This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 977,176

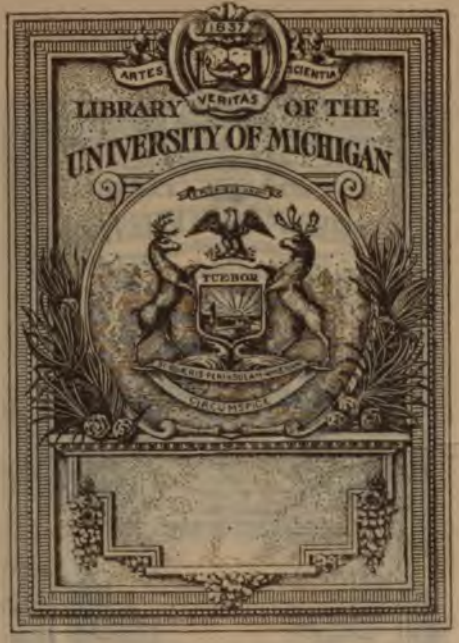

THE GIFT OF
PROF. ALEXANDER ZIWET

840.9
[illegible]
[illegible]

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A QUANTIN ET Cie

7, RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME DOUZIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1880

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)

5-19-20 g

Prof. Jiriet

362395

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

1777

OCTOBRE.

Les vers suivants avaient été faits pour le portrait de M. Benjamin Franklin, dessiné par Cochin, et gravé par Saint-Aubin. Le censeur a cru devoir les supprimer comme blasphématoires[1].

C'est l'honneur et l'appui du nouvel hémisphère,
Les flots de l'Océan s'abaissent à sa voix;
Il réprime ou dirige à son gré le tonnerre.
Qui désarme les dieux peut-il craindre les rois?

— Les plaisirs et les amusements de la feue reine étaient fort simples et très-uniformes; mais elle tenait à l'arrangement de sa journée, et tout ce qui pouvait en troubler l'ordre accoutumé lui donnait de la tristesse et de l'humeur. Un soir, M. de Maurepas étant entré dans le salon où se tenaient toutes les personnes de sa cour, et ne trouvant sur tous les visages que l'expression de l'ennui et de l'embarras, il chercha à en pénétrer la cause. « Eh! ne savez-vous pas, lui dit-on, que c'est aujourd'hui le premier jour de deuil? On n'ose pas jouer. Sa Majesté s'ennuie...— *Mais le piquet?* répondit M. de Maurepas de l'air du monde le

1. Ils ne figurent en effet sur aucun des cinq *états* du portrait décrits par M. Emm. Bocher, dans son *Catalogue de l'œuvre d'Augustin de Saint-Aubin* (1879, in-4°).

plus sérieux; *le piquet est de deuil.* » Toute la cour s'empressa de répéter : *Le piquet est de deuil.* On fut l'annoncer à la reine, et le ciel reparut sans nuages.

LETTRE DE FERNEY.

Du 12 octobre 1777.

« Voulez-vous apprendre, madame, l'histoire véritable du pèlerinage que M. Barthe[1] a fait à Ferney, et vous verrez comment on se damne en croyant faire son salut.

« Imaginez donc, madame, qu'il arrive tout exprès de Marseille... Pour voir M. de Voltaire?... Non; pour lui lire sa pièce, une comédie en cinq actes, en vers, *l'Homme personnel!* Ce n'est qu'à cette condition qu'il se détermine à faire le voyage, et son marché est conclu d'avance. M. Moultou avait été chargé de négocier l'affaire. Vous savez combien M. de Voltaire l'aime; tout avait été accordé de la meilleure grâce du monde. Ils vont ensemble à Ferney; le vieux patriarche les reçoit à merveille : enfin la lecture commence. Ici vous voyez Barthe un œil sur son manuscrit, l'autre armé d'une lorgnette, cherchant avec inquiétude les regards de toute l'assemblée, et surtout ceux du maître de la maison. Aux dix premiers vers M. de Voltaire fait des grimaces et des contorsions effrayantes pour tout autre lecteur que M. Barthe. A la scène où le valet raconte comment son maître lui fit arracher une dent pour s'assurer de l'habileté du dentiste, il l'arrête, ouvre une grande bouche : *Une dent! là!... ah! ah!..* L'instant d'après un des interlocuteurs dit : «Vous riez. — *Il rit!* — Oui, monsieur; trouvez-vous que ce soit mal à propos? — *Non, non; c'est toujours fort bon de rire...* » Tout l'acte est lu sans le plus léger applaudissement, pas même un sourire; et lorsqu'il est question de commencer le second, il prend à M. de Voltaire des bâillements terribles; il se trouve mal; il est désolé, se retire dans son cabinet, et laisse le pauvre Barthe dans un grand désespoir. On était convenu qu'il coucherait à Ferney. Mme Denis

1. L'auteur des *Fausses Infidélités,* de *la Mère jalouse,* homme d'esprit, mais d'un caractère difficile et violent, l'être le plus personnel qui existe. (MEISTER.) — M. G. Desnoiresterres (*Retour et Mort de Voltaire,* p. 155) fait observer que cette lettre pourrait bien être de Meister, qui, d'après une lettre du marquis de Villette à d'Hell, se trouvait alors à Ferney. Rien n'indique cette attribution dans le manuscrit, mais elle est fort acceptable.

prend M. Moultou à part et lui dit : « Ceci devient trop sérieux : à tout prix il faut empêcher cet honnête homme de souper ici ; mon oncle n'y tiendrait pas, lui ferait une scène, et j'en serais désespérée... » On remet bien vite tous les paquets dans la voiture, et l'on s'en retourne tristement à Genève. « Il n'est pas de bonne humeur. — Oh ! non ; mais aussi vous n'avez point cherché à me faire valoir ; vous avez tous été d'un silence mortel ; vous n'avez pas même ri une seule fois. — Eh ! comment vouliez-vous, devant M. de Voltaire ? Occupé de l'impression que vous lui faisiez, pensez-vous que j'aie entendu un mot de votre pièce ? » Jugez, madame, quelle nuit on passe après une pareille aventure. Pour s'en consoler, on reçoit le lendemain un billet fort doux de M. de Voltaire, qui demande avec instance la continuation de la lecture, et qui promet très-expressément que l'accident de la veille ne lui arrivera pas une seconde fois. Quelle promesse ! quel persiflage ! Malgré tout ce qu'on peut lui dire, M. Barthe s'obstine à en être la dupe. Sans doute il serait trop dur de ne pas finir une lecture commencée avec tant de peine. Il retourne à Ferney. M. de Voltaire le reçoit encore mieux que le premier jour ; mais, après avoir écouté tout le second acte en bâillant, il s'évanouit au troisième avec tout l'appareil imaginable ; et le pauvre Barthe est réduit à partir sans avoir pu achever de lire sa pièce, et, ce qui ne lui coûta peut-être guère moins, sans avoir osé battre personne. Il n'y a que l'excès de l'accablement où le plongea une si cruelle scène qui ait pu modérer les premiers transports de sa fureur. *Hélas !* nous dit M. de Voltaire en nous racontant lui-même cette dernière séance, *si Dieu n'était pas venu à mon secours, j'étais perdu*[1].

« L'aventure m'a paru trop originale pour me priver du plaisir de vous la conter ; mais j'ose vous supplier, madame, de n'en parler à personne. Les travers de M. Barthe ne m'empêchent point de rendre justice à ses talents. Je serais bien fâché d'affliger son amour-propre ; je le serais bien plus encore si l'humeur que ses

1. Barthe ne faisait grâce à personne de la lecture de sa pièce. Il était allé la lire avant la représentation à Colardeau, déjà abattu par la maladie à laquelle il succomba. Le pauvre moribond eut la patience d'entendre jusqu'au bout les cinq actes de *l'Homme personnel*, et se contenta de dire à l'auteur : « Vous avez oublié un trait essentiel dans votre comédie, c'est celui d'un homme qui vient lire une comédie en cinq actes à son ami mourant. » (T.)

importunités ont donnée à M. de Voltaire pouvait prévenir le public contre un ouvrage que l'on ne connaît point encore. »

— On a donné le 13 octobre, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Sans dormir*, parodie d'*Ernelinde*[1], en deux actes, en vers, mêlés de vaudevilles, par le sieur Rousseau, qui n'est guère connu que pour avoir été autrefois secrétaire de M. le marquis de Villette. Cette pièce est tombée à plat, et ne méritait pas un meilleur sort. On a donné presque en même temps, sur le théâtre de Mlle Guimard, une autre parodie d'*Ernelinde*, d'un jeune danseur nommé Despréaux. Ce n'est pas un chef-d'œuvre de bonne plaisanterie; mais on y trouve du moins quelques saillies heureuses, et surtout un fond très-propre à faire valoir les lazzis du sieur Dugazon, dont le talent pour les facéties de ce genre est admirable. Le principal artifice de l'auteur est d'avoir fait jouer le rôle des femmes aux hommes, et celui des hommes aux femmes. Est-ce donc la première fois qu'on s'en est avisé dans le monde et même au théâtre? On peut croire que, sans beaucoup de caricature, le tableau n'eût pas été d'un effet bien neuf.

Il est vrai que, dans cette *Ernelinde* parodiée, Dugazon en femme ne ressemble point trop mal à Mlle d'Éon, depuis qu'on l'a obligée à porter les habits de son sexe, car ce n'est que sous cette condition qu'il lui a été permis de reparaître à Versailles et à Paris. Son maintien, ses gestes, toutes ses habitudes, et principalement ses propos, contrastent merveilleusement avec sa nouvelle façon d'être; et, quelque simple, quelque prude que soit sa grande coiffe noire, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus extraordinaire, et, s'il faut le dire, de plus indécent que Mlle d'Éon en jupe. « Je serai, disait-elle l'autre jour à une dame qui voulait lui donner des conseils, je serai sage sans doute; mais pour modeste, cela m'est impossible. N'est-il pas aussi trop étrange qu'après avoir été si longtemps *capitaine de dragons*, je finisse par être *cornette?* » De toute sa correspondance avec Louis XV, voici peut-être la lettre la plus curieuse:

« On m'a fait promettre soixante mille francs de récompense pour vous faire enlever à Londres; mais j'ai pris mes mesures,

1. Pour comprendre le jeu de mots qu'offre ce titre, il faut se rappeler qu'*Ernelinde* avait été reprise sous le titre de *Sandomir;* voir tome XI, page 493, note.

de manière que vous recevrez la présente trois jours avant l'expédition de l'ordre. Ainsi, soyez sur vos gardes, etc. »

— Parmi les nouveautés qui viennent de paraître, il en est une qui mérite peut-être un peu plus d'attention que les autres : c'est une *Apologie de Shakespeare, en réponse à la Critique de M. de Voltaire*, traduite de l'anglais de Mme de Montague[1].

Si cet ouvrage ne fait point en France la fortune qu'il a faite en Angleterre, ce n'est pas uniquement à la gaucherie du traducteur qu'il faut s'en prendre. On y combat la partialité prétendue des jugements de M. de Voltaire avec une partialité cent fois plus révoltante. On se plaint de ce qu'il ose critiquer Shakespeare sans l'entendre ; et, à l'exception de quelques détails sur lesquels il n'est pas étonnant qu'un étranger se soit trompé, on finit par être entièrement de son avis ; car, de bonne foi, n'est-ce pas l'être que de convenir que « Shakespeare écrivait dans un temps où la science était affectée de pédanterie, l'esprit brut, le ton de plaisanterie grossier ; que la cour d'Élisabeth parlait un jargon scientifique, et affectait en tout une certaine obscurité de style ; que le roi Jacques joignit à la pédanterie l'indécence des mœurs et du langage, et que Shakespeare, soit par contagion, soit par complaisance pour le goût du public, tombe souvent dans le style qui était à la mode, etc. ; qu'il n'avait point appris qu'il n'y a que la belle nature et les usages décents qui soient des sujets propres à l'imitation, etc. ; que ses pièces avaient été faites pour être jouées dans une misérable auberge, devant une assemblée qui n'avait pas la moindre idée de littérature, et qui sortait à peine de la barbarie » ? etc. Combien de fois M. de Voltaire n'a-t-il pas avoué qu'il y avait dans toutes les pièces de Shakespeare des passages écrits avec une noblesse et une simplicité qui ne se ressentent en rien de la dépravation du goût ou de la corruption des mœurs ? Combien de fois n'a-t-il pas avoué que la grande supériorité du poëte anglais consistait dans l'art de dessiner les caractères, de donner à tout un air de vérité, et de produire, malgré les fautes les plus graves et les plus multipliées, les principaux effets que le théâtre se propose, etc. ?

Après avoir entendu crier au blasphème sur quelques expressions peu respectueuses pour l'idole de la nation anglaise, com-

1. Voir tome XI, page 299.

ment supporter la prévention avec laquelle on accuse l'auteur des *Horaces* de n'avoir peint les Romains que d'après les romans de La Calprenède et de Scudéri ? Que penser de l'équité d'une critique de Corneille fondée presque uniquement sur des exemples tirés d'*Othon* et de *Pertharite?* Malgré toutes ces injustices, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'esprit et de connaissances dans les ouvrages de Mme de Montague, souvent même des traits ingénieux. En voici un qui mérite qu'on le cite, parce qu'il peut s'appliquer peut-être à plus d'un objet : « Le pédant qui acheta à grand prix la lampe d'un philosophe célèbre, dans l'espérance qu'avec ce concours ses ouvrages acquerraient la même célébrité, n'était guère moins ridicule que ces poëtes qui s'imaginent que leurs drames doivent être parfaits, dès qu'ils sont réglés sur la pendule d'Aristote. »

— Jamais personne dans une fortune médiocre, dans un état privé, n'eut peut-être autant de droit au souvenir de la société que Mme Geoffrin [1] : cependant, à peine eut-elle disparu de la scène du monde, qu'elle y fut oubliée ; et, sans l'hommage que trois hommes de lettres viennent de rendre à sa mémoire, l'existence de cette femme singulière et respectable ne laisserait déjà plus aucune trace après elle ; tant il est vrai que ce que nous appelons la *société* est ce qu'il y a de plus léger, de plus ingrat et de plus frivole au monde !

Le premier écrit consacré *A la mémoire de Mme Geoffrin*, et qui a pour épigraphe : *Nulli flebilior quam mihi*, est de M. Thomas. Le second, intitulé *Portrait de Mme Geoffrin, par M. L. M. : Quid virtus et quid sapientia possit utile proposuit nobis exemplar*, est de M. l'abbé Morellet. Le troisième est une *Lettre de M. d'Alembert à M. le marquis de Condorcet, sur Mme Geoffrin : Quis desiderio sit pudor aut modus tam cari capitis !* Pour exprimer d'un seul mot le différent caractère de ces trois écrivains, on a dit que le premier *avait réfléchi*, que le second *avait raconté*, et que le troisième *avait pleuré* [2]. Mais, à force de vouloir être précis, on peut quelquefois manquer d'exactitude et de vérité.

S'il y a beaucoup de réflexions dans l'ouvrage de M. Thomas,

1. Mme Geoffrin était morte le 6 octobre 1777.

2. Ces trois brochures étaient devenues rares, lorsqu'elles ont été réimprimées sous le titre d'*Éloges de Mme Geoffrin*, Paris, Nicolle, 1802, in-8° (Beuchot.)

c'est toujours la réflexion d'une âme infiniment sensible; c'est l'amitié, c'est la reconnaissance qui recueille avec soin tous les traits d'une image chérie, et qui se plaît à la rendre intéressante. En peignant Mme Geoffrin telle qu'elle fut aux yeux de ses amis, on explique de la manière du monde la plus heureuse, et peut-être aussi la plus vraie, ce qui, dans son humeur et dans son caractère, pouvait blesser le plus ceux qui ne l'avaient observée que superficiellement. On voit que l'auteur ne cherche à la faire connnaître que pour la faire aimer ; qu'il n'analyse que ce qu'il a senti vivement lui-même, et que toute la finesse de ses pensées a sa source première dans la délicatesse de son cœur. M. Thomas n'a jamais rien fait qui soit aussi naturellement, aussi simplement écrit, et l'on doit regarder peut-être ce petit ouvrage comme le meilleur chapitre de son *Essai sur les femmes*.

Le *Portrait* de M. l'abbé Morellet a un mérite tout à fait différent de celui de M. Thomas; mais s'il n'est pas ressemblant, ce n'est pas la faute du peintre. Les moindres détails y sont prononcés avec une force merveilleuse ; il est même impossible d'y trouver un seul trait tracé légèrement. Tout est solidement conçu, fortement appuyé. On reconnaît partout un homme qui peint de sang-froid, un philosophe au-dessus des illusions de la sensibilité[1], qui, sans se permettre d'embellir son modèle, se propose uniquement de le montrer sous le point de vue le plus propre à exciter une émulation utile à la société..... des gens de lettres.

Quoique M. l'abbé Morellet n'ait rien de caché pour ses lecteurs, quoiqu'il semble avoir pris à tâche de dire de Mme Geoffrin tout ce qu'il pouvait en savoir, il est un article auquel il a cru devoir une attention toute particulière, qu'il traite à fond, qu'il développe dans le plus grand détail, et sur lequel il paraît avoir fait des recherches et des calculs plus clairs et plus exacts

1. « Heureusement pour l'abbé Morellet, le *Portrait*, imprimé il y a plus de quarante ans, peut être apprécié par les juges équitables à qui nous en appelons de la sentence de M. Grimm ; mais on ne craint pas de dire que, lorsqu'il a paru, beaucoup de gens, dont l'opinion était de quelque poids, ont pensé que l'auteur avait laissé voir une douleur vraie et profonde de la perte qu'il déplore, un tendre respect pour la mémoire de sa bienfaitrice, et un sentiment vif de ses excellentes qualités. » (*Mémoires* de Morellet, t. II, p. 304.) — Nous maintenons les renvois empruntés par M. Taschreeau aux *Mémoires* de Morellet, mais en faisant remarquer que Grimm endosse fort injustement ici, comme ailleurs, des critiques qui s'adressent à Meister. Celui-ci a d'ailleurs reconnu ses torts et exprimé ses regrets dans la lettre à Suard dont nous avons cité un fragment, t. II, p. 235.

que ceux qu'il entreprit autrefois par attachement pour l'administration sur le commerce des Indes. Cet article favori, c'est l'éloge de l'*humeur donnante* de Mme Geoffrin. *L'humeur donnante!* Ce mot a pour son oreille un charme suprême : il a l'art de le ramener presque à chaque page et de lui donner toujours une grâce nouvelle. Serait-ce un excès de reconnaissance qui aurait engagé M. l'abbé Morellet à célébrer une vertu si modeste avec tant d'éclat, peut-être avec tant d'indiscrétion? Non, la reconnaissance la plus vive est aussi simple, aussi délicate, aussi réservée que le sentiment qui la fait naître, et rien au monde ne peut faire soupçonner M. l'abbé Morellet de se laisser entraîner par des sentiments exagérés.

A la bonne foi, à l'exactitude, à la naïveté, au sang-froid, et surtout à l'esprit de calcul et de détail avec lequel notre orateur s'est donné la peine de faire la liste ou le mémoire des bienfaits et des aumônes de Mme Geoffrin, il est à présumer qu'il a eu un projet plus essentiel, plus digne d'un philosophe, que celui de satisfaire simplement le besoin de son cœur, et son secret est dans son épigraphe : *Utile nobis proposuit exemplar*, elle a laissé un exemple utile à suivre. O vous, mesdames, qui prétendez à la même considération, à la même célébrité que Mme Geoffrin, voyez ce qu'il faut faire, et surtout pour les gens de lettres ; car, comme l'observe finement notre auteur dans une note, « il faut autre chose que des dîners pour occuper dans le monde la place que cette femme estimable s'y était faite » [1].

En vérité l'on ne saurait assez exprimer l'extrême condescendance avec laquelle notre cher docteur tâche de se mettre à la portée de tout le monde. Il sait qu'on n'instruit véritablement que par les détails, et voici dans quels détails il daigne entrer.

« C'est surtout avec ses amis, *avec les gens de lettres* qui ont formé sa société, qu'elle a satisfait, souvent malgré eux-mêmes,

1. « Quant aux reproches que fait M. Grimm à l'auteur de s'être appesanti sur la bienfaisance de Mme Geoffrin, par les vils motifs qu'il ose lui prêter, on peut y opposer une défense bien simple : c'est que cette interprétation, si elle avait quelque fondement, serait aussi bien applicable aux deux Éloges tracés par M. d'Alembert et M. Thomas. Dans ces Éloges, comme dans le *Portrait*, on loue par des faits cette habitude de bienfaisance qui remplissait la vie de Mme Geoffrin ; on en rapporte quelques-uns avec autant de détails; on insiste sur sa passion de donner, qu'elle appelait elle-même son *humeur donnante*. Ils peignent tous les deux cette bonté agissante qui devenait une sorte d'inquiétude, un besoin qu'il lui fallait satisfaire, la colère aimable que les remerciements lui causaient, l'apologie qu'elle

ce qu'elle appelait son *humeur donnante*. Elle allait quelquefois chez eux dans cet unique projet. Elle observait leur ameublement, tâchait de découvrir s'il manquait à l'un une pendule, à l'autre un bureau, reconnaissait la place d'un meuble utile, et lorsqu'elle avait arrêté ses idées, elle était tourmentée du besoin de faire son présent, etc. J'ai vu ces mouvements en elle et je les rends comme je les ai vus.... Mme Geoffrin ne bornait pas sa bienfaisance à ces bagatelles. Elle s'est occupée constamment, avec une bonté aussi active que touchante, de la *fortune des hommes de lettres* de sa société qui lui étaient les plus agréables ou que leur situation lui rendait plus intéressants. Elle a donné, vers 1760, 600 livres de rente viagère à M. d'Alembert. Elle y a depuis ajouté 1,800 livres de rente viagère, dont il ne devait jouir qu'à la mort de sa bienfaitrice. Enfin elle lui a fait remettre en mourant trois rescriptions formant une rente annuelle de 400 livres, destinées à des œuvres de bienfaisance qu'elle-même a eu soin de lui indiquer.... M. Thomas, cet homme de lettres en qui les talents et la vertu se prêtent une force mutuelle et se dirigent au même but, avait trop bien mérité l'estime de Mme Geoffrin pour qu'elle n'ambitionnât pas la satisfaction de lui être utile. Un grand mal d'yeux le rendait incapable de suivre ses occupations; l'amitié de Mme Geoffrin saisit cette occasion pour le forcer d'accepter une rente viagère de 1,200 livres. Elle y a joint depuis une somme de 6,000 livres, etc. »

Un chef-d'œuvre de délicatesse et de naïveté, c'est sans doute la manière dont M. l'abbé Morellet veut bien rendre compte lui-même de ses relations avec Mme Geoffrin. On n'y trouvera pas une phrase qui ne peigne à la fois le peintre et son modèle.

« De vingt années pendant lesquelles j'ai joui du bonheur d'être admis dans sa société, les premières se sont écoulées sans qu'elle me *distinguât* par une bienveillance particulière. Je dois même

faisait des ingrats et de l'ingratitude, etc... Mais ai-je besoin de faire observer l'indécence et la fausseté d'une explication qui représente M. d'Alembert et M. Thomas, connus par l'élévation de leurs sentiments et par leur désintéressement, et un troisième en qui rien n'autorise M. Grimm à supposer des dispositions contraires, comme captant les bienfaits de Mme Geoffrin, et les lui payant en célébrité, et la bienfaisance si franche, si naturelle, si noble de cette excellente femme comme un moyen employé par elle pour arriver à une réputation qu'une âme généreuse ne dédaigne pas quand elle lui est offerte, mais qu'elle ne poursuit jamais et qui n'entre pour rien dans les motifs du bien qu'elle fait? » (*Mémoires* de Morellet, t. II, p. 304-5.)

dire ce qu'elle me disait elle-même, qu'elle avait pour moi quelque *éloignement* ; des *formes*, des *manières* que je laisse à mes amis le soin d'excuser, *s'ils le peuvent*, l'empêchaient de *s'accoutumer* à moi. Je lui disais quelquefois qu'elle m'aimerait un jour, et que je la priais seulement de me *supporter* jusqu'à ce que ce jour fût venu. Il vint. [Que ce tour oratoire est ingénieux! et comme il sauve adroitement une date qui aurait pu donner mauvaise opinion de la sagacité de Mme Geoffrin et de l'opiniâtreté de ses préventions !]

« Depuis ce moment elle n'a cessé de me combler de bontés et de marques d'intérêt. Plus d'une fois j'ai été obligé de détourner sa bienfaisance et d'éviter de lui en fournir les *occasions*; celles *que je n'ai pu lui dérober* étaient *si bien choisies*, et la manière dont elle m'obligeait alors était si touchante, que le prix du bienfait en était doublé.

« Quelque éloignement que j'aie à occuper les lecteurs de détails qui me sont personnels, je ne puis me dispenser de dire en quel *moment* et à quelle *occasion* elle m'a donné, *comme* à M. d'Alembert et à M. Thomas, une rente viagère d'environ 1,200 livres. J'avais écrit, en faveur de la liberté du commerce aux Indes orientales, un ouvrage qu'elle avait hautement désapprouvé, d'après des *opinions fausses* sans doute, mais trop communes et trop accréditées pour qu'on puisse lui savoir mauvais gré de les avoir adoptées. [Quelle indulgence!] Le ministre dont j'avais secondé les vues, en ne soutenant que mes propres sentiments bien connus avant cet ouvrage, était sorti de place avant d'avoir pu récompenser mon travail. [On prétend que ceci n'est pas tout à fait exact, mais cela ne regarde en rien Mme Geoffrin.] Mme Geoffrin vient chez moi, me gronde de nouveau avec une extrême vivacité d'avoir fait ce qu'elle appelait *mes méchants mémoires*, et puis tout de suite : « Vous voyez qu'on ne vous a « pas récompensé. Votre fortune n'en est pas plus avancée. Allons, « donnez-moi votre nom et votre extrait de baptême, et passez « demain chez mon notaire, vous en retirerez un contrat ; j'ai placé « 15,000 livres sur votre tête, n'en dites rien à personne, et ne « me remerciez pas. » Voilà exactement son discours et son procédé. Que pourrais-je ajouter à ce récit, qui ne fût plus faible que les réflexions qu'il fait naître ? »

C'est pour dédommager les lecteurs qui ne sentiraient pas

tout le prix d'un mémoire aussi circonstancié, que M. l'abbé Morellet s'est permis sans doute d'insérer dans sa brochure quelques lettres originales de Mme Geoffrin ; mais ces lettres étaient déjà entre les mains de tout le monde, et font encore plus d'honneur à son caractère qu'à son esprit. Deux traits de bonté de cette femme respectable, que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ici, ce sont ceux que Mlle de Lespinasse avait imaginé d'ajouter au *Voyage sentimental* de Sterne, et que Sterne lui-même n'eût pas désavoués.

Elle avait commandé deux vases de marbre au célèbre Bouchardon. Deux ouvriers les lui apportent. Elle s'aperçoit que l'un des couvercles était cassé. « Hélas ! oui, madame, lui dirent les ouvriers ; et notre camarade, à qui ce malheur est arrivé, en est si fâché qu'il n'a pas osé se présenter devant vous ; il est bien à plaindre, car si le maître le sait il le renverra, et c'est un homme qui a une femme et quatre enfants... — Allons, allons, dit Mme Geoffrin, voilà qui est bien, je n'en parlerai pas, et qu'il soit tranquille. » Quand les ouvriers sont partis, elle se dit à elle-même : « Ce pauvre homme a eu bien de l'inquiétude et du chagrin, il faut que je l'envoie consoler. » Elle appelle un de ses gens. « Allez, lui dit-elle, chez M. Bouchardon, vous demanderez un tel, vous lui donnerez ces 12 livres, et 3 livres à ses camarades qui m'ont si bien parlé de lui. »

On lui faisait observer que sa laitière la servait mal. « Je le sais bien, disait-elle ; mais je ne puis pas en changer. — Et pourquoi, madame ? — C'est que je lui ai donné deux vaches... » On se récrie sur cette étrange raison. « Eh ! oui, dit-elle, elle vendait du lait à ma porte : mes gens vinrent me dire qu'elle était au désespoir de la perte de sa vache ; et comme ils m'avertirent trop tard, je lui en donnai deux, une pour remplacer celle qu'elle avait perdue, l'autre pour la consoler de tout le chagrin qu'elle avait eu pendant huit jours. Vous voyez bien que je ne puis pas changer cette laitière-là. »

La *Lettre* de M. d'Alembert n'ayant point été vendue, sans doute par égard pour Mme de La Ferté-Imbault, dont on n'a point voulu se venger avec trop de publicité, nous nous empressons de la transcrire ici, en retranchant seulement les compliments que l'auteur a cru devoir à ceux qui l'ont prévenu dans l'hommage qu'il voulait consacrer à la mémoire de son amie.

« On a dit à quel point la bonté de Mme Geoffrin était agissante, inquiète, opiniâtre ; mais on n'a peut-être pas assez dit ce qui ajoute infiniment à son éloge ; c'est qu'en avançant en âge sa bonté augmentait de jour en jour. Pour le malheur de la société humaine, l'âge et l'expérience ne produisent que trop souvent l'effet contraire, même dans les personnes vertueuses, si la vertu n'est pas en elles d'une trempe forte et peu commune. Plus elles ont d'abord senti de bienveillance pour leurs semblables, plus, en éprouvant chaque jour leur ingratitude, elles se repentent de les avoir servis et s'affligent de les avoir aimés. Une étude des hommes plus réfléchie, plus éclairée par la raison et par la justice, avait appris à Mme Geoffrin qu'ils sont encore plus faibles et plus vains que méchants ; qu'il faut compatir à leur faiblesse et souffrir leur vanité, afin qu'ils souffrent la nôtre. « Je sens avec plaisir, me disait-elle, qu'en vieillissant « je deviens *plus bonne*, car je n'ose pas dire *meilleure*, parce « que ma bonté tient peut-être à la faiblesse, comme la méchan- « ceté de bien d'autres. J'ai fait mon profit de ce que me disait « souvent le bon abbé de Saint-Pierre, que la charité d'un « homme de bien ne devait pas se borner à soulager ceux qui « souffrent, qu'elle devait s'étendre aussi jusqu'à l'indulgence « dont leurs fautes ont si souvent besoin ; et j'ai pris comme « lui pour devise ces deux mots : *Donner* et *pardonner*. »

« La passion de *donner*, qui fut le besoin de toute sa vie, était née avec elle et la tourmenta pour ainsi dire dès ses premières années. Étant encore enfant (l'humanité pardonnera ce détail), si elle voyait de sa fenêtre quelques malheureux demander l'aumône, elle leur jetait tout ce qui se trouvait sous sa main, son pain, son linge, et jusqu'à ses habits. On la grondait de cette intempérance de charité, si je puis parler de la sorte, on l'en punissait quelquefois, et elle recommençait toujours.

« Comme elle ne respirait que pour faire le bien, elle aurait voulu que tout le monde lui ressemblât ; mais sa bienfaisance se gardait bien d'importuner celle des autres. « Quand je raconte, « disait-elle, la situation de quelque infortuné à qui je voudrais « procurer des secours, je n'enfonce point la porte, je me place « seulement tout auprès, et j'attends qu'on veuille bien m'ouvrir. » Son illustre ami Fontenelle était le seul avec qui elle en usât autrement. Ce philosophe, si célèbre pour son esprit et si recher-

ché pour ses agréments, sans vices, et presque sans défauts, parce qu'il était sans chaleur et sans passion, n'avait aussi que les vertus d'une âme froide, des vertus molles et peu actives, qui, pour s'exercer, avaient besoin d'être averties, mais qui n'avaient besoin que de l'être. Mme Geoffrin allait chez son ami, et lui peignait avec intérêt et sentiment l'état des malheureux qu'elle voulait soulager. *Ils sont bien à plaindre*, disait le philosophe, et il ajoutait quelques mots sur le malheur de la condition humaine, et puis il parlait d'autre chose. Mme Geoffrin le laissait aller, et quand elle le quittait : *Donnez-moi*, lui disait-elle, *cinquante louis pour ces pauvres gens. — Vous avez raison*[1], disait Fontenelle, et il allait chercher les cinquante louis, les lui donnait et ne lui en reparlait jamais, tout prêt à recommencer le lendemain, pourvu qu'on l'en avertît encore. On trouvera peut-être un peu sèche la bienfaisance du philosophe, mais du moins on ne lui reprochera pas l'ostentation. Que le ciel donne à tous les hommes la bienfaisance, même avec autant de sécheresse, mais surtout avec autant de simplicité, et que le genre humain bénisse la vertu active qui sait, comme la digne amie de Fontenelle, mettre ce sentiment en action dans les cœurs où il repose et attend qu'on le réveille !

« Mme Geoffrin avait tous les goûts d'une âme sensible et douce ; elle aimait les enfants avec passion, elle n'en voyait pas un seul sans attendrissement ; elle s'intéressait à l'innocence et à la faiblesse de cet âge ; elle aimait à observer la nature, qui, grâce à nos mœurs, ne se laisse plus voir que dans l'enfance ; elle se plaisait à causer avec eux, à leur faire des questions, et ne souffrait pas que les gouvernantes leur suggérassent la réponse. « J'aime bien mieux, leur disait-elle, les sottises qu'il me « dira que celles que vous lui dicterez... Je voudrais, ajoutait-« elle, qu'on fît une question à tous les malheureux qui vont « subir la mort pour leurs crimes : *Avez-vous aimé les enfants?* « Je suis sûre qu'ils répondraient que non. »

« On peut juger par là qu'elle regardait la paternité comme le plaisir le plus doux de la nature. Mais plus ce plaisir était sacré pour elle, plus elle voulait qu'il fût pur et sans trouble.

1. Il était assez intéressant de prouver du moins que les gens de lettres savent donner comme ils savent recevoir. (Meister.)

C'est pour cela qu'elle priait ceux de ses amis qui étaient sans fortune de ne pas se marier. « Que deviendront, leur disait-elle, « vos pauvres enfants, s'ils vous perdent de bonne heure? Pen- « sez à l'horreur de vos derniers moments, quand vous laisserez « malheureusement après vous ce que vous aurez eu de plus « cher. » Quelques-uns de ceux à qui elle parlait ainsi se mariaient malgré ses remontrances; ils lui amenaient leurs petits enfants : elle pleurait, les embrassait, et devenait leur mère.

« Elle aurait voulu non-seulement prolonger sa bienfaisance jusqu'à sa mort, mais la prolonger par les mains de ses amis : « On les bénirait, disait-elle, et ils béniraient ma mémoire. » Elle mit 1,200 livres sur sa tête et sur celle d'un ami qui avait peu de fortune. « Si vous devenez plus riche, lui dit-elle, don- « nez cet argent pour l'amour de moi, quand je ne pourrai plus « le donner. »

« Toujours occupée de ceux qu'elle aimait, toujours inquiète pour eux, elle allait même au-devant de ce qui pouvait troubler leur bonheur. Un jeune homme[1] à qui elle s'intéressait, jusqu'alors uniquement livré à l'étude, fut saisi et frappé comme subitement d'une passion malheureuse qui lui rendait et l'étude et la vie même insupportables. Elle vint à bout de le guérir. Quelque temps après elle s'aperçut que ce jeune homme lui parlait avec intérêt d'une femme aimable qu'il voyait depuis peu de jours. Mme Geoffrin, qui connaissait cette femme, l'alla trouver. « Je « viens, dit-elle, vous demander une grâce; ne témoignez pas « à *** trop d'amitié ni d'envie de le voir, il deviendrait amou- « reux de vous, il serait malheureux; je le serais de le voir « souffrir, et vous souffririez vous-même de lui avoir fait tant de « mal. » Cette femme, vraiment honnête, lui promit ce qu'elle demandait, et lui tint parole.

« Comme elle rassemblait chez elle les personnes les plus distinguées par le rang et la naissance, qu'elle paraissait même les rechercher quelquefois, on s'imaginait qu'elle était très-flattée de les voir. On la jugeait mal; elle n'était en aucun genre la dupe des préjugés, mais elle les ménageait pour être utile à ses amis. « Vous croyez, disait-elle à un des hommes qu'elle aimait « le plus, que c'est pour moi que je vois des grands et des

1. Ce jeune homme, c'est M. d'Alembert lui-même. (Meister.)

« ministres? Détrompez-vous, je les vois pour vous et pour vos « semblables, qui pouvez en avoir besoin : si tous ceux que « j'aime étaient heureux et sages, ma porte serait tous les jours « fermée à neuf heures, excepté pour eux[1]. »

« Son indulgence pour les autres se montrait surtout dans la conversation. Elle supportait jusqu'aux bavards, si insupportables à la bonté même, quand elle n'est pas à toute épreuve. « En « vérité, disait-elle, je m'en accommode assez, pourvu que ce « soient de ces bavards *tout court* qui ne veulent que parler, et « qui ne demandent pas qu'on leur réponde. Mon ami Fontenelle, « qui leur pardonnait comme moi, disait qu'ils reposaient sa « poitrine; ils me font encore un autre bien : leur bourdonne- « ment insignifiant est pour moi comme le bruit des cloches, qui « n'empêche point de penser et qui souvent y invite. » Les bavards à prétention qui se croient faits pour qu'on les écoute, et dans qui le besoin de parler est un besoin de vanité, étaient les seuls qu'elle souffrît avec peine : encore avait-elle soin qu'ils ne s'en aperçussent pas. « Je voudrais, disait-elle de l'un d'eux, « que, lorsqu'il me parle, Dieu me fît la grâce d'être sourde sans « qu'il le sût; il parlerait et croirait que je l'écoute, et nous « serions contents tous deux. »

« Avec tant de vertu, de bonté, de bienfaisance, croirait-on que Mme Geoffrin eût des ennemis? Eh! qu'y faire? Fénelon en avait bien! Il faut se soumettre à cette cruelle loi de la nature et pleurer sur l'espèce humaine. Il est vrai que Mme Geoffrin n'avait guère d'ennemis que parmi les femmes, et j'en suis bien fâché pour elles; encore dois-je avouer à leur honneur que ses ennemis étaient en bien petit nombre, et que toutes les femmes dont elle était vraiment connue la chérissaient et la respectaient. Quand elle se voyait l'objet de la haine, le sentiment qu'elle lui inspirait était celui de la pitié, non pas de cette pitié qui méprise et qui

1. Le public prévenu croyait au contraire que Mme Geoffrin n'avait reçu chez elle les artistes et les gens de lettres que pour y attirer les gens de qualité. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis longtemps elle paraissait assez ennuyée de la société de nos littérateurs et de leurs tracasseries; ce qu'il y a de plus sûr encore, c'est que personne n'attachait plus de prix à l'opinion, n'en saisissait mieux tous les mouvements, ne les suivait avec plus de souplesse. Quand M. Helvétius eut donné son livre *De l'Esprit*, il dit à ses amis : « Voyons comment Mme Geoffrin me recevra : ce n'est qu'après avoir consulté ce thermomètre de l'opinion que je pourrai savoir au juste quel est le succès de mon ouvrage. » (MEISTER.)

humilie, mais de celle qui plaint et qui pardonne. « Si vous « trouvez, disait-elle à ses amis, des gens qui me haïssent, « gardez-vous de leur dire le peu de bien que vous pensez de « moi; ils m'en haïraient davantage; ils en seraient plus tour- « mentés, et je voudrais qu'ils ne le fussent pas. »

« Telle était, mon cher ami, celle que la vertu, la société, l'humanité enfin, dans tous les sens possibles de ce mot, ont eu le malheur de perdre, et que j'ai perdue plus que personne. Elle m'aimait comme son fils, ma confiance en elle était sans bornes. Hélas! j'ai vu périr dans l'espace d'une année les deux personnes qui m'étaient les plus chères, et j'étais assez heureux pour que ces deux personnes s'aimassent tendrement. Elles étaient bien dignes l'une de l'autre et bien dignes de s'aimer, quoique très-différentes par leur caractère; car les âmes honnêtes et bienfaisantes ont comme les pierres d'aimant, si je puis employer cette expression, un pôle ami par où elles s'attirent et s'unissent fortement l'une à l'autre. Que me reste-t-il dans la solitude où mon cœur se trouve, que de penser à elles et de les pleurer! La nature, qui nous a fait naître pour la douleur et pour les larmes, nous a fait dans notre malheur deux tristes présents dont la plupart des hommes ne se doutent guère : la mort, pour voir finir les maux qui nous tourmentent; et la mélancolie, pour nous aider à supporter la vie dans les maux qui nous flétrissent. Le cœur encore tout plein de la première perte que je venais de faire, j'allais voir tous les jours Mme Geoffrin, et m'affliger auprès d'elle et avec elle. Son amitié m'écoutait et me soulageait. Ce bien qui m'était si nécessaire et si cher m'a été enlevé peu de temps après; et, au milieu de ces sociétés qui ne sont que le remplissage de la vie, je ne puis plus parler à personne qui m'entende. Je passais toutes mes soirées chez l'amie que j'avais perdue, et toutes mes matinées chez celle qui me restait encore : je ne l'ai plus, et il n'y a plus pour moi ni soir ni matin.

« J'ai vu Mme Geoffrin, pendant les premiers jours de sa maladie, sur ce lit de douleur et de mort où elle a langui plus d'une année. « Pourquoi faut-il, me disais-je, qu'elle disparaisse de la « terre, elle qui va manquer à tant d'amis, à tant de malheu- « reux, et que j'y reste encore, moi, qui ne manquerai plus à « personne! »

« Des circonstances cruelles m'ont privé même du plaisir

douloureux de la voir jusqu'à la fin de sa vie, et d'adoucir par les marques de ma tendresse sa mort lente et prolongée. Son cœur m'appelait, et sa bouche n'osait obéir à son cœur [1]. J'étais condamné à la perdre un an plus tôt que les amis qui ont fermé ses yeux. Qu'il me soit au moins permis d'adresser à son ombre, si elle peut m'entendre, ces mots touchants que Tacite adressait à celle de son vertueux beau-père Agricola, enlevé par une longue mort à sa famille absente : « Trop peu de larmes ont « honoré vos derniers moments, et vos yeux, en se fermant, « ont cherché les miens, qu'ils n'ont pu trouver. *Paucioribus* « *lacrymis composita es, et novissima in luce desideravere* « *aliquid oculi tui.* » Ici, mon cher ami, la plume me tombe des mains, mes yeux se remplissent de larmes, et je ne vois plus ce que je vous écris. Adieu. »

STANCES DE M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX

A MADAME LA COMTESSE DE GENLIS,

QUI A COMPOSÉ POUR L'INSTRUCTION DE SES FILLES PLUSIEURS PETITES COMÉDIES TRÈS-MORALES ET TRÈS-INGÉNIEUSES, ET LES A FAIT REPRÉSENTER PAR SES ENFANTS, AVEC BEAUCOUP DE SUCCÈS, DEVANT Mme LA DUCHESSE DE CHARTRES ET LES PERSONNES DE SA COUR QU'ELLE A BIEN VOULU ADMETTRE.

Lise, à vos spectacles charmants
Qui peut refuser son suffrage?
Drame, acteurs, tout est votre ouvrage,
Et l'on n'y voit que vos enfants.

De vous-même heureuse rivale,
Et féconde dans le printemps,
Vous voulez que l'enfance égale
Et vos appas et vos talents.

Pourtant, en voyant ces prodiges
Dont nos Garricks seraient jaloux,
On sent que leurs plus doux prestiges
Sont encore émanés de vous.

Ainsi, dans vos jeux, le plus sage,
Sans le savoir, peut s'engager;

1. On sait que Mme la marquise de La Ferté-Imbault avait fait fermer la porte de sa mère à M. d'Alembert, ainsi qu'à M. Marmontel et à M. l'abbé Morellet, dès le commencement de sa dernière maladie. (MEISTER.)

Et, n'adorant que votre image,
Il croit vous aimer sans danger.

Eh! qui peut voir dans la prairie
L'onde errer sur de verts gazons,
Sans chercher la nymphe chérie
Qui les enrichit de ses dons?

Ah! suivons plutôt dans leur course,
Suivons ces aimables ruisseaux.
Qui voit en paix couler leurs eaux
Pourrait s'enivrer à la source.

IMPROMPTU DE M. DE VOLTAIRE,

AJOUTÉ PAR APOSTILLE A UNE LETTRE DE M. DE VILLETTE,
OU IL FAIT LE RÉCIT DE LA CÉRÉMONIE DE SON MARIAGE CÉLÉBRÉ AU MILIEU DE LA NUIT,
A LA LUEUR DES FLAMBEAUX, DANS LA CHAPELLE DE FERNEY,
LE VIEUX PATRIARCHE Y ASSISTANT LUI-MÊME, APPUYÉ SUR DEUX CHEVALIERS
DE SAINT-LOUIS, ET REVÊTU DE LA SUPERBE PELISSE DE CATHERINE II.

Il est vrai que le dieu d'amour,
Fatigué du plaisir volage,
Loin de la ville et de la cour,
Dans nos champs a fait un voyage.
Je l'ai vu ce dieu séducteur,
Il courait après le bonheur;
Il ne l'a trouvé qu'au village.

— Il y a eu ce mois-ci de grands débats dans la Faculté de médecine sur la section de la symphyse. Cette opération, proposée par M. Sigault dans un mémoire lu en 1768 à l'Académie royale de chirurgie, avait été pratiquée depuis par M. le professeur Camper sur beaucoup de cadavres de femmes et sur quelques animaux vivants. Le succès de ces expériences engagea le médecin hollandais à demander au prince d'Orange la permission d'en faire l'essai sur une femme condamnée à la mort; mais le clergé batave, je ne sais par quel scrupule de conscience, ne voulut jamais y consentir. Une pauvre femme de Paris, qui jusqu'ici n'avait pu être accouchée que d'enfants morts, s'y est soumise volontairement; et cette opération, dirigée par M. Sigault, assisté par M. Alphonse Le Roy, a fixé trop longtemps l'attention du public pour ne pas nous faire désirer d'en rendre compte. Un

jeune élève d'Esculape a bien voulu nous communiquer la note suivante :

« Le 1er octobre, on a coupé la symphyse des os pubis à la femme Souchot, rachitique, qui jusqu'ici n'avait pu être accouchée que d'enfants morts quoique entiers. Immédiatement après la section faite, cette femme a accouché d'un enfant vivant, qu'elle a nourri pendant quelque temps. Les cartilages de la symphyse se sont réunis au bout de trois semaines, et il ne reste d'autre incommodité qu'un écoulement involontaire des urines, le canal de l'urètre ayant été incisé par le bistouri dont on s'est servi pour faire la section. Malgré toutes les clameurs qui s'étaient d'abord élevées contre cette opération, la Faculté de médecine de Paris vient de lui donner enfin l'approbation la plus authentique et les éloges les plus pompeux ; elle a même arrêté qu'il serait frappé une médaille sur l'exergue de laquelle on lirait la date de la découverte de M. Sigault et celle de l'opération ; qu'il serait remis à M. Sigault cent de ces médailles et cinquante à M. Le Roy, pour avoir coopéré au succès de son confrère ; qu'enfin la Faculté ferait une pension de trois cent soixante livres à la femme Souchot, jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement de lui en faire une, etc. »

Avant de partager cet enthousiasme, peut-être serait-il intéressant de savoir s'il est bien avéré qu'il était *impossible* d'accoucher la femme Souchot d'un enfant vivant sans avoir recours ou à l'opération césarienne, ou à la section de la symphyse, puisqu'il n'est pas besoin de dire que cette expérience ne mérite des récompenses aussi flatteuses qu'autant que l'accouchement aurait été *impossible* à terminer par des moyens plus aisés, plus simples, et qui eussent conservé également la vie à la mère et à l'enfant. Or rien n'est plus difficile à établir que cette impossibilité, puisque ce mot, dans tout ce qui tient aux arts et à l'industrie, ne peut jamais avoir qu'une signification relative. On voit assez souvent ce qui avait paru *impossible* jusqu'à nous devenir possible à un artiste plus ingénieux. C'est ainsi que M. Coutouly, qui a perfectionné le forceps de M. Levret, a terminé très-heureusement, à tous égards, un accouchement que les plus grands maîtres avaient jugé impossible sans donner la mort à l'enfant. Qui peut assurer que, dans ce cas-ci, les mêmes mains, le même forceps n'auraient pas rendu possible ce qui avait été jugé impossible, comme dans le cas de M. Coutouly ? Nous n'avons donc pas une certitude

complète de l'impossibilité d'accoucher la femme Souchot d'un enfant vivant par des moyens plus simples que celui de la section de la symphyse des os pubis.

Convenons pourtant qu'on doit à MM. Sigault et Le Roy beaucoup de reconnaissance pour nous avoir appris que la section de la symphyse du pubis peut se faire sans inconvénient, puisque la réunion de la symphyse se fait très-bien; et que si le canal de l'urètre a été percé, c'est la faute des circonstances du bistouri droit qu'on a employé, et non pas un vice de l'opération.

— Jugement d'une demoiselle de quatorze ans sur le Salon de 1777 avec cette épigraphe de Tacite : *Sine ira et studio quorum causas procul habeo.* Brochure in-8°[1].

— *La Prêtresse, ou Nouvelle Manière de prédire ce qui est arrivé.* A Rome, et se trouve à Paris. Brochure in-8°.

— *Les Tableaux du Louvre, où il n'y a pas le sens commun, histoire véritable* avec l'épigraphe :

Or, veillez maintenant, graves auteurs,
Mordez vos doigts, ramez comme corsaires.
Pour mériter semblables protecteurs
On peut trouver de pareils adversaires.

— *Réflexions d'un petit dessinateur qui voit peut-être les choses trop en grand; à l'occasion des peintures et sculptures exposées dans le salon du Louvre, cette année 1777.* UT PICTURA POESIS.

— *Lettres pittoresques à l'occasion des tableaux exposés au Louvre en 1777.* A Paris.

De toutes les brochures qui ont paru cette année à l'occasion des tableaux exposés au Louvre, cette dernière est la seule où l'on aperçoive quelques connaissances des principes de l'art. On ne peut reprocher à l'auteur qu'une indulgence trop générale, une application trop pénible à ménager l'amour-propre de tout le monde[2].

1. Par Le Suire.

2. Meister n'a rien dit de plus du Salon de 1777; les comptes-rendus de ceux de 1775 et de 1781 ont été rédigés par Diderot.

NOVEMBRE.

Parmi les ouvrages modernes qui honorent le plus l'éloquence de la chaire, il faut compter le discours prononcé par ordre du magistrat de Strasbourg, à l'occasion de la translation du corps de M. le maréchal de Saxe dans l'église de Saint-Thomas, le 20 août 1777, par Jean-Laurent Blessig.

Il y a dans ce discours quelques longueurs, quelques incorrections; mais ces fautes légères sont rachetées par des beautés du premier ordre : Bossuet lui-même n'eût pas désavoué, je crois, le mouvement de l'exorde. « On a profané les éloges, dit l'orateur, dans tous les siècles; on a vu le vil adulateur ramper au pied des trônes, le sophiste mercenaire prostituer un indigne encens au vice puissant, et, pour comble de bassesse, les temples mêmes, ce dernier asile de la vérité, ont retenti cent fois des louanges honteusement prodiguées. Parlez, vous qui m'écoutez, puis-je prononcer dans cette chaire l'éloge du maréchal de Saxe? Peuples qu'il a sauvés, peuples qu'il a vaincus, France qui l'as adopté, guerriers qu'il a formés à la victoire, répondez, Maurice est-il un grand homme? J'entends d'ici l'acclamation des deux rives du Rhin. Ta valeur protégea nos possessions, nous assura l'héritage de nos pères, arrêta la fureur de l'ennemi; tel est le cri de notre rivage. Tu fus notre ennemi, répond la rive opposée, mais tu respectas l'humanité, et, adoucissant pour nous les calamités de la guerre, tu nous fais chérir encore ta mémoire. Le Danube, la Meuse, la Sambre et l'Escaut, élèvent leur voix et portent le même témoignage. Tel est, messieurs, l'éloge funèbre que prononcent à l'honneur de Maurice les villes et les nations. L'Europe entière est l'écho de sa louange. Ses titres sont consignés dans les fastes de l'histoire; sa grandeur brille dans ce temple même au milieu de ces lugubres décorations, elle reluit sur le front des héros devant qui je parle aujourd'hui. Tu dors, Maurice; mais tes fils[1] nous protégeront : voilà tes titres vivants. »

On trouve dans les notes qui accompagnent ce discours plusieurs anecdotes intéressantes. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire ici la lettre dont le roi de Prusse honora notre

1. Le régiment de Schomberg.

héros après la visite qu'il en eut reçue à Potsdam, en 1749. « J'aurais désiré, mon cher maréchal, de vous faire passer le temps plus agréablement que vous ne l'avez fait. Je vous avoue que j'ai préféré les intérêts de ma curiosité et la passion de m'instruire aux attentions que j'aurais dû avoir pour votre personne et pour votre santé. Je vous fais mes excuses de vous avoir tenu si longtemps assis et de vous avoir fait veiller au delà de votre coutume. J'ignorais que cela pût vous incommoder. Je suis si bon allié de la France que, bien loin de vouloir ruiner la santé de ses héros, je voudrais leur prolonger la vie. On parlait ces jours passés d'actions de guerre, et on agitait cette question rebattue, savoir laquelle des batailles gagnées faisait le plus d'honneur au général. Les uns disaient que c'était celle d'Almanza, d'autres se déclaraient pour celle de Turin ; pour moi, je fus d'avis que c'était la victoire qu'un général à l'agonie avait remportée sur les ennemis de la France... Je passe sous silence les choses obligeantes que vous me dites. Le but de la plupart de nos actions est de mériter l'approbation des gens de bien et des grands hommes. Si j'ai gravé dans votre mémoire le souvenir de mon amitié, c'est tout ce que j'ai prétendu y mettre. Les talents égalent les particuliers aux rois, et, pour ne rien dissimuler, les avantages du mérite effacent souvent ceux de la naissance. Je ne vous souhaite que de la santé ; il n'est aucune sorte de gloire dont vous ne soyez comblé, etc. »

VERS DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS,

ENVOYÉS PAR Mme DU DEFFAND A Mme LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE, AVEC UN PANIER REMPLI D'ŒUFS DE PARFILAGE.

Recevez ce présent dont le prix est extrême :
De la veuve c'est le denier.
Heureux qui pour l'objet qu'il aime
Met tous ses œufs dans son panier !

COUPLET DE MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG,

SUR UN GROUPE
REPRÉSENTANT VOLTAIRE ET LE CHIEN FAVORI DE Mme DU DEFFAND,
A Mme DU DEFFAND.

Vous les trouvez tous deux charmants,
Nous les trouvons tous deux mordants,

Voilà la ressemblance.
L'un ne mord que ses ennemis,
Et l'autre mord tous vos amis,
Voilà la différence [1].

ÉPIGRAMME SUR M. DE LA HARPE,

PAR LE PRÉSIDENT DE ROSSET,

AUTEUR D'UN POËME SUR L'AGRICULTURE [2].

Si vous voulez faire bientôt
Une fortune immense et pourtant légitime,
Il vous faut acheter Cythare ce qu'il vaut,
Et le vendre ce qu'il s'estime.

— *L'Olympiade* de Métastase, mise en musique par le célèbre Sacchini, et parodiée par M. Framery, à qui nous sommes déjà redevables du charmant opéra de *la Colonie*, du même compositeur, avait été destinée d'abord au théâtre de l'Académie royale de musique; mais, après plusieurs répétitions essayées sur ce théâtre, messieurs les directeurs avaient jugé que la pièce ne pouvait leur convenir et y avaient renoncé. Le sieur Framery s'est cru autorisé par ce refus à proposer son ouvrage aux comédiens italiens, qui l'ont reçu avec beaucoup d'empressement et en ont donné trois ou quatre représentations avec assez de succès pour exciter toute l'indignation de l'Académie royale de musique [3]. Des ordres supérieurs ont forcé les comédiens à retirer l'opéra, et l'on est réduit à ce moment à solliciter une permission expresse du ministre pour rendre au public un spectacle dont il n'a été privé que par la mauvaise humeur de l'auguste tribunal de la rue Saint-Nicaise [4].

Il serait assez inutile de donner ici l'analyse d'un ouvrage aussi connu que *l'Olympiade* de Métastase; nous observerons seulement que la conduite de ce poëme a paru fort compliquée, fort obscure, fort peu vraisemblable; et ces défauts ont été d'autant

1. Cette curiosité n'est pas mentionnée dans l'*Iconographie voltairienne* de M. G. Desnoiresterres.

2. Voir t. X, p. 463.

3. *L'Olympiade, ou le Triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes et en vers, fut représenté pour la première fois le 2 octobre 1777.

4. Magasin de l'Opéra. (MEISTER.)

plus sensibles que le traducteur, pour vouloir adapter l'ouvrage aux convenances de notre théâtre, en a resserré infiniment la marche, en a retranché beaucoup d'incidents, beaucoup de détails nécessaires à la vérité de l'action, et qu'au style enchanteur de l'original il a substitué le sien. A cela il faut ajouter encore que les personnages héroïques de ce drame ont été représentés par des acteurs peu faits au ton et au costume de leur rôle, les Colas et les Mathurin ayant peu de rapport avec les héros qui combattaient aux jeux Olympiques. Cependant et les défauts du poëme et les disparates de l'exécution n'ont pas empêché que les beautés musicales dont cet ouvrage est rempli n'aient été senties vivement par la meilleure partie des spectateurs. On a surtout applaudi avec transport tous les airs chantés par Mme Trial et par Mlle Colombe. Gardons-nous donc de désespérer de la possibilité d'entendre quelque jour de la bonne musique en France.

— Les comédiens italiens ont donné, ce lundi 24, la première représentation de *Félix, ou l'Enfant trouvé*, comédie en trois actes, en prose et en vers, paroles de M. Sedaine, musique de M. Monsigny. Cette pièce avait été représentée le 10, devant Leurs Majestés, à Fontainebleau, et n'y avait eu qu'un succès très-médiocre; elle n'a guère mieux réussi sur le théâtre de Paris, mais il s'en faut bien qu'elle soit tombée aussi décidément que les pièces de M. Sedaine ont coutume de tomber le premier jour, et cette espèce de fortune prématurée a paru de mauvais augure à tous ses amis.

Le sujet de *Félix* est tiré d'une historiette fort connue, et a déjà été traité sur ce même théâtre par M. Davesne, dans une pièce intitulée *Perrin et Lucette*[1]. C'est un laboureur qui a trouvé une somme d'argent considérable, qui en a acheté une ferme qu'il a mise en valeur, et qui, reconnaissant après vingt-sept ans le vrai propriétaire de ce bien, le lui restitue en entier.

Quelque médiocre qu'ait été le succès de cet ouvrage, on ne peut s'empêcher d'y retrouver le talent de M. Sedaine, des situations heureusement hasardées, des effets et des mœurs d'une originalité piquante, et des détails d'une grande vérité. Ce qui paraît avoir nui le plus généralement à l'impression de ce drame, c'est le rôle odieux et des trois frères et du baron, qui ne cessent

1. Voir tome X, p. 450.

d'occuper la scène, et qui ne semblent l'occuper que pour avilir l'état dont ils portent le caractère. On voit bien que l'objet de ce plan est d'une morale excellente; le poëte a voulu montrer le danger qu'il y avait à donner à ses enfants un état au-dessus de leur naissance; il a voulu développer les avantages de l'éducation de la campagne sur celle des villes; que sais-je? Mais n'a-t-il pas oublié que le premier mérite d'un drame est d'intéresser et non pas d'instruire? C'est à MM. Du Rozoy et compagnie qu'il faut laisser la gloire d'établir à l'Opéra-Comique une école de patriotisme et de législation. Le génie de M. Sedaine ne doit pas prétendre au même laurier.

Nous n'insisterons point sur les disparates du caractère de ce bonhomme, qui a le courage de dépouiller ses enfants d'un bien sur lequel il leur avait, pour ainsi dire, permis de compter, qui a ce courage lorsque son devoir l'exige, et qui sacrifie sans nécessité le bonheur d'une fille chérie au caprice et à la vanité de ses trois garnements de fils. Nous observerons seulement que le caractère du baron est d'une bassesse révoltante d'un bout à l'autre, et que sa dernière entreprise, qui ne sert qu'à troubler l'impression du dénoûment, est d'une atrocité parfaitement gratuite.

La musique de ce drame est peut-être la musique la mieux écrite que M. Monsigny ait jamais faite, mais elle est peu variée. On retrouve dans presque toutes les ariettes le même motif, toutes du moins se ressemblent. A l'exception du trio de la petite servante et du *quintette* qui termine le premier acte, on n'entend jamais d'autre chant que celui de la plainte ou des regrets, etc. Le petit nombre d'airs susceptibles d'une autre expression n'ont que le mérite d'un style assez pur, mais dépourvu d'idées et de couleur. Mme Dugazon a joué le rôle de la petite servante avec infiniment d'esprit et dans la plus grande vérité de costume.

— *Monument élevé à la gloire de Pierre le Grand, ou Relation des travaux et des moyens mécaniques qui ont été employés pour transporter à Pétersbourg un rocher de granit de trois millions pesant, destiné à servir de base à la statue équestre de cet empereur; avec un Examen physique et chimique du même rocher*, par le comte Marin Carburi de Céphalonie, ci-devant lieutenant-colonel de S. M. l'impératrice de toutes les Russies, lieutenant de police et censeur, ayant la direction du corps noble

des cadets de terre de Saint-Pétersbourg [1]. Un volume in-folio, grand papier, enrichi de douze planches très-bien gravées à Paris. C'est l'histoire d'une des plus belles entreprises qu'on ait exécutées en mécanique, et le succès d'un travail si difficile mérite d'être compté au nombre des prodiges que fait éclore sans cesse le génie tout-puissant de Catherine II.

— *Milord d'Amby*, *histoire anglaise*, par Mme Beccary, auteur des *Lettres de Lucie d'Olbery*, deux volumes in-12. Ce nouveau roman est une miniature dont le sujet paraît emprunté aux grands tableaux de Richardson. Des caractères faiblement dessinés, mais assez bien soutenus; des événements préparés sans art; une conduite forcée, romanesque, mais quelquefois intéressante; des situations pathétiques heureusement développées; un style en général assez facile, assez naturel.

— *Entretiens sur l'état de la musique grecque vers le milieu du* IVe *siècle avant l'ère vulgaire.* Brochure [2]. L'auteur anonyme fait la plus grande dépense d'esprit et d'érudition pour prouver que nos disputes actuelles sur la musique ressemblent fort à celles des Grecs. Le premier de ces entretiens roule sur la partie technique de la musique, le second sur la partie morale.

« Pourquoi la musique n'opère-t-elle plus les mêmes prodiges qu'autrefois? C'est qu'elle était autrefois plus grossière. Simple dans son origine, plus riche et plus variée dans la suite, elle anima successivement les vers d'Hésiode, d'Homère, d'Archiloque et de Terpandre, de Simonide, de Pindare. Inséparable de la poésie, elle en empruntait les charmes, ou plutôt elle lui prêtait les siens, car toute son ambition était d'embellir sa compagne. Il n'y a qu'une expression pour rendre dans toute sa force un image ou un sentiment. Une musique si sévère n'était guère propre à exciter les passions!... — Vous pensez donc, reprit Philotime en souriant, que les passions desGrecs n'étaient pas assez actives? La nation était fière et sensible; en lui donnant de trop fortes émotions, on risquait de pousser trop loin

1. Carburi dit dans sa préface qu'il avait servi en Russie sous le nom de chevalier de Lascary. Le volume est orné de 12 planches techniques gravées par R. d'Elvaux. La première et la cinquième portent aussi la signature de Van Blarembergh : sur l'une, il a représenté un tambour et deux forgerons; sur l'autre, un second tambour et des matelots tirant avec des câbles une pièce de bois.

2. Par l'abbé J.-J. Barthélemy.

ses vices et ses vertus. Ce fut aussi une vue profonde dans ses législateurs d'avoir fait servir la musique à modérer son ardeur dans le sein des plaisirs ou sur le chemin de la victoire. Pourquoi dès les siècles les plus reculés admit-on dans les repas l'usage de chanter les dieux et les héros, si ce n'est pour prévenir les excès du vin? »

— *La Science du bonhomme Richard, ou Moyen facile de payer les impôts. Traduit de l'anglais. A Philadelphie, et se trouve à Paris, chez Ruault.* Brochure. La science du bonhomme Richard porte tout entière sur ce grand principe que les taxes dont les peuples se plaignent ne sont pas à beaucoup près les plus onéreuses, que notre paresse nous prend deux fois autant que le gouvernement, notre orgueil trois fois, et notre inconsidération quatre fois autant encore. Cette morale est développée dans une suite d'apophthegmes pleins de raison, d'énergie et de clarté; il n'y a que la répétition éternelle de la phrase : *comme dit le bonhomme Richard,* qui rende la lecture de ce petit catéchisme patriotique un peu fatigante. Nous ne connaissons d'ailleurs point de livre qui soit plus digne d'être mis entre les mains de tout le monde. C'est à M. le docteur Franklin que nous en sommes redevables. On y a joint l'interrogatoire que cet homme célèbre subit en 1766 devant le Parlement d'Angleterre, celui de M. Penn, et la constitution de la nouvelle république de Pensylvanie.

DÉCEMBRE.

M. Dorat, dont la muse ne repose jamais, vient de publier une Épître à un homme en faveur [1]. Cet homme est feu M. Masson, marquis de Pezay, mestre-de-camp de dragons, aide-maréchal-général-des-logis de l'armée, l'auteur de *Zélis au bain,* de l'*Épître à la maîtresse que j'aurai,* des *Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises,* des *Tableaux* [2], d'une *Traduction*

1. *Épître à l'ombre d'un ami, suivie de deux odes et de quelquees idées sur Corneille,* Paris, 1777, in-8°.

2. *Les Tableaux, suivis de l'Histoire de mademoiselle de Syane et du comte de Marcy,* 1771, in-8°.

en prose de Properce et de Catulle[1]. de *la Rosière de Salency*, opéra-comique, et des *Campagnes de M. de Maillebois*, etc., etc. M. de Pezay a été enlevé à la fleur de ses ans aux plus grandes espérances[2]. Il était aimé de M. de Maurepas; et dans une circonstance où le zèle de la reconnaissance et de l'amitié l'avait emporté sur toutes les considérations qui l'auraient pu retenir, il s'était adressé directement à Louis XVI, alors dauphin : sa conduite dans cette affaire lui attira la confiance de ce jeune prince, qui depuis son avénement au trône lui conserva ses bontés, entretint une correspondance assez suivie avec lui, et fut sur le point de le nommer administrateur d'une caisse de bienfaisance sous les ordres directs de Sa Majesté, établissement dont les papiers publics ont annoncé le projet, mais qu'on fut obligé d'abandonner, au moins pour le moment, à cause des difficultés qui se présentèrent dans l'exécution. M. de Pezay avait infiniment d'esprit et de vanité, beaucoup de souplesse et de douceur dans le caractère, l'âme très-ardente et très-active. Il n'avait que le défaut de vouloir réunir sans cesse tous les extrêmes, de se répandre trop au dehors, et de se piquer pour ainsi dire de déployer à chaque occasion toutes les parties de son esprit et de son talent. Des efforts si multipliés ne pouvaient que se nuire mutuellement; cette habitude d'ailleurs prêtait à ses moindres discours un air de prétention dont il ne se doutait pas lui-même, mais que la société ne pardonne guère; et le mérite le plus réel se faisait méconnaître ainsi sous l'apparence du ridicule ou de la frivolité.

1. Ce n'est point une traduction de Properce et de Catulle, mais de Catulle, Tibulle et Gallus (Paris, 1771, 2 vol. in-8°, et in-12, réimprimée en 1774) qu'a donnée le marquis de Pezay. (BRUCHOT.)

2. Masson, dit de Pezay, né en 1741, mourut le 6 décembre 1777. On a vu Grimm rendre compte de la plupart de ses faibles productions. Son talent n'était pas de nature à lui ouvrir le chemin de la fortune et des honneurs : son savoir-faire et les agréments de sa sœur Mme de Cassini, dit Besenval dans ses *Mémoires* (t. I, p. 157, édit. Baudoin), y suppléèrent. Chacun connaît l'épigramme de Rulhière à laquelle donnèrent lieu les prétentions poétiques et nobiliaires de Masson, dit marquis de Pezay

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure,
C'est en dépit de la nature,
Il s'est fait poète et marquis.

Besenval, et La Harpe dans sa *Correspondance littéraire*, traitent assez mal Pezay, que d'autres contemporains donnent pour un jeune homme assez vain, mais non sans quelques qualités. (T.)

— *Mustapha et Zéangir*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. de Chamfort, qui avait eu le plus grand succès l'année dernière sur le théâtre de Fontainebleau [1], a reparu cette année-ci sur le même théâtre avec moins d'éclat. Représentée à Paris pour la première fois, le lundi 15, elle y a été reçue sans enthousiasme, mais avec une estime calme et soutenue. Le sujet de cette tragédie, tiré d'une anecdote historique connue sous le même titre, avait déjà été traité, et même avec assez de succès. Le *Mustapha* de M. Belin, auquel on soupçonna dans le temps Mme la duchesse de Bouillon d'avoir eu beaucoup de part, donné en 1705, eut vingt-six représentations consécutives [2]. M. de Chamfort a suivi presque toute la marche de l'ancienne pièce; il a employé les mêmes caractères, les mêmes incidents, les mêmes motifs de scènes, les a liés avec plus d'art, peut-être aussi quelquefois avec moins de chaleur; mais son style nous a paru en général aussi supérieur à celui de Belin que le style de Racine l'est à celui de Pradon.

On a trouvé dans la tragédie de M. Chamfort des caractères pleins de noblesse, des sentiments doux, des développements très précieux, et c'est, sans contredit, la pièce la mieux écrite qne nous ayons vue au théâtre depuis vingt ans : mais l'intérêt en est faible, parce qu'elle manque non-seulement d'action, mais de situations et de mouvement. Il n'y a que le quatrième acte qui offre deux ou trois scènes infiniment touchantes; le dénoûment est de nul effet : tout le reste n'est qu'une suite de discours plus ou moins éloquents, plus ou moins heureusement liés. Ce n'est qu'à la fin du quatrième acte que l'action commence, et c'est aussi là qu'elle s'arrête. Tout ce qui arrive au cinquième acte pouvait arriver plus tôt, et la situation des personnages n'a presque pas changé. Quoique le style de la pièce soit en général très-soutenu, très-pur, souvent même rempli de douceur et d'élégance, il a peu de couleur, peu d'énergie, et l'on aperçoit trop souvent ce qu'il en a coûté de peine à l'auteur pour écrire si bien. C'est un tort, parce qu'il est impossible que le lecteur ne partage cette peine et n'en soit fâché.

On a dit que *Mustapha* n'était qu'un vieux habit auquel on

1. Veir t. XI, p. 360.

2. Belin était secrétaire de la duchesse. Sa pièce fut représentée pour la première fois le 20 janvier 1705. (T.)

avait donné une coupe plus avantageuse, et sur lequel on avait trouvé le secret d'appliquer très-artistement des broderies choisies avec beaucoup de goût dans nos meilleurs magasins, Racine, Voltaire, etc. On peut convenir que le plan de M. de Chamfort a beaucoup de rapport avec celui de l'ancien *Mustapha*; on peut convenir aussi qu'il y a dans la nouvelle pièce un grand nombre de vers qui sont ou des imitations ou des réminiscences, peut-être involontaires; mais il faut ajouter que le quatrième acte, qui a fait tout le succès de l'ouvrage, est celui qui paraît le plus appartenir à M. de Chamfort; il faut ajouter encore qu'un style aussi correct, aussi soutenu que le sien, a un mérite très-indépendant de toutes les imitations qu'il a pu se permettre ou qui peuvent lui être échappées. En donnant à ce style les éloges qu'il nous paraît mériter, nous ne le croyons point exempt de taches. Nous ne comprenons point trop ce que veut dire :

Des fureurs de l'armée insolents *émissaires;*

nous avons plus de peine encore à démêler le véritable sens des vers suivants :

Les flots d'un peuple immense *inondent* la mosquée,
Tandis que dans le camp un *deuil séditieux*
D'un désespoir farouche épouvante *les yeux;*
Que des plus forcenés *l'emportement* funeste
Des drapeaux déchirés ensevelit le reste, etc.

On pourrait multiplier ici les citations; mais c'est un plaisir qu'il faut laisser à M. de La Harpe.

La reine n'a pas cessé de prendre le plus grand intérêt à la tragédie de M. de Chamfort. Le lendemain de la première représentation, elle eut la bonté de dire en présence de tous les ambassadeurs qu'elle avait été la veille dans l'état du Métromane jusqu'au moment où on l'avait assurée du succès de l'ouvrage. Ayant vu le même jour M. de Rulhière, ancien ami de l'auteur, Sa Majesté voulut bien le charger de lui mander combien son succès l'avait intéressée. Voici les vers où M. de Rulhière s'est acquitté d'un devoir si précieux :

A M. DE CHAMFORT.

Vos vers si doux et si bien faits
Ont peint de l'amitié les vertueux effets.

Une grâce touchante, une bonté suprême,
A, pour vous annoncer votre plus beau succès,
Daigné choisir l'amitié même.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE GENÈVE.

« Voltaire n'ira point à Paris, mais il aime fort qu'on le presse d'y aller. Il voudrait joindre à sa gloire l'éclat, mais il veut aussi prolonger sa vie, qui n'est que le sentiment continuel de sa gloire, et il comprend qu'un voyage à Paris, qui l'obligerait à des efforts au-dessus de son âge, mettrait sa santé en quelque péril. Ce n'est pas qu'il ne soit encore plein de vigueur et de force; en deux mois il a composé trois brochures : *Prix de la Justice et de l'Humanité*; *Commentaire sur Montesquieu*; *Nouvelle Lettre à Mme de Montague sur Shakespeare*. Il a fait deux tragédies : *Agathocle*, pièce froide, mais pleine, à ce qu'on dit, de sentiments nobles et dignes de la liberté républicaine que cet ouvrage fait aimer; *Irène et Alexis*, copie faible de la *Bérénice* de Racine, mais où l'on trouve encore des morceaux dignes de la main qui traça les caractères d'Alzire et d'Aménaïde. Les marquis de Villette et de Villevieille assurent que Voltaire n'a rien fait de mieux dans son bon temps. Je n'en juge pas comme eux; mais je me rappelle que Voltaire me disait une fois en parlant d'une tragédie de Mme du Bocage : *Mon ami, il faut avoir des c..... pour faire une bonne tragédie*[1]. Or, à quatre-vingt-quatre ans on n'a plus de c..... Il y a cependant de beaux vers dans cette pièce, car Voltaire en fait-il d'autres? Mais point d'unité, point d'action, point de situations. Le serment d'Irène fait, tout est dit. Alexis n'est qu'un faible Bérénice qui veut toujours épouser, et Irène un plus faible Titus qui voudrait épouser aussi, mais qui n'ose à cause du moine. Tout cela ne vous paraît-il pas un rabâchage bien fou? Cependant Voltaire est si engoué, si trompé par ce qui l'entoure, qu'il veut faire jouer cette pièce à Paris. Imaginez, mon ami, la force de cet homme : il nous lut, il nous déclama cette tragédie entière avant le souper, soupa ensuite avec nous, folâtra comme un enfant jusqu'à deux heures après minuit, et dormit ensuite sept heures, sans s'éveiller une seule fois. Aussi je lui

1. Ce mot a été également mis sur le compte du vieux Corneille consulté par Mme Deshoulières sur sa tragédie de *Genseric*. (T.)

disais qu'il n'avait jamais commencé et qu'il ne finirait jamais... »

— L'*Armide* de M. le chevalier Gluck, dont les premières représentations furent si mal accueillies, occupe encore avec assez de succès les grands jours de l'Académie royale de musique. Quoique ce soit, de tous les sujets que M. Gluck pouvait choisir, celui qui convenait le moins à son genre, on s'accorde à trouver dans cet ouvrage beaucoup de difficultés vaincues, des chœurs d'une grande beauté, quelques idées neuves, quoique peut-être déplacées, mais en général la facture la plus suivie et la plus savante qu'il ait jamais faite, au moins pour notre théâtre. Ce qui avait été le plus vivement applaudi à la première représentation est ce qu'on critique le plus aujourd'hui, la fin du premier acte. Le chœur par lequel le musicien a imaginé d'interrompre le récit d'Aronte a toujours paru d'un effet admirable; ce grand effet cependant n'est qu'un contre-sens, parce qu'il détruit absolument celui de la situation. On vient dire à Armide qu'un seul guerrier a délivré tous ses captifs. M. Gluck a détaché l'*un seul* pour en faire un chœur d'admiration superbe, et si superbe que, lorsque Armide s'écrie : *Ah! c'est Renaud!* ce qui, sans contredit, est le trait de la scène, on n'y fait plus aucune attention. Le chœur qui suit : *Poursuivons jusqu'au trépas l'ennemi qui nous offense*, termine l'acte d'une manière très-brillante; mais le commencement de ce chœur n'exprime que l'inquiétude d'une conspiration secrète, et cette expression s'accorde encore mal avec l'idée du poëte, sans compter qu'il n'est point dans la nature de passer si subitement de l'effroi au mépris, des transports de l'admiration à ceux de la vengeance.

Les représentations d'*Armide* n'ont été interrompues que les dimanches et les jeudis par les intermèdes de *Pygmalion*, du *Devin du village*, et d'une nouvelle pastorale intitulée *Myrtil et Lycoris*. Les paroles de ce petit drame sont de MM. Bocquet et Boutillier; la musique, de M. Desormery [1]. Il n'y a rien de neuf ni dans le poëme ni dans la musique; mais on y trouve quelques souvenirs heureux et une scène dont l'exécution forme un fort joli tableau. Le sujet de cette pastorale est tout entier dans ce vers si connu de Virgile :

Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.

1. Représentée pour la première fois le 2 décembre 1777.

« Elle court se cacher derrière les saules; mais, en fuyant, elle désire d'être aperçue. » On voit Lycoris sur un rocher d'où elle regarde furtivement Myrtil assis au bord d'une fontaine. Comme ce berger, elle défie l'Amour de triompher de son cœur. Il cherche à reconnaître la voix qui l'enchante. Il la suit en vain, la nymphe échappe à ses regards. Enfin, revenu au bord de la fontaine, il aperçoit dans son onde l'image de cette jeune beauté. Il vole au-devant d'elle, et Lycoris ne fuit plus que pour se laisser atteindre. La pantomime du ballet qui termine ce petit acte exprime à peu près la même action que le poëme; mais, grâces aux talents de Vestris et de Mlle Guimard, c'est une peinture qui n'a rien perdu de sa grâce et de sa fraîcheur.

— Les Comédiens italiens viennent de donner[1] une parodie d'*Armide*, intitulée *l'Opéra de province*. C'est, comme la parodie d'*Alceste*, l'ouvrage d'une société de jeunes gens pleins d'esprit et de gaieté. M. Auguste est le principal auteur de la nouvelle pièce. En voici le sujet :

Un jeune homme a été envoyé à Reims pour y prendre ses degrés en droit. Dégoûté de Barthole et de Cujas, il s'est engagé dans une troupe qui joue l'opéra d'*Armide*. Son oncle et le docteur chargé de diriger ses études viennent le chercher, comme les chevaliers danois cherchent Renaud, l'arrachent aux séductions de la principale actrice, et le rendent au barreau. Cette idée a paru assez ingénieuse; mais on a remarqué avec raison que les auteurs n'en ont pas tiré tout le parti qu'ils en auraient pu tirer s'ils y avaient mêlé moins de choses étrangères au sujet, s'ils s'étaient bornés à faire la parodie d'*Armide*, au lieu de faire une critique générale de l'Opéra, du magasin, et de toutes ses dépendances. Voici quelques couplets qui ont été fort applaudis :

Acteurs en chef, sans nul remord
Bravez les lois de Polymnie;
Le goût sans doute a toujours tort,
Puisque le goût défend qu'on crie.
Voici le mot, songez-y bien :
Crier est tout, chanter n'est rien.

LE CHŒUR.

Voici le mot, songez-y bien :
Crier est tout, chanter n'est rien.

1. Le 17 décembre 1777. Auguste était le prénom de Piis.

Sur l'air des *Bossus*.

Pour avocat, sans doute il le sera;
Oui, sur les bancs Rigaut retournera;
Fût-il muet, le barreau l'entendra.
S'il devient sourd tandis qu'il plaidera,
J'ai des écus, du moins il jugera.

— Supplément à l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*[1] et à *l'Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Édouard III*[2], par M. Gaillard, de l'Académie française; quatre volumes in-12 de plus de quatre cents pages chacun, ce qui fait plus de seize cents pages, pour nous apprendre des faits que l'on trouve partout et dans plusieurs auteurs avec moins de confusion, mais dont le résultat, répété à chaque page, est une moralité bien utile et surtout nouvelle : que la guerre est un grand fléau... Et l'histoire aussi, lorsqu'elle est si longue et si diffuse.

1778.

JANVIER.

Il y avait plus de six mois que le fauteuil de feu M. Gresset se trouvait vacant, lorsque M. l'abbé Millot en a pris possession[3]. L'histoire de l'Académie française offre peu d'exemples d'un aussi long interrègne, et les intrigues auxquelles il a donné lieu n'ont pas occupé médiocrement toutes nos puissances littéraires. Puisque ces messieurs nous permettent si rarement de parler de leurs ouvrages, il faut bien que nous parlions un peu de leur personne.

Parmi les candidats au trône académique, on a vu paraître d'abord M. de Chabanon et l'abbé Maury. M. de Chabanon avait

1. 1771, 7 vol. in-12.
2. 1774, in-12.
3. Gresset était mort le 16 juin 1777; l'abbé Millot ne prit séance que le 19 janvier 1778. (T.)

pour lui un caractère très-estimable, le vœu de toutes les sociétés où il vit, le suffrage de quelques académiciens des inscriptions, quelques traductions assez ignorées, deux ou trois ouvrages dramatiques dont la chute affligea beaucoup dans le temps tous ses amis. A ces titres il joignait encore l'appui de M. de Chamfort, qui avait déclaré hautement qu'il n'oserait jamais faire valoir ses droits avant qu'on eût daigné reconnaître ceux de son ami et de son bienfaiteur. Ce qui mettait le comble à des prétentions, comme vous voyez, si bien établies, c'est l'extrême passion dont l'auteur d'*Éponine* brûle depuis longtemps pour l'Académie. Il menaçait de mourir de désespoir si elle ne cédait pas enfin à l'ardeur de ses poursuites, et il était impossible de l'entendre parler sur cet objet de son culte sans en être profondément touché. Les femmes surtout ne manquaient pas de dire comme Mlle Gaussin, dans une circonstance à la vérité plus naturelle : *Peut-on refuser une chose qui fait tant de plaisir, lorsqu'elle coûte si peu*[1]?

M. l'abbé Maury, connu par un fort beau *Panégyrique de saint Louis*, par un Éloge honoré de l'*accessit*[2] et par quelques *Discours* assez bien écrits *sur l'éloquence de la chaire*, n'avait pas lui-même dans ces titres autant de confiance que dans l'amitié de quelques chefs de l'Académie. Pour donner à une recommandation déjà si puissante par elle-même un nouveau degré de force et d'activité, son zèle crut devoir se charger de l'office de médiateur entre les Gluckistes et les Piccinistes ; soit qu'il eût l'espérance de réunir ainsi les deux partis en sa faveur, soit qu'il eût seulement des projets de s'attacher par ce moyen celui des deux partis qu'il aurait vu le plus disposé à le soutenir. Il est certain que ce petit manége a tourné contre lui. On a fini par s'apercevoir qu'il ne travaillait que pour son propre compte. C'est avant cette fâcheuse découverte qu'on avait invité M. Lemierre à se mettre sur les rangs, peut-être sans autre but que celui d'ôter à M. de Chabanon les voix de ceux qui auraient pu le préférer à l'abbé des philosophes.

Les droits de M. Lemierre sont à découvert. Plusieurs prix académiques, sept tragédies dont trois sont restées au théâtre ;

1. Ce mot a été rapporté par Grimm dans une forme à la fois plus simple et plus piquante; voir tome VII, p. 344.

2. Son *Éloge de Fénelon*.

un poëme sur *la Peinture*, où l'on trouve des détails d'une beauté rare; un grand nombre de pièces fugitives, en général trop peu soignées, mais d'une touche souvent très-poétique et très-originale; des mœurs et la réputation du plus honnête homme du monde. A ces titres qu'on ne saurait lui disputer, on oppose quelques ridicules personnels, des fautes de goût, des négligences, des vers durs, et sur toute chose une barbe mal faite, une figure ignoble et bizarre, un front presque chauve, et deux ou trois cheveux de face toujours fort mal peignés, extérieur qui ne convient guère, dit-on, à la majesté du trône académique.

Le bon, l'honnête M. Lemierre ne connut jamais qu'une seule façon de triompher des cabales et de captiver les suffrages en sa faveur, c'est de dire de lui-même tout le bien qu'il en pense, et de le dire avec toute la verve et toute la chaleur dont il est capable. Sa simplicité sur ce point est peut-être sans exemple. « Moi, je n'ai pas de prôneurs, il faut que je fasse mes affaires tout seul... J'ose le dire, tout le monde le sait, le plus beau vers du siècle est de moi :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Voyez si ce n'est pas du Corneille tout pur... Voici un morceau qu'on doit trouver ou détestable ou sublime; mais je crois qu'il n'est pas mal. Ils me reprochent des vers durs; eh! pensent-ils que je veuille faire des vers comme Racine? Tous ces gens qu'on me préfère, ont-ils eu le courage d'affronter comme moi la grosse artillerie du parterre? Que MM. les Quarante me refusent ou m'agréent, le public du moins me nomme... Et voici un poëme, disait-il l'autre jour à l'abbé Delille, en parlant de ses *Fastes*, morbleu! voici un poëme qui doit me pousser par le cul à l'Académie. — Eh! mon ami, c'est donc un b..... de poëme? — Vous verrez! »

Cet étrange langage est trop fou pour qu'on ne nous pardonne pas d'avoir osé le conserver dans toute sa franchise et dans toute sa naïveté. On peut rire de l'amour-propre de M. Lemierre, mais il est impossible d'en être sérieusement blessé. Avec la plus haute opinion de son talent, il n'exige aucun égard, aucune préférence personnelle. C'est l'homme du monde le plus

simple, le plus doux, le plus facile à vivre. Son génie et sa personne sont à ses propres yeux deux êtres à part ; s'il parle du premier comme d'un tiers digne de toute son admiration, l'autre n'est pour lui-même qu'un personnage fort ordinaire qui ne prétend rien, qui ne doit rien prétendre, qui s'accommode de tout et qui se néglige même souvent plus qu'il ne devrait. Ainsi, lorsque dans une de ses pièces fugitives il dit à une jeune fille : *Quand je te verrai monter au trône des Amours, je serai près d'en descendre*, ce n'est point du tout par fatuité qu'il se place ainsi lui-même sur le trône des Amours, c'est orgueil poétique, et ce ne fut jamais que cela.

Après ce portrait fidèle, quelque légitimes que fussent les prétentions de M. Lemierre, on ne sera point étonné sans doute si M. de Chabanon, voyant l'abbé Maury forcé de se retirer, conçut les plus grandes espérances de réussir aux dépens d'un rival qui, tout bien compté, n'avait pour lui que le mérite de ses travaux et le ridicule de son amour-propre. Tout le monde croyait son succès assuré, et M. Lemierre disait lui-même : « Ah! M. de Chabanon l'emportera ; il joue du violon » (c'est un des coryphées du Concert des Amateurs), « et moi, je ne joue que de la lyre. »

Ce ne fut que très-peu de temps avant le jour fixé pour la nouvelle élection que cette grande affaire changea tout à coup de face. M. d'Alembert, qui ne voyait ni dans M. de Chabanon ni dans M. Lemierre un sujet de son choix, ne voulant point paraître céder à l'importunité de la voix publique, encore moins aux cabales d'aucun parti, d'aucune société particulière, imagina très-adroitement d'écarter de la lice M. de Chabanon, en faisant valoir contre lui le titre même qui semblait devoir lui assurer le plus de suffrages, celui d'académicien des inscriptions. Il fit observer que l'Académie des inscriptions avait déjà disposé si souvent en faveur de ses membres du choix de l'Académie française que, si on y laissait augmenter encore le nombre de ses clients, on risquait de la voir bientôt maîtresse absolue de toutes les élections. Une vue si profondément politique frappa tous les esprits. M. de Chabanon se crut lui-même obligé de s'y soumettre, sans autre ressource que l'espoir d'enterrer bientôt quelque ancien confrère de l'une et de l'autre Académie. Au milieu de ces agitations, on se souvint de M. l'abbé Millot, qui s'était

déjà présenté il y a deux ans, mais qui n'avait fait alors que de très-bons catéchismes d'histoire, et qui avait mérité depuis une protection plus distinguée et plus puissante par ses Mémoires sur la maison de Noailles. Personne, dans les circonstances actuelles, ne parut plus propre que lui à l'emporter sur le pauvre Lemierre. En effet il l'emporta, et avec une grande pluralité de suffrages. Dans le nombre des billets qui le nommèrent, il y en eut pourtant un qui dut paraître au moins assez équivoque. « Je donne, disait le billet, ma voix à M. l'abbé Millot, mais à condition qu'il écrira mieux. » Cet homme scrupuleux pouvait en conscience reprendre sa voix après avoir vu le discours du récipiendaire, car c'est un des plus mauvais discours de réception que nous ayons entendus depuis longtemps, le plus plat extrait de tous les lieux communs qui furent jamais débités en pareille occasion ; aussi fut-il écouté dans le plus mortel silence, et ce n'est qu'à la dernière phrase que le public, toujours assez juste, applaudit poliment l'orateur pour le remercier de ne pas abuser plus longtemps de sa patience.

On fut dédommagé de cet ennui par la réponse de M. d'Alembert, chargé de la fonction de directeur à cause de l'absence de M. de Buffon. Un de ses premiers soins fut de faire applaudir le nouveau confrère, qui l'avait été si mal tant qu'il avait parlé lui-même. « Pour justifier notre choix, il suffira de répéter avec confiance le jugement unanime que tous vos lecteurs ont porté de vos excellents abrégés historiques... Aussi fidèle aux convenances que jaloux de ménager à la vérité tous ses avantages, vous avez eu l'art et le bonheur de garder toujours, en la disant, cette juste mesure si nécessaire pour lui ôter ce qu'elle peut avoir de choquant, en lui laissant tout ce qu'elle a d'utile, etc. »

Tout le discours de M. d'Alembert fut écouté avec le plus grand intérêt. Ce n'est qu'au moment où il rappela que M. Gresset ne vint frapper à la porte du temple des Muses que sa comédie du *Méchant* à la main, mais qu'aussi cette porte lui fut ouverte sans délai, sans qu'*aucune femme* eût besoin de parler pour lui ; ce n'est qu'à ce dernier mot qu'on entendit comme un léger murmure : *O mânes de Mlle de Lespinasse !*

M. Marmontel récita ensuite un *Discours en vers sur l'histoire*, qui reçut les plus grands applaudissements, et dont nous aurons

l'honneur de vous envoyer l'extrait[1]. La séance fut terminée, comme de coutume, par M. d'Alembert, qui nous lut un *Éloge de Fléchier*, plein d'anecdotes et d'observations intéressantes. On y admire surtout un parallèle de Fléchier et de Bourdaloue mis en comparaison avec Corneille et Racine, idée un peu usée, mais que le Fontenelle de nos jours a su rajeunir avec une grâce et une finesse de goût qui n'appartient qu'à lui.

— Une des actions les plus dignes d'être consacrées dans les fastes de l'humanité est celle du pilote Boussard.

« Le 31 août dernier, à neuf heures du soir, un navire venant de La Rochelle, monté de huit hommes d'équipage et de deux passagers, approcha de la tête des jetées de Dieppe. Le vent était si impétueux qu'un pilote-côtier essaya en vain quatre fois de sortir pour diriger son entrée dans le port. Boussard, s'apercevant que le pilote du navire faisait une fausse manœuvre qui le mettait en danger, chercha à le guider avec le porte-voix et par des signaux ; mais l'obscurité, le sifflement des vents, le bruit des vagues, et la grande agitation de la mer, empêchèrent le capitaine de voir et d'entendre, et bientôt le navire fut jeté sur le galet, et échoua à trente toises au-dessus de la jetée.

« Aux cris des malheureux qui allaient périr, Boussard, malgré toutes les représentations et l'impossibilité apparente du succès, résolut d'aller à leur secours, et fit emmener sa femme et ses enfants qui voulaient le retenir. Il se fit ceindre aussitôt d'une corde, dont l'autre bout fut attaché sur la jetée, et se précipita au milieu des flots agités pour porter jusqu'au navire un cordage avec lequel on pût amener l'équipage à terre. Il approchait du navire, lorsqu'une vague l'entraîna et le rejeta sur le rivage. Il fut ainsi vingt fois repoussé par les flots et roulé violemment sur le galet, couvert des débris du navire que la fureur de la mer mettait en pièces. Son ardeur ne se ralentit point. Une vague l'entraîna sous le navire : on le croyait mort, lorsqu'il reparut, tenant dans ses bras un matelot qui avait été précipité du bâtiment, et qu'il rapporta à terre sans mouvement et presque sans vie. Enfin, après une infinité de

1. C'est celui qu'il avait lu en partie à la séance du 17 mai 1777, à laquelle avait assisté Joseph II; voir t. XI, p. 473.

tentatives et des efforts incroyables, il parvint à jeter un cordage dans le vaisseau ; ceux de l'équipage qui eurent la force de profiter de ce secours s'y attachèrent et furent tirés sur le rivage.

« Boussard croyait avoir sauvé tous les hommes. Accablé de fatigue, le corps meurtri et rompu par les secousses qu'il avait éprouvées, il gagna avec peine la cabane où le pavillon est déposé; là il succomba et tomba en défaillance. On venait de lui donner quelques secours; il avait rejeté l'eau de la mer et il reprenait ses esprits, lorsqu'on annonça qu'on entendait encore des gémissements sur le navire. Dans ce moment Boussard, rappelant ses forces, s'échappe des bras de ceux qui s'empressaient à le secourir; il court à la mer, s'y précipite de nouveau, et il est assez heureux pour sauver encore un des passagers, qui s'était lié au bâtiment et que sa faiblesse avait empêché de profiter du secours fourni à ses compagnons. Des dix hommes qui étaient dans le navire, il n'en a péri que deux, dont les corps ont été trouvés le lendemain[1]. »

Voici la lettre que M. Necker a écrite de sa main au pilote, après avoir pris les ordres de Sa Majesté :

« Brave homme, Je n'ai su qu'avant-hier, par M. l'intendant, l'action courageuse que vous aviez faite le 31 août; et hier j'en ai rendu compte au roi, qui m'a ordonné de vous témoigner sa satisfaction, et de vous annoncer de sa part une gratification de mille francs et une pension annuelle de trois cents livres. J'écris en conséquence à M. l'intendant. Continuez de secourir les autres quand vous le pourrez, et faites des vœux pour votre bon roi, qui aime les braves gens et les récompense.

NECKER,
Directeur général des Finances.

Le brave pilote a reçu cette lettre et les bienfaits dont elle était accompagnée, avec la plus vive reconnaissance, mais sans autre surprise que celle de voir que sa dernière action avait fait beaucoup plus de bruit que les autres ; car ce qu'il fit le 31 août, il l'avait déjà fait dans plusieurs occasions avec le même zèle, et sans se plaindre de n'en avoir reçu aucune récompense. Après

1. Ce récit, extrait d'une lettre de M. de Crosne, intendant de Rouen, à M. Necker, est également inséré dans les *Mémoires secrets* au 31 décembre 1777.

avoir payé ses dettes, après avoir fait habiller de neuf sa femme et ses enfants, ce qui ne leur était point encore arrivé, il demanda à M. l'intendant la permission d'aller à Paris pour remercier M. Necker, et pour voir, s'il était possible, ce jeune roi qui aime les braves gens et qui leur fait du bien. Il est arrivé ici dans l'habit de matelot qu'il avait fait faire pour le jour de ses noces. C'est un homme dont l'extérieur imposant rappelle ces anciens héros d'Homère à qui l'imagination de Bouchardon voyait vingt pieds de hauteur. Il en a près de six, la tête petite, les épaules larges et la démarche ferme, quoiqu'il ait une jambe presque estropiée d'une blessure gagnée au service du roi. Il a paru devant les ministres, devant tous les grands de la cour, avec la simplicité la plus modeste et l'assurance la plus noble. Il a reçu les éloges prodigués à son courage sans laisser échapper la moindre marque d'orgueil ou de vanité, et les présents assez considérables que lui ont faits tous nos princes, particulièrement M. le duc de Penthièvre, sans qu'il soit possible de le soupçonner d'aucun sentiment d'avidité ni même d'intérêt. Dès que l'objet de son voyage a été rempli, tous les égards, toutes les caresses dont il se voyait comblé (car c'était l'homme à la mode), toutes les largesses auxquelles il pouvait encore s'attendre, n'ont pu le retenir : il a témoigné la plus grande impatience de retourner au sein de sa famille reprendre sa vie accoutumée. Quelqu'un lui ayant demandé ce qui pouvait lui avoir inspiré une intrépidité si rare, il a répondu ces paroles remarquables : « C'est l'humanité et la mort de mon père. Il a été noyé ; je n'étais pas là pour le sauver ; aussi j'ai juré depuis de courir au secours de tous ceux que je verrais tomber à la mer... » Offrit-on jamais à la piété filiale un plus pur, un plus sublime hommage !

Le roi, à qui l'étiquette de la cour n'a pas permis de le présenter, l'a regardé avec beaucoup d'intérêt en passant par la galerie où on l'avait averti de se placer, et en disant : *Ah! voilà le brave homme!* Sa Majesté a confirmé le nom qui lui avait été donné par son ministre.

La lettre de M. Necker au pilote a fait faire à M. Sedaine l'impromptu que voici. On convient que la pensée est plus heureuse que la rime.

Cette lettre au pilote est-elle de Necker? Oui.
C'est un point qu'on ne peut débattre.

Qui gouverne comme Sully
Doit écrire comme Henri Quatre.

— M. Marmontel nous a donné depuis quelques jours un discours en vers sur l'espérance de se survivre [1]. On y trouve des morceaux pleins de chaleur et d'éloquence; on y remarque surtout, ces vers qui rappellent un des plus odieux jugements de l'Inquisition :

Hélas! puisse de même, au comble de l'outrage,
Se sentir revêtu de force et de courage
Le citoyen flétri par l'absurde fureur
D'un zèle mille fois plus affreux que l'erreur!
Accusé sans témoin, condamné sans défense
A l'avilissement d'une imbécile enfance,
Pour avoir méprisé d'infâmes délateurs,
En peuplant les déserts d'heureux cultivateurs,
Qu'il regarde ces monts où fleurit l'industrie,
Et, fier de ses bienfaits, qu'il plaigne sa patrie [2].
Le temps la changera comme il a tout changé.
De ses vils oppresseurs Galilée est vengé.

1. C'est le *Discours en vers sur l'histoire,* dont il vient d'être parlé.

2. L'infortuné M. d'Olavidès, assistant de Séville, condamné par le tribunal de l'Inquisition pour avoir fait défricher, par une colonie d'hérétiques, les landes de la Sierra-Morena, qui sépare la Castille de l'Andalousie. Ce citoyen vertueux a été déclaré hérétique et apostat, incapable de posséder jamais aucun office, banni à perpétuité à vingt lieues de la cour, des maisons royales, de toutes les grandes villes, même au Pérou, sa patrie. Il ne pourra plus monter à cheval ni en voiture; il ne pourra plus s'habiller que d'étoffes grossières, et couleur de paille, pour représenter le *San Benito;* et pendant huit ans il sera renfermé dans un couvent, sous l'inspection de deux moines qui ne le quitteront jamais, qui lui enseigneront pendant les quatre premières années son catéchisme, et qui auront soin de le faire jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau, et de lui faire dire tous les jours son chapelet avec sept *Ave, Maria,* et un *Credo.* En lisant ce jugement, qui semble réunir toutes les recherches de la cruauté la plus noire et la plus imbécile, ne se croirait-on pas transporté dans les siècles de la plus affreuse barbarie? Et c'est près de nous, aux yeux de l'univers, que le despotisme des prêtres ose renouveler ces scènes de scandale et d'horreur! Quoi! tous les souverains de l'Europe se seront réunis pour détruire un ordre religieux à qui l'on ne doit reprocher peut-être qu'une politique trop ambitieuse, et à qui l'on ne saurait refuser la gloire d'avoir contribué au progrès de nos connaissances, et d'avoir mérité quelquefois du genre humain par d'utiles entreprises; quoi! toutes les cours de l'Europe n'auront pas dédaigné de conspirer la perte des jésuites, et on laisse subsister des moines qui, sans avoir jamais rien fait pour le bonheur des hommes, ont élevé une puissance dont la tyrannie est sans mesure et sans frein, qui s'élève ouvertement au-dessus de toute autorité légitime, dont le principe et les effets sont également atroces, dont aucune religion ne nous offre l'exemple, et qui sera dans tous les âges l'opprobre du christianisme et l'horreur de l'humanité! Ah! s'il y eut jamais une ligue honorable et juste, s'il y eut jamais une croisade digne d'inté-

LA FEMME ET LE PHILOSOPHE.

DIALOGUE

Sur l'air : *L'avez-vous vu, mon bien-aimé?*

PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

LE PHILOSOPHE.

Pour la raison c'est un poison
Que d'avoir l'âme tendre.

LA FEMME.

De ce poison n'a pas raison
Qui cherche à se défendre.

LE PHILOSOPHE.

Douce raison, triste poison!

LA FEMME.

Charmant poison, triste raison!

LE PHILOSOPHE.

Point de poison, à la raison
Il faut bien qu'on se rende.

LA FEMME.

Point de raison, c'est du poison,
Monsieur, qu'on vous demande.

A L'ÉTRE LE PLUS AIMABLE ET LE PLUS PERFIDE.

PAR UNE MAIN MOURANTE.

Qui ne connut jamais l'amour et son ivresse,
Les charmes du plaisir, les traits de la douleur,
L'espoir séduisant du bonheur,
Les sentiments jaloux, enfants de la tendresse;
Qui veut jouir, pleurer, sourire, aimer, souffrir;
Qui veut tout éprouver, tout sentir, tout connaître,
Qu'il rencontre l'objet que le sort a fait naître
Pour embellir ma vie et pour me la ravir.

resser les souverains du monde, ce serait sans doute celle qui aurait pour but l'anéantissement d'une puissance si funeste, si absurde et si barbare. (MEISTER.) — Voir, dans les *OEuvres complètes* de Diderot, tome VI, p. 467, un article sur Paul Olavidès.

ÉPIGRAMME DE M. MARCHAND, AVOCAT.

Villette, pour son mariage,
Revient à de plus chastes feux.
Voltaire, qui forma ces nœuds,
Lui garantit un pucelage.
Mais l'époux en réclame deux :
Selon lui, tout sert en ménage.

— *Almanach des Muses, ou Choix de poésies fugitives de 1777.* Ce n'est pas toujours un recueil de beaux vers, mais c'est au moins celui des meilleures pièces fugitives qui ont paru dans l'année.

On trouvera dans ce volume-ci une pièce de M. François de Neufchâteau, sur *les Dégoûts de la littérature*, plus digne de sa première réputation que tout ce qu'il a jamais fait; et quelques morceaux d'un jeune auteur qui paraît pour la première fois dans la lice poétique, M. de Fontanes; ces premiers essais annoncent le talent le plus distingué pour la poésie en général, et particulièrement pour le genre didactique et pour le genre descriptif.

— L'Académie royale de musique vient de faire une acquisition précieuse dans Mlle Théodore [1]. Cette jeune élève du sieur Lany annonce dans son début le talent le plus distingué pour un genre de danse presque oublié aujourd'hui; elle paraît réunir dans un degré très-éminent la précision, la noblesse et la légèreté.

— *Hymne au soleil*, par M. l'abbé de Reyrac, censeur royal, associé correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, des Académies de Toulouse, de Bordeaux, de Caen, etc. A Paris. Un volume in-12.

Cet hymne nous avait été annoncé d'abord comme traduit du grec, et, quelque usée que puisse être cette petite ruse innocente, elle ne laisse pas de séduire encore plus ou moins nos prétendus amateurs de l'antiquité : peut-être n'est-ce que pour l'amour du grec que nous avons pardonné à M. l'abbé de Reyrac d'avoir fait un hymne en quatre chants, et quatre chants de prose.

1. Suzanne-Théodore Taillandet, dite *Théodore*. Voir dans *l'Intermédiaire* de 1879, col. 568 et suivantes, une longue et très-intéressante note, signée *Un liseur*, sur cette danseuse, ses débuts, son mariage avec Dauberval, etc.

J'ose présumer cependant que les Athéniens, du moins ceux du siècle de Sophocle et d'Euripide, auraient trouvé cet hymne en quatre chants un peu long, et les chants un peu monotones. On ne saurait refuser à l'auteur quelque talent pour le style poétique, du rhythme, de l'harmonie, une assez grande abondance d'expressions, un goût simple et pur ; mais tout ce mérite-là peut-il couvrir le défaut d'invention, peut-il suppléer à la variété des mouvements, au contraste des images, peut-il donner de l'intérêt à une suite de descriptions qui s'enchaînent sans motif, dont le coloris est toujours le même, et dont la pompe des épithètes fait presque tout le mérite? Voici le morceau qui termine ce poëme, c'est sans contredit le plus intéressant de l'ouvrage; on y trouve l'élan d'une âme sensible et d'une imagination vraiment poétique. Il fallait arriver à ce but plus tôt, et nous aurions pu croire au grec de M. l'abbé de Reyrac.

« Printemps de la vie, jeunesse riante, quand les fleurs dont tu embellis maintenant mon front se seront flétries, quand le feu du sentiment et du génie qui embrase mon âme se sera éteint sous les glaces de l'âge, ô vieillesse inexorable! quand ta main aura sillonné mon visage et courbé sous ses coups mon corps appesanti ; beaux arbres que j'ai plantés, que mes yeux ont vus croître, quand je viendrai en m'attendrissant vous demander d'une voix presque éteinte un de vos rameaux pour soutenir mes bras défaillants et ma marche chancelante ; alors, abandonné du monde entier, triste rebut de l'humanité, toute ma ressource, hélas ! tout mon bonheur sera de fixer sur toi mes regards, sur toi, ô soleil ! ô tendre consolateur des vieillards, leur plus doux spectacle et leur dernier ami !

« Je viendrai tous les matins d'un pas tremblant, en louant les dieux, m'asseoir devant toi et te présenter mes cheveux blancs ; je viendrai ranimer à l'éclat de tes feux bienfaisants les faibles étincelles de ma vie et les sources glacées de mon sang; et lorsqu'enfin au déclin du jour, tombant sous la faux du trépas, je sentirai le dernier souffle de ma vie errer sur ma couche mourante et se détacher de mes lèvres décolorées, mes bras s'étendront encore vers toi, et je demanderai aux dieux de ne rendre le dernier soupir que quand ton dernier rayon disparaîtra des bords de l'horizon. »

L'Hymne au soleil est suivi de quelques *Poésies fugitives*,

dont l'extrême médiocrité prouve assez que M. l'abbé de Reyrac est moins poëte encore en vers qu'en prose.

— *Les Fastes de la nation française, contenant l'histoire politique de son établissement dans les Gaules et son droit public depuis la fondation de la monarchie, dont les lois et la police ont été pendant plusieurs siècles communes à une grande partie de l'Europe.* Huit volumes grand in-8°.

Cet ouvrage, qui a paru d'abord en Suisse, se réimprime à Paris in-4°, sous le titre d'*Histoire politique du gouvernement français, ou les Différents Ages de la monarchie française.* L'auteur a trouvé bon de se faire connaître à ses souscripteurs sous le nom de M. de Thurne, de la Société de Metz, mais son véritable nom est M. Goezman, conseiller rapporteur au parlement Maupeou, nom sur lequel les naïvetés d'une épouse trop fragile et les *Mémoires* de M. de Beaumarchais ont jeté un éclat dont il n'est pas étonnant que sa modestie se trouve embarrassée. Le nouvel historien annonce dans son prospectus qu'il se propose de satisfaire le philosophe qui cherche à découvrir l'action continue des mœurs et des lois dans leurs changements et dans leurs vicissitudes ; le pair de France qui veut connaître l'origine de ses droits et de ses prérogatives ; le prélat qui demande quelles sont les limites qui séparent toujours les deux juridictions ; le magistrat qui veut saisir ce que les lois modernes ont conservé du caractère primitif des lois nationales ; enfin tous les membres de l'État qui désirent approfondir *les principes d'un équilibre tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un citoyen.* Voilà sans doute des promesses assez séduisantes, et voici le plan de l'ouvrage. L'auteur établit six époques : la première depuis l'an 215 environ, qui est celle où Spener place la première confédération des Francs, jusqu'après la conquête des Gaules ; la seconde, depuis Clovis jusqu'à Pépin ; la troisième, depuis Pépin jusqu'à Hugues Capet ; la quatrième, depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe le Bel. La cinquième, depuis Philippe le Bel jusqu'à François Ier ; la sixième, depuis François Ier jusqu'à nos jours. On trouve dans cet ouvrage plus de recherches laborieuses que de vues profondes : c'est une compilation qui paraît assez exacte, mais dont le style est barbare ou plat.

— *L'Écu de six francs.* Brochure. C'est une mauvaise copie d'un assez mauvais original, de l'*Histoire du louis d'or*, de Pélis-

son [1]. Quelques critiques triviales, des pointes, des calembours de mauvais goût et de mauvais ton : voilà tout le mérite de ce petit chef-d'œuvre, qu'on attribue pourtant à M. de Caraccioli, l'auteur de *la Jouissance de soi-même*, de la *Vie* et des *Lettres de Ganganelli*.

FÉVRIER

Depuis plusieurs années, M. Mercier, le dramaturge, ne cesse de nous prédire la chute prochaine de la tragédie française. On sait les raisons particulières qu'il peut avoir pour y croire plus qu'un autre. On pourrait en avoir de meilleures, et, sans être dramomane, convenir que l'accomplissement de cet oracle funeste ne fut jamais plus à craindre. Tous les ressorts de notre système dramatique semblent usés ; après deux ou trois mille pièces jetées pour ainsi dire dans le même moule, comment ne le seraient-ils pas? Où trouver aujourd'hui des sujets, des situations, des mouvements, des effets nouveaux, en s'attachant surtout à suivre éternellement la même méthode, le même procédé? M. Ducis a laissé entrevoir à la vérité quelques exceptions originales, mais M. Ducis écrit d'un style barbare. L'auteur de *Warwick* n'a rien fait qui réponde encore aux espérances qu'avait données de lui ce premier essai de sa jeunesse. Le succès de *Zuma* s'est évanoui à la lecture, et *Mustapha*, la tragédie la mieux écrite qu'on nous ait donnée depuis longtemps, quoique travaillée avec un soin extrême, quoique remplie de détails fort précieux, n'a paru au théâtre qu'un ouvrage infiniment faible. Ce défaut de productions nouvelles et intéressantes a été moins sensible, sans doute, tant que des acteurs et des actrices d'un talent supérieur ont occupé la scène ; mais on a vu disparaître tour à tour les Lecouvreur, les Dufresne, les Gaussin, les Clairon, les Dumesnil ; et tous ces grands talents n'ont pas même laissé l'espoir d'être jamais remplacés. Il nous restait un seul acteur sorti de cette brillante école, seul il avait survécu à la gloire du théâtre, et seul il en soutenait encore tout l'éclat. Il n'est plus [2]. On attribue la

1. Ce petit roman en vers et en prose a été restitué de nos jours à Isarn.
2. Le Kain, qui mourut le 8 février 1778, était né le 14 avril 1728.

maladie inflammatoire qui vient de nous l'enlever aux efforts qu'il fit dans le rôle de Vendôme pour plaire à une certaine dame Benoît, dont il était éperdument amoureux, et dont l'excessive reconnaissance a bien plus contribué, dit-on, à précipiter le terme de ses jours que les rigueurs d'Adélaïde. Il est fort à craindre que les charmes de Mme Benoît n'aient fait plus de tort à la tragédie que toutes les Philippiques de M. Mercier.

Qu'il y ait eu des acteurs d'un talent supérieur à celui de Le Kain, que Baron ait eu plus de naturel, Dufresne un extérieur plus imposant, c'est ce que nous ne chercherons point à disputer; mais ce qui nous paraît assez généralement reconnu, c'est que jamais acteur n'a conçu avec plus de profondeur, avec plus de dignité, le génie de la tragédie, et surtout de la tragédie française. Jamais personne n'a su animer comme lui la scène, en saisir tous les mouvements, en préparer tous les effets, conserver à la fois au langage toute sa noblesse, aux accents de la nature toute leur vérité, au caractère sa couleur originale, aux passions toute leur fougue et toute leur énergie. Il suffisait de son talent pour embrasser, pour soutenir toute la marche, tout l'ensemble d'un ouvrage. Quand Mlle Gaussin quitta le théâtre, on craignit de ne plus revoir *Zaïre*. Le Kain, avec des débutantes d'une faiblesse extrême, a fait revivre cent fois ce chef-d'œuvre à nos yeux. L'illusion de son rôle se répandait sur tous les autres, et leur prêtait une chaleur, une vie nouvelle. On sait le peu de succès qu'eut *Britannicus* dans sa nouveauté. Il n'est presque aucune tragédie de Racine que nous ayons vue plus suivie dans ces derniers temps; et c'est au rôle de Néron, qui n'avait été regardé jusqu'alors que comme un rôle secondaire, qu'elle dut tout son effet: l'art de Le Kain y sut présenter la vive et frappante image de la jeunesse d'un tyran échappant pour la première fois aux liens de la contrainte et de l'habitude.

Si les difficultés que ce grand acteur eut à surmonter pour arriver à un degré de perfection si étonnant et si rare n'ajoutaient rien à nos plaisirs, le sentiment de reconnaissance, d'admiration, que sa mémoire inspire n'en est pas moins intéressé à en garder le souvenir. La nature lui avait refusé presque tous les avantages que semble exiger l'art du comédien. Ses traits n'avaient rien de régulier, rien de noble. Sa physionomie au premier coup d'œil paraissait grossière et commune, sa taille courte

et pesante. Sa voix était naturellement lourde et peu flexible. Un seul don de la nature avait suppléé à tous ces défauts, c'était une sensibilité forte et profonde qui faisait disparaître la laideur de ses traits sous le charme de l'expression dont elle les rendait susceptibles, qui ne laissait apercevoir que le caractère et la passion dont son âme était remplie, et lui donnait à chaque instant de nouvelles formes, un nouvel être.

L'arrangement de ses cheveux sous une apparente négligence prêtait aux contours de son front plus ou moins de jeunesse, plus ou moins de majesté, selon la convenance de ses rôles. Il avait, dans le mouvement de ses sourcils, une magie d'expression qui lui était propre et dont il tirait un parti prodigieux. L'art avec lequel il dessinait ses moindres gestes, ses moindres attitudes, leur imprimait un caractère de noblesse et de dignité qui enveloppait pour ainsi dire toute sa figure, et la perspective du théâtre en favorisait encore l'illusion. Fidèle au costume qu'il introduisit le premier sur la scène française, de concert avec Mlle Clairon, il employait dans sa manière de s'habiller tout l'art que peut mettre un peintre habile dans la disposition de ses draperies. A la faveur de cet artifice heureux il était parvenu non-seulement à cacher le désagrément de sa taille, mais encore à lui donner je ne sais quoi de théâtral et d'imposant. L'homme qu'on eût pris dans la société pour un petit bourgeois de la rue Saint-Denis, devenait, sur la scène, un roi, un sultan, et pouvait passer, dans l'esprit même de Bouchardon, pour un héros d'Homère. J'ai connu un étranger de beaucoup d'esprit qui n'avait jamais entendu parler de Le Kain, et qui, le voyant pour la première fois dans le rôle de Zamore, sortit du spectacle, très-persuadé que l'acteur qu'il venait de voir était un des plus beaux hommes qui eussent jamais paru sur la scène. Il est sans doute assez remarquable que Roscius, le plus excellent comédien de l'ancienne Rome, ait eu les mêmes désavantages naturels que Le Kain, qu'il en ait eu de plus grands, et qu'il les ait surmontés avec le même succès. On lit dans Festus que ce fut le premier acteur à Rome qui ait usé du masque sur le théâtre, parce qu'il avait les yeux de travers et la vue difforme, que cependant le peuple se plaisait à l'entendre à visage découvert à cause de la douceur de sa voix.

C'est aussi au charme de sa voix que le talent du moderne

Roscius fut redevable de ses plus grands succès. Nous avons remarqué qu'elle était naturellement pesante et même un peu voilée. A force d'étude et de travail il avait tellement corrigé ce défaut qu'il ne lui en était resté que l'habitude d'un ton ferme, grave et soutenu. Je n'ai jamais entendu aucune voix humaine dont les inflexions fussent plus sûres et plus variées, plus fortes et plus tendres, d'un pathétique plus touchant et plus terrible. Il n'y avait point de vers qui parussent faibles lorsqu'il daignait les dire avec soin. Un talent plus précieux sans doute, et qu'il avait porté au plus haut degré, c'était celui de faire sentir tout le charme des beaux vers, sans nuire jamais à la vérité de l'expression. En déchirant le cœur, il enchantait toujours l'oreille, sa voix pénétrait jusqu'au fond de l'âme, et l'impression qu'elle y faisait, semblable à celle du burin, y laissait des traces profondes et de longs souvenirs.

Sa conversation annonçait un esprit sage et réfléchi, mais sans aucune saillie brillante; tous ses discours étaient pleins de mesure et d'égards; son langage pur et doux avait souvent une simplicité digne et de l'énergie sans affectation. Il aimait la gaieté, personne n'était plus sensible que lui aux talents de son ami Préville, aux grâces naïves de Carlin; mais le rire n'en était pas moins étranger à sa physionomie; elle conservait toujours l'empreinte et des passions qu'il s'était étudié à peindre, et de celles qu'il avait éprouvées lui-même. Il n'avait jamais aimé qu'avec fureur; il avait toujours haï de même, et quand il prononçait ce vers d'*Alzire*,

Deux vertus de mon cœur, la vengeance et l'amour,

il était plus Zamore que Zamore lui-même. Si les circonstances le forcèrent, le plus souvent, à renfermer ces sentiments au fond de son cœur, il n'en était pas moins dévoré, et l'on ne peut douter que cet excès de sensibilité n'ait contribué, pour le moins autant que les fatigues de son état, à abréger ses jours. J'en juge par une consultation qu'il demanda à M. Tronchin dans une de ses dernières maladies, consultation aussi tragique, aussi pleine de philosophie et de chaleur qu'aucun de ses rôles.

Notre Roscius, uniquement occupé de la perfection de son art, n'avait jamais cherché d'autres distractions que celles où il avait été entraîné par la violence de ses sentiments. Mais il n'avait

rien négligé pour acquérir toutes les connaissances relatives à son objet; il avait fait, en conséquence, des études assez suivies sur la langue, l'histoire et tous les arts dont le secours pouvait contribuer à perfectionner et à embellir son talent. Son jugement était naturellement droit et sain; mais, pour se développer, il avait besoin d'une attention suivie, d'une méditation lente et profonde. Je lui ai entendu dire très-souvent, et de la meilleure foi du monde, qu'il avait étudié quinze ans le rôle du Cid avant de l'avoir saisi comme il l'a joué les dernières années de sa vie.

Soit avarice, comme beaucoup de gens ont cru avoir le droit de le soupçonner, soit singularité, ou même une sorte de coquetterie, il affectait dans ses habits de ville autant d'épargne, autant de négligence qu'il mettait de faste et de recherche dans ses habits de théâtre. Cependant il ne perdait jamais de vue ce qu'on doit aux convenances de la société ; il y réunissait avec beaucoup d'attention, et la modestie convenable à son état, et cette estime de soi-même qui est la première dignité. Tout le monde sait la réponse pleine de caractère qu'il fit à cet officier qui se servait devant lui des expressions les plus méprisantes pour comparer la fortune d'un comédien à celle d'un militaire réduit, après de longs services, à vivre d'une chétive pension : « Eh ! comptez-vous pour rien, monsieur, le droit que vous croyez avoir de me parler ainsi[1] ?... »

C'est le 8 de février que nous avons perdu ce grand acteur; il n'était que dans sa quarante-neuvième année, et c'est le lendemain, le jour même de son enterrement, que le patriarche de Ferney est arrivé à Paris, après une absence de plus de vingt-sept ans. Ainsi, par une étrange fatalité, il n'a jamais vu sur le théâtre de Paris l'acteur qui contribua sans doute le plus à sa gloire, que lui-même avait pris soin de former, mais qui ne put obtenir la permission de débuter à la Comédie-Française que quelques jours après le départ de son bienfaiteur pour la Prusse.

Non, l'apparition d'un revenant, celle d'un prophète, d'un apôtre, n'aurait pas causé plus de surprise et d'admiration que l'arrivée de M. de Voltaire. Ce nouveau prodige a suspendu quelques moments tout autre intérêt; il a fait tomber les bruits de guerre, les intrigues de robe, les tracasseries de cour, même

1. Cette repartie a été citée par Grimm, t. VII, p. 275.

la grande querelle des Gluckistes et des Piccinistes. L'orgueil encyclopédique a paru diminué de moitié, la Sorbonne a frémi, le Parlement a gardé le silence, toute la littérature s'est émue, tout Paris s'est empressé de voler aux pieds de l'idole, et jamais le héros de notre siècle n'eût joui de sa gloire avec plus d'éclat, si la cour l'avait honoré d'un regard plus favorable ou seulement moins indifférent. On sait même qu'un mot du roi sur ce retour inattendu pensa détruire tout à coup une si douce ivresse. Sa Majesté demanda si l'ordre qui défendait à Voltaire de revenir à Paris (ordre donné sous le ministère de M. de Saint-Contest) avait été levé. Quoique le roi n'eût rien ajouté de plus, on se pressa de rapporter ce discours à M. de Voltaire, et de le lui rapporter de la manière du monde la plus alarmante. Le vieux malade en fut vivement affecté; mais l'intention du roi n'avait jamais été de l'affliger, et, grâce à l'empressement de Mme la comtesse Jules de Polignac, appuyée des bontés de la reine, il ne tarda pas à être rassuré. Consoler la vieillesse, s'intéresser au repos du favori des Muses, n'est-ce pas le plus doux emploi des grâces et de la beauté?

A quatre-vingt-quatre ans, M. de Voltaire a fait le voyage de Paris, dans cinq jours, au mois de février. Il est parti de Ferney deux jours après Mme Denis, M. et Mme de Villette, et il les a rejoints à Fontainebleau. Le lendemain de son arrivée il a reçu les hommages de toute la France, et il a répondu avec cette fleur d'esprit, avec ces agréments, cette politesse, dont lui seul a conservé le ton. Dans la soirée, il a lu, déclamé lui-même la plus grande partie de sa tragédie d'*Irène*, et toute la nuit ensuite il l'a passée à en corriger les deux derniers actes. Mme Vestris, qu'il a chargée du rôle d'Irène, étant venue le voir à son lever, il lui dit : « J'ai été occupé de vous, madame, toute la nuit, comme si je n'avais que vingt ans. » Tout cela n'empêche pas qu'il ne se dise toujours mort ou mourant, et qu'il ne se fâche même beaucoup lorsqu'on ose l'assurer qu'il est encore plein de force et de vie.

C'est dans l'hôtel de M. le marquis de Villette qu'il est descendu avec Mme Denis, pour ne point se séparer de *Belle et Bonne* [1], qu'il chérit avec une tendresse extrême. Il y occupe un

1. C'est le nom que M. de Voltaire a donné à Mme la marquise de Villette. (MEISTER.)

cabinet qui ressemble beaucoup plus au boudoir de la Volupté qu'au sanctuaire des Muses, et ce cabinet se trouve précisément au-dessous de l'appartement de M. le marquis de Thibouville, plus attaché encore que M. de Villette au culte de cet amour que nos sages ont si rudement proscrit, mais que ceux de l'ancienne Grèce excusaient avec tant d'indulgence. C'est là, dit-on, que M. de Voltaire vient faire ses pâques[1]. Eh! quel rapport ont toutes ces folies à la gloire de *Mahomet* et d'*Alzire!*

AVIS IMPORTANT,

ATTRIBUÉ A M. BARTHE.

Le sieur Villette, dit marquis,
Successeur des Jodelles,
Facteur de vers, de prose, et d'autres bagatelles,
Au public donne avis
Qu'il possède dans sa boutique
Un animal plaisant, unique,
Arrivé récemment
De Genève en droiture;
Vrai phénomène de nature;
Cadavre, squelette ambulant.
Il a l'œil très-vif, la voix forte;
Il vous mord, vous caresse; il est doux, il s'emporte.
Tantôt il parle comme un dieu,
Tantôt il parle comme un diable.
Son regard est malin, son esprit est tout feu.
Cet être inconcevable
Fait l'aveugle, le sourd, et quelquefois le mort.
Sa machine se monte et démonte à ressort,
Et la tête lui tourne au surnom de *grand homme.*
Du mont Crapak tel est l'original en somme.
On le verra tous les matins
Au bout du quai des Théatins.
Par un salut profond, beaucoup de modestie,
Les grands seigneurs paieront leur curiosité.
Porte ouverte à l'Académie,
A tous acteurs de comédie
Qui flatteront sa vanité,
Et voudront adorer l'idole.
Les gens mitrés portant étole
Verront de loin, moyennant une obole,

1. L'hôtel du marquis de Villette est celui qui fait l'angle de la rue de Beaune et du quai Voltaire.

Pour éviter ses griffes et ses dents.
Tout poëte entrera pour quelques grains d'encens.

ÉPIGRAMME SUR M. LE MARQUIS DE VILLETTE,

QUI JOUIT PEUT-ÊTRE AVEC TROP DE VANITÉ
DU BONHEUR DE MONTRER M. DE VOLTAIRE A TOUT PARIS.

Petit Villette, c'est en vain
Que vous prétendez à la gloire;
Vous ne serez jamais qu'un nain
Qui montre un géant à la Foire.

— M. le comte d'Angivilliers avait désiré d'acquérir pour le compte du roi quelques blocs de porphyre que M. le marquis de Marigny avait fait venir d'Italie. Il n'a voulu les céder que sous la condition qu'on les emploierait au même usage auquel il les avait destinés lui-même, c'est-à-dire à en faire des bustes de nos grands hommes. Pour prix de son marché, il a demandé celui du maréchal de Saxe et celui de Voltaire. M. le comte d'Angivilliers ayant écrit en conséquence au sieur de Mouchy, le neveu du sieur Pigalle, on s'est empressé d'apprendre à M. de Voltaire que Sa Majesté venait de donner l'ordre de faire son buste et celui du héros de Fontenoy. On s'est bien gardé d'ajouter que c'était pour M. de Marigny; et, très-flatté d'une distinction qu'il croyait devoir aux bontés de son roi, l'illustre vieillard a fait sur-le-champ l'impromptu que voici :

A M. DE MOUCHY.

Le roi sait que votre talent
Dans le petit et dans le grand
Ne fit jamais qu'œuvre parfaite;
Et par un contraste nouveau
Il veut que votre heureux ciseau
Du héros descende au trompette.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE

A UN ÉVÊQUE DE BONNE COMPAGNIE
QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UN MANDEMENT CONTRE LES INCRÉDULES.

J'ai reçu votre mandement;
Je vous envoie ma tragédie,
Afin que mutuellement
Nous nous donnions la comédie.

Depuis que M. de Voltaire est à Paris, je ne sais combien de prêtres ont déjà fondé leurs projets de gloire et de fortune sur l'espérance de devenir les instruments de la conversion d'un homme si célèbre. Il s'en est présenté plusieurs pour lui demander la préférence, au cas qu'il fût disposé à se confesser. Un de ces messieurs, plus hardi ou peut-être plus affamé que les autres, ayant forcé la porte dans un moment où M. de Voltaire était resté seul dans sa chambre, est venu se jeter au pied de son lit, et lui a dit en style judaïque : « Au nom du ciel, écoutez-moi ; je serai pour vous le bouc émissaire, je viens me charger de tous vos péchés ; mais confessez-vous tout à l'heure, et tremblez de perdre le seul moment que la grâce vous laisse encore, etc. » Le vieux malade était de bonne humeur ; il l'a écouté avec la plus grande modération, et lui a demandé de quelle part il venait. « De quelle part? De la part de Dieu même. — Eh bien, monsieur l'abbé, vos lettres de créance? » Une question si embarrassante et si naturelle l'a tellement confondu, que M. de Voltaire en a eu pitié; il l'a remis à son aise, lui a parlé avec beaucoup de douceur, et l'a renvoyé en l'assurant qu'il ne se sentait aucun éloignement pour la confession, mais qu'il choisirait un moment plus propice pour s'y préparer.

On demande après cela si c'est faiblesse ou crainte, ou désir de plaire à la cour, ou simple respect pour les convenances établies, qui lui a fait demander avec tant d'empressement un prêtre aussitôt qu'il s'est vu attaqué de cette violente hémorrhagie que M. Tronchin lui-même a regardée plusieurs jours comme mortelle, vu son âge et la difficulté de lui faire observer le seul régime qui pût assurer sa guérison. Ce qu'il y a de certain, c'est que son premier mot, lorsqu'il vomissait encore le sang à pleine bouche, son premier mot a été : « Qu'on envoie chercher le prêtre... sur-le-champ ;... je ne veux pas qu'on me jette à la voirie... » Ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il s'est confessé avec beaucoup de patience, et dans toutes les formes, au P. Gauthier, chapelain des Incurables[1] ; que cette scène édifiante

1. L'abbé Gauthier était également parvenu à obtenir la confession de l'abbé de Lattaignant. Cette double victoire donna lieu à ces vers :

Voltaire et Lattaignant, par avis de famille,
Au même confesseur ont fait le même aveu.
En tel cas il importe peu
Que ce soit à Gauthier, que ce soit à Garguille;

s'est passée dans le boudoir même de M. de Villette, c'est-à-dire dans le plus profane, dans le plus voluptueux de tous les boudoirs; qu'il a promis à ce bon père tout ce qu'il a voulu, excepté le désaveu public de ses ouvrages, parce qu'aucun de ses ouvrages n'ayant paru sous son nom, ce désaveu lui semblait parfaitement superflu. Mais ce qui n'est pas moins sûr aussi, c'est que, lorsque les forces lui sont revenues, et qu'il s'est aperçu que sa confession, sans faire aucun effet à la cour, réussissait encore moins à la ville, il en a pris beaucoup d'humeur. Ce qu'il avait fait comme un enfant, il s'en est fâché de même.

Confessé, disait-il, *le matin, sifflé le soir, c'est trop en un jour*. Que la morgue philosophique juge comme il lui plaira; moins faible, moins avide de toute espèce de gloire et d'honneur, moins susceptible de tout ce qui peut frapper l'imagination, moins fou, puisqu'il faut le dire, aurait-il fait *Zaïre* et *Mahomet*, *Zadig* et *la Pucelle?* Ferait-il encore aujourd'hui à quatre-vingt-quatre ans des *Agathocles*, des *Irènes?* Non, sans doute. Moïse avait donc raison de dire que *Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et il vit que tout était bien.*

— Il n'y a jamais eu d'opéra dont les répétitions aient été plus pénibles, plus orageuses, plus bruyantes que celles de *Roland*. Les chanteurs et l'orchestre, également étrangers au nouveau genre de musique, perdant sans cesse la mesure, retombaient tantôt dans les cris précipités de Gluck, tantôt dans la lourde et traînante psalmodie du bon Lulli. On ne savait auquel entendre; et tandis que le chevalier Gluck se donnait les plus grands mouvements pour remonter la discordante machine, son émule et son rival demeurait tranquille dans un coin du théâtre, et se désespérait tout bas. Il n'y a personne, en les voyant là pour la première fois, qui n'eût pris l'Allemand pour le Napolitain, et le Napolitain pour l'Allemand. M. Marmontel cependant séchait sur pied. Il pressait, tourmentait son ami Piccini de ne pas s'abandonner ainsi lui-même. « Et montrez-leur donc le vrai mouvement de cet air, vous voyez qu'ils ne s'en doutent pas. » Piccini levait les yeux au ciel, et répondait doucement: *Ah! toutte va male! toutte.* Un jour entre autres qu'on se proposait

Mais Gauthier cependant me semble mieux trouvé:
L'honneur de deux cures semblables,
A bon droit, était réservé
Au chapelain des Incurables.

de faire répéter les doubles, la colère du poëte éclata dans toute sa violence. Il déclara durement qu'il ne souffrirait point que l'opéra de son ami fût joué par les doubles, et sur le théâtre même il arracha le rôle des mains du jeune homme qui devait remplacer Le Gros. Cette sortie révolta toute la doublure de l'Opéra, on en vint aux injures et aux menaces; Mlle Bourgeois se permit de dire à M. Marmontel qu'il convenait peu à un homme qui n'était *que le double de Quinault* de traiter ainsi les doubles de l'Opéra, etc., etc. On assure même qu'un chanteur des chœurs poussa l'impertinence jusqu'à dire qu'il n'avait pas l'honneur d'être double, mais que si M. Marmontel lui avait parlé de ce ton, il l'aurait attendu à la porte de l'Opéra pour lui donner cent coups de bâton. Si cet insolent propos était vrai, il y a lieu de croire que M. le choriste eût été passer au moins une quinzaine de jours à Bicêtre. Enfin, à force de patience, de peines et de prières, on est parvenu à faire exécuter cet opéra, et à le faire exécuter si bien qu'en dépit de toutes les cabales, et de la nouvelle et de l'ancienne musique, jamais opéra nouveau n'a été suivi avec plus d'empressement.

Le parti des Gluckistes s'obstine à soutenir que c'est une musique de concert charmante et rien de plus; qu'elle flatte l'oreille, mais ne touche point l'âme; qu'elle est faite pour plaire, mais qu'elle n'excitera jamais cet enthousiasme, ces transports brûlants que leur fait éprouver la sublime mélodie d'*Alceste* et d'*Orphée*.

Les faibles, mais vénérables restes du parti qui maintient encore la gloire de l'ancien Opéra, en maudissant la main sacrilége qui osa toucher aux chefs-d'œuvre de Quinault, reconnaissent de bonne foi qu'il y a dans la nouvelle musique de *Roland* d'assez jolies choses; mais ces beautés du petit genre leur paraissent indignes de la majesté de l'Opéra. Cela ne répond point à l'idée qu'ils se sont faite de la grandeur de ce spectacle, cela ne remplit point leurs oreilles comme de coutume; ils se croient transportés sur les tréteaux de la Foire ou sur le théâtre de la Comédie-Italienne. Les amateurs qui nous ont paru réunir aux connaissances les plus exactes la plus grande impartialité s'accordent à dire qu'on n'a jamais entendu à l'Opéra un chant plus suivi, plus suave, plus délicieux; mais ils pensent que la

complaisance avec laquelle M. Piccini a bien voulu céder à tous les avis, à tous les conseils dont il a cru avoir besoin dans un pays dont il ne connaissait ni la langue ni le goût, ne lui a pas permis de s'élever lui-même à la hauteur de son génie. On lui a lié les ailes, on lui a ôté la moitié de son essor. Il a fait des choses agréables parce qu'il n'en peut pas faire d'autres ; mais il n'a mis dans cette composition rien d'original, rien de neuf, et n'a pas même rendu tous les effets dramatiques dont l'ouvrage était susceptible. Il faut convenir aussi que le choix du poëme n'a pas paru fort heureux. L'opéra de *Roland* n'offre qu'une très-belle scène, le contraste des fureurs de ce fameux paladin avec la joie tranquille et naïve des bergers témoins de l'amour d'Angélique et de Médor ; tout le reste n'a rien d'intéressant, de théâtral. On sait ce que Louis XIV, malgré son amour pour Quinault, en dit lui-même lorsqu'il le vit pour la première fois : « Ce Roland n'est qu'un vieux fou, Angélique une grisette, et Médor un faquin. »

Mlle Rosalie Le Vasseur a rendu le rôle d'Angélique avec assez d'intelligence ; mais sa voix peu flexible ne se prête point à la musique de Piccini comme à celle du chevalier Gluck. Le sieur Larrivée s'est surpassé dans le rôle de Roland, et surtout dans le superbe monologue du troisième acte : *Ah! j'attendrai longtemps, la nuit est loin encore.* C'est le morceau qui a paru faire le plus d'effet, et, pour s'en consoler, messieurs les Gluckistes nous assurent que ce morceau est purement français. A la bonne heure!

— On a donné, le samedi 21, la première représentation de *l'Homme personnel*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Barthe, auteur des *Fausses Infidélités*, de *la Mère jalouse*, de *l'Amateur*, de *l'Ami du mari*, et de plusieurs jolies Épîtres insérées dans *l'Almanach des Muses*.

Cette pièce n'a eu aucun succès le premier jour, elle a été aux nues le second, et les autres presque abandonnée. C'est aujourd'hui le sort de beaucoup de pièces nouvelles. La première représentation est ordinairement pour la cabale, la seconde pour l'auteur, et ce n'est souvent qu'à la cinq ou sixième que la voix du public se fait entendre.

Il y a dans cette pièce des traits de caractère assez bien saisis, des combinaisons ingénieuses, de l'esprit, quelques vers

heureux, quelques mots plaisants ; mais la marche en général a paru froide, embarrassée, les scènes décousues, l'exécution triste et sèche. Comme on sait que M. Diderot et M. Thomas se sont fort intéressés au plan de l'ouvrage, qu'ils l'ont fait corriger et refaire à plusieurs reprises, on s'est permis de dire que cette pièce avait été *fortement conseillée, mais faiblement conçue;* et ce mot est quelque chose de mieux qu'une méchanceté. Il est très-vrai que l'on croit sentir partout ce que le poëte avait dessein de faire, et ce qu'il n'a pas eu la force d'exécuter. Il faut que tout ce que l'Homme personnel imagine de faire pour son intérêt tourne contre lui; n'était-ce pas une excellente idée? Il faut que l'Homme personnel cherche à profiter de tous les avantages de la société sans en remplir aucun devoir; n'était-ce pas encore une fort bonne idée? Il faut qu'il en impose longtemps à tout ce qui l'entoure : il faut qu'il soit amoureux, et que son amour l'embarrasse ; il faut qu'il paraisse un moment lui-même la victime de l'égoïsme, et qu'il ait le droit d'en faire l'apologie sans se rendre trop suspect aux yeux de ceux qu'il est intéressé à tromper; il faut enfin qu'il porte le même caractère dans toutes les relations qu'il peut avoir avec sa maîtresse, ses parents, ses amis, ses valets : tout cela n'était-il pas fort bien vu, fort bien combiné? Et pour faire de ce fonds une excellente pièce, que fallait-il de plus que du génie, de la verve et de la gaieté? Avec ce secours n'aurait-on pas sauvé tous les inconvénients du plan? N'aurait-on pas trouvé des effets plus comiques, des liaisons plus faciles, des traits plus frappés?

Il y a infiniment plus d'esprit dans l'Égoïste de M. Barthe, il y a peut-être un peu plus de talent comique dans celui de M. Cailhava[1]; mais l'une et l'autre pièce sont également dépourvues d'intérêt. Il fallait sans doute plus que de l'esprit et du talent pour traiter un sujet aussi difficile, un sujet où le génie même de Molière eût peut-être échoué.

— On a donné ces jours passés à la Comédie-Française une petite pièce en un acte intitulée *l'Aveugle par crédulité*, dont l'auteur, M. de Fournel, est mort l'anné edernière sans s'être fait connaître par d'autres ouvrages[2]. *L'Aveugle par crédulité* est

1. Voir tome XI, p. 475.
2. Mouhy l'appelle *Fournelle,* et dit que l'auteur retira après quatre représen-

plutôt un proverbe qu'une comédie, mais si l'idée en est faible, l'exécution en est du moins assez gaie. Orgon, le tuteur de Julie, comme de coutume, est amoureux de sa pupille, et, comme de coutume aussi, n'en est point aimé. C'est un bonhomme, mais que les indices du mal le plus léger inquiètent, et que la peur de la mort rend extrêmement crédule, même superstitieux. Au moment où la toile se lève, on le voit endormi dans un fauteuil sur l'avant-scène, où il fait sa méridienne. Julie et Lisette, assises un peu en deçà derrière lui, causent ensemble des moyens d'engager ce vieux tuteur à renoncer à ses prétentions et à favoriser celles de Valère, l'amant aimé. Frontin, le valet d'Orgon, que Lisette a mis dans les intérêts de la jeune personne, cherche, de concert avec elle, à tromper son maître, et vu son caractère il ne croit pas la chose fort difficile. Sur ces entrefaites arrive Valère lui-même. Julie fait d'abord beaucoup de difficultés de le recevoir, mais elle cède enfin. A peine Valère est-il entré que le vieillard fait quelques mouvements dans son fauteuil, dont nos amants sont fort alarmés. Il dort cependant encore et ronfle de plus belle. Alors Frontin s'avise de fermer tous les volets de la chambre sans autre dessein que celui d'assurer la fuite de Valère, au cas que le tuteur s'éveille, ce qui ne manque pas d'arriver l'instant d'après. Orgon se frotte les yeux, l'obscurité où il se trouve lui fait croire qu'il est nuit. Il s'étonne d'avoir dormi si longtemps, appelle Frontin et demande des bougies. On lui répond qu'il n'est que cinq heures, qu'il fait grand jour. Il n'en faut pas davantage pour lui persuader qu'il est devenu subitement aveugle. La pendule qui sonne cinq heures achève de le convaincre et par conséquent de le désespérer. Lisette et Frontin le confirment dans cette erreur cruelle, et forcent Julie à l'y laisser. Ce sera peut-être un expédient merveilleux pour rompre le mariage qu'elle redoute. Frontin parle d'un certain oculiste italien qui a fait des guérisons miraculeuses. On donne ordre de l'envoyer chercher. Le facteur cependant apporte une lettre de la poste. Orgon demande qu'on la lui lise; nouvel embarras. Frontin, après beaucoup de lazzis, s'en tire du mieux qu'il peut; mais, pour ne plus tomber dans le même inconvénient, Lisette imagine fort heureusement

tations *l'Aveugle par crédulité*, joué le 31 janvier 1778. Quérard nomme l'auteur Nicolas *Fournel* et lui attribue une héroïde: *Zémie mourante à sa famille.*

de bander les yeux du prétendu malade après les avoir frottés d'une certaine eau que l'oculiste vient d'envoyer, dit-elle, en attendant qu'il puisse se rendre ici lui-même. On rouvre doucement les volets. Le docteur étranger ne tarde pas à paraître, et c'est mons Frontin lui-même, qui servit autrefois un charlatan, qui en a conservé la perruque, l'habit brodé et ce qu'il appelle le collier de l'ordre. Ce travestissement est nécessaire, quoique les yeux d'Orgon soient couverts d'un bandeau, parce qu'il faut qu'il l'approche et qu'en lui parlant il pourrait le toucher; il est nécessaire surtout parce qu'il ajoute au comique du rôle que le sieur Dugazon joue supérieurement. On ne peut pas mieux contrefaire et la pantomime et le jargon d'un opérateur ultramontain. Ce qui donne encore plus de mouvement à cette facétie, ce sont les répliques où il reprend le rôle de Frontin et où il se met lui-même en querelle avec le charlatan. La promptitude et la légèreté avec laquelle il change de voix et passe d'un rôle à l'autre sont d'un naturel et d'une vérité admirable. On se doute bien que l'oculiste ne manque pas de faire accroire au tuteur que c'est l'amour qui l'a rendu aveugle et que, pour se guérir, il n'a qu'à ne plus vouloir épouser Julie. Aussitôt qu'il a promis de la donner à Valère on l'assure qu'il est guéri, mais on lui recommande de garder encore son bandeau quelques moments. Le vieillard impatient lève le bandeau fatal, il voit Frontin qui ôte ses habits de charlatan, et il découvre ainsi la fourberie. Cependant, il pardonne à sa pupille, et en chassant Frontin et Lisette, le bonhomme permet encore à Julie et à Valère de les reprendre à leur service.

On dit que le fond de ce petit ouvrage est historique; en paraîtra-t-il moins extravagant, moins invraisemblable?

— *Essais politiques sur l'état actuel de quelques puissances*, par M. R.-C.-B., avec cette épigraphe : *Atque utinam respublica in homines non tam commutandarum rerum quam evertendarum cupidos incidisset...* (Cicero.) Londres [c'est-à-dire Genève], 1777. Un volume in-12 [1].

Cet ouvrage dont nous n'avons pas encore pu découvrir l'auteur, quoique écrit d'un style incorrect et bizarre, intéresse par le fond des choses. Ce sont des spéculations quelquefois très-

1. Par Rutlidge.

hasardées, très-chimériques peut-être, mais ces spéculations annoncent des principes parfaitement sages et semblent appuyées sur des connaissances de fait assez étendues, assez exactes. L'auteur anonyme commence par donner une idée générale de l'état actuel de l'Angleterre et de la France; il considère ensuite plus particulièrement la situation de la Grande-Bretagne, ses forces de terre, sa marine qu'il regarde comme supérieure à celle de l'Espagne et de la France, mais en observant que le point où elle a été portée est le dernier degré d'extension de tous ses ressorts, et qu'en leur demandant des efforts plus grands elle s'expose à les briser; son commerce, la dette de la nation, enfin l'immensité de son crédit. Il considère la situation de la France sous les mêmes rapports. Il examine ensuite l'état des colonies françaises et anglaises. Après avoir traité ces articles en détail, il développe le projet d'un établissement pour l'Inde française; il veut transporter l'ordre de Saint-Lazare à l'Ile-de-France et en faire une fondation plus utile que celle de Malte. Ce projet romanesque est suivi de réflexions plus importantes sur les liaisons de la France et de l'Angleterre avec quelques puissances de l'Europe et sur les rapports de ces deux puissances entre elles. « Les variations, dit l'anonyme, survenues depuis un siècle dans leurs liaisons pour la guerre et la paix, ont prouvé que les divisions entre elles leur étaient moins nécessaires qu'aux alliés qui ont épousé l'un ou l'autre parti. Moyennant la possession de Dantzig et de toute la côte qui borde la Courlande, la facilité des constructions, apanage naturel du Nord, la sagesse d'une administration active, il peut et doit arriver que la Prusse augmente bientôt le nombre des puissances maritimes. La Russie, faite par ses ressources immenses et surtout par la marche qu'elle tient, pour développer aux yeux de l'Europe une puissance effrayante, doit se proposer tous les genres de prospérité et de gloire. Un règne ou deux comme celui de Pierre le Grand ou de Catherine, dont les efforts seront soutenus de la part des sujets avec cette énergie qu'ont ordinairement les peuples à sortir de la barbarie, et c'est sans contredit le premier empire de la terre. »

A la faveur des divisions de la France et de l'Angleterre, leurs progrès seront encore plus rapides. Notre auteur compare ensuite le commerce de la France avec l'Angleterre sur les productions de son sol; et celui de l'Angleterre avec la France sur

ses productions naturelles et sur celles de ses colonies. Il tâche enfin d'en déterminer les résultats actuels et possibles. Voici ses conclusions, auxquelles plusieurs cours de l'Europe pourront bien refuser de souscrire :

« Leur réunion [de la France et de l'Angleterre] est le seul moyen qui leur reste en prévenant à temps une invasion fatale que l'abus de leurs ressources a seul pu amener. Elles peuvent encore partager, pour ainsi dire, la souveraineté sur les autres peuples. [Souveraineté ne veut dire ici, sans doute, que supériorité de commerce.] Nous avons déjà dit que la Pologne, préparée par son désordre intérieur aux entreprises de ses voisins, n'avait eu qu'une faible et fausse assurance contre elles dans les traités de Westphalie et autres, parce que les traités ne sont rien sans l'appui de la force. L'épuisement de la France, la situation resserrée de l'Angleterre, leur ôtaient les moyens d'intervenir dans la querelle. Mais en supposant même leur état moins assujetti à des circonstances passives, leur division inévitable, on leur aurait lié respectivement les bras, on aurait rendu leurs effets[1] funestes à elles-mêmes et vains pour cette république, qui n'en aurait pas moins été démembrée par des princes qui n'auraient manqué ni de prétextes, ni d'adresse, pour mettre chacun de leur côté une de ces deux puissances. L'événement qui a anéanti ce vaste État peut se répéter sur des dominations moins étendues, et ajouter successivement, avec des conséquences moins senties d'abord, aux pouvoirs des potentats qui ont profité du moment. Le système existant aidera infailliblement ces nouvelles tentatives, quels que soeint les hommes que la Providence mettra à la tête des deux peuples qui peuvent et qui doivent s'y opposer. Leur réunion, au contraire, quels que puissent être leurs chefs, en laissant se multiplier dans leur sein toutes les forces qui pourraient y éclore, si leurs haines ne se hâtaient de les moissonner, formera un frein à toute ambition étrangère; se respecter et se ménager par rapport à elles-mêmes, et en imposer à toutes les autres, ne seront qu'une seule et même chose. »

1. *Effets* dans le sens d'*efforts*.

MARS.

Il est rare que les fêtes du carnaval ne fournissent quelque anecdote remarquable. Celle qui a fait le plus de bruit cette année mérite de fixer l'attention, non-seulement par le rang des personnes qui en font naître le sujet, par l'importance de ses suites, mais aussi par l'influence singulière que l'empire de l'opinion a paru avoir dans cette circonstance sur nos usages et sur nos mœurs. On ne nous pardonnerait pas sans doute de la passer sous silence, des mémoires littéraires n'ayant point d'objets plus intéressants à nous offrir que ceux qui tiennent à l'histoire de l'opinion. Voici le fait en peu de mots :

M. le comte d'Artois, à la faveur de la liberté qu'inspire le masque, et peut-être aussi grâce aux avis secrets de Mme de Canillac[1], qui lui donnait le bras, se permit, dans un de nos derniers bals[2], de dire à Mme la duchesse de Bourbon des choses assez vives pour exciter au moins son impatience autant que sa curiosité. La princesse ayant voulu tenter de lever la barbe du masque qui la tourmentait avec si peu de ménagement, le comte d'Artois s'en défendit par un mouvement fort brusque, et l'effort qu'il fit pour lui arracher à elle-même le petit masque qui ne couvrait que la moitié de son visage y laissa quelques légères meurtrissures. Cette scène malheureusement fut bientôt si répandue et à la ville et à la cour que Mme de Bourbon ne crut pouvoir se dispenser d'en faire porter ses plaintes au roi par M. le prince de Condé et par son père M. le duc d'Orléans. Le duc de Bourbon se hâta peut-être un peu trop de dire tout haut que si l'on ne faisait point à sa femme les excuses qu'on lui devait, le parti qu'il avait à prendre n'était pas difficile à deviner. La reine tâcha vainement d'arranger cette affaire; les négociations les plus adroites furent sans succès, et l'autorité du roi ne put obtenir qu'une réconciliation forcée. La situation de M. le comte d'Artois était fort embarrassante, vu d'un côté les ordres précis de Sa Majesté, de l'autre l'espèce de menace faite par M. de

1. Mme de Canillac, ci-devant dame d'honneur de Mme la duchesse de Bourbon, puis attachée à Madame Élisabeth. (Meister.)

2. C'était à celui du mardi gras.

Bourbon. Les femmes, dont ce prince jusqu'alors avait été l'idole, les femmes prirent toutes parti contre lui, et la cause de Mme de Bourbon parut celle de tout le sexe, c'est-à-dire à peu près de toute la nation. Leurs cris, leurs suffrages, la voix impérieuse de l'honneur français, l'emportèrent enfin sur les considérations les plus graves, sur l'autorité même des lois, sur celle du monarque. M. le comte d'Artois donna rendez-vous à M. le duc de Bourbon, dans le bois de Boulogne, le lundi 16. Le combat dura cinq ou six minutes; on se battit dans toutes les règles de l'ancienne chevalerie, mais, heureusement, sans aucun accident fâcheux. Le comte d'Artois ne reçut qu'une petite égratignure au bras [1], et tout fut terminé à la satisfaction de toutes les parties intéressées. Les deux combattants dînèrent gaiement ensemble. Le comte d'Artois écrivit sur-le-champ au roi qu'il lui demandait pardon de lui avoir désobéi, et le suppliait de ne lui point faire d'autre grâce que celle de traiter le duc de Bourbon comme il jugerait à propos de le traiter lui-même; mais que, quelque coupable que sa conduite pût paraître aux yeux du monarque, il osait espérer d'en trouver l'excuse dans les sentiments et dans l'amitié d'un frère. Ce devoir rempli, il vola au Palais-Bourbon, et fit à la princesse la réparation la plus noble et la plus entière. « Je profite, madame, lui dit-il en entrant chez elle, du premier instant de liberté que me laissent les circonstances pour vous faire des excuses que j'ai été bien fâché de ne pas oser vous faire plus tôt [2]... »

C'est le jour même de cette scène intéressante que fut donnée à Paris la première représentation de la tragédie de M. de Voltaire. Jamais assemblée ne fut plus brillante [3]. La reine, suivie de toute la cour, honora de sa présence le nouveau triomphe du

1. Ceci est inexact, aucun des combattants ne fut blessé. Besenval (*Mémoires*, édit. Baudouin, t. II, p. 74) dit que le seul sang répandu en cette occasion fut celui de M. de Vibraye, capitaine des gardes du duc de Bourbon et son témoin, qui, en se relevant, après avoir détaché les éperons de ce prince, se piqua au-dessous de l'œil à la pointe de l'épée que le duc tenait sous son bras. (T.)

2. Cette affaire est rapportée beaucoup plus au long par Besenval dans ses *Mémoires*. D'après son récit, la duchesse de Bourbon se donna beaucoup de torts par les propos qu'elle tint à la suite du bal, et le comte d'Artois n'avait pas tous ceux qu'on lui donne ici. Du reste, Besenval dit bien que le public en jugeait autrement que lui, parce que « le public en général, dit-il, on ne sait pourquoi, n'aime pas la famille royale, la reine, et M. le comte d'Artois surtout (p. 53) ».

3. *Irène* fut représentée pour la première fois le 16 mars 1778.

Sophocle de nos jours. Ce triomphe si touchant, après soixante ans de gloire, fut précédé de celui de Mme de Bourbon, qui ne parut pas plutôt dans sa loge, que toute la salle retentit d'applaudissements et de battements de mains. Les transports du public redoublèrent lorsqu'on aperçut son époux et son chevalier; ils se renouvelèrent encore à l'arrivée de M. le comte d'Artois; et, s'ils furent un peu moins vifs alors, c'est que tous les spectateurs n'étaient pas également instruits de ce qui s'était passé dans la matinée. Ainsi la voix publique osa consacrer par le suffrage le plus éclatant une action défendue par les lois, contraire aux maximes du trône, et que les ordres positifs du monarque venaient d'interdire expressément: tant il est vrai que le pouvoir des mœurs ou celui du préjugé national est au-dessus de toute autorité, de toute puissance humaine!

Ce lundi 30.

Non, je ne crois pas qu'en aucun temps le génie et les lettres aient pu s'honorer d'un triomphe plus flatteur et plus touchant que celui dont M. de Voltaire vient de jouir après soixante ans de travaux, de gloire et de persécution.

Cet illustre vieillard a paru aujourd'hui pour la première fois à l'Académie et au spectacle. Un accident très-grave [1], et qui avait fait craindre pendant plusieurs jours pour sa vie, ne lui avait pas permis de s'y rendre plus tôt. Son carrosse a été suivi dans les cours du Louvre par une foule de peuple empressé à le voir. Il a trouvé toutes les portes, toutes les avenues de l'Académie, assiégées d'une multitude qui ne s'ouvrait que lentement à son passage, et se précipitait aussitôt sur ses pas avec des applaudissements et des acclamations multipliés. L'Académie est venue au-devant de lui jusque dans la première salle, honneur qu'elle n'avait jamais fait à aucun de ses membres, pas même aux princes étrangers qui ont daigné assister à ses assemblées. On l'a fait asseoir à la place du directeur, et, par un choix unanime, on l'a pressé de vouloir bien en accepter la charge, qui allait être vacante à la fin du trimestre de janvier. Quoique l'Académie

1. Une violente hémorrhagie, occasionnée vraisemblablement par toutes les fatigues qu'il a essuyées depuis son arrivée à Paris, et surtout par les efforts qu'il a faits dans une répétition que les Comédiens firent chez lui de sa tragédie d'*Irène*, répétition qui lui a donné beaucoup d'impatience et beaucoup d'humeur. (MEISTER.)

soit dans l'usage de faire tirer cette charge au sort, elle a jugé, sans doute avec raison, que déroger ainsi à ses coutumes en faveur d'un grand homme, c'était suivre en effet l'esprit et les intentions de leur fondateur. M. de Voltaire a reçu cette distinction avec beaucoup de reconnaissance, et la lecture que lui a faite ensuite M. d'Alembert de l'*Éloge de Boileau* a paru l'intéresser infiniment. Il y a dans cet éloge une discussion très-fine sur le progrès que le législateur du goût, dans le dernier siècle, a faite faire à notre langue. On y compare le style de Racine et celui de Boileau, la manière de ces deux poëtes, et celle de M. de Voltaire, à qui l'auteur donne des éloges trop vrais et trop délicats pour avoir pu craindre, en les lisant devant lui, de blesser ou son amour-propre ou sa modestie. L'assemblée était aussi nombreuse qu'elle pouvait l'être sans la présence de messieurs les évêques qui s'étaient tous dispensés de s'y trouver, soit que le hasard, soit que cet esprit saint qui n'abandonne jamais ces messieurs, l'eût décidé ainsi pour sauver l'honneur de l'Église ou l'orgueil de la mitre : ce qui, comme chacun sait, ne fut presque toujours qu'une seule et même chose.

Les hommages que M. de Voltaire a reçus à l'Académie n'ont été que le prélude de ceux qui l'attendaient au théâtre de la nation. Sa marche depuis le vieux Louvre jusqu'aux Tuileries a été une espèce de triomphe public. Toute la cour des Princes, qui est immense, jusqu'à l'entrée du Carrousel, était remplie de monde; il n'y en avait guère moins sur la grande terrasse du jardin, et cette multitude était composée de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Du plus loin qu'on a pu apercevoir sa voiture, il s'est élevé un cri de joie universelle; les acclamations, les battements de mains, les transports ont redoublé à mesure qu'il approchait; et quand on l'a vu, ce vieillard respectable chargé de tant d'années et de tant de gloire, quand on l'a vu descendre appuyé sur deux bras, l'attendrissement et l'admiration ont été au comble. La foule se pressait pour pénétrer jusqu'à lui; elle se pressait davantage pour le défendre contre elle-même[1]. Toutes les bornes, toutes les barrières, toutes les croisées, étaient remplies de spectateurs, et le carosse à peine

1. Les moindres détails de cette journée pouvant avoir quelque intérêt, nous ne voulons point manquer de rappeler ici le costume dans lequel M. de Voltaire

arrêté, on était déjà monté sur l'impériale et même jusque sur les roues pour contempler la divinité de plus près. Dans la salle même, l'enthousiasme du public, que l'on ne croyait pas pouvoir aller plus loin, a paru redoubler encore lorsque M. de Voltaire, placé aux secondes, dans la loge des gentilshommes de la chambre entre Mme Denis et Mme de Villette, le sieur Brizard est venu apporter une couronne de laurier que Mme de Villette a posée sur la tête du grand homme, mais qu'il a retirée aussitôt, quoique le public le pressât de la garder par des battements de mains et par des cris qui retentissaient de tous les coins de la salle avec un fracas inouï. Toutes les femmes étaient debout. Il y avait plus de monde encore dans les corridors que dans les loges.

Toute la Comédie, avant la toile levée, s'était avancée sur les bords du théâtre. On s'étouffait jusqu'à l'entrée du parterre, où plusieurs femmes étaient descendues, n'ayant pas pu trouver ailleurs des places pour voir quelques instants l'objet de tant d'adorations. J'ai vu le moment où la partie du parterre qui se trouve sous les loges allait se mettre à genoux, désespérant de le voir d'une autre manière. Toute la salle était obscurcie par la poussière qu'excitait le flux et le reflux de la multitude agitée. Ce transport, cette espèce de délire universel a duré plus de vingt minutes, et ce n'est pas sans peine que les Comédiens ont pu parvenir enfin à commencer la pièce. C'était *Irène* qu'on donnait pour la sixième fois. Jamais cette tragédie n'a été mieux jouée [1], jamais elle n'a été moins écoutée, jamais elle n'a été plus applaudie. La toile baissée, les cris, les applaudissements, se sont renouvelés avec plus de vivacité que jamais. L'illustre vieillard s'est levé pour remercier le public, et l'instant après on a vu sur un

a paru. Il avait sa grande perruque à nœuds grisâtres, qu'il peigne tous les jours lui-même, et qui est toute semblable à celle qu'il portait il y a quarante ans ; de longues manchettes de dentelles et la superbe fourrure de martre zibeline, qui lui fut envoyée il y a quelques années par l'impératrice de Russie, couverte d'un beau velours cramoisi, mais sans aucune dorure. Il est impossible de penser à cette fameuse perruque sans se souvenir qu'il n'y avait autrefois que le pauvre Bachaumont qui en eût une pareille, et qui en était extrêmement fier. On l'appelait *la tête à perruque de M. de Voltaire.* — (Meister.) Comme il est juste de rendre à chacun ce qui lui appartient, nous rappellerons ici que Grimm a dit t. IX, p. 318, que cette sorte de perruque avait été inventée par le duc de Nevers. (T.)

1. Elle l'a toujours été fort mal. (Meister.)

piédestal, au milieu du théâtre, le buste de ce grand homme, tous les acteurs et toutes les actrices rangés en cintre autour du buste, des guirlandes et des couronnes à la main, tout le public qui se trouvait dans les coulisses derrière eux, et dans l'enfoncement de la scène les gardes qui avaient servi dans la tragédie; de sorte que le théâtre dans ce moment représentait parfaitement une place publique où l'on venait ériger un monument à la gloire du génie[1]. A ce spectacle sublime et touchant, qui ne se serait cru au milieu de Rome ou d'Athènes? Le nom de Voltaire a retenti de toutes parts avec des acclamations, des tressaillements, des cris de joie, de reconnaissance et d'admiration. L'envie et la haine, le fanatisme et l'intolérance, n'ont osé rugir qu'en secret; et, pour la première fois peut-être, on a vu l'opinion publique, en France, jouir avec éclat de tout son empire. C'est Brizard, en habit de Léonce, c'est-à-dire en moine de Saint-Basile, qui a posé la première couronne sur le buste; les autres acteurs ont suivi son exemple; et, après l'avoir ainsi couvert de lauriers, Mme Vestris s'est avancée sur le bord de la scène pour adresser au dieu même de la fête ces vers, que M. de Saint-Marc venait de faire sur-le-champ :

Aux yeux de Paris enchanté
Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir de l'honneur de l'immortalité.
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;

1. Cette petite fête n'avait point été préparée d'avance; et puisqu'il faut tout dire, c'est Mlle La Chassaigne, qui débuta il y a quelques années dans le rôle de Zaïre (qui eut l'honneur alors de faire débuter feu M. le prince de Lamballe, et qui se contente aujourd'hui de doubler Mme Drouin dans les rôles de caractères); c'est Mlle La Chassaigne enfin qui a donné l'idée de couronner le buste, et c'est Mlle Faniez qui a fait faire les vers à M. de Saint-Marc. Ne faut-il pas rendre à chacun ce qui lui est dû? (Meister.) — Tout le monde connaît la belle planche du couronnement de Voltaire gravée en 1782 par Gaucher sur un dessin de Moreau le jeune. M. Desnoiresterres, en la décrivant dans l'*Iconographie voltairienne*, a rappelé que le musée du Louvre possède dans ses cartons une très-belle aquarelle de Gabriel de Saint-Aubin représentant la même scène; on ne l'expose point à cause de l'action du soleil sur un coloris aussi léger, et il serait à peu près impossible de la reproduire, tant la main de l'artiste s'y est montrée hâtive et fiévreuse.

Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne.

Ces vers avaient du moins le mérite du moment; le public y a trouvé une partie des sentiments dont il était animé, et cela suffisait pour les faire recevoir avec transport. On les a fait répéter à Mme Vestris, et il s'en est répandu mille copies dans un instant. Le buste est resté sur le théâtre, chargé de lauriers, pendant toute la petite pièce. On donnait *Nanine*, qui n'a pas moins été applaudie qu'*Irène*, quoiqu'elle ne fût guère mieux jouée; mais la présence du dieu faisait tout pardonner, rendait tout intéressant.

Le moment où M. de Voltaire est sorti du spectacle a paru plus touchant encore que celui de son entrée; il semblait succomber sous le faix de l'âge et des lauriers dont on venait de charger sa tête. Il paraissait vivement attendri; ses yeux étincelaient encore à travers la pâleur de son visage; mais on croyait voir qu'il ne respirait plus que par le sentiment de sa gloire. Toutes les femmes s'étaient rangées, et dans les corridors et dans l'escalier, sur son passage; elles le portaient pour ainsi dire dans leurs bras : c'est ainsi qu'il est arrivé jusqu'à la portière de son carrosse. On l'a retenu le plus longtemps qu'il a été possible à la porte de la Comédie. Le peuple criait : *Des flambeaux, des flambeaux! que tout le monde puisse le voir!* Quand il a été dans sa voiture, la foule s'est pressée autour de lui; on est monté sur le marchepied, on s'est accroché aux portières du carrosse pour lui baiser les mains. Des gens du peuple criaient : *C'est lui qui a fait Œdipe, Mérope, Zaïre; c'est lui qui a chanté notre bon roi*, etc. On a supplié le cocher d'aller au pas, afin de pouvoir le suivre, et une partie du peuple l'a accompagné ainsi, en criant des *Vive Voltaire!* jusqu'au Pont-Royal. Nous ne devons pas oublier ici que M. le comte d'Artois, qui était à l'Opéra avec la reine, l'a quittée un moment pour venir à la Comédie-Française, et qu'avant la fin du spectacle il a envoyé son capitaine des gardes, M. le prince d'Hénin, dans la loge de M. de Voltaire, pour lui dire de sa part tout l'intérêt qu'il prenait à son triomphe, et tout le plaisir qu'il avait eu de joindre ses hommages à ceux de la nation. Quel gré cette nation aimable et sensible n'aurait-elle pas su à M. le comte d'Artois si, en se mettant un moment

au-dessus de l'étiquette, il avait osé partager publiquement l'ivresse dont elle était transportée! Si, au lieu de M. d'Hénin, on l'eût vu lui-même ajouter quelques fleurs à la couronne du plus beau génie de la France, dont le siècle puisse se glorifier!

Pourquoi les honneurs rendus à M. de Voltaire n'ont-ils jamais été rendus à un homme de lettres avec le même éclat, avec les mêmes transports? Est-ce parce que M. de Voltaire est le plus grand homme qui ait jamais existé, et que

> Le premier de son siècle il l'eût encore été
> Au siècle de Léon, d'Auguste et d'Alexandre?

Est-ce parce que jamais personne n'occupa comme lui l'univers pendant soixante ans de sa gloire et de ses travaux? parce que personne n'eut jamais comme lui l'art de réveiller sans cesse l'intérêt, la curiosité, l'admiration publique? Tout cela peut être vrai, parfaitement vrai, je n'en suis pas moins persuadé que M. de Voltaire lui-même, toutes choses d'ailleurs égales, n'eût point joui du même triomphe sous le règne de Louis XIV, qui aimait les lettres parce qu'il aimait la louange, qui favorisait le génie et les arts, mais qui prétendait toujours leur donner la loi, et qui avait imprimé dans l'esprit de ses peuples une telle dévotion pour le trône et pour sa propre personne que l'on aurait craint de commettre un acte d'idolâtrie en prodiguant à un simple particulier des hommages dont lui-même eût été jaloux. L'enthousiasme avec lequel on vient de faire l'apothéose de M. de Voltaire, de son vivant, est donc la juste récompense, non-seulement des merveilles qu'a produites son génie, mais aussi de l'heureuse révolution qu'il a su faire et dans les mœurs et dans l'esprit de son siècle, en combattant les préjugés de tous les ordres et de tous les rangs, en donnant aux lettres plus de considération et plus de dignité, à l'opinion même un empire plus libre et plus indépendant de toute autre puissance que celle du génie et de la raison.

— *Les Œuvres de M. Desmahis. Première édition complète, publiée d'après les manuscrits, avec son éloge historique,* par M. de Tresséol. Deux volumes in-8°. Le premier contient les pièces fugitives, le second, les pièces de théâtre.

Il y a dans les poésies de M. Desmahis des détails infiniment précieux, des morceaux entiers du meilleur goût, mais sa touche,

en général fort spirituelle, est trop souvent maniérée. Quelques-uns de nos poëtes du moment ont imité cette manière sans en avoir l'esprit, et sont devenus de mauvaises copies d'un modèle qu'il ne fallait pas même imiter. Si le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à M. Desmahis est d'avoir trop d'esprit, son panégyriste n'a rien négligé pour se mettre à l'abri d'un pareil reproche, et peut dire qu'il y a parfaitement réussi. Pour donner une idée de l'intelligence avec laquelle il a présidé à l'édition que nous avons l'honneur de vous annoncer, nous ne citerons que l'Épître que l'auteur avait adressée à Mme d'Épinay, et qu'il a mise dans son recueil sous le titre d'*Épître à M. le marquis de M***, qui était alors à l'armée; une personne de la cour qui relève l'éclat de son nom par ses talents pour la poésie.* Voici ce que le poëte dit à ce guerrier prétendu :

Quittez une parure aux grâces étrangère,
Reprenez vite de leur main
L'écharpe brillante et légère
Qui doit seule orner votre sein.
D'une pesante et triste étoffe,
L'Amour ne fut jamais vêtu,
Et le manteau du philosophe
N'est pas même toujours l'habit de la vertu.
Vénus aux champs troyens reçut une blessure :
Ma fille, éloignez-vous de ces cruels combats,
Dit le maître des cieux, vos membres délicats
Ne sont pas destinés à semblable aventure, etc.

— *Les Passions du jeune Werther, ouvrage traduit de l'allemand de M. Gœthe, par M. Aubry*[1]. A Manheim. Un volume in-8°.

Il s'en faut bien que ce roman ait eu en France le succès qu'il doit avoir eu en Allemagne. On n'y a trouvé que des événements communs et préparés sans art, des mœurs sauvages, un ton bourgeois, et l'héroïne de l'histoire a paru d'une simplicité tout à fait grossière, tout à fait provinciale. Ce jugement est peut-être assez ridicule, mais il faut avouer que le fond de l'ouvrage n'est pas d'une invention fort ingénieuse, fort atta-

1. Quérard dit que cette traduction est attribuée au comte Frédéric-Guillaume-Charles de Schmettau, lieutenant général des armées prussiennes; mais il ne fait pas connaître les motifs de cette attribution.

chante. Il faut avouer que le plus grand mérite de M. Gœthe, aux yeux même de ses compatriotes, tient surtout à l'énergie et à l'originalité de son style, à la force et à la vérité avec laquelle il a su peindre ces pensées, ces élans de l'âme qui n'appartiennent qu'au génie ou à unesensibilité profondément émue. Or ce mérite si précieux dans l'original a dû perdre infiniment dans une traduction médiocre. Il est si aisé de détruire le charme de l'expression la plus heureuse, il ne faut qu'un trait de plus ou de moins pour rendre fort plat ce qui était naïf ou gigantesque, ampoulé, ce qui pouvait être sublime. Le titre même de l'ouvrage a été gâté par le traducteur ; le mot allemand *Leiden* n'est point rendu par celui de *Passions*. Il eût été plus français de dire *les Malheurs du jeune Werther*, et cette manière de traduire eût été à la fois plus simple et plus littérale.

— *Lettres de Stéphanie, roman historique* en trois parties. « L'auteur, dit l'éditeur, a trop de talent pour présumer de ses forces ; mais, malgré ses précautions, je crains bien que l'éclat de son ouvrage ne trahisse enfin sa modestie. » Qui ne reconnaîtrait à cette phrase le style et la modestie de Mme la comtesse de Beauharnais ? Il y a dans ce roman quelques lettres parfaitement bien faites, mais les détails du commencement de l'intrigue sont d'une extrême fadeur, et les événements de la fin, d'une atrocité révoltante.

— *Le Parfait Boulanger, ou Traité complet sur la fabrication et le commerce du pain*, par M. Parmentier, pensionnaire de l'hôtel royal des Invalides, membre du collége de pharmacie de Paris, auteur du livre intitulé *la Bonne Ménagère*, etc. A Paris, de l'Imprimerie royale. Un volume in-8°.

On trouve dans cet ouvrage plus de vérités essentiellement utiles que dans toutes les recherches de nos érudits, dans les plus sublimes spéculations de nos philosophes ; et si l'inventeur de la charrue a mieux mérité de l'humanité que les Leibnitz et les Newton, celui qui perfectionna l'art de conserver les grains et de s'assurer de la bonne qualité des farines nous a rendu sûrement un plus grand service que tous ces messieurs de la doctrine économique avec leurs projets et leurs calculs à perte de vue. M. Parmentier développe dans son livre, de la manière la plus simple et la plus intéressante, ce que le terrain, le climat, l'exposition et la culture, peuvent apporter de différence dans les

diverses espèces de blé commun. Il entre dans le plus grand détail sur les soins qu'exigent la garde des grains, celle des farines, leur mélange et les avantages qui peuvent en résulter. Dans la partie où il traite de la fabrication même du pain, il y a un morceau qui a paru tout neuf en chimie sur le levain. Les recherches que l'auteur a faites à ce sujet peuvent jeter un grand jour sur tous les phénomènes qui tiennent à la fermentation. M. Parmentier réunit ainsi aux expériences d'une pratique consommée toutes les ressources de la théorie la plus lumineuse, et son ouvrage justifie à tous égards la protection dont le gouvernement l'a honoré. Il est à désirer que les préjugés d'une longue habitude ne nous empêchent pas de profiter de ses lumières.

AVRIL.

On peut compter l'*Essai sur le commerce de Russie* au nombre des bons ouvrages qu'a produits et que doit produire encore l'*Histoire philosophique et politique du commerce des deux Indes*. Le malheur de tout ouvrage qui jette un grand éclat est de faire éclore une foule d'imitations médiocres. Un de ses plus beaux priviléges sans doute est de tracer des routes nouvelles, et d'exciter quelques bons esprits à les suivre. Le livre de M. l'abbé Raynal a surtout le grand mérite de nous avoir fait envisager le commerce sous le point de vue le plus étendu, le plus intéressant, c'est-à-dire dans tous ses rapports avec la philosophie et les mœurs, avec la puissance et la prospérité des nations. On sent que l'auteur de l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer, a travaillé dans le même esprit, dans les mêmes vues; et s'il s'est trompé quelquefois, l'importance et l'intérêt de son travail méritent bien qu'on le mette en état de rectifier ses erreurs.

L'Essai sur le commerce de Russie avec l'histoire de ses découvertes est attribué à M. de Marbois, attaché depuis plusieurs années aux affaires étrangères, secrétaire d'ambassade à la diète de l'Empire, employé depuis dans différentes cours, et qui est encore actuellement à Munich. On sait aujourd'hui que nous

lui devons les *Lettres* prétendues *de Mme de Pompadour*, la traduction française du *Diogène* de M. Wieland, et plusieurs articles du *Journal encyclopédique* et du *Journal des savants*, entre autres un morceau assez curieux sur l'*Histoire des flagellants*[1]. Mais toutes ces productions de sa jeunesse n'ont aucun rapport aux connaissances et aux lumières qu'il a développées dans son dernier ouvrage : nous tâcherons du moins d'indiquer sa méthode et les principaux résultats de ses recherches.

Il paraît d'abord que le premier objet de notre auteur est de développer les relations de commerce qui pourraient s'établir entre la Russie et la France, avec tous les avantages qui en résulteraient pour les deux nations, si la nature de ce commerce, très-différent de celui des autres États, était mieux connue et mieux dirigée.

Pour donner une idée du commerce intérieur de la Russie, il commence par faire l'énumération succincte de ses provinces, de leurs différentes productions, de leur population et de leur industrie. Ce précis prouve qu'il n'y a point de pays au monde où les climats soient plus nombreux, les productions plus variées et d'une utilité plus universelle, la terre plus féconde et la nature plus libérale. La Finlande fournit des planches, des bois de construction, quelques mâtures, du goudron; la Livonie, l'Estonie, la province de Smolensk, des gruaux, du blé, du chanvre et du lin. L'Ukraine, qui produit abondamment les mêmes richesses, fournit encore beaucoup de cire, de miel et de tabac. Elle vend annuellement environ dix mille bœufs; ils passent dans la Silésie et dans la Saxe; on prétend même qu'on en mène jusqu'à Paris. Quoique cette province ne produise point de vin, son sol est également propre à la culture de la vigne, des mûriers et des oliviers. Il sort une quantité immense de blés des provinces de Bielgorod, Simbirsk, Penza, Alatyr. Le gou-

1. Meister se trompe lorsqu'il attribue à M. de Marbois l'*Essai sur le commerce de Russie* publié, en 1777, sous le voile de l'anonyme. Cet ouvrage est de M. de Marbault, qui était alors secrétaire de M. Durand, notre ministre en Russie. M. Le Clerc affirme, dans son *Atlas du commerce*, que cet *Essai sur le commerce de Russie* a été copié en très-grande partie sur un Mémoire qu'il avait envoyé à M. Durand. D'autres personnes prétendent qu'il a été rédigé sur les Mémoires de M. Raimbert, négociant français établi à Saint-Pétersbourg. Du reste, Meister donne ici de curieux renseignements sur les travaux littéraires de M. Barbé de Marbois, et je suis porté à croire qu'on peut y avoir confiance. (B.)

vernement d'Astrakan abonde en moutons fameux par leur grosseur et par la beauté de leurs fourrures. Cette province produit de plus des melons délicieux et d'excellents raisins. La plus grande partie de ces fruits se consomme à Pétersbourg. Si le vin qu'on fait dans le terroir d'Astrakan ne peut se garder, l'auteur pense que ce défaut ne provient que de la façon de cultiver la vigne et de faire le vin, deux choses essentielles peu connues de ces contrées. La province de Kazan porte ces forêts immenses d'où l'on tire les plus beaux mâts et les meilleurs bois de construction. Elle fournit encore à l'empire et à l'étranger une grande quantité de caviar, qui n'est qu'une préparation des œufs de bellouga, de citharus et d'esturgeon. On envoie le caviar sec à Arkhangel, où les Anglais et les Hambourgeois en font des chargements considérables qu'ils portent en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Turquie, et même dans les colonies des deux Indes. Le caviar liquide s'aigrit facilement; la Pologne est le seul pays où l'on puisse le transporter. Les suifs, branche importante du commerce de Russie, se tirent de Kazan, de Kalouga, de Toula; mais la plus grande partie vient d'Orembourg. Le gouvernement d'Arkhangel produit des goudrons, de la colle de poisson, des bois, des bestiaux, et surtout des veaux et des moutons très-estimés pour la délicatesse de leur chair. La Sibérie est, sans contredit, une des parties les plus utiles de l'empire par ses bois, ses sels, ses pelleteries et ses mines. Le cuivre de Sibérie est de très-bonne qualité, et son fer n'est pas inférieur à celui de Suède. Ce dernier métal est si abondant qu'indépendamment de la grande quantité qui s'en consomme dans l'empire il s'en exporte annuellement trois ou quatre millions de pounds[1]. Le produit des mines de la couronne en or et en argent est incertain. On dit qu'en 1772 elles ont rendu cinquante-neuf pounds d'or fin et dix-huit cent quatre-vingt-huit d'argent pur. Il y a du fer végétal en Sibérie, malgré le système de M. de Buffon: il est souple, maniable. La Russie renferme des salpêtrières considérables dans le gouvernement d'Astrakan; mais il est rare qu'on en permette l'exportation. Indépendamment de la fertilité de son sol, elle possède une quantité prodigieuse de gibiers et de poissons de toute espèce. Les poissons les plus estimés sont le

1. Équivalent de la livre sterling.

sterlet et le soudac. Les chevaux de Mésen, province d'Arkhangel, sont petits, jolis, lestes et méchants. Ceux de Nijni-Novogorod sont forts, assez hauts pour le service des dragons; cependant on emploie plus communément ceux des Kirghis et du Holstein. Ceux des Cosaques Donniens sont beaux et agiles à la course; ils ressemblent pour la figure aux chevaux anglais.

Pour faciliter aux différentes parties de son empire l'échange de leurs richesses selon leurs besoins réciproques, la Russie se trouve arrosée dans toute son étendue par plusieurs grands fleuves, et par une quantité prodigieuse de rivières destinées à faire circuler l'abondance dans ses provinces, et à les rapprocher par la communication. Le Dniester, le Don, le Volga, l'Obi, la Léna, l'Iaïk, le Tobol, l'Irtisch, l'Iéniséï traversent l'empire par un cours très-étendu, et sont presque tous navigables. Le canal de Ladoga joint la mer Caspienne à la Baltique; un autre, facile à exécuter, pourrait unir encore la mer Noire au golfe de Finlande. Pendant six à sept mois que dure l'hiver dans ces climats, le traînage supplée à la navigation par un transport aussi commode, plus rapide et moins dispendieux. A ces avantages naturels s'en joint un autre dont on doit faire honneur au gouvernement, c'est la modification des droits imposés sur la communication des provinces de l'empire. Le péage de Ladoga est le seul considérable.

D'où vient donc que, malgré toutes ces richesses, malgré tous ces avantages, le commerce intérieur languit, resserré dans les bornes les plus étroites? Parmi les causes qui s'opposent à ses progrès, notre auteur pense qu'on peut en assigner trois principales, savoir : la négligence de l'agriculture, le défaut d'industrie, les priviléges ou monopoles de la couronne. Quoique, depuis Pierre Ier, l'agriculture ait fait quelques pas en Russie, elle est encore fort loin de l'état florissant où l'ont portée quelques nations de l'Europe. Le paysan russe ne connaît presque point l'usage des engrais; il ne sillonne pas assez profondément les terres grasses; la forme de la charrue qu'il emploie est vicieuse et insuffisante; il manque souvent des avances indispensables à la culture; il est privé surtout des encouragements que donnent l'émulation et la liberté. De là il résulte qu'il n'y a que les terres excellentes de cultivées; les autres sont absolument désertes; leurs malheureux habitants les quittent pour se livrer au trafic, dans l'espérance

de payer plus facilement le tribut qu'ils doivent à leur seigneur. Le gouvernement a tâché de prévenir cette désertion par une ordonnance publiée en 1775, où l'on borne au terme de six années le pouvoir des seigneurs d'accorder à leurs sujets la liberté de s'absenter et de se fixer dans les villes pour y faire le commerce. Le même ukase met un frein à la manie qu'ont les seigneurs russes d'entretenir dans leurs maisons une foule de domestiques inutiles, et règle avec beaucoup de sagesse le nombre de chevaux d'attelage, la nature et la quantité des livrées de la capitale, selon le rang militaire de chacun.

S'il faut en croire notre auteur, la plupart des causes qui entretiennent l'agriculture russe dans un état de faiblesse et de langueur sont de nature à céder aux efforts d'une bonne administration ; mais il en est une plus générale, plus difficile, plus lente à corriger : c'est l'affaiblissement, le défaut de population.

« Il n'est point de pays, dit-il, où les femmes soient plus fécondes qu'en Russie ; elles portent communément dix enfants, mais rarement en conservent-elles plus de trois ou quatre. Quels sont donc les principes destructeurs d'une fécondité si prodigieuse ? La mauvaise nourriture des mères et des enfants ; les épreuves du froid excessif auquel on expose sans précaution et sans ménagement ces organes tendres et délicats ; la dureté de l'éducation ; les bains de sueur ; le scorbut ; les maladies vénériennes ; la petite vérole, qui fait des ravages affreux dans cet empire : voilà pour le physique. Les privations de l'indigence ; les travaux forcés de la servitude ; la crainte continuelle et trop bien fondée des femmes de se voir arracher des êtres précaires qui appartiennent à leurs seigneurs avant même d'appartenir à la nature : voilà pour le moral. »

Quelque funeste que puisse être à l'espèce humaine la réunion de tant de fléaux, notre auteur pense que son dépérissement provient plus particulièrement, en Russie, du scorbut et des maladies vénériennes, dont les enfants reçoivent le venin avec la vie ou bien avec le lait des nourrices. Mais la preuve sur laquelle il fonde cette opinion ne paraît pas suffisante ; il la tire de la maison des Enfants-Trouvés de Moscou, où, depuis son établissement jusqu'à l'époque dont il parle, de quatre mille soixante-onze enfants qui y ont été nourris, il n'en est resté que neuf cent trente-cinq, ce

qui fait presque le quart. Dans la maison des Enfants trouvés de Paris, on ne sauve guère que le dixième, et c'est moins à la négligence de l'administration, plus exacte et mieux réglée dans ces hôpitaux que dans tous les autres, qu'aux accidents auxquels les enfants se trouvent exposés avant d'y être transportés, soit par l'insouciance des parents, soit par la mauvaise nourriture des mères pendant leur grossesse, qu'on attribue un dépérissement si considérable.

Les calculs de M. de Marbois fixent à quatorze millions toute la population actuelle de l'empire. « De tous les souverains de Russie, Catherine II paraît être la seule qui se soit profondément occupée d'un si grand objet. Dans son instruction sur un nouveau code des lois, elle a exhorté les membres de la commission à rechercher avec soin les causes de la dépopulation générale de l'empire, pour y porter les remèdes les plus efficaces. Elle ne s'en est pas tenue là. Prévoyant sans doute que ce projet de législation pourrait bien avoir le même sort que tous les rêves brillants de nos philosophes sur le bonheur du genre humain, elle a appelé les étrangers de toutes les classes, qui, persécutés ou opprimés sur le sol de leur naissance, voudraient apporter en Russie leurs talents, leurs bras ou leur industrie. Un nouveau projet de Catherine II, bien plus favorable à la population de ses États en ce qu'il est plus analogue au physique et au moral de la Russie, c'est celui de changer la constitution de tous les peuples sauvages qui en bordent les frontières, de les assujettir à la police générale de l'empire, et de les attacher à la vie sédentaire, qui entraîne nécessairement à l'application à l'agriculture. Une partie de ce projet vient d'être heureusement exécutée sur les Cosaques Zaporaviens... Leur association a été rompue, et leur caisse publique saisie. On permet à ceux qui voudront se marier de rester dans le pays; les autres seront transportés et distribués dans l'intérieur de l'empire. »

Notre auteur avoue que la Russie est trente ou quarante fois moins peuplée qu'elle ne devrait l'être relativement à son étendue; mais il pense que la faiblesse de son industrie provient moins encore de la faiblesse de sa population que des vices de sa constitution civile et politique. Il prononce un peu légèrement que si Pierre Ier avait eu le génie d'un législateur, il aurait commencé par tempérer le despotisme de sa puissance, mais qu'il a moins

consulté le bonheur de son peuple que l'intérêt de sa gloire personnelle. Messieurs les philosophes ont bientôt décidé ainsi des projets d'un grand homme, de la destinée du plus vaste empire de la terre; mais, lorsqu'il s'agit de faire l'application de leurs principes même à la société la plus bornée, au plus petit ménage, leur haute sagesse se trouve fort embarrassée.

On peut convenir avec M. de Marbois que Pierre Ier, trop pressé de jouir, a trop précipité l'exécution de ses plans; qu'il n'a pas fait pour le progrès des lumières et des mœurs ce qui seul pouvait assurer le succès et la durée d'une législation nouvelle; qu'il ne s'est point assez occupé des moyens de perfectionner le caractère de sa nation, sans chercher à le dénaturer par l'imitation forcée des habitudes et des coutumes étrangères; mais il paraît fort douteux qu'il eût réussi dans aucun de ses projets sans le secours de ce pouvoir absolu dont on voudrait qu'il eût resserré les limites. M. Thomas lui fait dire à ce sujet de fort belles choses dans son poëme, entre autres ces vers remarquables :

> A mes nouveaux desseins le jugeant nécessaire,
> Je retins par pitié le pouvoir arbitraire.

En effet, comment tirer une nation de la barbarie? comment lui faire adopter des connaissances, des lois, des mœurs, des manières nouvelles, sans être armé de la puissance la plus étendue, sans tenir du ciel le don des miracles, le crédit d'un dieu ou la force d'un despote? On ne détruit l'opinion que par le pouvoir de l'opinion même, l'erreur par l'erreur, la force par la force. Quel système religieux céda jamais à la philosophie, et combien de fois ne vit-on pas un culte absurde renversé par un autre plus absurde encore! Un peuple éclairé est comme un homme parvenu à l'âge de raison; il est susceptible de liberté, il la désire, il en a besoin. Un peuple encore barbare est un enfant plein de caprices et de violence. Pour se laisser conduire, il faut qu'il ait le sentiment intime de sa dépendance, et que, cédant à la volonté de ses maîtres, il ne croie céder qu'au joug même de la nécessité.

Pierre Ier donna aux peuples de son empire cette première impulsion, seule capable d'arracher une nation à l'esclavage de l'ignorance et de la barbarie. S'il eût pu compter sur quelques siècles de vie, ou du moins sur une suite de successeurs dignes d'accomplir ses desseins, il eût donné peut-être à son ouvrage une

base plus solide, il eût employé des ressources plus lentes et plus sûres, des moyens plus simples, moins forcés et moins violents. C'est qu'il était pressé d'élever un édifice qui, quoique informe, fût trop immense, trop avancé pour permettre à ses successeurs d'en abandonner l'entreprise. Mais sa plus grande gloire, sans doute, celle dont lui-même eût été le plus jaloux, c'est d'avoir préparé les merveilles du règne de Catherine II, et sous ce seul rapport, il aura des droits éternels à la reconnaissance des Russes, et à l'admiration de tous les âges. On dira : « Ce superbe colosse dont la beauté noble et régulière nous ravit autant qu'elle nous étonne, ce fut Pierre Ier qui en jeta les fondements, et ce que ses mains encore un peu sauvages n'avaient pu que dégrossir, Catherine II a daigné le finir et l'animer du feu de son génie. »

Le principal objet sur lequel les regards de cette auguste souveraine semblent porter aujourd'hui, c'est le moyen d'étendre et d'augmenter dans ses États cette classe d'hommes qui ne jouit des avantages de la liberté que pour se rendre plus utile à la société, et qui n'a besoin que d'un peu d'encouragement pour être heureuse et pour devenir le plus ferme appui de l'autorité, sa plus sûre défense contre les attaques du dedans et du dehors. Selon notre auteur, l'industrie russe n'a langui jusqu'à présent que parce qu'elle manquait de cette confiance, de cette émulation que le sentiment de la liberté peut seul inspirer.

Quoi qu'en dise maître Linguet, la liberté sera toujours le plus cher, le plus précieux de tous les biens; mais il n'en est pas moins vrai que ce bien si cher, si précieux, ne paraît pas être à la portée de tous les hommes. Il en est un grand nombre pour qui elle n'est qu'un fardeau pénible, insupportable; il en est un grand nombre aussi pour qui elle risque de devenir une arme dangereuse. Un gouvernement éclairé qui tient la liberté de ses sujets entre ses mains ne doit donc la rendre qu'à ceux qui auront appris à en connaître le prix, et par conséquent à en faire un bon usage. C'est dans cette vue sans doute que Catherine II a formé et forme encore tous les jours tant de fondations, tant d'établissements relatifs à l'éducation publique. Ce n'est qu'en les multipliant et en les mettant à la portée de toutes sortes d'états et de conditions qu'on peut en attendre des effets sensibles. Pour donner aux hommes le désir d'être libres, il faut commencer par les éclairer sur leur véritable intérêt, il ne faut leur apprendre

le secret de leurs propres forces qu'après leur avoir assuré les moyens de s'en servir utilement.

La noblesse, les honneurs, sont la récompense des hommes libres qui ont bien mérité de la société. Chez les peuples moins avancés, pourquoi la liberté, l'affranchissement, ne seraient-ils pas le prix des travaux, du talent, de l'industrie, de la vertu? Quel ressort puissant entre les mains d'une souveraine qui possède si bien le plus grand art des rois, celui d'inspirer à tout ce qui l'environne, que dis-je? à tous ceux qui ont jamais entendu parler d'elle, dans les climats même les plus éloignés de son empire, le noble désir de servir à sa gloire et de mériter un de ses regards! La lumière répandue une fois, grâce à ses soins, dans les différentes parties de ses vastes États, pourquoi n'y aurait-il pas une voie ouverte à tous les serfs capables de racheter leur liberté sous des conditions équitables relativement à leur propre intérêt, à celui des seigneurs et au bien commun de l'État? Ce que la plupart des souverains de l'Europe ont bien su faire autrefois pour réparer le désordre de leurs finances, pour soutenir les frais des guerres les plus injustes et les plus extravagantes, une souveraine adorée de ses peuples l'oserait-elle entreprendre sans autre motif que celui d'augmenter leur richesse et leur bonheur comme la seule puissance qui puisse flatter sa grande âme?

Le même édit qui fixerait les conditions auxquelles un serf serait admis à demander la jouissance entière des droits de citoyen, ne pourrait-il pas en déterminer aussi les circonstances où lui-même ou ses descendants se verraient justement dépouillés de ce titre? Une pareille loi ne serait-elle pas, dans cette classe d'hommes, la meilleure sauvegarde des mœurs, de cet esprit d'industrie, d'ordre et d'économie qui en dépendent et qui servent à les maintenir? Ne serait-elle pas en même temps le principe d'une émulation continuelle, d'une activité toujours renaissante? Je n'ai pas besoin de répéter ici que le succès d'un plan si digne des vues bienfaisantes de Catherine II suppose absolument l'exécution de tous les grands projets qui l'ont occupée depuis son avénement au trône, le perfectionnement de l'éducation publique et celui des lois civiles et criminelles. Il n'y a que la bonne éducation qui puisse faire sentir aux hommes le bonheur de la liberté, il n'y a que de bonnes lois qui puissent lui donner

un prix réel, en assurant les propriétés, en rétablissant cette égalité de droits qui n'est point incompatible avec l'inégalité des fortunes et des conditions, inégalité nécessaire peut-être au ressort qu'exige la nature de nos constitutions politiques.

Mais il est temps de s'arrêter. On s'est moqué de ce pauvre La Beaumelle, qui faisait régner les rois. Nous pardonnerait-on plus aisément d'affranchir des peuples dont le nom même nous est à peine connu [1]?

— On a fait pour le portrait de M. le docteur Franklin un très-beau vers latin :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis [2].

C'est une heureuse imitation d'un vers de l'*Anti-Lucrèce :*

Eripuitque Jovi fulmen Phœboque sagittas.

— M. de Voltaire, après s'être purifié par sa confession au P. Gauthier, a jugé que, pour achever son instruction, il ne lui restait plus qu'à se faire initier dans les mystères de la franc-maçonnerie. Il a été reçu en particulier par M. le comte de Strogonoff; il l'a été dans la loge des *Neuf-Sœurs*, par M. de La Lande; l'on a fait en sa faveur une réception dans les formes; l'on a lu beaucoup de mauvais vers; on lui a fait faire ensuite un plus mauvais dîner. M. de La Dixmerie a couronné cette grande journée par l'impromptu que voici :

Qu'au seul nom de l'illustre frère
Tout maçon triomphe aujourd'hui;
S'il reçoit de nous la lumière,
L'univers la reçoit de lui.

— Le *Roland* du sieur Piccini occupe toujours le théâtre de l'Académie royale de musique avec le plus grand succès. Il n'y a point d'opéra nouveau dont les douze premières représentations aient produit une recette aussi considérable. Si Mlle La Guerre, qui a remplacé Mlle Le Vasseur dans le rôle d'Angélique, a moins de grâces dans son jeu, elle a la voix infiniment plus douce et plus flexible, elle saisit avec plus de justesse et l'expression et le

1. Voir la fin de cet article au mois de juillet.
2. Ce vers a été attribué de tout temps à Turgot.

goût de ce chant dont nos oreilles françaises ont dédaigné si longtemps la divine mélodie, mais qui semble enfin les trouver plus sensibles. La plupart des airs d'Angélique et de Médor, le duo qui termine le premier acte, le monologue de Roland au troisième, sa scène avec les bergers, sont admirables et ont même offert au musicien des situations et des motifs vraiment dramatiques. Convenons encore que le premier plaisir qu'on doit chercher au théâtre de l'Opéra est celui de l'oreille et des yeux, et non pas cet attendrissement, cette émotion soutenue que la tragédie seule peut nous donner, comme susceptible de plus grands intérêts, de développements plus étendus et mieux gradués, en un mot une imitation plus touchante, plus naturelle et plus vraie.

Aux deux actes du *Devin de village* et de *Myrtil et Lycoris*, que l'on continue de donner le dimanche et le jeudi, on vient de joindre un petit ballet-pantomime de la composition du sieur Gardel. Le sujet de ce nouveau ballet est tiré de *la Chercheuse d'esprit* du sieur Favart, ancien opéra-comique en vaudevilles, dont on a suivi la marche scène par scène, et dont on a même conservé la musique le plus qu'il a été possible. Ce sujet si favorable au vaudeville ne paraissait pas infiniment propre à la pantomime, en ce qu'il ne fournit pas des situations assez marquées, des tableaux assez riches, assez variés; mais le talent de Mlle Guimard a su faire oublier tous ces défauts. Elle a mis dans le rôle de Nicette une gradation de nuances si fine, si juste, si piquante, que la poésie la plus ingénieuse ne saurait rendre les mêmes caractères avec plus d'esprit, de délicatesse et de vérité. Tous ses pas, tous ses mouvements ont de la mollesse et de l'harmonie, une intention sûre et pittoresque. Comme sa simplicité est naïve sans être niaise, comme sa grâce naturelle se cache sans affectation, se développe par degrés et plaît sans se presser de plaire! Comme elle s'anime aux doux rayons du sentiment! C'est un bouton de rose qu'on voit éclore, échapper doucement aux liens qui l'enveloppent, trembler et s'épanouir. Nous n'avons rieu vu dans ce genre d'imitation de plus délicieux et de plus parfait.

— Les Comédiens italiens n'ont pas été fort heureux cet hiver en nouveautés. *Matroco*, drame burlesque en quatre actes et en vers, mêlé d'ariettes et de vaudevilles, n'a pas eu plus

de succès sur le théâtre de Paris qu'il n'en avait eu l'année dernière à Fontainebleau[1]. Les paroles sont de M. de Laujon, la musique de M. Grétry. Il est impossible de donner aucune idée du poëme : c'est une extravagance sans esprit, sans gaieté ; c'est un amphigouri d'un bout à l'autre, où l'on ne découvre pas même l'apparence d'un but quelconque ; car, si l'auteur ne nous avait pas dit lui-même, dans sa préface, que son intention était de travestir les héros et les héroïnes des romans de chevalerie, nous ne l'aurions jamais deviné. Il y a dans la musique des choses charmantes, entre autres un duo sur la Gazette, très-neuf et très-original ; mais ce sont des beautés perdues, et l'on a du regret au temps que M. Grétry a daigné employer pour un ouvrage aussi peu digne de son talent.

On vient de représenter sur le même théâtre une parodie de *Roland* en trois actes et en vaudevilles[2], qui n'a pas eu et qui ne méritait pas un meilleur sort que *Matroco*. C'est M. Dorvigny, l'auteur de la comédie d'*Orphée*, à qui nous devons ce nouveau chef-d'œuvre de platitude, de mauvais goût et de mauvais ton. Roland s'y trouve déguisé en grenadier recruteur, Angélique en opérateur, Médor en coiffeur de femmes. On leur fait dire, dans des situations analogues à celles de l'opéra, les bêtises les plus dégoûtantes, les folies les plus triviales, et l'on appelle cela une parodie du poëme de Quinault. Dans tout ce fatras d'inepties il n'y a qu'un trait qu'on puisse citer : c'est le moment des fureurs de Roland. Après avoir dit, comme dans l'opéra, qu'il voit un abîme ouvert à ses pieds, après l'avoir regardé en frémissant de crainte et d'horreur, il rentre assez plaisamment en lui-même, et dit : « Mais non, je m'étais trompé ; c'est le trou du souffleur. » Le jeu ridicule de quelques-uns de nos acteurs n'a justifié que trop souvent cette mauvaise plaisanterie.

COPIE DE LA PROFESSION DE FOI DE M. DE VOLTAIRE, EXIGÉE PAR M. L'ABBÉ GAUTHIER, SON CONFESSEUR.

« Je, soussigné, déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans,

1. *Matroco* fut représenté à Paris le 4 février 1778.
2. *La Rage d'amour*, représentée pour la première fois le 19 mars 1778.

et n'ayant pu me traîner à l'église, et M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gauthier, prêtre, je me suis confessé à lui, et que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes ; et que si j'avais jamais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu et à elle.

« *A signé :* VOLTAIRE, le 2 mars 1778, dans la maison de M. le marquis de Villette.

« En présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevieille, mon ami. — L'ABBÉ MIGNOT, VILLEVIEILLE.

« Nous déclarons la présente copie conforme à l'original, qui est demeuré entre les mains du sieur abbé Gauthier, et que nous avons signé l'un et l'autre comme nous signons le présent certificat. Fait à Paris, ce 27 mai 1778. — L'ABBÉ MIGNOT, VILLEVIEILLE. »

« L'original ci-dessus mentionné a été présenté à M. le curé de Saint-Sulpice, qui en a tiré copie. — L'ABBÉ MIGNOT, VILLEVIEILLE. »

COPIE DE LA LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE.

4 mars 1778.

« M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même, monsieur, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai crues convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

« M. l'abbé Gauthier avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie ; il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'État. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre et que vous faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, plus je crains d'abuser

de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi ; pardonnez aussi l'importunité de cette lettre, elle n'exige pas l'embarras d'une réponse, votre temps est trop précieux.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

RÉPONSE DE M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE

A M. DE VOLTAIRE.

« Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs. Mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention ; sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale de la France et même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé.

« La démarche que vous avez faite n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait vous être utile dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion, et à tous les vrais principes sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions et tourmentés par leurs remords. Je sais que vous êtes bienfaisant ; si vous me permettiez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendriez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Évangile vous pourriez faire le plus grand bien, et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée et fourni le parfait modèle que nous ne pouvons trouver ailleurs.

« Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez

bien me dire et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que les vœux de votre solide bonheur, et la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Entre autres prétentions, M. le marquis de Villette a celle d'être le fils de M. de Voltaire, et, de toutes ses prétentions, ce n'est pas la moins courageuse sans doute. Nous ignorons jusqu'à l'ombre de vraisemblance qu'elle pourrait avoir. « Qu'est venu faire ici M. de Villette? disait quelqu'un à M. de Voltaire, à Ferney. — Il dit qu'il est venu se purifier chez moi; mais je crains bien qu'il n'ait fait comme Gribouille, qui se mettait dans l'eau de peur de la pluie. »

M. de Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide, a dans son maintien cet air langoureux et niais qu'on a remarqué quelquefois dans la tournure de ses vers. Ayant été, comme les autres gens de lettres, présenter ses hommages à M. de Voltaire, il voulut finir sa visite par un coup de génie, et lui dit en tournant doucement son chapeau entre ses doigts : « Aujourd'hui, monsieur, je ne suis venu voir qu'Homère; je viendrai voir un autre jour Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien, etc. — Monsieur, je suis bien vieux : si vous pouviez faire toutes ces visites en une fois? »

« Vous avez, lui disait M. Mercier, vous avez si fort surpassé tous vos confrères en tout genre, vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. — Ah! monsieur, Fontenelle était un Normand : il a trompé la nature. »

— Le petit théâtre de Mme de Montesson n'a pas été moins brillant cet hiver que les années précédentes. On a distingué surtout parmi les nouveautés qui y ont été représentées deux comédies de Mme de Montesson, *la Femme sincère*, *l'Amant romanesque*, et un opéra-comique que l'on va donner incessamment au théâtre de la Comédie-Italienne, intitulé *le Jugement de Midas*[1]. Les paroles de l'opéra sont d'un Anglais, M. d'Hèle, la musique du sieur Grétry.

1. Voir ci-après, au mois de juin suivant.

La Femme sincère est un tableau plein de grâce et de sensibilité.

Il y a dans *l'Amant romanesque* le même intérêt, avec un caractère plus original et des scènes plus gaies. Le principal héros de la pièce est un homme de quarante ans fort respectable par ses vertus, mais qui n'a jamais pu se résoudre à se marier, parce qu'il n'a point trouvé de femme qui sût l'aimer à son gré avec assez de délicatesse. Il est transporté d'admiration pour une jeune personne que sa famille lui destine, mais qui aime ailleurs, et qui le supplie, en conséquence, de vouloir bien différer lui-même le temps fixé pour leur union. Ce qu'elle lui propose dans l'espérance de pouvoir l'éloigner un jour entièrement, il le regarde comme une preuve décisive du sentiment le plus pur, le plus délicat. Il craint que sa passion ne l'égare en lui demandant la permission d'espérer l'accomplissement de son bonheur, dans... il n'ose achever, dans trois...; la jeune personne frémit déjà, mais elle est bientôt rassurée, ce n'est que dans trois ans qu'il songe à renouveler ses instances. Il y a dans cette comédie un rôle d'intendant, de vieux domestique d'une sensibilité brusque, mais en même temps douce et comme accoutumée à plier sous le joug de ses maîtres, qui nous a paru d'une invention très-heureuse et très-piquante. M. le comte d'Ornésan l'a rendu avec un naturel, avec une vérité dont nos meilleurs acteurs ont rarement approché. La figure et la voix de Mme de Montesson ont toute la grâce, toute la fraîcheur de son esprit. Elle a rempli les premiers rôles, non-seulement dans ses propres pièces, mais aussi dans les opéras de *Zémire et Azor*, de *la belle Arsène*, d'*Aline*, et de *la Servante maîtresse*.

Ce spectacle a toujours attiré l'assemblée la plus brillante. M. de Voltaire, qui l'a vu deux fois, y a reçu presque autant d'hommages et d'applaudissements qu'à la Comédie-Française. Mme de Montesson a été le recevoir dans sa loge avec M. le duc d'Orléans. L'illustre vieillard s'est mis à genoux; elle l'a relevé en l'embrassant, l'a comblé de caresses, et lui a dit avec beaucoup d'attendrissement : « Voilà le plus beau jour de mon heureuse vie. »

MAI.

LE CHEVAL ET SON MAITRE, CHANSON ALLÉGORIQUE.

Sur l'air : *Il était une fille,* etc.

Bien loin de cette ville,
Un seigneur déloyal
Eut autrefois un bon cheval,
Soumis autant qu'utile;
Sur ce point capital
Il n'avait point d'égal.

Au lieu de reconnaître
Le service constant
Qu'il en tirait à chaque instant,
Voilà qu'un jour le maître,
Parfois un peu brutal,
Maltraita son cheval.

Piqué de l'injustice,
Le cheval se cabra,
Comme aisément on le croira.
Un matin il se glisse,
Dans les champs s'en alla,
Laissant son maître là.

Celui-ci, plein de rage,
Avec ses gens courait
Pour voir s'il le rattraperait;
Mais l'autre en son langage
Lui dit : « Il n'est plus temps;
J'ai pris le mors aux dents. »

Le maître dans la suite
Eut beau le menacer,
Et puis après le caresser,
Pour toute réussite
Il n'eut qu'un coup de pied
Dont il fut estropié.

Cela nous apprend comme
C'est en le traitant mal

Qu'on perd souvent un bon cheval.
Ce trait du gentilhomme,
Qu'on a mis en français,
Est tiré de l'anglais.

— On a donné le samedi 9, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Zulima*. Ce poëme est tiré d'une ancienne comédie de La Noue, intitulée *l'Art et la Nature, ou Zuliska*; pour mieux dire, c'est la comédie même de La Noue, dont on a seulement resserré le dialogue, et à laquelle on a ajouté plusieurs morceaux de chant pour lui donner la forme accoutumée de l'opéra-comique. Ce travail a été fait, dit-on, dans la société de Mme Bellecourt, qui joue avec tant de naturel les rôles de soubrette à la Comédie-Française, et l'on croit qu'elle-même a eu la plus grande part à cet ouvrage. La musique est de son ami M. Dezède, l'auteur des *Trois Fermiers*, de *Julie*, etc.

Cette pièce a eu peu de succès. C'est un sujet de féerie qui prête au plus grand spectacle, dont l'idée principale est assez ingénieuse, dont les détails ne manquent ni de finesse ni d'esprit, mais dont l'ensemble est froid et sans effet. Zulima est aimée de deux princes protégés chacun par une fée : l'un a dans son pouvoir tous les enchantements du monde; l'autre, aux simples charmes de la nature et d'un cœur sensible, réunit encore l'heureux secret de faire disparaître à sa volonté tous les prestiges de son rival. On ne demande point lequel des deux doit l'emporter sur l'autre; on le sait d'avance, et cette certitude ôte à la marche du drame tout le mouvement, tout l'intérêt dont il aurait pu être susceptible.

Quant à la musique, elle est en général d'un genre auquel le talent de M. Dezède ne paraît nullement propre. Il a fait des romances charmantes, des chansons pleines de grâce et de naïveté; il a peint avec beaucoup de naturel et de fraîcheur la douce gaieté des mœurs villageoises; mais dans cet opéra-ci il a eu la prétention d'un style plus élevé, et cette prétention ne lui a point réussi. L'ariette qui a été le plus applaudie est celle qui commence le troisième acte; c'est la seule où il se soit laissé aller à la pente naturelle de son génie.

— Ce n'est point pour la forme que M. de Voltaire s'est chargé de remplir les fonctions de directeur à l'Académie française. Il ne néglige rien pour ranimer le zèle et l'activité de ses confrères,

et c'est encore au génie de cet illustre vieillard que paraît réservé le pouvoir de réchauffer et de rajeunir ce corps si faible et si languissant, malgré ses quarante têtes. Il arrive toujours le premier à l'assemblée; il y discute les questions de grammaire les plus intéressantes; il propose, sur la nécessité de faire revivre d'anciennes expressions et d'en créer même de nouvelles, les observations les plus fines et les plus ingénieuses. « Notre langue, disait-il l'autre jour, est une gueuse fière; plus elle est dans l'indigence, plus elle semble dédaigner les secours dont elle a besoin... » La mémoire et la présence d'esprit de notre patriarche sont au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer à son âge. L'abbé Delille lui ayant lu sa satire sur *le Luxe*, imitée de l'épître de Pope au docteur Arbuthnot[1], il se rappela presque tous les vers du poëte anglais, et fit sentir avec une délicatesse extrême et les endroits où le traducteur s'était écarté de son modèle, et ceux où il l'avait surpassé.

Dans la dernière séance de l'Académie, il parla fort longtemps et avec la plus grande chaleur sur l'utilité d'un nouveau Dictionnaire conçu à peu près sur le même plan que celui *della Crusca* ou celui de Johnson. Il pressa si vivement ces messieurs, que, malgré la résistance du plus grand nombre, on arrêta enfin d'entreprendre ce grand ouvrage. Ce fut lui-même qui consigna sur-le-champ, de sa propre main, dans les registres de l'Académie, et la résolution qu'on venait de prendre, et les motifs qui l'avaient déterminée. Il fit plus, il ne permit point que l'assemblée se séparât sans s'être partagé toutes les lettres de l'alphabet. Il prit pour lui-même la lettre A, comme la plus considérable. M. de Foncemagne, qui voulut se dispenser de cette tâche à cause de sa vieillesse, fut querellé tout de bon; il fallut céder. En terminant la séance, il leur dit, enchanté d'avoir réussi : « Messieurs, je vous remercie au nom de l'alphabet. — Et nous, lui répondit le chevalier de Chastellux, nous vous remercions au nom des lettres. »

On parlait devant M. de Voltaire de l'Angleterre. « Il est certain, disait-il, que dans cette île les moutons sont plus gras, les chevaux courent plus vite, les chiens chassent mieux; cela pour-

1. Meister se trompe évidemment, et de deux pièces n'en fait qu'une. L'abbé Delille a composé une satire sur *le Luxe*, et traduit l'épître de Pope au docteur Arbuthnot. (B.)

rait bien faire présumer que les hommes y ont aussi quelque supériorité[1]. — Oui, lui répondit quelqu'un, j'ai remarqué que l'esprit de la constitution influait sur tout dans ce pays, et même sur la nature physique. On y voit les troupeaux errer librement dans leurs pâturages, sans chien, sans berger. — Sans doute, monsieur; c'est qu'il n'y a point de loups d'aucune espèce. — Les rois et les ministres auraient aujourd'hui bonne envie de l'être. — Loup, non; renard. C'est tout ce qu'un roi peut prétendre en Angleterre. »

ROMANCE[2] DE DESDÉMONA,

TIRÉE DE LA TRAGÉDIE D'*Othello* DE SHAKESPEARE,

PAR J.-J. ROUSSEAU.

Au pied d'un saule assise tous les jours,
Main sur son cœur que navrait sa blessure,
Tête baissée, en dolente posture,
On l'entendait qui pleurait ses amours.
Chantez le saule et sa douce verdure.

Et cependant les limpides ruisseaux
A ses sanglots mêlaient leur doux murmure.
Pleurs de ses yeux s'échappaient sans mesure
Qui les rochers affligeaient sur ses maux.
Chantez le saule et sa douce verdure.

O saule vert, saule que je chéris,
Saule d'amour, tu seras ma parure!
Ne l'accusez des ennuis que j'endure,
Je lui pardonne, hélas! tous ses mépris.
Chantez le saule et sa douce verdure.

A cet ingrat, qui trahit ses serments,
Je reprochais tendrement mon injure.
« Imite-moi, répondit le parjure;

1. On s'aperçoit aisément qu'ici le patriarche parle ironiquement. (MEISTER.)

2. C'est une vieille chanson qu'une jeune Mauresse, attachée à la mère de Desdémona, et devenue folle d'amour, chantait toujours, et qu'elle chanta même en mourant. Desdémona, tourmentée des pressentiments du malheur qui doit lu arriver, se rappelle cette chanson. Elle s'efforce d'abord d'en écarter le triste souvenir; mais, entraînée par sa mélancolie, elle y revient malgré elle, et finit par la chanter en entier. (MEISTER.)

Ouvre tes bras à de nouveaux amants. »
Chantez le saule et sa douce verdure.

— Le gouvernement de l'Académie royale de musique vient d'éprouver une nouvelle révolution; ce n'est plus la ville de Paris, ce ne sont plus MM. les intendants des Menus, c'est un particulier, M. de Vismes, qui se trouve chargé de la conduite de cette grande machine. L'entreprise lui en a été accordée pendant douze ans, grâce à la protection de M. Campan, valet de chambre de la reine, et aux sollicitations de M. de La Borde, son beau-frère, ancien valet de chambre du roi. Il a déposé, pour la jouissance de ce privilége, cinq cent mille livres, dont on lui paye annuellement les intérêts à raison de cinq pour cent sans retenue. Le nouvel administrateur s'est annoncé par des réformes et par des établissements considérables. Il a commencé par se faire bâtir un fort bel hôtel rue de la Feuillade. Il a fait graver sur la porte de son bureau, ces trois mots en lettres d'or : *Ordre, Justice et Sévérité*[1]. Il a raccourci le théâtre, il a diminué l'orchestre, il a augmenté le nombre des loges à l'année, il a fait une économie de lumières dans la salle, pour donner plus d'effet à celles du théâtre; il a agrandi les lucarnes des loges, et les a fait garnir de glaces en faveur des corridors, etc.; enfin, il a fait venir à grands frais une troupe de bouffons d'Italie. Mais il n'a pu réformer un grand nombre d'abus sans déplaire aux plus grandes puissances, sans révolter contre lui tous les ordres de l'État confié à sa tutelle, les premiers acteurs et les premières actrices, les ballets, l'orchestre, les chœurs, et même messieurs les compositeurs et messieurs les poëtes, dont il a prétendu réduire aussi les honoraires, etc. Le peu d'égard qu'il a eu jusqu'à présent aux circonstances, aux principes reçus, aux anciens usages, a fait dire qu'il était *le Turgot de l'Opéra*, et l'on a présagé que son ministère ne serait pas de longue durée. Nous laissons au temps le soin de décider une question si intéressante.

Ce qu'il y a de très-décidé, c'est que la première nouveauté par laquelle M. de Vismes a fait l'ouverture de son spectacle a peu réussi. C'est une espèce de prologue, intitulé *les Trois Ages de l'Opéra*, dont M. de Saint-Alphonse, le frère du nouveau direc-

1. Ces demoiselles ont fait rayer ce dernier mot. (MEISTER.)

teur, a fait les paroles, et M. Grétry la musique. On a voulu représenter dans ces *Trois Ages* les trois époques où l'on a vu changer les formes de la composition musicale, le temps de Lulli, celui de Rameau, et enfin celui de M. le chevalier Gluck.

La musique de ce prologue n'est guère qu'un centon des airs les plus connus de Lulli, de Rameau et du chevalier Gluck. Tout le mérite dont on puisse tenir compte à M. Grétry est celui d'avoir lié avec assez d'adresse ces différents morceaux, et d'en avoir su mêler les nuances sans déplaire à l'oreille.

Les Trois Ages n'ont pas tardé à être remplacés par *la Fête du village*. C'est un petit intermède dont M. Des Fontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, a fait les paroles, et M. Gossec la musique. On ne peut rien ajouter à ce que l'auteur du poëme en a dit lui-même dans un petit avertissement. Il avoue qu'on n'y trouve point d'action, point d'intrigue, ni mouvement, ni scène, ni dialogue; ce sont des villageois qui s'assemblent pour recevoir leur seigneur, et qui chantent et qui dansent pour lui témoigner la joie qu'ils ont de le voir. Quelle heureuse simplicité! Aussi l'auteur désire-t-il fort que ce nouveau genre sans intrigue, sans action, sans scène, sans dialogue, puisse plaire : ce serait, dit-il, un moyen sûr de multiplier nos plaisirs. Rien n'est plus lumineux, et l'on ne saurait trop regretter que le public ait paru si peu disposé à profiter d'une découverte si essentielle. Il y a pourtant dans la musique de *la Fête du village* quelques airs où l'on a trouvé des idées assez fraîches, une grâce touchante et naïve.

— Depuis que les prêtres ne font plus de miracles, ce sont les philosophes qui s'en mêlent. L'un prétend ressusciter les morts avec un peu d'alcali, et faire de l'or avec quelques pelletées de terre de potager[1]. L'autre entreprend de guérir les fous et les furieux par des breuvages soporifiques[2]. Un troisième promet plus encore, en dirigeant sur vous le bout de son doigt, ou, si vous le préférez, en jouant devant vous de son *harmonica;* il n'est guère de maladie qu'il ne vous donne ou qu'il ne vous ôte à votre choix. Ce dernier, M. le docteur Mesmer, qui a déjà fait

1. M. Sage, auteur de plusieurs ouvrages de chimie et de minéralogie. (MEISTER.)

2. M. Dufour, chirurgien aide-major de l'École royale militaire, qui a déjà fait plusieurs expériences dignes de la plus grande attention sur quelques malades de Bicêtre, dont la cure a été constatée par le procès-verbal de quatre commissaires députés de la Faculté de médecine. (MEISTER.)

beaucoup de bruit en Allemagne, avait commencé à faire ici une assez grande sensation, mais son succès ne s'est pas soutenu. Beaucoup de personnes, curieuses de connaître par elles-mêmes la vertu de ses secrets, en ont voulu faire l'expérience, et n'ont rien ressenti de tout ce qu'on leur avait annoncé. Ce qui a nui encore à la vogue du nouveau thaumaturge, c'est que dans le monde on lui a trouvé peu d'esprit, peu d'imagination : or, ce siècle est tellement corrompu, tellement dégoûté, que, sans un secours si peu nécessaire autrefois, les faiseurs de miracles mêmes ne doivent plus espérer aujourd'hui de faire fortune. Voici, en peu de mots, les principes sur lesquels se fonde la théorie du docteur Mesmer. Il croit qu'il y a dans la nature un principe matériel, inconnu jusqu'ici, qui agit sur les nerfs; que, moyennant ce principe, et d'après des lois mécaniques particulières, il y a une influence mutuelle entre les corps animés, la terre et les corps célestes ; qu'en conséquence il se manifeste dans les animaux, surtout dans l'homme, des propriétés analogues à celles de l'aimant. C'est ce magnétisme animal qu'il a trouvé le secret de déployer sur les maladies, et c'est par cette méthode qu'il prétend les guérir presque toutes. La vertu magnétique peut être communiquée et propagée par d'autres corps. Cette matière subtile pénètre les murailles, portes, verres, métaux, sans perdre notablement de sa force ; elle peut être accumulée, concentrée et transportée dans l'eau et dans les verres, et réfléchie par les miroirs ; elle est encore propagée, communiquée et augmentée par le son. Tout ceci n'est peut-être pas de la première clarté ; mais ce qui prévient très-clairement toutes les expériences qu'on pourrait opposer au système de notre docteur, et ce qu'il ne manque jamais d'ajouter à l'exposition de ses principes, c'est qu'il y a des corps qui ne sont non-seulement pas susceptibles du magnétisme animal, mais qui ont même une propriété tout à fait opposée, par laquelle ils en détruisent toute l'efficacité dans les autres corps, cette vertu pouvant se communiquer aussi bien que sa rivale. M. le docteur s'est plaint d'avoir trouvé beaucoup de corps de cette espèce à Paris, et cela paraît assez probable. Des corps d'une nature si peu susceptible ne sont-ils pas faits pour s'unir à ces âmes froides, personnelles, égoïstes, qui abondent sans doute dans cette immense capitale plus qu'en aucun autre lieu du monde?

— Les *Œuvres* de Sénèque le philosophe, traduites en français par feu M. de Lagrange, avec des notes de critique, d'histoire et de littérature. Six volumes in-8° avec cette épigraphe : *Nihil non longa demolitur vetustas et movet ocius; at iis quos consecravit sapientia noceri non potest. Nulla delebit ætas, nulla diminuet; sequens ac deinde super ulterior aliquid ad venerationem conferet.*

Cet ouvrage est le fruit des huit dernières années de la vie de M. de Lagrange, connu déjà si avantageusement par sa belle traduction de Lucrèce. Quelque estimable, quelque précieuse que soit cette nouvelle traduction, on doit regretter sans doute que l'auteur n'ait pas pu y mettre la dernière main ; on y eût remarqué moins de négligences, moins d'inégalités, peut-être même plus d'élégance et plus d'énergie. Il y a des morceaux entiers qui semblent avoir été laissés à leur première ébauche, tant le style en est flasque et peu soigné. La plus grande partie des notes, ainsi que les avertissements, sont de M. Naigeon qui réunit à la plus grande ferveur pour l'avancement de la foi encyclopédique, de l'esprit et des connaissances, mais à qui d'ailleurs il manque encore assez de choses pour être un grand écrivain.

Nous ne croyons pas, comme M. Naigeon, que la plaisanterie bonne ou mauvaise de Regnard sur Sénèque[1] ait pu faire à ce philosophe un si grand tort dans l'esprit des gens du monde. S'il est moins lu parmi nous que les autres philosophes de l'antiquité, c'est que le genre et l'objet de ses écrits, quelque respectables qu'ils soient, ne sont pas, il faut l'avouer, très-amusants. C'est une morale profonde et sublime dont la forme et le coloris ne varient point. Il est impossible d'analyser les devoirs de l'homme avec plus de force, plus d'étendue, plus de finesse d'esprit. Tous nos philosophes, tous nos prédicateurs modernes n'ont rien dit sur la morale depuis dix-huit siècles qu'on ne retrouve dans les ouvrages de Sénèque, mais tous les trésors de sagesse y sont entassés comme dans une mine. L'étude de ses principes fatigue l'esprit et ne le repose pas. Si Sénèque a quelquefois l'éloquence de l'esprit, il a bien rarement celle du cœur

1. Ce Sénèque, monsieur, est un excellent homme :
Était-il de Paris?
— Non, il était de Rome.
(*Le Joueur*, acte IV, scène XIII.)

et de l'imagination. Son style méthodique et maniéré, quoiqu'avec noblesse, à force de vouloir exprimer toutes les nuances de sa pensée et les presser, pour ainsi dire, dans une même phrase, manque souvent d'effet et de clarté. Il instruit, il étonne, mais il n'attire presque jamais. Je comparerais volontiers son génie à un homme immensément riche dont il faut tâcher d'hériter pour faire, s'il est possible, un meilleur emploi de ses richesses, mais dont l'humeur n'est point aimable à vivre et qu'il serait fâcheux de voir longtemps de suite.

— *Demi-Drames ou Petites Pièces propres à l'éducation des enfants*, par M. de Saint-Marc, l'auteur d'*Adèle de Ponthieu*, de *la Fête de Flore*, etc. Un volume in-8°. L'objet de ces petits drames est infiniment louable, mais l'exécution n'en est pas aisée, et ceux-ci n'ont guère que le mérite de l'intention. On sait que Mme la comtesse de Genlis, l'auteur de *la Mère rivale*, a fait quelques ouvrages de genre dignes du talent que nous avons admiré dans cette excellente comédie. Si l'éloge qu'en fait M. de Saint-Marc dans sa préface pouvait l'engager à les donner au public, ce serait sans doute le plus grand service qu'il nous aurait rendu.

— *La Manie des drames sombres*, comédie en trois actes et en vers représentée à Fontainebleau devant Leurs Majestés par les Comédiens français sous le nom du *Dramaturge*, le 29 octobre 1776, par M. le chevalier de Cubières, avec cette épigraphe :

> Souvent je bâille au tragique bourgeois,
> Aux vains efforts d'un auteur amphibie,
> Qui défigure et qui brave à la fois
> Dans son jargon Melpomène et Thalie.

Cette pièce est tombée à Fontainebleau, mais l'auteur y a fait depuis beaucoup de changements. C'est une critique assez gaie de nos drames modernes, et nommément du théâtre de M. Mercier. L'intrigue de la pièce est faible, les situations communes, la marche languissante et peu vraisemblable, mais la versification en est généralement facile et l'on y trouve quelques traits assez plaisants ; il est vrai que le sujet en pouvait fournir un grand nombre. Une des meilleures scènes sans doute est celle où le dramomane se fait lire les gazettes pour y trouver quelque

événement bien noir, bien propre à faire briller son génie. Il demande à son secrétaire Cornet :

Et l'article Paris?

CORNET.

Quelle idée est la vôtre!
Il est en accidents moins fertile qu'un autre.
Le Français vit au sein des plaisirs et des jeux.
Voulez-vous qu'on se tue alors qu'on est heureux?

PROUSAS.

Eh quoi! pas seulement un petit suicide?

CORNET.

Pas le moindre.

PROUSAS.

Tant pis. Quelque beau parricide
M'aurait fait grand plaisir. Point de rapt, de viol,
Pas un assassinat?

CORNET.

Pas seulement un vol.

PROUSAS.

Les temps sont bien mauvais.

CORNET.

Jadis pour leurs maîtresses
Qui ne leur rendaient pas tendresses pour tendresses,
Les amants se tuaient, et les maris jaloux,
Autour de leur logis rôdant comme des loups,
Plus d'une fois suivant leur noire frénésie,
D'immoler leurs moitiés avaient la fantaisie.
Tout est changé. Les mœurs font des progrès affreux.
Tout dégénère enfin dans ces temps malheureux.
Autant que les amants, les maris sont paisibles.

— Il n'est rien qu'on n'imagine à Paris pour acquérir de la fortune et de la célébrité ; il n'est rien dont on ne puisse venir à bout avec un peu de hardiesse, beaucoup de suite et une activité opiniâtre. M. Mammès-Claude-Catherine Pahin Champlain de La Blancherie, né à Langres en Champagne [1], connu par un

1. Après quatre-vingts ans d'oubli, La Blancherie a trouvé un historien dans le regretté Bellier de La Chavignerie, qui a consacré à ce novateur et à ses entreprises plusieurs articles (tirés ensuite à part) de la *Revue universelle des arts*, (t. XIX, XX et XXI) sous ce titre : *les Artistes français du* XVIIIe *siècle oubliés et*

livre assez moral, mais passablement ennuyeux, sur les effets de la débauche et de la mauvaise éducation, intitulé : *Extrait du journal de mes voyages, ou Histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et mères*[1], etc., etc., ce M. de La Blancherie est parvenu à force de peines et de soins, et avec un revenu fort modique, à former un établissement tout à fait intéressant pour les étrangers distingués, les savants, les gens de lettres et les artistes. C'est une assemblée qui se tient tous les jeudis soir à l'ancien collége de Bayeux, rue de la Harpe, une espèce de rendez-vous public pour toutes les personnes qui peuvent désirer de se rencontrer. On y trouve des littérateurs et des artistes, des livres nouveaux, tant ceux qui paraissent en France que ceux qu'on fait venir des pays étrangers ; on y expose des dessins, des tableaux, toutes les productions de l'art qu'on est intéressé à faire connaître. Il n'y a jamais ni lecture, ni conversation générale ; on est maître de lire ce qu'on veut, ou de s'entretenir avec les personnes que l'on préfère. Ces assemblées, devenues déjà si nombreuses que le petit appartement de M. de La Blancherie ne peut plus les contenir, doivent produire un ouvrage périodique intitulé : *Nouvelles de la république des lettres*. On y annoncera tous les détails relatifs à la vie des gens de lettres et des artistes de tous les pays, leur nomination aux différentes places des corps littéraires, les grâces qu'ils obtiennent, leurs voyages, leur mort. On ne parlera de leurs ouvrages que pour annoncer le but, le plan, le prix et le succès ; et n'est-ce pas à peu près ce qu'on peut désirer d'en savoir ? M. de La Blancherie s'établit le correspondant de tous les gens de lettres et artistes français et étrangers, et de toutes les personnes qui voudront lui communiquer des instructions sur tous les objets qui entrent dans son plan. Ce zèle est sans doute admirable, mais ce plan n'est-il pas bien vaste pour être bien rempli ? On en aurait du moins une assez mauvaise opinion, s'il fallait en juger par le premier cahier imprimé des *Nouvelles de la république*

dédaignés. L'Essai d'un tableau historique des peintres de l'École française de La Blancherie (1783, in-4°) est depuis longtemps rare et recherché. Quant aux *Nouvelles de la république des lettres et des arts*, qu'il rédigea de janvier 1779 à 1788, on n'en connaît pas de collection complète : la Bibliothèque nationale en possède sept volumes, et, selon M. Hatin, il en faudrait huit.

1. Paris et Orléans, 1776, 2 vol. in-12.

des lettres, qui n'est qu'une rapsodie pitoyable d'idées vagues, d'anecdotes communes, sans esprit, sans intérêt et du style le plus bourgeois. La médiocrité de cet ouvrage qui, dans la suite, pourra même devenir meilleur, n'empêche pas que l'établissement de M. de La Blancherie ne promette de très-grands avantages aux lettres, aux arts et à ceux qui les cultivent. Pour être l'agent, le courtier universel de la littérature, il faut moins d'esprit, moins de talents que de patience et d'activité. Toute association libre, indépendante, qui peut servir à rendre la communication des lumières plus prompte et plus facile, mérite des encouragements, et c'est sous ce point de vue sans doute que l'institution de M. de La Blancherie a obtenu l'aveu de la police, le suffrage de l'Académie des sciences et celui de quelques autres sociétés littéraires; c'est sous ce point de vue sans doute qu'elle a été honorée des bontés d'un prince qui protége dans ses propres États les lettres et les arts en souverain, et qui dans ses voyages les recherche et les cultive avec l'amour et la simplicité d'un sage[1].

— M. Houdon, de l'Académie royale de sculpture et de peinture, vient de finir deux ouvrages qui suffiraient pour donner la plus haute idée de son talent, et qui ont ajouté infiniment à la réputation qu'il avait déjà si justement méritée : c'est le buste de Molière et celui de M. de Voltaire[2]; le premier a été fait d'après une copie assez médiocre qui appartient à la Comédie-Française. Notre jeune Praxitèle en a senti tous les défauts et les a sauvés dans son modèle avec une adresse extrême. Ce n'est qu'après l'avoir, pour ainsi dire, achevé, qu'il a découvert l'original de la copie sur laquelle il avait été obligé de travailler. Cet original est de Mignard, et le particulier qui possède ce trésor en est extrêmement jaloux. Ce n'est pas sans beaucoup de peine que M. Houdon a pu obtenir de lui la permission de le comparer avec le buste qu'il venait de faire; il a eu la satisfaction de voir

1. Le margrave d'Anspach a honoré plusieurs fois de sa présence les assemblées de M. de La Blancherie, avec MM. d'Alembert et Franklin. On assure même que ce prince a daigné contribuer aux fonds qu'exigeait l'établissement de ce nouveau bureau littéraire. (MEISTER.)

2. La terre cuite du buste de Molière appartient aujourd'hui à Mme Paul Lacroix; elle figurait au Salon de 1779. Le marbre est à la Comédie-Française, ainsi que celui du buste de Voltaire. La terre cuite originale de celui-ci, est entrée, après bien des vicissitudes, dans la galerie de M. Louis Viardot.

qu'il avait eu l'art ou le bonheur de deviner tout ce qui avait été négligé par le copiste de Mignard. Une découverte si précieuse lui a donné de nouvelles idées et lui a servi à rendre son modèle encore plus caractéristique, à en faire une espèce d'idéal très-supérieur à tous les portraits que nous connaissons de Molière, et par la beauté de l'expression et probablement aussi par la vérité des formes. Le génie observateur de ce grand homme y est exprimé avec une énergie, avec une noblesse dont aucun peintre n'a jamais approché. Le front porte le caractère d'une méditation profonde. Son regard (M. Houdon est peut-être le premier sculpteur qui ait su faire des yeux), son regard pénètre au fond des cœurs. Le mouvement de ses narines semble commander au ridicule de paraître. Il a dans la bouche une ironie qui sied aux vertus austères du Misanthrope; sa bouche, à la vérité, ne rit point, parce que le rire est incompatible avec la dignité, mais elle est prête à sourire, et l'on sent que ce sourire sera mêlé d'indignation et de pitié pour les travers de l'espèce humaine. C'est après avoir vu ce chef-d'œuvre et l'avoir baisé à genoux que M. de Voltaire a bien voulu permettre à notre jeune artiste de faire son buste d'après nature, quoiqu'il fût déjà dès lors assez souffrant.

Il n'a fallu à M. Houdon que deux ou trois séances, auxquelles le patriarche s'est prêté avec une complaisance et une gaieté infinies, pour réussir au delà de toute expression. De tous les mille portraits qu'on a faits de M. de Voltaire depuis soixante ans, c'est le seul dont il ait été lui-même parfaitement content. Il faut avouer que jamais on n'avait rendu ses traits avec autant de grâce, avec autant d'esprit; ce sont toutes les formes de son visage dans la plus exacte vérité et sans aucune ombre de charge; c'est tout le feu, c'est toute la finesse, c'est tout le caractère de sa physionomie saisie dans le moment le plus aimable et le plus piquant. Les yeux ont tant de vie, un effet de lumière si ingénieusement ménagé, que M. Greuze lui-même, en voyant le buste pour la première fois, présuma d'abord que c'étaient des yeux d'émail ou de quelque autre matière colorée. Nous avons été avec plusieurs autres personnes témoins d'une méprise si flatteuse pour le talent de son confrère. L'atelier de M. Houdon est devenu depuis quelques jours un spectacle public. Toutes les personnes qui avaient vu M. de Voltaire ont voulu le revoir dans

une image si vivante, et celles qui avaient été privées de ce bonheur ont cherché du moins à s'en dédommager en venant admirer une ressemblance si parfaite.

On a gravé le croquis de trente ou quarante têtes de M. de Voltaire d'après des tableaux de M. Huber, de Genève. Ce sont de simples esquisses, de vraies caricatures, mais infiniment spirituelles, toutes très-différentes l'une de l'autre et presque toutes également ressemblantes. Ce n'est pas un ami de M. de Voltaire qui s'est avisé d'écrire pour légende au bas de cette estampe : *Tot capita, tot sensus.*

— On a répandu depuis quelques jours une gravure dont l'invention n'est pas fort ingénieuse, dont l'exécution est plus mauvaise encore, mais qui flatte les intérêts du moment. On y voit une vache à lait, c'est le commerce de la Grande-Bretagne. Le congrès est représenté par un Américain occupé à enlever à la vache sa force naturelle et ses armes défensives en lui sciant les cornes, dont l'une est déjà par terre et l'autre prête à tomber. Un Hollandais de bonne humeur profite de la circonstance et trait la pauvre vache. Derrière lui sont un Français et un Espagnol : le premier, d'un air très-content, emporte une jatte de lait, et le second, tenant toute prête une autre moindre jatte, semble en attendre sa part. Le vaisseau nommé *l'Aigle*, à quelque distance de Philadelphie, paraît désarmé, sans voiles et sans artillerie ; il est représenté comme le seul reste de la flotte des frères Howe, qui sommeillent tous les deux sur le rivage près d'une table avec du punch. Le lion britannique, profondément endormi sur le devant du tableau, ne sent pas qu'un petit dogue marche sur son dos, et semble ne s'apercevoir de rien. On voit à côté du lion un Anglais en deuil, dans une attitude de désespoir, pleurer sur les malheurs qui désolent sa patrie[1].

— *Satire sur la fausse philosophie*, par M. Clément. Les pamphlets de toute espèce contre la philosophie et les philosophes se multiplient tous les jours, et le but de tous ces écrits est d'accuser la secte des Encyclopédistes de tous nos désordres et de tous nos malheurs, de la dépravation générale, des excès du libertinage, de la décadence du goût, des progrès du luxe, de

1. Malgré une description si minutieuse, il nous a été impossible de retrouver cette estampe dans les diverses collections de la Bibliothèque nationale.

l'avilissement de tous les ordres de l'État, des mauvaises récoltes, de la cherté des vivres, etc. A la bonne heure! mais pourquoi ne pas lui attribuer aussi le progrès de nos lumières, ceux de notre industrie et de notre commerce, l'accroissement de nos richesses, la sagesse de notre administration, la tranquillité dont nous jouissons depuis tant d'années au dedans et au dehors, enfin tous les établissements utiles que lui doivent la patrie et l'humanité? Puisque la philosophie a eu une si grande influence sur l'esprit de notre siècle, comment n'aurait-elle pas eu autant de part au bien qu'au mal, à ce bien surtout qui paraît une suite si naturelle de ses principes?

On ne peut refuser à M. Clément d'avoir les meilleures intentions du monde en tâchant d'imiter et de copier le plus qu'il est possible la manière de Boileau, mais quelque peine que puisse lui coûter cet effort, il est rarement heureux; dans les deux ou trois cents vers qui composent sa nouvelle satire, à peine en trouverait-on une douzaine dignes d'être cités. En voici pourtant quelques-uns d'une expression assez neuve, assez originale :

Crispin fait de sa femme un trafic adultère,
Et de son lit vénal Plutus est tributaire...
Le Lapon sous sa hutte, à l'abri des railleurs,
Vous presse d'honorer sa couche hospitalière...
Le Français philosophe est-il plus respecté?
Où sont-ils ces héros, ces vertueux modèles
Que l'*Encyclopédie* a couvés sous ses ailes?
Cherchons sous les drapeaux de la Gloire et de Mars
Les rivaux des Nemours, des Gastons, des Bayards.
La pourpre des Harlay, jadis si révérée,
Du même éclat encor se voit-elle illustrée? etc.

Pour ne pas avoir à parler deux fois de M. Clément, il faut se presser de dire ici que la satire contre les philosophes a été suivie peu de temps après d'une autre pièce du même mérite intitulée *les Charmes de la retraite*. Nonotte et Riballier assurent que c'est du Boileau tout pur.

— *Mémoire inutile sur un sujet important*. A Londres, 1778, brochure. Ce mémoire est de M. le comte de Lauraguais. On répond dans la première partie aux déclamations ridicules du sieur Linguet contre les courses de chevaux établies depuis quelques années dans la plaine de Neuilly à l'exemple de celles de

Newmarket. On prouve, dans la seconde, de quelle importance il serait pour le gouvernement d'encourager ces courses publiques comme le moyen le plus infaillible d'apprécier les chevaux et d'en favoriser la production en France. Quoique toutes les plaisanteries répandues dans ce mémoire sur le patriotisme de M. Linguet ne soient pas également heureuses, quoique le style n'en soit pas toujours parfaitement intelligible, on y a remarqué d'excellentes vues et une connaissance du sujet très-approfondie.

Il est reconnu par l'administration même qu'il en a coûté à la France pendant les deux dernières guerres plus de cent millions pour les remontes seulement, sans parler des sommes considérables passées en Angleterre, en Allemagne, en Danemark pour des chevaux de carrosse, des chevaux de chasse et des chevaux de monture. On ne peut attribuer une perte si considérable qu'au mauvais régime et à la mauvaise économie de nos haras. M. le comte de Lauraguais indique les principaux abus, et finit par détruire le préjugé auquel l'identité du mot français *race* et du mot anglais *race* a pu donner lieu : « Ce mot qui nous donne l'idée de filiation, signifie en anglais *course rapide*, et les généalogies des chevaux anglais, bien loin de prouver la filiation d'une *race*, prouvent au contraire le plus grand mélange du sang. On évite en Angleterre avec le plus grand soin, dans l'accouplement des chevaux, toute espèce de parenté. C'est le principe fondamental des haras, et tellement fondamental que s'il est inconcevable qu'on l'ignore encore en France, cela fait comprendre comment avec quelques bons étalons peut-être et de bonnes juments, nous n'avons jamais eu de bonnes productions. La raison en est que l'étalon d'un canton sert, jusqu'à la quatrième et à la cinquième génération, sa propre race. En Arabie, en Angleterre, l'expérience a prouvé que le meilleur cheval couvrant sa production, fût-elle excellente, il n'en résultait qu'un animal qui n'avait jamais l'haleine, le fonds, la vigueur dont l'ensemble compose la force et dont le résultat est de faire courir les chevaux très-vite et très-longtemps. Ainsi ces peuples font la généalogie de leurs chevaux pour prouver que ceux qu'ils vendent ne viennent point d'aucune génération directe, mais au contraire du plus grand mélange du sang du côté paternel et du côté maternel et des meilleurs individus ; parce que si le plus excellent coursier n'est pas

toujours le plus excellent étalon, jamais un mauvais coursier n'est devenu un étalon supérieur, etc. »

— *L'Alcade de Zalamea, du théâtre espagnol de don Pedro Calderon de la Barca*, drame en cinq actes et en prose. C'est la pièce espagnole traduite déjà par M. Linguet qu'on a essayé de rapprocher de nos mœurs et des convenances de notre théâtre. Il y a du mouvement, de l'intérêt, dans la conduite de la pièce ; il y a de l'originalité dans le caractère de don Lope et dans celui du laboureur Crespo.

— *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de Saint-Just.* Deux volumes in-12. C'est une nouvelle production de la plume infatigable de M. Dorat, et le plus ennuyeux de tous les romans que nous ayons vus depuis longtemps par la monotonie des caractères, des situations et du style.

JUIN.

Il est tombé, le voile funeste; les derniers rayons de cette clarté divine viennent de s'éteindre, et la nuit qui va succéder à ce beau jour durera peut-être une longue suite de siècles[1].

1. M. de Voltaire est mort le 30 du mois dernier, entre dix et onze heures du soir, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois. Il paraît que la principale cause de sa mort est la strangurie dont il souffrait depuis plusieurs années, et dont les fatigues du séjour de Paris avaient sans doute hâté le progrès. A l'ouverture de son corps, on a trouvé les parties nobles assez bien conservées, mais la vessie toute tapissée intérieurement de pus, ce qui peut faire juger des douleurs excessives qu'il a dû éprouver avant que le mal fût arrivé à ce dernier période. Des ménagements extrêmes auraient pu en retarder peut-être le terme; mais il en était incapable. Ayant appris qu'à une séance de l'Académie, à laquelle il ne put assister, le projet qu'il avait fait adopter à ces messieurs pour une nouvelle édition de leur Dictionnaire avait essuyé des contradictions sans nombre, il craignit de le voir abandonné, et voulut composer un discours pour les faire revenir à son premier plan. Pour remonter ses nerfs affaiblis, il prit une quantité prodigieuse de café; cet excès dans son état, et un travail suivi de dix ou douze heures, renouvelèrent toutes ses souffrances, et le jetèrent dans un accablement affreux. M. le maréchal de Richelieu, l'étant venu voir dans la soirée, lui dit que son médecin lui avait ordonné dans des circonstances assez semblables quelques prises de laudanum qui l'avaient toujours soulagé très-promptement. M. de Vol-

* Il était né le 20 novembre 1694.

Le plus grand, le plus illustre, peut-être, hélas! l'unique monument de cette époque glorieuse où tous les talents, tous les arts de l'esprit humain semblaient s'être élevés au plus haut degré de perfection, ce superbe monument a disparu! Un coin de terre ignoré en dérobe à nos yeux les tristes débris.

Il n'est plus, celui qui fut à la fois l'Arioste et le Virgile de la France, qui ressuscita pour nous les chefs-d'œuvre des Sophocle et des Euripide, dont le génie atteignit tour à tour la hauteur des pensées de Corneille, le pathétique sublime de Racine, et, maître de l'empire qu'occupaient ces deux rivaux de la scène, en sut découvrir un nouveau plus digne encore de sa conquête dans les grands mouvements de la nature, dans les excès terribles du fanatisme, dans le contraste imposant des mœurs et des opinions.

Il n'est plus, celui qui, dans son immense carrière, embrassa toute l'étendue de nos connaissances, et laissa presque dans tous les genres des chefs-d'œuvre et des modèles; le premier qui fit connaître à la France la philosophie de Newton, les vertus du meilleur de nos rois, et le véritable prix de la liberté du commerce et des lettres.

Il n'est plus, celui qui, le premier peut-être, écrivit l'histoire en philosophe, en homme d'État, en citoyen, combattit sans relâche tous les préjugés funestes au bonheur des hommes, et, couvrant l'erreur et la superstition d'opprobre et de ridicule, sut se faire entendre également de l'ignorant et du sage, des peuples et des rois.

Appuyé sur le génie du siècle qui l'a vu naître, seul il soutenait encore dans son déclin l'âge qui l'a vu mourir, seul il en retardait encore la chute. Il n'est plus, et déjà l'ignorance et l'envie osent insulter sa cendre révérée. On refuse à celui qui méritait un temple et des autels ce repos de la tombe, ces simples honneurs qu'on ne refuse pas même au dernier des humains[1].

taire en fit venir sur-le-champ; et dans la nuit, au lieu de trois ou quatre gouttes, il en prit presque une fiole entière. Il tomba depuis ce moment dans une espèce de léthargie qui ne fut interrompue que par l'excès de la douleur, et ne reprit que par intervalles l'usage de ses sens. (MEISTER.)

1. Ce n'est ni aux préventions de la cour, ni à celles des ministres, ni peut-être même au zèle intolérant des chefs du clergé, qu'il faut attribuer les difficultés que l'on a faites pour inhumer M. de Voltaire en terre sainte; c'est dans

Le fanatisme, dont le génie étonné tremblait devant celui d'un grand homme, le voit à peine expirant qu'il se flatte déjà de reprendre son empire, et le premier effort de sa rage impuissante est un excès de démence et de lâcheté.

Qu'espérez-vous de tant de barbarie? Qu'apprendrez-vous à l'univers en exerçant sur cette dépouille mortelle votre furie et votre vengeance, si ce n'est la terreur et l'épouvante qu'il sut vous inspirer jusqu'au dernier moment de sa vie? Voilà donc quelle est aujourd'hui votre puissance! Un seul homme, sans autre appui que l'ascendant de la gloire et des talents, a résisté soixante ans à vos persécutions, a bravé soixante ans vos fureurs, et ce n'est que la mort qui vous livre votre victime, ombre vaine, insensible à vos injures, mais dont le seul nom est encore l'amour de l'humanité et l'effroi de ses tyrans.

Quel était donc votre dessein en refusant un simple tombeau à celui à qui la nation venait de décerner les honneurs d'un triomphe public? Avez-vous craint que ce tombeau ne devînt un autel, et le lieu qui le renfermerait un temple? Avez-vous craint de voir confondu dans la foule des humains l'homme qui s'éleva au-dessus de tous les rangs par l'éclat et par la supériorité de son génie? Avez-vous pensé qu'il fût si fort de votre intérêt d'annoncer à l'Europe entière que le plus grand homme de son siècle était mort comme il avait vécu, sans faiblesse et sans préjugé [1]?

la conduite ridicule et pusillanime de sa famille, c'est dans les intrigues de quelques dévotes et de leurs directeurs qu'il faut chercher l'origine d'une persécution si lâche et si honteuse. En ne supposant pas même qu'on pût refuser à M. de Voltaire ce qu'on ne refuse à aucun citoyen, en suivant simplement la marche indiquée par les lois et par l'usage, il n'y a pas une voix qui eût osé s'élever publiquement pour être l'organe du fanatisme le plus odieux ou de la haine la plus barbare. Mais, je ne sais quelles alarmes, quelles inquiétudes semées secrètement sous le nom spécieux du zèle et de la piété, une fois répandues, on a craint l'éclat du scandale. Les dévots ont fait montre alors de leur crédit, de leur puissance; et l'on a cru devoir prendre toutes les mesures imaginables pour éviter une discussion dont il n'est jamais aisé de mesurer au juste les conséquences. Quoique les chroniques secrètes de la cour assurent que M. de Voltaire avait les droits les plus intimes sur les égards et sur l'amitié de M. le duc de Nivernois, on prétend que c'est Mme de Gisors et Mme de Nivernois qui ont excité plus que personne et l'archevêque et les curés de Paris à refuser un asile aux cendres de ce grand homme. Nous aimons encore mieux accuser de cette injustice le zèle aveugle d'une femme, qui peut-être d'ailleurs n'en est pas moins respectable, que l'esprit d'un corps entier dont les lumières nous permettaient d'attendre plus de tolérance et plus de charité. (MEISTER.)

1. On sait que M. de Voltaire a regretté infiniment la vie (eh! qui pouvait la

En voulant couvrir, s'il vous eût été possible, de l'obscurité la plus profonde le lieu où reposaient les cendres de Voltaire, en cherchant à envelopper de ténèbres et de mystère le moment de sa mort, n'avez-vous pas tremblé que les plus ardents de ses disciples ne profitassent d'une circonstance si favorable pour établir les preuves de son immortalité, de sa résurrection? Ah! vous saviez trop bien que, l'eussent-ils tenté, les ouvrages qui nous restent de lui ne permettaient plus de croire aux miracles de cette espèce[1].

Faibles et lâches ennemis de l'ombre d'un grand homme! en tourmentant toutes les puissances du ciel et de la terre pour lui ravir les hommages qui lui sont dus, quel fruit attendez-vous de tant de vains efforts? Effacerez-vous son souvenir de la mémoire des hommes? Anéantirez-vous cette multitude de chefs-d'œuvre, éternels monuments de son génie, consacrés dans toutes les parties du monde à l'instruction et à l'admiration des races futures? Est-ce par quelques défenses puériles, par quelques

regretter plus que lui?) mais sans craindre la mort et ses suites. Il a maudit souvent l'impuissance des secours de la médecine; mais ce sont les douleurs dont il était tourmenté, le désir qu'il aurait eu de jouir encore plus longtemps de sa gloire et de ses travaux, non les remords d'une âme effrayée par l'incertitude de l'avenir, qui lui arrachèrent ses plaintes et ses murmures. Il a vu quelques heures avant de mourir M. le curé de Saint-Sulpice et M. l'abbé Gauthier. Il a paru d'abord avoir quelque peine à les reconnaitre. M. de Villette les lui ayant annoncés une seconde fois, il répondit sans aucune impatience : *Assurez ces messieurs de mes respects.* A la prière de M. de Villette, M. de Saint-Sulpice s'étant approché du chevet de son lit, le mourant étendit son bras autour de sa tête comme pour l'embrasser. Dans cette attitude, M. de Saint-Sulpice lui adressa quelques exhortations, et finit par le conjurer de rendre encore témoignage à la vérité dans ses derniers instants, et de prouver au moins par quelque signe qu'il reconnaissait la divinité de Jésus-Chrit. A ce mot les yeux du mourant parurent se ranimer un peu; il repoussa doucement M. le curé, et dit d'une voix encore intelligible : *Hélas! laissez-moi mourir tranquille!* M. de Saint-Sulpice se tourna du côté de M. l'abbé Gauthier, et lui dit avec beaucoup de modération et de présence d'esprit: *Vous voyez que la tête n'y est plus.* Ces messieurs s'étant retirés, il serra la main du domestique qui l'avait servi avec le plus de zèle pendant sa maladie, nomma encore quelquefois Mme Denis, et rendit peu de moments après les derniers soupirs. (MEISTER.)

1. Il est certain qu'on a ignoré quelque temps dans le public et l'heure et le jour de la mort de M. de Voltaire. Tout Paris était encore à sa porte pour demander de ses nouvelles, lorsque son corps avait déjà été enlevé pour être transporté à l'abbaye de Scellières. Les ordres donnés pour sa sépulture ont été enveloppés de tout le mystère que pourrait exiger l'affaire d'État la plus importante, et l'on doit avouer que ces précautions n'étaient peut-être pas absolument inutiles; on croit qu'il aurait été fort aisé d'échauffer pour un parti quelconque la foule qui assiégeait encore la demeure de cet homme célèbre le lendemain de sa mort. (*Id.*)

anathèmes impuissants, que vous pensez enchaîner ces torrents de lumière répandus d'un bout de l'univers à l'autre[1]?

Non, sa gloire est au-dessus de toute atteinte; ses ouvrages en sont les garants immortels. Mais votre triomphe est encore assez beau ; le vengeur des victimes opprimées par le fanatisme et la superstition n'est plus; ce grand ascendant sur l'esprit de son siècle, cet ascendant prodigieux qui tenait à sa personne, au caractère particulier de son esprit, à soixante ans de gloire et de succès, cet ascendant qui vous fit frémir tant de fois n'est plus à craindre.

L'opinion publique, l'hommage de tous les talents, celui des hommes les plus distingués chez toutes les nations, la confiance et l'amitié de plusieurs souverains avaient érigé pour lui une sorte de tribunal supérieur en quelque manière à tous les tribunaux du monde, puisque la raison et l'humanité seules en avaient dicté le code, puisque le génie en prononçait tous les arrêts. C'est à ce tribunal respectable que l'on a vu s'évanouir plus d'une fois les foudres de l'injustice, de la calomnie et de la superstition; c'est là que fut vengée l'innocence des Calas, des Sirven, des La Barre. L'espoir prochain du rétablissement de la mémoire de l'infortuné comte de Lally fut le fruit de ses derniers soins, le dernier succès pour lequel sa vie presque éteinte parut se rallumer encore; peu de jours avant sa fin, plongé dans une espèce de léthargie, il en sortit quelques moments lorsqu'on lui apprit la nouvelle du jugement de cette affaire, et les dernières lignes qu'il dicta furent adressées au fils de cet illustre infortuné; les voici : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle. Il embrasse bien tendrement M. de Lally. Il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content. » Ce sont, pour ainsi dire, les derniers soupirs de cet homme célèbre[3].

1. Il a été défendu aux comédiens de jouer les pièces de Voltaire jusqu'à nouvel ordre, aux journalistes de parler de sa mort ni en bien ni en mal, aux régents de collége de faire apprendre de ses vers à leurs écoliers. (Meister.)

2. M. le marquis de Villevieille, l'ami de M. de Voltaire depuis plusieurs années, et qui ne l'a presque point quitté pendant tout son séjour à Paris, nous a promis de nous communiquer un journal détaillé de toutes les circonstances de sa maladie et de sa mort. Nous attendons l'accomplissement de cette promesse pour donner aux mémoires que nous avons recueillis sur cet objet toute l'exactitude et toute la précision que mérite le récit d'un événement si intéressant. (Meister.) — M. de Villevieille est mort en mai 1825, sans avoir tenu sa promesse. Dans le dernier volume de son grand travail biographique sur Voltaire, M. G. Desnoireterres a

LETTRE DE M. L'ÉVÊQUE DE TROYES

A M. LE PRIEUR DE L'ABBAYE DE SCELLIÈRES [1].

De Paris, le 2 juin 1778.

« Je viens d'apprendre, monsieur, que la famille de M. de Voltaire, qui est mort depuis quelques jours, s'était décidée à faire transporter son corps à votre abbaye pour y être enterré, et cela parce que M. le curé de Saint-Sulpice leur avait déclaré qu'il ne voulait pas l'enterrer en terre sainte. Je désire fort que vous n'ayez pas encore procédé à cet enterrement, ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses pour vous; et si l'inhumation n'est pas faite, comme je l'espère, vous n'avez qu'à déclarer que vous ne pouvez y procéder sans avoir des ordres exprès de ma part.

« J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre, etc. »

RÉPONSE DE M. LE PRIEUR DE L'ABBAYE DE SCELLIÈRES

A M. L'ÉVÊQUE DE TROYES.

Du 3 juin 1778.

« Monseigneur,

« Je reçois dans l'instant, à trois heures après midi, avec la plus grande surprise, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du jour d'hier 2 juin. Il y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l'inhumation du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en présence d'un peuple très-nombreux. Permettez-moi, monseigneur, de vous faire le récit de cet événement, avant que j'ose vous présenter mes réflexions.

« Dimanche au soir, 31 mai, M. l'abbé Mignot, conseiller au grand conseil, notre abbé commendataire, qui tient à loyer un appartement dans l'intérieur de notre monastère, parce que son abbatial n'est pas habitable, arriva en poste pour occuper cet appartement, et me dit, après les premiers compliments, qu'il

rassemblé les témoignages souvent contradictoires de ceux qui assistèrent aux derniers moments du patriarche; celui du marquis de Villevieille n'y est point invoqué.

1. Cet évêque s'appelait M. de Barral; le prieur, dom Potherat de Corbière.

avait eu le malheur de perdre M. de Voltaire, son oncle; que ce monsieur avait désiré, dans ses derniers moments, d'être porté, après sa mort, à sa terre de Ferney; mais que le corps, qui n'avait pas été enseveli, quoique embaumé, ne serait pas en état de faire un voyage aussi long; qu'il désirait, ainsi que sa famille, que nous voulussions bien recevoir le corps en dépôt dans le caveau de notre église; que ce corps était en marche, accompagné de trois parents qui arriveraient bientôt. Aussitôt M. l'abbé Mignot m'exhiba un consentement de M. le curé de Saint-Sulpice, signé de ce pasteur, pour que le corps de M. de Voltaire pût être transporté sans cérémonie; il m'exhiba en outre une copie collationnée par ce même curé de Saint-Sulpice, d'une profession de la foi catholique, apostolique et romaine, que M. de Voltaire a faite entre les mains d'un prêtre approuvé, en présence de deux témoins, dont l'un est M. Mignot, notre abbé, neveu du pénitent, et l'autre M. le marquis de Villevieille. Il me montra en outre une lettre du ministre de Paris, M. Amelot, adressée à lui et à M. de Dompierre d'Hornoy, neveu de M. l'abbé Mignot, et petit-neveu du défunt, par laquelle ces messieurs étaient autorisés à transporter leur oncle à Ferney ou ailleurs. D'après ces pièces, qui m'ont paru et qui me paraissent encore authentiques, j'aurais cru manquer au devoir de pasteur si j'avais refusé les secours spirituels à tout chrétien, et surtout à l'oncle d'un magistrat qui est depuis vingt-trois ans abbé de cette abbaye, et que nous avons beaucoup de raisons de considérer. Il ne m'est pas venu dans la pensée que M. le curé de Saint-Sulpice ait pu refuser la sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession de foi, faite tout au plus six semaines avant son décès, et dont il avait permis le transport tout récemment, au moment de sa mort. D'ailleurs je ne savais pas qu'il pût refuser la sépulture à un homme quelconque mort dans le corps de l'Église, et j'avoue que, selon mes faibles lumières, je ne crois pas encore que cela soit possible.

« J'ai préparé en hâte tout ce qui était nécessaire. Le lendemain matin sont arrivés dans la cour de l'abbaye deux carrosses, dont l'un contenait le corps du défunt, et l'autre était occupé par M. d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, petit-neveu; par M. Marchant de Varennes, maître-d'hôtel du roi, et par M. de La Houlière, brigadier des armées, tous deux cousins du

défunt. Après midi, M. l'abbé Mignot a fait à l'église la présentation solennelle du corps de son oncle, qu'on avait enseveli. Nous avons chanté les vêpres des morts; le corps a été gardé toute la nuit dans l'église, environné de flambeaux. Le matin, depuis cinq heures, tous les ecclésiastiques des environs, dont plusieurs sont amis de M. l'abbé Mignot, ayant été autrefois avec lui séminaristes à Troyes, ont dit la messe en présence du corps, et j'ai célébré une messe solennelle, à onze heures, avant l'inhumation, qui fut faite devant une nombreuse assemblée. La famille de M. de Voltaire est repartie ce matin, contente des honneurs rendus à sa mémoire, et des prières que nous avons faites à Dieu pour le repos de son âme.

« Voilà les faits, monseigneur, dans la plus exacte vérité. Permettez-moi, quoique nos maisons ne soient point soumises à la juridiction de l'ordinaire, de justifier ma conduite aux yeux de Votre Grandeur. Quels que soient les priviléges d'un ordre, ses membres doivent toujours faire gloire de respecter l'épiscopat, et se font honneur de soumettre leurs démarches ainsi que leurs mœurs à l'examen de nosseigneurs les évêques. Comment pouvais-je supposer qu'on refusait ou qu'on pouvait refuser à M. de Voltaire la sépulture qui m'était demandée par son neveu, notre abbé commendataire depuis vingt-trois ans, magistrat depuis trente ans; ecclésiastique qui a beaucoup vécu dans cette abbaye et qui jouit de beaucoup de considération dans notre ordre; par un conseiller au parlement de Paris, autre neveu du défunt ; par des officiers d'un grade supérieur, tous parents et tous gens respectables? Sous quel prétexte aurais-je pu croire que M. le curé de Saint-Sulpice refusait la sépulture à M. de Voltaire, tandis que ce pasteur a légalisé de sa propre main une profession de foi faite par le défunt il n'y a que deux mois, tandis qu'il a écrit et signé de sa propre main un consentement que ce corps fût transporté sans cérémonie? Je ne sais ce qu'on impute à M. de Voltaire; je connais plus ses ouvrages par la réputation qu'autrement; je ne les ai pas tous lus. J'ai ouï dire à M. son neveu, notre abbé, qu'on lui en imputait plusieurs très-répréhensibles qu'il avait toujours désavoués ; mais je sais, d'après les canons, qu'on ne refuse la sépulture qu'aux excommuniés, *lata sententia*, et je crois être sûr que M. de Voltaire n'est pas dans le cas. Je crois avoir fait mon devoir en l'inhu-

mant sur la réquisition d'une famille respectable, et je ne puis m'en repentir. J'espère, monseigneur, que cette action n'aura point pour moi de suites fâcheuses. La plus fâcheuse, sans doute, serait de perdre votre estime ; mais après l'explication que j'ai l'honneur de faire à Votre Grandeur, elle est trop juste pour me la refuser.

« Je suis, avec un profond respect, etc. »

VERS DE MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Dieu fait bien ce qu'il fait ; La Fontaine l'a dit.
Si j'étais cependant l'auteur d'un si grand œuvre,
Voltaire eût conservé ses sens et son esprit ;
Je me serais gardé de briser mon chef-d'œuvre.

Celui que dans Athène eût adoré la Grèce,
Que dans Rome à sa table Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui n'ont pas voulu le voir,
Et monsieur de Beaumont lui refuse une messe.

Oui, vous avez raison, monsieur de Saint-Sulpice,
Eh ! pourquoi l'enterrer? N'est-il pas immortel?
A ce divin génie on peut sans injustice
Refuser un tombeau, mais non pas un autel.

IMPROMPTU DE M. DE RULHIÈRE

A MADAME LA DUCHESSE DE LUYNES,

QUI SE PLAIGNAIT BEAUCOUP DU MAL QUE LUI AVAIT FAIT LE TROT EXCESSIVEMENT DUR DE SON CHEVAL.

Consolez-vous, jeune et belle de Luynes,
C'est au talon qu'Achille fut blessé.
Vous avez sa valeur, son air, son origine ;
Mais votre endroit faible est placé
D'une façon bien plus divine.

— Ce fut un grand jour pour nous que le jeudi 11. La nouvelle administration de l'Opéra fit le premier essai de l'opéra bouffon sur le théâtre de l'Académie royale de musique, sur le théâtre consacré depuis si longtemps à l'ennui pompeux des chefs-d'œuvre de la psalmodie française. On donna les *Finte Gemelle* du sieur Piccini. Jamais spectacle n'avait attiré un con-

cours plus nombreux, les corridors étaient aussi remplis que le parterre et les loges. Il y eut quelques mouvements d'impatience au long récitatif de la troisième scène ; mais le bon goût de la musique, la voix enchanteresse de Caribaldi, l'aisance et le naturel de son chant, les grâces et la légèreté de la signora Baglioni, les beaux yeux de la signora Chiavacci, l'emportèrent enfin sur tous les efforts de la cabale gluckiste et ramiste. sur l'insipidité du poëme, où les trois quarts et demi des spectateurs ne comprenaient rien, et sur la singularité du costume des acteurs, dont le jeu, très-étranger à nos convenances accoutumées, dut nous paraître nécessairement ou d'une froideur extrême ou d'une caricature assez ridicule. Il serait fort difficile de décider sur ce premier essai si ce nouveau genre de spectacle aura de grands succès parmi nous; mais la sensation qu'il a produite prouve du moins que notre goût en musique a fait quelques progrès. Soutenue par l'intérêt du poëme, par l'illusion de la scène, la douce mélodie des Piccini, des Sacchini, des Paisiello, nous trouvera sans doute désormais aussi sensibles à ses charmes qu'aucune autre nation de l'Europe.

La représentation des *Finte Gemelle* a été suivie d'un nouveau ballet pantomime de la composition du sieur Noverre, *les Petits Riens*[1]; ce sont des scènes épisodiques qui n'ont presque aucune liaison entre elles, mais qui présentent une suite de tableaux que la muse d'Anacréon, que le pinceau des Boucher et des Watteau ne désavoueraient pas. L'Amour pris au filet et mis en cage par Mlle Guimard, le jeu de colin-maillard où le sieur Dauberval joue le principal rôle, l'espièglerie de l'Amour qui présente à deux bergères (Guimard et Allard) une autre bergère (Asselin déguisée en berger), sont trois scènes de la composition la plus spirituelle et la plus agréable. Il faut pourtant observer qu'il y a dans cette dernière scène un moment qui n'a jamais manqué d'exciter un léger murmure au milieu des plus vifs applaudissements, tant il est vrai que la décence exerce toujours sur nos théâtres l'empire le plus sévère ! c'est celui où le berger supposé, pour détromper les deux bergères qui se disputent sa conquête, finit par leur laisser entrevoir son sein. Avec quelque

1. La musique de ce ballet était de Mozart. Voir la note de M. Th. de Lajart dans le *Catalogue de la Bibliothèque musicale de l'Opéra*.

grâce, avec quelque modestie que la demoiselle Asselin désabuse ses compagnes, cette pantomime a toujours partagé les spectateurs, et les voix qui ont crié *bis* n'ont pas étouffé la critique des autres.

— Le bruit s'est répandu depuis quelques semaines que les *Mémoires* ou les *Confessions* de J.-J. Rousseau allaient paraître, que l'ouvrage avait été imprimé en Hollande, qu'il en existait deux exemplaires à Paris. Plusieurs personnes ont prétendu les avoir vus. Tous ces bruits cependant ne se sont point confirmés, il n'a même jamais été possible de remonter à leur véritable source. Ce que nous savons de bonne part, ce que Rousseau lui-même a dit, il y a quelque temps, à des personnes de notre connaissance, c'est qu'il en avait égaré le manuscrit et qu'il en était peu surpris, rien de ce qu'il possédait ne pouvant être en sûreté chez lui. Ce que nous savons plus sûrement encore, c'est ce qu'il a dit depuis à un de nos amis communs, que l'ouvrage n'était pas perdu, soit qu'il eût retrouvé la copie qu'il avait égarée, soit qu'il en eût deux, et qu'il l'avait déposée entre les mains d'un académicien dont la probité ne pouvait lui laisser aucun doute. On nous a assuré depuis que cet académicien était M. de Malesherbes.

— C'est une charmante petite comédie que *le Jugement de Midas :* il y a bien longtemps que nous n'avons vu au Théâtre-Italien une nouveauté aussi agréable et aussi bien accueillie. Le fond du sujet est tiré d'un opéra burlesque du Vadé de l'Angleterre. Il n'y a d'ailleurs aucun rapport entre la conduite de la pièce française, qui est en trois actes, et celle de la pièce anglaise, qui n'en a que deux. Le développement de l'intrigue, le dialogue, l'esprit, le ton et le mouvement de la scène, tout appartient à M. d'Hèle. Nous n'avons pu nous empêcher d'être fort étonnés à Paris qu'un étranger eût si bien saisi et les convenances de notre théâtre et le génie de notre langue, même dans un genre d'ouvrage où les nuances du style échappent plus aisément peut-être que dans aucun autre. La pièce a été donnée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le samedi 27, et quelques jours après à Versailles avec le même succès.

La conduite de cette jolie pièce est simple et ingénieuse, le dialogue plein de mouvement, de naturel et de vérité ; l'intrigue attache par elle-même, indépendamment du sens allégorique

qu'elle renferme, et la fable se trouve combinée avec tant d'adresse, que les deux intérêts, celui de l'intrigue et celui de l'allégorie, se suivent et se développent sans se nuire jamais, sans embarrasser un moment le spectateur. Il ne fallait pas moins d'art sans doute pour vaincre les difficultés du sujet, et la hardiesse du dénouement, qui pouvait révolter une bonne partie des loges et du parterre. Si la dernière scène fait un peu moins de plaisir que les autres, c'est qu'après avoir pris tant d'intérêt aux amours de Lise et Chloë, on est presque fâché à la fin de voir que tout ce qu'on vient d'entendre n'est qu'un jeu de l'imagination, une simple allégorie. C'est le seul défaut qu'on soit tenté de reprocher à l'auteur, et ce défaut était inévitable, il tient essentiellement à la nature du genre et du sujet.

La musique du *Jugement de Midas* est remplie de choses agréables. Si le rôle d'Apollon paraît un peu faible, il ne faut pas oublier que, s'il eût été d'une composition plus forte et plus savante, le seul acteur capable de le bien jouer, le sieur Clairval, n'aurait pas eu assez de voix pour le chanter; et comment faire chanter Apollon, et surtout en France! Il y a infiniment d'esprit et de gaieté dans les différents accompagnements qui parodient les airs de Pan et de Marsyas; tous les morceaux d'ensemble sont du plus grand effet. La pièce a été, en général, parfaitement bien jouée; mais Mme Dugazon s'est surpassée dans le rôle de Chloë : il est permis de douter si Mme Laruette y eût mis autant de grâce, autant de finesse, un naturel plus naïf et plus piquant. On a obligé l'auteur de la musique et celui des paroles de paraître sur le théâtre; l'un et l'autre y ont été reçus avec les plus grands applaudissements, surtout l'auteur du poëme, qui est Anglais, et qui a servi même autrefois dans la marine. Nous avons trouvé qu'il était fort doux d'applaudir ces messieurs à l'Opéra-Comique, et de les siffler, s'il est possible, dans la Manche.

On n'a jamais laissé échapper à Paris l'occasion de faire une pointe. Comme Apollon tombe des nues au commencement de la pièce, on n'a pas manqué de dire à l'auteur, en le félicitant de son ouvrage : « Votre pièce, monsieur, tombe des nues; il faut bien qu'elle y remonte... » Il est certain que depuis longtemps on n'avait vu à ce théâtre un succès plus éclatant.

— Mme Denis a permis à M. de Villette de conserver le cœur de M. de Voltaire, qu'il a fait embaumer, et pour lequel il se

propose de faire élever un petit monument dont M. Houdon a déjà fait l'esquisse; c'est une urne cinéraire de la forme la plus simple et la plus noble, sous laquelle on gravera l'inscription que voici :

Son esprit est partout, et son cœur n'est qu'ici.

ÉPITAPHE DE M. DE VOLTAIRE

FAITE IL Y A PLUSIEURS ANNÉES PAR J.-J. ROUSSEAU.

Plus bel esprit que beau génie,
Sans foi, sans honneur, sans vertu,
Il mourut comme il a vécu,
Couvert de gloire et d'infamie.

— Il y a dans le jardin de Mlle Dionis, l'auteur du poëme sur l'*Origine des Grâces*, un petit bosquet élevé sur un monticule qu'elle appelle son Parnasse. L'ayant montré ces jours passés à M. Lemierre, on le pressa d'en faire l'inscription, sans lui laisser une minute pour y rêver. Il fit sur-le-champ les deux vers que voici :

Les grâces, les talents, habitent cet enclos,
Et le Parnasse ici relève de Paphos.

— Que la chaîne qui lie les événements de la vie est singulière et bizarre! Pourquoi les cendres de Voltaire ont-elles été livrées à la persécution la plus odieuse? Pourquoi le patriarche de Ferney est-il mort sur la paroisse de Saint-Sulpice? Pourquoi est-il venu à Paris à quatre-vingt-quatre ans faire jouer une tragédie nouvelle, se confesser au chapelain des Incurables, essuyer les dédains de la cour, et recevoir les honneurs d'un triomphe public, ceux de l'apothéose la plus juste et la plus éclatante?... Parce que M. de Villette a été plus hardi que M. le duc de Choiseul et les plus puissants amis que M. de Voltaire ait jamais eus; parce que M. de Villette s'est avisé tout à coup de devenir un sage et d'épouser la pupille de Mme Denis; parce qu'il avait été passer six mois à Ferney pour oublier une petite aventure dont les suites pouvaient être désagréables; parce qu'il avait donné, l'automne passé, un coup de fouet sur la joue droite de Mlle Thévenin, qui lui dit en plein Colysée qu'il ne convenait point à une

fille comme elle d'aller souper chez un b..... comme lui [1]. C'est donc le coup de fouet donné, il y a six mois, sur la joue droite d'une danseuse de l'Opéra qui a produit cette suite d'événements mémorables, la conversion d'un roué, le mariage d'un hérétique en amour, l'arrivée de Voltaire à Paris, son triomphe et sa mort, le plus beau jour dont puisse se vanter la gloire des lettres, et la persécution la plus humiliante pour les lumières de notre siècle.

— *Le Triomphe de Sophocle, comédie dédiée à M. de Voltaire*, par M. Palissot. Brochure. M. Palissot prétendait faire jouer cette misérable platitude le jour de la septième représentation de la tragédie d'*Irène*, à laquelle assista M. de Voltaire; les acteurs ne jugèrent pas à propos de la recevoir, et ils eurent raison. C'est une des plus froides méchancetés qui soient sorties de la plume de M. Palissot. Les philosophes, et nommément M. d'Alembert, qu'on a voulu désigner sous le nom de Nicias, y sont représentés comme des hommes bassement jaloux des hommages rendus à M. de Voltaire. Il est aisé de juger quel effet aurait pu produire une satire de cette espèce le jour où l'on vit et les gens de lettres et la nation entière ivres de la gloire de ce grand homme.

— *Le Train de Paris ou les Bourgeois du temps, comédie en cinq actes et en prose*, par M. le chevalier de Rutlidge [2]. A Yverdon. Brochure.

L'objet de ce drame est d'une fort bonne morale, mais la conduite et le style n'en sont pas moins d'une platitude dégoûtante. Un jeune homme nommé Gérard, le fils d'un honnête négociant de Paris, se dérange et se ruine pour vouloir imiter le ton et les airs d'un homme de qualité. Un frère du premier lit, que l'on croyait mort, reparaît contre toute espèce de vraisemblance. Il passait pour le commis de M. Bertholin, négociant hollandais. Ce brave garçon se fait enfin reconnaître et épouse la fille destinée à son frère cadet que l'on fait partir, je crois, pour

1. Melle Thévenin, à des talents assez médiocres, à une figure assez fade, ne joint point d'autre mérite connu que de réunir deux ornements contradictoires, c'est-à-dire des cheveux blonds de la plus grande beauté sur la tête, et de les avoir quelque autre part d'un noir d'ébène d'une beauté plus rare encore. (MEISTER.)

2. L'auteur de *la Quinzaine anglaise*, du *Bureau d'esprit*, d'un petit libelle contre les comédiens, du *Babillard*, etc., etc. (MEISTER.)

les îles. M. le chevalier de Rutlidge n'a rien de mieux à faire que d'y envoyer aussi ses comédies, ses romans et tout le reste.

JUILLET.

M. de Voltaire, étant déjà fort malade des suites de son hémorrhagie, pressa beaucoup M. de La Harpe de lui faire la lecture de ses *Barmécides*. Celui-ci s'en défendit longtemps : « Une lecture de ce genre pourrait vous attrister l'imagination, vous causer des émotions trop vives. — Non, non, le plaisir d'entendre de beaux vers sera le dernier charme de ma vie. » Il fallut céder. Le visage du patriarche, à mesure que la lecture avançait, devenait bien plus triste, mais il n'y eut point d'émotion trop vive à craindre ; et, la pièce finie, il lui dit avec une franchise à laquelle l'auteur de *Mélanie* ne s'attendait guère : « Mon ami, cela ne vaut rien ; c'est un conte déplorable où l'on trouve par ci par là quelques beaux vers, mais qu'il faut ôter parce qu'ils sont déplacés, parce qu'ils détruisent tout le reste. Jamais la tragédie ne passera par ce chemin-là, etc, etc. » Un pareil jugement *manet alta mente repostum*, et voilà ce que M. de La Harpe n'a pu pardonner aux mânes de son maître et de son bienfaiteur. L'illustre vieillard avait à peine fermé les yeux, que notre jeune académicien se consolait déjà d'une perte si cruelle. « Hélas ! il y a longtemps qu'il ne vivait plus pour nous. Il était plus tourmenté qu'un jeune homme de l'ambition des succès littéraires, et cependant il n'avait plus qu'à déchoir. Son humeur était devenue intolérable. Les plus belles choses le laissaient absolument insensible. Son goût s'était perdu. Il aurait voulu nous persuader qu'*Irène* était au-dessus de *Zaïre*... » Ces propos répétés partout sans respect, sans ménagement pour la mémoire d'un grand homme et d'un homme à qui M. de La Harpe doit toute son existence, ont commencé par exciter l'indignation de tous les vrais amis de M. de Voltaire ; ce qui a mis le comble à leur ressentiment, c'est l'indiscrétion, la bassesse avec laquelle il s'est permis de faire dans son *Mercure* une critique fort impertinente du plus faible ouvrage de M. de Voltaire,

Zulime; de la faire sur le prétexte le plus frivole et dans un moment où M. le garde des sceaux venait de défendre très-expressément à tous nos journalistes de rendre aucun hommage à la cendre de cet homme célèbre. Le procédé de M. de La Harpe méritait sans doute une correction; M. le marquis de Villevieille s'est chargé de la lui faire dans une lettre fort spirituelle, fort polie et fort piquante, adressée au sieur Panckoucke, propriétaire du privilége du *Mercure de France*.

Cette lettre a produit une longue apologie de M. de La Harpe dans le *Mercure* du 15 juillet; quant au fond, elle se réduit à ceci : à reconnaître assez humblement sa faute, mais à soutenir que, s'il a manqué de respect et de sensibilité pour la mémoire de M. de Voltaire, c'est une imprudence et non pas un crime; ce qui pourrait faire soupçonner assez naturellement que, puisque M. de La Harpe ne manque de sensibilité que par imprudence, ce n'est aussi que par un excès de prudence qu'il en montre quelquefois; et cette confession est sans doute assez naïve. Quant à la forme de la défense de M. de La Harpe, elle est si peu nouvelle, que c'est de son adversaire même qu'il a trouvé bon de l'emprunter. Il s'attache à prouver que la lettre signée *le marquis de Villevieille* ne peut pas être de lui, et laisse entrevoir, sans les nommer, qu'il soupçonne MM. Suard, Arnaud, Condorcet, d'en être les véritables auteurs[1] : il les désigne par les couleurs les plus odieuses, comme des hommes qui, ne pouvant apporter dans la littérature aucun talent, y apportent l'esprit d'intrigue, la haine de tout ce qui a le caractère de la franchise et de la droiture; comme des hommes que l'on ne rencontre point dans le chemin de la gloire, mais qui parviennent aux grâces, aux récompenses, par des routes obliques et des sentiers ténébreux, etc. La diatribe finit par une péroraison extrêmement pathétique, où M. de La Harpe en appelle à son innocence et se compare d'une manière fort touchante à Hippolyte. Lui, de l'ingratitude! une âme intéressée!

> Je ne veux point me peindre avec trop d'avantage;
> Mais si quelque vertu m'est tombée en partage,

1. Dans l'avertissement qui précède le dithyrambe *Aux Mânes de Voltaire*, La Harpe désigne assez clairement le marquis de Condorcet comme le véritable et seul auteur de la lettre virulente qui avait paru dans le *Journal de Paris*, avec la signature de M. le marquis de Vieilleville. (B.)

Je crois, je crois surtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.
C'est par là qu'Hippolyte est connu dans la Grèce.
J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse.

Cette citation a paru d'autant moins heureuse, que tout le monde sait ici que le premier essai de la muse de M. de La Harpe au collége fut une satire contre son régent, qui l'avait comblé de biens. Voilà comme l'enthousiasme, en passant le but, nous trahit nous-mêmes; voilà comme on rappelle sans s'en douter ce qu'il faudrait faire oublier. Ce n'est pas un crime, à la bonne heure; mais c'est encore une grande imprudence.

Les Barmécides, représentés pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, le 11 juillet, n'ont eu qu'un succès fort douteux. On y a applaudi de beaux vers et la plus grande partie du cinquième acte. On y a trouvé quelques efforts heureusement combinés, mais aucun effet vivement senti, et l'on s'est accordé à dire qu'il manquait à cette pièce ce qui pouvait faire réussir des ouvrages infiniment médiocres, de la sensibilité et de l'intérêt. Il y avait, le jour de la première représentation, deux cabales très-marquées; mais celle qui favorisait l'auteur était sûrement la plus nombreuse ou du moins la plus bruyante. Dans ce dernier parti, personne ne s'est distingué avec plus d'éclat que M. le comte de Schouwalof, l'auteur de l'*Épître à Ninon*[1]. Il occupait avec quelques personnes de sa suite le premier rang du balcon du côté de la reine. Plus l'ouvrage paraissait chanceler, plus il redoublait d'applaudissements. Quand la fatigue l'obligeait à se donner un peu de repos, il excitait son voisin à le remplacer, s'essuyait bien vite le visage, et reprenait aussitôt lui-même avec plus de force et de chaleur. Un si beau zèle l'a rendu l'objet des regards et de l'admiration de toutes les dames qui l'entouraient. Le feu de M. de Schouwalof a été vivement soutenu par le parti de la musique italienne, dont M. de La Harpe a si innocemment plaidé la cause, et pour laquelle il a déjà essuyé tant de mauvaises plaisanteries, tant de persécutions de toute espèce. Aussi n'y a-t-il point de bon picciniste qui, dans cette occasion, ne se soit cru obligé en conscience d'applaudir, quelque opinion qu'il eût d'ailleurs

1. Voir tome X, p. 39.

de l'ouvrage; ce qui a fait dire assez plaisamment que si *les Barmécides* pouvaient se soutenir, ce serait la première tragédie dont la musique aurait fait le succès à la Comédie-Française.

En attendant que nous puissions faire un extrait plus sérieux de cette pièce, nous nous empressons de faire usage de celui qui se trouve tout fait dans la complainte des *Barmécides.* Quoique M. Boutet de Monvel, comédien du roi, auteur de *l'Amant bourru,* des *Trois Fermiers,* etc., désavoue aujourd'hui cette facétie, on s'obstine encore à la croire de lui.

Sur l'air des *Pendus.*

Or écoutez, petits et grands,
Les tragiques événements
Qu'un philosophe-journaliste
(Qui suit nos défauts à la piste)
Fit jouer hier aux Français,
En s'arrangeant pour le succès.

Son héros est Aron-le-Grand,
Qu'il ne peint ni bon ni méchant;
Mais, quoiqu'il ait de la mémoire,
Il en altère fort l'histoire;
Car dans le fond monsieur Aron
N'était rien moins qu'un bon garçon.

Le vrai fait est que pour sa sœur
Il eut un amour plein d'horreur,
Mais craignant de faire un inceste
Qui deviendrait trop manifeste,
Un jour il conçoit le projet
De la donner à son sujet.

Or, ce fut sous condition
Qu'après la célébration
Ils vivraient chastement ensemble
Sans qu'un même lit les rassemble,
Sans pouvoir se prouver leurs feux
Qu'avec la parole et les yeux

Comme en cè pays il fait chaud
La nature parla plus haut
Que la rigoureuse promesse
Qu'avait exigé Sa Hautesse;

Et Giafar, malgré Aron,
Fit à sa femme un gros poupon.

De quoi ce prince furieux
Dit : « Mon grand-vizir est un gueux.
Malgré sa promesse sacrée,
Ma sœur il a donc déflorée !
Sus, dépêchez-lui mes bourreaux,
Et qu'on me le hache en morceaux. »

Le voilà mort, et cependant
Hier nous l'avons vu vivant;
Ressuscité par Melpomène,
Il a reparu sur la scène;
La Harpe, en ayant grand besoin,
L'a fait revenir de bien loin.

Voici donc comme il a traité
Cette historique vérité.
Saed, Armides, Barmécides,
Quoiqu'aux gages des Abassides,
Trompent la vengeance du roi,
Sans que l'auteur dise pourquoi.

C'est ainsi que Saed s'y prit :
Un pauvre esclave lui servit;
Lui-même il lui trancha la tête.
Le moyen n'est pas trop honnête;
Mais il faut croire que l'auteur
N'en a pas trouvé de meilleur.

Par sang et mort défiguré,
Le chef au calife est montré;
Et pour capter notre croyance,
On suppose une ressemblance
Entre l'innocent qui périt
Et le grand-vizir qui s'enfuit.

Saed, et par bonne raison,
Escamote aussi le poupon,
Pour qu'un jour, malgré sa jeunesse,
Il soit vizir, héros de pièce,
Et venge le tragique sort
De son papa qui n'est pas mort.

Tombe deçà, tombe delà,
Trois lampes éclairant cela;

C'est ce qu'aux yeux offre la scène.
Vient un monsieur qui s'y promène,
Et qui dit à son confident :
« J'ai bien du chagrin, mon enfant. »

Il fait une exposition
Qui n'expose point l'action;
Car Saed, qui vient sur la brune,
Croit devoir en faire encore une;
Mais après un fort long récit,
C'est comme s'il n'avait rien dit.

Dans tout ce galimatias
Saed crie en levant les bras :
« Punissez la race Abasside,
Vous êtes fils de Barmécide. »
Amorassan répond à ça :
« Est-il possible? Ah! dieux! ha! ha! »

Saed, toujours fin et subtil,
« Attendez-moi là, lui dit-il;
Je m'en vais chercher la princesse,
Quoique inutile dans la pièce;
Il ne faudra pas la prier,
Car elle attend sur l'escalier. »

Aussitôt fait qu'aussitôt dit,
Elle arrive, et fait un récit
Qu'on n'entend pas plus que le reste;
Ce que l'on comprend par le geste,
C'est qu'ils font tous un grand serment
Sur le tombeau du mort vivant.

Au second acte arrive Aron,
Fier comme un paon, droit comme un jonc.
On lui dit mille choses dures,
De gros mots, de grosses injures,
Qu'il souffre comme un hébété,
Quoiqu'il ait un sabre au côté.

Il nous parle d'un Aménor,
Son fils aîné, son cher trésor,
Qui reste, comme un vrai Jocrisse,
Caché derrière la coulisse,
Et qui, tranquille jusqu'au bout,
Sert à la rime, et puis c'est tout.

Arrive enfin, comme Narbas,
Un bon vieillard criant tout bas :
« Me voilà, je suis Barmécide;
On ne sait pas ce qui me guide...
Mettons le spectateur au fait
Pour mieux détruire l'intérêt. »

Amorassan vient sans retard
Savoir ce que veut le vieillard.
« Contre Aron, dit-il, on conspire;
Je viens exprès pour vous le dire.
Monsieur, ne me refusez pas;
Dépêchons-nous, car je suis las.

Le grand-vizir, un peu trop chaud,
Dégaine... et rengaine aussitôt.
La nature, je ne sais comme,
Lui parle en faveur de cet homme.
Saed survient : « Ah! tout est su,
Dit le vizir; je suis perdu!...

— Vous tenez ce vieux roquentin,
Et vous épargnez le coquin!
Faites-le pendre tout de suite,
Car s'il vient à prendre la fuite
Il ira dire nos secrets;
Au diable alors tous nos projets.

— Saed, vous raisonnez fort bien,
Car s'il meurt il ne dira rien;
Lui mort, je lui prendrai la lettre
Qu'au seul calife il veut remettre.
Mais, pour filer le dénoûment,
Avec lui causez un moment. »

Comme il y va de bonne foi,
Barmécide lui dit : « C'est moi,
Cher Saed, je suis Barmécide.
— Quoi! tu veux sauver l'Abasside!
Il faut, ami, que tu sois fou;
Tu veux donc nous casser le cou?

« Tu viens de voir ton pauvre fils,
Celui que j'ai tiré d'un puits,
Il est le chef de l'entreprise.
S'il fait sottise sur sottise,

S'il a l'air d'avoir mauvais cœur,
C'est bien la faute de l'auteur.

— Mon fils est Cinna... Mais *motus*.
Je suis le cadet de Brutus;
Sémire est l'informe copie
De Pulchérie et d'Émilie;
Il faut bien qu'au calife Aron
Auguste serve de patron.

« Notre style est du meilleur goût,
Nous disons ce qu'on lit partout.
Montaigne a fourni les maximes,
Voltaire a brillanté nos rimes.
Nous aurons pour nous les journaux
Et les philosophes nouveaux. »

Le quatrième act' tout entier
Est l'ouvrage d'un écolier;
Et malgré trois reconnaissances,
Force portraits, maintes sentences,
Barmécide, en dépit du nom,
Est frère de Timoléon.

Au cinq, on baisse le rideau;
On le relève de nouveau
Pour nous montrer dans les ténèbres
Des tombeaux, des torches funèbres,
Et le calife hors de sens
Qui pleure et croit aux revenants.

Comme il fallait qu'Amorassan
Tuât quelqu'un selon le plan,
Sur Aménor, prince inutile,
Il vient de décharger sa bile;
Mais à peine il l'a massacré
Que le jeune homme est enterré.

Aron crie : « Ah! tuons quelqu'un;
Allez, mettez-vous dix contre un;
Sur le tombeau perçons le traître
Que j'aurais dû *plus tôt connaître,*
Qui vient d'envoyer *ad patres*
Un fils l'objet de mes regrets. »

Resté seul, le calife en pleurs
Dit des vers de toutes couleurs,

Et puis s'écrie, ainsi qu'Auguste :
« Tout ce qu'on me fait est bien juste;
J'ai tué quarante sujets,
Et l'on me veut tuer après. »

Arrive enfin Amorassan,
Sémire et tout le bataclan;
Le vieux Saed qui, pour ses peines,
A les deux bras chargés de chaînes,
Et Barmécide qui vient là
Pour voir comment ça finira.

Le calife dit de gros mots;
Barmécide jure à huis clos;
Il se nomme, chacun s'étonne;
Le calife pleure et pardonne,
Et la pièce finit enfin
Par une antithèse en quatrain.

Apprenez, messieurs les auteurs,
Qu'il ne faut plus ni plan, ni mœurs,
Ni conduite, ni caractères;
C'était bon du temps de nos pères.
Point de sentiment, peu d'esprit,
Du clinquant, et l'on réussit.

VERS SUR LA MORT DE M. DE VOLTAIRE,

PAR M. LE BRUN.

O Parnasse! frémis de douleur et d'effroi;
Muses, abandonnez vos lyres immortelles;
Toi, dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.

— L'opinion généralement établie sur la nature de la mort de J.-J. Rousseau n'a pas été détruite par une lettre que nous aurons l'honneur de vous envoyer sur cet événement[1], et qui est d'un médecin de Paris, M. Le Bègue de Presle, son ami. On

1. Voir ci-après, dans ce même mois, cette lettre datée du 12 juillet. J.-J. Rousseau était mort le 2.

2. M. Le Bègue de Presle était médecin et censeur royal. Il était véritablement l'ami de J.-J. Rousseau et prenait un grand intérêt à sa santé. Quelque temps avant sa mort, étant allé le voir à Ermenonville, il le trouva remontant péniblement de sa cave, et lui demanda pourquoi à son âge il ne confiait pas ce soin à Mme Rousseau. *Que voulez-vous?* répondit-il, *quand elle y va, elle y reste.* (*Premiers éditeurs.*)

persiste à croire que notre philosophe s'est empoisonné lui-même[1]. Ce que nous savons de très-bonne part, c'est qu'il avait eu pendant son séjour en Angleterre, et depuis, des accès de mélancolie très-fréquents et accompagnés de convulsions extraordinaires; que, dans cet état, il fut plusieurs fois sur le point de se tuer. L'embarras de sa position, devenue plus fâcheuse qu'elle ne l'avait jamais été, l'inquiétude que lui causait la publication prétendue de ses Mémoires, soit qu'ils lui eussent été dérobés, soit qu'il les eût livrés lui-même, soit qu'il ne fût qu'effrayé des bruits répandus à ce sujet, l'abandon où l'avait réduit son humeur sauvage, tout cela avait altéré sensiblement sa tête. Cette âme naturellement susceptible et défiante, victime d'une persécution peu cruelle à la vérité, mais du moins fort étrange, aigrie par des malheurs qui furent peut-être son propre ouvrage, mais qui n'en étaient pas moins réels, tourmentée par une imagination qui exagérait toutes ses affections comme tous ses principes, plus tourmentée peut-être encore par les tracasseries d'une femme qui, pour demeurer seule maîtresse de son esprit, avait éloigné de lui ses meilleurs amis en les lui rendant suspects; cette âme, à la fois trop forte et trop faible pour porter tranquillement le fardeau de la vie, voyait sans cesse autour d'elle des abîmes et des fantômes attachés à lui nuire. Il n'y a pas loin sans doute de cette disposition d'esprit à la folie, et l'on ne peut guère appeler autrement la persuasion où il était depuis longtemps, et dont il était plus frappé encore depuis quelques mois, que toutes les puissances de l'Europe avaient les yeux sur lui et lui faisaient l'honneur de le regarder comme un monstre fort dangereux et qu'il fallait tâcher d'étouffer. Il s'était mis dans la tête qu'il y avait une ligue très-puissante formée contre lui; et les chefs de cette ligue à Paris étaient, selon lui, par un assez bizarre assemblage, M. le duc de Choiseul, M. le docteur Tronchin, M. de Grimm et M. d'Alembert. Il ne pouvait pardonner à M. de Choiseul la

1. La question de savoir si la mort de Rousseau fut naturelle ou volontaire a été longuement débattue. Voir les *OEuvres de Rousseau*, édit. Dupont, donnée par M. de Musset, t. XVI, p. 500, et la *Lettre de Stanisas Girardin sur la mort de J.-J. Rousseau, suivie de la Réponse de M. Musset-Pathay*, Paris, Dupont, 1825, in-8°. M. de Musset conclut des différentes circonstances de la mort qu'elle fut volontaire.

— On a cité plusieurs mots de Louis XIV pleins de noblesse et de grandeur. En voici un qui est moins connu et qui mérite de l'être. M. d'Harcourt, en rendant compte de l'emploi de sommes dont il avait eu à disposer pour gagner les Espagnols, déclara à M. de Torcy qu'il lui restait cent mille écus. Le ministre lui répondit qu'il ne doutait point de l'usage qu'en ferait le roi, et qu'il ne manquerait pas de l'instruire d'un désintéressement si rare. Louis XIV en parut fort touché, et dit à M. de Torcy : « Je veux que ces cent mille écus soient portés au trésor royal pour l'honneur de mon règne. » Il combla ensuite M. d'Harcourt de dignités et de bienfaits. L'esprit qui règne aujourd'hui dans notre ministère est bien propre à faire revivre des traits de ce genre.

— Un des plus singuliers monuments de jurisprudence qu'on ait publiés, c'est *le Code des lois des Gentoux, ou Règlement des Brames, traduit de l'anglais d'après les versions faites de l'original écrit en langue sanscrite.* A Paris, un volume in-4°.

On y trouve les lois d'un peuple qui semble avoir instruit tous les autres, et qui, depuis sa réunion, n'a jamais changé ni de mœurs ni de préjugés. Il a fallu toute l'adresse et toute la fermeté de M. Warren Hastings, gouverneur général des établissements anglais, pour obliger les brames à révéler ces grands secrets. Le traducteur anglais est M. Halhed. Ce Code annonce un peuple corrompu dès l'enfance, et les distinctions odieuses des différentes castes en souillent presque toutes les pages.

Sur les successions et le partage des propriétés, les dispositions générales de la loi des brames sont celles des lois romaines, et la conformité dans les détails est encore si extraordinaire qu'on serait tenté de croire que Rome tira de l'Inde cette partie de sa jurisprudence.

Les peines contre l'adultère sont aussi indécentes que cruelles. Il est ordonné de graver sur le front d'un brame adultère la figure des parties naturelles d'une femme, d'arroser les cheveux d'une femme adultère avec de l'urine d'âne et de lui couper le *pudendum* avant de la faire mourir. Rien de plus dur, de plus barbare que tout le détail des obligations imposées à la femme, dont les philosophes indiens en général paraissent avoir beaucoup plus mauvaise opinion que M. Thomas. Il est dit dans ce triste Code qu'une femme n'est jamais satisfaite d'un homme, ainsi que le feu n'est jamais satisfait du bois qu'on lui donne à dévorer,

ou le grand Océan, des fleuves qu'il reçoit dans son sein, ou l'empire de la mort, des hommes et des animaux qui s'y précipitent à chaque instant ; qu'il ne faut donc jamais compter sur la chasteté des femmes, etc. ; et ce beau chapitre finit par cette honnête conclusion : Il est convenable qu'une femme se brûle avec lé cadavre de son mari. Toute femme qui se brûle ainsi accompagnera son mari en paradis (la belle consolation !), et elle y restera *trois crores et cinquante lacks d'années*[1]. »

Un renversement d'idées plus bizarre, plus inconcevable encore, est la proportion que le législateur des brames établit entre les peines de différents délits. Dans une cause concernant un homme, si quelqu'un rend un faux témoignage, son crime est aussi grand que s'il assassinait mille personnes. Dans une cause où il est question d'or, si quelqu'un rend un faux témoignage, on le traitera comme un coupable qui aurait assassiné tous les hommes nés et à naître dans le monde. Un homme qui met le doigt dans le *pudendum* d'une jeune fille est condamné à avoir le pénis coupé de la longueur de deux doigts, quelquefois même, selon les circonstances, il encourt la peine de mort. Celui qui a des approches avec une vache, ou la femelle de quelque autre animal, n'est condamné qu'à une amende pécuniaire. Voilà donc ce superbe Code qu'on nous avait vanté si longtemps comme un des plus respectables monuments de la sagesse humaine ! et j'aurais bien d'autres réflexions à faire, si je ne craignais d'offenser les oreilles délicates.

— L'Académie royale de musique vient de remettre *Ernelinde, Orphée, les Fragments* composés des actes de *Vertumne et Pomone* et du *Devin du village,* suivis du ballet d'*Annette et Lubin*, de la composition du sieur Noverre. Ce nouveau ballet, comme celui de *la Chercheuse d'esprit,* n'est que le poëme mis en pantomime et suivi pour ainsi dire scène par scène ; mais le choix du sujet nous a paru plus heureux ; il prête à une marche plus rapide, à une succession de tableaux plus riche, plus variée, et le motif de chaque situation y est exprimé de la manière la plus simple et la plus pittoresque ; c'est l'ouvrage d'un homme qui connaît toutes les ressources de son art, qui n'en néglige

1. Le crore équivaut à 10 millions de roupies; le lack à 100,000. Ainsi l'étendue de temps qu'on a voulu exprimer est de 35 millions d'années. (*Premiers éditeurs.*)

aucune, mais qui s'arrête aux limites que le goût ne se permet pas de franchir.

— Le petit voyage que M. le duc de Chartres vient de faire à Paris pour rendre compte au roi du combat d'Ouessant a été célébré au Palais-Royal par les plus grandes réjouissances. Le jour même de son arrivée, ayant assisté à une représentation d'*Orphée*, il y fut reçu avec des applaudissements répétés tant de fois que l'on eut à peine le temps d'entendre l'opéra. Le soir, pendant le souper de Leurs Altesses sérénissimes, les musiciens de l'orchestre exécutèrent un concert où les sieurs Larrivée, Gelin, Moreau, et toutes les demoiselles des chœurs, chantèrent ce beau morceau de *Pyrame et Thisbé :*

Honorez un héros digne sang de vos rois,
Honorez un héros que la gloire couronne;
Chantez, célébrez ses exploits;
Ninus le veut, Ninus l'ordonne.

M. Moline, auteur des paroles d'*Orphée*, fit sur-le-champ, sur l'air du chœur de *Vertumne et Pomone*, les vers suivants, qui furent chantés par les mêmes acteurs :

Grand héros que la gloire guide,
La France te revoit vainqueur;
Le doux plaisir sur les pas d'un Alcide
Vole et ramène le bonheur;
Nos plus beaux jours sont dus à ta valeur;
Sous les lois de l'hymen l'amour est ton égide.

Son Altesse sérénissime reçut tous ces hommages avec beaucoup de sensibilité et voulut bien se laisser embrasser par toutes ces demoiselles. Les cafés du Palais-Royal et les Suisses de la porte avaient envoyé le matin une lettre circulaire dans toutes les maisons qui donnent sur le jardin pour les inviter à illuminer de concert avec eux en l'honneur de M. le duc de Chartres. L'illumination fut des plus brillantes, et la promenade, toujours fort fréquentée dans cette saison, attira ce soir-là plus de monde encore que de coutume. Monseigneur ne dédaigna point d'y paraître. Mlle Arnould fit tirer un petit feu d'artifice devant ses fenêtres, et chanta sur son balcon des couplets du chevalier de Langeac, du capitaine d'Aubonne, et d'autres, qu'il serait peut-être trop long de transcrire ici.

Le lendemain de son arrivée et la veille de son départ, M. le duc de Chartres ayant été voir *Ernelinde*, le spectacle fut encore interrompu par des applaudissements qui redoublèrent avec un nouvel enthousiasme lorsque le sieur Larrivée, jouant le rôle de Ricimer, se tourna vers ce prince en lui adressant ces quatre vers.

Jeune et brave guerrier, c'est à votre valeur
Que nous devons cet avantage.
Recevez le laurier, il est votre partage:
Ce fut toujours le prix qu'on accorde au vainqueur.

Tant d'hommages, tant de marques de reconnaissance et de sensibilité, n'ont pas été à l'abri des insultes de l'envie et de la malignité. On sait qu'en suivant le char de triomphe de leur général, les soldats romains chantaient souvent contre lui des couplets satiriques que la populace était ravie d'entendre, même en criant : *Vive le triomphateur !* c'est ainsi qu'en louant le courage de M. le duc de Chartres, on n'en a pas été moins empressé à répéter dans tous les soupers de Paris la chanson suivante. Telle fut et telle sera toujours la légèreté de cette opinion populaire dont il est pourtant si doux de mériter et d'obtenir les faveurs.

Sur l'air : *Chansons, chansons.*

Vous faites rentrer notre armée :
L'Angleterre très-alarmée
Vous en louera;
Et vous joindrez à ce suffrage
Les lauriers et le digne hommage
De l'Opéra.

Quoi! vous avez vu la fumée!
Quel prodige! la Renommée
Le publiera.
Revenez vite; il est bien juste
D'offrir votre personne auguste
A l'Opéra.

Tel, cherchant la toison fameuse,
Jason sur la mer orageuse
Se hasarda.
Il n'en eut qu'une; et pour vos peines
Je vous en promets deux douzaines
A l'Opéra.

Chers badauds, courez à la fête,
Pâmez-vous, criez à tue-tête :
Bravo ! brava !
Cette grande action de guerre
Est telle que l'on n'en voit guère
Qu'à l'Opéra.

Grand prince, poursuis ta carrière,
Franchis noblement la barrière
De l'Opéra.
Par de si rares entreprises
A jamais tu t'immortalises
A l'Opéra.

EXTRAIT

du *Journal de Paris*, du lundi 6 juillet 1778.

ARTICLE *Variété*.

J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, dont nous avons annoncé la mort dans la feuille d'hier, avait dessein depuis quelque temps de quitter Paris. Il a cédé aux instances de l'amitié, et s'est établi sur la fin de mai dernier dans une petite maison qui appartient à M. le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, et située très-près du château. Il eut jeudi dernier, 2 de ce mois, à neuf heures du matin, en revenant de la promenade, une attaque d'apoplexie qui dura deux heures et demie, et dont il mourut.

Les honneurs funèbres lui furent rendus par M. le marquis de Girardin. Son corps, après avoir été embaumé et renfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé le samedi suivant, 4 du présent mois, dans l'enceinte du parc d'Ermenonville, sur l'île dite des Peupliers, au milieu de la pièce d'eau appelée le Petit-Lac, et située au midi du château, sur une tombe décorée et élevée d'environ six pieds. Il était né le 28 juin 1712.

LETTRE SUR LA MORT DE J.-J. ROUSSEAU,

ÉCRITE PAR UN DE SES AMIS AUX AUTEURS DU *Journal de Paris* [1].

A Paris, le 12 juillet 1778.

Vous avez annoncé, messieurs, dans votre journal du dimanche 5 de ce mois, la mort de J.-J. Rousseau sous le titre

1. Elle n'y a point été insérée. (MEISTER.)

de *Variété*. Permettez-moi de vous représenter, messieurs, que jamais rien ne mérita plus le titre d'*événement* que la mort d'un écrivain le plus pur et le plus exact de son siècle, d'un philosophe dont l'amour pour la sagesse ne se démentit jamais, d'un homme enfin qui consacra tous ses talents à reculer les bornes morales de l'âme, et à rendre les hommes meilleurs et plus heureux.

On a beaucoup parlé de J.-J. Rousseau, sans le connaître ; et comme on parle de sa mort sans en savoir les circonstances, je vous en envoie le récit, et vous prie, messieurs, de le rendre public. Il est d'autant plus intéressant qu'il peut, je crois, servir de réponse à presque tout ce qui a été et qui sera peut-être encore dit contre ce grand homme.

J.-J. Rousseau avait cédé depuis un mois aux prières instantes de M. le marquis et de Mme la marquise de Girardin[1], il s'était retiré à Ermenonville et demeurait avec sa femme dans une petite maison voisine, mais séparée du château par des arbres, et tenant à un bosquet dans lequel il allait chaque jour se promener et cueillir des plantes qu'il arrangeait ensuite dans un herbier. Il faisait quelquefois de la musique avec la famille de M. de Girardin, et il s'était déjà attaché de telle sorte à l'un de ses enfants, âgé de dix ans, qu'il paraissait, aux soins continus qu'il lui donnait, vouloir en faire son élève[2]. Il se leva le jeudi 2 juillet à cinq heures du matin (c'était l'heure ordinaire de son lever en été), jouissant en apparence de la meilleure santé, et fut promener avec son élève, qu'il pria plusieurs fois de s'asseoir dans le cours de cette promenade, lui disant qu'il se sentait incommodé. Il revint seul à sa maison vers les sept heures,

1. M. et Mme de Girardin sont deux époux unis par l'amitié la plus parfaite. Qui les voit ne peut s'empêcher de concevoir pour eux l'estime la plus respectueuse et la plus profonde. Il n'existe peut-être pas ailleurs des jardins plus intéressants et plus ingénieux que ceux qu'ils ont fait arranger à Ermenonville, distant de Paris de dix lieues. Ces jardins ont été faits sur les dessins de M. Morel, auteur du livre intitulé *Théorie des jardins*.

La maison qu'occupait Jean-Jacques dans ce beau lieu s'appelait l'*Ermitage de Rousseau* avant qu'elle fût habitée par lui. Le bosquet qui l'entoure est rempli d'inscriptions tirées de *la Nouvelle Héloïse*, et la petite île des Peupliers, où reposent aujourd'hui les cendres de Rousseau, renfermait déjà un monument très-intéressant consacré à la mémoire de Julie. (MEISTER.)

2. Cet enfant était Stanislas Girardin, qui a figuré avec honneur dans plusieurs de nos assemblées législatives, et qui a été enlevé en 1827 à la défense de nos libertés. (T.)

et demanda à sa femme si le déjeuner était préparé. « Non, mon bon ami, répondit Mme Rousseau, il ne l'est pas encore. — Eh bien, je vais dans le bosquet, je ne m'éloignerai pas; appelez-moi quand il faudra déjeuner.... » Mme Rousseau l'appela; il revint, prit une tasse de café au lait et sortit. Il rentra peu de moments après; huit heures sonnaient. Il dit à sa femme : « Pourquoi n'avez-vous pas payé le compte du serrurier? — C'est, répondit-elle, parce que j'ai voulu vous le faire voir, et savoir s'il n'en faut rien rabattre. — Non, dit M. Rousseau, je crois ce serrurier honnête homme, son compte doit être juste; prenez de l'argent et payez-le. » Mme Rousseau prit aussitôt de l'argent et descendit. A peine était-elle au bas de l'escalier qu'elle entendit son mari se plaindre. Elle remonte en hâte et le trouve assis sur une chaise de paille, le visage défait et le coude appuyé sur une commode.... « Qu'avez-vous, mon bon ami, lui dit-elle, vous trouvez-vous incommodé? — Je sens, répondit-il, une grande anxiété et des douleurs de colique. » Alors Mme Rousseau, feignant de chercher quelque chose, fut prier le concierge d'aller dire au château que M. Rousseau se trouvait mal. Mme de Girardin accourut elle-même, et, prenant un prétexte pour ne pas l'effrayer, elle vint lui demander, ainsi qu'à sa femme, s'ils n'avaient pas été éveillés par la musique qu'on avait faite pendant la nuit devant le château. M. Rousseau lui répondit avec un visage tranquille : « Madame, vous ne venez pas pour la musique; je suis très-sensible à vos bontés, mais je me trouve incommodé, et je vous supplie de m'accorder la grâce de rester seul avec ma femme, à qui j'ai beaucoup de choses à dire.... » Mme de Girardin se retira aussitôt. Alors M. Rousseau dit à sa femme de fermer la porte de la chambre à la clef, et de venir s'asseoir à côté de lui sur le même siége. « Vous êtes obéi, mon bon ami, lui dit Mme Rousseau, me voilà; comment vous trouvez-vous? — Je sens un frisson dans tout mon corps.... Donnez-moi vos mains et tâchez de me réchauffer.... Ah! comme cette chaleur m'est agréable! — Eh bien, mon bon ami? — Vous me réchauffez.... Mais je sens augmenter mes douleurs de colique.... elles sont bien vives!.... — Voulez-vous prendre quelque remède? — Ma chère femme, rendez-moi le service d'ouvrir les fenêtres.... que j'aie le bonheur de voir encore une fois la verdure.... Comme elle est belle! Que ce jour est pur et serein!.... O que la nature

est grande ! — Mais, mon bon ami, lui dit Mme Rousseau en pleurant, pourquoi dites-vous tout cela? — Ma chère femme, répondit-il tranquillement, j'avais toujours demandé à Dieu de me faire mourir avant vous, mes vœux vont être exaucés. Voyez le soleil dont il semble que l'aspect riant m'appelle; voyez vous-même cette lumière immense : voilà Dieu, oui, Dieu lui-même qui m'ouvre son sein, et qui m'invite enfin à aller goûter cette paix éternelle et inaltérable que j'avais tant désirée !.... Ma chère femme, ne pleurez pas, vous avez toujours souhaité de me voir heureux, et je vais l'être.... Ne me quittez pas un seul instant, je veux que seule vous restiez avec moi, et que seule vous me fermiez les yeux. — Mon ami, mon bon ami, calmez vos craintes et permettez-moi de vous donner quelque chose ; j'espère que ceci ne sera qu'une indisposition. — Je sens dans ma poitrine des épingles aiguës qui me causent des douleurs très-violentes. Ma chère femme, si je vous donnai jamais des peines, si en vous attachant à mon sort je vous exposai à des malheurs que vous n'auriez jamais connus pour vous-même, je vous en demande pardon. — C'est moi, mon bon ami, dit Mme Rousseau, c'est moi qui dois au contraire vous demander pardon des moments d'inquiétude dont j'ai été la cause pour vous. — Ah ! ma femme, qu'il est heureux de mourir quand on n'a rien à se reprocher !.... Être éternel ! l'âme que je vais te rendre est aussi pure en ce moment qu'elle l'était quand elle sortit de ton sein ; fais-la jouir de toute ta félicité.... Ma femme, j'avais trouvé en M. et Mme de Girardin un père et une mère des plus tendres : dites-leur que j'honorais leurs vertus et que je les remercie de toutes leurs bontés. Je vous charge de faire, après ma mort, ouvrir mon corps par des gens de l'art et de faire dresser un procès-verbal de l'état dans lequel on en trouvera toutes les parties. Dites à M. et à Mme de Girardin que je les prie de permettre que l'on m'enterre dans leur jardin et que je n'ai pas de choix pour la place. — Je suis désolée, dit Mme Rousseau. Mon bon ami, je vous supplie, au nom de l'attachement que vous avez pour moi, de prendre quelque remède. — Eh bien, répondit-il, je les prendrai, puisque cela peut vous faire plaisir.... Ah ! je sens dans ma tête un coup affreux... des tenailles qui me déchirent..... Être des êtres ! Dieu !.... (Il resta longtemps les yeux fixés vers le ciel.) Ma chère femme, embrassons-nous.... Aidez-moi à marcher... » (Il voulut

et demanda à sa femme si le déjeuner était préparé. « Non, mon bon ami, répondit Mme Rousseau, il ne l'est pas encore. — Eh bien, je vais dans le bosquet, je ne m'éloignerai pas; appelez-moi quand il faudra déjeuner.... » Mme Rousseau l'appela; il revint, prit une tasse de café au lait et sortit. Il rentra peu de moments après; huit heures sonnaient. Il dit à sa femme : « Pourquoi n'avez-vous pas payé le compte du serrurier? — C'est, répondit-elle, parce que j'ai voulu vous le faire voir, et savoir s'il n'en faut rien rabattre. — Non, dit M. Rousseau, je crois ce serrurier honnête homme, son compte doit être juste; prenez de l'argent et payez-le. » Mme Rousseau prit aussitôt de l'argent et descendit. A peine était-elle au bas de l'escalier qu'elle entendit son mari se plaindre. Elle remonte en hâte et le trouve assis sur une chaise de paille, le visage défait et le coude appuyé sur une commode.... « Qu'avez-vous, mon bon ami, lui dit-elle, vous trouvez-vous incommodé? — Je sens, répondit-il, une grande anxiété et des douleurs de colique. » Alors Mme Rousseau, feignant de chercher quelque chose, fut prier le concierge d'aller dire au château que M. Rousseau se trouvait mal. Mme de Girardin accourut elle-même, et, prenant un prétexte pour ne pas l'effrayer, elle vint lui demander, ainsi qu'à sa femme, s'ils n'avaient pas été éveillés par la musique qu'on avait faite pendant la nuit devant le château. M. Rousseau lui répondit avec un visage tranquille : « Madame, vous ne venez pas pour la musique; je suis très-sensible à vos bontés, mais je me trouve incommodé, et je vous supplie de m'accorder la grâce de rester seul avec ma femme, à qui j'ai beaucoup de choses à dire.... » Mme de Girardin se retira aussitôt. Alors M. Rousseau dit à sa femme de fermer la porte de la chambre à la clef, et de venir s'asseoir à côté de lui sur le même siége. « Vous êtes obéi, mon bon ami, lui dit Mme Rousseau, me voilà; comment vous trouvez-vous? — Je sens un frisson dans tout mon corps.... Donnez-moi vos mains et tâchez de me réchauffer.... Ah! comme cette chaleur m'est agréable! — Eh bien, mon bon ami? — Vous me réchauffez.... Mais je sens augmenter mes douleurs de colique.... elles sont bien vives!.... — Voulez-vous prendre quelque remède? — Ma chère femme, rendez-moi le service d'ouvrir les fenêtres.... que j'aie le bonheur de voir encore une fois la verdure.... Comme elle est belle! Que ce jour est pur et serein!.... O que la nature

est grande ! — Mais, mon bon ami, lui dit Mme Rousseau en pleurant, pourquoi dites-vous tout cela? — Ma chère femme, répondit-il tranquillement, j'avais toujours demandé à Dieu de me faire mourir avant vous, mes vœux vont être exaucés. Voyez le soleil dont il semble que l'aspect riant m'appelle; voyez vous-même cette lumière immense : voilà Dieu, oui, Dieu lui-même qui m'ouvre son sein, et qui m'invite enfin à aller goûter cette paix éternelle et inaltérable que j'avais tant désirée !.... Ma chère femme, ne pleurez pas, vous avez toujours souhaité de me voir heureux, et je vais l'être.... Ne me quittez pas un seul instant, je veux que seule vous restiez avec moi, et que seule vous me fermiez les yeux. — Mon ami, mon bon ami, calmez vos craintes et permettez-moi de vous donner quelque chose ; j'espère que ceci ne sera qu'une indisposition. — Je sens dans ma poitrine des épingles aiguës qui me causent des douleurs très-violentes. Ma chère femme, si je vous donnai jamais des peines, si en vous attachant à mon sort je vous exposai à des malheurs que vous n'auriez jamais connus pour vous-même, je vous en demande pardon. — C'est moi, mon bon ami, dit Mme Rousseau, c'est moi qui dois au contraire vous demander pardon des moments d'inquiétude dont j'ai été la cause pour vous. — Ah ! ma femme, qu'il est heureux de mourir quand on n'a rien à se reprocher !.... Être éternel ! l'âme que je vais te rendre est aussi pure en ce moment qu'elle l'était quand elle sortit de ton sein ; fais-la jouir de toute ta félicité.... Ma femme, j'avais trouvé en M. et Mme de Girardin un père et une mère des plus tendres : dites-leur que j'honorais leurs vertus et que je les remercie de toutes leurs bontés. Je vous charge de faire, après ma mort, ouvrir mon corps par des gens de l'art et de faire dresser un procès-verbal de l'état dans lequel on en trouvera toutes les parties. Dites à M. et à Mme de Girardin que je les prie de permettre que l'on m'enterre dans leur jardin et que je n'ai pas de choix pour la place. — Je suis désolée, dit Mme Rousseau. Mon bon ami, je vous supplie, au nom de l'attachement que vous avez pour moi, de prendre quelque remède. — Eh bien, répondit-il, je les prendrai, puisque cela peut vous faire plaisir.... Ah ! je sens dans ma tête un coup affreux... des tenailles qui me déchirent..... Être des êtres ! Dieu !.... (Il resta longtemps les yeux fixés vers le ciel.) Ma chère femme, embrassons-nous.... Aidez-moi à marcher... » (Il voulut

se lever de son siége, mais sa faiblesse était extrême). « Menez-moi vers mon lit.... » Sa femme le soutenant avec beaucoup de peine, il se traîna jusqu'au lit où il avait couché ; il y resta quelques instants en silence, et puis il voulut en descendre. Sa femme l'aidait, il tomba au milieu de la chambre entraînant sa femme avec lui. Elle veut le relever, elle le trouve sans parole et sans mouvement. Elle jette des cris ; on accourt, on enfonce la porte, on relève M. Rousseau ; sa femme lui prend la main, il la lui serre, exhale un soupir et meurt. (Onze heures du matin sonnaient.)

Vingt-quatre heures après on ouvrit le corps. Le procès-verbal qui en a été fait atteste que toutes les parties étaient saines, et qu'on n'a trouvé d'autre cause de mort qu'un épanchement de sérosité sanguinolente dans le cerveau.

M. le marquis de Girardin a fait embaumer le corps, l'a fait renfermer dans une double caisse de plomb et dans une forte caisse de bois de chêne. En cet état, accompagné de plusieurs amis et de deux Genevois, il a été porté samedi 4 juillet, à minuit, dans l'île que l'on appelait l'île des Peupliers, et que l'on appelle à présent l'Élysée. M. de Girardin y est resté jusqu'à trois heures du matin pour faire bâtir lui-même à chaux et à sable autour de ce dépôt un fort massif sur lequel on élève un mausolée qui aura six pieds de haut, et qui sera d'une décoration simple, mais belle.

Cette île, qu'on appelle l'Élysée, est un lieu enchanté. Sa forme et son étendue sont un ovale ayant environ cinquante pieds sur trente-cinq. L'eau qui l'entoure coule sans bruit, et le vent semble toujours craindre d'en augmenter le mouvement presque insensible. Le petit lac qu'elle forme est environné de coteaux qui le dérobent au reste de la nature, et répandent sur cet asile un mystère qui entraîne à la mélancolie. Ces coteaux sont chargés de bois, et terminés au bord de l'eau par des routes solitaires dans lesquelles on trouve depuis quelques jours, comme l'on trouvera longtemps, des hommes sensibles regardant l'Élysée. Le sol de l'île est un sable fin couvert de gazon. Il n'y a pour arbres que des peupliers, et pour fleurs dans cette saison que quelques roses simples. C'est là que repose J.-J. Rousseau, la face tournée vers le lever du soleil.

Vous pouvez, messieurs, regarder toutes les circonstances de

ce récit comme bien certaines. Je les ai apprises, et m'en suis pénétré dans la chambre, devant le lit, sur la place même où Rousseau est tombé et mort. J'étais seul avec sa veuve; elle est bonne et honnête femme, et ne pourrait pas inventer sur ce sujet. J'ai eu le bonheur d'aborder à l'Élysée; j'ai baisé la tombe de ce philosophe célèbre, dont la vie rare et la mort sublime ont exalté mes sens, et m'ont inspiré la vénération la plus profonde. C'est là que j'ai dit de lui, en répandant bien des larmes, ce qu'il disait lui-même de sa chère Julie :

Non lo conobbe il mondo mentre che l'ebbe.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre très-humble, etc.

QUATRAIN

MIS AU BAS D'UN BUSTE DE LA REINE, MODELÉ EN CARTON PAR M. GARDEUR [1], PAR M. BLIN DE SAINMORE.

Dans ce buste fidèle Antoinette respire;
Je ne suis point surpris qu'avec autant d'attraits
Elle ait soumis à son empire
Et le monarque et les sujets.

SUITE

De l'*Essai sur le commerce de Russie* [2].

L'auteur, après avoir indiqué les différents établissements fondés par Catherine II pour créer dans son empire ce tiers état qui peut seul élever les talents et les arts au degré de perfection où ils ont été portés chez quelques nations de l'Europe, croit voir un grand abus dans la facilité avec laquelle le

1. Le nom de cet artiste ne se retrouve que dans les *Nouvelles de la république des lettres*, de La Blancherie. En 1779, Gardeur exposait au salon de la Correspondance différents modèles de baguettes pour cadres de tableaux, tapisseries ou glaces, des dessus de porte, deux têtes de Diane et d'Apollon, le tout en carton inaltérable. « Ces essais dans un genre nouveau, dit La Blancherie, sont composés d'une frise très-légère, rapportée sur différents fonds d'or bruni, sablé ou argent dissous, ce qui fait le mat et le bruni de l'orfévrerie sans être sujet à être altéré comme ce qui est argenté en feuilles; le tout approuvé par l'Académie d'architecture. » Gardeur demeurait rue du Fer-à-Moulin, faubourg Saint-Marceau, et il est probable que ces inventions ne lui firent point faire fortune.

2. Voir précédemment, p. 76.

gouvernement accorde aux élèves du collége de Pétersbourg la permission de voyager. Son opinion à cet égard n'est peut-être pas assez motivée; mais, en général, on ne saurait douter que les voyages, qui sont une école si utile pour les esprits et les talents supérieurs, ne soient pour la médiocrité une perte de temps souvent très-nuisible et toujours fort dangereuse. Il paraît encore plus évident qu'en attirant et en fixant dans ses domaines des artistes étrangers d'un mérite reconnu, l'intérêt de l'État y gagne doublement, puisqu'on favorise ainsi la population la plus utile, puisqu'on assure à l'art même des progrès plus rapides, et qu'enfin l'on prévient la désertion des sujets qui, pouvant trouver dans leurs voyages des ressources et des espérances, s'accoutument à un climat plus doux et n'en veulent plus sortir.

La Russie se glorifie déjà d'avoir des manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent; mais la plupart ne doivent leur subsistance qu'aux secours de toute espèce que Catherine II leur accorde et aux moyens qu'elle emploie pour écarter ou diminuer la faveur de la concurrence. Il n'existe dans tout l'empire qu'une fabrique de draps fins à Jambourg; les draps de cette manufacture, élevée et soutenue à grands frais, sont trop chers pour avoir un débit de quelque importance; aussi ne s'en fait-il qu'une petite quantité. Les manufactures de draps ordinaires sont au nombre de cinquante et donnent un bénéfice assez considérable. Le plus grand obstacle qui s'oppose à la perfection de ces fabriques est la mauvaise qualité des laines. On pourrait faire à cet égard en Russie ce qu'on a déjà fait avec succès en Angleterre et ailleurs, ce serait de renouveler les races de bêtes à laine, de transplanter les meilleures espèces d'Espagne et de Barbarie dans les provinces les plus favorables par la température de leur climat et la salubrité de leurs pâturages. Les manufactures de fil, dont les matières croissent si abondamment en Russie, consistent principalement en nappages qui peuvent le disputer à ceux de Silésie, en toiles à voiles et en cordages. Ces derniers objets sont des objets principaux dans le commerce de Russie; à l'exception de la France, toute l'Europe maritime s'en fournit. Le défaut général des fabriques de soie tient à la mauvaise qualité de la soie qu'on tire de l'Italie, et surtout de la Perse; soit nécessité, soit fraude, soit

avidité de gain, on n'en a que le rebut. La fabrique des cuirs de Russie est la plus importante de l'empire et la meilleure de l'Europe. Il est vraisemblable que c'est des Tartares que les Russes ont obtenu le secret de donner à leurs cuirs cette mollesse, ce lustre et ce grain qu'on ne peut imiter nulle part. Ils ont gardé jusqu'ici la plus grande réserve et la circonspection la plus étroite sur la communication de leurs procédés. On croit que l'exportation de ces cuirs peut aller à un million de roubles par an. Celle des ouvrages de fer et de cuivre est défendue; le débit de la seule fabrique de Toula est assez étendu pour faire tomber en Russie la quincaillerie d'Angleterre, quoique fort supérieure par la trempe et le travail à celle du pays, mais aussi beaucoup plus chère.

Nous ne suivrons point notre auteur dans toutes les réflexions qu'il s'est permis de faire sur l'abus des priviléges par lesquels le gouvernement de Russie a concentré dans ses mains le commerce du sel, du fer et du cuivre, des mâtures, de la potasse et védasse, de la rhubarbe et des eaux-de-vie. On sait que la plupart de ces priviléges ont été supprimés ou modifiés par la sagesse de Catherine II. « La loi, dit notre auteur, qui défend tout commerce intérieur aux étrangers en Russie est une oppression commune à tous les gouvernements asiatiques et un monument subsistant de l'ancienne barbarie.... Si un pareil règlement présente au premier abord quelques avantages, il suffit de les approfondir pour se persuader que tous se réduisent à enrichir une centaine d'individus, au détriment de l'agriculture, de l'industrie et de la police de l'empire.... Supposons la liberté accordée aux négociants étrangers... la concurrence fera naître l'activité dans des provinces languissantes; elle procurera aux propriétaires des productions, des marchés plus avantageux. Les cultivateurs acquerront de l'émulation, les terres seront mieux travaillées... Les contrées méridionales les plus favorables aux arts par la température de leur ciel et l'abondance des matières acquerront insensiblement un mouvement, une population, une opulence auxquels la nature les avait destinées. Le commerce européen y apportera toutes les qualités de sa profession et le caractère de son pays natal, la bonne foi, l'intelligence, l'aménité des mœurs, l'humanité des sentiments, l'amour de l'ordre et du travail. Avec le temps, les

plantes exotiques se naturaliseront sur le sol de leur transplantation; le spectacle de cette vie laborieuse et sociale frappera les nationaux par des impressions continuelles, et son énergie influera au moins sur les générations naissantes. »

On ne peut nier que ce ne soit un moyen d'accroître la population d'un pays que d'ouvrir des asiles aux étrangers et d'y faciliter leur établissement; on sait combien l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande ont profité des suites de la révocation de l'édit de Nantes; mais ne se tromperait-on pas de croire que des colonies étrangères puissent étendre beaucoup par elles-mêmes la puissance d'une nation déjà formée? Si les réfugiés de France ont enrichi les États où ils se sont établis, c'est par les arts, par les métiers, par l'industrie qu'ils y ont portés. Ce que leur établissement a pu ajouter à la population effective n'a jamais été d'une si grande conséquence, et, bien calculé, se réduirait aujourd'hui peut-être à fort peu de chose. Ce ne sont point des circonstances momentanées, des événements extraordinaires, des entreprises soudaines qui peuvent faire germer une population abondante, elle ne sera jamais que le fruit des principes soutenus d'une administration éclairée. Puissances du monde, ministres des dieux, voulez-vous voir multiplier les hommes autour de vous? Multipliez les moyens de leur subsistance, encouragez le défrichement des terres, protégez les manufactures les plus propres à occuper et à nourrir un grand nombre d'hommes, attachez quelque prix à la vie, soulagez-en le fardeau, assurez les propriétés de vos sujets, ajoutez à leurs jouissances, offrez-leur l'espoir d'augmenter leur bonheur et celui de leurs descendants, la terre s'enrichira de leurs travaux et les générations se presseront d'éclore aux doux rayons d'un règne si propice.

Après avoir examiné quel est l'état actuel du commerce intérieur de la Russie, notre auteur nous donne une idée assez étendue de son commerce extérieur avec la Chine, les Kalmoukes, la Bucharie, la Pologne et la Courlande. Il commence par un précis historique des liaisons de cet empire avec la Chine depuis l'an 1653, époque de leurs premiers traités de commerce; il répond à l'abbé de Mably qui nous avait assuré dans son *Droit public* que, vu l'immensité du trajet de Moscou à Pékin, le commerce des caravanes ne pouvait être profitable aux Russes; le

produit de la douane de Kiakta, selon M. de Marbois, monte jusqu'à quatre cent mille roubles dans les bonnes années, d'où il résulte que la Russie fait annuellement avec la Chine un commerce d'un million six cent mille roubles. Celui qu'elle fait avec les Buchariens, la Pologne et la Courlande est peu considérable. Notre auteur remarque ici que les Polonais n'ont jamais eu beaucoup d'aptitude et de goût pour le commerce. On pourrait ajouter peut-être que c'est le caractère et la forme de leur gouvernement qui les ont privés jusqu'à présent de cet avantage. L'esprit aristocratique, la fierté des maximes féodales paraissent plus incompatibles encore avec l'esprit du commerce que les principes de la monarchie la plus absolue. Si l'on nous opposait l'exemple de Venise et de Carthage, on oublierait que ces républiques se sont formées dans le sein même du commerce, et qu'une pareille circonstance a dû modifier nécessairement et la nature de leurs constitutions, et le système entier de leur conduite.

Ici le commerce maritime de la Russie offre à notre auteur un champ plus vaste et plus riche. Par la mer Caspienne, cette puissance communique à la Perse, qui lui ouvre les portes de l'Inde. Par Azow et la mer Noire, elle est libre de naviguer et de commercer dans les mers du Levant et de la Méditerranée. Par la mer du Kamchatka, ses vaisseaux peuvent voguer d'un côté vers l'Amérique, et de l'autre sur les côtes du Japon et de la Chine, dans les archipels de l'Asie et dans les Indes. Enfin la mer Blanche et la mer Baltique peuvent répandre ses productions dans toute l'Europe.

Sur l'ancien commerce de la mer Caspienne, M. de Marbois renvoie ses lecteurs au célèbre traité de Huet, *De la Navigation et du Commerce des anciens*. Il remonte aux premiers efforts que fit Alexis Mikaïlowitz, deux fois vainqueur des Tartares, pour créer une communication entre ses États et la Perse; il nous montre sous ce règne les faibles commencements d'Astrakan, qui ne fut d'abord qu'un simple entrepôt des marchandises de l'Europe et de l'Asie, et qui n'obtint que sous Pierre Ier un port, la forme et les priviléges d'une place de commerce. On voit ensuite le même czar occupé longtemps du projet de réunir le Don et le Volga pour faciliter la communication des deux mers, de la mer Caspienne et de la mer Noire, ce projet négligé par ses successeurs

et repris dans ces dernières années par Catherine II, seule digne d'occuper le trône de ce grand homme et de donner à ses hautes pensées toute l'étendue et toute la durée dont elles pouvaient être susceptibles. On finit par discuter l'objet des différents traités faits entre la Russie et le Sophi, et l'on prouve que la cour de Pétersbourg a eu à se plaindre et des Arméniens et des Anglais, qui, invités successivement à partager les avantages de ces traités, ont abusé avec une bassesse industrieuse de la crédulité et de l'inexpérience des marchands russes. C'est aux abus commis à cet égard qu'on attribue la mauvaise qualité des soies employées dans toutes les manufactures de l'empire. Pour y remédier, on avait fait rédiger l'établissement d'une compagnie de Perse en 1773; mais ce plan a été abandonné peu de temps après et l'on a laissé le commerce de Perse libre et ouvert tant aux étrangers qu'aux nationaux.

La liberté de naviguer et de commercer dans la mer Noire et dans la Méditerranée est un des objets dont Pierre Ier ambitionna le plus la possession. Une si riche conquête était réservée à la gloire du règne de Catherine II. Par le traité de Kaïnardji, la Russie, outre un commerce illimité dans toutes les mers turques avec les priviléges et franchises dont jouissent les autres puissances, a obtenu la cession des trois forteresses de Kinburn, Kertch et Ieni-Kalé et s'est ouvert ainsi la route du commerce le plus étendu qui se soit fait sur la terre. Ses ports dans la mer d'Azow et sur la mer Noire peuvent devenir le centre de tous les échanges du Nord et du Midi. Pour parvenir à l'exécution de ces grandes vues, notre auteur pense que les provinces de Russie les plus voisines de la mer Noire devraient former leurs magasins à Kinburn et à Kertch. Quand on aura exécuté la communication projetée du Volga, il croit qu'on trouverait difficilement une situation plus heureuse pour le commerce que celle d'Azow et de Taganrok; il présume que Ieni-Kalé sera en état de défendre la mer d'Azow moyennant quelques nouvelles fortifications dont il serait aisé de la munir; mais il assure que la plus sûre défense de toute cette contrée devra toujours consister dans une flotte pour tenir la mer contre les Turcs, et vu l'excellente qualité de bois que fournit le pays, il juge que la construction en sera facile. Pour l'exécution de tous ces plans, il croit nécessaire d'établir à Kertch une chambre d'amirauté, et d'entretenir tant

dans cette ville qu'à Taganrok deux mille matelots qui suffiront aux équipements et se formeront successivement dans le service marchand et militaire, etc.

Notre auteur entreprend de prouver ensuite que la Russie ne peut se dispenser de recourir aux étrangers pour donner à ses sujets les éléments de commerce de la mer Noire. Mais à quelle nation, dit-il, s'adressera-t-elle de préférence? Quels engagements devra-t-elle contracter pour cimenter des avantages réciproques? Nous croyons devoir entrer dans la solution de ces questions... Liberté, concurrence, voilà les principes fondamentaux du commerce. La Russie ne pouvant suffire à ses établissements sur la mer Noire, doit ouvrir ses ports à toutes les nations, à tous les pavillons. Surtout elle a à se défendre de tout privilége exclusif; c'est un expédient à la fois honteux et ruineux qu'elle n'a que trop souvent et trop longtemps employé. En s'attachant à ces maximes, elle parviendra à mettre la plus haute valeur à ses productions et le plus juste prix aux objets de ses besoins; elle dissipera cette opposition révoltante qui règne entre les intérêts de ses finances et ceux de son commerce. Cependant, dans les circonstances où se trouve cet empire, il ne paraît pas que le gouvernement doive se borner à un système vague de liberté. S'il veut donner à ses peuples une prompte jouissance des avantages qu'il leur a procurés au prix de leur fortune et de leur sang; s'il veut donner à son commerce toute l'étendue dont il est susceptible, il faut qu'il s'appuie de la nation la plus capable de lui assurer un grand essor et une grande activité. Pierre Ier ne voyait pas de pays en Europe dont les liaisons dussent être plus avantageuses à son empire que la France. Le sentiment de ce grand homme est consigné dans une de ses lettres recueillie par un prince russe plein de connaissances et de vues patriotiques. Si Pierre pensait ainsi relativement au commerce de la Baltique, à combien plus forte raison n'eût-il pas porté le même jugement sur celui de la mer Noire? En effet, outre la faveur des productions de son sol et de ses manufactures qui sont les plus convenables aux besoins da la Russie, la France possède d'autres avantages que nulle nation ne peut offrir, par la proximité de ses ports dans la Méditerranée et sa prépondérance dans les mers du Levant. Qu'on y joigne ceux de n'avoir pas besoin de priviléges, de pouvoir étendre le change de Russie, de favoriser la

navigation de cette puissance, de contribuer au progrès des arts dans l'empire, enfin d'être la plus ancienne alliée de la Porte, et l'on se convaincra de l'importance d'un commerce direct entre les deux États.

Dans tout le reste de l'ouvrage, M. de Marbois n'est guère occupé qu'à développer ces principes et à prévenir les objections qu'on pourrait leur opposer. Il s'est trompé en nous représentant l'expédition faite en 1773 comme la première époque du commerce de l'Espagne avec le Nord. On sait que les vins d'Espagne sont un article d'exportation de la plus grande conséquence, et si bien regardé comme tel par l'utilité dont il est pour la composition des eaux-de-vie dont la France subsiste encore, que c'est à cette considération que les marchands espagnols doivent les priviléges distingués dont ils jouissent depuis longtemps en Russie.

Un des premiers obstacles au progrès du commerce russe, et qui mérite sans doute de fixer l'attention d'une souveraine sans cesse occupée du bonheur de ses sujets, c'est la lenteur des tribunaux qui connaissent en Russie des affaires du commerce. On en compte cinq : la douane, le magistrat, la police, le Sénat, et la commission, dont les rapports se font à l'Impératrice. Ce dernier est un conseil politique qui ne peut s'occuper que des grands résultats. Les quatre autres s'accordent rarement dans leurs décisions et sont même animés par un esprit de jalousie réciproque. Ainsi les affaires de commerce y éprouvent autant de lenteur dans les jugements que les affaires civiles ordinaires ; cependant on sait qu'elles demandent une instruction sommaire et une justice prompte. Ce sont, a dit Montesquieu, des actions de chaque jour et que chaque jour doit décider ; elles ne sont donc pas susceptibles de beaucoup de formalités, et voilà pourquoi la juridiction consulaire établie en France sous le règne de Charles IX par le fameux chancelier de l'Hôpital est une institution admirable. Il n'est point d'établissement utile qui ne doive consacrer à la postérité la mémoire du règne de Catherine II ; celui-ci n'échappera point à ses vues bienfaisantes.

— *Le Nouvel Abélard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus,* avec cette épigraphe de Pope :

They live [letters] they speak, they breathe what love inspires.

Quatre volumes in-8°, par M. N. E. Rétif de La Bretonne, l'auteur du *Paysan perverti*, etc., etc. Ce roman, ainsi que tous les ouvrages du sieur Rétif, est plein d'extravagances et de mauvais goût, mais il est aussi plein de génie, d'invention et d'intérêt; il ne serait pas difficile même d'en faire un excellent livre en le dépouillant de toutes les longueurs, de toutes les absurdités, de toutes les platitudes qui le défigurent. L'objet en est infiniment louable, et l'on y trouve un fonds de morale sublime avec des peintures d'une force et d'une vérité extraordinaires. On pourrait appeler ce roman la théorie pratique de l'amour conjugal. Ce sont six modèles de mariage très-différents par l'état et la condition des personnes, par leur caractère et par les circonstances, mais tous également heureux, ce qui pourra paraître sans doute assez neuf, assez romanesque, mais ce que l'auteur a su rendre assez vraisemblable en montrant quelle est l'éducation qui doit préparer la jeunesse à la jouissance de ce bonheur domestique si rare et si précieux, et quelles sont les maximes qui peuvent en assurer la durée.

AOUT.

COMPLAINTE

SUR LA MORT DE Mme LA MARQUISE DU CHATELET,
MORTE EN COUCHES,
OU DIALOGUE ENTRE SON MARI, M. DE VOLTAIRE
ET M. DE SAINT-LAMBERT.

LE MARI. — Ah! ce n'est pas ma faute!
M. DE VOLTAIRE. — Je l'avais prédit!
M. DE SAINT-LAMBERT. — Elle l'a voulu!

IDÉE DES LIAISONS DE PARIS.

Qu'on se représente Mme la marquise du Deffand aveugle, assise au fond de son cabinet, dans ce fauteuil qui ressemble au tonneau de Diogène, et son vieux ami Pont-de-Vesle couché dans une bergère près de la cheminée. C'est le lieu de la scène. Voici un de leurs derniers entretiens.

« Pont-de-Vesle? — Madame? — Où êtes-vous? — Au coin de votre cheminée. — Couché les pieds sur les chenets, comme on est chez ses amis? — Oui, madame. — Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre. — Cela est vrai. — Il y a cinquante ans. — Oui, cinquante ans passés. — Et dans ce long intervalle aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. — Mais, Pont-de-Vesle, cela ne viendrait-il point de ce qu'au fond nous avons toujours été fort indifférents l'un à l'autre? — Cela se pourrait bien, madame. »

La morale de notre histoire n'a pas besoin de commentaire.

— Une des meilleures réponses à faire aux paradoxes de J.-J. Rousseau sur l'abus des sciences, ce serait peut-être l'exemple touchant de ces hommes de bien qui ont cultivé leur esprit et leur raison avec beaucoup de soins, sans altérer en aucune manière la simplicité de leur vie et de leurs mœurs. Il est malheureux que ces exemples aient toujours été infiniment rares. Nous avons vu peu de phénomènes dans ce genre aussi intéressants que celui qui vient de paraître un moment sur notre horizon littéraire; c'est un vigneron de Montereau, près de Fontainebleau, dont le hasard a procuré la connaissance à M. Senac de Meilhan, intendant de Valenciennes, lequel l'a recommandé à M. le maréchal de Noailles, qui l'a renvoyé avec la lettre suivante à M. de Marmontel.

« M. le maréchal de Noailles a l'honneur de faire bien des compliments à M. de Marmontel, et le prie d'accueillir favorablement celui qui lui remettra cette lettre. C'est un simple vigneron qui est né avec beaucoup d'esprit, et qui l'a cultivé par la lecture des meilleurs auteurs. C'est l'homme de la nature, et il sera intéressant pour M. de Marmontel de voir jusqu'où peut s'élever l'esprit naturel sans aucune éducation, en consultant seulement ses besoins. Le bonhomme, arrivé à Paris par hasard, désire ardemment de voir et d'entretenir l'auteur de *Bélisaire;* cet ouvrage lui a fait la plus grande impression, et il dit que M. de Marmontel n'a fait que développer ses idées. M. le maréchal de Noailles sera très-aise de savoir le jugement qu'il en aura porté. Il le prévient que Pope est sa lecture favorite, et qu'il est fort instruit de l'histoire romaine et de l'histoire de France. »

Le nouveau Socrate rustique est un vieillard d'une petite

taille, mais dont le maintien ferme et modeste annonce encore beaucoup de force et de vigueur. L'âge a blanchi sa tête, mais n'a point éteint le feu de ses yeux. Tous ses traits expriment la candeur, la paix et la sérénité de son âme. Voici le récit simple et fidèle des deux conversations qu'on eut avec lui chez M. Marmontel. Le sieur Linguet les a parodiées dans le dernier numéro de ses *Annales*, avec une fausseté qui ne fait pas moins d'honneur à la sagesse de son goût qu'à la bonté de son cœur, et qui prouve encore mieux combien l'on peut compter sur l'exactitude et sur le choix des correspondances qu'il entretient à Paris[1].

Dans la première visite du vigneron on lui demanda quelles avaient été ses lectures? — Plutarque, Montaigne, Pope, et quelques livres d'histoire, parmi lesquels il fait un cas particulier de Salluste. Il nomma aussi *Bélisaire*, et dit que ce livre était selon son cœur. — S'il avait lu Voltaire? — Oui, j'en ai lu le bon; mais, monsieur, dites-moi comment on abuse d'un si grand talent? — S'il avait des livres? — Je n'en ai point, mais on m'en prête quelquefois... — Il tira de sa poche l'*Essai sur l'homme :* ce livre était usé à force d'avoir été lu. « Voilà, dit-il, où j'ai pris le peu d'esprit que j'ai. »

Invité à dîner pour le lendemain, il se rendit à l'invitation. A table il fut sobre et gai, très-réservé, mais à son aise, ne parlant jamais qu'à propos. On lui demanda quel âge il avait? — Soixante-dix-neuf ans. — S'il avait des enfants? — J'en ai sept. — S'il les avait instruits? — Qu'il avait essayé de les instruire, mais qu'ils n'avaient pas répondu à ses soins; qu'un seul avait un peu mieux réussi. — S'il était à son aise? — Qu'il vivait du travail de ses mains. (Ses mains en effet portaient l'empreinte d'un travail assidu et pénible.) — Si sa femme avait pris le même goût que lui pour la lecture? — Non, ma femme n'est instruite que des choses du ménage, et j'en suis bien aise. Les

1. Sénac de Meilhan a pris la peine de réfuter le récit de Linguet dans ses *Portraits et Caractères du* XVIIIe *siècle*, que M. de Lescure a réimprimés à la suite de son édition du *Gouvernement, des Mœurs et des Conditions en France avant la Révolution* (Poulet-Malassis, 1862, in-18). Le récit de Sénac est conforme dans l'ensemble à celui de Meister, mais le dialogue chez Marmontel n'existe qu'ici, et il est imprimé aujourd'hui pour la première fois sans suppressions. Les passages sur César et sur Alexandre avaient été biffés par la censure de 1813. Sur la Vierge, au lieu de : « Ah ! monsieur, un fils plus vieux que sa mère ! » les anciens éditeurs lui font dire : « Je ne me permets jamais d'examiner ces questions. »

femmes ne sont pas faites pour être savantes, à moins qu'elles n'aient un esprit supérieur, ce qui est fort rare. La science les accable et leur ôte le bon sens. — Comment il avait été connu de M. le maréchal de Noailles? — Qu'il n'avait pas l'honneur d'en être connu personnellement, mais que M. Senac de Meilhan avait eu la bonté de le recommander à lui. — Comment il était connu de M. Senac? — Qu'il était allé à sa maison de campagne parler à un paysan; que le hasard lui avait fait rencontrer le maître de la maison, et qu'ayant eu l'honneur de causer avec lui, M. Senac l'avait engagé à dîner à l'office, et lui avait fait donner après dîner un bon habit et du linge. Quand je me vis dépouillé par ses gens, me voilà, dis-je, au milieu de corsaires d'une nouvelle espèce. — Et vous avez accepté sans peine les habits que M. de Meilhan vous faisait donner? — Oui, monsieur. L'orgueil est supportable dans les riches, mais dans un pauvre il serait monstrueux. J'ai reçu avec plaisir le bienfait de M. de Meilhan. Il y avait une noce dans le château, et l'on me fit ouvrir le bal avec madame. — Ce qui l'avait amené à Paris? — J'y suis venu vendre quelques effets de la succession d'un homme qui m'a nommé en mourant son exécuteur testamentaire. — S'il y ferait quelque séjour? — Qu'il s'en retournerait dès que cela serait fini. — Où il logeait? — Chez M. de Meilhan. — Si on lui avait fait voir le spectacle? — Qu'on l'avait envoyé une fois à la Comédie; qu'il avait vu l'*Amphitryon*. — S'il y avait eu du plaisir? — Qu'un roi fait cocu par un dieu n'était pas quelque chose de fort intéressant. — (Comme il s'était un peu assoupi à table, on le mena dans un cabinet où il y avait une chaise longue, et on l'invita à faire la méridienne. Il se coucha, mais un quart d'heure après il vint rejoindre la compagnie.) On lui demanda lequel des grands hommes de l'antiquité il estimait le plus? — Scipion. — Et César? — Il a fait trop de mal. — Mais il a pardonné? — Oui, après avoir fait périr la moitié du monde, il pardonna à l'autre moitié. — Et Alexandre? — Je ne l'aime pas mieux. S'il y avait beaucoup de ces gens-là, je voudrais les mettre dans un sac et les jeter à la rivière. — Et Pompée? — Il ne sut jamais se décider. S'il y avait beaucoup de gens indécis à ce point, ils feraient le malheur du genre humain. — Et d'Auguste, qu'en pensez-vous? Il répondit sur-le-champ par cette strophe de J.-B. Rousseau :

En vain le destructeur rapide
De Marc-Antoine et de Lépide
Remplissait l'univers d'horreurs;
Il n'eût point eu le nom d'Auguste
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses fureurs.

« Et de nos rois, lequel préférez-vous? — Louis XII, car il était bon, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommé *le Père du peuple.* — Et Henri IV? — Henri IV fut un grand guerrier; si on ne l'avait pas tué, il aurait peut-être fait un grand homme. — Et Louis XIV? — Vous connaissez les paroles mémorables qu'il adressa en mourant à son successeur encore enfant. — Et Louis XV? — Ah! ne parlons plus de ces gens-là. — Vous aimez beaucoup *Bélisaire?* — Oui, beaucoup. — Est-ce que vous pensez comme lui? — Il a développé mes idées. — Vous croyez donc que Titus, Trajan, les Antonins sont dans le ciel? — Où voulez-vous qu'ils soient? Ils ont fait tant de bien au monde! — Quoi! Marc-Aurèle n'est pas en enfer? — Le bon Marc-Aurèle en enfer! il convertirait tous les diables. — Mais la religion vous ordonne de croire que tous ces gens-là sont damnés. — Non, monsieur, la religion ne l'ordonne pas. — Ne savez-vous pas qu'on a condamné les sentiments de *Bélisaire?* — On a eu tort. Qu'a-t-on besoin de damner tant de monde? Si on met en enfer si bonne compagnie, on donnera envie d'y aller. — Vous croyez donc aussi que les Turcs, les Chinois, s'ils font le bien, seront sauvés? — Eh! pourquoi non? J'aime mieux les honnêtes gens de ces pays que les fripons du nôtre. — Et vous, avec ces sentiments, croyez-vous aller en paradis? — Ah! monsieur (en levant au ciel ses mains et ses yeux mouillés de larmes), vous auriez bien de la peine à me persuader que je n'irai pas en paradis; c'est là mon héritage. — Vous pensez donc que Dieu ne demande qu'à vous sauver? — C'est pour cela qu'il m'a mis au monde. — Vous le croyez bien bon? — S'il n'était pas bon, il n'existerait pas; il est la bonté par essence : regardez ses ouvrages! — Vous n'avez donc pas peur de la mort? — Non, monsieur, je l'attends sans trouble et sans crainte. — Avez-vous de la dévotion à la sainte Vierge, et l'invoquez-vous dans vos prières? — Oui, monsieur; les femmes sont si puissantes dans le ciel comme sur la terre, surtout lorsqu'elles sont belles! — Et la croyez-vous

mère de Dieu? — Ah! monsieur, un fils plus vieux que sa mère! — Cela est difficile à croire, n'est-ce pas? — Et plus difficile à concevoir. — Il me paraît que vous aimez les femmes? — Elles sont le chef-d'œuvre de la main de Dieu : il aurait fait inutilement tout le reste : s'il n'avait pas créé la femme, son ouvrage serait imparfait. — Que pensez-vous des athées? — Ce sont des fous. — Cependant Plutarque et Montaigne, que vous aimez tant... — Ils n'ont pas été jusque-là. — Vous distingue-t-on dans votre petite ville? — Fort peu, monsieur. — Et comment vivez-vous avec les autres vignerons? — Assez bien. — Instruit comme vous l'êtes, vous ne devez pas vous plaire à causer avec eux, qui ne vous entendent pas? — Pardonnez-moi; je ne leur parle point de mes lectures; je leur parle bon sens et raison; ils entendent fort bien cela. — Et votre curé, qu'en pensez-vous? — C'est un homme de bien, ce n'est pas un génie. »

Un de nos bons poëtes, M. Roucher[1], était présent, et on l'engagea à lui dire des vers. Ceux qu'il récita faisaient la peinture de la condition des laboureurs. Le vigneron les écouta avec une grande admiration, et deux ruisseaux de larmes coulaient de ses yeux pendant cette lecture. Quand elle fut finie, on lui dit : « Voilà de beaux vers. » Il répondit : « Monsieur, vous les appelez beaux; moi, je les appelle sublimes. »

Comme cette conversation fut répétée par ceux qui l'avaient entendue, on voulait voir le vigneron; on le désirait dans le monde. M. de Meilhan a prévenu les suites de cet empressement : il lui a donné un contrat, sur la Ville, de cent cinquante livres de rente, et l'a renvoyé à Montereau cultiver sa vigne et finir en paix ses vieux ans.

SUPPLÉMENT AUX ANECDOTES DE Mme GEOFFRIN[2].

On montrait à Mme Geoffrin la superbe maison du fermier général Bouret. « Avez-vous rien vu de plus magnifique, de meilleur goût? — Je n'y trouverais rien à redire, si Bouret en était le frotteur. »

1. L'auteur du poëme des *Douze Mois*, annoncé l'hiver dernier par souscription, et qui doit paraître au commencement de l'année prochaine. (MEISTER.) — *Les Mois* ne parurent qu'en 1780.

2. Voir précédemment, p. 8 et suivantes.

Soit malice, soit inattention, un homme qui prêtait ses livres au mari de Mme Geoffrin lui redonna plusieurs fois de suite le premier volume des *Voyages du P. Labat*. M. Geoffrin, dans la meilleure foi du monde, le relisait toujours sans s'apercevoir de la méprise. « Comment trouvez-vous, monsieur, ces voyages? — *Fort intéressants... Mais il me semble que l'auteur se répète un peu.* » Il lisait avec beaucoup d'attention le Dictionnaire de Bayle en suivant la ligne des deux colonnes. *Quel excellent ouvrage s'il était un peu moins abstrait!* — « Vous avez été ce soir à la Comédie, monsieur Geoffrin? Que donnait-on? — *Je ne vous le dirai pas; je me suis empressé d'entrer, et je n'ai pas eu le temps de regarder l'affiche.* » Quelque inepte que fût le bonhomme, on lui permettait de se mettre au bout de la table, mais à condition qu'il ne se mêlerait jamais de la conversation. Un étranger fort assidu aux dîners de Mme Geoffrin, ne le voyant plus paraître, s'avisa de lui en demander des nouvelles. « Et qu'avez-vous fait, madame, de ce pauvre bonhomme que je voyais toujours ici, et qui ne disait jamais rien? — *C'était mon mari, il est mort.* »

Mme Geoffrin avait fait à M. de Rulhière des offres assez considérables pour l'engager à jeter au feu son manuscrit sur la Russie. Il lui prouva très-éloquemment que ce serait de sa part l'action du monde la plus indigne et la plus lâche. A tout ce grand étalage d'honneur, de vertu, de sensibilité, qu'elle avait paru écouter avec beaucoup de patience, elle ne lui répondit que ces deux mots : *En voulez-vous davantage?* M. de Rulhière racontait lui-même l'autre jour ce trait devant M. le comte de Schomberg, qui, saisi d'admiration pour le grand sens de Mme Geoffrin, et oubliant tout à faitl a présence du conteur, ne put s'empêcher de s'écrier : *Ah! c'est sublime!*

— M. de Montfort, ancien officier des deux corps de l'Académie et de l'artillerie de Sa Majesté sicilienne, aujourd'hui ingénieur de M. le duc d'Orléans, adjoint et directeur des plans du roi à l'hôtel royal des Invalides, où il demeure, vient de renouveler une construction de voiture que la nécessité lui fit entreprendre il y a quelques années en Afrique, où il voyageait pour son amusement et pour son instruction. La difficulté des chemins lui suggéra d'essayer d'exécuter un voiture en carton, que ses domestiques pussent facilement enlever et transporter dans les

passages les plus difficiles. L'exécution de ce projet eut un plein succès. M. de Montfort en racontait, il y a quelques mois, les détails à M. le duc de Chartres, qui avait l'air d'en douter; il n'en fallut pas davantage pour déterminer l'auteur à tenter de nouveau la même entreprise, qui lui a tout aussi bien réussi que ci-devant.

Ce carton n'est pas plus flexible que le bois, et il en a toute la solidité; son épaisseur n'est que de deux lignes dans les plus grandes voitures, qui sont huit fois plus légères que les voitures ordinaires de la même grandeur. C'est à cette même légèreté qu'elles doivent la plus grande partie de leur solidité. Sont-elles dans le cas d'éprouver quelque rude coup de timon ou autre chose semblable, elles reculent, et le vernis dont elles sont recouvertes en est seul endommagé. Il règne la plus forte antipathie entre l'eau et ce vernis. Les voitures de M. de Montfort sont à l'épreuve de l'humidité, et supportent indistinctement le froid et le chaud; elles doivent toute leur force et cette espèce d'insensibilité à la préparation de la colle dont on se sert pour les construire.

Ce carton est susceptible, comme le bois, d'être ferré; il prend toutes les formes qu'on doit lui donner. On en peut faire des cabinets, des salons portatifs, des meubles pour les plus riches appartements, des vases, des bateaux, des gondoles, des baignoires. Nous avons vu surtout un grand nombre de ces derniers objets chez M. de Montfort.

Nous n'oublierons point de parler des brancards et des trains qu'il fait construire; étant absolument dégagés de fer, ils sont d'une légèreté presque effrayante pour ceux à qui on n'en a pas démontré la solidité. M. de Montfort a trouvé le secret d'amalgamer le nerf de bœuf avec le carton, de n'en faire pour ainsi dire qu'un seul et même corps; et il résulte de cette union une élasticité, un liant dans les mouvements, qui en font l'agrément et la solidité.

— La séance publique de l'Académie française, le jour de la fête de la Saint-Louis, pour être peu variée, n'en a pas été moins intéressante, et c'est M. d'Alembert qui en a fait tous les frais. Le prix de cette année, dont le sujet était la *Traduction du commencement du XVIe livre de l'Iliade*, n'a point été donné; mais dans le nombre des pièces qui ont concouru, l'Académie a distingué d'abord celle de M. Lœuillard, jeune Américain de dix-neuf

ans; une autre de M. de Murville, qui partagea la couronne académique, il y a deux ans, avec M. Gruet; une troisième de M. le chevalier de Langeac. Outre ces trois pièces on a cru devoir faire une mention honorable de celles de M. l'abbé Guéroult, d'un anonyme, et enfin de M. le marquis de Villette, nom que le public a paru beaucoup remarquer, quoiqu'il fût nommé le dernier. On n'a lu que quelques morceaux de la première pièce. L'Académie a proposé ensuite pour le prix de poésie de l'année 1779, une pièce de vers *à la louange de M. de Voltaire*, et cette annonce a été reçue avec des acclamations multipliées. Le buste du grand homme fait par M. Houdon, et dont M. d'Alembert venait de faire hommage à l'Académie, était exposé aux yeux de l'Assemblée. La médaille du prix de poésie n'est, selon l'usage, que de 500 livres. Un ami de M. de Voltaire (et c'est encore M. d'Alembert), voulant encourager les concurrents et rendre le prix plus digne du sujet, a demandé à l'Académie la permission d'ajouter au prix une somme de 600 livres, ce qui fera une médaille d'une valeur de 1,100 francs. La forme de l'ouvrage et la mesure des vers seront au choix des auteurs; seulement l'Académie désire que les pièces de concours n'excèdent pas le nombre de deux cents vers. Le prix d'éloquence pour la même année 1779, qu'on avait déjà annoncé l'année dernière, est l'*Éloge de l'abbé Suger*. M. d'Alembert a occupé la séance par la lecture de deux Éloges, celui de Crébillon et celui du président de Rose. Ce dernier ne pouvait offrir que quelques anecdotes de société; mais l'on sait avec quelle grâce, avec quelle finesse M. d'Alembert saisit et relève des traits qui échapperaient à tout autre. Le premier, en représentant l'analyse la plus judicieuse et la plus impartiale des tragédies de Crébillon, en donnant la plus grande idée de son art, en rendant à son génie toute la justice qui lui est due, rappelait sans cesse et la pensée de l'orateur, et la pensée de ceux qui l'écoutaient, à l'objet éternel de notre admiration et de nos regrets, au grand homme qu'une cabale assez puissante osa mettre longtemps au-dessous de Crébillon, mais qui ne fut pas obligé d'attendre le jugement de la postérité pour se voir vengé de cette injustice.

Les gens du monde ont trouvé dans la conduite de M. d'Alembert un peu de faste encyclopédique et peut-être même un peu de maladresse; nos dévots l'ont regardée comme un acte public

d'idolâtrie et d'impiété. Les curés de Paris se sont même assemblés pour délibérer à ce sujet, et sont convenus de présenter à Sa Majesté une espèce de mandement pastoral pour la supplier de vouloir bien interdire à l'Académie française le choix d'un sujet aussi profane, aussi scandaleux que l'éloge de M. de Voltaire. La lettre était faite, signée et prête à être envoyée au roi, lorsque des considérations supérieures l'ont arrêtée. On assure que M. le curé de Saint-Eustache, le confesseur du roi et de la reine, est le seul qui ait refusé constamment de la signer, et c'est probablement la modération de ce vertueux pasteur qui a le plus contribué à nous épargner au moins l'éclat honteux de cette nouvelle persécution.

— *Éloge historique de M. Théophile de Bordeu*, par M. Roussel, docteur en médecine de l'Université de Montpellier (auteur d'un charmant ouvrage *sur la constitution physique et morale des femmes*). Brochure.

Cet éloge est parfaitement bien fait. C'est une analyse très-claire, très-savante et très-ingénieuse de tous les ouvrages de ce célèbre médecin ; les progrès qu'il a fait faire à l'art y sont exposés avec beaucoup d'adresse et de simplicité. Il paraît que M. de Bordeu a tâché de combiner les principes de Stahl et de Van Helmont, de les développer avec plus de méthode et de les appuyer sur des connaissances plus exactes de l'économie animale. Il y a du moins de la poésie et de l'originalité dans l'idée qu'il nous a donnée de cette économie en la représentant comme un assemblage d'organes doués chacun d'une vie particulière et d'une manière d'être analogue aux fonctions qu'ils remplissent ; différents entre eux par leur genre de sensibilité, mais unis comme les membres d'une république par un intérêt commun et par des liaisons plus ou moins étroites, et dont chacun, dans sa sphère d'activité, concourt plus ou moins selon le degré d'influence qu'il a dans le corps, à la conservation du tout. Un des ouvrages de M. de Bordeu où ce principe se trouve expliqué de la manière la plus lumineuse est celui par lequel il s'annonça à Paris, ses *Recherches sur les glandes*. Il y prouve que les mouvements des glandes sont le résultat d'une action qui leur est propre, d'une sorte d'érection à peu près semblable à celle qui se manifeste sensiblement dans certains organes. Si l'on y fait attention, ajoute M. Roussel dans une note, on peut s'apercevoir

qu'à l'aspect d'un mets qui nous plaît, les glandes de la bouche acquièrent une sorte de raideur. Cette disposition nécessaire à l'excrétion de la salive a lieu dans toutes les autres glandes du corps. La doctrine qui doit peut-être le plus aux recherches de M. de Bordeu est celle du pouls. Il a réduit cette doctrine, renouvelée ou inventée, il y a quelques siècles, dans un coin de l'Espagne par Solano, à des principes plus simples et plus suivis, et la sagacité de son génie en a tiré des conséquences infiniment plus étendues. Voici quelques traits du portrait qui termine son Éloge : « Il avait peu de confiance en son propre savoir, et croyait aussi difficilement à celui des autres. En voyant ce grand nombre de cours de tous les genres qu'on propose tous les jours, il avait coutume de dire : *Ne fera-t-on jamais un cours de bon sens!* La douceur de son caractère devenait un sentiment tendre d'humanité auprès de ses malades ; il les soutenait toujours par l'espérance dans laquelle sans doute il avait plus de foi que dans la plupart des remèdes... » Oh ! l'honnête médecin !

— *Réponse ingénue de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais à la consultation injurieuse que le comte Joseph-Alexandre Falcoz de La Blache a répandue dans Aix*; avec cette épigraphe : *Beaumarchais payé ou pendu.* Un vol. in-12.

C'est le dernier mémoire qui a paru dans cette mémorable affaire que le parlement d'Aix vient de décider en faveur de M. de Beaumarchais, mais en le condamnant à mille écus d'amende applicables aux pauvres pour expier toutes les injures et tous les ridicules prodigués avec tant d'éclat au seigneur de La Blache. M. de Beaumarchais a trouvé qu'une si douce vengeance n'était pas assez payée de mille écus et s'est condamné lui-même à doubler la somme. Ainsi a fini cette illustre querelle.

Quoique le plus long de tous, on est obligé d'avouer que ce dernier mémoire n'est pas le plus intéressant ; il ne l'est ni par la tournure, ni par le fond des choses. On y prouve fort longuement l'intimité des liaisons de M. de Beaumarchais et de M. Pâris-Duvernay, mais l'extrait des lettres et des billets qui l'attestent forme une suite d'énigmes si froides, si embrouillées, si étranges, qu'on n'est pas même tenté d'en deviner le mot. Quant au style, il n'est remarquable que par un entassement d'expressions détournées de leur sens naturel et d'un choix souvent fort bizarre. En général, cet écrit paraît avoir été fait à la hâte, et il

n'y a qu'un petit nombre de pages où l'on reconnaisse avec plaisir la touche originale de l'auteur.

Voici par exemple une assez belle tirade sur le sort des vieux célibataires : « Triste destinée des vieillards livrés à leurs collatéraux ! Terrible mais juste punition de celui qui, trompant le vœu de la nature et de la société, s'éloigne du mariage et vieillit dans le célibat ! Son âme s'attriste et se consterne à mesure qu'il sent l'asservissement augmenter, l'esclavage s'appesantir. En vain il voit son avide héritier éloigner ses amis, gagner ses valets, ses gens d'affaires, et tout corrompre autour de lui ! Que lui servirait de s'en plaindre et de l'en punir par l'adoption d'un autre ? Il ne ferait que changer de tyran ! Il aperçoit dans tous l'impatience de sa destruction ; lui-même, hélas ! l'infortuné, n'a plus la faculté d'aimer aucun de ceux qu'il se voit forcé d'enrichir. Enfin, dégoûté de tout, il gémit, se tourmente, et meurt désespéré !... Amants du plaisir, amis de la liberté, imprudents célibataires... voulez-vous échapper à ces horreurs ? devenez pères. Voulez-vous goûter encore dans la vieillesse l'inestimable bien d'aimer ? devenez pères, il le faut. La nature en fait une douce loi dont l'expérience atteste la bonté. Pendant que tous les autres liens tendent à se relâcher, celui de la paternité seul se resserre et se renforce en vieillissant. »

Un morceau d'un autre genre est la réponse que l'auteur fait en passant au pamphlet de la demoiselle d'Éon, répandu par M. de La Blache avec la plus grande profusion dans toutes les villes du ressort de la cour d'Aix. « Je ne vois dans cette ingénieuse diatribe que le badinage innocent d'une demoiselle d'esprit, très-bien élevée, qui a le ton excellent, et qui surtout est si reconnaissante de mes services qu'elle craint que ma lettre à M. le comte de Vergennes à son sujet, la réponse de ce ministre et mon envoi, ne sortissent trop tôt de la mémoire des hommes. Quant au cartel mâle et guerrier qu'elle m'y adresse, quoique je n'aie pas manqué d'en être effrayé, j'ai si peu oublié qu'elle était du beau sexe que malgré ses cinquante ans, ses jure-dieu, son brûle-gueule et sa perruque, je n'ai pu m'empêcher de lui appliquer à l'instant ces beaux vers de Quinault, mis en belle musique par le chevalier Gluck :

Armide est encor plus aimable
Qu'elle n'est redoutable, etc. »

SEPTEMBRE.

Parmi les pertes irréparables que les lettres et les arts ont faites cette année, on ne doit point oublier le sieur Colalto, qui jouait les rôles de Pantalon à la Comédie-Italienne. Il réunissait au mérite d'un excellent acteur celui d'avoir composé plusieurs pièces charmantes[1], entre autres *les Trois Jumeaux*, ouvrage supérieurement intrigué, plein de situations originales et de vrai comique. Sous le masque le plus ridicule et le plus hideux il n'est point de sentiment, point de passion qu'il ne sût exprimer avec beaucoup de chaleur et de vérité ; son talent l'emportait sur l'invraisemblance du costume et sur celle du rôle. Dans la comédie qu'on vient de citer, où il jouait à visage découvert, on l'a vu produire l'illusion la plus complète, faire pour ainsi dire à la fois trois rôles absolument différents, paraître tour à tour amoureux passionné, brusque et dur, niais et imbécile, et le paraître avec une magie telle que les yeux les plus accoutumés à sa figure avaient de la peine à le reconnaître. Son caractère personnel était d'une modestie et d'une simplicité peu communes à son état. Il ne connaissait d'autre bonheur que celui de vivre paisiblement au sein de sa famille, et de faire du bien aux malheureux que le hasard offrait à sa générosité. Il est mort d'une maladie fort lente et fort douloureuse. Ses enfants, qui n'ont point quitté son chevet, l'ont vu s'éteindre dans leurs bras. Il a senti tous leurs soins, et ses derniers mots ont été l'expression de sa reconnaissance. Ses yeux étaient arrêtés sur l'estampe du *Paralytique servi par ses enfants*. On lit ces vers au bas de la gravure :

Si la vérité d'une image
Est la vérité de l'objet,
Que le sage artiste a bien fait
De mettre la scène au village !

« Mes enfants, leur dit le mourant d'une voix faible, l'auteur de ces vers ne vous connaissait pas. »

1. *Pantalon père sévère, le Retour d'Argentine, Pantalon jaloux, les Intrigues d'Arlequin, les Mariages par magie, les Perdrix,* etc. (MEISTER.) — Colalto mourut le 5 juillet 1778, âgé de soixante-cinq ans.

— C'est M. Suard, de l'Académie française, qui a été chargé par la maison de La Rochefoucauld de présider à la nouvelle édition du livre des *Maximes*. Cette nouvelle édition, de l'Imprimerie royale, est infiniment soignée, sur de très-beau papier, avec des caractères d'une grande netteté, mais sans aucun ornement superflu, et l'on peut la citer comme un modèle, en typographie, de simplicité et de bon goût. Ce n'est pas son seul mérite ; elle a été faite sur le manuscrit original de M. de La Rochefoucauld et sur les exemplaires des premières éditions corrigées de sa propre main. On a restitué un grand nombre de pensées omises ou ignorées par les éditeurs précédents ; on a rétabli l'ordre que l'auteur avait jugé à propos de leur donner, et l'on a suppléé au défaut de liaison qui s'y trouve par une table courte et commode. Ce qui rendra cette édition sans doute encore plus rare et plus précieuse, c'est qu'on n'en a tiré qu'un certain nombre d'exemplaires qui ont tous été distribués dans la famille ; il ne s'en est vendu aucun.

Les *Maximes* sont précédées d'une Notice sur le caractère et les écrits du duc de La Rochefoucauld, qui nous a paru trop bien faite pour ne pas en citer au moins un passage :

« Le moment où le duc de La Rochefoucauld entra dans le monde était un temps de crise pour les mœurs nationales; la puissance des grands, abaissée et contenue par l'administration despotique et vigoureuse du cardinal de Richelieu, cherchait encore à lutter contre l'autorité; mais à l'esprit de faction ils avaient substitué l'esprit d'intrigue.

« L'intrigue n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui, elle tenait à des mœurs plus fortes, et s'exerçait sur des objets plus importants ; on l'employait à se rendre nécessaire ou redoutable : aujourd'hui, elle se borne à flatter et à plaire. Elle donnait de l'activité à l'esprit, au courage, aux talents, aux vertus même; elle n'exige aujourd'hui que de la souplesse et de la patience. Son but avait quelque chose de noble et d'imposant, c'était la domination et la puissance; aujourd'hui petite dans ses vues comme dans ses moyens, la vanité et la fortune en sont le mobile et le terme. Elle tendait à unir les hommes; aujourd'hui elle les isole. Plus dangereuse alors, elle embrassait l'administration et arrêtait les progrès d'un bon gouvernement; aujourd'hui favorable à l'autorité, elle ne fait que rapetisser les âmes et avilir les

mœurs. Alors comme aujourd'hui les femmes en étaient les principaux instruments; mais l'amour, ou ce qu'on honorait de ce nom, avait une sorte d'éclat qui en impose encore, et s'ennoblissait un peu en se mêlant aux grands intérêts de l'ambition; au lieu que la galanterie de nos jours, dégradée elle-même par les petits intérêts auxquels elle s'associe, dégrade l'ambition et les ambitieux.

« Le livre des *Pensées* a préparé la voie aux Helvétius, aux Hume, au profond auteur du *Système social*. Le livre de La Rochefoucauld n'est pas, comme on l'a dit, un recueil de maximes, mais un recueil d'observations sur le cœur humain. Ce sont des remarques particulières saisies avec une grande pénétration, exprimées quelquefois d'une manière trop générale, trop précise, mais dont le premier aperçu est presque toujours aussi juste qu'il est fin et piquant. C'est une lecture, j'en conviens assez triste, assez sèche : elle fait évanouir des illusions bien douces, mais elle peut garantir aussi des pièges les plus funestes, et j'en connais peu qui soient aussi propres à former l'esprit observateur et l'esprit de conduite. Cet ouvrage est à la morale ce que serait à la médecine un excellent recueil de dissertations anatomiques. Cela n'est pas fort gai sans doute, mais cela n'en est pas moins utile. »

— Pendant que M. Necker fait des arrêts qui le couvrent de gloire et qui rendront son administration éternellement chère à la France, pendant que Mme Necker renonce à toutes les douceurs de la société pour consacrer ses soins à l'établissement d'un nouvel hospice de charité[1], leur fille, un enfant de douze ans, mais qui annonce déjà des talents au-dessus de son âge[2], s'amuse à composer de petites comédies dans le goût des demi-drames de M. de Saint-Marc. Elle vient d'en faire une en deux actes, intitulée *les Inconvénients de la vie de Paris*, qui n'est pas seulement fort étonnante pour son âge, mais qui a paru même fort supérieure à tous ses modèles. C'est une mère qui a deux

1. Dans la paroisse de Saint-Sulpice. M. le curé, qui vient d'en faire la dédicace, n'a pas manqué de donner à la fondatrice de cette maison tous les éloges que méritait son zèle; mais pour expier l'hommage rendu au pied des autels à la vertu d'une hérétique, il a terminé son discours par les vœux les plus ardents pour sa conversion; et cela est bien juste. (MEISTER.)

2. Depuis Mme de Stael.

filles, l'une élevée dans la simplicité de la vie champêtre, l'autre dans tous les grands airs de la capitale. Cette dernière est sa favorite, grâce à son esprit et à sa gentillesse; mais le malheur où cette mère se voit réduite par la perte d'un procès considérable lui fait voir bientôt laquelle des deux méritait le mieux son estime et sa tendresse. Les scènes de ce petit drame sont bien liées, les caractères soutenus et le développement de l'intrigue plein de naturel et d'intérêt. M. Marmontel, qui l'a vu représenter dans le salon de Saint-Ouen[1] par l'auteur et sa petite société, en a été touché jusqu'aux larmes.

— Malgré le zèle reconnaissant des Piccinistes, malgré les efforts de l'auteur et la complaisance des comédiens, la tragédie des *Barmécides* n'a pu se traîner que jusqu'à la onzième représentation, et les recettes ont été si modiques, que tout le bénéfice de l'auteur s'est borné à six cents et quelques livres, sur lesquelles il redevait plus de moitié à la Comédie pour des billets donnés à ses amis. M. de La Harpe a fait en pareille occasion le compte de MM. Dorat, Chamfort et autres avec une exactitude si scrupuleuse, qu'on s'est empressé à lui rendre le même service dans la circonstance présente; et après lui avoir démontré que sa pièce ne devait point réussir, on n'a pas pris moins de peine à lui prouver d'une manière encore plus évidente qu'en effet elle n'avait point réussi. Et voilà ce que c'est que d'avoir des amis; et voilà le prix du courage avec lequel on se sacrifie pour déclarer la guerre à l'univers en l'honneur du bon goût. Les admirateurs de M. de La Harpe reparaissent à chaque représentation des *Barmécides* au parterre; et s'y trouvant toujours également à leur aise, on les a nommés assez plaisamment *les Pères du désert*. Quelque incommode que soit la petite persécution à laquelle notre jeune académicien ne cesse d'être en butte, il faut convenir qu'elle sert merveilleusement à augmenter sa célébrité. Il n'est rien dont la malignité ne se soit avisée pour prolonger la mémoire du succès des *Barmécides*. Il y avait longtemps que cette tragédie était abandonnée au théâtre des Tuileries, qu'on courait encore au théâtre de Nicolet pour en voir la parodie, intitulée *la Complainte des Barmécides*, pantomime-farce. Cette facétie finit comme la tragédie, par le spectacle de la tombe d'Aménor, où,

1. Maison de campagne de M. Necker. (Meister.)

après beaucoup d'autres lazzis, on jette tout ce qu'il y a sur le théâtre, et enfin une harpe. Ce dernier lazzi, ayant paru trop peu respectueux pour le nom et pour la personne d'un membre de l'Académie des Quarante, a été supprimé à la quatrième représentation par l'ordre exprès de M. le lieutenant de police; mais le public des boulevards, ignorant sans doute le motif de ce changement, en a su fort mauvais gré aux acteurs et s'est mis à crier avec beaucoup de huées : *Et la harpe? Qu'on jette la harpe...* Il a fallu céder au vœu de l'assemblée. L'autre jour, M. et Mme de La Harpe se promenaient ensemble à la Foire, on leur cria de plusieurs boutiques : « Monsieur, madame, des cannes à la *Barmécide...* — Voyez, dit Mme de La Harpe à son mari, malgré les clameurs de vos ennemis, l'industrie emprunte le nom de vos ouvrages pour débiter ses nouveautés. Il faut pourtant voir ce que c'est. — Combien ces cannes nouvelles? — Ah! très-bon marché, douze sous. — Et qu'ont-elles de particulier? — Voyez, madame, appuyez légèrement sur la pomme. — Quelle noirceur! c'est un coup de sifflet. » Pour consoler un peu M. de La Harpe de tant de mauvaises plaisanteries, en attendant que l'Europe et la postérité le vengent, M. le comte de Schouwalof vient de payer la dédicace des *Barmécides* d'un très-beau diamant de trois ou quatre mille livres. Nos seigneurs de France ne donnent guère dans cette espèce de luxe, et j'en sais bien la raison.

Pour ne pas revenir trop souvent à l'histoire de M. de La Harpe, il faut bien dire encore ici qu'il a manqué avoir un procès criminel avec les auteurs du *Journal de Paris*, et particulièrement avec M. d'Ussieux, à qui il a jugé à propos d'écrire une lettre fulminante et pleine de menaces au sujet de l'extrait qu'on s'était permis de faire dans ce journal, et de la tragédie des *Barmécides* et de ses autres ouvrages. Cette lettre finissait par ces mots : « Il vous sied bien à vous de juger ainsi les productions du génie, à vous qui n'êtes connu qu'au *carcan.* » Ce mot de *carcan* a paru plutôt du ressort du Châtelet que de celui de l'Académie. On a donc porté plainte au lieutenant criminel, et l'affaire aurait pu avoir des suites fort gaies pour les spectateurs, si M. de La Harpe ne s'était pas pressé de déclarer juridiquement que ce mot de *carcan* n'était qu'une méprise de son copiste, qui avait lu *carcan* pour *caveau.* Cette explication, justifiée par le sens de la phrase et accompagnée d'excuses convenables, a terminé paisi-

blement cette grande querelle, dont M. de La Croix, avocat au Parlement, a bien voulu être le principal médiateur. Ce qui peut rassurer les personnes qui s'intéressent au bonheur de M. de La Harpe, c'est que toutes ces tracasseries, toutes ces petites mortifications n'ont point altéré la juste confiance que lui inspire la fierté de ses talents. « Ils croient m'avoir abattu, disait-il l'autre jour à un de ses amis qui n'en a point gardé le secret, ils croient m'avoir abattu ; je ne leur ai montré que le tiers de ma hauteur... »

— On a donné le jeudi 3 la première représentation de *l'Impatient*, comédie en un acte et en vers libres. Cette pièce, qui est le coup d'essai d'un jeune homme[1], a eu si peu de succès qu'on l'a retirée après la seconde représentation. On y avait cependant applaudi quelques détails agréables, mais trop peu saillants pour faire supporter au spectateur l'ennui d'un dialogue pénible, lâche et diffus.

OCTOBRE.

LETTRE DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A Mme DENIS.

Sur l'enveloppe pour adresse, qui est de la propre main de Sa Majesté Impériale, comme le reste de la lettre, il est écrit : *Pour madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup.*

De Pétersbourg, le 15 octobre 1778.

« Je viens d'apprendre, madame, que vous consentez à remettre entre mes mains ce dépôt précieux que monsieur votre oncle vous a laissé, cette bibliothèque que les âmes sensibles ne verront jamais sans se souvenir que ce grand homme sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits, même ceux de pur agrément, respirent, parce que son âme en était profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivit comme lui ; à la race future il servira d'exemple et d'écueil. Il faudrait unir le génie et la philosophie aux connaissances et à l'agrément, en un mot, être M. de Voltaire, pour l'égaler. Si j'ai partagé avec

1. Lantier, depuis auteur du *Voyage d'Anténor* et de plusieurs autres ouvrages, né en 1734, mort le 31 janvier 1826. (T.)

toute l'Europe vos regrets, madame, sur la perte de cet homme incomparable, vous vous êtes mise en droit de participer à la reconnaissance que je dois à ses écrits. Je suis sans doute très-sensible à l'estime et à la confiance que vous me marquez; il m'est bien flatteur de voir qu'elles sont héréditaires dans votre famille. La noblesse de vos procédés vous est caution de mes sentiments à votre égard. J'ai chargé M. de Grimm de vous en remettre quelques faibles témoignages, dont je vous prie de faire usage.

« CATHERINE. »

— On a donné le 12 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *la Chasse*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Des Fontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, de *la Cinquantaine*, etc., musique de M. de Saint-Georges.

Le trait qui a donné l'idée de ce petit ouvrage est une anecdote connue de notre jeune reine, un trait d'humanité qui, pour être infiniment simple, n'en est que plus sensible et plus touchant. Mais ce qui, dans la bouche d'une grande souveraine, est d'un prix inestimable, peut devenir sans doute une chose assez ordinaire dans la bouche d'une dame de château ; et ce qui doit faire adorer les grâces sur le trône n'est pas toujours ce qui réussit le mieux au théâtre.

Si le fond de ce petit drame est minutieux, l'exécution l'est encore davantage, et l'effet des scènes les plus plaisantes est toujours affaibli par la longueur et l'ennui des détails. On sent parfaitement, surtout quand on se rappelle les drames de M. Sedaine, combien les détails les plus minces en apparence peuvent ajouter à la vérité d'un tableau dramatique; mais du moins faut-il que ces détails tiennent essentiellement au caractère, à la situation, et qu'il en résulte quelque effet, et un effet qui ne puisse être préparé par un moyen plus sûr et plus vrai. Il est aussi dangereux d'affecter la manière de M. Sedaine que d'affecter le naturel même. La musique de ce drame est assez analogue au poëme. Le public a trouvé dans la composition du musicien, comme dans celle du poëte, de la gaieté, des détails agréables, des traits heureux; mais il y a trouvé aussi des longueurs, des choses communes, et surtout un grand nombre d'imitations et de réminis-

cences. Un des morceaux qui a paru faire le plus de plaisir est l'air où Rosette raconte à son père les amours de sa sœur; en voici les paroles :

Si Mathurin dessus l'herbette
Cueille la rose du matin,
Il vient l'apporter à Colette,
Puis il la place sur son sein.
Moi, qui ne suis que la cadette,
Je ne sais si c'est de l'amour;
Mais je voudrais dessus l'herbette
Recevoir la rose à mon tour.

A l'ombrage de la coudrette
Si Colette va sommeiller,
Par un baiser pris en cachette
Mathurin court la réveiller.
Moi, qui ne suis que la cadette,
Je ne sais si c'est de l'amour;
Mais je voudrais sur la coudrette
Être réveillée à mon tour.

Quand Mathurin parle à Colette,
Si vous venez pour nous chercher,
Ma sœur, qui sans cesse vous guette,
Vous attrape, et le fait cacher.
Moi, qui ne suis que la cadette,
Je ne sais si c'est de l'amour;
Mais je voudrais être Colette,
Et vous attraper à mon tour.

ANECDOTE INTÉRESSANTE

OUBLIÉE DANS L'*Histoire philosophique et politique* DE M. L'ABBÉ RAYNAL[1].

En 1761, la richesse de plusieurs nègres et mulâtres à la Jamaïque attira les regards du gouvernement. Cette richesse provenait des legs que des hommes blancs avaient faits à leurs enfants ou à leurs maîtresses de différente couleur. Pour remédier à ce prétendu abus, on proposa dans l'assemblée de *Santiago de la Vega*, capitale de l'île, une loi par laquelle il serait défendu à tout nègre, négresse ou personne de couleur mêlée,

1. Cette anecdote nous a été communiquée par M. d'Hèle, qui se trouvait alors à la Jamaïque, et qui fut témoin du fait. (MEISTER.)

de recueillir aucune succession excédant la somme de mille livres sterling. Cette loi fut vivement combattue par plusieurs membres de l'assemblée; on la trouva dure et cruelle, même envers les blancs, puisqu'elle ne leur permettait pas de laisser leur bien à ceux qui leur étaient attachés par les liens du sang et de l'amour; on allégua enfin toutes les raisons que la nature et l'humanité devaient inspirer. Le sieur Burke, l'orateur le plus éloquent de la Chambre, entreprit la défense du bill. Pour prouver combien l'espèce des nègres était inférieure à la nôtre, il cita l'exemple des colons espagnols. « Quel peuple plus brave et plus généreux, dit-il, que les Espagnols de l'ancien monde? Quel peuple plus vil et plus lâche que les Espagnols de l'Amérique? D'où vient cette différence? Faut-il vous le dire, messieurs? De l'influence du caractère des nègres et des alliances qu'ils forment avec eux... » M. Burke enfin, après avoir employé toute son adresse à persuader ses auditeurs que la vertu et l'esprit des hommes tenaient essentiellement à la couleur de leur peau, termina ainsi son discours : « Mon opinion, messieurs, n'est pas nouvelle, elle est celle des plus grands philosophes de tous les pays et de tous les siècles : il en est un surtout que je ne crains point de citer dans cette auguste assemblée; il est connu de vous tous, et je me flatte que son sentiment décidera le vôtre : c'est le fameux président de Montesquieu. Voici ce qu'il dit des nègres. » Alors notre orateur ouvrit une traduction de *l'Esprit des lois*, et lut d'un air très-sérieux le chapitre ironique de l'esclavage. Cette lecture fit un tel effet sur toute l'assemblée que le bill passa sans opposition, et les nègres furent condamnés sur l'autorité de M. de Montesquieu. On voulut même comprendre dans le nombre des proscrits les Indiens originaires du pays; mais le président de l'assemblée observa qu'il n'en restait plus que cinq ou six familles, et que ce n'était pas la peine d'y faire attention.

— On est inondé tous les jours de nouvelles estampes relatives à nos traités avec l'Amérique et à nos brouilleries avec l'Angleterre. Puisqu'on se permet ces libertés avec les puissances de la terre, faut-il s'étonner qu'on les prenne avec les chefs prétendus de la littérature? L'estampe qu'on vient de faire graver en mémoire de la déclaration de guerre envoyée par M. de La Harpe, de l'Académie française, au *Courrier de l'Europe*, et de la réplique dudit *Courrier* au sieur de La Harpe, n'est qu'un

ne saurait rendre. Le premier secret du génie est de choisir des sujets propres aux ressources particulières de chaque genre, et l'art doit connaître également l'étendue de son domaine et ses limites.

— *Ode sur la guerre présente après le combat d'Ouessant*, par M. Gilbert, auteur de *la Satire du dix-huitième siècle*, de *Mon Apologie*, du *Jugement dernier*, etc.

Il n'y a dans cette ode aucune espèce de plan, nulle gradation dans les idées ni dans le sentiment, de grands mots, des métaphores bizarres et recherchées, des apostrophes entassées sans chaleur et sans choix; mais à travers tant de défauts on rencontre des beautés du premier ordre, des vers pleins de pompe et d'énergie, une hardiesse d'expression souvent très-poétique et très-heureuse, des strophes entières que le grand Rousseau n'eût pas désavouées, telles que celle-ci :

Vengez-nous; il est temps que ce voisin parjure
Expie et son orgueil et ses longs attentats;
D'une servile paix prescrite à nos États
C'est trop laisser vieillir l'injure.
Dunkerque vous implore, entendez-vous sa voix
Redemander les tours qui gardaient son rivage,
Et de son port dans l'esclavage
Les débris s'indigner d'obéir à deux rois?

— *La Vie de mon père*, par l'auteur du *Paysan perverti*, avec cette épigraphe : *Non pariter rerum sunt omnibus apta, Fama nec ex æquo ducitur ulla jugo.* Deux volumes in-12, enrichis de beaucoup de mauvaises gravures.

Ce n'est qu'un rabâchage des contes et des maximes répandus dans *l'École des pères*. M. Edme Rétif, honnête laboureur, amoureux de Mlle Rose, fille d'un marchand d'étoffes, épouse en premières noces, par obéissance pour son père, Marie Dondaine, la fille d'un bon fermier, et en secondes Bibi Ferlet, etc. Voici comment l'auteur s'est peint lui-même :

« Je suis l'aîné des enfants du second lit; j'ai les traits de mon père et de mon frère aîné, sans avoir leur figure agréable. Quant au caractère, infiniment inférieur au premier pour la bonté et cette force de vertu qui le rendait si vénérable; également inférieur au second en génie, en lumières, je gémis, avor-

ton informe, également indigne et du sang dont je sors et des exemples que j'ai eus. Pardonnez, ô mânes de mon père! et vous son lieutenant à mon égard, mon respectable aîné, pardonnez aussi! Je vais redoubler d'efforts pour mériter l'honneur de porter le même nom que vous. » Cependant il observe dans un autre endroit que le caractère des Rétifs est en général trop *vert*.

NOVEMBRE.

L'opinion que M. Bailly nous avait présentée d'abord, dans son *Histoire de l'astronomie ancienne*, comme une lueur assez faible, assez incertaine, avait acquis déjà une plus grande clarté dans ses *Lettres sur l'origine des sciences;* la suite de ces *Lettres sur l'Atlantide de Platon* achève d'écarter presque tous les nuages qui couvraient encore cette ingénieuse découverte. Les plus anciens monuments des sciences en Égypte, en Perse, aux Indes, à la Chine, n'offrant que des vestiges d'une tradition devenue presque étrangère à ceux qui en avaient conservé les débris, notre historien philosophe a soupçonné que ces peuples, que nous avions regardés jusqu'à présent comme les premiers instituteurs du genre humain, pourraient bien avoir emprunté eux-mêmes toutes leurs lumières d'un peuple antérieur. De nouvelles recherches l'ont porté à croire que ce premier peuple, auquel nous devions rapporter l'origine de nos connaissances, pouvait avoir existé autrefois dans le nord de l'Asie. Cette conjecture se trouve justifiée aujourd'hui par le témoignage même des anciens, par l'explication la plus naturelle de leur théogonie et de leurs fables, par l'étymologie même des noms consacrés dans les traditions les plus respectables de leur histoire et du culte de leurs ancêtres.

Les *Lettres sur l'Atlantide* sont adressées à M. de Voltaire; elles ont été écrites avant la mort de ce grand homme, elles ne lui avaient point encore été communiquées. « Destinées, dit l'auteur, à développer, à apprécier une opinion qui a une grande vraisemblance, et qui peut-être, sous l'apparence du paradoxe, renferme un grand fonds de vérité, elles n'avaient point pour

objet de convaincre M. de Voltaire; ce n'est pas à quatre-vingt-cinq ans qu'on change ses opinions pour des opinions opposées... La mort de M. de Voltaire n'a pas dû faire changer la forme de discussion employée dans les premières lettres; l'auteur a encore l'honneur de parler à M. de Voltaire. On n'est suspect de flatterie qu'en louant les vivants. Il s'applaudit de rendre un hommage désintéressé à la cendre de ce grand homme... » On est fort éloigné de blâmer un sentiment si juste; mais on peut craindre que les lecteurs de M. Bailly ne trouvent ces hommages à la cendre du grand homme trop répétés, parce qu'ils le sont d'une manière trop précieuse, trop recherchée, et avec une profusion qui les rend insipides, quelque fine et quelque spirituelle qu'en soit souvent l'expression.

M. Bailly fait faire à ses lecteurs le tour du globe, il leur fait parcourir, pour me servir d'une de ses expressions, tous les déserts de l'espace et du temps, dans l'espérance d'y découvrir quelques restes, quelque souvenir de la race et du pays des Atlantides; mais il sème cette longue route de tant de recherches intéressantes, de tant d'observations ingénieuses, qu'on se plaît à le suivre, et qu'on arrive au terme, sans se plaindre ni de la fatigue, ni de l'ennui du voyage.

VERS ADRESSÉS A Mme LA COMTESSE DE BOUFFLERS,

PAR M. DE VOLTAIRE [1],

EN RÉPONSE A DES VERS QUE CETTE DAME LUI AVAIT ENVOYÉS SUR LE BRUIT QUI COURUT A PARIS, IL Y A ENVIRON DIX ANS, QUE CE GRAND HOMME ÉTAIT MORT.

Aimable fille d'une mère
Qui vous transmit ses agréments,
Jeune héritière des talents
De la sensible Deshoulière,
Avec deux beaux yeux et vingt ans,
Quoi! vous daignez, bonne Glycère,

1. Cette pièce n'est pas de Voltaire, quoique Meister la lui attribue et que plusieurs éditeurs de Voltaire l'aient, d'après cette autorité, comprise dans la collection de ses *OEuvres*. Elle fut bien imprimée sous son nom dans le *Journal de Paris* du 12 janvier 1779, mais elle fut réclamée par Pons de Verdun dans le numéro du 7 février. Pons de Verdun l'a comprise dans son recueil de *Contes et Poésies*, 1783, in-12, pages 48-49, mais non dans la nouvelle édition donnée sous le titre de *les Loisirs, ou Contes et Poésies diverses*, 1807, in-8°. (T.)

Vous occuper des vieilles gens,
Et des fleurs de votre printemps
Parer ma tête octogénaire?
Oui, grâce aux dieux, je suis, ma chère,
Encore au nombre des vivants.
Vous l'ignorez : je vous entends;
C'est qu'on l'ignore aux lieux charmants
Où les belles et les amants
Font leur résidence ordinaire;
Vous tenez le sceptre à Cythère,
Et je sais que depuis longtemps
On n'y dit plus que *feu Voltaire.*

— *Le Panégyrique de saint Côme et saint Damien*, prononcé en l'église paroissiale de Saint-Côme, le 27 septembre 1778, par le curé de Saint-Étienne-du-Mont, génovéfain[1], n'a point été imprimé; mais c'est un modèle d'éloquence trop curieux, et qui a fait trop de bruit, pour ne pas en donner quelque idée. Voici une des tirades les plus brillantes de ce savant discours. Après un éloge pompeux de la médecine et de la chirurgie, l'orateur s'écrie :

« Et à qui devons-nous tout cela, messieurs? A qui! cela se demande-t-il? A la bénédiction, à l'invocation, à la protection de nos saints jumeaux, de nos astres étincelants d'une lumière incorruptible. Mais avançons. Mettrai-je du profane dans un discours si saint! Et pourquoi pas? Dieu, la vérité, la justice, l'équité et nos deux saints me l'ordonnent. Vous connaissez cette opération terrible, abominable, où il faut creuser, tailler dans la chair, la pierre que ce pieux solitaire, de mémoire immémorable, portant le nom d'un de nos saints, a inventée, perfectionnée, exaltée à son comble; cet instrument délicat, ingénieux, dont sa main adroite soulage le genre humain de douleurs incroyables, qu'inventa enfin le frère Côme, feuillant, à qui le devons-nous? A nos deux jumeaux, messieurs. Et cette autre, voisine de celle-ci, la fistule, cette opération affreuse qu'a subie plusieurs fois notre saint archevêque, cet homme illustre qui... qui... (Là est l'éloge de M. l'archevêque.) Et à propos de ce grand homme, puis-je m'empêcher de vous parler d'un autre du même nom? Vous connaissez un art célèbre, la marine... (Là une description de

1. Selon l'*Almanach royal* de 1779, il s'appelait François-Gabriel Secrée de Penvern.

l'art de la marine.) Eh bien, messieurs, un Beaumont, parent de M. l'archevêque, c'est à lui que nous sommes redevables, c'est lui qui nous a procuré la relique de nos saints jumeaux. Et à qui croyez-vous que nous devons tous ces miracles? Je le répète, à nos saints jumeaux.

« Et vous parlerai-je encore d'une autre opération aussi sublime, inventée par deux intrépides héritiers du talent et du zèle de nos saints jumeaux, MM. Sigaud et Le Roi? Je veux dire cette opération qui favorise et facilite aux femmes mal conformées, torturées, leurs accouchements. Je sais, mesdames, que depuis le péché du premier des humains vous devez les rendre avec douleur, et que le passage à la lumière doit être laborieux; mais auparavant que l'art, les efforts et l'opération de MM. Sigaud et Le Roi, vous les eussent facilités, les fruits mouraient ou étaient tués par des mains maladroites, et souvent la mère aussi. A présent, grâce à cette opération généreuse qu'on ne peut trop louer, trop exalter, vos enfantements, mesdames, seront plus faciles et moins douloureux, moyennant les écartements que procurent MM. Sigaud et Le Roi, suppôts de Côme et de Damien, que je ne puis cesser de louer, tant leur charité est grande et secourable, ni la femme forte non plus, qui la première s'est prêtée à leur zèle pour faire sur elle l'essai d'une expérience et d'une opération qu'elle a soutenue, malgré l'envie et la cabale, avec une fermeté héroïque [1]. Et voilà justement le cas où va se trouver notre reine, cette jeune princesse qui n'a jamais passé par là. Il est à craindre... Mais, grâces au ciel, elle est jeune, elle est bien faite et d'une famille d'ailleurs où l'on accouche aisément. Il faut espérer que saint Côme et saint Damien la préserveront des douleurs d'une si grande opération. C'est au nom de ces deux jumeaux que nous adressons nos prières à Dieu pour l'heureuse délivrance de notre jeune reine, soit qu'elle accouche d'un dauphin ou d'une dauphine. Ce qui y est y est, et nous devons bénir également le ciel de l'un ou de l'autre, etc. »

On imagine sans peine les éclats de rire et le scandale qu'a dû causer un pareil galimatias; mais bien persuadé que le ridicule de cette sainte oraison était de la meilleure foi du monde,

1. Le passage suivant, qui explique la conclusion de l'article, avait été supprimé dans les éditions précédentes.

on s'est contenté d'interdire à l'avenir au génovéfain la faculté de prêcher; et le pauvre homme, qui se croyait un don tout particulier pour l'éloquence de la chaire, se trouve suffisamment puni.

— On vient de traduire du hollandais un ouvrage de M. le baron de Haren, intitulé *Recherches historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon, relativement à la nation hollandaise.*

Le premier objet de cet ouvrage est de justifier les Hollandais accusés d'avoir été les instigateurs de la persécution et de la proscription du christianisme au Japon. M. le barón de Haren prouve d'une manière qui a paru satisfaisante que la religion n'a été que le prétexte de la révolte d'Arima; qu'elle fut excitée par des paysans vexés par leurs seigneurs et mécontents du gouvernement, auxquels se joignirent des bandits et des vagabonds; que le capitaine du vaisseau hollandais n'avait point le pouvoir de refuser le service qu'on lui demandait, et que ce ne fut pas l'effet de son artillerie qui fit prendre les rebelles dans le fort de Ximera.

Il justifie encore plus solidement ses compatriotes sur le reproche qu'on leur fait d'avoir abjuré la religion chrétienne et de s'être soumis à cracher et à marcher sur le crucifix pour conserver leur commerce. Cette discussion, assez importante déjà par elle-même, est semée de réflexions très-judicieuses sur les rapports des mœurs et des institutions des Japonais avec l'introduction du christianisme, et sur la ressemblance de leur ancien gouvernement avec le système féodal, système que l'on retrouve à peu près sous les mêmes formes partout où les mêmes circonstances se sont réunies, au Mexique, au Japon, dans la Tartarie, dans les Gaules, et chez presque tous les peuples du Nord.

ÉPIGRAMME PAR M. PIDOU.

Il n'est point cru, l'auteur de ce pamphlet,
Lorsqu'il nous dit qu'en mourant Arouet
S'en est allé chez la gent diabolique;
Devrait pourtant le beau sire être cru:
A son langage atroce et fanatique,
Il en paraît tout fraîchement venu.

— On a donné, ce samedi 21, sur le théâtre de la Comédie-

Française, la première représentation du *Chevalier français à Turin* et du *Chevalier français à Londres*, deux comédies de M. Dorat, l'une en quatre actes et l'autre en trois. Ces deux pièces ont eu fort peu de succès; on a retranché un acte entier de la première, un rôle entier de la seconde, et le public les a revues avec plus d'indulgence. C'est le comte de Gramont, si connu par les *Mémoires* du comte Hamilton, qui est le héros des deux pièces. Le sujet de la première est son histoire avec Mme de Senantes; le sujet de la seconde, son mariage avec Mlle Hamilton; mais cette dernière pièce a beaucoup plus de rapport avec *la Feinte par amour*[1] qu'avec aucun trait de l'histoire du comte de Gramont. On sait pourtant que le mariage de cet illustre chevalier, tel qu'il se fit en effet, fut assez un mariage de comédie. Après avoir fait très-longtemps et très-sérieusement sa cour à Mlle Hamilton, il trouva bon de quitter un jour fort précipitamment l'Angleterre. Les frères de Mlle Hamilton le suivirent, et, l'ayant rejoint à Calais, lui demandèrent avec beaucoup de sang-froid s'il ne se rappelait point d'avoir oublié quelque chose avant son départ. « Et oui, c'est d'épouser votre sœur... » Il revint avec eux et répara cet oubli. S'il avait été question de cette anecdote, la famille de Gramont n'aurait point permis que la pièce fût jouée. Pour éviter tout reproche, M. Dorat a fait un portrait qui ressemble à tout le monde ou qui ne ressemble à personne; c'est un chevalier sémillant, léger comme M. Dorat, qui subjugue toutes les belles et qui se trouve enfin fixé par les charmes de l'esprit et de la vertu, par l'ascendant d'un objet unique, tel que l'imagination peut se représenter ou Mlle Faniez ou Mme de Beauharnais.

Il serait fort difficile de donner une analyse exacte de ces deux comédies. On y trouve encore moins de suite, moins de liaison que dans les autres ouvrages dramatiques du même auteur; on y remarque aussi, comme dans tous les autres, des talents heureux, de jolis vers, de la grâce et de la facilité; mais le coloris le plus brillant pourrait-il suppléer dans une comédie aux défauts multipliés de conduite, de caractère, de convenances et d'intérêt?

Les mots les plus plaisants du *Chevalier français à Turin* sont ceux que l'auteur a empruntés des *Mémoires*, mais il en a

1. Comédie de Dorat; voir tome X, p. 272.

usé à sa fantaisie : ce que dit Matta, il le fait dire au comte de Gramont; ce qu'a dit le comte de Gramont, il le met dans la bouche de Matta.

— Le Théâtre-Français vient de faire une nouvelle perte qui, sans être comparable à celles qui l'ont précédée, laisse encore beaucoup de regrets, vu le peu de ressources qui restent aujourd'hui à ce spectacle; c'est Bellecourt, qui avait débuté en même temps que Le Kain[1]. Il joua pendant dix ans le second emploi dans le tragique; mais, depuis la retraite de Grandval, il s'était renfermé dans le premier emploi comique. Cet acteur avait une figure assez avantageuse; il ne manquait ni d'intelligence ni de noblesse, mais il avait un organe ingrat, de la sécheresse dans la voix et des inflexions fort monotones. Ces défauts étaient rachetés par une grande connaissance et par une grande habitude du théâtre, qui donnait à son jeu de la mesure, de la facilité et une sorte d'assurance très-précieuse pour l'effet de certains rôles; c'est surtout ce ton de raillerie et de persiflage qu'un sang-froid bien décidé rend encore plus vif et plus sensible qui était le triomphe de son talent. Les rôles du Somnambule, de l'Aveugle clairvoyant, du marquis ivre, dans *Turcaret*, dans *le Retour imprévu*, celui de Valsain dans *les Fausses Infidélités*, ne seront peut-être jamais si bien joués qu'ils l'ont été par lui. Il s'était essayé comme auteur dans une petite pièce intitulée *les Fausses Apparences*, qui n'a jamais été reprise depuis, mais qui se soutint pourtant dans sa nouveauté pendant quelques représentations. Il est mort la même année et de la même manière à peu près que Le Kain, victime d'une passion trop heureuse pour Mlle Vadé, fille du fameux poëte de ce nom; avant de lui sacrifier sa vie, il lui avait prodigué toute sa fortune, et n'a pas même laissé en mourant de quoi se faire enterrer.

— L'Académie française ayant agréé le buste de Molière qui lui avait été présenté par M. d'Alembert, ainsi que celui de M. de Voltaire[2], l'a fait placer dans la salle où sont les académiciens. Elle a voulu, par une inscription mise au bas de ce buste, exprimer à la fois et cette adoption posthume et son regret que

1. Bellecourt mourut le 19 novembre 1778; il avait débuté le 21 décembre 1750.

2. Ces deux bustes sont deux chefs-d'œuvre de Houdon, ainsi que ceux de Franklin et Rousseau faits aussi depuis peu par cet illustre artiste. (MEISTER.)

l'adoption ait été si tardive. Voici les différentes inscriptions tant latines que françaises qui ont été imaginées pour cet objet :

JOANNI BAPTISTÆ POCQUELIN DE MOLIÈRE
ACADEMIA GALLICA 1778.
TE VIVO CARUI, TUA ME SOLETUR IMAGO.
VIVUS DEFUIT, MORTUUS ADERIT.
DEERAT ADHUC.
SERUM REFERET, POST FATA, TRIUMPHUM.
HONORE SALTEM SIC FRUATUR POSTHUMO.
QUID TAM SERUS ADVENIS?
DU MOINS APRÈS SA MORT IL SERA PARMI NOUS.
J.-B. POCQUELIN DE MOLIÈRE, ACADÉMICIEN APRÈS SA MORT.
MOLIÈRE, SOIS ICI, DU MOINS, APRÈS TA MORT.
IL NOUS MANQUA VIVANT, POSSÉDONS SON IMAGE [1].

Ou en deux inscriptions différentes :

IL NOUS MANQUA VIVANT,
POSSÉDONS AU MOINS SON IMAGE.
RIEN NE MANQUE A SA GLOIRE, IL MANQUAIT A LA NÔTRE.

L'Académie qui, à cause du nom qu'elle porte et dont elle s'honore, croit avec raison devoir préférer les inscriptions françaises aux latines, a d'une voix unanime adopté la dernière, qui lui a été présentée par M. Saurin, et qui a paru remplir heureusement les intentions de ses confrères.

— Nous nous reprochons de n'avoir pas encore annoncé dans ces feuilles *le Voyage pittoresque de la Grèce*, publié par cahiers, de l'exécution typographique la plus riche, orné d'un grand nombre de planches gravées avec beaucoup d'exactitude et de soin sur les dessins du sieur J.-B. Hilair et de M. le comte de Choiseul-Gouffier, par les sieurs Tillard, Liénard et Delignon. Grand in-folio.

Le texte ou l'explication des planches est de M. de Choiseul-Gouffier, qui a fait le voyage de la Grèce en 1776, accompagné d'un peintre, d'un dessinateur, élève de M. Clérisseau, et d'un géographe fort instruit. Il s'embarqua à Toulon, sur la frégate *l'Atalante*, commandée par M. le marquis de Chabert, capitaine de vaisseau et membre de l'Académie des sciences, qui allait parcourir l'Archipel pour en rectifier les cartes par ses observa-

1. Ces trois dernières sont de M. d'Alembert. (MEISTER.)

tions astronomiques. La manière dont le nouveau voyageur a rassemblé les différents objets qui ont fixé son attention décèle autant de connaissances que de goût. Il fait voyager ses lecteurs avec lui, il tâche de leur faire voir tout ce qu'il a vu et de les placer pour ainsi dire dans l'endroit où il était lui-même lorsqu'il faisait chaque dessin. Il leur évite tous ces détails minutieux qui ne servent qu'à grossir une relation sans jamais l'enrichir; enfin, quoique son voyage embrasse beaucoup d'objets différents, il ne leur présente que le petit nombre de ceux qui peuvent intéresser. On y voit les plans des ports les plus célèbres, les vues des villes et des monuments, les costumes si variés des habitants, quelques anecdoctes singulières sur les opinions et les mœurs de ce pays si longtemps la patrie des sciences et des arts, enfin plusieurs détails relatifs à l'expédition des Russes.

Il n'a paru encore que trois cahiers de ce précieux ouvrage. Ces trois cahiers contiennent trente et une planches, y compris deux excellentes cartes de la Grèce ancienne et de la Grèce moderne. On trouve dans le dernier une peinture fort agréable des dames de l'île de Tine, anciennement Tinos. L'habillement le plus voluptueux couvre leurs charmes sans les cacher. Le commerce et l'industrie répandent dans cette île une aisance générale et une sorte d'égalité qui, sans confondre les classes des citoyens, empêchent les uns de se corrompre et les autres de s'avilir. C'est là que le voyageur s'est persuadé pour la première fois que les tableaux délicieux que nous offrent les auteurs grecs étaient moins l'ouvrage de leur imagination qu'une simple imitation de la nature.

Quelque ridicule que soit l'extravagance de nos modes, il faut convenir qu'elle n'est pas comparable à la toilette des femmes de l'Argentière. A l'habillement le plus bizarre elles ajoutent tout ce que la coquetterie a de plus recherché; elles se noircissent les sourcils et les paupières, mettent du rouge et se couvrent le visage de mouches découpées de mille manières différentes; un croissant placé entre les deux yeux leur paraît ce qu'il y a de plus séduisant. Cet excès de coquetterie chez les femmes grecques date de fort loin, et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les lettres de l'Athénien Alciphron.

---

l'adoption ait été si tardive. Voici les différentes inscriptions tant latines que françaises qui ont été imaginées pour cet objet :

JOANNI BAPTISTÆ POCQUELIN DE MOLIÈRE
ACADEMIA GALLICA 1778.
TE VIVO CARUI, TUA ME SOLETUR IMAGO.
VIVUS DEFUIT, MORTUUS ADERIT.
DEERAT ADHUC.
SERUM REFERET, POST FATA, TRIUMPHUM.
HONORE SALTEM SIC FRUATUR POSTHUMO.
QUID TAM SERUS ADVENIS?
DU MOINS APRÈS SA MORT IL SERA PARMI NOUS.
J.-B. POCQUELIN DE MOLIÈRE, ACADÉMICIEN APRÈS SA MORT.
MOLIÈRE, SOIS ICI, DU MOINS, APRÈS TA MORT.
IL NOUS MANQUA VIVANT, POSSÉDONS SON IMAGE [1].

Ou en deux inscriptions différentes :

IL NOUS MANQUA VIVANT,
POSSÉDONS AU MOINS SON IMAGE.
RIEN NE MANQUE A SA GLOIRE, IL MANQUAIT A LA NÔTRE.

L'Académie qui, à cause du nom qu'elle porte et dont elle s'honore, croit avec raison devoir préférer les inscriptions françaises aux latines, a d'une voix unanime adopté la dernière, qui lui a été présentée par M. Saurin, et qui a paru remplir heureusement les intentions de ses confrères.

— Nous nous reprochons de n'avoir pas encore annoncé dans ces feuilles *le Voyage pittoresque de la Grèce*, publié par cahiers, de l'exécution typographique la plus riche, orné d'un grand nombre de planches gravées avec beaucoup d'exactitude et de soin sur les dessins du sieur J.-B. Hilair et de M. le comte de Choiseul-Gouffier, par les sieurs Tillard, Liénard et Delignon. Grand in-folio.

Le texte ou l'explication des planches est de M. de Choiseul-Gouffier, qui a fait le voyage de la Grèce en 1776, accompagné d'un peintre, d'un dessinateur, élève de M. Clérisseau, et d'un géographe fort instruit. Il s'embarqua à Toulon, sur la frégate *l'Atalante*, commandée par M. le marquis de Chabert, capitaine de vaisseau et membre de l'Académie des sciences, qui allait parcourir l'Archipel pour en rectifier les cartes par ses observa-

1. Ces trois dernières sont de M. d'Alembert. (MEISTER.)

tions astronomiques. La manière dont le nouveau voyageur a rassemblé les différents objets qui ont fixé son attention décèle autant de connaissances que de goût. Il fait voyager ses lecteurs avec lui, il tâche de leur faire voir tout ce qu'il a vu et de les placer pour ainsi dire dans l'endroit où il était lui-même lorsqu'il faisait chaque dessin. Il leur évite tous ces détails minutieux qui ne servent qu'à grossir une relation sans jamais l'enrichir; enfin, quoique son voyage embrasse beaucoup d'objets différents, il ne leur présente que le petit nombre de ceux qui peuvent intéresser. On y voit les plans des ports les plus célèbres, les vues des villes et des monuments, les costumes si variés des habitants, quelques anecdoctes singulières sur les opinions et les mœurs de ce pays si longtemps la patrie des sciences et des arts, enfin plusieurs détails relatifs à l'expédition des Russes.

Il n'a paru encore que trois cahiers de ce précieux ouvrage. Ces trois cahiers contiennent trente et une planches, y compris deux excellentes cartes de la Grèce ancienne et de la Grèce moderne. On trouve dans le dernier une peinture fort agréable des dames de l'île de Tine, anciennement Tinos. L'habillement le plus voluptueux couvre leurs charmes sans les cacher. Le commerce et l'industrie répandent dans cette île une aisance générale et une sorte d'égalité qui, sans confondre les classes des citoyens, empêchent les uns de se corrompre et les autres de s'avilir. C'est là que le voyageur s'est persuadé pour la première fois que les tableaux délicieux que nous offrent les auteurs grecs étaient moins l'ouvrage de leur imagination qu'une simple imitation de la nature.

Quelque ridicule que soit l'extravagance de nos modes, il faut convenir qu'elle n'est pas comparable à la toilette des femmes de l'Argentière. A l'habillement le plus bizarre elles ajoutent tout ce que la coquetterie a de plus recherché; elles se noircissent les sourcils et les paupières, mettent du rouge et se couvrent le visage de mouches découpées de mille manières différentes; un croissant placé entre les deux yeux leur paraît ce qu'il y a de plus séduisant. Cet excès de coquetterie chez les femmes grecques date de fort loin, et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les lettres de l'Athénien Alciphron.

DÉCEMBRE.

Il est donc vrai que les richesses du théâtre grec ne sont pas encore épuisées! il est donc vrai que ce n'est qu'en suivant les traces de ces grands maîtres que le talent saisit encore aujourd'hui les routes les plus sûres, et que, depuis plus de deux mille ans, dans tous les genres, dans tous les arts, ce que nous voyons de plus sublime et de plus touchant est ce qui nous rappelle le mieux l'esprit et le génie de ces antiques chefs-d'œuvre! C'est à quelques scènes heureusement imitées de l'*Alceste* d'Euripide et de l'*OEdipe à Colone* qu'il faut attribuer tout le succès de la nouvelle tragédie de M. Ducis[1], pièce dont le plan est d'ailleurs essentiellement vicieux, et dont l'exécution est fort inégale, mais où l'on trouve deux ou trois situations du plus grand pathétique, et des développements d'une sensibilité rare, où le poëte a su trouver toute la force, toute la chaleur et toute la vérité de ses modèles.

On croit pouvoir assurer que M. Ducis n'a point fait ce qu'il voulait faire; que, dans l'origine, c'est le sujet d'Alceste dont il s'était occupé; qu'en cherchant ce que Racine n'a pu trouver, un dénouement plus naturel que celui d'Euripide[2], il a imaginé de substituer le rôle d'OEdipe à celui d'Hercule; qu'entraîné par la beauté de ce rôle, il a perdu son objet principal de vue, et qu'au lieu d'une tragédie il en a fait deux; qu'en voulant ensuite les amalgamer ensemble, il en est résulté un ouvrage monstrueux, mais étincelant de traits sublimes; des scènes dont l'effet ne tient nullement à la conduite générale de la pièce, et qui n'ajoutent rien à l'impression de l'ensemble, mais qui sont belles de leur propre beauté, tantôt terribles, tantôt touchantes, toujours remplies de mouvement, d'images et de vérité; c'est une éloquence sensible, profonde, abondante, qui en a fait tout le charme et toute l'illusion.

On a de la peine à concevoir que l'auteur des deux belles

1. *OEdipe chez Admète*, représenté pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française ce vendredi 4. (MEISTER.)

2. On sait que la difficulté de trouver ce dénoûment fit abandonner à Racine le sujet d'*Alceste*, dont il avait déjà ébauché quelques scènes. (MEISTER.)

scènes du troisième et du cinquième acte n'ait pas senti qu'il était impossible de réunir dans une même pièce deux sujets tels que celui d'*Alceste* et celui d'*Œdipe à Colone*; il est inconcevable que cet auteur qui a si bien lu Sophocle, puisqu'il l'a si bien imité, n'ait pas abandonné son premier plan, et ne se soit pas senti la force d'imiter en tout la belle et noble simplicité du poëte grec. Si l'intrigue de l'*Œdipe à Colone* lui paraissait trop nue, n'aurait-il pas pu y suppléer en tirant parti du rôle de Créon, et en donnant plus d'étendue à celui du grand-prêtre? Et qu'est-ce que l'intérêt d'*Alceste* ajoute à celui d'*Œdipe?* Il ajoute aux scènes qui sont du sujet des scènes qui lui sont étrangères, et qui, loin de leur donner plus de mouvement, en distrairaient le spectateur si elles étaient moins faibles ou moins languissantes. Toutes ces critiques ont été faites dans un seul mot par Mme la comtesse d'Houdedot. *Que pensez-vous de la tragédie nouvelle? — J'en ai vu deux; j'aime beaucoup l'une et fort peu l'autre.*

ÉNIGME DE J.-J. ROUSSEAU[1].

Enfant de l'art, enfant de la nature,
Sans prolonger les jours, j'empêche de mourir.
Plus je suis vrai, plus je fais d'imposture,
Et je deviens trop jeune à force de vieillir.

RELATION DE DEUX SÉANCES DE LA LOGE DES NEUF-SŒURS, EN 1778.

EXTRAIT DE LA PLANCHE A TRACER
DE LA RESPECTABLE LOGE DES NEUF-SŒURS, A L'ORIENT DE PARIS, LE SEPTIÈME JOUR
DU QUATRIÈME MOIS DE L'AN DE LA VRAIE LUMIÈRE 5778.

Le F.·. abbé Cordier de Saint-Firmin a annoncé à la loge qu'il avait la faveur de présenter, pour être un apprenti maçon, M. de Voltaire. Il a dit qu'une assemblée aussi littéraire que maçonnique devait être flattée du désir que témoignait l'homme le plus célèbre de la France, et qu'elle aurait infailliblement égard, dans cette réception, au grand âge et à la faible santé de cet illustre néophyte.

1. Le mot de cette énigme est *portrait*. (MEISTER.)

Le V.·. F.·. de Lalande a recueilli les avis du T.·. R.·. F.·. Bacon de La Chevalerie, grand orateur du Grand-Orient, et celui de tous les FF.·. de la loge, lesquels avis ont été conformes à la demande faite par le F.·. abbé Cordier. Il a choisi le T.·. R.·. F.·. comte de Strogonof, les FF.·. Cailhava, président Meslay, Mercier, marquis de Lort, Brinon, abbé Remy, Fabrony et Dufresne, pour aller recevoir et préparer le candidat. Celui-ci a été introduit par le F.·. Chevalier de Villars, maître des cérémonies de la loge; et l'instant où il venait de prêter l'obligation a été annoncé par les FF.·. des colonnes d'Euterpe, de Terpsichore et d'Érato, qui ont exécuté le premier morceau de la troisième symphonie à grand orchestre de Guenin. Le F.·. Capperon menait l'orchestre; le F.·. Chic, premier violon de l'électeur de Mayence, était à la tête des seconds violons; les FF.·. Salantin, Caravoglio, Olivet, Balza, Lurschmidt, etc., se sont empressés d'exprimer l'allégresse générale de la loge en déployant leurs talents si connus dans le public, et particulièrement dans la respectable loge des Neuf-Sœurs.

Après avoir reçu les signes, paroles et attouchements, le F.·. de Voltaire a été placé à l'Orient, à côté du vénérable. Un des FF.·. de la colonne de Melpomène lui a mis sur la tête une couronne de laurier, qu'il s'est hâté de déposer. Le vénérable lui a ceint le tablier du F.·. Helvétius, que la veuve de cet illustre philosophe a fait passer à la loge des Neuf-Sœurs, ainsi que les bijoux maçonniques dont il faisait usage en loge, et le F.·. de Voltaire a voulu baiser ce tablier avant de le recevoir. En recevant les gants de femme, il a dit au F.·. marquis de Villette : « Puisqu'ils supposent un attachement honnête, tendre et mérité, je vous prie de les présenter à Belle et Bonne. »

Alors le V.·. F.·. de Lalande a pris la parole, et a dit :

« T.·. C.·. F.·., l'époque la plus flatteuse pour cette loge sera désormais marquée par le jour de votre adoption. Il fallait un Apollon à la loge des Neuf-Sœurs, elle le trouve dans un ami de l'humanité, qui réunit tous les titres de gloire qu'elle pouvait désirer pour l'ornement de la maçonnerie.

« Un roi dont vous êtes l'ami depuis longtemps, et qui s'est fait connaître pour le plus illustre protecteur de notre ordre, avait dû vous inspirer le goût d'y entrer; mais c'était à votre patrie que vous réserviez la satisfaction de vous initier à nos

mystères. Après avoir entendu les applaudissements et les alarmes de la nation, après avoir vu son enthousiasme et son ivresse, vous venez recevoir dans le temple de l'amitié, de la vertu et des lettres, une couronne moins brillante, mais également flatteuse et pour le cœur et pour l'esprit.

« L'émulation que votre présence doit y répandre, en donnant un nouvel éclat et une nouvelle activité à notre loge, tournera au profit des pauvres qu'elle soulage, des études qu'elle encourage, et de tout le bien qu'elle ne cesse de faire.

« Quel citoyen a mieux que vous servi la patrie en l'éclairant sur ses devoirs et sur ses véritables intérêts, en rendant le fanatisme odieux et la superstition ridicule, en rappelant le goût à ses véritables règles, l'histoire à son véritable but, les lois à leur première intégrité? Nous promettons de venir au secours de nos frères, et vous avez été le créateur d'une peuplade entière qui vous adore, et qui ne retentit que de vos bienfaits : vous avez élevé un temple à l'Éternel; mais, ce qui valait mieux encore, on a vu près de ce temple un asile pour des hommes proscrits, mais utiles, qu'un zèle aveugle aurait peut-être repoussés. Ainsi, T.·. C.·. F.·., vous étiez franc-maçon avant même que d'en recevoir le caractère, et vous en avez rempli les devoirs avant que d'en avoir contracté l'obligation entre nos mains. L'équerre, que nous portons comme le symbole de la rectitude de nos actions; le tablier, qui représente la vie laborieuse et l'activité utile; les gants blancs, qui expriment la candeur, l'innocence et la pureté de nos actions; la truelle, qui sert à cacher les défauts de nos FF.·., tout se rapporte à la bienfaisance et à l'amour de l'humanité, et par conséquent n'exprime que les qualités qui vous distinguent; nous ne pouvions y joindre, en vous recevant parmi nous, que le tribut de notre admiration et de notre reconnaissance. »

Les FF.·. de La Dixmerie, Garnier, Grouvelle, Échard, etc., ont demandé la parole, et ont lu des pièces de vers qu'il serait trop long de rapporter ici.

Le F.·. nouvellement reçu a témoigné à la respectable loge qu'il n'avait jamais rien éprouvé qui fût plus capable de lui inspirer les sentiments de l'amour-propre, et qu'il n'avait jamais senti plus vivement celui de la reconnaissance. Le F.·. Court de Gébelin a présenté à la loge un nouveau volume de son grand ouvrage, intitulé *le Monde primitif*, et l'on y a lu une partie de

ce qui concerne les anciens mystères d'Éleusis, objet très-analogue aux mystères de l'art royal.

Pendant le cours de ces lectures, le F.·. Monnet, peintre du roi, a dessiné le portrait du F.·. de Voltaire, qui s'est trouvé plus ressemblant qu'aucun de ceux qui ont été gravés, et que toute la loge a vu avec une extrême satisfaction.

Après que les diverses lectures ont été terminées, les FF.·. se sont transportés dans la salle du banquet, tandis que l'orchestre exécutait la suite de la symphonie dont nous avons parlé. On a porté les premières santés. Le C.·. F.·. de Voltaire, à qui son état ne permettait pas d'assister à tout le reste de la cérémonie, a demandé la permission de se retirer. Il a été reconduit par un grand nombre de FF.·., et ensuite par une multitude de profanes, au bruit des acclamations dont la ville retentit toutes les fois qu'il paraît en public.

FÊTE DU 28 NOVEMBRE.

L'avantage qu'avait eu la loge des Neuf-Sœurs de recevoir le F.·. de Voltaire ne pouvait manquer de l'intéresser spécialement à sa gloire, et, ayant eu le malheur de le perdre, elle résolut de rendre hommage à sa mémoire, en faisant prononcer son éloge. Le F.·. de La Dixmerie, l'un de ses orateurs, se chargea de cet emploi. Le F.·. abbé Cordier de Saint-Firmin, instituteur de la loge, qui avait déjà présenté le F.·. de Voltaire, dont le zèle dévorant pour l'accroissement et la gloire de cette société se manifeste dans toutes les occasions, se chargea de préparer un local convenable à la cérémonie, et de disposer toute l'ordonnance de la fête; et les FF.·. les plus célèbres dans cette capitale par leur réputation ou leur naissance s'empressèrent à seconder le désir de la loge par le concours le plus flatteur.

Les travaux ayant été ouverts dès le matin, la loge accorda l'affiliation à plusieurs frères distingués; le F.·. prince Emmanuel de Salm-Salm, le F.·. comte de Turpin-Crissé, le F.·. comte de Milly, de l'Académie des sciences; le F.·. d'Ussieux, le F.·. Roucher, le F.·. de Chaligny, habile astronome de la principauté de Salm.

M. Greuze, peintre du roi, fut reçu maçon suivant toutes les règles. La loge ayant été fermée, on descendit dans la salle où

devait être prononcé l'éloge funèbre. Cette salle, qui a trente-deux pieds de long, était tendue en noir et éclairée par des lampes sépulcrales; la tenture relevée par des guirlandes or et argent qui formaient des arcs de distance en distance; elles étaient séparées par huit transparents suspendus par des nœuds de gaze d'argent, sur lesquels on lisait des devises que le F.·. abbé Cordier avait tirées des ouvrages du F.·. de Voltaire, et qui étaient relatives à son apothéose dans la loge.

La première à droite en entrant :

De tout temps... la vérité sacrée
Chez les faibles humains fut d'erreur entourée.

La première à gauche en entrant :

... Qu'il ne soit qu'un parti parmi nous,
Celui du bien public et du salut de tous.

La seconde à droite :

Il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

La seconde à gauche :

Il faut aimer sa patrie, quelque injustice qu'on y essuie.

La troisième à droite :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.
Mon séjour est charmant, mais il était sauvage...
La nature y mourait, je lui portai la vie;
J'osai ranimer tout : ma paisible industrie
Rassembla des colons par la misère épars;
J'appelai les métiers qui précèdent les arts.

La troisième à gauche :

Si ton insensible cendre
Chez les morts pouvait entendre
Tous ces cris de notre amour,
Tu dirais dans ta pensée :
Les dieux m'ont récompensée
Quand ils m'ont ôté le jour.

La quatrième à droite :

Nous lisons tes écrits, nous les baignons de larmes.

La quatrième à gauche :

Tout passe, tout périt, hors ta gloire et ton nom :
C'est là le sort heureux des vrais fils d'Apollon.

On entrait dans cette salle par une voûte obscure et tendue de noir, au-dessus de laquelle était une tribune pour l'orchestre, composé des plus célèbres musiciens; le F.·. Piccini dirigeait l'exécution.

Plus loin, et à cinquante-deux pieds de distance, on montait par quatre marches à l'enceinte des grands-officiers, au haut de laquelle était le tombeau surmonté d'une grande pyramide gardée par vingt-sept FF.·., l'épée nue à la main. Sur le tombeau étaient peintes d'un côté la Poésie; de l'autre, l'Histoire pleurant la mort de Voltaire, et sur le milieu on lisait ce vers tiré de *la Mort de César :*

La voix du monde entier parle assez de sa gloire.

En avant étaient trois tronçons de colonnes sur lesquels étaient des vases où brûlaient des parfums; sur celui du milieu on avait placé les œuvres de Voltaire et des couronnes de laurier.

Les FF.·. de la loge ayant pris leurs places, les visiteurs ont été introduits au son des instruments qui exécutaient la marche des prêtres dans l'opéra d'*Alceste*, ensuite un morceau touchant d'*Ernelinde*.

Mme Denis, nièce de M. de Voltaire, accompagnée de Mme la marquise de Villette, que ce grand homme avait pour ainsi dire adoptée pour sa fille, ayant fait demander de pouvoir entendre l'éloge funèbre qu'on allait prononcer, elles furent introduites, et le V.·. F.·. de Lalande, adressant la parole à Mme Denis, lui a dit :

« Madame, si c'est une chose nouvelle pour vous de paraître dans une assemblée de maçons, nos frères ne sont pas moins étonnés de vous voir orner leur sanctuaire. Il n'était rien arrivé de semblable depuis que cette respectable enceinte est devenue l'asile des mystères et des travaux maçonniques; mais tout

devait être extraordinaire aujourd'hui. Nous venons y déplorer une perte telle que les lettres n'en firent jamais de semblable; nous venons y rappeler la satisfaction que nous goûtâmes lorsque le plus illustre des Français nous combla de faveurs inattendues, et répandit sur notre loge une gloire qu'aucune autre ne pourra jamais lui disputer. Il était juste de rendre ce qu'il eut de plus cher témoin de nos hommages, de notre reconnaissance, de nos regrets. Nous ne pouvions les rendre dignes de lui qu'en les partageant avec celle qui sut embellir ses jours par les charmes de l'amitié; qui les prolongea si longtemps par les plus tendres soins; qui augmentait ses plaisirs, diminuait ses peines, et qui en était si digne par son esprit et par son cœur. La jeune mais fidèle compagne de vos regrets était bien digne de partager les nôtres; le nom que lui avait donné ce tendre père en l'adoptant nous apprend assez que sa beauté n'est pas le seul droit qu'elle ait à nos hommages. Je dois le dire pour sa gloire : j'ai vu les fleurs de sa jeunesse se flétrir par sa douleur et par ses larmes à la mort du F.·. de Voltaire... L'ami le plus digne de ce grand homme, celui qui pouvait le mieux calmer notre douleur, le fondateur du nouveau monde, se joint à nous pour déplorer la perte de son illustre ami. Qui l'eût dit lorsque nous applaudissions avec transport à leurs embrassements réciproques, au milieu de l'Académie des sciences, lorsque nous étions dans le ravissement de voir les merveilles des deux hémisphères se confondre ainsi sur le nôtre, qu'à peine un mois s'écoulerait de ce moment flatteur jusqu'à celui de notre deuil? »

Les députés de la loge de Thalie ayant demandé d'être entendus, le F.·. de Coron, portant la parole, prononça un discours très-pathétique, relatif aux circonstances.

Le F.·. de La Dixmerie lut un éloge circonstancié et complet de la personne, de la vie et des ouvrages du F.·. de Voltaire. Nous n'entrerons point dans le détail de cet ouvrage, qui est actuellement imprimé, qui méritait à tous égards l'empressement du public, et qui réunissait le mérite du sentiment, de l'esprit et de l'érudition.

Après l'exorde, la musique exécuta un morceau touchant de l'opéra de *Castor*, appliqué à des paroles du F.·. Garnier pour Voltaire. Après la première partie du discours, il y eut un morceau pareil de l'opéra de *Roland*.

de M. Monvel, musique de M. Dezède. Dans la première, un bailli, après avoir refusé de donner sa fille au fils d'un matelot, consent à ce mariage en voyant une lettre adressée au père du jeune homme, semblable à celle que M. Necker écrivit au nom du roi au pilote Boussard. Dans la seconde, un porteur de chaise se laisse persuader, parce qu'il est ivre, qu'il gagnera le quine à la loterie; il le persuade à sa femme, à sa fille. Il sort pour chercher son argent; s'il revient dans sa chaise, ce sera preuve qu'il n'a pas été trompé dans son attente, et dans ce cas il ordonne qu'on jette tous ses meubles par la fenêtre. On est assez fou pour l'en croire; mais au lieu de rapporter les millions sur lesquels on comptait, il arrive en fort piteux état, ayant manqué d'être étouffé par la foule. Tout cela n'empêche pas qu'il ne marie sa fille à son fiancé, le fils d'un maître d'école, qui vient d'obtenir un bon emploi, grâce aux bontés de son parrain. *Le Départ des matelots* est un chef-d'œuvre de platitude et de mauvais goût; *le Porteur de chaise*, l'invraisemblance la plus absurde qu'il soit possible d'imaginer, avec quelques traits de critique assez plaisants, mais perdus dans un fatras de remplissage et de trivialités. La musique de M. Rigel, avec beaucoup de prétention, n'a rien de neuf, rien de piquant. Il y a dans celle du *Porteur de chaise* des détails plus heureux, plus fins, mais qui n'ont pu faire supporter l'insipidité du poëme. On prépare au même spectacle une nouvelle pièce de MM. d'Hèle et Grétry, *les Fausses Apparences, ou l'Amant Jaloux*, qui nous dédommagera sans doute de la langueur où s'est trouvé ce théâtre depuis le succès du *Jugement de Midas*, pièce des mêmes auteurs.

— *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe, sur les écrits et sur les règnes de Claude et de Néron*, par M. Diderot, *avec des notes* de M. Naigeon, éditeur de la nouvelle traduction des œuvres de Sénèque de feu M. de Lagrange. A Paris, un volume in-12.

Cet *Essai* ne devait être dans l'origine qu'un discours préliminaire destiné à orner le frontispice du Sénèque français; l'auteur s'est laissé entraîner par son sujet et en a fait un livre. Le soin de venger un grand homme calomnié était digne du philosophe qui fut exposé si souvent lui-même aux traits les plus envenimés de la calomnie et de la persécution. Il examine dans la

On fit la quête ordinaire de la loge pour les pauvres écoliers de l'Université qui se distinguent dans leurs études.

Le F.·. abbé Cordier de Saint-Firmin proposa en outre de déposer cinq cents livres chez un notaire pour faire apprendre un métier au premier enfant pauvre qui naîtrait sur la paroisse de Saint-Sulpice après les couches de la reine, et plusieurs FF.·. offrirent d'y contribuer.

Les FF.·. passèrent ensuite dans la salle du banquet au nombre de deux cents. On fit l'ouverture de la loge de table, et l'on tira les santés ordinaires, en joignant à la première celle des treize États-Unis, représentés à ce banquet par le F.·. Franklin.

Au fond de la salle on voyait un arc de triomphe formé par des guirlandes de fleurs et des nœuds de gaze or et argent, sur lequel parut tout à coup le buste de Voltaire, par M. Houdon, donné à la loge par Mme Denis; la satisfaction de tous les FF.·. fut égale à leur surprise, et ils marquèrent par de nouveaux applaudissements leur admiration et leur reconnaissance.

Le F.·. prince Camille de Rohan ayant demandé d'être affilié à la loge, on s'empressa de nommer des commissaires suivant l'usage.

Le F.·. Roucher lut encore plusieurs morceaux de son poëme des *Douze Mois*, et d'autres FF.·. s'empressèrent également de terminer les plaisirs de cette fête par d'autres lectures intéressantes.

— L'Académie française vient de donner la place vacante par la mort de M. de Voltaire à M. Ducis, auteur des tragédies d'*Amélise*, d'*Hamlet*, de *Roméo et Juliette*, et d'*Œdipe chez Admète*. Comme cette élection s'est faite à la suite des *gratis* donnés par les différents spectacles à l'occasion de l'heureux accouchement de la reine, on a dit :

> A Ducis le fauteuil! — Oui, car l'Académie
> Veut donner son *gratis* comme la comédie.

— On vient de donner à la Comédie-Italienne deux nouveautés qui ont eu encore moins de succès que les deux fantaisies de M. Dorat, *le Départ des matelots*[1], paroles de M. le chevalier de Rutlidge, musique de M. Rigel, et *le Porteur de chaise*[2], paroles

1. Représenté le 23 novembre précédent.
2. Représenté le 10 décembre.

de M. Monvel, musique de M. Dezède. Dans la première, un bailli, après avoir refusé de donner sa fille au fils d'un matelot, consent à ce mariage en voyant une lettre adressée au père du jeune homme, semblable à celle que M. Necker écrivit au nom du roi au pilote Boussard. Dans la seconde, un porteur de chaise se laisse persuader, parce qu'il est ivre, qu'il gagnera le quine à la loterie; il le persuade à sa femme, à sa fille. Il sort pour chercher son argent; s'il revient dans sa chaise, ce sera preuve qu'il n'a pas été trompé dans son attente, et dans ce cas il ordonne qu'on jette tous ses meubles par la fenêtre. On est assez fou pour l'en croire; mais au lieu de rapporter les millions sur lesquels on comptait, il arrive en fort piteux état, ayant manqué d'être étouffé par la foule. Tout cela n'empêche pas qu'il ne marie sa fille à son fiancé, le fils d'un maître d'école, qui vient d'obtenir un bon emploi, grâce aux bontés de son parrain. *Le Départ des matelots* est un chef-d'œuvre de platitude et de mauvais goût; *le Porteur de chaise*, l'invraisemblance la plus absurde qu'il soit possible d'imaginer, avec quelques traits de critique assez plaisants, mais perdus dans un fatras de remplissage et de trivialités. La musique de M. Rigel, avec beaucoup de prétention, n'a rien de neuf, rien de piquant. Il y a dans celle du *Porteur de chaise* des détails plus heureux, plus fins, mais qui n'ont pu faire supporter l'insipidité du poëme. On prépare au même spectacle une nouvelle pièce de MM. d'Hèle et Grétry, *les Fausses Apparences, ou l'Amant Jaloux*, qui nous dédommagera sans doute de la langueur où s'est trouvé ce théâtre depuis le succès du *Jugement de Midas*, pièce des mêmes auteurs.

— *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe, sur les écrits et sur les règnes de Claude et de Néron*, par M. Diderot, *avec des notes* de M. Naigeon, éditeur de la nouvelle traduction des œuvres de Sénèque de feu M. de Lagrange. A Paris, un volume in-12.

Cet *Essai* ne devait être dans l'origine qu'un discours préliminaire destiné à orner le frontispice du Sénèque français; l'auteur s'est laissé entraîner par son sujet et en a fait un livre. Le soin de venger un grand homme calomnié était digne du philosophe qui fut exposé si souvent lui-même aux traits les plus envenimés de la calomnie et de la persécution. Il examine dans la

première partie de son ouvrage la vie et les actions publiques de Sénèque; dans la seconde, il fait l'analyse la plus intéressante de ses écrits. Pour défendre le philosophe courtisan contre les imputations du délateur Suilius, contre le témoignage de Dion Cassius, de Xiphilin et de ses autres détracteurs, il nous le montre, pour ainsi dire, aux prises avec le génie et les mœurs de son siècle. Tour à tour éloquent, ingénieux, quelquefois même l'un et l'autre à la fois, il excuse, il fait pardonner du moins ce qu'il ne peut justifier. Voici, par exemple, de quelle manière il tâche à diminuer l'indignation que nous inspire encore aujourd'hui cette lettre sur le meurtre d'Agrippine qui, comme l'observe Tacite[1], détourna les yeux de dessus le cruel Néron pour les fixer sur l'indiscrétion de Sénèque qui l'avait dictée.

« Sénèque, dit-il, ne préconise point le meurtre d'Agrippine; préconiser, c'est faire l'éloge. Lorsque le crime fut commis et qu'il ne s'agissait plus que d'en prévenir les suites, Sénèque obéit à un maître féroce en adressant au Sénat ou plutôt au peuple, au nom de l'empereur, quelques motifs qui pouvaient en affaiblir l'atrocité. Ces actions, ce n'est pas dans le fond d'une retraite paisible où la sécurité nous environne, dans une bibliothèque, devant un pupitre, qu'on les juge sainement; c'est dans l'antre de la bête féroce qu'il faut être ou se supposer devant elle, sous ses yeux étincelants, ses ongles tirés, sa gueule entr'ouverte et dégouttante du sang d'une mère, c'est là qu'il faut dire à la bête : « Tu vas me déchirer, je n'en doute pas, « mais je ne ferai rien de ce que tu me demandes... » Qu'il est aisé de braver le danger d'un autre, de lui prescrire de l'intrépidité, de disposer de sa vie! Encore quel eût été le fruit de ce sacrifice? Un nouveau crime. Quel si grand avantage y avait-il donc pour la République que Sénèque fût égorgé plus tôt? D'ailleurs, qui est-ce qui était présent lorsque Néron imposa cette tâche au philosophe? Qui sait ce que celui-ci dit au tyran? Qui sera assez juste appréciateur des circonstances où l'empereur se trouvait pour oser blâmer la condescendance de Sénèque? Ne diminuons pas le nombre des honnêtes gens, il y en a déjà si peu; ne ternissons pas la mémoire des hommes vertueux, ils

1. *Ergo*, dit Tacite, *non jam Nero, cujus immanitas omnium questus anteibat, sed adverso rumore Seneca erat quod oratione tali confessionem scripsisset...* (*Annal.* lib. XIV, cap. II.)

sont si rares; assez d'autres exemples consoleront la méchanceté, sans y ajouter celui d'un sage. »

Le reproche qu'on a fait le plus généralement à M. Diderot est d'être décousu; on s'est plaint de ce qu'il abandonnait trop souvent son sujet pour se livrer à des réflexions purement accessoires; de ce qu'il passait trop rapidement d'un sujet et quelquefois même d'un ton à l'autre, du style de l'histoire à celui de la morale, du ton de la conversation à celui de l'éloquence la plus élevée; mais ces critiques, ne les a-t-il pas prévenues lui-même dans la lettre qui sert d'introduction à son ouvrage?

« Chaque âge, dit-il, écrit et lit à sa manière; la jeunesse aime les événements et les faits, la vieillesse les réflexions. Une expérience que je proposerais volontiers à l'homme de soixante-cinq ou six ans, qui jugera les miennes ou trop longues, ou trop fréquentes, ou trop étrangères au sujet, ce serait d'emporter avec lui dans la retraite Tacite, Suétone et Sénèque, de jeter sur le papier les choses qui l'intéressent, les idées qu'elles réveilleront dans son esprit, les pensées de ces auteurs qu'il voudrait retenir, les sentiments qu'il éprouvera n'ayant d'autre projet que celui de s'instruire sans se fatiguer; et je suis presque sûr que, s'arrêtant aux endroits où je me suis arrêté, comparant son siècle aux siècles passés, et tirant des circonstances et des caractères les mêmes conjectures sur ce que le présent nous annonce, sur ce qu'on peut espérer ou craindre de l'avenir, il referait cet ouvrage à peu près tel qu'il est. Je converse partout; ou j'interroge, ou je réponds. Si l'on n'entend que moi, on me reprochera d'être décousu, peut-être même obscur, surtout aux endroits où j'examine les ouvrages de Sénèque, et l'on me lira comme on lit un paragraphe de La Rochefoucauld, un chapitre de Montaigne ou de La Bruyère, je ne dis pas avec autant de plaisir, mais si l'on a sous les yeux la page de Sénèque et la mienne, on me trouvera plus de liaison, plus de clarté, selon qu'on aura plus ou moins d'analogie avec mon auteur et moi; aucune preuve n'a la même force, aucune pensée n'a le même charme pour tous les esprits... Mon ouvrage ressemble à mes promenades : rencontré-je un beau point de vue? je m'arrête et j'en jouis. Je hâte ou ralentis mes pas, selon la richesse ou la stérilité des sites; toujours conduit par ma rêverie, je n'ai d'autre soin que de prévenir le moment de la lassitude. »

Le morceau de cet ouvrage qui a excité les discussions les plus vives est une note sur Jean-Jacques Rousseau qui se trouve page 121. Les adorateurs du citoyen de Genève en ont été indignés comme d'un blasphème; les meilleurs amis de M. Diderot, qui ont le plus de droit à partager le juste ressentiment qui l'a dictée, la trouvent inutile et déplacée; il n'y a que nos philosophes qui n'ont jamais pu pardonner à Rousseau ni sa gloire, ni son Dieu, ni sa pauvreté, dont le zèle charitable donnerait volontiers toute l'apologie de Sénèque pour cette seule note. Quelque éloquente qu'elle nous paraisse, quelque légitime même qu'en puisse être l'objet, et malgré tout notre respect pour le génie et pour l'âme de l'auteur, nous aurions bien voulu pouvoir en effacer plusieurs traits dont la violence nous afflige sans nous persuader.

« Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par *un artificieux scélérat* qui, pour donner quelque invraisemblance à ses injustes et cruelles imputations, se peindrait lui-même de couleurs odieuses, anticipez sur le moment et demandez à vous-même si un impudent, un Cardan qui s'avouerait coupable de mille méchancetés, serait un garant bien digne de foi, ce que la calomnie aurait dû lui coûter, et ce qu'un forfait de plus ou de moins ajouterait *à la turpitude secrète d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans sous le plus épais de l'hypocrisie?* Jetez loin de vous son infâme libelle et craignez que, séduit par une éloquence perfide et entraîné par les exclamations aussi perfides qu'insensées de ses enthousiastes, vous ne finissiez par devenir ses complices. Détestez l'ingrat qui dit du mal de ses bienfaiteurs; détestez l'homme atroce qui ne balance pas à noircir ses anciens amis; détestez le lâche qui laisse sur sa tombe la révélation des secrets qui lui ont été confiés et qu'il a surpris de son vivant. Pour moi, je jure que mes yeux ne se seraient jamais souillés de la lecture de son ouvrage, je proteste que je préférerais ses invectives à son éloge. Quelqu'un lui répondit : Et moi aussi, mais je ne pense pas qu'il ait existé ni qu'il existe jamais un pareil homme. »

Parmi les notes dont M. Naigeon a enrichi le texte de M. Diderot, il en est une, fort longue et fort plate, employée tout entière à réduire le mérite littéraire de J.-J. Rousseau au

talent méprisable d'un sophiste et d'un déclamateur. L'heureuse découverte! J'en suis bien fâché, monsieur Naigeon, mais tout le monde trouve que cette note ressemble infiniment au coup de pied d'une certaine fable que vous n'avez sûrement pas oubliée... depuis votre *Éloge de La Fontaine.*

— *Lettres de deux curés des Cévennes sur la validité des mariages des protestants et sur leur existence légale en France;* avec cette épigraphe: *Parce pio generi et propius res aspice nostras...* (VIRGILE.) Deux parties en un volume in-8°, à Londres[1]. C'est la suite d'une lettre sur le même sujet que nous avons eu l'honneur de vous annoncer, il y a quelques années, et cette suite est probablement du même auteur, d'un curé des environs de Lyon[2]. La question y est envisagée sous toutes les faces possibles et avec tous les ménagements que l'on doit à l'Église et à ceux qui la gouvernent.

— *Le Brigandage de la musique italienne,* avec cette épigraphe : *Magnum sine viribus ignis incassum furit*[3]. Brochure. Diatribe fort ennuyeuse sur le charlatanisme des virtuoses italiens. La signora Chiavacci se plaignait l'autre jour de ce qu'à Paris l'on écoutait l'opéra avec une attention trop soutenue : *Si l'on continue à nous écouter ainsi, nous sommes perdus.*

1779

JANVIER.

On a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le mercredi 23 décembre, la première représentation des *Fausses Apparences, ou l'Amant jaloux,* en trois actes, en prose, mêlés d'ariettes, paroles de M. d'Hèle, musique de M. Grétry. Cette pièce, représentée à Versailles sur le théâtre de la cour, y avait

1. Par Gacon de Louancy.

3. Meister fait allusion au *Dialogue entre un évêque et un curé,* de l'abbé Guidi, dont il a rendu compte, tome XI, p. 131.

3. Par Ange Goudar. L'épître dédicatoire est signée *J.-J. Sonnette.*

infiniment réussi; elle n'a pas eu moins de succès à Paris, et l'on convient généralement que c'est au poëme que ce succès est dû. Il ne manque en effet à ce joli ouvrage que d'être plus fortement écrit pour être une véritable comédie. Le fond du sujet paraît emprunté d'une pièce du théâtre anglais, intitulée *the Wonder, le Miracle, ou la Femme qui garde un secret;* mais pour l'adapter aux convenances de la scène française, pour le rendre propre aux effets de la musique, il a fallu le refondre entièrement, et le travail de M. d'Hèle n'en a pas moins un mérite très précieux et très original.

Un des rôles les plus importants de la pièce, celui de Jacinthe, avait d'abord été joué par Mme Dugazon, qui l'avait rendu avec une finesse et une grâce infinie; une maladie fort dangereuse l'ayant obligée de l'abandonner après la seconde représentation, elle a été remplacée par Mme Biglioni. Le rôle de l'amant jaloux a été exécuté assez médiocrement par le sieur Clairval, celui de l'officier français aussi mal qu'il devait l'être par le sieur Julien; mais la voix de Mme Trial dans le rôle de Léonore, et le chant de Mlle Colombe dans celui d'Isabelle, ont fait un extrême plaisir. Toute la musique du premier acte est charmante : on ne peut pas en dire autant des deux derniers, dont la composition a paru souvent faible et languissante, sans caractère et sans fraîcheur.

BOUTS-RIMÉS DONNÉS A REMPLIR A M. DE VOLTAIRE, PAR FEU MADAME LA PRINCESSE ISABELLE DE PARME.

Un simple soliveau me tient lieu — *d'architrave,*
Dans ce réduit obscur où, content d'une — *rave,*
Je verrai du même œil le grand et le — *ragot,*
Le Nègre, le Lapon, l'Iroquois et le — *Goth.*
A l'abri du fracas qu'annonce la — *trompette,*
Autour d'un espalier j'exerce ma — *serpette :*
Du faste des grandeurs loin de me voir — *épris,*
A leurs appas trompeurs je crains peu d'être — *pris.*
Si quelqu'un là-dessus me fronde et me — *censure,*
Je m'offense aussi peu d'une aussi faible — *injure,*
Que lorsque par hasard mon serviteur — *Michaud*
M'a servi mon potage ou trop froid ou trop — *chaud.*
Pour sauver mon honneur de juste — *éclaboussure,*
J'observe à tous égards une conduite — *sûre.*
En garde sur ce point, j'aurai jusqu'au — *cercueil*

Sur les devoirs du sage et sur moi toujours — *l'œil;*
Et si de ses faveurs quelque jour la — *fortune*
Me donnait à choisir, je n'en choisirais — *qu'une,*
Princesse, c'est de voir le sceptre des — *Romains,*
Pour prix de vos vertus, passer entre vos — *mains* [1].

— Dans la multitude des journaux dont la France est inondée aujourd'hui, nous ne pouvons nous flatter de conserver quelque prix à ces feuilles qu'en continuant à les écrire avec la plus extrême impartialité. Ce mérite est plus rare qu'il ne l'a jamais été et suppose peut-être autant de hardiesse que de bonne foi. Dans un ouvrage imprimé, je ne sais de quel parti il ne vaudrait pas mieux être que de celui que nous avons osé choisir. En attendant les nouveautés intéressantes que cette année doit faire éclore, qu'il nous soit permis de hasarder quelques réflexions générales sur l'état actuel de la littérature française.

Malgré l'immensité des pertes que nous avons éprouvées l'année dernière, malgré l'impossibilité de les voir réparer jamais, est-il donc vrai qu'il n'y ait plus de talents en France, et que le flambeau du génie soit éteint parmi nous? Quand Buffon, d'Alembert, Diderot, écrivent encore; quand Thomas, La Harpe, l'abbé Delille, n'ont pas atteint le milieu de leur carrière; au moment où l'on découvre l'aurore d'un talent aussi précieux que celui des Fontanes, des Roucher, faut-il déjà désespérer de la gloire dont les lettres peuvent encore jouir en France? Non; mais ce qu'on ne saurait se dissimuler, c'est que la philosophie et les lettres y sont fort déchues de la considération à laquelle on les avait vues s'élever il y a quelques années, et, s'il est possible, tâchons de voir quelle fut l'origine d'une si grande considération et quelles sont aujourd'hui les véritables causes de sa décadence. Nous ne ferons qu'indiquer les observations dont nous avons été le plus frappés, et l'on nous pardonnera de mêler de grandes causes à de petits moyens, si c'est précisément de leur concours que résultent les effets que nous cherchons à expliquer.

1. Ces vers avaient déjà paru sous le nom de Voltaire dans *l'Année littéraire* (1759, t. VIII, p. 359) et dans le *Journal encyclopédique* du 1er mars 1763. Voltaire protesta par un billet inséré dans le numéro du 1er avril. Selon Beuchot, à qui nous empruntons ces détails, le véritable auteur de cette bagatelle serait un sieur Dalmas, commissaire provincial des guerres en résidence à Nancy.

Quand on parle de la considération des lettres, ce n'est pas de cette estime et de cette admiration qu'inspirera toujours chez les peuples policés la supériorité des lumières et des talents qu'il s'agit, c'est du crédit, de l'espèce de pouvoir que leur donne leur influence et leur ascendant sur l'opinion publique. Voilà le genre de considération dont il importe à l'histoire de connaître et de suivre les progrès.

On peut dire que, sous Louis XIV, la gloire des lettres se bornait à servir la gloire du monarque, à augmenter le faste et les plaisirs de sa cour, et à célébrer les merveilles de son règne. Si cet emploi des lettres ne paraît pas remplir l'idée qu'on s'est faite de nos jours de l'étendue et de la sublimité de leur destination, nous ne devons pourtant pas oublier que c'est à la protection qui fut le prix de cette complaisance pour le souverain que Boileau dut la liberté avec laquelle on lui laissa renverser tant d'idoles de la sottise et du mauvais goût; Molière, le courage d'immoler au théâtre les vices les plus respectés et les plus redoutables, l'hypocrisie et la superstition, les faux docteurs, les faux savants, la charlatanerie de tous les états et de toutes les conditions. Où trouver une philosophie plus saine et plus hardie que celle qu'il a montrée sur la scène, armée de tout le pouvoir de la raison la plus populaire et du ridicule le plus sensible? Quel est l'ouvrage de ce grand homme, s'il paraissait aujourd'hui pour la première fois, où la dignité prétendue de quelque ordre de société ne se crût compromise? La Faculté de médecine, l'Université tout entière, cette fille aînée des rois, pardonnerait-elle au poëte qui oserait risquer aujourd'hui la réception du *Malade imaginaire?* Et M. l'archevêque et son chapitre ne verraient-ils pas dans celle du Mamamouchi la parodie la plus scandaleuse de nos plus saintes cérémonies? O combien nous étions plus libres avant qu'on eût tant écrit sur la liberté de penser et sur la nécessité d'éclairer les trônes et les peuples!

Dans le temps de la Régence, dans cette époque singulière où la France semblait gouvernée par un grand magicien qui, se jouant de tous les états et de toutes les fortunes, élevait les uns pour abaisser les autres, et se plaisait à confondre tous les rangs au gré de cette baguette enchantée dont le pouvoir montrait et faisait disparaître tour à tour les richesses de l'univers, dans ce moment d'effervescence et de folie dont les suites furent si lon-

gues et si funestes, la licence des mœurs ne manqua pas d'influer sur les productions de l'esprit et du goût. L'amusement parut alors le premier, l'unique objet que devaient se proposer les lettres. On ne cherchait qu'à se distraire ou à s'étourdir, et l'on pratiquait les préceptes d'Épicure au lieu de perdre son temps à en prêcher les dogmes. Ce fut le triomphe du vaudeville, des chansons, de la féerie, des contes et des romans. Dans cette espèce de carnaval littéraire, si j'ose m'exprimer ainsi, la philosophie et la raison n'osèrent se montrer que sous le masque ou le grelot de la folie à la main, mais elles profitèrent plus d'une fois de la liberté que leur donnait ce déguisement frivole pour semer les vérités les plus audacieuses; et c'est peut-être à ce moment qu'il faut remonter pour retrouver les premiers exemples de la hardiesse avec laquelle on a osé attaquer depuis les extravagances les plus vénérables, les préjugés les mieux établis, les illusions consacrées par le plus universel et le plus antique de tous les cultes.

L'espèce d'empire que Fontenelle et La Motte exercèrent quelque temps dans la littérature ne produisit pas des effets très-sensibles; ce fut le règne du bel esprit, dont les impressions ne sont jamais ni bien profondes ni bien durables. Le caractère dominant de leurs écrits servit seulement à rendre l'usage de l'esprit et le goût des sciences plus facile et plus commun. Ils commencèrent à rapprocher les gens de lettres de la société, et c'est aux agréments et à la facilité de leur commerce que la plupart de nos bureaux littéraires doivent leur première origine.

Une révolution plus importante et plus remarquable est celle que l'on a vu faire il y a quelques années au parti des philosophes. On ne saurait leur disputer le mérite d'avoir élevé au moins pendant quelque temps les lettres au plus haut degré de considération dont elles aient joui. Quand ce parti, tout à la fois persécuté par les prêtres, recherché par les grands, soutenu de la protection de plusieurs souverains, honoré publiquement de l'estime et de l'amitié des arbitres de l'Europe entière, comptait au nombre de ses chefs les hommes les plus distingués par leur génie, par leurs talents, par leurs connaissances, et couvert de la gloire de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, formait l'entreprise du plus illustre monument qu'on ait encore érigé à

l'honneur des lettres, quel ne fut point le pouvoir de l'influence de son crédit? Plusieurs circonstances se réunissaient pour en favoriser le progrès. Le gouvernement avait peu de ressort, l'opinion publique par là même en devait avoir davantage. Une partie du clergé s'étant rendue suspecte, odieuse à la cour, on y tolérait plus volontiers une doctrine qui menaçait le pouvoir des prêtres ou l'obligeait du moins à se renfermer dans les bornes convenables ; après avoir soumis presque tous les ordres de l'État, l'autorité n'était pas fâchée en secret de laisser humilier le seul qu'elle eût peut-être encore à craindre. On voulait détruire les jésuites. Pour y parvenir, les ressources qu'on pouvait tirer de la philosophie et de ses apôtres n'étaient pas à négliger. Les maximes répandues dans *l'Esprit des lois* avaient germé dans plus d'une tête. Il est impossible que, sans une administration incertaine et faible, l'esprit de corps ne cherche pas à étendre ses droits et ses prérogatives. Les mots de patriotisme et de liberté avaient excité dans la magistrature une fermentation générale. Les dépositaires de la volonté du souverain en auraient voulu devenir les juges, les officiers du prince, les représentants et les législateurs de la nation. Il y eut un moment où les intérêts de la philosophie, du jansénisme et du Parlement se trouvèrent pour ainsi dire confondus. On continuait de brûler les livres des philosophes, mais on ne pouvait s'empêcher d'y reconnaître des principes et des vérités utiles; de là le mélange bizarre de faveur et de persécution auquel leur parti se vit exposé tant de fois, mais qui ne servit souvent qu'à faire éclater davantage toute la considération qu'il s'était acquise.

Dans une espèce d'exil, mais comblé des faveurs du ministre, le patriarche de la philosophie, appuyé sur cinquante ans de travaux et de succès, recevait les hommages de la France et de l'Europe entière. Du fond de sa retraite, devenue pour ainsi dire l'objet d'un nouveau culte, son génie se faisait entendre des rois et des nations. La faveur et l'admiration publique lui avaient érigé un tribunal où l'innocence et l'humanité opprimées venaient demander justice de tous les tribunaux du monde. Il fit triompher plus d'une fois la justice et la raison qui auraient succombé sans son appui. L'opinion, la première de toutes les puissances, se plaisait à sceller ses arrêts, et l'opprobre ou le ridicule, plus sensible peut-être, était la peine de quiconque osait mépriser son

empire. Comment la gloire personnelle de Voltaire n'eût-elle pas jeté le plus grand éclat sur tout le parti dont il avait daigné se déclarer le chef?

Les persécutions auxquelles ce parti fut d'abord en butte, loin de diminuer son crédit, ne firent qu'augmenter encore sa force et sa célébrité. Pour se défendre et se soutenir contre ses ennemis, on n'en eut que plus de zèle et plus d'union, on fut plus empressé à faire des prosélytes et à se ménager des protections sûres et puissantes. On vit alors d'un côté le mérite, les talents, la considération; de l'autre, des hommes obscurs et avilis. Tandis que la philosophie avait rangé sous sa bannière les Duclos, les Nivernois, les d'Alembert, les Diderot, les Rousseau, les Voltaire, il ne restait plus à son ennemie que les Patouillet, les Nonotte, les Fréron, les Palissot; encore fallait-il payer ces derniers pour les engager à défendre une cause presque abandonnée. Tandis que le premier de ces partis se signalait tous les jours par de nouveaux chefs-d'œuvre et par l'exécution de la plus grande entreprise qui ait jamais honoré les lettres[1], l'autre se contentait d'insulter la raison et le bon goût par des libelles et des feuilles éphémères. O philosophie! ton règne serait-il déjà passé? Que sont devenus les jours de ta gloire?

Ce qui fait la force de toutes les puissances du monde, c'est la faveur et l'appui de l'opinion. Elle est sur la terre ce que le destin est dans les cieux, l'arbitre des maîtres du monde. Ce n'est qu'en se la rendant favorable à force d'adresse ou par une supériorité réelle que tout pouvoir humain peut espérer de se maintenir.

Ce sont de grands talents, des services réels rendus à l'humanité, une grande souplesse à captiver les suffrages les plus propres à en imposer à la voix publique qui élevèrent le parti des philosophes au degré de considération dont nous l'avons vu jouir en France. C'est une grande union, du moins en apparence (car pouvait-elle être fort intime entre des hommes dévoués par état aux inquiétudes continuelles de l'amour-propre?), c'est cette union, du moins apparente, qui les défendit toujours contre la haine et le mépris de leurs ennemis. La perte successive des

1. Les philosophes travaillaient alors à l'*Encyclopédie;* ces messieurs font aujourd'hui *le Mercure de France.* (MEISTER.)

moyens qui contribuèrent à leur élévation dut préparer leur chute. On avait cru avoir besoin des philosophes, on sentit qu'on pouvait s'en passer et on les ménagea moins. On craignit qu'ils ne fussent tentés d'abuser de leur crédit; on commença par les persécuter; on vit que la persécution pouvait exciter trop d'intérêt en leur faveur, et l'on fit semblant de les oublier. Le citoyen de Genève se détacha de leur parti, et l'éclat de sa réputation, plus brillante alors qu'elle ne l'avait jamais été, dut leur laisser sans doute le plus sensible regret. L'acharnement avec lequel on le vit persécuté ensuite par les deux partis ne peut qu'ajouter à l'impression fâcheuse d'un pareil schisme. On accusa les martyrs de la tolérance et de la liberté, d'intolérance et de despotisme; une partie du public se persuada du moins qu'on pouvait avoir de l'éloquence et du génie sans cesser de croire en Dieu. Cet exemple parut d'une conséquence dangereuse. On fut divisé, et comme l'a dit un chef de secte fort habile et fort heureux : Tout royaume divisé contre lui-même ne saurait subsister longtemps.

Si le parti philosophique dut ses premiers titres à la gloire du patriarche de Ferney, on ne peut s'empêcher d'avouer aussi qu'il fut étrangement compromis par la légèreté avec laquelle ce grand homme ne craignit point de prostituer son encens en le prodiguant sans distinction à toutes les idoles de la faveur, quelque éphémère ou quelque avilie que fût leur puissance. Il révolta surtout une grande partie de la nation par le zèle imprudent avec lequel il osa célébrer une révolution qui ne fut que momentanée, que la haine seule semblait avoir conduite et que la réunion des circonstances avait rendue également odieuse et ridicule.

Ce qui nuisit peut-être encore plus qu'on ne pense au crédit de la philosophie, c'est l'ouvrage même qui semblait devoir en être le triomphe. *Le Système de la Nature*, en révélant sans aucune espèce de ménagement tous les secrets de la nouvelle doctrine, en détruisit tout le charme et tout l'intérêt; il ne fit guère moins de mal aux philosophes qu'on n'en fit aux prêtres en exposant au grand jour tous les mystères de la religion. Une partie des lecteurs en fut révoltée, elle crut qu'on avait été trop loin en attaquant avec autant de violence des opinions qui, fausses ou véritables, pouvaient toujours être de quelque utilité au bonheur et au repos du genre humain. Une autre partie du

public fut si ennuyée de cette longue et triste profession de foi, qu'elle ne sentit plus qu'un profond dégoût pour toutes les discussions de ce genre. Peu de philosophes eurent le courage de défendre l'ouvrage, aucun celui de l'avouer, et l'on s'aperçut bientôt que l'auteur avait fait une sortie trop hasardée et qu'il serait impossible de la soutenir.

Dans la suite, rien ne fit plus de tort au parti des philosophes que la sottise qu'ils avaient eue de s'associer à la confrérie des Quesnay, des Mirabeau. Les bévues des économistes, l'ineptie et les absurdités de leurs calculs, les suites funestes de ce système, adopté si légèrement, leur furent imputées, et le ridicule du ministère qui devait en relever la gloire tomba tout entier sur eux et sur leur doctrine.

Ce qui ne contribua pas peu à diminuer encore la vogue du parti philosophique, ce fut la perte consécutive de leurs principaux bureaux, tels que celui de Mlle de Lespinasse, de Mme de Trudaine et de Mme Geoffrin. C'étaient des points de ralliement, les magasins de l'armée, et le sort les leur a enlevés dans l'espace de peu de mois.

L'indiscrétion avec laquelle l'abbé Morellet nous a révélé tous les secours, et, pour appeler les choses par leur nom, toutes les aumônes que nos philosophes avaient bien voulu recevoir de Mme Geoffrin, n'a pas ajouté beaucoup à leur considération personnelle. Le public daigne-t-il prendre la peine d'examiner les circonstances qui pourraient justifier, et la main qui donne et celle qui reçoit? Il juge ce qu'on lui montre et se presse de blâmer.

Enfin la querelle survenue entre les Piccinistes et les Gluckistes, querelle dont l'éclat a été si scandaleux sans aucun objet qui pût l'excuser, querelle qui a divisé sans aucun espoir de retour et l'Académie et toutes les sociétés qui en dépendent; une semblable querelle ne suffirait-elle pas seule pour avilir et la philosophie et les lettres aux yeux d'une nation toujours prête à saisir le ridicule et de ceux qui la gouvernent et de ceux qui voudraient l'éclairer et l'instruire?

La cour, qui dans d'autres temps semblait redouter l'influence des philosophes, ne paraît aujourd'hui ni les craindre ni les aimer. Elle protége sans aucun esprit de parti tous les talents qui contribuent à son amusement ou se distinguent par des

ouvrages utiles; elle ne témoigne aux derniers soutiens de l'*Encyclopédie* que la plus parfaite indifférence[1]. Est-il donc nécessaire qu'il y ait dans la littérature un parti dominant? et si les philosophes avaient su conserver le degré de considération dont ils ont joui pendant quelque temps, est-il bien sûr qu'ils n'en eussent jamais abusé, et qu'en prenant la consistance d'une secte quelconque, ils n'en eussent pris bientôt tous les vices et tous les inconvénients? Rien de plus nuisible à la société que l'abus des honneurs rendus à l'oisiveté spéculative. Que chaque individu ait une destination fixe et déterminée, que tout le monde soit occupé, et nous n'aurons aucun besoin ni de prêtres ni de philosophes.

— *Almanach des muses pour 1779, ou Choix des poésies fugitives de 1778.* A Paris, petit in-12. Quelque mal qu'on dise à peu près toutes les années de ce recueil, il se soutient toujours avec le même succès. Ce qui peut rendre ce dernier volume assez piquant, c'est un grand nombre de contes et d'épigrammes d'une tournure assez heureuse; ce sont surtout trois jeunes poëtes qui se sont le plus distingués dans ce genre, MM. Masson de Morvilliers, Pidou et Pons de Verdun. On a pu remarquer quelques pièces de ce dernier dans nos précédentes feuilles. C'est de lui que sont les vers à Mme la comtesse de Boufflers que tout le monde avait attribués à M. de Voltaire[2].

— On a donné sur le théâtre de l'Académie royale de musique trois ou quatre représentations d'*Hellé*, opéra nouveau en trois actes. Cet ouvrage n'a eu aucun succès. Le poëme est originairement de M. l'abbé Le Monnier, qui l'avait ébauché en sortant du collége et qui n'y avait plus songé depuis. On a retrouvé son manuscrit, je ne sais par quel hasard, dans de vieilles paperasses d'une succession appartenant à M. de La Boulaye. Soit respect pour les papiers de famille, soit quelque autre prévention, M. de La Boulaye s'est pris d'une grande tendresse pour l'ouvrage, l'a fait arranger par deux ou trois de ses amis, et a exigé du sieur Floquet, son protégé, qu'il le mît en musique. Voici en deux mots le sujet de ce merveilleux chef-d'œuvre : Neptune,

1. On dit cependant que maître Linguet est l'auteur qu'on lit le plus à Versailles; on assure même, ce que je ne crois pas, qu'il jouit d'une pension de 2,000 écus. Fréron n'en avait pas autant, et Fréron savait au moins sa langue. (MEISTER.)

2. Voir précédemment p. 176.

sous le nom d'Arsame, revient vainqueur de je ne sais quels ennemis, il demande pour prix de sa conquête la main d'Hellé, jeune princesse. La reine, sa tante, est une magicienne qui voudrait garder Arsame pour elle; et en conséquence elle évoque tous les démons soumis à son empire et les engage à persécuter nos deux amants. Leurs prestiges transportent Hellé au milieu des déserts; elle y voit dans un tableau magique l'infidélité de son amant qui la sacrifie à sa rivale. Arsame, après l'avoir cherchée longtemps en vain, la retrouve au bord de la mer et lui jure de ne plus la quitter; cependant il la laisse s'embarquer un moment après, et voilà une tempête suscitée par les démons qui engloutit la pauvre princesse presque à ses yeux. On se désole, mais on la voit bientôt reparaître sur une conque argentée portée par des Nymphes et des Tritons. Arsame déclare alors qu'il est Neptune et la reine sorcière se tue de rage, etc. Tout cela est encore mieux écrit que cela n'est bien imaginé. Il y a dans la musique quelques chœurs assez beaux, une multitude de réminiscences fort heureuses, un duo qui rappelle pour ainsi dire à chaque trait de chant le beau duo de *Roland*, du sieur Piccini, et un air de bravoure d'une facture très-savante et d'un caractère fort brillant. Les airs de danse ont paru généralement au-dessous du talent que l'auteur avait annoncé pour ce genre dans l'*Union de l'Amour et des Arts*.

— *Éloge de Voltaire, lu à l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin, dans une assemblée publique extraordinairement convoquée pour cet objet, le 26 novembre 1778.*

S'il était beau de voir, comme le dit M. de Voltaire, le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille, il est encore plus beau de voir le grand Frédéric au milieu du tumulte des armes consacrer quelques-unes de ses veilles à la mémoire du grand Voltaire.

Toute l'Europe sait que cet éloge est du roi de Prusse, et ce titre seul suffirait pour en faire un monument éternellement précieux aux lettres. Si l'on s'est permis de désirer quelque chose dans cet ouvrage, c'est que la forme en fût moins oratoire, moins académique; on croit qu'un style plus abandonné lui eût laissé davantage l'empreinte du caractère et du génie de son auguste auteur. Le plus grand prix dont cet éloge pouvait être susceptible, c'était de montrer sans cesse Frédéric à côté de Voltaire,

le héros à côté de l'homme de lettres, unis par la même passion pour les arts, et se couvrant mutuellement de l'éclat de leur gloire.

L'idée de faire précéder le triomphe de Voltaire du cortége brillant des hommes de génie de tous les âges a paru aussi heureuse qu'éloquente ; mais ce tableau ne demandait-il pas un peu plus de rapidité et ne pouvait-il pas être terminé d'une manière plus simple et plus frappante ?

Si la critique de *Zaïre* est sévère, elle n'en est pas moins très-ingénieuse et très-gaie. On viendrait de pleurer au radotage de Lusignan qu'on ne pourrait s'empêcher de sourire en le voyant comparé si plaisamment à un lieutenant-colonel du régiment de Navarre, devenu gouverneur de Péronne et parlant à tout propos de ses anciens faits d'armes. Nous nous permettrons cependant d'observer que l'illustre auteur de cette critique a confondu ici une tirade de *Mahomet* avec celle de Lusignan. Ce n'est pas le roi de Jérusalem, c'est le prophète de la Mecque qui fait valoir avec tant d'emphase le souvenir de la montagne où Abraham sacrifia ou voulut sacrifier son fils Isaac :

> Si la Mecque est sacrée, en savez-vous la cause?
> Ibrahim y naquit et sa cendre y repose;
> Ibrahim, dont le bras docile à l'Éternel
> Traîna son fils unique aux marches de l'autel, etc.

Je n'ai vu personne qui n'ait été frappé de ce beau mouvement de sensibilité en parlant de la morale que respirent les écrits de M. de Voltaire : *Est-ce M. de Voltaire qui parle ou est-ce l'apôtre saint Jean?...* Je n'ai vu personne encore qui n'ait retenu cet éloge si plein de grandeur et de modestie, lorsqu'après avoir rappelé les honneurs rendus au grand homme par plusieurs souverains, l'auteur ajoute : « Ce n'est pas que nous prétendions insinuer que les grands soient les meilleurs appréciateurs du mérite ; mais cela prouve au moins que la réputation de notre auteur était si généralement établie, que les chefs des peuples, loin de contredire la voix publique, croyaient devoir s'y conformer. »

Un témoignage à jamais mémorable et qui s'élèvera dans tous les siècles contre les persécuteurs de la philosophie et du génie est le jugement prononcé vers la fin de cet éloge.

« Croirait-on que Voltaire, auquel la profane Grèce aurait élevé des autels, qui eût eu dans Rome des statues, auquel une grande impératrice, protectrice des sciences, voulait ériger un monument à Pétersbourg, qui croira, dis-je, qu'un tel être pensa manquer dans sa patrie d'un peu de terre pour couvrir ses cendres! Eh quoi! dans le XVIIIe siècle où les lumières sont plus répandues que jamais, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, il se trouvera des hiérophantes plus barbares que les Hérules, plus dignes de vivre avec les peuples de la Taprobane que de la nation française, aveuglés par un faux zèle, ivres de fanatisme, qui empêcheront qu'on ne rende les derniers devoirs de l'humanité à un des hommes les plus célèbres que la France ait portés ! »

— *L'Éloquence, poëme didactique en six chants*, par M. l'abbé de La Serre. Un volume in-8°. Quelques vers assez bien tournés, beaucoup de négligence dans le style, des idées trop vagues, des images communes ou recherchées. L'ensemble et les détails de l'ouvrage n'annoncent qu'un talent médiocre, et M. Marmontel n'a guère employé qu'une cinquantaine de pages du nouveau *Mercure* à le prouver de la manière du monde la plus claire et la plus polie.

FÉVRIER.

M. d'Alembert vient de se déterminer enfin à publier les *Éloges* dont il a occupé depuis quelques années d'une manière si intéressante les séances publiques de l'Académie française. Le recueil de ces Éloges forme un volume in-12 de plus de cinq cents pages, et ne contient pas la sixième partie de ceux que l'auteur a déjà faits[1]. On peut donc espérer une suite complète de l'ouvrage entrepris par MM. Pellisson et d'Olivet; leur travail se termine au commencement de ce siècle. Feu M. Duclos avait

1. *Éloges de plusieurs savants lus dans les séances de l'Académie*, Paris, 1779, in-12, devenu plus tard le premier volume de l'*Histoire des membres de l'Académie française*.

essayé de le continuer, mais il ne nous reste de lui que l'Éloge de Fontenelle et les fragments d'un Mémoire concernant les principaux faits qui appartiennent à l'histoire de l'Académie, depuis 1700 jusqu'à nos jours. La préface du recueil que nous avons l'honneur de vous annoncer, lue ainsi que les Éloges à une séance publique de l'Académie, le 25 août 1772, contient quelques réflexions générales sur l'établissement de cette illustre compagnie, avec une longue apologie de ses statuts, et particulièrement de l'esprit qui préside à ses élections. On a trouvé qu'une pareille apologie ne pouvait paraître plus à propos, que l'honneur des lettres en avait besoin, et que c'était en conscience à M. d'Alembert à s'en charger. Mais on n'a pas été peu surpris d'entendre de la bouche même de ce philosophe, l'ami de tous les philosophes, le chef reconnu de la secte, ces paroles remarquables que le doyen de la Sorbonne ne désavouerait pas. « S'il y avait eu une Académie à Rome, et qu'elle y eût été florissante et honorée, Horace eût été flatté d'être assis à côté du sage Virgile son ami. Que lui en eût-il coûté pour y parvenir ? D'effacer de ses vers quelques obscénités qui les déparent ; le poëte n'aurait rien perdu, et le citoyen aurait fait son devoir. Par la même raison, Lucrèce, jaloux d'appeler Cicéron son confrère, n'eût conservé de son poëme que les morceaux sublimes où il est si grand peintre, et n'aurait supprimé que ceux où il donne en vers prosaïques des leçons d'athéisme, c'est-à-dire où il fait des efforts aussi coupables que faibles pour ôter un frein à la méchanceté puissante et une consolation à la vertu malheureuse, etc. »

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Ces traits, et beaucoup d'autres du même genre, répandus dans les différents Éloges qui composent ce recueil, ont fait dire que l'auteur avait l'air d'avoir fait tous ses discours entre un prêtre et un courtisan, également tourmenté de la crainte de leur déplaire et du désir d'égayer son auditoire à leurs dépens.

Quoique les Éloges de M. d'Alembert n'aient pas eu à l'impression tout le succès qu'ils ont eu aux lectures publiques que l'auteur en a faites lui-même sur le théâtre qu'il paraît avoir eu particulièrement en vue lorsqu'il les écrivit, nous connaissons peu d'ouvrages d'une instruction plus aimable et plus variée.

C'est un cours de littérature d'une forme neuve et piquante. L'éloge de chaque Académicien fournit à leur panégyriste l'occasion d'approfondir la théorie de quelque genre particulier, de distinguer les talents que ce genre suppose et le caractère qui lui est propre; d'en marquer la décadence ou les progrès, quelquefois même d'y découvrir de nouvelles ressources, et de répandre enfin les plus grandes clartés sur la métaphysique des arts et du goût, science si intéressante par ses rapports intimes avec la connaissance de nous-mêmes.

Mais comme les séances publiques de l'Académie française sont devenues une espèce de spectacle fort à la mode, et par conséquent rempli de caillettes et de jeunes gens, pour s'assurer les battements de mains d'un aréopage si redoutable, il a bien fallu prodiguer les petits mots, les petites ironies, les petits contes, les petites allusions aux circonstances du moment, et tout cela n'a pu manquer de donner quelquefois une fort petite manière à un ouvrage dont le fonds méritait peut-être une exécution plus pure et plus grande. Mais si l'on eût retranché de ces discours tout ce qui a pu blesser des censeurs trop difficiles, beaucoup de lecteurs, sans vouloir en convenir, n'en seraient-ils pas aussi fâchés que l'eût été à coup sûr le suisse de la porte, qui, à une des dernières séances, disait si naïvement à son camarade : *Sti monsiu t'Alempert lire auchourt'hui, pon! pon! car ly être touchours pourlesque.* Si l'épigramme très-innocente du pauvre suisse pouvait affliger M. d'Alembert, il s'en consolerait sans doute en se rappelant que les poëtes de la calotte osèrent bien appeler dans le temps les Éloges de Fontenelle *des panégyriques grotesques, mi-funèbres et mi-burlesques.*

De tous les nouveaux Éloges, celui qui nous a paru réunir le plus de beautés, et où le goût le plus sévère pourrait trouver le moins à reprendre, c'est l'Éloge de Bossuet; il y règne un ton d'élévation simple et soutenu, sans recherche, sans emphase, et tel que la dignité du sujet devait l'inspirer. L'Éloge de l'abbé de Dangeau, celui de l'abbé de Choisy, du président de Rose, offrent une foule d'anecdotes curieuses. Il y a de l'intérêt et de la douceur dans ceux de Massillon, de l'archevêque de Cambrai et de Fléchier, mais il n'y a aucun où l'on remarque une sensibilité plus vraie et plus aimable que dans celui de M. de Sacy. L'auteur y peint l'amitié comme un homme qui en a senti tout le

charme et toute la puissance. Quand M. d'Alembert fit cet Éloge, il venait de perdre Mlle de Lespinasse ; on peut croire que ce tableau touchant fut tracé sur la tombe de son amie. C'est dans les Éloges de Despréaux, de La Motte, de Destouches, de Crébillon, qu'il a répandu le plus de philosophie, de littérature et de goût. On y distinguera surtout avec plaisir le parallèle de La Motte et de Fontenelle, de Destouches et de Dufresny. La comparaison qu'il a osé faire de nos trois plus grands maîtres en poésie, Despréaux, Racine et Voltaire, est un des morceaux de l'ouvrage qu'on a le plus cité, et qui, par la même raison, a essuyé le plus de critiques.

LETTRE

DE LA CHEVALIÈRE D'ÉON A M. LE COMTE DE MAUREPAS.

De Versailles, le 8 février 1779.

« Monseigneur, je désirerais ne pas interrompre un instant les moments précieux que vous consacrez au bonheur et à la gloire de la France ; mais, animée du désir d'y contribuer moi-même dans ma faible position, je suis forcée de vous représenter très-humblement et très-fortement que l'année de mon noviciat femelle étant entièrement révolue, il m'est impossible de passer à la profession. La dépense est trop forte pour moi, et mon revenu est trop mince. Dans cet état je ne puis être utile ni au service du roi, ni à moi, ni à ma famille, et la vie trop sédentaire ruine l'élasticité de mon corps et de mon esprit. Depuis ma jeunesse j'ai toujours mené une vie fort agitée, soit dans le militaire, soit dans la politique ; le repos me tue totalement.

« Je vous renouvelle cette année mes instances, monseigneur, pour que vous me fassiez accorder par le roi la permission de continuer mon service militaire ; et comme il n'y a point de guerre de terre, d'aller comme volontaire servir sur la flotte de M. le comte d'Orvilliers. J'ai bien pu par obéissance aux ordres du roi et de ses ministres rester en jupes en temps de paix, mais en temps de guerre cela m'est impossible. Je suis malade de chagrin et honteuse de me trouver en telle posture dans un temps où je puis servir mon roi et ma patrie avec le zèle, le courage et l'expérience que Dieu et mon travail m'ont donnés. Je suis aussi confuse que désolée de manger paisiblement à Paris,

pendant la guerre, la pension que le feu roi a daigné m'accorder. Je suis toujours prête à sacrifier pour son auguste petit-fils et ma pension et ma vie.

« Aidez-moi, monseigneur, à sortir de l'état léthargique où l'on m'a plongée, qui a été l'unique cause de mon mal, et qui afflige tous mes amis et protecteurs guerriers et politiques. Je dois encore vous faire observer ici qu'il importe infiniment à la gloire de toute la maison de M. le comte de Guerchy de me laisser continuer mon service militaire; du moins c'est la façon de penser de toute l'armée, de toute la France, et, j'ose dire, de toute l'Europe instruite. Une conduite contraire fait le sujet des interprétations les plus fâcheuses et donne matière à la malice des conversations du public. J'ai toujours pensé et agi comme Achille : « Je ne fais point la guerre aux morts, et je ne tue les vivants que lorsqu'ils m'attaquent les premiers. » Vous pouvez à cet égard prendre par écrit ma parole d'honneur sur ma conduite présente et future. Vos grandes occupations vous ont fait oublier, monseigneur, qu'il y a plus de quinze mois que vous m'avez donné votre parole que je serais heureuse et contente quand j'aurais obéi au roi en reprenant mes habits de fille. J'ai obéi complètement, je dois espérer d'un ministre aussi grand et aussi bon que M. le comte de Maurepas qu'il daignera tenir sa parole et me remettre *in statu quo*. Il ignore que c'est moi qui soutiens ma mère et ma sœur, et de plus mon beau-frère et trois neveux au service du roi; que j'ai encore à Londres une partie de mes dettes, ma bibliothèque entière, mes papiers et mon appartement qui me coûte vingt-quatre livres de loyer par semaine, tandis que je ne suis pas encore payée ici de ce qui me reste légitimement dû par la cour; qu'après avoir servi le feu roi à son gré en guerre et en politique, depuis ma jeunesse jusqu'à sa mort, je ne suis pas encore en état de meubler ma maison paternelle en Bourgogne pour l'aller habiter. M. le comte de Maurepas doit sentir que mon obéissance silencieuse doit avoir un grand mérite à ses yeux; que dans ma position femelle je suis dans la misère avec les bienfaits du feu roi, qui suffiraient pour un capitaine de dragons, mais qui sont insuffisants pour l'état qu'on m'a forcé de prendre. Il doit surtout comprendre que le plus sot des rôles à jouer est celui de pucelle à la cour, tandis que je puis jouer encore celui de lion à l'armée.

« Je suis revenue en France sous vos auspices, monseigneur; ainsi je recommande avec confiance mon sort présent et à venir à votre généreuse protection, et je serai toute ma vie avec la plus scrupuleuse reconnaissance, monseigneur, votre, etc.

« LA CHEVALIÈRE D'ÉON. »

LETTRE D'ENVOI DE LA CHEVALIÈRE D'ÉON
A PLUSIEURS GRANDES DAMES DE LA COUR.

« Madame la duchesse,

« Je vous supplie instamment de protéger auprès des ministres du roi le succès de mes demandes énoncées dans la copie de la lettre ci-jointe à M. le comte de Maurepas, pour aller servir comme volontaire sur la flotte de M. le comte d'Orvilliers, prévoyant qu'il y aura encore moins de guerre sur terre cette année que la dernière. Vous portez, madame, un nom familiarisé avec la gloire militaire; comme femme, vous aimez celle de notre sexe. J'ai tâché de la soutenir pendant la dernière guerre en Allemagne, et en négociations dans les différentes cours de l'Europe pendant vingt-cinq ans. Il ne me reste plus qu'à combattre sur mer avec la flotte royale. J'espère m'en acquitter d'une façon que vous n'aurez nul regret de protéger la bonne volonté de celle qui a l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

« LA CHEVALIÈRE D'ÉON. »

Mlle d'Éon ayant donné à ces deux lettres une publicité fort indiscrète, et ayant fait paraître en même temps une généalogie de sa maison, où elle n'a pas craint de compromettre plusieurs familles illustres qui sont peu curieuses de son alliance, a été exilée dans son château près de Tonnerre.

— *Les Muses rivales*, en un acte et en vers libres, par M. de La Harpe, ont été représentées pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française le 1er février. Ce petit drame, dont l'auteur a gardé prudemment l'anonyme jusqu'à la quatrième représentation, a été accueilli avec la plus extrême faveur. Le sujet en est fort simple. Ce sont les Muses qui attendent Voltaire au sacré vallon, et se disputent la gloire de le présenter au dieu qui veut le couronner et partager avec lui l'empire du

Parnasse. Toutes l'ont inspiré, toutes osent prétendre à cet honneur. Uranie, Érato, Thalie, Calliope, Clio, Melpomène, exposent tour à tour leurs titres ; cette dernière enfin l'emporte sur ses sœurs. Momus et les Grâces viennent assister à la fête. On n'attend plus que Voltaire, lorsque Mercure, qui est allé le chercher, vient dire à Apollon qu'en arrivant dans l'Élysée le poëte y a trouvé son héros Henri IV, et qu'il ne veut point s'en séparer. Ce dernier trait est infiniment heureux, parce qu'en sauvant la difficulté de faire paraître l'ombre de Voltaire sur la scène, il prépare encore une louange fort délicate.

Je retrouve l'objet de mon culte fidèle;
Tout ce que vous m'offrez serait d'un moindre prix.
Si j'ai vécu trop peu sous le jeune Louis,
Je demeure à jamais auprès de son modèle.

Apollon ne saurait désapprouver un tel choix ; mais, en perdant l'avantage de posséder Voltaire, il veut qu'on rende au moins à son image les honneurs qui lui étaient destinés. Le fond du théâtre s'ouvre ; on voit la statue du poëte. Les Grâces l'entourent de chaînes de fleurs au son des instruments ; chacune des Muses porte à ses pieds l'attribut qui la distingue, et Apollon le couronne de ses lauriers au bruit des fanfares.

Si le plan de cet ouvrage ne suppose pas un effort d'imagination prodigieux, il y a du moins beaucoup de talent dans l'exécution, et l'on ne pouvait guère donner à l'apothéose de M. de Voltaire une forme plus piquante et plus agréable. L'auteur a évité avec beaucoup d'adresse les grands écueils de l'éloge, l'exagération, la fadeur. Rien de ce qui pouvait intéresser la gloire du grand homme n'est oublié, mais on trouve jusque dans les moindres détails de la justesse et de la mesure. Les différentes scènes qui composent ce petit drame s'enchaînent sans beaucoup d'art, le dialogue a peu de mouvement, ce genre d'ouvrage n'en était pas fort susceptible ; mais la couleur et les nuances de chaque rôle sont variées avec autant d'esprit que de goût ; et l'auteur, comme l'a remarqué M. Marmontel, en faisant parler à chaque Muse son langage, lui a su conserver cet air de famille, cette grâce décente qui leur est naturelle à toutes.

Facies non omnibus una
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum

Il y avait aux premières représentations, dans le rôle d'Uranie, un mot sur l'amitié de M. de Voltaire et de Mme du Châtelet, que monsieur son fils, le duc du Châtelet, a obligé l'auteur de supprimer. Au lieu du vers qu'on lit dans l'impression, page 14, vers 18,

Je marchai, je l'avoue, au-devant de ses pas,

la Muse de la philosophie disait :

L'amitié vers Cirey me guida sur ses pas...
Voltaire à mes leçons prêta son éloquence,
Et m'embellit de ses attraits...
C'est par lui que la Poésie
Fit entendre des sons aux mortels inconnus,
Et que le voile d'Uranie
Devint l'écharpe de Vénus.

M. du Châtelet a cru que l'honneur de sa maison pouvait être compromis par cette écharpe, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on a pu obtenir la permission de rétablir les quatre derniers vers en changeant absolument le premier.

Le secret des *Muses rivales* avait été confié, il y a plus de six mois, à Mme Vestris, qui l'a gardé comme si c'eût été le sien. C'est elle qui fut chargée d'envoyer le manuscrit avec une lettre anonyme infiniment modeste à M. le comte d'Argental, pour l'engager à les faire recevoir, et à les faire jouer par les comédiens. L'extrême modestie de cette lettre a contribué plus que tout le reste a écarter l'idée de M. de La Harpe et dans l'esprit de M. d'Argental et dans l'esprit des comédiens. On en avait fait honneur à M. de Chamfort, à M. de Rulhière, à M. le duc de Nivernois, enfin à M. Palissot; et ce dernier soupçon s'était répandu le plus généralement quelques jours avant la représentation. L'ouvrage une fois connu, on s'est bientôt accordé à y reconnaître la manière, et le style, et les opinions de M. de La Harpe, qui n'a pu lui-même se refuser longtemps au plaisir de jouir hautement de son succès. Quoi qu'en puisse dire l'envie, qui ne pardonne jamais, si l'hommage que M. de La Harpe vient de rendre à la mémoire de son maître et de son bienfaiteur n'est pas la plus douce vengeance qu'il pût tirer de l'injustice de ses ennemis, c'est au moins la réparation la plus juste et la plus noble des torts qu'on avait à lui imputer.

— M. de La Fayette est de retour de l'Amérique depuis peu de jours. Il n'est point de notre ressort de rendre compte des nouvelles qu'il a pu donner de l'état actuel de ces contrées; mais on ne nous saura point mauvais gré de rapporter ici une anecdote de son journal, qui ne tient nullement aux intérêts de la politique, et qui nous a paru assez originale pour mériter d'être retenue.

M. le marquis de La Fayette ayant été chargé de traiter, de la part du congrès, avec les sauvages de je ne sais plus quel canton de l'Amérique, un des officiers qui l'accompagnaient remarqua une jeune sauvage dont la conquête lui parut mériter ses soins. Il lui en rendit de très-assidus, et tous ses hommages furent reçus longtemps avec assez de froideur. Un soir, cependant, il revint annoncer à ses amis avec beaucoup de transport qu'il se flattait enfin d'obtenir le prix de ses peines, que la belle sauvage lui avait demandé une breloque de sa montre, et qu'elle avait paru fort sensible à l'empressement qu'il avait eu de la lui donner. On devait célébrer le lendemain une grande fête à la manière du pays. Notre jeune Français ne douta point que cette fête ne fût le jour de son triomphe. Jugez de sa surprise et de l'envie de rire qui prit à ses camarades! Le premier objet qui s'offre à leur vue est cette même breloque au bout du nez du plus grand et du plus beau sauvage de l'assemblée!

ÉPITAPHE DE VOLTAIRE

FAITE PAR UNE DAME DE LAUSANNE.

Ci-gît l'enfant gâté du monde, qu'il gâta.

— Après avoir mis en pièces tout le théâtre de M. de Voltaire, il était bien juste que M. Clément voulût songer à nous en consoler par quelque production de son génie. C'est ce qu'il vient de faire en nous donnant sa *Médée* en trois actes; mais le public, que tant de volumes de la critique la plus savante et la plus impartiale, du goût le plus sévère et le plus exquis, n'ont pas encore suffisamment éclairé, le public, toujours ingrat, toujours indocile, a si mal reçu la nouvelle *Médée*, représentée pour la première fois le jeudi 20, que l'on doute, malgré l'intrépidité de l'illustre auteur, qu'elle ose reparaître encore.

La manière dont M. Clément a conçu le caractère de Médée est peut-être encore plus nouvelle que la manière dont il a conçu le génie de la tragédie. Il s'est infiniment applaudi d'avoir retranché de son sujet tout ce qui tenait à la magie, dont la seule idée détruit à son gré toute espèce d'illusion. Au lieu de faire de Médée une dangereuse enchanteresse, il en a fait une amante sensible et passionnée, qui commet à la vérité toutes les horreurs de la magicienne, mais qui les couvre des larmes de l'amour; et c'est des remords de cette furie qu'il a prétendu faire naître le plus grand intérêt de son ouvrage. Jusqu'à présent l'on avait pensé qu'il n'était pas permis d'altérer à ce point un caractère donné par la fable; on avait présumé que la vengeance de Médée ne pouvait être supportée dans une femme ordinaire, et qu'il fallait tout l'appareil d'un pouvoir surnaturel pour en diminuer l'atrocité par cette espèce de surprise et d'admiration qu'inspire le merveilleux en nous transportant hors de notre sphère habituelle, et en nous montrant les objets à une distance assez éloignée pour nous faire illusion sans nous faire horreur.

M. Clément a employé des ressources plus connues. Il a si heureusement adouci la situation de Médée prête à immoler ses enfants, qu'au lieu de faire frémir le spectateur, c'est ce moment même qui a excité les éclats de rire les plus universels, par le contraste sensible qu'il a su mettre entre l'action de Médée, son caractère et ses discours. Toute atrocité à laquelle il est impossible de croire ne paraît plus qu'une farce risible.

Mlle Sainval, qui a joué le rôle de Médée, a jeté dans le premier acte quelques cris d'un effet prodigieux, et, grâce à plusieurs mots favorables au talent de cette actrice, tout ce premier acte a été fort applaudi. Elle n'a pas pu soutenir de même les deux autres, qui ne sont d'un bout à l'autre qu'une déclamation monotone et puérile. La juste impatience du public ne l'a pourtant pas empêché de rendre justice à quelques vers de l'imprécation de Jason, que la belle voix du sieur Larive n'a pas manqué de faire valoir.

Va, fuis, je te dévoue aux noires Euménides,
A leurs serpents nourris du sang des parricides.
Que ton barbare cœur, devenu ton bourreau,
Chaque jour te prépare un supplice nouveau.
Va partout recueillir la haine qui t'est due.

Que les mères partout frémissent à ta vue!
Et que tes fils meurtris, sous tes coups expirants,
Viennent s'offrir encore à tes regards mourants!

On a remarqué encore dans le cours de l'ouvrage quelques vers naturels, tels que ceux-ci :

Qu'on se flatte aisément d'être aimé quand on aime!...
Vous vivez, je vous aime, et je n'ai plus d'époux...
Et comment soupçonner un héros d'imposture?

Mais le style de la pièce en général est faible et négligé, sans chaleur et sans vérité. Tout le monde a retenu ces deux vers où l'auteur a cru nous donner sans doute un modèle admirable d'harmonie imitative. Il s'agit de la robe de Créuse :

Ce tissu dévorant, par Créuse attaché,
Sans déchirer la chair ne peut être arraché.

Voilà, dit Mme la comtesse d'Houdetot, *un vers qui emporte la pièce.*

Le mot de M. le comte de La Touraille est assez gai. Il rencontra l'auteur dans les corridors après la première représentation : « *Monsieur, je vous fais mon compliment :*

Tout Paris pour Médée a les yeux de Jason. »

C'est la parodie du vers de Boileau :

Tout Paris pour Rodrigue a les yeux de Chimène.

— On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne *les Deux Billets*[1], petite pièce en un acte et en prose, qui a eu tout le succès qu'un ouvrage de ce genre peut avoir. Cette jolie bagatelle, dont le dialogue rappelle souvent et la grâce et la *manière* de Marivaux, est d'un jeune militaire de vingt-deux ou vingt-trois ans, de M. de Florian, petit-neveu de M. de Voltaire. Il a fait quelques autres comédies-proverbes dans le même goût que *les Deux Billets*, qui ont été jouées avec beaucoup de succès sur le petit théâtre de M. de Savalette, entre autres *Arlequin pre-*

1. Représentée le 9 février.

mier ministre, qui est une critique fort plaisante des ridicules de la secte économiste.

— Mme la marquise de Pezay[1] avait perdu depuis trois mois un époux qu'elle aimait tendrement; elle assista à une lecture de l'*Ode à M. de Buffon*[2], par M. Le Brun, et s'évanouit de douleur au moment où Mme de Buffon s'adresse à la Parque. L'auteur n'était pas présent à cette lecture. Voici ce que Mme la marquise de Pezay lui écrivit pour avoir une copie de l'ouvrage qui lui avait fait éprouver cette violente sensation :

« Sans presque avoir l'honneur d'être connue de vous, monsieur, une de vos productions m'a cruellement affectée. Le tableau le plus intéressant de ce chef-d'œuvre est devenu funeste pour moi, en me retraçant un bien cruel souvenir, mais dont mon cœur chérit l'illusion. Si d'aussi vives douleurs peuvent parvenir à s'épuiser jamais, ce ne peut être qu'en se renouvelant sans cesse. Malgré les images que m'a rappelées la lecture de votre *Ode à M. de Buffon*, j'en ai senti toutes les beautés, et j'attends de vous, monsieur, la satisfaction de pouvoir la relire. Je sais qu'elle excitera toujours ma sensibilité, mais elle ne peut manquer de satisfaire mon cœur... »

ÉLÉGIE A MADAME LA MARQUISE DE PEZAY,

AU SUJET DE L'*Ode à M. de Buffon*, PAR M. LE BRUN.

O vous! dont la douleur augmente encor les charmes,
Vous voulez que mes vers, complices de vos larmes,
Réveillent par leur chant, aux plaintes consacré,
Les blessures d'un cœur déjà trop déchiré.
Apollon obéit quand les Grâces demandent;
Vous avez leurs attraits, vos prières commandent.
Sans cesse offrant vos pleurs à des mânes trop chers,
Vous croyez, dites-vous, les rendre moins amers;
Les épuiser, peut-être... Erreur d'une âme tendre!
Ah! l'amour se nourrit des pleurs qu'il fait répandre.
Le temps, et non des pleurs versés sur un tombeau,

1. L'élégie rapportée ci-après fut imprimée avec le titre d'*Élégie à madame la comtesse de P****; on la trouve t. II, p. 29 des *OEuvres de Le Brun*, édition in-8°, comme adressée *à madame la comtesse du Puget*.

2. *Ode à M. de Buffon, suivie d'une Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*, 1779, in-8°.

Peut seul du chaste amour refroidir le flambeau;
Le temps peut affaiblir, par de lentes atteintes,
Ces feux dont vous brûlez pour des cendres éteintes;
Le temps... Mais vous craignez son utile secours;
Votre cœur veut aimer et soupirer toujours.
Heureux cent fois l'objet d'une douleur si tendre!
Vous soupirez son nom, vous pleurez sur sa cendre,
Il revit dans vos pleurs; ah! son sort est si doux
Que, même dans la tombe, il fera des jaloux :
Le jour, l'ombre, les bois, Philomèle éplorée,
Tout rappelle à vos sens son image adorée,
Tout le rend à vos yeux, et rien à votre cœur!
Il serait sans plaisir, s'il était sans douleur.
Ces vers, où de Buffon j'ai peint la tendre épouse
Arrachant ce qu'elle aime à la Parque jalouse,
Et du fatal ciseau désarmant le courroux,
Par ce cri de l'amour qui sauva son époux;
Ces vers vous ont émue! et votre âme plaintive,
D'un sein baigné de pleurs tout à coup fugitive,
S'efforça de voler jusques aux sombres bords,
Et de rejoindre enfin votre époux chez les morts.
Ah! lui-même tremblant aux pieds du noir monarque,
S'empressa d'arrêter l'impitoyable Parque :
« Ne meurs point, cria-t-il d'une touchante voix,
Je croirais expirer une seconde fois. »
D'un époux adoré tel est l'ordre suprême.
Hélas! ce n'est qu'en vous qu'il respire, qu'il s'aime.
Calmez donc de vos sens l'ardente émotion,
Chérissez de vos feux la douce illusion.
Nos biens sont des erreurs que le sommeil prolonge,
Et le plus tendre amour n'est qu'un aimable songe.
Qu'un songe vous transporte aux rives du Léthé :
Sous de riants berceaux, près d'un myrte arrêté,
Voyez-y votre époux soupirer sa tendresse,
De ses cruels ennuis flatteuse enchanteresse :
Aux bords du Léthé même, il trace avec des fleurs
Votre nom.. qu'il achève en l'arrosant de pleurs.
L'Amour de vos regrets lui présente l'hommage,
Votre époux se console à cette douce image.
Ainsi le dieu charmant dont vous êtes l'appui
Vous permet de gémir, mais en vivant pour lui.

Oui, conservez des jours que vous devez aux Grâces,
Consolez vos douleurs en plaignant mes disgrâces :
La tombe a renfermé votre plus doux trésor;
Moi, je pleure une amante, hélas! qui vit encor.
Du moins en embrassant la tombe la plus chère,

Votre douleur vous plaît, et la mienne est amère!
Je vois toujours Fanny, d'une perfide main,
Plonger, en souriant, un poignard dans mon sein;
Et j'atteste les Dieux, et l'Amour, et vous-même,
Que de voir au cercueil descendre ce qu'on aime
Est pour un tendre cœur cent fois moins douloureux
Que de se voir trahi par l'objet de ses feux.

— Il y a eu depuis quelque temps un assez grand nombre de débuts à la Comédie-Française, dont nous nous sommes dispensés de parler. Que dire en effet des demoiselles Mars[1], Despérières[2], Saint-Ange[3], des sieurs Dorival[4], Florence[5], Vanhove[6], Fleury[7], etc.? Nous avons vu la plupart de ces tristes talents applaudis le premier jour par le parterre avec des rages d'enthousiasme et d'admiration, hués le lendemain par ce même parterre, et bientôt oubliés. Le superbe héritage d'Orosmane, de Zamore, de Gengis-kan, de Mahomet, est en proie aux ridicules prétentions des sieurs Molé, Monvel; et ce sont les demoiselles Sainval qui occupent aujourd'hui la place des Gaussin, des Dumesnil, des Clairon! Jamais la scène française ne fut aussi dénuée de toute ressource et de toute espérance, du moins pour la tragédie. La manie des drames a gâté le goût des acteurs et du public; elle a fait perdre jusqu'à la tradition du théâtre, cette espèce de guide si nécessaire aux talents médiocres; les règles, même les plus communes du langage et de la prononciation, sont négligées, au point qu'un étranger qui prendrait aujourd'hui la diction de nos

1. Marie-Madeleine Dautel, mère de l'illustre Mlle Mars. Elle mourut à Paris à la fin de décembre 1800.

2. Voir tome XI, p. 426, note.

3. Mlle Saint-Ange débuta le 26 février 1779 dans le rôle d'Agnès et dans celui de Julie de *la Pupille*, de Fagan.

4. Après avoir débuté pour la première fois le 8 juin 1776 dans *Polyeucte*, Dorival fut reçu le 12 avril 1779, et admis à demi-part en juin 1780. Il quitta le théâtre en 1791 et mourut aux colonies deux ans après.

5. Joseph-Florence Laferrière, dit Florence, né vers 1752, débuta le 21 janvier 1777 dans *Mélanide*, de La Chaussée, et dans *la Pupille*, de Fagan, fut reçu en 1779, se retira en 1804, et mourut le 25 juin 1816.

6. Beau-père de Talma, né à Lille le 8 novembre 1739, mort à Brunoy le 27 juin 1803. Consultez sur cet artiste l'*Histoire du théâtre français en Belgique*, de M. F. Faber, et *la Troupe de Voltaire*, de M. de Manne.

7. Abraham-Joseph Laute de Fleury, dit Bénard-Fleury, né à Chartres le 26 octobre 1750, mort à Ménars-le-Château (Loir-et-Cher) le 3 mars 1822, l'un des meilleurs acteurs du siècle dernier.

acteurs pour modèle se tromperait souvent. Le sieur Larive est peut-être le seul qui sache encore réciter des vers sans faute et sans manière.

Dans une si grande décadence des talents et du goût, il n'est pas étonnant qu'on ait reçu avec beaucoup de faveur le début du sieur Roselly de Grammont[1]. Ce jeune homme, qui n'avait encore joué que sur de petits théâtres de province, et qui prétend n'avoir jamais vu Le Kain, a d'abord intéressé tous les spectateurs par des rapports très-frappants avec ce sublime acteur, et dans le maintien et dans la voix. Il est presque aussi laid que son modèle : sans avoir le jeu profond de sa physionomie, il rappelle souvent l'expression de ses traits, la noblesse de ses mouvements, le caractère particulier de ses gestes. S'il n'a pas véritablement un long usage de la scène, il a du moins cette présence d'esprit, cette sorte d'intelligence qui peut y suppléer. Nous ne lui avons vu jouer aucun rôle dont il nous ait paru assez pénétré pour en offrir l'ensemble, pas même pour faire sentir qu'il en eût conçu l'idée ; mais il y a eu dans presque tous ceux que nous lui avons vu remplir, des détails saisis avec justesse et rendus avec assez de simplicité Ce qui fait craindre surtout qu'il ne puisse jamais s'élever au-dessus du talent qu'il nous a montré jusqu'à présent, c'est que ce talent semble avoir acquis déjà toute sa maturité; c'est que, loin d'être entraîné par la chaleur de son rôle, il se possède toujours avec la même égalité ; c'est que son jeu, jusqu'au moindre geste, paraît réfléchi, préparé, et que c'est avec le même degré de réflexion et de confiance qu'il dit mal, comme il dit bien. Sa voix est fort belle dans le *medium ;* mais elle n'est ni assez juste ni assez sonore dans le haut et dans le bas, ce qui donne nécessairement à sa manière de réciter, et de la lenteur et de la monotonie. Malgré ces défauts, on a sans doute eu raison de l'encourager ; mais fallait-il l'applaudir avec autant d'ivresse

1. J.-B. Jacques Nourry de Grammont de Rozelly, né vers 1752, guillotiné le 24 germinal an II, en même temps que Chaumette, Gobel, la veuve d'Hébert et Lucile Desmoulins. M. Campardon (*les Comédiens du roi*, p. 115 et suiv.) cite un ordre du maréchal de Duras accordant à Grammont un congé à raison du peu de progrès qu'il a fait *depuis 1778 qu'il est à la Comédie*, et il en conciut que Lemazurier se trompe en fixant les débuts de cet acteur au 5 février 1779 ; mais l'article de Meister, qui a échappé au savant archiviste, est, à notre sens, beaucoup plus probant que le passage d'une pièce officielle, où a fort bien pu se glisser une erreur de plume.

qu'en aurait pu inspirer un autre Le Kain? Après lui avoir vu jouer Vendôme dans *Adélaïde*, le public, ce public qui s'est gâté comme les acteurs, a demandé le sieur Roselly avec des cris d'impatience si furieux qu'on a été obligé de le faire paraître sur le théâtre tel qu'il était dans sa loge, en mauvaise redingote, en pantoufles, les cheveux et les bas tout défaits ; c'est dans ce noble costume que son rival, le sieur Larive, l'a présenté à l'auguste assemblée, qui en a été ravie, et qui a redoublé ses cris et ses applaudissements. Malheureusement cette folie ne garantit pas des sifflets le lendemain : et comment le talent se formerait-avec des juges si peu instruits, si peu conséquents, si peu raisonnables?

CHANSON POISSARDE

SUR LA NAISSANCE DE LA PRINCESSE, FILLE DU ROI[1].

Pourquoi, disait Margot à madame Saumon,
Not' jeune et charmante reine,
Après n's'avoir donné tant de peine,
Ne nous a-t-elle pas fait cadeau d'un Bourbon?...
— Ma commère, j'devinons presque,
Le dauphin était pt'et' ben là,
Mais comme, dans c'te famille-là,
On sait c'que c'est que d'vivre avec le sesque,
Il l'y aura dit : « Ma sœur, passez devant. »
Elle aura répondu : « Après vous, mon cher frère. »
Et de compliment en compliment
Il l'aura poussée par derrière.

— Tandis qu'à l'exemple de Catherine II l'auguste héritière du trône et des vertus de Vasa[2] offre de nouveaux asiles à la liberté de conscience; tandis qu'un autre souverain, bien plus exempt sans doute de tout soupçon de philosophie, semble mettre sa plus grande gloire à relever la puissance presque abattue de l'Inquisition[3], en France, au moins, l'on nous permet de plaider assez publiquement la cause de la tolérance et de l'humanité. Il a paru depuis quelque temps plusieurs ouvrages en faveur

1. Marie-Thérèse-Charlotte, alors Madame Royale, plus tard duchesse d'Angoulême, née le 19 décembre 1778, à Versailles, morte à Froschdorff, le 19 octobre 1851.

2. Gustave III.

3. Nous n'avons pu deviner à qui s'applique cette allusion.

des protestants, qui paraissent tous infiniment propres à détruire les seuls préjugés que l'esprit de persécution puisse encore opposer aux vues bienfaisantes de notre jeune monarque. Le plus fort, le plus modéré, le plus éloquent de tous ces écrits, c'est peut-être le discours prononcé au parlement de Paris par M. de Bretignières, lorsque cette grande affaire fut mise en délibération vers la fin de l'année passée[1].

Les *Lettres d'un curé*, que nous avons eu l'honneur de vous annoncer dans une de nos dernières feuilles ne sont point, comme on nous l'avait assuré, d'un curé des environs de Lyon, mais d'un abbé piémontais, Loenzi[2]. Ce livre, quoique mal écrit, quoique beaucoup trop diffus, est cependant rempli de raison, de chaleur, quelquefois même d'éloquence, de cette éloquence du moins qui tient à une logique pressante et à une âme pénétrée de l'amour de la vérité. Un ouvrage moins long, moins approfondi, mais qui nous a paru parfaitement bien imaginé, c'est une brochure intitulée *le Triomphe de l'intolérance, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borély, mort à Londres âgé de cent trois ans, recueillies par M. Jesterman; ouvrage traduit de l'anglais et trouvé parmi les papiers de M. de Voltaire, suivi de la Tolérance aux pieds du trône*; avec cette épigraphe : *Nec postera credent sæcula.* La vie d'Ambroise Borély est une espèce de roman où, d'un pinceau rapide et plein d'intérêt, l'on offre au lecteur le tableau touchant de toutes les peines et de tous les malheurs auxquels un protestant peut être exposé en France en vertu des déclarations du roi. Il est clair que l'auteur a voulu imiter la manière de M. de Voltaire, et il faut convenir que, du moins dans les premiers chapitres, il y a souvent fort bien réussi. Dans la suite de l'ouvrage, il y a plus de négligence, plus de longueurs, quelquefois même un peu de mauvais goût; mais on y trouve encore des traits d'une sensibilité profonde, et l'ensemble de l'ouvrage est, malgré tous ces défauts, d'un grand effet. On avait attribué d'abord cette brochure à l'auteur de la *Lettre d'un théologien*, à M. le marquis de Condorcet; trouvant ensuite trop d'incorrections dans le style pour la croire de lui, on en avait fait honneur à M. Mercier; mais nous savons aujourd'hui

1. Ce discours a été imprimé dans tous les papiers publics de l'Europe. (MEISTER.)
2. Gacon de Louancy; voir précédemment p. 198.

à n'en plus douter qu'à l'exception de quelques chapitres ajoutés par un jeune avocat de Genève[1], c'est à un ministre prêchant dans les déserts du Languedoc et de la Provence que nous sommes redevables de cette ingénieuse production. Le discours imprimé à la suite du roman de Borély est d'une touche plus mâle, plus forte et plus soutenue; s'il est de M. Mercier, comme plusieurs personnes le soupçonnent encore, c'est sans contredit une des meilleures choses qu'il ait jamais écrites. Après avoir observé que les protestants gémissent encore en France sous des lois sévères et que la prospérité de la nation souffre de ces lois, il s'écrie avec un sentiment qu'il serait difficile de ne pas partager :

« Les verrons-nous subsister encore, tandis qu'une souveraine [l'impératrice de Russie] qui édifie sa cour par sa piété nous donne l'exemple d'une législation où les droits de la religion et ceux de l'humanité sont également respectés; tandis que nos magistrats, instruits par l'expérience des funestes effets des lois, gémissent au fond de leur cœur de la nécessité cruelle où ils sont de les suivre; tandis qu'une nation sensible, éclairée, pleure sur les maux de ses concitoyens, les appelle au partage de ses droits, et crie à ses princes de daigner augmenter le nombre de leurs enfants? L'ombre des jésuites aura-t-elle donc plus de crédit que la nation? Les protestants ne pourront-ils être ni citoyens, ni maris, ni pères sous le règne de Louis XVI, parce que le jésuite Lainez a prouvé au colloque de Poissy, sous le règne de Charles IX, qu'ils étaient des renards et des loups, qu'on devait en conséquence renvoyer au jugement du concile, et le mal que les jésuites ont fait à la France dans le dernier siècle subsistera-t-il lorsque les jésuites ne sont plus?...

« L'Amérique (dit l'auteur, et c'est la conclusion de son discours), l'Amérique offre aux protestants français un vaste pays habité par les alliés de la France, où règnent la liberté de conscience et la liberté politique; où tous les hommes sont égaux; où les ouvriers de toute espèce peuvent espérer du travail et

1. M. d'Yvernois, l'un des éditeurs des *OEuvres* de J.-J. Rousseau. (MEISTER.) — Barbier attribue cette brochure à Rabaut de Saint-Étienne et la *Tolérance au pied du trône* à Condorcet; elle n'a pas été comprise dans ses *OEuvres complètes*. *Le Triomphe de l'intolérance* a été réimprimé sous les titres de *Justice et Nécessité* (Augsbourg, *l'an du rappel*, in-8°) et du *Vieux Cévenol* (1784, in-12).

même de la fortune; où des terrains immenses attendent des mains pour les cultiver. Et si, comme il est presque impossible d'en douter, le Canada suit l'exemple des provinces voisines, il existera en Amérique une région où les Français qui voudraient s'y établir retrouveraient, avec tant d'autres avantages, la langue et les usages de leur patrie. Nous sommes donc menacés d'une émigration nouvelle, et, pour l'éviter, il ne nous reste que deux partis, ou de conserver des lois sanglantes dont l'inutilité est prouvée, ou d'ôter aux protestants le désir de chercher une nouvelle patrie, en les rétablissant dans les droits que la loi ne peut ravir avec justice qu'aux hommes qui ont mérité de les perdre par un crime. »

MARS.

Il est arrivé enfin, le jour où l'on a vu le fauteuil de M. de Voltaire occupé pour la première fois par son successeur. C'est le jeudi 4 que M. Ducis, secrétaire ordinaire de Monsieur, y vint prendre séance. Jamais assemblée publique de l'Académie n'avait attiré une affluence de monde aussi prodigieuse; il n'y avait pas un coin de la salle où l'on ne fût plus pressé qu'on ne l'est au parterre de la Comédie le jour d'une première représentation. Les portes, malgré la garde, furent forcées deux ou trois fois, et l'on fut obligé de tirer de la foule plusieurs personnes qui coururent le risque d'y être étouffées. Quelques raisons qu'il y eut de craindre qu'un pareil auditoire ne fût fort tumultueux, il y régna le plus profond silence aussitôt que le récipiendaire eut commencé son discours. Les premiers applaudissements de l'assemblée furent pour Mme Denis, qui avait été placée dans la première tribune à droite avec toute sa famille, M. et Mme de Villette. Mme Denis s'était parée ce jour-là de tous les riches présents qu'elle a reçus de la magnificence d'une souveraine également digne de recevoir les hommages du génie et d'honorer la mémoire des grands hommes.

Dire que le discours de M. Ducis ne fut que l'éloge de M. de Voltaire, et que l'orateur ne parut pas au-dessous de son sujet, n'est-ce pas avouer que c'est le plus beau discours de réception

qu'on ait encore entendu à l'Académie depuis qu'elle existe? Nous ne devons pourtant point dissimuler que ce premier succès, quelque général qu'il ait paru d'abord, ne s'est pas soutenu au même degré après l'impression. Une lecture plus reposée y a fait remarquer des défauts que leur coloris éblouissant et un débit plein de force et de noblesse avaient à peine laissé apercevoir, des analyses d'une recherche trop subtile, une trop grande abondance de comparaisons, des images trop gigantesques, des périodes obscures et fatigantes à force d'être prolixes, enfin, s'il faut trancher le mot, cette espèce d'éloquence que M. de Voltaire osait appeler du *galithomas*[1]. Le caractère particulier de ces défauts, mais bien plus encore celui des beautés sublimes dont l'ouvrage est rempli, n'ont plus laissé aucun doute aux lecteurs instruits sur le véritable auteur du nouveau panégyrique. Toute l'assemblée applaudissait avec transport, et mes voisins répétaient tout bas : *Optime, Thomas! optime*[2]*!*

On n'a guère pu entendre que les vingt premières lignes du discours de M. l'abbé de Radonvilliers, grâce au murmure indécent qui s'éleva dans toute la salle aussitôt qu'il eut commencé à parler. Il est vrai que son début n'était pas bien propre à séduire le public rassemblé dans ce lycée. « L'hommage rendu souvent à la personne de M. de Voltaire, il est *encore plus honnête* de le rendre à sa mémoire. » Un ton si niais parut faire un contraste étrange avec celui du discours qu'on venait d'applaudir. Le désir pieux qu'osait former ensuite le lamentable orateur qu'une main amie, en retranchant des écrits publiés sous le nom de M. de Voltaire tout ce qui blesse la religion, les mœurs et les lois, pût effacer la tache qui ternissait sa gloire, fut sifflé sans pitié. On ne daigna plus rien écouter, et le bruit des battements de mains donnés à la fin du discours fut peut-être encore plus humiliant que l'indifférence, le mépris avec lequel on l'avait entendu. M. l'abbé de Radonvilliers a été jugé moins sévèrement à la lecture. Sa réponse au récipiendaire, sans être un chef-d'œuvre d'éloquence, a paru sensée et raisonnable; il y a même eu des gens d'esprit, entre autres Mme du Deffand, qui n'ont pas craint

1. M. de Voltaire, qui n'aimait pas infiniment M. Thomas, avait l'habitude de substituer dans la conversation ce mot à celui de galimatias. (MEISTER.)

2. Chacun sait qu'en effet Thomas était l'auteur du discours de Ducis. (T.)

de la mettre fort au-dessus du discours de M. Ducis; mais un pareil jugement ne doit être cité que pour montrer à quel point le goût peut dépendre de nos habitudes et de nos préventions particulières.

Quelque prévention que beaucoup de gens affectent d'avoir contre le talent poétique de M. Marmontel, on s'est accordé à trouver de grandes beautés dans le discours en vers[1] qu'il lut dans cette même séance. Cette lecture fut souvent interrompue par les applaudissements les plus universels. On obligea le poëte à s'arrêter sur ces deux vers adressés aux mânes de Voltaire :

Et d'un monde par toi si longtemps éclairé
Ton indigne tombeau t'aurait-il séparé?

M. d'Alembert soutint l'intérêt de cette séance par un discours en prose, où, à l'occasion des deux bustes de Molière et de Voltaire dont il a fait présent à l'Académie, et que l'Académie a fait placer en regard dans la salle d'assemblée, il cherche à montrer que ces deux écrivains célèbres, si différents par le genre de leurs productions, ont eu cependant l'un avec l'autre des rapports bien remarquables. « Tous deux doivent surtout l'influence qu'ils ont eue sur leur siècle au mérite d'avoir introduit les premiers sur la scène cette philosophie intéressante qui nous offre, par des préceptes mis en action, les moyens d'être à la fois plus sages et plus heureux. L'un et l'autre ont attaqué, dans leurs chefs-d'œuvre dramatiques, deux des plus funestes fléaux de la société humaine, le fanatisme et l'hypocrisie. Tous deux, en butte à la satire et à la haine, ont obtenu d'un gouvernement éclairé la protection qu'ils avaient droit d'en attendre, Molière d'un grand roi, Voltaire d'un vertueux pontife : c'est en conséquence du bref de Benoît XIV que Louis XV permit la représentation de la tragédie de *Mahomet*, etc. »

M. d'Alembert annonça dans ce même discours le legs de douze cents livres de rente que feu M. le comte de Valbelle a fait à l'Académie, et l'usage qu'elle se propose d'en faire conformément aux sages intentions du testateur. Ce legs est destiné à soulager l'homme de lettres qui, au jugement de l'Académie,

1. Sur l'espérance de se survivre. (MEISTER.) — Voir tome XI, p. 473, et précédemment, p. 41 et 44.

aura le plus grand besoin de ce secours et en sera jugé le plus digne. Quoique la clause ne soit point exprimée dans le testament, messieurs les Quarante ont décidé qu'il était de leur dignité de s'exclure eux-mêmes du nombre de ceux qui pourraient être susceptibles de ce bienfait.

C'est M. Saurin qui a terminé cette longue séance, consacrée presque tout entière à l'éloge de M. de Voltaire, par quelques vers adressés à son ombre.

— On ne peut dissimuler que le chef actuel de l'Opéra n'ait élevé cet illustre empire à un degré de prospérité où on ne le vit peut-être jamais; ses finances sont dans le meilleur état, et il soutient avec un avantage sensible la concurrence de toutes les puissances rivales, de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne, du Wauxhall et des Boulevards.

Mais quelles sont les sources de cette grande prospérité? Il faut l'avouer : c'est une tolérance absolue pour tous les genres de musique, pour la musique ancienne et pour la musique nouvelle, pour la musique de Gluck et pour celle de Piccini, pour le grand opéra et pour l'opéra bouffon, pour les ballets à chaconnes et pour les ballets pantomimes; aucun genre n'est proscrit, aucun talent n'est persécuté. Mais l'esprit d'impartialité porté à cet excès ne tient-il pas à un grand fonds d'indifférence, et cet esprit ne serait-il pas suspect même en fait d'opéra?

Quoi qu'il en soit, la fortune n'a pas jugé à propos de laisser jouir longtemps le sieur de Vismes du succès de sa nouvelle administration. Je ne sais quel esprit de vertige, quel génie républicain s'est emparé tout à coup de toutes les têtes de l'Opéra, et particulièrement de la jolie tête de Mlle Guimard, de celle de Vestris, de Dauberval, et de la demoiselle Rosalie, dite Le Vasseur. Tous ces grands talents, qui soutiennent aujourd'hui la gloire de notre théâtre lyrique, se sont indignés d'obéir aux ordres d'un seul homme et d'employer tant d'art et de soins à enrichir un despote oisif et superbe, incapable de faire un entrechat ou de solfier une note. Les grands mots de propriété, d'indépendance et de liberté ont retenti dans tous les boudoirs et dans toutes les coulisses.

M. de Vismes a commencé par mépriser les murmures des mécontents; il n'a pas eu pour les grands de son empire tous les égards, toutes les déférences qu'on doit toujours aux colonnes

de l'État ; il en a exigé des services plus fréquents et plus pénibles, sans leur accorder des récompenses assez distinguées, sans ménager, comme il l'aurait dû, la délicatesse de leur amour-propre ; il a même osé la blesser dans plusieurs occasions de la manière la plus révoltante ; il a fait enfin ce que font tous les ministres maladroits, il n'a pas su apprécier la force de ses ennemis : aveuglé par la faveur du public, il n'a pas songé à prévenir leurs desseins ; et, après avoir déployé son autorité mal à propos, il s'est trouvé souvent réduit à céder au pouvoir des circonstances, et à laisser voir ainsi toute sa faiblesse.

Il faut expliquer ceci par quelques grands exemples. Dans une assemblée où ces demoiselles représentèrent à M. de Vismes qu'elles dansaient beaucoup plus sous son règne que sous celui de ses prédécesseurs, et qu'il serait juste d'augmenter en conséquence leurs honoraires, il ne leur répondit que par des injures : qu'elles étaient trop heureuses d'être attachées à un spectacle sans la protection duquel *leurs vertus seraient sans cesse sous la coulevrine de la police*[1]. Nos jeunes vestales, blessées comme de raison de cette impertinence, tournèrent le dos à l'orateur, et il fallut négocier. Mlle Guimard demandait un habit neuf pour danser les plaisirs célestes de *Castor* ; l'économie du directeur ayant osé refuser, elle découpa l'ancien en mille pièces, et lui en renvoya les tristes lambeaux. Le sieur de Vismes fut obligé d'en faire faire un autre, et ce n'est qu'après beaucoup de prières qu'il put l'engager à reprendre son rôle.

Des scènes de ce genre, renouvelées presque tous les jours, pouvaient bien compromettre un peu la dignité de l'administration ; mais auraient-elles excité une révolte générale sans l'esprit d'indépendance dont cette malheureuse philosophie a infecté tous les ordres de l'État, que dis-je ! tous les royaumes et toutes les nations de la terre ?

Les hauteurs, la maladresse, les injustices prétendues de M. de Vismes, ne sont que le prétexte du désir qu'auraient tous les chefs des chœurs et des ballets de se rendre absolument indépendants, et de dominer seuls sur ce vaste théâtre. Il n'y a point d'intrigue, point de ressort secret, point de négociation

1. Tous les sujets attachés à l'Académie royale de musique ne peuvent être enfermés que par un ordre exprès du ministre de Paris. (MEISTER.)

ouverte, qu'ils n'aient employés pour arriver à ce but, et pour déterminer le sieur de Vismes à abdiquer volontairement le pouvoir dont il est revêtu. On lui a offert la retraite la plus avantageuse qu'il pût désirer; on a promis de déposer huit cent mille francs pour garantir le succès du nouveau système. Un grand prince, M. de Soubise, un grand ambassadeur, M. de Mercy, n'ont pas dédaigné de soutenir cette ligue, déjà si formidable par elle-même, de toute l'étendue de leur crédit et de leur richesse. *Le congrès* (ces dames et ces messieurs appelaient ainsi leurs assemblées), le congrès se tenait dans le petit temple de Mlle Guimard, et le grand Vestris, *le Diou de la danse*, déclarait hautement qu'il en était le Washington.

On conçoit aisément que dans cet état de fermentation l'ordre et la discipline n'ont pu être maintenus sans beaucoup de peines et de troubles. Les esprits s'aigrissaient tous les jours davantage, et les tracasseries devenaient plus vives et plus fréquentes. On se voyait forcé de réclamer sans cesse l'appui de l'autorité; et l'autorité même, aux prises avec les chefs de l'opposition, était souvent réduite à dissimuler son ressentiment pour ne pas porter l'esprit de sédition au dernier période. « Le ministre veut que je danse, disait Mlle Guimard, eh bien! qu'il y prenne garde, moi je pourrais bien le faire sauter[1]. » Un jour que le grand Vestris avait répondu fort insolemment au sieur de Vismes, celui-ci s'avisa de lui dire : « Mais, monsieur Vestris, savez-vous à qui vous parlez? — A qui je parle? au fermier de mon talent... »

Il est temps d'arriver à l'événement qui a fait éclater le désordre avec le plus de violence. Il y a environ quinze jours ou trois semaines que le jeune Vestris, qui promet dès à présent d'égaler un jour les talents de son père, n'ayant absolument pas voulu, je ne sais sur quel prétexte, le doubler dans un des derniers ballets d'*Armide*, reçut l'ordre de se rendre au For-l'Évêque. Rien de plus touchant, rien de plus pathétique que les adieux du père et du fils. « Allez, lui dit le *Diou de la danse* au milieu des foyers; allez, mon fils, voilà le plus beau jour de votre vie. Prenez mon carrosse, et demandez l'appartement de

1. On parlait au coucher du roi de cette grande tracasserie. « C'est votre faute, messieurs, dit le jeune monarque à ses courtisans; si vous les aimiez moins, elles ne seraient pas si insolentes. » (MEISTER.)

mon ami le roi de Pologne; je payerai tout...[1] » Le sieur Dauberval y fut conduit le même soir pour quelques discours fort séditieux. Cet acte de sévérité fit l'impression la plus terrible; et sans la sagesse des mesures prises depuis, il aurait eu peut-être à l'Opéra des suites encore plus fâcheuses que n'en eut au Parlement, du temps de la Fronde, l'enlèvement des deux conseillers Blancmesnil et Broussel.

Depuis cette grande époque, tous les jours ont été marqués par des assemblées, par des délibérations, par de très-humbles remontrances, par des députations à Versailles, etc., etc. Les premiers acteurs, les premières actrices, les premiers danseurs, les premières danseuses, ont menacé d'abord de suspendre leurs augustes fonctions. Voulant ensuite concilier la lettre de la loi avec leurs vues ambitieuses, ces dames et ces messieurs se sont déterminés à demander leur *démission*, ou à exiger respectueusement que leur directeur reçût son *congé*. On a bien voulu accepter la première proposition, mais aux termes de l'arrêt qui les oblige à continuer leur service un an après avoir demandé leur retraite. On a fait entendre aux chefs de leur conseil que si cette parodie des Parlements durait plus longtemps, elle pourrait bien offenser un corps si respectable; qu'elle ennuyait déjà beaucoup Sa Majesté, et qu'elle finirait par attirer sur eux toute son indignation. On leur a fait sentir que les plus grands talents ne dispensaient pas de la soumission due à l'ordre public; que le plus mauvais service qu'on pût leur rendre, ce serait de céder à leurs vœux; qu'enfin la gloire de la patrie, dont ils s'étaient montrés jusqu'à présent si jaloux, devait l'emporter sur des considérations purement personnelles.

Un traité dont nous ne connaissons point tous les articles semble avoir mis fin aujourd'hui à ces illustres débats[2]. On nous a seulement assuré que c'est un maréchal de France, distingué

1. Ce mot d'une emphase si plaisante en rappelle un autre du même genre. Lorsque le jeune Vestris débuta, son père, *le Dieu de la danse*, vêtu du plus riche et du plus sévère costume de cour, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, se présenta avec son fils sur le bord de la scène; et, après avoir adressé au parterre des paroles pleines de dignité sur la sublimité de son art et les nobles espérances que donnait l'auguste héritier de son nom, il se tourna d'un air imposant vers le jeune candidat, et lui dit: « Allons, mon fils, montrez votre talent au public; votre père vous regarde! » (*Premiers éditeurs.*)

2. Le principal article connu de ce traité est que M. le prévôt des marchands

autrefois par des négociations fort heureuses avec l'Espagne[1], qui a contribué le plus à rapprocher les esprits et à concilier l'intérêt du public et les avantages de l'administration avec la délicatesse et la fierté des grandes âmes de l'Opéra. Puissent ses soins nous assurer la durée d'un si bel ouvrage!

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette grande affaire a beaucoup plus occupé la conversation de nos soupers que les pertes de notre commerce, la prise de Pondichéry, et la malheureuse expédition de Sainte-Lucie. Nos grands politiques se sont contentés d'observer que si l'on donnait jamais le bâton de maréchal de France à M. d'Estaing, *il ne serait pas du bois de Sainte-Lucie*. Et voilà cette nation qui produit tous les jours tant de choses sublimes, renonce si facilement aux plaisirs dont elle paraît le plus enivrée, et brave sans efforts les plus grands dangers!

> With happy follies, rise above their fate,
> The jest and envy of a wiser state.

— On a donné, le lundi 15, la première et dernière représentation des *Deux Amis, ou le Faux Vieillard*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, parodiées sur des morceaux tirés des meilleurs compositeurs italiens. Le poëme est de M. du Rozoy, citoyen de Toulouse, auteur d'une longue Histoire qui n'a jamais été lue que des capitouls de Toulouse; d'un poëme sur *les Sens*, qui ne le sera jamais de personne; des *Mariages samnites*, de *la Bataille d'Ivry*, de la *Réduction de Paris*; enfin l'auteur du merveilleux projet de mettre toute l'histoire de France en opéras-comiques. C'est un autre poëte un peu moins fameux que le citoyen de Toulouse, M. Ginguené, qui s'est chargé de parodier les ariettes. M. Ginguené n'est guère connu que par quelques pièces fugitives, entre autres par la jolie *Confession de Zulmé*, qui ne lui est guère disputée que par cinq ou six personnes, et qui a été l'objet d'un procès fort grave, dont les principales pièces se trouvent consignées dans le *Journal de Paris*, pour l'édification de siècles à venir[2].

reprend la direction suprême de l'Opéra, et que le sieur de Vismes n'en sera plus que le simple régisseur. (MEISTER.)

1. M. le duc de Duras. (*Id.*)

2. Ce procès en revendication se débattait entre Ginguené et Mérard de Saint-Just, qui s'était attribué la pièce et fut convaincu de plagiat. Voir le *Journal de Paris* des 2, 4, 6 et 8 janvier 1779. (T.)

La conduite de ce petit drame, *les Deux Amis*, est aussi froide qu'elle est triste, aussi embrouillée qu'elle est romanesque ; et ce mérite, déjà si touchant par lui-même, l'est encore plus, grâce a l'emphase et au ridicule du style propre au sieur du Rozoy. Les airs, quoique empruntés de différents compositeurs, ont presque tous le même caractère, sans avoir jamais celui de la situation ; ce qui n'a pas peu contribué sans doute, à décider si promptement le sort de l'ouvrage.

— *Lettre de M. de La Bastide* (gentilhomme ordinaire du roi, qu'il ne faut pas confondre avec M. de Bastide, auteur du *Jeune homme*, des *Gradations de l'amour*, et l'un des éditeurs de la *Bibliothèque des romans*). Cette lettre qui a paru depuis dans le *Courrier de l'Europe* est une justification très-sérieuse des principes qui ont dicté le jugement de M. d'Olavidès. On ne se contente pas de prouver que c'est un acte de justice, on veut nous persuader même que c'est un chef-d'œuvre de clémence et d'humanité. Le ton de la lettre est encore plus extravagant que son objet. « *Avez-vous lu*, dit le roi, un soir, à M. Thévenin, le doyen de ses gentilshommes, *la lettre que M. de La Bastide a fait imprimer dans le* Courrier de l'Europe? *N'est-il pas un peu fou?...* » — « Eh bien, dit le lendemain M. de La Bastide à un de ses amis, le roi a parlé de ma lettre, qu'en a-t-il dit? — *Qu'il y avait beaucoup d'imagination!* »

— *Premier et Second Voyage de milord de*** à Paris, contenant la Quinzaine anglaise et le Retour de milord dans cette capitale après sa majorité*, par le chevalier de Rutlidge. Trois volumes in-12.

Le premier voyage de milord renfermait quelques leçons utiles sur les séductions auxquelles un jeune homme peut être exposé à Paris, et quoiqu'il tendît à détruire une branche assez fructueuse de notre commerce avec l'Angleterre, nous n'avons pu qu'applaudir aux vues morales de l'auteur. Dans ce second voyage, il paraît n'avoir eu d'autre but que celui de rassembler ses opinions particulières sur l'état actuel de notre litttérature. C'est une longue diatribe contre la confédération encyclopédique qu'il veut nous faire envisager comme la principale cause de la décadence du théâtre, des mœurs, de l'éloquence, des arts, des journaux. Malheureusement pour lui, toute cette déclamation est aussi longue, aussi fastidieuse qu'elle est injuste et ridicule. Il

n'y a aucune exactitude dans l'exposition des faits, aucune justesse dans les idées, tout est vague et superficiel, et le style de l'ouvrage est aussi lourd que le fond en est frivole.

— *Histoire de la Société royale de médecine, année* 1776, *avec les Mémoires de médecine et de physique médicale pour la même année, tirée des registres de cette Société.* In-4° de 1,000 pages. Cet intéressant ouvrage, rempli de mémoires utiles et d'observations curieuses, est sans doute la plus belle défense que la Société royale de médecine pût opposer aux persécutions qu'elle éprouve de la part de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, qui s'est efforcée de représenter ce nouvel établissement comme une atteinte portée à l'antiquité de ses priviléges, à la sainteté de ses droits et de ses usages.

AVRIL.

Nous possédons enfin l'ouvrage de M. de Buffon, qui nous avait été annoncé depuis si longtemps, ses *Époques de la nature.* De tous les écrits de cet homme célèbre, c'est celui qu'il prétend avoir médité le plus, celui qu'il semble avoir travaillé avec une prédilection toute particulière, celui qu'il regarde lui-même comme le dernier résultat, le plus précieux monument de toutes ses études et de toutes ses recherches. Si le système établi dans cet ouvrage ne paraît pas à tous ses lecteurs également solide, on avouera du moins que c'est un des plus sublimes romans, un des plus beaux poëmes que la philosophie ait jamais osé imaginer. Peut-être sera-t-on même forcé d'avouer qu'après avoir admis la première hypothèse sur laquelle se fonde tout ce vaste édifice, il ne paraît plus possible de l'ébranler dans aucune de ses parties. Oui, qu'une intelligence céleste ait révélé à l'Aristote de la France le secret du premier état de notre globe, on ne peut plus douter qu'il n'ait deviné tout le reste et qu'il ne sache, aussi bien que s'il en eût été témoin oculaire, toutes les révolutions que notre terre a éprouvées depuis soixante-quinze mille ans et toutes celles qu'elle éprouvera encore d'ici à quatre-

vingt-treize mille ans, époque où doit périr, suivant ses calculs, le dernier germe de la nature vivante.

Les *Époques de la nature* ne sont que le développement du *Traité de la formation des planètes* appliqué spécialement à la terre, et confirmé par le rapprochement ingénieux de tous les faits, de tous les monuments, de tous les phénomènes, de toutes les observations générales et particulières que l'auteur a pu rassembler pour éclaircir ou pour appuyer son système.

Ce n'est qu'en supposant que la matière de la terre, ainsi que celle des autres planètes, a été dans un état de liquéfaction, qu'elle appartient au corps même du soleil et qu'elle fit partie des matières confuses qui constituent cet astre de feu, qu'on peut expliquer, suivant le système de M. de Buffon, comment la terre est élevée sur l'équateur et abaissée vers les pôles; comment le globe terrestre a une chaleur intérieure qui lui est propre et qui est tout à fait indépendante de celle que le soleil peut lui communiquer; comment les matières qui composent ce globe sont en général de la nature du verre et peuvent toutes être réduites en verre; enfin, comment il se trouve sur toute la surface de la terre et même sur les montagnes, jusqu'à 1,500 et 2,000 toises de hauteur de cette immense quantité de coquilles et d'autres débris des productions de la mer.

A ces faits de physique générale se joignent plusieurs monuments dont on ne saurait contester l'authenticité et dont le système de M. de Buffon peut seul rendre raison. En examinant cette foule de productions marines qui couvrent toute la terre, on reconnaît qu'une grande partie des espèces d'animaux auxquels ces dépouilles ont appartenu ne se trouvent pas dans les mers adjacentes. Celles qu'on a tirées de la terre en France, en Allemagne, en Angleterre tiennent à des espèces qui ne subsistent plus ou ne se trouvent que dans les mers méridionales. On trouve, en Sibérie et dans les autres contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, des squelettes, des défenses, des ossements d'éléphants, d'hippopotames et de rhinocéros en assez grande quantité pour être assuré que les espèces de ces animaux qui ne peuvent se propager aujourd'hui que dans les terres du midi, existaient et se propageaient autrefois dans les terres du nord. On trouve des défenses d'éléphants et des dents d'hippopotames non-seulement dans les terres du nord et de notre continent,

mais aussi dans celles du nord de l'Amérique, quoique ces espèces n'existent point dans ce continent du nouveau monde. On a observé dans le milieu des continents un assez grand nombre de coquilles dont plusieurs n'ont aucun analogue vivant, en sorte que les espèces en paraissent perdues et détruites par des causes à jamais inconnues.

Les faits et les monuments que nous venons d'indiquer, inexplicables dans toute autre hypothèse, paraissent autant de résultats nécessaires de M. de Buffon ; à part, à proprement parler, les matériaux qu'il a employés à en élever l'immense structure, le système, fût-il aussi fragile que la matière dont se compose notre globe, coloré par le feu de son imagination, n'en sera pas moins un des plus brillants météores que la philosophie ait vus paraître depuis longtemps.

La première objection que M. de Buffon s'est empressé de détruire est l'opposition frappante qui semblait régner entre ses principes et les traditions de nos livres sacrés; il prouve en bon chrétien que le Saint-Esprit a vu les choses comme il les voit lui-même ; qu'il ne s'agit que de se bien entendre, et qu'on trouvera dans le premier chapitre de la Genèse le germe de toutes ses opinions. On a vu tant de choses depuis deux ou trois mille ans dans ce chapitre ! Pourquoi n'y verrait-on pas les *Époques de la nature* aussi clairement que tout le reste ?

Quoi qu'il en soit, le sublime historien de la nature a senti lui-même que, quelque vraisemblables que lui parussent ses idées sur la formation de notre globe, elles ne pouvaient pas être susceptibles d'une démonstration rigoureuse. Il est seulement persuadé que ces mêmes idées, qui doivent paraître étranges à tous ceux qui ne jugent les choses que par le rapport de leurs sens, paraîtront simples, naturelles, et même grandes au petit nombre de ceux qui, par des observations et des réflexions suivies, sont parvenus à connaître les lois de l'univers, et qui, jugeant les choses par leurs propres lumières, les voient sans préjugés telles qu'elles sont ou pourraient être, car ces deux points de vue sont à peu près les mêmes ; et « celui, dit-il, qui, regardant une horloge pour la première fois, dirait que le principe de tous ses mouvements est un ressort, quoique ce fût un poids, ne se tromperait que pour le vulgaire, et aurait aux yeux du philosophe expliqué la machine ».

M. de Buffon n'a jamais affirmé ni même positivement prétendu que notre terre et les planètes aient été formées nécessairement et réellement par le choc d'une comète qui a projeté hors du soleil la six-cent-cinquantième partie de sa masse; mais ce qu'il a voulu faire entendre, et ce qu'il maintient encore comme hypothèse très-probable, c'est qu'une comète qui, dans son périhélie, approcherait assez près du soleil pour en effleurer et sillonner la surface, pourrait produire de pareils effets.

Lorsque M. de Buffon envoya la première ébauche de ce système à l'Académie de Berlin, M. Euler lui fit observer que les géomètres ne manqueraient pas de lui objecter que, si la comète en tombant obliquement sur le soleil en eût sillonné la surface et en eût fait sortir la matière qui compose les planètes, toutes les planètes, au lieu de décrire des cercles dont le soleil est le centre, auraient, au contraire, à chaque révolution, rasé la surface du soleil, et seraient revenues au même point d'où elles étaient parties comme ferait tout projectile qu'on lancerait avec assez de force d'un point de la surface de la terre pour l'obliger à tourner perpétuellement.

A cette objection M. de Buffon répondit que la matière qui compose les planètes n'est pas sortie de cet astre en globes tout formés, mais sous la forme d'un torrent dont le mouvement des parties antérieures a dû être accéléré par celui des parties postérieures; que cette accélération de mouvement a pu être telle, qu'elle aura changé la première direction du mouvement d'impulsion, et qu'il a pu en résulter un mouvement tel que nous l'observons aujourd'hui dans les planètes..... Supposons qu'on tirât du haut d'une montagne une balle de mousquet, et que la force de la poudre fût assez grande pour la pousser au delà du demi-diamètre de la terre, il est certain que cette balle tournerait autour du globe, et reviendrait à chaque révolution passer au point d'où elle aurait été tirée; mais si, au lieu d'une balle de mousquet, nous supposons qu'on ait tiré une fusée volante où l'action du feu serait durable et accélérerait beaucoup le mouvement d'impulsion, cette fusée, ou plutôt la cartouche qui la contient, ne reviendrait pas au même point comme la balle de mousquet, mais décrirait un orbe dont le périgée serait d'autant plus éloigné de la terre que la force d'accélération aurait été plus

grande et aurait changé davantage la première direction, toutes choses étant supposées égales d'ailleurs.

J'ai entendu dire à M. de Buffon lui-même que M. Euler voulut bien se contenter de cette fusée. Il n'est pas permis d'être plus difficile que M. Euler.

— Il y a quelque temps qu'un jeune homme de la figure la plus noble et de la physionomie la plus intéressante, mais qui paraissait affecté d'une mélancolie profonde, se présenta chez M. le chevalier Gluck. Après lui avoir témoigné avec beaucoup de simplicité tout l'enthousiasme que lui avaient inspiré ses sublimes compositions, il le supplia de vouloir bien entendre la lecture d'un nouvel opéra d'*Orphée*. Ce poëme laissait beaucoup de choses à désirer à M. Gluck, quant aux convenances et à la marche du théâtre; mais il y remarqua des traits d'une sensibilité si vraie et si touchante, qu'il conçut dès ce moment pour le jeune inconnu l'amitié la plus tendre. Il lui dit : « Et votre physionomie et votre ouvrage, monsieur, annoncent une âme profondément agitée. Vous avez peint sans doute d'après votre propre cœur..... » A ce mot, le jeune homme répand un torrent de larmes; il lui avoue qu'il avait été passionnément amoureux, et qu'il était prêt à épouser celle qui avait été le premier, l'unique objet de toutes ses affections, lorsqu'une maladie violente la lui enleva l'année dernière; que, depuis cet instant, l'univers entier n'était plus rien pour lui, qu'il ne vivait plus que des souvenirs qui pouvaient entretenir sa douleur, et que ce sentiment seul lui avait dicté son ouvrage. M. Gluck lui ayant demandé s'il avait appris la musique, il lui répondit qu'il n'en avait qu'une teinture assez légère; que cependant, n'ayant jamais osé se livrer à l'espérance qu'un aussi grand maître que M. Gluck daignât s'occuper de son ouvrage, il avait essayé lui-même d'en composer quelques airs, et il lui demanda la permission de les lui chanter. La composition de ces airs était faible et commune; mais l'expression que leur donnait l'accent touchant de sa voix transporta M. Gluck. Il dit n'avoir jamais entendu de voix plus sensible, plus brillante et plus naturellement mélodieuse; ce ne sont pas des sons, c'est le sentiment même qui coulait de ses lèvres avec un charme inexprimable, et comme l'onde pure qu'épanche sans effort une source limpide, abondante et profonde. Ravi de joie et d'admiration, le chevalier Gluck se jeta au

M. de Buffon n'a jamais affirmé ni même positivement prétendu que notre terre et les planètes aient été formées nécessairement et réellement par le choc d'une comète qui a projeté hors du soleil la six-cent-cinquantième partie de sa masse; mais ce qu'il a voulu faire entendre, et ce qu'il maintient encore comme hypothèse très-probable, c'est qu'une comète qui, dans son périhélie, approcherait assez près du soleil pour en effleurer et sillonner la surface, pourrait produire de pareils effets.

Lorsque M. de Buffon envoya la première ébauche de ce système à l'Académie de Berlin, M. Euler lui fit observer que les géomètres ne manqueraient pas de lui objecter que, si la comète en tombant obliquement sur le soleil en eût sillonné la surface et en eût fait sortir la matière qui compose les planètes, toutes les planètes, au lieu de décrire des cercles dont le soleil est le centre, auraient, au contraire, à chaque révolution, rasé la surface du soleil, et seraient revenues au même point d'où elles étaient parties comme ferait tout projectile qu'on lancerait avec assez de force d'un point de la surface de la terre pour l'obliger à tourner perpétuellement.

A cette objection M. de Buffon répondit que la matière qui compose les planètes n'est pas sortie de cet astre en globes tout formés, mais sous la forme d'un torrent dont le mouvement des parties antérieures a dû être accéléré par celui des parties postérieures; que cette accélération de mouvement a pu être telle, qu'elle aura changé la première direction du mouvement d'impulsion, et qu'il a pu en résulter un mouvement tel que nous l'observons aujourd'hui dans les planètes..... Supposons qu'on tirât du haut d'une montagne une balle de mousquet, et que la force de la poudre fût assez grande pour la pousser au delà du demi-diamètre de la terre, il est certain que cette balle tournerait autour du globe, et reviendrait à chaque révolution passer au point d'où elle aurait été tirée; mais si, au lieu d'une balle de mousquet, nous supposons qu'on ait tiré une fusée volante où l'action du feu serait durable et accélérerait beaucoup le mouvement d'impulsion, cette fusée, ou plutôt la cartouche qui la contient, ne reviendrait pas au même point comme la balle de mousquet, mais décrirait un orbe dont le périgée serait d'autant plus éloigné de la terre que la force d'accélération aurait été plus

grande et aurait changé davantage la première direction, toutes choses étant supposées égales d'ailleurs.

J'ai entendu dire à M. de Buffon lui-même que M. Euler voulut bien se contenter de cette fusée. Il n'est pas permis d'être plus difficile que M. Euler.

— Il y a quelque temps qu'un jeune homme de la figure la plus noble et de la physionomie la plus intéressante, mais qui paraissait affecté d'une mélancolie profonde, se présenta chez M. le chevalier Gluck. Après lui avoir témoigné avec beaucoup de simplicité tout l'enthousiasme que lui avaient inspiré ses sublimes compositions, il le supplia de vouloir bien entendre la lecture d'un nouvel opéra d'*Orphée*. Ce poëme laissait beaucoup de choses à désirer à M. Gluck, quant aux convenances et à la marche du théâtre; mais il y remarqua des traits d'une sensibilité si vraie et si touchante, qu'il conçut dès ce moment pour le jeune inconnu l'amitié la plus tendre. Il lui dit : « Et votre physionomie et votre ouvrage, monsieur, annoncent une âme profondément agitée. Vous avez peint sans doute d'après votre propre cœur..... » A ce mot, le jeune homme répand un torrent de larmes; il lui avoue qu'il avait été passionnément amoureux, et qu'il était prêt à épouser celle qui avait été le premier, l'unique objet de toutes ses affections, lorsqu'une maladie violente la lui enleva l'année dernière; que, depuis cet instant, l'univers entier n'était plus rien pour lui, qu'il ne vivait plus que des souvenirs qui pouvaient entretenir sa douleur, et que ce sentiment seul lui avait dicté son ouvrage. M. Gluck lui ayant demandé s'il avait appris la musique, il lui répondit qu'il n'en avait qu'une teinture assez légère; que cependant, n'ayant jamais osé se livrer à l'espérance qu'un aussi grand maître que M. Gluck daignât s'occuper de son ouvrage, il avait essayé lui-même d'en composer quelques airs, et il lui demanda la permission de les lui chanter. La composition de ces airs était faible et commune; mais l'expression que leur donnait l'accent touchant de sa voix transporta M. Gluck. Il dit n'avoir jamais entendu de voix plus sensible, plus brillante et plus naturellement mélodieuse; ce ne sont pas des sons, c'est le sentiment même qui coulait de ses lèvres avec un charme inexprimable, et comme l'onde pure qu'épanche sans effort une source limpide, abondante et profonde. Ravi de joie et d'admiration, le chevalier Gluck se jeta au

cou du jeune homme. « Mon ami, la nature a marqué votre destination; vouez-vous au théâtre, vous serez un des plus grands acteurs qui aient jamais existé. — Mais, monsieur, sans être d'une naissance fort distinguée, mon état ne me permet pas de songer à un semblable projet... — Ouvrez les statuts de l'Académie royale de musique, vous verrez qu'un gentilhomme peut chanter sur ce théâtre sans déroger. Si vous suivez mon conseil, ou plutôt l'inspiration de la nature, j'abandonne tous mes autres travaux pour votre *Orphée*, et c'est dans cet ouvrage même que vous débuterez. Croyez qu'il n'y a que les grands succès de l'amour-propre qui puissent charmer les ennuis d'une passion malheureuse... » Le jeune homme lui demanda quelque temps pour y réfléchir, et voici la lettre que M. Gluck en a reçue ces jours derniers :

« Monsieur, faut-il renoncer à voir mon Orphée tué par les Bacchantes honoré de vos notes sublimes? J'ai fait mon possible pour l'étendre jusqu'à trois actes; mais il n'y gagne qu'une enflure qui ne vous séduirait pas. C'est à quoi j'ai passé le temps qui s'est écoulé depuis mon départ de la capitale.

« J'avoue, monsieur, que le seul désir de vous complaire m'a fait promettre de réfléchir sur la proposition d'entrer à l'Académie royale de musique. Je méprise les idées populaires sur l'état d'acteur; ce talent n'est pas moins rare que celui de poëte, et l'homme qui l'exerce avec des mœurs mérite la plus grande estime. Les maisons qui sont ouvertes à ceux qui se distinguent sur la scène laissent peu de regret sur celles qui leur sont fermées, et l'accueil des premiers rangs leur est offert en place de celui des derniers. Je suppose ces avantages assurés à mes talents futurs, et ma raison vous cède; mais vous ne vaincrez point mon cœur. J'ai une mère, un frère, des sœurs sous le joug de l'opinion la plus vulgaire. Tout gothique qu'il est, cet esprit de bourgeoisie donnerait la mort à celle de qui je tiens la vie. Mon jeune frère privé, à son entrée dans le monde, du simple titre d'une honnête obscurité; mes sœurs mariées, rendues malheureuses; celle qui est fille, privée de l'hymen : voilà, monsieur, le coup que je frapperais; et il n'est pour moi ni fortune, ni faveur des grands, ni gloire à ce prix.

« Si vous ne pouvez accorder à mon poëme une merveille de votre art, laissez-moi du moins l'estime d'un grand homme en

retour de la haute admiration et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

« VIGUERARD. »

— On a donné, le mardi 20, la première représentation du *Devin du village*, avec des airs refaits par Rousseau. Cette tentative n'a eu aucun succès; à l'exception du premier air, *J'ai perdu tout mon bonheur*, qui n'a été que faiblement applaudi, tous les autres airs nouveaux ont été hués sans le moindre égard pour la mémoire de l'auteur. A chaque ritournelle dont on ne reconnaissait pas le motif, le parterre redemandait indécemment l'ancienne musique, et les seuls morceaux où l'auteur n'a rien changé sont ceux qui ont été reçus avec la faveur accoutumée. Les amis de Rousseau ont prétendu que la nouvelle musique avait été fort mal exécutée, et par conséquent très-mal entendue; mais le sentiment le plus général, d'accord avec celui des artistes les plus éclairés, a décidé que Rousseau, en voulant corriger son ouvrage, l'avait gâté; qu'en cherchant à donner plus d'expression à ses airs, une harmonie plus soutenue à ses accompagnements, il avait fait perdre à sa composition ce caractère simple et naïf qui en était le premier charme, sans compter que la prétention d'une facture plus forte et plus savante lui avait fait commettre des fautes qu'on ne pardonnerait pas à un écolier. La seule observation que notre ignorance en musique se permettra d'ajouter à un jugement si sévère, c'est qu'il n'y a presque aucun des airs nouveaux qui ne rappelle très-sensiblement le caractère et l'intention de l'air auquel on a jugé à propos de le substituer; et sans doute il n'est pas adroit de rappeler au public ce qu'il ne se lasse point d'applaudir depuis trente ans, lorsqu'on veut essayer d'autres moyens de lui plaire.

On a remarqué que l'infidélité que Rousseau a faite à son ancienne musique ressemblait à celle de Colin. « Il vous est infidèle, dit le Devin à l'aimable Colette; il vous est infidèle, et pourtant il vous aime toujours. » Ces infidélités, comme on sait, sont sans conséquence.

— On a représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, le samedi 17, *l'Amour français*, comédie en un acte, de M. Rochon de Chabannes. Ce petit acte ressemble beaucoup aux premiers ouvrages de l'auteur; ce sont des scènes épisodiques sans intrigue, sans action, presque sans sujet, mais

qui se soutiennent par l'agrément des détails et par l'intérêt d'un dialogue simple et naturel. C'est une conversation plutôt qu'un drame, mais une conversation vive, ingénieuse, et dont l'effet est plus piquant, quelquefois même plus théâtral, que celui de tant de comédies prétendues où l'on ne trouve qu'une intrigue embrouillée ou languissante, des situations communes ou forcées, de frivoles déclamations, et tout l'apprêt d'un froid persiflage. Dans *Heureusement*, M. Rochon de Chabannes a su peindre avec beaucoup de grâce et de naïveté les premiers élans d'un jeune homme vers la gloire. Dans *l'Amour français*, il nous offre le tableau d'une femme intéressante et vertueuse qui n'emploie l'ascendant qu'elle a pris sur toutes les affections de son jeune parent que pour enflammer son courage, et pour obtenir de lui les sacrifices que lui impose la loi de l'honneur. Il ne s'agit pas, à la vérité, d'un effort infiniment pénible, il n'est question que de renoncer à profiter d'un congé qu'on a sollicité indiscrètement pour demeurer plus longtemps auprès de ce qu'on aime; mais les leçons que l'amour donne à ce sujet n'en sont ni moins fortes, ni moins touchantes; et l'éloquence qu'il inspire à la jeune marquise de Sernentes contraste agréablement avec l'humeur d'un oncle dont le jeune homme attend toute sa fortune. Cet oncle est un vieux militaire rempli de franchise et de loyauté, mais brusque et sévère, croyant beaucoup moins à la vertu des femmes qu'à la nécessité de faire son devoir, et qui finit par être fort étonné que ce sexe dangereux soit aussi capable d'élever nos âmes que de charmer nos sens.

Dire le sujet de cette pièce, c'est en avoir fait l'analyse; il ne nous reste plus qu'à citer les endroits qui ont été le plus généralement applaudis.

LE VIEUX BARON.

Il faut de son métier faire l'aprentissage;
Et le jour d'une affaire, un jeune homme est bien neuf,
Échappé de Paris ou bien de l'Œil-de-Bœuf [1]...
Un enfant marié ne dépend plus de rien...
L'épouse est négligée et d'abord se désole,
Mais le plaisir bientôt l'entraîne et la console.
Madame tient maison, et monsieur n'en tient plus;

1. C'est un coin de la galerie de Versailles où se rassemblent les oisifs de la cour, et où on apprend, et quelquefois où l'on prépare les nouvelles et les intrigues du jour. (MEISTER.)

Il va porter ailleurs ses vœux irrésolus,
Et passant chez Phryné le vide de sa vie,
L'ingrat dans son hôtel, dont l'aspect seul l'ennuie,
Ne loge plus enfin auprès de sa moitié
Que ses chiens, ses chevaux et ses valets de pied [1].

LA MARQUISE.

On est compté pour rien quand on est inutile;
L'oisiveté, monsieur, est une mort civile...
Voyez ce courtisan à peu près de votre âge :
Il renonce aux douceurs d'un récent mariage,
Aux charmes de la cour, aux plaisirs de Paris;
La gloire seule échauffe, embrase ses esprits,
Il vole la chercher sur un autre hémisphère;
Et croyant son pays menacé de la guerre,
C'est le patriotisme et le plus pur honneur
Qui rendent à son prince un brave serviteur.

Il n'y a personne qui, à ce portrait, n'ait reconnu M. de La Fayette; un murmure flatteur a fait retentir son nom dans toute la salle, et des applaudissements multipliés ont confirmé avec transport un si juste hommage.

La dernière scène de ce petit acte avait quelques longueurs qui ont nui au succès de la première représentation. L'auteur s'était avisé de faire faire au baron un éloge fastidieux du ministère actuel. Préville, dont la mémoire n'avait pu retenir cette longue tirade, après en avoir débité le commencement avec beaucoup d'emphase, s'arrêta tout court à ce vers :

Les emplois ne sont plus accordés qu'au mérite...

Soit que la louange parût déplacée dans le cadre où elle se trouvait, soit qu'il y eût ce jour-là beaucoup de militaires au spectacle à qui le dernier travail de M. le prince de Montbarrey avait laissé de l'humeur, soit enfin que l'embarras de l'acteur fît une disparate trop ridicule avec le ton pathétique qui l'avait précédé, ce compliment, loin de prendre, excita de grandes huées. L'auteur a eu le bon esprit de le supprimer entièrement et de resserrer toute la scène; l'ouvrage en a été mieux reçu à la seconde représentation; et quoiqu'on puisse lui reprocher encore quelques négligences de style plus répréhensibles dans ce genre d'ouvrage

1. Ce mot n'est pas tout à fait le mot propre; il n'y a que les princes qui aient des valets de pied. (MEISTER.)

que dans aucun autre, on présume que cette agréable bagatelle n'aura pas moins de succès à la lecture qu'au théâtre.

— M. de La Harpe a fait une collection de ses principaux ouvrages, et vient de la publier en six volumes; c'est immédiatement après la fin déplorable des *Barmécides*, au moment où M. de La Harpe s'est vu le plus cruellement harcelé par ses nombreux ennemis, et surtout par la secte puissante des Gluckistes, que ce nouveau recueil de ses œuvres a été offert à la malignité du public et à la haine des journaux; aussi ne lui a-t-on pas rendu toute la justice qu'il eût peut-être obtenue dans d'autres circonstances.

On trouve dans le premier volume *Warwick*, *Mélanie*, *Barnevelt*, un *Essai sur les tragiques grecs*, et une diatribe contre Shakespeare. Il n'y a dans *Warwick* qu'un seul rôle vraiment dramatique, la marche des premiers actes manque quelquefois de force et quelquefois de vraisemblance; il faut convenir cependant que c'est la tragédie la plus raisonnable que nous ayons vue au théâtre depuis qu'on n'en fait plus, et le quatrième acte peut se soutenir à côté des ouvrages de nos plus grands maîtres. *Mélanie* a peu d'action, peu de mouvement; mais le sujet est heureux; le rôle du curé, sans être tout ce qu'il devrait être, n'en est pas moins une conception neuve, originale; et quoique *Mélanie* soit trop philosophe pour une jeune personne de quinze ans, il y a dans ses discours des développements d'une sensibilité fort touchante, et la pièce intéresse en général par un style simple et pur. Cependant l'auteur devait-il croire, devait-il surtout se permettre d'imprimer lui-même ce que M. de Voltaire écrivait dans le temps à un de ses amis : *L'Europe attend* Mélanie[1]? « Cela n'est pas très-bon, me disait M. de Voltaire, dans ce même temps, à Ferney; cela réussira pourtant : c'est un drame, et l'on aime aujourd'hui les drames à Paris. » *Barnevelt* est une imitation du *Marchand de Londres*, de M. Lillo. Cette imitation n'est point sans mérite; mais en adoucissant tous les caractères de l'original, comment M. de La Harpe a-t-il osé conserver l'atrocité de la dernière situation? Il n'y a que l'énergie du caractère de Wilmon et la violence de la passion de Barnevelt qui puissent préparer l'âme des spectateurs à cette terrible catastrophe. L'acheter par

1. Note de l'Avertissement de *Mélanie*. (MEISTER.)

des moyens plus faibles, c'est augmenter à la fois l'horreur du tableau et en diminuer la vraisemblance. L'*Essai sur les tragiques grecs* nous a paru rempli de littérature et de goût; on y trouve surtout plusieurs morceaux de Sophocle et d'Euripide, traduits en vers avec beaucoup de soin. Le pamphlet contre Shakespeare a ennuyé en détail tous les lecteurs du *Journal de littérature*; il ne paraîtra pas moins ennuyeux sans doute sous cette nouvelle forme.

Le second volume des œuvres de M. de La Harpe contient ses poésies. Ce ne sont pas les pièces qu'on a relues avec le plus de plaisir. On distinguera l'*Épître à Zélis*, les *Vers à la fontaine de Meudon*, *les Regrets*, une *Romance*, et quelques couplets à Mme Broutin, où l'on trouve et de la grâce et de l'imagination; mais il ne paraît pas en général que M. de La Harpe ait le talent de la poésie légère. *L'Ombre de Duclos* est une des meilleures satires que l'on ait faites depuis *le Pauvre Diable*. La traduction du premier et du quatrième livre de *la Pharsale* offre de grandes beautés, mais elle est loin de faire sentir toutes celles de l'original.

Le troisième et le quatrième volume renferment, outre les discours académiques de l'auteur, ses *Éloges* et le discours préliminaire de la traduction de Suétone, quelques autres morceaux de littérature déjà connus, et une dissertation assez intéressante sur les romans. On y apprécie avec un goût peut-être trop rigoureux les ouvrages de Richardson; mais peut-on savoir mauvais gré à l'auteur de regarder *Tom Jones* comme le premier des romans?

Dans le cinquième et le sixième volume, M. de La Harpe a rassemblé ce qui lui a paru le plus curieux et le plus intéressant dans les articles qu'il avait insérés au *Mercure* et dans le *Journal de politique et de littérature*. On peut se plaindre du ton de ses critiques; on peut leur reprocher de ne porter presque jamais que sur un seul objet, sur le style; mais on ne peut leur refuser en général le mérite d'un goût sûr et sévère. Il ne se croit point obligé de faire valoir toutes les beautés de son ouvrage, et c'est sans doute une espèce d'injustice; mais ces critiques n'en sont pas moins fondées, et les jeunes gens y peuvent puiser d'excellentes leçons. Un des articles les plus agréablement faits est, sans contredit, celui des ouvrages de M. Linguet : ce morceau est

d'une discussion très-piquante, et la plaisanterie en est vive et légère.

M. de La Harpe a beaucoup plus d'esprit que de connaissances, beaucoup moins d'esprit que de talent, et beaucoup moins d'imagination que de goût; mais il sait parfaitement Racine et Voltaire, et, quoiqu'il n'ait pas encore justifié toutes les espérances qu'on avait pu concevoir de l'auteur de *Warwick*, c'est encore le meilleur élève qui soit sorti de l'école de Ferney. Il est malheureux que les circonstances l'aient obligé à perdre tant de temps à dire du mal des autres et à se défendre ensuite contre les ennemis qu'il se faisait tous les jours en exerçant un si triste métier.

La plus furieuse épigramme qu'on ait jamais faite sur lui est le mot de M. de Chamfort, mot cruel, mais que Tacite n'eût pas désavoué : « C'est un homme qui se sert de ses défauts pour cacher ses vices. »

MAI.

Quoique la querelle entre les Gluckistes et les Piccinistes soit toujours ce qui nous occupe essentiellement, on a bien voulu faire un peu de diversion à ce puissant intérêt en faveur de l'*Ordre profond* et de l'*Ordre mince*. Ces discussions de tactique, dont l'esprit de parti s'est mêlé comme de raison, ont paru même avoir quelque analogie avec la diversité de nos opinions en musique. On a trouvé que l'Ordre profond ou le système de M. de Mesnil-Durand[1] n'était que l'ancienne colonne de Folard, reproduite sous une forme nouvelle; comme le système du chevalier Gluck n'était que notre ancienne psalmodie française, renforcée d'un orchestre plus riche et plus bruyant. On dit que l'Ordre mince, adopté par le plus grand homme de guerre de nos jours, et, à son exemple, par la plus grande partie de l'Europe, était comme cette musique ultramontaine qui pouvait bien convenir à toutes les autres nations de la terre, mais qui ne conviendrait jamais à

1. L'écrit de M. de Mesnil-Durand avait pour titre : *Réponse à la brochure intitulée* l'Ordre profond et l'Ordre mince; 1776, in-4°.

la nôtre, vu le peu de rapports qu'elle avait avec notre caractère, nos goûts et nos habitudes.

Ce fut d'abord à la suite du camp de Bayeux que cette grande question fut agitée avec le plus de vivacité ; mais elle fut bientôt oubliée et le serait sans doute encore aujourd'hui, au moins du public de la capitale, si M. de Guibert ne venait pas de réveiller les esprits sur cet objet intéressant, par un ouvrage intitulé *Défense du système de guerre moderne, Réfutation complète du système de M. de Mesnil-Durand, par l'auteur de* l'Essai général de tactique, en deux volumes in-8°.

Cet ouvrage, quoiqu'il traite des matières qui ne sont pas à la portée de tous les lecteurs, et qui n'intéressent même proprement qu'une seule classe de la société, n'en a pas moins fait une très-grande sensation. C'est un privilége attaché à toutes les productions du même auteur, et ce privilége tient sans doute à l'énergie avec laquelle il donne à tous ses écrits l'empreinte de son caractère et de son génie, d'un génie ardent et fier, d'un caractère ambitieux, mais plein de franchise, et dont l'élévation annonce une âme qui sent toutes ses forces et le noble dessein de les consacrer à la gloire de sa patrie.

La faveur dont M. de Broglie continue d'honorer le système de l'Ordre profond, malgré la réclamation presque universelle de l'armée, et les justes égards que M. de Guibert a cru devoir à un suffrage si considérable ne lui ont pas donné peu d'embarras. Il n'en a pas attaqué moins vivement M. de Mesnil-Durand, mais il n'a pas perdu une seule occasion de donner les plus grands éloges aux talents de son illustre protecteur. Quelque sincère que pût être au fond cette conduite, elle ne lui a point réussi dans l'esprit de M. le maréchal, qui lui a fait fermer sa porte, et n'a pas empêché le comte de Broglie de dire à tout le monde que M. de Guibert avait traité dans son livre M. de Mesnil-Durand comme un polisson, et son frère comme un sot. Il est donc vrai que l'intolérance tient si fort à la nature humaine, qu'il n'y a point d'opinion, point d'état qui n'en soit susceptible.

— Il y a longtemps qu'on nous annonçait l'opéra d'*Iphigénie en Tauride* comme le chef-d'œuvre de la musique dramatique. C'est le mardi 18 qu'on nous en a donné la première représentation; et, en effet, quelque éclatant qu'ait été le succès des ouvrages de M. Gluck en France, il n'y en a aucun qui ait fait une

impression si forte et si générale. Le poëme est le coup d'essai d'un jeune homme, de M. Guillard. Il est vrai que M. le Bailli du Rollet prétend en avoir tracé le dessin, M. le chevalier Gluck l'avoir corrigé et pour ainsi dire refait; de sorte qu'il ne resterait guère à M. Guillard que le mérite de l'avoir rimé; mais ce mérite, au moins je l'espère, ne lui sera ni disputé, ni même envié par personne. Quoi qu'il en soit, l'auteur ou les auteurs de l'opéra n'ont fait que suivre le plan de la tragédie de Guimond de La Touche, dont ils ont seulement rendu l'action plus animée et plus rapide, en élaguant les scènes de développement et tous ces détails d'exposition que la musique ne saurait rendre, qui en ralentirait l'effet, et dont l'illusion du théâtre n'a jamais besoin.

S'il faut en croire les Gluckistes, tous les trésors de l'harmonie et de la mélodie, tous les secrets de la musique dramatique ont été épuisés dans cet ouvrage; c'est la vraie mélopée antique, enrichie de tous les progrès que l'art a pu faire de nos jours. Si vous écoutez les Piccinistes, cette musique, qui transporta tout Paris, n'est que de la musique française renforcée; le peu de chant qu'on y trouve est monotone et commun, et le rhythme en est généralement vicieux. Sans oser prendre parti dans cette illustre querelle, sans décider même si c'est grâce au génie de M. Gluck ou grâce au génie de nos oreilles, qui probablement ne changera jamais, nous devons avouer que ce nouvel opéra, quelle que soit la cause de l'illusion, a paru d'un effet extraordinaire. L'action du poëme est simple et pathétique, la marche en est vive et rapide, et l'ensemble du spectacle d'un intérêt soutenu. Cette musique ne charme point l'oreille, mais elle ne ralentit presque jamais l'effet de la scène; elle peint plus souvent les mots que la situation; mais, malgré ses défauts, cette déclamation notée est bien préférable sans doute à celle qu'il faut essuyer aujourd'hui au Théâtre-Français. Je dis donc aux Gluckistes, pour ne me brouiller avec personne : Je ne sais si c'est là du chant, mais peut-être est-ce beaucoup mieux. Quand j'entends *Iphigénie*, j'oublie que je suis à l'Opéra; je crois entendre une tragédie grecque dont Le Kain et Mlle Clairon auraient fait la musique. Cela ressemble à de l'enthousiasme, et je sauve mon jugement à l'abri de ces grands noms. On a été en général fort content de l'exécution du nouvel opéra. Mlle Le Vasseur, ci-devant Mlle Rosalie, chante le rôle principal avec toute la grâce dont la mélodie de Gluck est susceptible, et

le joue avec une intelligence peu commune. Le rôle d'Oreste est fort bien rendu par le sieur Larrivée; on désirerait cependant qu'il ne mît pas une agitation si forcée et si continue dans la terrible scène des Euménides, dont il fait un vrai spectacle d'horreur. Les sieurs Le Gros et Moreau ont mérité les plus grands applaudissements dans le rôle de Pylade et dans celui de Thoas.

— Il faut mettre au nombre des ouvrages peu faciles à lire, mais pleins de philosophie, les *Recherches historiques et critiques* que vient de publier M. Dumont, *sur l'administration publique et privée des terres chez les Romains*[1]. Les premiers chapitres traitent du partage des terres et en donnent une idée plus juste que celle qui a prévalu jusqu'ici. On prouve que la fameuse répartition de deux journaux par tête ne fut jamais considérée comme un lot suffisant à l'entretien d'une famille, mais seulement comme la plus petite portion de terre qu'un citoyen pouvait posséder. On retrouve dans les plus anciens temps de la république, et même sous les rois, les notions les plus saines et les plus précises du droit de propriété. On examine les encouragements accordés à l'agriculture, et les prohibitions qui devaient en arrêter les progrès. On ne dissimule ni le nombre des corvées et des prestations de toute espèce, qui étaient exigées des gens de campagne, ni l'autorité arbitraire de ceux qui gouvernaient les provinces, et l'on ne craint pas d'assurer que le despotisme le plus intolérable est celui des magistrats chargés, dans les républiques, du pouvoir exécutif.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Dumont contient une foule de détails curieux sur les différentes productions qui faisaient l'objet de l'agriculture romaine, sur l'emploi de plusieurs sortes de blés, sur leur culture et sur celle des légumes et des herbes potagères, sur celle de la vigne, de l'olivier, etc., etc. Au commencement du VIIe siècle de la république, les Romains ne connaissaient guère d'autres fruits que les figues, les noix, les pommes, les poires, les coings et les châtaignes; mais un grand objet de commerce pour eux, c'étaient les fleurs : il y avait des champs entiers destinés à la culture des roses et des violettes, et les fleurs ne servaient pas seulement pour les parfums et pour la parure, mais encore pour la cuisine; on les employait à parfumer

1. (Par G.-M. Butel-Dumont.) Paris, 1779, in-8°.

le vin et l'huile, et on les faisait entrer dans plusieurs ragoûts. M. Dumont ne discute pas avec moins d'exactitude et d'érudition tout ce qui regarde le commerce des bestiaux, les piscines ou viviers, les abeilles, etc.

La dernière partie de son livre offre des vues plus générales. On y examine quelles furent les causes des progrès et de la décadence de l'agriculture chez les Romains. On observera qu'au commencement de la république, en moins de cent ans, ce peuple éprouva huit grandes famines. On fait voir que dans les premières époques de sa prospérité, la guerre, dont il fut sans cesse occupé, ne lui permit pas de donner plus d'essor à l'agriculture; que ce n'est que lorsque ses conquêtes hors de l'Italie lui eurent procuré à la fois de grandes richesses et de grandes ressources pour sa subsistance, par les denrées qu'il fit venir des provinces soumises, que l'agriculture alors se tourna vers les objets qui ne pouvaient venir de l'étranger, tels que les fourrages, les bestiaux, et tout ce qui en est le produit, l'éducation des animaux qui servent à la cuisine, le jardinage, etc. M. Dumont fait voir ensuite que le luxe, qui avait perfectionné d'abord l'agriculture, ne tarda pas à la détruire, parce que les richesses et l'industrie ne subsistent pas longtemps ensemble, et que l'Italie, devenue indépendante de l'étranger, retomba dans la misère dès qu'elle perdit son empire sur les provinces de l'Afrique et de l'Asie. Il prouve encore d'une manière invincible que, dans quelque état de prospérité qu'ait jamais été l'agriculture des Romains, celle des modernes la surpasse infiniment. Ce qui scandalisera sans doute encore plus les enthousiastes de l'antiquité, c'est qu'il ose soutenir, par les preuves les plus frappantes, que l'influence de l'agriculture sur le gouvernement et sur les mœurs des Romains ne fut que très-faible et presque insensible, et que ce peuple, à qui nous prodiguons depuis si longtemps notre admiration, dut bien moins sa célébrité au bonheur qu'il s'est procuré qu'au malheur dont il a accablé les autres nations. Cette opinion n'est pas nouvelle, et personne ne l'a développée avec plus d'esprit que l'ingénieux auteur de *la Félicité publique* [1].

1. Le marquis de Chastellux.

JUIN.

Un nouveau spectacle, établi l'année dernière à la foire Saint-Laurent vient d'attirer depuis deux mois et la ville et la cour, grâce au prodigieux succès d'une espèce de proverbe dramatique, dont nous sommes assez embarrassés de dire le sujet. Comment se dispenser pourtant de parler d'un ouvrage qui fait les délices de tout Paris, pour lequel on abandonne les chefs-d'œuvre de Molière et de Racine, et qui, à la cent douzième représentation, est encore plus suivi qu'il ne l'était à la première ! L'objet d'un si bel enthousiasme, l'idole d'une admiration si rare et si soutenue, l'homme enfin qu'on peut appeler dans ce moment l'homme de la nation, est un certain M. *Janot*, qui joue, il faut l'avouer, avec la plus grande vérité, le rôle d'un niais que l'on arrose d'une fenêtre comme Don Japhet d'Arménie ; qui, par le conseil d'un de ses amis, va faire sa plainte au clerc d'un commissaire dont il est la dupe, et qui, après avoir été bien battu pour s'être avisé de vouloir se venger lui-même, est surpris dans la rue par le guet, et se trouve enfin dépouillé du peu qu'il possède, ce qui prouve sans doute très-clairement que ce sont *les battus qui payent l'amende*. Ce proverbe, qui sert de morale à la pièce, en est aussi le titre. L'auteur à qui nous sommes redevables d'une si noble production est M. Dorvigny. Sans partager la folie des transports avec lesquels on a daigné accueillir une si ridicule farce, on ne peut nier qu'il n'y ait une sorte de mérite à l'avoir faite. L'auteur a rassemblé dans le rôle de Janot plusieurs traits connus, mais vraiment comiques ; et la manière dont il a su les employer laisse concevoir quelque espérance de son talent lorsqu'il voudra bien l'appliquer à des sujets moins bas. Quant à l'acteur[1] qui l'a fait valoir avec tant de succès, il donne bien plus que des espérances. On ne peut avoir un masque plus mobile et plus vrai, des inflexions de voix plus variées et plus justes, un jeu plus simple et plus naturel, une gaieté plus franche et plus naïve. Messieurs les gentilshommes de la chambre ont

1. Le sieur Volange. (Meister.) — Maurice-François Rochet, né à Nantes le 25 mars 1756, mort vers 1810.

déjà fait quelques démarches pour le faire débuter sur un théâtre plus digne de sa gloire.

Dans le même temps où l'on voyait une si grande affluence de monde à la cent douzième représentation des *Battus payent l'amende*, il n'y avait pas deux loges de louées pour la première représentation de *Rome sauvée*, de M. de Voltaire, et à la troisième, la salle était déserte. O Athéniens! Athéniens! Il y avait cependant fort longtemps que cette superbe tragédie n'avait été donnée, et les Comédiens l'ont remise avec tout le zèle qu'ils doivent à la mémoire du grand homme. Le sieur Brizard a eu des moments sublimes dans le rôle de Cicéron, et le sieur Larive a déployé, dans celui de Catilina, une intelligence qui méritait bien d'être encouragée. Mlle Sainval cadette, qui travaille depuis longtemps avec une application très-distinguée, a donné au rôle d'Aurélie tout l'effet dont il est susceptible.

— Puisqu'on recueille, qu'on imprime avec tant d'avidité toutes ces petites noirceurs connues sous le nom d'*Honnêtetés littéraires*[1], ne serait-il pas juste de publier avec le même intérêt des traits de générosité qui honorent les lettres et ceux qui les cultivent? Dans ce nombre, ne citerait-on pas le procédé que M. de La Harpe vient d'avoir pour M. Dorat? Voici le fait dont les circonstances nous ont paru assez remarquables. Il y a quelque temps que l'illustre auteur de *Mélanie* et de *Warwick* reçut une lettre signée d'un capucin, dans laquelle on lui demandait un rendez-vous dans l'église d'un des couvents les plus reculés de Paris. M. de La Harpe, dont la prudence se défie même des rendez-vous d'un capucin, quoique, dans un moment de verve, il n'ait pas craint d'en proposer un lui-même[2] six mois d'avance, et sur des côtes ennemies, se dispensa de répondre à celui-ci; mais ayant reçu une seconde lettre beaucoup plus pressante que la première, et dans des termes qui ne purent lui laisser aucune inquiétude, il se détermina enfin à tenter cette grande aventure. Le moine ne manqua pas de se faire connaître à notre académicien par les signes dont il était convenu avec lui, et, l'ayant mené dans un endroit écarté, il lui confia qu'il avait été ci-devant secrétaire de M. Dorat, dont il avait éprouvé beaucoup d'injustices, mais

1. Par Voltaire.

2. Au *Courrier de l'Europe*. (MEISTER.) — A l'occasion des critiques dirigées contre *les Barmécides*.

qu'il avait entre ses mains les moyens d'en tirer une vengeance signalée, et qu'il s'était adressé à lui, ne sachant personne qui fût plus capable et qui eût plus d'intérêt de le seconder. Là-dessus il tira de sa manche un gros paquet de manuscrits où se trouvait, parmi plusieurs satires grossières contre l'Académie et nommément contre M. de La Harpe, une correspondance entière avec une femme mariée, dont on pouvait, selon lui, faire un roman très-piquant, très-scandaleux, très-propre à perdre M. Dorat; son intention était de la vendre à un libraire, à la réserve de quelques originaux qu'il ferait remettre adroitement au mari de la dame. M. de La Harpe ne put s'empêcher de témoigner au moine l'horreur que lui inspirait une pareille perfidie, et ne songea d'abord qu'à lui représenter dans leur plus grande force tous les motifs qui devaient l'en détourner; mais, de retour chez lui, il crut n'avoir point assez fait, et, n'étant plus entraîné par le premier sentiment de sa sensibilité, il calcula très-prudemment qu'on pouvait faire mieux. Il avait remarqué que l'intérêt, le besoin de l'argent, étaient les premiers principes de l'indigne manœuvre que méditait le fourbe enfroqué. En conséquence, il lui écrivit qu'il avait réfléchi plus mûrement sur son dessein, et que, s'il voulait lui confier l'examen des papiers en question, il imaginait une manière d'en faire un usage plus profitable, et qui le compromettrait moins. La lettre fut assez adroite, ou le moine assez sot pour faire réussir l'artifice. M. de La Harpe reçut, dans la journée, le paquet du moine, bien cacheté, et l'envoya sur-le-champ, tel qu'il l'avait reçu, à M. Dorat, en lui mandant par quelles circonstances il était tombé entre ses mains, et sans exiger d'autres preuves de sa reconnaissance que l'engagement de ne former aucune poursuite contre le malheureux qui s'était confié à lui. Toutes les haines littéraires se sont évanouies devant un procédé si généreux : M. Dorat s'est empressé d'aller baiser la joue qu'il avait si maltraitée dans les feuilles de Fréron, et depuis cet instant M. de La Harpe a tâché de dire le mal qu'il voulait continuer de dire de M. Dorat, d'un ton infiniment plus doux. Après de pareils traits oserait-on accuser encore les gens de lettres de n'être pas chrétiens?

— On vient de publier des *Discours historiques, politiques et critiques sur quelques gouvernements de l'Europe*, par M. le comte d'Albon, des Académies de Lyon, Dijon, Rome et Nîmes;

de celles des Arcades et de la Crusca; des sociétés de Florence, Berne, Zurich, Chambéry, Hesse-Hombourg, etc., etc.; avec cette épigraphe : *Nullius in verba.* Un volume in-8°.

M. le comte d'Albon n'a voulu déployer ici que ses dignités académiques. Il est, de plus, roi d'Yvetot et chevalier de je ne sais quel ordre de Portugal, qui s'achète, dit-on, assez bon marché, mais dont Sa Majesté Très-Fidèle a bien voulu le gratifier, en y joignant une pension de douze mille réaux, comme une juste récompense des nobles travaux auxquels un homme de son rang daignait consacrer et son génie et ses veilles. On a eu soin de faire consigner dans plusieurs journaux le témoignage illustre d'une faveur si distinguée, mais sans daigner expliquer aux ignorants que cette somme de douze mille réaux se montait à près de douze mille deniers ou de soixante francs de notre monnaie.

Ce qui honore M. le comte d'Albon bien plus que sa naissance, sa couronne, ses titres académiques et les bienfaits des souverains, c'est qu'il est connu depuis longtemps pour avoir été l'Alcibiade chéri du Socrate de nos jours, un des plus ardents disciples du fameux docteur Quesnay, dont il fit, il y a quelques années, un éloge assez magnifique pour faire oublier l'impression qu'avait faite celui que nous avait donné, peu de temps auparavant, M. le marquis de Mirabeau, dans un des derniers volumes des *Éphémérides*, de ridicule mémoire [1].

L'ouvrage dont M. d'Albon vient d'enrichir notre littérature contient quatre Discours : deux sur l'Angleterre, un sur la Hollande, et un sur la Suisse. Nous n'avons trouvé, à la vérité, dans ces quatre Discours que des idées fort communes ou fort superficielles, peu d'exactitude dans les faits, peu de précision dans les résultats, encore moins de mesure et de clarté dans l'application des principes même les plus vulgaires; mais en revanche nous y avons remarqué un ton d'assurance très-imposant et très digne, à tous égards, de la secte dont l'auteur est aujourd'hui un des premiers ornements. Ainsi, après avoir répété ce qu'on a dit cent fois sur le commerce des nègres, notre jeune législateur s'écrie : « Pourquoi reprocher à l'Angleterre une faute commune avec les autres nations? Je ne fais grâce à aucune. » Quel effort de justice et d'impartialité!

1. Voir tome XI, p. 39.

Le moyen qu'imagine le roi d'Yvetot pour sauver l'Angleterre de tous les malheurs dont il la croit menacée est assez curieux. Il lui conseille de se défaire de ses îles, c'est-à-dire de prier l'impératrice de Russie de vouloir bien se charger du Canada et de toutes les possessions qui le touchent ou qui en dépendent; d'engager l'Espagne à reprendre la Jamaïque; de proposer à l'impératrice-reine d'essayer un peu du commerce des deux Indes, et de lui acheter en conséquence quelques-unes de ses possessions dans ces pays lointains; de traiter avec les Hollandais pour ses comptoirs dans l'Inde et pour ses établissements sur les côtes d'Afrique; de chercher encore des acquéreurs pour les Barbades, Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Vincent, Montferrat, Saint-Christophe, les îles Lucayes, etc. L'auteur du projet ne doute point que la Suède, le Danemark, le Portugal, la France et plusieurs autres puissances, ne s'empressent de faire leurs offres. Toutes ces inutilités vendues, les dettes de la Grande-Bretagne se trouveront payées et la guerre finie; on pourra transformer les vaisseaux de guerre en vaisseaux marchands, ou bien s'en défaire aussi, si l'on en trouve le débit, pour acquérir, ce qui serait bien plus profitable, des semences de la meilleure espèce, des charrues, et, sur toute chose, les auteurs les plus célèbres de la doctrine par excellence. Ah! le grand marché!

M. le comte d'Albon a l'intention de parler fort avantageusement de la Suisse; mais c'est aux dépens des grands cantons qu'il célèbre la sagesse et le bonheur des petits. Ce sont les démocraties de Schwitz, de Glaris et d'Appenzell, qu'il nous vante comme des chefs-d'œuvre de législation. S'il les avait vues moins superficiellement, il en aurait remarqué les inconvénients; il aurait senti que rien n'est plus éloigné de l'empire heureux de la raison que des formes de gouvernement si mobiles et si populaires; il aurait senti que les despotes peuples sont sujets aux mêmes inconséquences, aux mêmes injustices que tous les autres despotes; qu'ils sont également trompés par leurs ministres, et que leur repos et leur sûreté ne peuvent se maintenir le plus souvent qu'à force d'ignorance, de préjugés et de privations.

RELATION D'UNE FÊTE

QUI A ÉTÉ DONNÉE A LA REINE DE LANTURELUS[1] PAR SES FIDÈLES SUJETS, LE 17 MAI 1779.

Cette fête n'a jamais eu sa pareille et ne l'aura jamais. La description suivante en sera la preuve.

La reine de Lanturelus ayant eu la rougeole et s'en étant bien tirée, ses sujets voulurent célébrer sa convalescence. On lui dit qu'il fallait venir un lundi, 17 mai, à cinq heures, chez le comte d'Albaret où il y aurait un concert, et qu'ensuite elle se promènerait dans ses nouvelles prairies. La reine partit avec sa trésorière[2], son président[3] et le Lanturelu neveu[4]. En arrivant dans la cour, elle fut surprise de voir au bas de l'escalier monseigneur le nonce et tous ses chevaliers superbement vêtus et leur ordre sur l'habit. Monseigneur le nonce et l'ambassadeur de Russie l'enlevèrent et la menèrent dans une chambre très-éclairée où il y avait un trône où ses chevaliers la placèrent avec acclamation. On lui mit une couronne sur la tête, et dès ce moment elle a été autorisée à prendre le titre de reine, n'ayant eu jusque-là que celui de grande-maîtresse des Lanturelus.

Étant sur son trône, elle avait à sa droite sa survivancière la vicomtesse de Narbonne, et à sa gauche la grande-trésorière Mme Berthelot, et tous ses chevaliers assis à sa droite et à sa gauche. On entendait une musique céleste qu'on ne voyait point; les invisibles chantaient des chansons pour célébrer la convalescence de la reine.

Le grand-lecteur, le comte d'Albaret, vint à elle, et, après s'être prosterné, il lui dit ces vers :

Esculape a rendu notre reine à nos vœux.
Par une faveur sans pareille,
Sa raison, son esprit, ses quiproquos, ses jeux,
Même sa surdité rendront son sort heureux.
O mes amis, rendons grâces aux dieux!
Elle entendra ses sujets à merveille;

1. Mme de La Ferté-Imbault, fille de Mme Geoffrin.
2. Mme Berthelot.
3. M. de Burigny,
4. Le marquis d'Estampes.

Et pour tout autre que pour eux
Elle fera la sourde oreille.

Tous les chevaliers et chevalières vinrent ensuite se prosterner au pied du trône de la reine ; ils lui baisèrent la main, et elle leur donna l'accolade.

De là on la fit passer dans la salle des spectacles. On entendit d'abord une musique ravissante, et ensuite on vit un spectacle d'autant plus charmant pour la reine que les personnages qui le composaient étaient ses amis intimes, et n'avaient jamais paru sur la scène ensemble : Confucius, Montaigne, Momus, et ensuite Polichinelle, qui s'occupa autant de divertir les acteurs que les spectateurs. Confucius était représenté au naturel par le prince Bariatinsky ; il avait à son côté son favori Burigny ; Montaigne, par le comte d'Albaret ; Momus, par le comte de Strogonoff ; et Polichinelle, par le célèbre peintre Robert, qui est aussi aimable et aussi gai dans la société qu'il est grand peintre. Tous ces personnages chantèrent et célébrèrent la reine avec une tendresse et une gaieté que les reines ordinaires ne peuvent pas connaître, tant elles sont soumises au pouvoir de l'étiquette. Après ce charmant spectacle, le comte d'Albaret et Mlle Le Clerc (favorite de la reine) jouèrent un acte d'opéra-comique qui fut exécuté à ravir.

Tous ces amusements s'étant succédé jusqu'à neuf heures, chacun dit qu'il allait souper. La reine, qui était encore affaiblie de sa rougeole, et qui devait prendre médecine le lendemain, dit qu'elle s'allait coucher. Point du tout, son cocher (qui en savait plus long qu'elle) lui fit faire un chemin dans Paris où elle ne comprenait rien, ce qui la mit fort en colère. Enfin elle se voit transportée chez le baron de Blôme ; elle voit la cour fort éclairée, et tous ses chevaliers sur l'escalier, l'épée à la main, monseigneur le nonce à la tête, pour recevoir la reine.

Le seul ambassadeur de Sardaigne (pour se distinguer) prit le bâton, l'éteignoir et la petite bougie du frotteur pour éclairer la reine. Après tous ces honneurs, elle arriva dans l'appartement superbement éclairé, avec une musique de clarinettes délicieuse, et qu'elle aime à la folie. Les clarinettes jouèrent pendant le souper, qui fut magnifique. M. de Grimm, doyen des Lanturelus, et le comte Baudouin, ancien et zélé, servirent la reine.

Le dessert était une allégorie pour la reine, dont le médaillon était un temple charmant. On y voyait ses bons amis les vieux philosophes remercier Esculape de sa guérison. Tout était rempli de devises à son honneur et gloire, et voici les vers de son médaillon :

Heureuse élève de Montaigne,
Simple, sensible, et cachant ses vertus,
Avec Momus elle bat la campagne,
Et pense avec Confucius.

L'abbé Lapin[1] s'est aussi distingué par des chansons charmantes et un peu gaillardes pour la reine et pour son berger Burigny. La reine a soixante et quatre ans, et le berger quatre-vingts passés.

On peut donc conclure de cette fête, qui fut terminée par un superbe feu d'artifice, qu'elle n'a jamais eu d'égale et n'en peut pas avoir, puisque c'est le cœur seul qui a conduit l'esprit pour produire des choses aussi tendres et aussi agréables, et qu'il n'a été soutenu ni par la beauté, ni par la jeunesse, ni par l'utilité du crédit et de l'intrigue. La reine des Lanturelus est donc sans contredit la plus grande et la plus heureuse reine du monde, puisque ses sujets ont pour elle un amour pur, désintéressé et très-gai; de son côté, elle les aime de tout son cœur, tels qu'ils puissent être, spirituels, bêtes, sages ou fous.

S'il y avait une fête qui pût le disputer à celle-ci, ce serait celle que l'on a donnée ces jours passés à Trianon pour la convalescence de la reine. Tous les fossés qui entourent le jardin étaient semés de fascines allumées, dont la lueur, mêlée à celle de plusieurs lampions cachés avec beaucoup d'art dans le feuillage des bosquets les plus touffus, répandait au milieu de la nuit une clarté douce, semblable au plus beau clair de lune ou aux premiers rayons de l'aube matinale. Ayant fait remarquer à Sa Majesté l'effet singulier de la nouvelle aurore, on lui donna le désir de descendre dans ses jardins. Là, elle fut surprise par les

1. C'est M. l'abbé Sabatier de Cabres, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'abbé *Sabotier* des *Trois Siècles*. (Meister.) — La *Petite Revue*, tome XI, p. 162 (1866), a reproduit des couplets chantés par ce farceur; elle les emprunte au *Gazetier badin* (Glottopolis, 1779, in-8°), recueil inconnu des bibliographes et qui manque aux grandes bibliothèques publiques de Paris; ces couplets ont d'ailleurs été reproduits dans le *Portefeuille de Mme Gourdan* (1783, in-12), réimprimé l'année suivante, avec augmentations, sous le titre de *Correspondance*.

sons d'une musique céleste, et, en suivant les accents d'une mélodie si touchante, elle aperçut, dans une des niches du bosquet, un berger jouant de la flûte; c'était M. le duc de Guines; plus loin deux faunes, Begozzi et Ponto, qui exécutèrent d'abord un duo de cor et de hautbois, et, réunissant ensuite leurs accords avec ceux de la flûte, formèrent un trio charmant. Des couplets chantés par d'autres divinités champêtres terminèrent ce joli impromptu; mais ces couplets ne sont point encore sortis du sanctuaire pour lequel ils ont été faits.

— Mme Denis a désiré que l'anniversaire de la mort de M. de Voltaire fût célébré au théâtre par la première représentation d'*Agathocle*[1], ouvrage posthume de ce grand homme, qu'il se proposait de faire jouer après *Irène*, et auquel il travaillait encore peu de jours avant sa mort. Quoiqu'à l'ombre d'un si grand nom l'esquisse la plus faible eût sans doute encore des droits à la reconnaissance et aux égards du public, on n'a point fait l'honneur à ce public de compter sur sa sensibilité, on a pensé du moins qu'il serait plus sûr de lui faire sa leçon; et, en supposant que la leçon fût nécessaire, il faut convenir qu'elle ne pouvait lui être présentée d'une manière et plus noble et plus adroite qu'elle ne l'a été dans le discours qui fut prononcé par le sieur Brizard avant la représentation de la pièce. Ce discours, où l'on reconnaîtra sans peine la main de M. d'Alembert, a reçu les plus grands applaudissements; le commencement surtout, dont on pourrait bien avoir été moins touché à Versailles, a été accueilli avec une affectation marquée. L'illustre auteur, qui gardait encore l'anonyme ce jour-là, jouissait modestement de son triomphe dans une première loge avec M. et Mme de Villette, M. le marquis de Condorcet et M. de Grimm.

Le sujet d'*Agathocle* était susceptible d'un grand intérêt, et pouvait offrir de sublimes leçons. Racine a peint dans *Britannicus* les commencements d'un tyran; M. de Voltaire, dans *Agathocle*, se proposait sans doute de montrer quelle en était la fin déplorable. On sait qu'Agathocle, fils d'un potier de terre, s'était élevé par ses talents jusqu'au trône de Syracuse, et que, pour garder dans le rang suprême le souvenir de sa première obscu-

1. Représenté en effet le 30 mai 1779, jour anniversaire de la mort de Voltaire. (T.)

rité, il avait ordonné que sa table fût toujours servie et en vaisselle de terre et en vaisselle d'or. Ce mélange de faste, de philosophie et de simplicité n'a point échappé au pinceau de M. de Voltaire, et se trouve exprimé assez poétiquement dans ces deux vers qu'il a mis dans la bouche d'Agathocle prêt à déposer le fardeau de la couronne :

> L'argile entre mes mains, autrefois façonné,
> A produit sur mon front l'or qui m'a couronné...

On sent à tout moment ce que le poëte voulait faire et ce qu'il n'a pu finir; ce n'est que le premier trait du tableau tracé d'une main faible et languissante, mais ce trait rappelle encore tous les chefs-d'œuvre qu'elle produisit autrefois. Quelque informe que soit l'ouvrage, on y a remarqué des beautés qui n'appartiennent qu'au grand homme, et une foule de vers heureux et brillants qui ont été fort applaudis; le dénoûment, qui est en effet plein de noblesse et d'intérêt, l'a été avec transport.

— *Œuvres complètes* de M. de Belloy, de l'Académie française, citoyen de Calais[1]. Six volumes in-8°, avec le portrait de l'auteur.

Ce sont ses tragédies précédées de longues préfaces et suivies de dissertations encore plus longues, quelques pièces fugitives et quelques discours en prose, entre autres une diatribe où l'on prétend démontrer les avantages de la langue française sur les langues anciennes. Peu de lecteurs instruits adopteront l'opinion de M. de Belloy, mais on ne pourra s'empêcher de rendre hommage au zèle qu'il a montré dans ce plaidoyer patriotique; il n'y eut jamais de zèle plus désintéressé. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs sur les talents dramatiques de M. de Belloy. Le trait le plus curieux de ses préfaces est l'éloge qu'il a bien voulu ajouter lui-même à tous ceux qui lui avaient été prodigués à l'occasion du *Siége de Calais :* « Je ne crains point de rappeler ici des louanges si flatteuses; tout le monde sait que je suis modeste... » On n'a jamais rien dit, on n'a surtout jamais rien imprimé de plus naïf.

— *Graves Observations sur les bonnes mœurs faites par le*

1. Un portrait non signé et six figures par Borel, gravées par Giraud jeune, Longueil, Maillet, Patas, Petit et Viguet.

frère Paul, ermite de Paris, dans le cours de ses pèlerinages à l'Ermitage, un vol. in-12. Ce sont des contes libres, fort libres et dont la négligence a rarement les grâces de La Fontaine. Le prétendu frère Paul est M. Gudin de La Brenellerie, l'auteur de *Coriolan*, des *Mânes de Louis XV*, et d'un poëme manuscrit sur la conquête de Naples par Charles VIII.

— On assure qu'Achmet IV vient de faire traduire en arabe l'*Histoire philosophique et politique du commerce des deux Indes*, de l'abbé Raynal.

— On répète tous les jours que nous n'aimons plus les vers, que la philosophie a desséché l'imagination, qu'il faut écrire en prose pour être lu, et jamais on n'a vu entreprendre à la fois plus de grands poëmes. Il y a quinze ans que la muse de M. Thomas travaille à *la Pétréide*; il y a quinze jours que celle de M. Dorat a conçu le projet d'un autre poëme épique dont le prophète Mahomet doit être le héros. On serait fort étonné que ces deux poëmes ne parussent pas au moins en même temps. Le *Gustave*, de M. Le Fèvre, est presque fini[1]; le poëme de M. de Fontanes sur la nature est fort avancé[2]; *les Douze Mois* de M. Roucher sont imprimés et n'attendent que le moment d'échapper aux rigueurs de la censure; *les Fastes* de M. Lemierre, en seize chants, paraissent. Voilà bien, de compte fait, plus de trente mille vers dont notre langue va être enrichie; et nous n'avons point compté le petit poëme de M. l'abbé Delille sur l'art de peindre la nature et d'en jouir[3], *la Guerre de musique*, de M. Marmontel[4], un poëme héroï-comique sur la guerre de la Fronde, par M. de Chamfort[5], *l'Art d'aimer* de M. Barthe[6], etc., tous ouvrages fort annoncés, mais qui probablement ne verront pas encore sitôt la lumière.

Ce sera toujours sans doute une entreprise infiniment hasardée qu'un poëme de quatre à cinq mille vers alexandrins, surtout

1. Il est resté inédit.

2. Meister veut sans doute parler du *Verger* (1788, in-8°).

3. *Les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages* (1782, in-4°). Voir les mois de janvier 1781 et d'août 1782 de cette *Correspondance*.

4. *Polymnie* ne parut qu'en 1818, et fut réimprimé deux ans après dans les *OEuvres posthumes* de l'auteur avec *la Neuvaine de Cythère*.

5. Il n'a jamais paru.

6. Il en a été publié des fragments dans les *OEuvres choisies* de l'auteur (1811, in-18).

lorsqu'il ne sera soutenu ni par l'intérêt d'une grande action, ni par le secours d'une fiction ingénieuse. Il faut avouer pourtant que si quelque chose pouvait suppléer à ces défauts, ce serait la grande variété des tons, et quel sujet en était plus susceptible que *les Fastes* ou les usages de l'année? « Que voulez-vous que je chante? — La guerre? — La guerre ne me revient point. — L'amour? — Ah! j'en suis excédé; laissons cela. — Eh bien, la nature, la campagne? — Tout cela est bien fade et bien usé. Faites-moi plutôt un poëme sur l'almanach. — A la bonne heure!... » Si ce n'est pas M. Jourdain qui a donné cette idée à M. Lemierre, c'est Ovide; ses *Fastes* sont le commentaire du calendrier romain, comme *les Fastes* de M. Lemierre sont le commentaire du nôtre. Malheureusement pour le poëte français, le calendrier romain est aussi poétique que le nôtre l'est peu. Tous les usages de l'ancienne Rome tenaient à des institutions religieuses, et il n'y avait presque aucune de ces institutions qui n'eût une origine intéressante, merveilleuse, pittoresque. La religion de ces peuples, leur culte, leurs fêtes, leurs mœurs, leurs usages, toute leur théologie et toute leur morale, étaient de la poésie toute faite, et de la poésie la plus riche et la plus riante. A la magie de ses tableaux que pouvons-nous opposer?

> Le porc de saint Antoine et le chien de saint Roch,
> Nos reliques, nos scapulaires,
> Et la guimpe d'Ursule et la crosse du froc, etc.

Ce n'est pas tout; nos mœurs et nos opinions sont absolument disparates. Notre religion simple et triste, nos mœurs frivoles et légères, nos coutumes gothiques, nos goûts pleins de folie et d'inconstance, forment l'assemblage le plus étrange qu'il soit possible d'imaginer; et l'habit d'Arlequin n'est pas plus bigarré que leur ridicule mélange. Chrétiens à la messe, païens à l'Opéra, nous ressemblons, dit M. de Voltaire, à l'abbé Pellegrin :

> Le matin catholique et le soir idolâtre,
> Déjeunant de l'autel, et soupant du théâtre.

M. Lemierre ne s'est point dissimulé que la variété même que lui offrait son sujet en était le plus grand écueil. Il a tâché de l'éviter en se bornant à peindre les usages dont il a cru pouvoir

tirer quelque effet poétique, en semant son poëme de plusieurs morceaux de sentiment et de philosophie, et en cherchant à lier tant d'objets différents par des transitions heureuses. C'est bien ce qu'il fallait faire, et l'on ne peut refuser à M. Lemierre l'honneur d'avoir surmonté de grandes difficultés; mais pour prévenir la critique qu'il avait si bien prévue, son goût devait sans doute le rendre encore plus difficile, non-seulement sur le choix de ses tableaux, mais encore sur la manière de les traiter.

Le fil moral et philosophique qui, selon lui, doit être regardé comme la liaison générale de son poëme et par lequel il s'est flatté de pouvoir suppléer à l'unité qui lui manquait est une idée fort juste; c'est l'influence secrète des usages de ralliement sur les hommes assemblés, mais cette idée, qui n'est que faiblement indiquée dans tout le cours de l'ouvrage, fût-elle beaucoup plus lumineuse, beaucoup plus instructive, et l'eût-il fait ressortir d'une manière plus sensible et plus suivie, pouvait-elle jamais donner à son poëme l'ensemble qu'il n'a pas et qu'il ne saurait avoir? Est-ce d'une idée philosophique, abstraite, que peut naître l'ensemble d'un poëme descriptif dont les différentes parties ont d'ailleurs si peu de rapport entre elles?

Il ne faut donc voir *les Fastes* que comme une galerie de tableaux choisis avec plus ou moins de goût, placés avec plus ou moins d'art, et sous ce rapport général, *les Fastes* latins n'ont aucune supériorité sur *les Fastes* français. Les transitions sont encore plus négligées dans le poëme d'Ovide que dans celui de M. Lemierre, où, pour mieux dire, il n'y en a presque point. Quand Ovide a fini un tableau, il en commence un autre, sans s'imposer d'autre loi que celle de suivre exactement l'ordre des jours et des mois. Chaque fête devient pour lui le sujet d'un petit poëme, et grâce aux ressources de la mythologie, c'est presque toujours une action complète, mais qui ne tient à celle qui l'a précédée que parce qu'elle fait partie de la même histoire, du même système religieux. Ses *Fastes* sont donc plutôt un recueil de poésie du même genre qu'un seul poëme.

Quoique moins heureux, le sujet de M. Lemierre a l'avantage d'être national comme celui d'Ovide, et quelques défauts que l'on puisse reprocher et au plan et à l'exécution d'une entreprise dans laquelle il eût été difficile même au goût le plus sûr et le plus fin de ne pas s'égarer, compterons-nous aujourd'hui beau-

coup de grands poëmes où l'on trouve tant d'esprit, autant de verve, autant de véritables talents poétiques, un plus grand nombre de vers heureux, de vers faits à la manière de Boileau? Si l'on découvre presque à chaque page de grandes imperfections, on rencontre aussi presque à chaque page de grandes beautés, des expressions originales et de la création la plus heureuse, de l'énergie, du trait, de la chaleur et de la vérité. A quelle hauteur le talent de M. Lemierre n'aurait-il pas pu s'élever avec plus de goût naturel, une plus grande étude de la langue, un travail plus assidu! La partie qui lui manquera toujours le plus essentiellement est celle du style; il sent trop peu le prix d'une élégance soutenue et la nécessité d'être correct. Séduit par l'attrait d'une tournure singulière et bizarre, il lui sacrifie, et l'exactitude de la phrase et même l'harmonie. Il veut donner de la couleur à toutes ses expressions et les fautes de goût que cette affectation même lui faire commettre en sont plus désagréables et plus frappantes.

Il n'est presque jamais ni médiocrement bon, ni médiocrement mauvais. Ce sont les endroits faibles qu'il fallait au moins rendre supportables en les soignant davantage qu'il néglige toujours le plus de corriger. Une femme a dit assez plaisamment que ses ouvrages ressemblaient trop à sa personne: un front poétique, des traits d'ailleurs fort laids avec une physionomie originale et pleine de bonté, mais l'abandon le plus ignoble dans le maintien, une barbe à demi faite, quatre cheveux mal peignés, une toilette enfin à compromettre la dignité du fauteuil académique. Les amis de M. Lemierre ont lieu de craindre que MM. les Quarante ne voient comme cette femme, et que, malgré les nouveaux droits qu'il vient d'acquérir à leurs suffrages, ils ne lui préfèrent encore à la première élection des rivaux qui n'ont aucun titre littéraire à lui opposer, mais dont la toilette sans doute est incomparablement plus soignée. Eh! pourquoi exiger des gens de lettres plus de justice, plus d'impartialité que du reste des hommes?

Il n'y a point d'ouvrage qui puisse s'assurer un succès durable sans la perfection du style; mais de tous les genres celui qui exige le plus cette perfection, c'est le poëme descriptif dont le premier mérite est la pureté du dessin, la vérité du coloris; aussi ne connaissons-nous aucun poëme de l'antiquité dont le style

soit aussi pur que celui des *Géorgiques*, et de tous les poëmes d'Ovide, il n'en est peut-être aucun qu'il ait écrit avec autant de soin que *les Fastes*. On regrette infiniment que M. Lemierre n'ait pas tâché, à l'exemple de ces grands modèles, de donner à l'ensemble de son poëme l'élégance et la correction qu'on retrouve avec tant de plaisir dans les morceaux où l'inspiration de son génie a su prévenir l'effort du travail et de la réflexion. On regrette infiniment que, dans une conduite aussi libre que l'est celle de son poëme, il n'ait pas su choisir mieux ses sujets, rejeter tous ceux qui paraissent trop disparates ou trop minutieux, rejeter surtout ceux qu'il ne pouvait embellir, et y suppléer par des épisodes qui en eussent varié la marche en lui donnant plus de mouvement et plus d'action. Mais sans rien ajouter à ce qu'il a fait, en élaguant seulement ce qu'il fallait abandonner, et en corrigeant ce qu'il a trop négligé, ne pouvait-il pas encore faire de ses *Fastes* un ouvrage charmant? Tel qu'il est, nous ne déciderons point du rang que lui assurera la postérité, mais en espérant qu'elle sera plus équitable que son siècle, nous osons assurer qu'il en restera du moins un grand nombre de vers heureux, et si aucun des ouvrages de M. Lemierre ne mérite d'être mis au nombre de nos livres classiques, on conservera du moins le souvenir de son talent comme d'un talent vraiment poétique, et c'est une gloire à laquelle beaucoup d'écrivains plus élégants et plus corrects n'auront pas le droit de prétendre.

Comment ne retiendrait-on pas ces vers sur l'emploi du temps :

> Attachons au passé quelque doux souvenir,
> Le repos au présent, l'espoir à l'avenir.

Quelle délicieuse harmonie dans ceux qui ouvrent la description du Landit, la fête des écoliers!

> Jour charmant, quand je songe à tes heureux instants,
> Je pense remonter le fleuve de mes ans,
> Et mon cœur enchanté sur sa rive fleurie
> Respire encor l'air pur du matin de la vie.

Tout le morceau sur le clair de lune est plein de l'illusion la plus douce; on croit voir un tableau de Vernet :

> Mais de Diane au ciel l'astre vient de paraître;
> Qu'il luit paisiblement sur ce séjour champêtre!

Éloigne tes pavots, Morphée, et laisse-moi
Contempler ce bel astre aussi calme que toi,
Cette voûte des cieux, mélancolique et pure,
Ce demi-jour si doux levé sur la nature,
Ces sphères qui, roulant dans l'espace des cieux,
Semblent y ralentir leur cours silencieux,
Du disque de Phœbé la lumière argentée
En rayons tremblotants sous ces eaux répétée,
Ou qui jette en ces bois, à travers les rameaux,
Une clarté douteuse et des jours inégaux;
Des différents objets la couleur affaiblie,
Tout repose la vue et l'âme recueillie.
Reine des nuits, l'amant devant toi vient rêver,
Le sage réfléchir, le savant observer;
Il tarde au voyageur dans une nuit obscure
Que ton pâle flambeau se lève et le rassure;
Le ciel d'où tu me luis est le sacré vallon,
Et je sens que Diane est la sœur d'Apollon.

Un tableau dont le coloris est moins pur, mais qui respire cependant toute la joie et toute l'ivresse du sujet, c'est *la Vendange*. Nous osons prier les censeurs trop rigides de M. Lemierre de comparer cette *Vendange* avec celle de M. de Saint-Lambert; on verra d'un côté le dessin en général assez correct, mais froid, sentant le travail de l'artiste et dont les négligences sont par là même plus choquantes; de l'autre, un vrai tableau, d'une touche peut-être moins fine, mais plein de mouvement et de verve; la gaieté d'un Téniers avec la couleur de Rubens. N'est-ce pas le dieu de cette fête champêtre qui inspira lui-même les vers que voici?

Non, non, ce ne fut point sur un bord isolé,
Ce fut sur le penchant des coteaux d'Auvilé,
Ce fut vers Chambertin ou vers les murs de Beaune
Que le dieu des raisins séduisit Érigone.
Chapelle en ce nectar puisait avec Chaulieu
Les bons mots, les bons vers, l'impromptu plein de feu,
Et le joyeux Vergier, en sablant le coulange,
Apprit de Bacchus même à chanter la vendange, etc.

Pouvait-on dire dans une langue plus poétique que le Parlement devint sédentaire sous Philippe le Bel?

Comme la fable a peint cette île de Délos
Vagabonde longtemps à la merci des flots,

Avant qu'elle rendît dans un état tranquille
Les oracles du dieu dont elle était l'asile;
Tel de nos magistrats on voyait autrefois
Le tribunal errant à la suite des rois,
Quand Philippe parut, et de ses mains propices
Vint fixer dans Paris leurs mobiles comices.

Il serait aisé de multiplier les citations de ce genre, mais nous ne devons pas oublier que nous avons déjà eu l'honneur de vous envoyer plusieurs fragments de ce poëme avant qu'il fût imprimé, et cet article passe déjà les bornes que nous nous étions prescrites. M. Lemierre comptant peu sur les éloges qu'il pouvait mériter, a eu l'attention de prévenir ses amis, et dans plusieurs endroits de son poëme, il s'est loué lui-même avec sa naïveté accoutumée. Ici c'est à propos de saint Antoine, son patron, là, c'est à l'occasion du Salon de peinture, ailleurs, c'est sur ses tragédies, qu'il place tout bonnement à côté de celles de Corneille, de Racine et de Voltaire; enfin dans son épilogue il s'écrie :

Puisse, ô ma nation, mon ouvrage te plaire!
Je ne sais quel instinct, d'accord avec mes vœux,
Me dit qu'il doit passer à nos derniers neveux;
Et, pour tromper le temps qui pourrait le détruire,
J'attache sa durée au sort de cet *empire*.

Que cet orgueil semble ridicule à ses rivaux! il n'appartient qu'au poëte; et qui connaît l'homme sait qu'il n'en est ni plus exigeant, ni moins modeste.

VERS IMPROMPTUS

ÉCRITS AU BAS DU BUSTE DE M. LE CHEVALIER GLUCK DANS L'ATELIER DE M. HOUDON.

Plus avant dans les cœurs, par des traits plus profonds,
Sa lyre souveraine a su porter les sons.
Ses chants font respirer les tragiques alarmes,
Il vit par leur pouvoir le Zoïle enchaîné,
Trahi par des sanglots, s'abandonner aux larmes,
Et n'opposa jamais à l'effort de ses armes
Qu'un art victorieux et qu'un front couronné.

— On vient de donner à la Comédie-Italienne quelques représentations du *Petit Œdipe*, comédie en un acte et en vers mêlés

d'ariettes et de vaudevilles [1]. On ignore le nom de l'auteur des paroles, mais on sait qu'il est très jeune. La musique est de M. Desaugiers, et c'est aussi son coup d'essai.

La pièce avait été annoncée d'abord comme une parodie d'*Œdipe chez Admète*, mais cette parodie ne consiste que dans un rapport assez marqué de l'intrigue du nouveau drame à celle de la tragédie, et dans un rapport qui n'en fait nullement la critique. La scène se passe dans une île de la Grèce, habitée par cent jeunes filles. Il n'y a qu'un seul homme toléré dans cette île, et c'est Agénor qui voulut bien leur tracer des lois lorsqu'elles renoncèrent au culte de l'Amour pour ne plus adorer que la Félicité. Ce jeune homme et Zulma, la première des habitantes de l'île, sont unis par la plus tendre amitié. Un oracle a menacé Agénor de l'esclavage, et Zulma lui dispute ses fers. Cependant l'Hymen et l'Amour, exilés des cieux, arrivent dans l'île, le premier conduit, comme de raison, par la Folie, et, l'un et l'autre demandent un asile. Agénor le leur accorde et les prie de se cacher : mais malgré leurs soins ils ne tardent pas à être découverts. On veut les chasser, Agénor les prend sous sa protection. Zulma persiste toujours à vouloir se soumettre à l'esclavage pour son jeune ami. Enfin l'Amour se découvre et leur apprend que son aveuglement et son exil devaient finir au moment où il naîtrait un enfant plus charmant que lui. Mercure lui ayant annoncé la naissance de cet enfant, il recouvre la vue et la liberté. On voit arriver cent jeunes Grecs et toute l'île rentre sous les lois de l'Amour et de l'Hymen.

Il y a dans ce petit ouvrage et de la grâce et de l'esprit. L'allusion, quoique tardive, du dénoûment a été applaudie avec transport, mais l'allégorie qui en fait le fonds a paru généralement trop froide, trop pénible, trop usée, et les comédiens ont retiré la pièce à la quatrième représentation.

— Le succès d'*Agathocle* n'a pas été plus heureux sur le théâtre de la Comédie-Française, quoique soutenu dès la quatrième représentation par la reprise du *Droit du seigneur*, comédie qui avait été jouée dans sa nouveauté en cinq actes, et que M. de Voltaire, depuis, avait réduite en trois. Plusieurs scènes

1. La première représentation est du 22 mai. D'Origny ne nomme point l'auteur des paroles.

de cette comédie, qui n'avait pas été remise au théâtre depuis la retraite de Mlle Dangeville, ont fait le plus grand plaisir, surtout celle de Colette avec le bailli, et la dernière entre Acanthe et le marquis de Gernance; mais les trois derniers actes, fondus en un seul pour rendre le dénoûment plus rapide, ont fait paraître aussi l'action trop brusque, trop précipitée, et par conséquent peu vraisemblable. Le sieur Molé s'est surpassé lui-même dans le rôle de Gernance; il y a mis une mesure, une grâce, une vérité qu'il n'a su conserver que dans peu de rôles depuis qu'il a eu la prétention de se livrer, en dépit de son talent, aux grands mouvements de la tragédie et aux fureurs encore plus noires du drame bourgeois.

— L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* continue d'être suivi avec un empressement extrême.

— On vient de remettre sur le théâtre de la Comédie-Française *l'Impatient*, comédie en un acte et en vers par M. Lantier. Cette pièce avait eu si peu de succès l'année dernière, que l'auteur avait jugé à propos de la retirer après la première ou la seconde représentation [1]. Il y a fait depuis plusieurs changements et surtout des coupures considérables. Si l'ouvrage n'en est pas beaucoup meilleur, il en est toujours moins long, et par conséquent moins ennuyeux. On a remarqué, comme on l'avait fait dans la nouveauté, que le personnage principal était plus étourdi, plus indiscret qu'impatient, que les contre-temps qui lui donnaient de l'humeur en donnaient infailliblement à tout le monde; que l'Impatient était plutôt la nuance d'un caractère qu'un caractère même, ainsi plus propre à former un rôle épisodique qu'un rôle principal, etc. On a jugé que la pièce de M. Lantier était plutôt un proverbe qu'une comédie, mais cela n'a pas empêché qu'on n'ait trouvé des traits fort plaisants dans la scène où l'Impatient est forcé d'essuyer le long récit que lui fait le père de sa maîtresse d'un procès auquel il prétend l'intéresser. La scène avec le peintre, quoique moins comique, est cependant agréable, et le dialogue nous en a paru assez vif, assez bien écrit. Le sieur Molé a joué ces deux scènes avec beaucoup de finesse et de naturel.

— On a donné le samedi 26, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation des *Rêveries renouvelées des*

1. Voir précédemment, p. 168.

d'ariettes et de vaudevilles [1]. On ignore le nom de l'auteur des paroles, mais on sait qu'il est très jeune. La musique est de M. Desaugiers, et c'est aussi son coup d'essai.

La pièce avait été annoncée d'abord comme une parodie d'*Œdipe chez Admète*, mais cette parodie ne consiste que dans un rapport assez marqué de l'intrigue du nouveau drame à celle de la tragédie, et dans un rapport qui n'en fait nullement la critique. La scène se passe dans une île de la Grèce, habitée par cent jeunes filles. Il n'y a qu'un seul homme toléré dans cette île, et c'est Agénor qui voulut bien leur tracer des lois lorsqu'elles renoncèrent au culte de l'Amour pour ne plus adorer que la Félicité. Ce jeune homme et Zulma, la première des habitantes de l'île, sont unis par la plus tendre amitié. Un oracle a menacé Agénor de l'esclavage, et Zulma lui dispute ses fers. Cependant l'Hymen et l'Amour, exilés des cieux, arrivent dans l'île, le premier conduit, comme de raison, par la Folie, et, l'un et l'autre demandent un asile. Agénor le leur accorde et les prie de se cacher : mais malgré leurs soins ils ne tardent pas à être découverts. On veut les chasser, Agénor les prend sous sa protection. Zulma persiste toujours à vouloir se soumettre à l'esclavage pour son jeune ami. Enfin l'Amour se découvre et leur apprend que son aveuglement et son exil devaient finir au moment où il naîtrait un enfant plus charmant que lui. Mercure lui ayant annoncé la naissance de cet enfant, il recouvre la vue et la liberté. On voit arriver cent jeunes Grecs et toute l'île rentre sous les lois de l'Amour et de l'Hymen.

Il y a dans ce petit ouvrage et de la grâce et de l'esprit. L'allusion, quoique tardive, du dénoûment a été applaudie avec transport, mais l'allégorie qui en fait le fonds a paru généralement trop froide, trop pénible, trop usée, et les comédiens ont retiré la pièce à la quatrième représentation.

— Le succès d'*Agathocle* n'a pas été plus heureux sur le théâtre de la Comédie-Française, quoique soutenu dès la quatrième représentation par la reprise du *Droit du seigneur*, comédie qui avait été jouée dans sa nouveauté en cinq actes, et que M. de Voltaire, depuis, avait réduite en trois. Plusieurs scènes

1. La première représentation est du 22 mai. D'Origny ne nomme point l'auteur des paroles.

leur origine jusqu'à nos jours inclusivement. Deux volumes in-8°[1]. Ce titre semblait promettre un ouvrage assez piquant; mais on n'y trouve que des platitudes, des anecdotes insipides ou entièrement défigurées, et le style est d'une négligence, d'une bizarrerie et d'une prolixité qui gâterait même le fonds le plus intéressant. Nous ne citerons qu'un seul exemple du bon goût de l'anonyme : c'est l'apostille de La Beaumelle dans la table alphabétique du personnel dont il est fait mention dans l'ouvrage : « de La Beaumelle, célèbre par les injures que Voltaire a vomies contre lui; *à bon chat, bon rat* ».

— *Sophie, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire des femmes du* XVIIIe *siècle, extrait des papiers de Mme la baronne de Franquini.* Deux volumes in-12, dédiés à S. A. le landgrave de Hesse[2]. C'est un roman très-roman; des aventures qui peuvent arriver tous les jours, mais amenées par des moyens fort extraordinaires et imprévus. Si l'un des principaux personnages eût été envoyé aux galères comme il en était parfaitement digne, l'histoire de Mme la baronne n'aurait guère eu que cinquante pages au lieu de deux volumes

— *Contes orientaux, ou Récit du sage Caleb, voyageur persan,* par Mlle M***[3]; un volume in-12. Une morale commune, très-peu d'invention, peu d'esprit, mais du style, de l'élégance et de l'harmonie.

JUILLET.

Quand nous n'aurions point d'autre obligation au citoyen de Genève que celle d'avoir fixé l'attention publique sur un objet aussi important que l'éducation, et d'avoir su donner et plus de dignité et plus d'intérêt à tous les travaux relatifs à l'instruction et au bonheur de l'enfance, cette seule obligation serait sans doute assez grande. On avait fait, avant *Émile,* quelques bons ouvrages sur la théorie de l'éducation, mais il n'en est sûrement aucun dont l'influence ait été plus sensible et plus universelle;

1. Nous n'avons pu retrouver ce livre, ni connaître le nom de son auteur.
2. Par Contant d'Orville.
3. Mlle Moreau, plus tard femme d'un chimiste, A.-G. Monnet.

et si l'on observe à cet égard une révolution favorable dans les opinions et dans les mœurs de notre siècle, on ne peut s'empêcher d'en attribuer la meilleure partie à la sensation qu'a faite un si bel ouvrage. La postérité ne manquera pas de rapporter à cette époque intéressante tous les établissements faits depuis quelques années dans différents pays pour réformer les abus de l'éducation publique et pour rendre l'instruction commune plus propre à former des hommes et des citoyens; elle ne manquera pas non plus de rapporter à cette époque un grand nombre de livres où l'on paraît s'être proposé le même but, et où le plan de Rousseau se trouve développé plus ou moins heureusement. Rien ne serait sans doute aujourd'hui si propre à étendre et à perfectionner le nouveau système d'éducation que de bons livres élémentaires qui en rendraient l'application plus facile et plus usuelle; mais il est peu de tâches qui supposent des talents aussi rares, et peut-être est-il moins difficile en effet d'établir à cet égard la meilleure théorie possible que de traiter même les matières les plus connues à l'usage de la jeunesse d'une manière qui, sans risque, sans inconvénient, puisse et l'intéresser et l'instruire. Nous ne connaissons encore que trois ouvrages qui nous aient paru remplir ce but si simple en apparence : ce sont les *Dialogues des morts* de Fénelon, qui ne sont point aussi connus qu'ils mériteraient de l'être; les *Conversations d'Émilie*, dont nous attendons la suite avec impatience; et le *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, de Mme la comtesse de Genlis, dont le premier volume vient de paraître avec cette épigraphe tirée de la fable de *l'Aigle et l'Aiglon*, de La Motte : *Leçon commence, exemple achève.* C'est le recueil des comédies qu'elle a faites pour ses enfants, qui ont été jouées avec le plus grand succès sur un petit théâtre de Mme la duchesse de Chartres, et qu'elle vient de publier en destinant le produit de l'impression à la délivrance de M. de Quiessat, dont le malheureux procès n'a occupé que trop longtemps les premiers tribunaux du royaume[1].

1. MM. de Quiessat, qui s'étaient fait connaître dans la dernière guerre par plusieurs actes d'une valeur distinguée, ont mérité depuis d'attirer sur eux toute la sévérité de la justice par la barbarie avec laquelle ils ont traité, je ne sais sous quel prétexte, un jeune négociant de Bordeaux, plein d'honneur et de vertu. Le plus coupable d'entre eux a été condamné à payer au jeune homme victime de leur haine quarante ou cinquante mille livres de dommages-intérêts, et retenu en prison jusqu'au payement de ladite somme. (MEISTER.)

Le volume que nous avons l'honneur de vous annoncer contient sept pièces qui sont toutes ou d'un intérêt fort touchant, ou d'un comique très-naturel et très-ingénieux; cependant l'auteur s'est imposé la loi de ne faire que des rôles de femmes et de jeunes personnes où le mot d'amour ne fût pas même prononcé. Il n'y a dans ces drames ni intrigues, ni passions violentes, ni contrastes de vices et de vertus, il n'y a même aucune recherche d'esprit; tout le charme d'une composition si neuve et si originale est dans l'innocence même des sujets, dans l'expression la plus fidèle et la plus heureusement graduée des mœurs et des sentiments de cet âge, dont le seul souvenir attendrit les âmes sensibles, et qui nous laisse encore des regrets au milieu des plus brillantes illusions de la vie. Quoiqu'il n'y ait aucune de ces pièces dont l'action ne soit très-simple, il n'en est point dont la conduite ne soit attachante, parce que l'exposition en est claire, parce que le cœur, tout faible qu'il est, tient l'âme en suspens et la prépare au dénouement par une marche naturelle et vraie. Le style en est doux, sensible et d'une élégance pure et facile; il a, si j'ose m'exprimer ainsi, la physionomie qui convient à ce genre, une physionomie naïve et piquante, mais sans être trop marquée, et telle qu'un artiste habile se permet de la donner aux traits de l'enfance.

La première de ces pièces est *Agar dans le désert*. Toute sa ressource dans cette affreuse solitude est un vase qui contient encore un peu d'eau qu'elle réserve pour son fils. Le voyant accablé de lassitude et de sommeil, elle l'étend à l'ombre d'un buisson, se met auprès de lui et place le vase à ses pieds; après quelques instants, elle aperçoit que le soleil donne sur la tête de son fils, elle veut l'en garantir et lui faire un abri de son voile en l'attachant à une branche voisine; mais le mouvement qu'elle fait pour atteindre cette branche renverse le vase et répand l'eau. Son fils se réveille mourant de soif, et implore une goutte d'eau de sa pitié. Quel moment pour cette mère infortunée! Elle adresse au ciel la prière la plus fervente, et retombe auprès de son fils le visage caché. Après un assez long silence, on entend une symphonie douce; la toile du fond se lève, et l'on découvre l'ange sur un nuage, une palme à la main; le théâtre change et représente un paysage charmant orné de fleurs et de fruits. « Que votre exemple, dit l'ange à Agar, serve à jamais de leçon,

qu'il corrige les murmures des mortels insensés, et qu'il apprenne que Dieu sait récompenser la patience, la soumission, le courage et la vertu... » L'aimable auteur du poëme de *la Mort d'Abel* ne désavouerait ni le dessin ni le coloris de ce délicieux tableau.

Le sujet de la seconde pièce, *la Belle et la Bête*, est tiré du même conte qui a fourni à M. Marmontel l'opéra de *Zémire et Azor;* mais l'intrigue y est beaucoup plus simple. Tout l'art de ce petit drame est dans la progression des nuances du sentiment qui dispose une âme simple et douce à se laisser attendrir par la bonté et à s'accoutumer à la laideur en faveur de la vertu.

Il y a plus d'invention dans la troisième pièce, qui a pour titre *les Flacons*. C'est une fée qui prend soin de deux jeunes filles dont le destin dépend uniquement de la préférence qu'elles donnent aux qualités du cœur sur les avantages de la figure. Elle leur fascine les yeux, de manière qu'en se regardant dans un miroir et en se voyant l'une l'autre, elles se trouvent affreuses; ensuite elle leur donne deux flacons et elle les assure que si elles boivent celui qui est couleur de rose, leur laideur disparaîtra, mais que, si elles choisissent le flacon blanc, elles deviendront parfaites. Il y a peu de scènes au théâtre plus naïves et plus ingénieuses que celle où les deux jeunes personnes délibèrent sur le parti qu'elles prendront. Presque décidées pour le flacon couleur de rose, l'idée qu'elles vont chagriner leur mère les fait changer de résolution. Iphise, après avoir bu le flacon blanc, dit avec un soupir : « Me voilà donc accomplie! » Cependant elles se regardent l'une l'autre et s'aperçoivent qu'elles ont repris leur première figure. Elles craignent de s'être trompées; mais leur mère et la fée viennent les rassurer.

L'Ile heureuse est en deux actes. La reine de cette île a nommé en mourant pour régentes de ses États deux fées qui dirigent en même temps la jeunesse des deux princesses ses filles, Clorinde et Rosalide. Lorsque les deux princesses auront atteint l'âge fixé par les lois, un conseil de vieillards doit choisir entre elles la plus digne de régner. Ce temps est arrivé. La fée Lumineuse a fait de Rosalide un prodige d'esprit et de talents; la fée Bienfaisante, sans négliger de procurer à Clorinde l'avantage des talents, lui a surtout inspiré le désir de faire du bien et de le faire aimer. Clorinde, élue reine, partage le trône avec sa sœur. « Jouissez à jamais, leur dit la fée Lumineuse, du

bonheur dont vous êtes si dignes, et n'oubliez pas que les plus grands talents et les qualités les plus brillantes ne sont que des dons inutiles ou dangereux sans la modestie, la bienfaisance et la bonté. »

L'objet de la cinquième pièce qui a pour titre *l'Enfant gâté* est de prévenir les jeunes personnes contre la flatterie mercenaire qu'elles peuvent rencontrer quelquefois dans les domestiques qui les entourent. C'est la seule pièce où l'auteur se soit permis d'introduire un personnage réellement vicieux, celui de Dorine, maîtresse de musique et de dessin de Lucie. Cette Dorine flatte continuellement l'amour-propre et la paresse de son élève, ne lui donne ses leçons qu'à moitié, et ne cesse de rendre à sa tante les témoignages les plus favorables de ses progrès. On a fait contraster fort heureusement ce caractère avec celui de Toinette, fille d'une femme de chambre de la tante, et qui est élevée avec Louise comme une compagne et un objet d'émulation. Toinette aime beaucoup Lucie, mais elle ne craint pas de lui dire ses vérités, ce qui la rend très-odieuse à Dorine, mais ce que Lucie lui pardonne parce qu'elle est sensible à l'amitié, et que son esprit n'a pas encore gâté son cœur. Un billet que Dorine adresse à une de ses amies et où elle se moque de l'esprit, du caractère et de la figure, de son élève, tombe entre les mains de Lucie et lui ouvre les yeux. Lucie ne veut pourtant pas la faire renvoyer, mais la tante, éclairée sur la manière dont cette femme a abusé de sa confiance, lui donne son congé.

La morale de *l'Enfant gâté* est susceptible des applications les plus instructives et les plus frappantes. Le rôle de Lucie est ménagé avec un art infini, mais n'y aurait-il pas un peu d'exagération dans celui de Dorine? Et le dénouement ne pourrait-il pas être amené par quelque moyen plus vraisemblable ou du moins plus adroit?

La sixième pièce, *la Curieuse,* comédie en deux actes, est de toutes les pièces de ce recueil celle qui offre l'intérêt le plus vif et le plus pressant, quoique toute l'action se passe derrière la scène. Le chevalier de Valcour, le fils de la maison, s'est battu avec un jeune officier qu'on croit qu'il a tué, il est caché dans le château sous le nom du chevalier de Mirville. Le père du jeune officier, le baron de Senanges, arrive en même temps et ne respire que la vengeance, mais il ne se doute même pas qu'il est si

près du meurtrier de son fils. On sent quelles doivent être la frayeur et l'inquiétude de la mère et des sœurs du chevalier. La plus jeune de ses sœurs, Pauline, qui est la *curieuse*, n'est point du secret; il n'est point de petites ruses dont elle ne s'avise pour le pénétrer. Enfin, après beaucoup de peines, elle vient à bout de savoir qu'il y a un chevalier de Mirville caché dans un cabinet près de la galerie; elle se presse de découvrir ce qu'elle vient d'apprendre au baron de Senanges, qui devine tout, qui est furieux et prêt à venger la mort de son fils. Le désespoir de la mère, les remords et les alarmes de Pauline, qui sont les suites effrayantes de sa faute, produisent à la fois la situation la plus théâtrale et la leçon la plus importante; l'impression en serait même trop douloureuse, si l'on n'apprenait pas au dénouement que le fils du baron de Senanges n'est pas tué, que, guéri de ses blessures, il a vu plusieurs fois Sophie, la sœur aînée de Pauline, qu'il en est devenu amoureux, qu'il vient la demander en mariage, et qu'il a obtenu sa main, ce qui concilie tout.

Le nœud de ce drame est du plus grand intérêt; les scènes entre Pauline et Rose, la fille du jardinier, société dont son défaut lui a fait un besoin, et un besoin qui devient souvent très-humiliant pour elle, toutes ces scènes sont d'une vérité admirable. Mais est-il bien naturel qu'une mère, qu'on nous représente occupée du soin de ses enfants, laisse ainsi sa fille en société avec la fille du jardinier? Est-il encore vraisemblable qu'elle lui permette de se trouver seule au milieu du parc à onze heures du soir? Enfin l'auteur n'a-t-il pas fait céder un peu dans cette pièce la sévérité de ses principes aux effets et aux convenances de la scène? Si nous nous permettons cette observation, ce n'est que pour rappeler toutes les difficultés du genre et pour faire mieux sentir combien il a fallu de talent pour les avoir presque toujours si heureusement surmontées.

La dernière pièce de ce charmant recueil est intitulée *les Dangers du monde*. On y peint une jeune femme séparée pour quelque temps de ses parents et de son mari, bonne, honnête, sensible, mais faible et légère, ne pouvant résister au danger des mauvais conseils, se ruinant en folles dépenses, achetant tout, ne payant rien, et renonçant à l'occupation et aux talents qui l'intéressent pour se livrer à une dissipation qui ne l'amuse même pas. C'est le tableau le plus piquant et le plus vrai de l'inconséquence

et de la frivolité de nos mœurs; il suppose une grande connaissance du monde et du cœur humain, un tact d'une finesse extrême, et le pinceau le plus sûr et le plus délicat. Quelque simple que soit l'action de la pièce, quelque unie qu'en soit la marche, les caractères en sont si bien développés, le dialogue en est si naturel, il y règne une vérité si naïve, tant de grâce et de gaieté, qu'elle ne réussirait pas moins, sans doute, sur le théâtre de la Comédie française que dans la société où elle a déjà obtenu les suffrages les plus difficiles à mériter. Mais il y a une très-grande puissance qui ne manquerait pas de s'opposer à la représentation publique de cet ouvrage, et ce ne serait pas sans raison: Mlle Bertin et son magique empire y sont traités beaucoup trop légèrement, et la gloire de la nation est intéressée à ne point tolérer ces licences-là.

On nous fait espérer encore trois ou quatre volumes des œuvres dramatiques de Mme la comtesse de Genlis. Nous savons d'ailleurs qu'elle a fait pour l'usage de ses filles un extrait de lectures, et entre autres un abrégé de l'*Histoire universelle*, qui, composé dans le même esprit que ses drames, pourrait former un cours d'éducation complet. Il est à désirer que le public puisse jouir un jour de tous les fruits d'un travail si précieux. On n'a jamais fait du talent le plus rare et le plus aimable un emploi plus intéressant et plus utile.

— La paix à peine rétablie à l'Opéra, nous venons de voir la guerre civile éclater au sein de la Comédie-Française et nous menacer des suites les plus funestes. C'est la jalousie des grands noms de Vestris et de Sainval qui suscite ces nouveaux troubles. La dame Vestris, quoique reçue au théâtre après M^le^ Sainval, mais soutenue de la protection de M. le maréchal de Duras, s'est emparée de tous les rôles qu'elle a trouvés à sa convenance, et dans l'emploi de Mlle Clairon, et dans celui de Mlle Dumesnil. La demoiselle Sainval n'a cessé de protester contre cette injustice; elle a réclamé particulièrement huit rôles que sa rivale s'était appropriés, Roxane, Hermione, Mariamne, Didon, Viriate, Zénobie, Idamé, Émilie, comme autant de rôles dépendants de son emploi, ayant été reçue pour remplacer Mlle Dumesnil, chargée anciennement de tous les rôles de reines, mères et femmes délaissées. Les plaintes de Mlle Sainval, adressées d'abord à M. le maréchal de Duras, furent renvoyées à l'examen de l'aréopage

comique; mais ce conseil ayant été assez maladroit pour décider la question en faveur de Mlle Sainval, M. le maréchal en fut très-indigné et déclara, dit-on, assez naïvement, qu'il ne croyait pas que les comédiens jugeraient comme cela, qu'ils ne pouvaient revenir sur leur signature au bas de la liste et du répertoire qu'ils avaient faits pour la Vestris, et qu'il fallait que MM. les quatre premiers gentilshommes en jugeassent, etc. C'est ainsi, du moins, que les faits se trouvent exposés dans une espèce de mémoire pour la demoiselle Sainval, intitulé *Lettres de Mme la comtesse de Mal... à Mme la marquise d'A...* Cette brochure, connue aujourd'hui pour être l'ouvrage de Mme la marquise de Saint-Chamond, l'auteur des *Amants sans le savoir*, de comédies et de plusieurs *Éloges* qui ont concouru pour le prix de l'Académie, est devenue le signal de la guerre et le prétexte d'une persécution dont le public se plaint d'être la victime. Tous les secrets de l'État et du gouvernement comiques sont révélés dans cette fatale brochure avec la plus extrême indiscrétion. Les juges qu'il fallait gagner y sont traités sans ménagement, et pour vouloir plaider avec trop d'intérêt la cause de la demoiselle Sainval, il n'y a presque aucun de ses associés, aucun de ses supérieurs dont le zèle imprudent de son défenseur n'ait travaillé à lui faire un ennemi. Le nom même de la reine se trouve mêlé fort indécemment dans cette odieuse querelle. *La feue reine*, dit-on, *n'eût pas voulu qu'on privât la demoiselle Dumesnil pour donner à Mlle Clairon; l'ancienneté et le talent étaient des titres respectés par les maîtres mêmes, etc...* Mme Vestris n'a pas manqué de mettre la leçon à profit; elle est allée se jeter aux pieds de la reine, et lui a dit, les yeux baignés de larmes, qu'elle supporterait avec courage toutes les indignités dont elle se voyait accablée, si Sa Majesté daignait lui pardonner qu'un nom aussi auguste que le sien eût été compromis pour l'amour d'elle. Quatorze membres de l'aréopage comique ont menacé de quitter le théâtre s'il ne leur était pas permis de rayer Mlle Sainval de leur tableau. Les gentilshommes de la chambre ne se sont pas contentés d'approuver cette radiation, ils ont encore fait exiler Sémiramis Sainval à trente lieues de Paris, quoique Mme de Saint-Chamond ait écrit sur-le-champ au ministre qu'elle était seule coupable de l'écrit en question. Si l'ordre de cet exil a paru sévère aux partisans de Mlle Sainval, il n'en a pas moins été

regardé par les comédiens comme un titre honorable à leur corps, et consigné comme tel dans leurs archives. La perte de Mlle Sainval l'aînée n'est pas aujourd'hui le seul objet de nos regrets; sa sœur cadette, quoique brouillée avec elle depuis plusieurs mois, s'est empressée de l'aller consoler dans son exil, et à son retour, elle n'a pas craint de dire à M. le maréchal de Duras que si sa sœur n'était point rappelée, elle était prête à partager son sort. « Mais vous étiez si mal ensemble! — Eh! monsieur le maréchal, puis-je trouver une meilleure occasion de me réconcilier avec elle? » Cependant le théâtre languit; on a été quinze jours sans pouvoir jouer de tragédie. Mme Vestris a eu le courage enfin de paraître, mais il a fallu tripler la garde, et cette exécution militaire n'a pas empêché le parterre de redemander Sainval aussitôt que la pièce a été finie. Nous ignorons encore de quelle manière se termineront ces malheureuses tracasseries, mais nous savons au moins que la reine a bien voulu dire elle-même à l'acteur chargé de lui présenter le répertoire de la Comédie, qu'il fallait bien que tout ceci s'arrangeât, et qu'après tout Mlle Sainval n'était pas moins nécessaire au théâtre que Mme Vestris.

Les lettres de Mme de Saint-Chamond sont en général assez mal faites, mais on y trouve une critique du jeu de Mme Vestris qui nous a paru assez plaisante pour en conserver quelques traits. Les voici :

« Vous ne la connaissez pas, cette Vestris. Cette intelligence supérieure (célébrée dans tous les journaux), se réduit à prendre toujours le faux côté d'un rôle, modulé sur trois tons, nué[1] par des attitudes, soigné par des mines...

« La Vestris a des avantages physiques inconnus aux tragédiennes du Théâtre-Français dont l'organe et l'articulation ont toujours été un mérite : elle a la voix rauque, et parle gras d'une manière très-désavantageuse pour la poésie, parce qu'elle fait des *w* de toutes les *r*, des *g* de tous les *c*, et qu'elle serre les dents quand elle veut avoir l'air de la sensibilité.

« Toujours occupée de sa parure, elle arrange son habit, ses cheveux faux, ses bracelets quand elle ne parle pas. Toujours les bras en l'air, parlât-elle à quelqu'un à ses pieds, mais c'est pour ne pas blanchir son habit.

1. Synonyme de *nuancé,* mais M. Littré fait précisément observer que la seule différence entre ces deux mots est que *nuer* ne s'emploie jamais au figuré.

« Je l'ai vue quelquefois dans l'attitude de Pantalon, son bras gauche écartant son manteau par derrière, le pied du même côté et le bras droit en avant, toute pliée en deux, dire ainsi posée quarante vers de reproches ou d'exclamations avec cette seule nuance : aux reproches, elle remue sa main horizontalement, comme si elle disait 18, 19, 20, 30, 40; et parvenu à 100, elle tire son autre bras de derrière elle pour les étendre au plus haut de sa tête; ce grand effort est le signal de l'applaudissement; ce qui est explication est plus modéré, elle ne remue son bras droit que pour indiquer les différentes choses dont il est question, à peu près comme vous montreriez les fleurs d'un parterre du haut d'une terrasse.

« Un trait de son intelligence dans *Rodogune :* au dénoûment, Cléopâtre empoisonnée dissimule ses douleurs, Rodogune s'en aperçoit; effrayée du danger d'Antiochus près de boire dans la même coupe, elle l'arrête et ne doit pas s'en éloigner. La Vestris traverse le théâtre, va secourir Cléopâtre avec l'air de lui dire : « Que je te voie donc crever... » puis regardant son sein à plusieurs fois en se haussant sur ses pieds et allongeant le nez comme Paillasse aux danseurs de corde, elle dit la moitié du vers : *Cette gorge qui s'enfle...* et court s'accroupir dans le coin du théâtre, où les deux bras et les doigts étendus, elle dit en attitude l'autre moitié : *Ah! bons dieux, quelle rage!*

« Vous ne pensez pas, je crois, que le grand Corneille ait voulu indiquer cette triviale pantomime, ni que par le mot *gorge* il ait entendu le sein.

« Fausse dans ses rôles, on prend sa confiance pour de la vérité, sa diction ampoulée pour de la noblesse, ses postures pour des positions, et sa toilette pour de la beauté. Jamais abandonnée dans les situations tragiques, parce qu'elle n'a ni larmes, ni sensibilité, ni âme, et qu'elle ne sent que la crainte de se décoiffer ou de s'effacer. »

— *Traité de l'éducation des femmes et cours complet d'instruction*, par Mme de Miremont. Deux volumes in-8°.

Le premier volume traite des soins qu'exigent les enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de sept ans, et depuis sept ans jusqu'à quatorze. On a joint à la partie qui concerne cette seconde époque de l'enfance un article particulier sur l'éducation des couvents où l'on propose des vues parfaitement raisonnables.

Ce premier volume renferme en général des maximes d'instruction excellentes ; on eût désiré seulement qu'elles fussent moins vagues. Malgré ce défaut qui domine dans tout l'ouvrage, on y remarquera plusieurs détails heureusement saisis et qu'il n'appartenait qu'à une femme de saisir avec tant de finesse et de simplicité, particulièrement dans les réflexions sur la coquetterie très-bien distinguée de l'art de plaire, et sur l'amitié de l'autre sexe.

Le second volume n'est qu'une rapsodie mal digérée. Ce cours complet d'instruction commence par un abrégé des ouvrages de M. Tissot, comme s'il était convenable d'apprendre à être malade avant d'apprendre à vivre, comme si nos femmes n'étaient pas assez occupées du soin de leur santé, sans en faire encore le premier objet de leur éducation. Ces leçons de médecine pratique sont appuyées d'un cours d'anatomie qui est bien l'amphigouri le plus amphigouri qu'il soit possible de lire, grâce au voile mystérieux dont l'auteur a cru devoir envelopper cette science pour ne point blesser l'imagination de ses élèves et pour ne point offenser la modestie de leur âge et de leur sexe. Les embarras où le jette une tâche si épineuse, et les détours qu'il imagine pour s'en tirer sont vraiment curieux. Ce qui est beaucoup moins divertissant, c'est un extrait de la *Logique* de l'abbé de Condillac auquel on a laissé toute la sécheresse d'une métaphysique à la vérité très-claire et très-profonde, mais trop subtile et trop abstraite pour être à la portée de l'enfance. Ce second volume ne nous a pas donné un grand désir d'en voir la suite.

— *Œuvres* de Colardeau de l'Académie française avec cette épigraphe :

> Hunc quoque summa dies nigro summersit Averno,
> Effugiunt avidos carmina sola rogos.

Deux volumes in-8° d'une très-belle édition[1].

Le premier volume de ces œuvres contient *Astarbé* et *Caliste*, deux tragédies qu'on ne joue et qu'on ne lit plus, et *les Perfidies de société*, comédie en cinq actes, qu'on n'a jamais jouée et qu'on ne lira guère.

Le second, la *Lettre d'Héloïse à Abélard*, que tout le monde

1. Onze figures par Monnet et Eisen; huit d'entre elles sont de nouveaux tirages de celles de la *Lettre d'Héloïse à Abélard* et du *Temple de Gnide*.

sait par cœur et qui sera toujours comptée au nombre des plus précieux monuments de notre poésie; *le Temple de Gnide*, en vers pleins d'éloquence et de douceur, mais auxquels on préférera toujours la prose de Montesquieu; une fort belle *Épître à M. Duhamel*; *les Hommes de Prométhée*, poëme d'un coloris assez brillant, mais d'une invention peu animée; et beaucoup de poésies fugitives très-faibles et très-communes, à l'exception de cinq ou six pièces qui avaient déjà paru dans plusieurs recueils et nommément dans l'*Almanach des Muses*.

Une remarque assez singulière, mais qui n'a pu échapper à aucun des lecteurs de M. Colardeau, c'est que le seul de ses ouvrages où l'on trouve une chaleur vraie et soutenue, c'est la *Lettre d'Héloïse* qui n'est qu'une traduction de Pope, et qu'au contraire, de toutes ses poésies, celles qu'il a consacrées à l'objet d'une passion plus réelle, puisqu'elle a décidé du sort de sa vie et l'a conduit au tombeau, sont toutes d'une froideur extrême. De ce nombre sont les pièces intitulées *Épîtres à toi*, qui manquent même le plus souvent de délicatesse et de sensibilité.

Si le ciel avait refusé à M. Colardeau cette flamme du génie qui n'appartient qu'aux âmes fortes et passionnées, il lui avait accordé, dans un degré très-éminent, le don de l'harmonie. Peut-être n'avons-nous eu depuis Racine aucun poëte qui ait possédé comme lui l'art des vers, la musique de notre langue.

— *Le Joyeux Moribond*, comédie, par M. E. B., c'est-à-dire M. Billard, qui fit il y a quelques années une scène fort extravagante à l'orchestre de la Comédie-Française pour dénoncer au parterre la prétendue injustice que lui avaient faite le sieur Préville et ses camarades en refusant d'entendre la lecture d'une de ses pièces intitulée *le Suborneur*[1]. Cette scène eut malheureusement pour lui des suites fort graves et le fit enfermer pour quelques mois à Charenton. M. Billard est un homme fort à son aise et qui réunit à l'imagination la plus bizarre et à la conduite la moins réglée un esprit très-original, une âme et des mœurs fort douces, un caractère plein d'énergie, des principes d'une honnêteté rare; c'est un de ces mélanges de folie et de bon sens auxquels il est impossible de rien concevoir.

Sa comédie lui ressemble. On y rencontre quelques traits

1. Voir tome X, page 120.

d'originalité, mais l'ouvrage n'est pas assez gai pour faire excuser ni la bizarrerie du sujet, ni la simplicité de l'exécution. Il est lui-même le héros de sa pièce. C'est un homme mourant entre une courtisane et son ami, et qui même à l'agonie veut jouir encore de la vie et narguer le trépas. Enfin on le croit défunt tout de bon, lorsque l'instant d'après il reparaît vêtu de grelots, coiffé de pampres, un masque à la main. Ariste lui dit : *On vous disait mort.* Il répond : *Ivre, etc.* A ce trait, le meilleur de la pièce, nous n'ajouterons que quelques vers qui pourront donner une idée de la morale et du style d'une production si hétéroclite :

Je meurs, un autre naît : voilà tout compensé.
Pour tenir à la vie, il faut être insensé,
Pareil bien doit souvent nuire au dépositaire.
J'en suis l'usufruitier, non le propriétaire...
Colomb à mes dépens découvrit l'Amérique...
Ma princesse aime à voir le tréteau calotin...
Pourrait-elle approuver que sept fois la semaine
Le coupable ramas des modernes auteurs,
Les Roscius français, insignes malfaiteurs,
Sur l'horrible échafaud hissent la tragédie,
Et même avec du sang fardent la comédie?...

— *La Malédiction paternelle, ou Lettres sincères et véritables de N*** à ses parents, ses amis et ses maîtresses, avec les réponses recueillies et publiées par Timothée Joli, son exécuteur testamentaire.* Trois volumes in-12. C'est encore une nouvelle production de la plume intarissable de M. Rétif de La Bretonne, l'histoire d'un homme précipité par la malédiction de son père dans tous les désordres et dans tous les malheurs du libertinage. Ce roman est dans le genre du *Paysan perverti*, mais il offre des mœurs plus dégoûtantes, avec des caractères moins piquants et moins vigoureux. Cependant il faut dire de ce nouvel ouvrage ce qu'on a déjà dit des autres; quelque révolté que puisse être le goût et du sujet et du coloris de ces peintures, on y aperçoit toujours un coin de vérité, des traits de force d'âme et d'originalité. Ses héros et ses héroïnes sont toujours des Julies et des Saint-Preux de la rue Saint-Denis.

AOUT.

La séance publique de l'Académie française, du mercredi 25, jour de la fête de saint Louis, occupée, suivant l'usage, par la lecture des ouvrages couronnés, a été terminée par l'éloge de M. le comte de Valbelle, et par l'exposition de son buste, avec cette inscription : *Joseph-Alphonse-Omer, comte de Valbelle, bienfaiteur des lettres.* Ce double monument de la reconnaissance de l'Académie lui a été décerné d'une voix unanime, à cause du legs de 24,000 livres une fois payées, qu'il a laissé à la compagnie, en la priant de vouloir bien le placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire se pourrait, et de disposer tous les ans du revenu de ce capital en faveur de tel homme de lettres qu'elle jugerait à propos[1]. C'est M. d'Alembert qui a été chargé de faire l'Éloge, et M. Houdon le buste, qu'on a trouvé, quoique fait après la mort de M. de Valbelle, de la plus parfaite ressemblance, et qui n'a pas été moins applaudi que les vers et la prose de ces messieurs.

L'*Éloge de l'abbé Suger*, qui a remporté le prix d'éloquence de cette année, est de M. Garat, avocat au Parlement, connu déjà très-avantageusement dans la république des lettres par un *Éloge du chancelier de l'Hospital*, et par plusieurs articles insérés dans différents journaux, et qui annoncent tous un génie vraiment philosophique, des vues lumineuses et d'une méditation profonde. Ce discours a été lu par M. Ducis ; et quoiqu'il soit bien prouvé depuis longtemps que M. Ducis sait lire à merveille les ouvrages des autres, on a été assez mécontent de la manière dont il a lu celui-ci. Il n'y a que les morceaux très-saillants qui aient été généralement sentis : tout le reste a paru languir un peu, et la faute en était souvent au lecteur.

1. Voici les termes du testament : « Je prie Messieurs de l'Académie française de Paris de trouver bon que je leur laisse la somme de 24,000 livres, une fois payée; pour la placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire se pourra, les priant de vouloir bien, à la pluralité des suffrages, décerner, tous les ans, le revenu qui proviendra de ce capital, à tel homme de lettres, ayant déjà fait ses preuves ou donnant seulement des espérances, qu'ils jugeront à propos; pouvant le décerner plusieurs années de suite au même, et y revenir après avoir discontinué, selon qu'ils le trouveront bon et honnête à faire. » (MEISTER.)

Après l'*Éloge de Suger*, on nous lut le dithyrambe *Aux mânes de Voltaire*[1]. Mais avant de parler de ce fameux dithyrambe, ne conviendrait-il pas d'en faire l'histoire?

On se rappellera sans doute que l'Académie, voulant signaler son culte religieux pour les mânes de Voltaire, proposa, l'année dernière, pour sujet du prix de poésie, une pièce en vers à la louange de ce grand homme, et que M. d'Alembert crut exciter merveilleusement l'émulation qu'un pareil sujet devait inspirer à nos poëtes en ajoutant au prix accoutumé la somme de 600 livres. Le premier ouvrage distingué de la foule de ceux qui avaient été envoyés à cet illustre concours fut l'*Épître* de M. de Murville que nous avons déjà eu l'honneur de vous faire connaître[2], et le prix lui fut presque adjugé. Tandis qu'on était occupé à parcourir les autres pièces, je ne sais quel sort s'obstinait toujours à remettre sous les yeux de M. de La Harpe le dithyrambe en question. Il en lut les vingt premiers vers qui ne parurent pas mériter un grand intérêt; mais la justesse, la sagacité de son goût et son extrême impartialité l'engagèrent à demander avec instance qu'on voulût bien lui permettre d'en continuer la lecture; il parvint à se faire écouter, et tous les suffrages se réunissant bientôt au sien, le dithyrambe remporta la palme académique. Avec la devise il se trouva une lettre par laquelle on suppliait M. le secrétaire perpétuel, en cas que l'ouvrage fût trouvé digne du prix, de n'ouvrir que huit jours après la séance le billet qui, suivant l'usage, doit renfermer le nom de l'auteur. Le secret de ces Messieurs est souvent comme le secret de la comédie : toutes ces circonstances de jugement académique ayant été répandues dans le public, on forma les conjectures les plus étranges et sur l'intérêt avec lequel M. de La Harpe avait paru distinguer cet ouvrage, et sur le mystère qui en cachait encore l'auteur. On soupçonna quelque temps M. le comte de Schouwaloff ou d'avoir composé lui-même le poëme, ou de s'être arrangé du moins à l'amiable avec M. de La Harpe pour acquérir à juste prix la gloire de ce triomphe ; mais le poëte de la Néva ayant dédaigné sagement une gloriole aussi puérile, et s'étant expliqué à ce sujet de la manière la plus précise, les soupçons s'arrêtèrent sur M. de

1. Par La Harpe ; compris dans ses *OEuvres*.

2. Cette pièce, qui obtint l'accessit, fut imprimée, à Paris, chez Demonville, 1779, in-8°.

La Harpe. Tandis qu'on discutait toutes ces importantes questions, M. d'Alembert reçut une lettre de M. le comte d'Argental, qui faisait savoir à l'Académie que le dithyrambe avait concouru par son entremise, que personne sans doute ne serait tenté de l'en croire l'auteur, qu'il ne l'était pas non plus; mais qu'à la prière du véritable auteur, qui avait des raisons particulières pour ne point se faire connaître, il n'avait pu se refuser de lui prêter son nom, que ce nom était le seul qui se trouverait dans la devise cachetée, et que l'anonyme couronné, qu'il certifiait pourtant n'être pas académicien (il fallait sous-entendre apparemment de l'Académie de Pékin), verrait avec plaisir que la médaille qu'il ne pouvait accepter fût donnée à l'auteur de l'accessit. Il n'y a personne à qui cela ne parût aussi clair que le jour.

Le dithyrambe jugé avec tant d'impartialité par M. de La Harpe, fut récité par lui avec des entrailles vraiment paternelles. Plusieurs morceaux furent applaudis, mais l'ensemble ne fit qu'un effet assez médiocre.

Un dithyrambe, disait une femme, *n'est-ce pas pis qu'une ode?* Cette définition n'est point si ridicule. Ce genre de poésie était consacré originairement au culte de Bacchus. C'est un chant de triomphe, c'est le délire d'une imagination exaltée par des idées fortes et sublimes, qui ne trouve, pour les exprimer, que des images neuves et inattendues, et qui, dans sa marche audacieuse, ne semble connaître d'autre loi que l'inspiration qui la domine. Telles sont la plupart des odes de Pindare; *per audaces nova dithyrambos verba devolvit numerisque fertur lege solutis.* Quoique M. de La Harpe ne cite, dans une note de son poëme, que le commencement du passage, il semble n'avoir songé qu'à la fin, car il paraît évident que c'est le changement du rhythme qui lui a paru le vrai caractère distinctif du dithyrambe.

Dans toute la séance rien n'a été plus vivement applaudi que le sujet proposé pour le prix de poésie de l'année prochaine : *la Servitude abolie dans les domaines du roi sous le règne de Louis XVI.*

Il ne faut pas oublier un très-beau vers qui se trouve dans une des pièces qui ont concouru, et que l'Académie a cru devoir citer comme un vers digne de servir d'inscription à la statue de Henri IV :

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

Ce beau vers est de M. Gudin, l'auteur de la tragédie de *Coriolan*, des *Mânes de Louis XV*, et de quelques autres ouvrages en vers et en prose dont nous avons déjà eu occasion de parler [1].

— Après un grand nombre de bulletins détaillés, avec un intérêt et un appareil assez ridicules, sur les suites d'une chute où Mme la maréchale de Mouchy s'était blessé un peu le bras, on a vu paraître le bulletin suivant :

Tandis que d'Estaing et sa troupe
Étrillent le pauvre Byron,
Tandis que le grand Washington
Tient tous les Anglais sous sa coupe,
Et qu'au bruit de notre canon
Hardy s'enfuit le vent en poupe,
Madame de Mouchy, dit-on,
Tous les matins mange sa soupe,
Et tous les soirs prend son bouillon.

— Quatre seigneurs polonais ayant désiré de voir le pavillon de Bagatelle, que M. le comte d'Artois a fait bâtir dans le bois de Boulogne, un des officiers de ce prince, chargé de les y conduire, fut fort étonné de les voir s'arrêter tout à coup devant une des statues de la salle à manger, s'entre-regarder, s'embrasser avec beaucoup d'émotion, et fondre en larmes. Revenus un peu de ce premier attendrissement, ils apprirent à leur guide que la grande impression que leur faisait cette belle statue tenait à l'extrême ressemblance qu'il y avait entre elle et une de leurs parentes, qui venait de mourir. M. le comte d'Artois n'en a pas été plus tôt instruit qu'il a fait donner des ordres pour leur envoyer l'original même de la figure qui les avait si vivement touchés.

Ils ont demandé à voir depuis la galerie du Palais-Royal. Ils ont versé des torrents de larmes sur quelques tableaux du Corrége et du Titien. Au Luxembourg, leur désolation a été extrême à la vue des chefs-d'œuvre de Rubens. Cet excès de sensibilité a paru enfin n'être pas sans quelque embarras, on a tâché de l'épargner. Aujourd'hui l'on assure qu'ils se proposent de parcourir avec le même enthousiasme toute l'Italie, et l'on s'attend à les

1. Les pièces qui concoururent pour ce prix sont fort nombreuses. On trouve entre autres : *Éloges de Voltaire, pièces qui ont concouru pour le prix de* 1779, par M. Pastoret (depuis marquis, pair et chancelier de France); Paris, Demonville, 1779, in-8°. (T.)

voir hurler de tendresse devant la belle Vénus de Florence. Si ce dernier trait de notre histoire n'est pas certain, il paraît au moins vraisemblable.

— Les trois théâtres de Paris éprouvent dans ce moment une langueur sensible, tandis que les tréteaux de la Foire et des boulevards attirent une affluence de spectateurs prodigieuse. C'est apparemment pour se conformer au goût des farces à la mode que les Comédiens Italiens se sont avisés de nous donner *Lamentine*, pièce comi-tragique en deux actes et en vers, mais les bêtises ne réussissent pas également à tout le monde. Cette pitoyable rapsodie, dont nous ignorons les auteurs, n'a eu que deux ou trois représentations[1]. C'est une caricature fort insipide et fort maussade des plus belles situations et des plus beaux vers de notre théâtre tragique. Nous avons déjà quelques chefs-d'œuvre de ce genre, comme *Arcagambis*[2], mais l'extravagance en est au moins plus ingénieuse et plus gaie. Les acteurs de ce spectacle ont eu une idée plus heureuse, en essayant de remettre sur la scène quelques anciennes comédies de leur répertoire, telles que *les Jeux de l'amour et du hasard, l'École des mères, les Fausses Confidences*, etc. Quoique toutes les pièces de Marivaux se ressemblent, ou, pour mieux dire, quoique cet auteur n'en ait jamais fait qu'une, *la Surprise de l'amour*, il n'y en a aucune où l'on ne trouve des scènes piquantes, un dialogue étincelant d'esprit, une naïveté recherchée, mais pleine de finesse et de grâces. Mlle Pitrot, qui débuta il y a quelques années à la Comédie-Française sans succès, mais qui paraît avoir acquis pendant le séjour qu'elle a fait en province plus d'intelligence et plus d'habitude du théâtre, remplit dans ces pièces les rôles d'amoureuse, et sa charmante figure ferait presque seule tous les frais de l'emploi dont elle est chargée. Les rôles de soubrette sont joués agréablement par Mmes Dugazon et Bianchi; le sieur Michu est peut-être mieux placé dans ce genre que dans l'opéra-comique. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

— Je ne sais pas pourquoi M. d'Alembert a la réputation d'avoir toujours été fort malheureux en amour, et de l'avoir été par une raison sans réplique. Une femme qui s'était avisée de le

1. La première est du 12 août.

2. C'est une tragédie pour rire de Lélio fils, Dominique et Romagnési, représentée en 1726. (T.)

choisir pour donner de la jalousie à son amant en faisait devant celui-ci le plus magnifique éloge, et finit par dire dans un excès d'enthousiasme : « Enfin, c'est un dieu. — *Ah! madame,* lui répondit cet amant trop paisible, *s'il était dieu, il aurait commencé par se faire homme.* »

— Nous ne ressemblons point à ce *good natured people* qui fait fusiller ses amiraux ou leur intente au moins des procès criminels lorsqu'ils n'ont pas satisfait ses ambitieuses espérances; un couplet, un bon mot suffit pour apaiser notre mauvaise humeur. Sans examiner si les circonstances ont permis à M. le comte d'Orvilliers de faire tout ce qu'on attendait de lui, la malignité se presse de le juger. Il est d'une fort petite stature; on le compare au colosse de Rhodes, qui laissait passer les flottes entre ses jambes. On rit et l'on parle d'autre chose.

— Pour mieux faire sentir la supériorité du genre de M. le chevalier Gluck sur tous les autres genres, on a essayé d'interrompre les représentations, toujours très-suivies, d'*Iphigénie en Tauride,* par deux reprises, celle du *Roland* del signor Piccini, et celle de *la Reine de Golconde,* de M. Monsigny. Ce dernier opéra, comme on sait, offre un spectacle très-varié et des ballets charmants. On a renouvelé quelques airs dans *Roland;* mais la terrible pantomime d'Oreste et les cris déchirants d'Iphigénie qu'on nous donne pour de la musique grecque l'ont emporté hautement sur les grâces frivoles et de la danse française, et de la mélodie italienne. Il n'y a que *les Battus payent l'amende* dont le succès soutenu paraisse surpasser encore ceux du chef-d'œuvre de notre musique dramatique. L'opéra buffa, toujours très-applaudi, est tous les jours plus abandonné. « Eh bien, monsieur l'ambassadeur, disait l'autre jour M. le comte d'Artois à M. de Caraccioli, y avait-il beaucoup de monde à *l'Amore soldato?* — Nous étions vingt-sept blancs, monseigneur, et un noir. » C'est le petit nègre de Mme la duchesse de Chartres, qui ne quitte jamais la loge du Palais-Royal.

Le sublime rôle d'Iphigénie a achevé de tuer Mlle Rosalie Levasseur; elle a eu plusieurs crachements de sang qui font craindre qu'elle ne soit forcée de renoncer entièrement au théâtre. Deux débutantes qui l'ont doublée et dans le rôle d'Iphigénie et dans celui d'Angélique, Mlles Girardin et Dupuy, donnent quelque espérance de la voir remplacée un jour. Mlle Girardin,

sans avoir une action assez vive, assez animée, annonce pourtant de l'intelligence et de la sensibilité; sa voix, quoique peu étendue, est légère, flexible, vaillante; on la trouve du moins aussi mélodieuse que celle de la demoiselle Rosalie, mais beaucoup moins dramatique sans doute. M. le chevalier Gluck en pourrait être alarmé s'il n'était pas sûr de nous avoir fait une musique nationale pour l'exécution de laquelle la France ne peut manquer ni de talents, ni de voix. Ce qui nous reste à craindre, c'est qu'il faille changer un peu souvent et d'acteurs et d'actrices; mais qu'est-ce que cela fait à la gloire du nouvel Orphée?

— On a donné le lundi 2, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *Laurette*, comédie en trois actes en vers, par le sieur d'Oisemont, comédien de Bruxelles. Le sujet, le plan, le dialogue, tous les détails de cette comédie sont empruntés du conte, et l'auteur n'a guère d'autre mérite que celui d'avoir rimé la prose de M. Marmontel. Le plus grand reproche que nous ayons à lui faire, ce n'est pas d'avoir affaibli souvent et le style et la pensée de son modèle, c'est de n'avoir pas senti que les moyens qui peuvent produire le plus grand intérêt dans un conte ne suffisent point au poëme dramatique, qui exige et plus de mouvement, et plus d'action.

Excepté quelques détails de dialogue que les rimes n'ont point gâtés, surtout dans le rôle de Basile, tout le reste a fait peu de plaisir, et ce n'est pas la première fois que ce sujet, si séduisant dans le conte, a échoué au théâtre. Et pourquoi? C'est que l'action, dont il faut rapprocher les incidents sur la scène, en devient moins attachante; c'est que le véritable intérêt de ce sujet est tout entier dans l'exposition, dans le progrès du sentiment de Luzi et dans la séduction qu'il emploie pour toucher le cœur de Laurette. Il n'y a qu'une seule scène à faire après cela, et cette scène trop longtemps attendue perd tout l'effet dont elle est susceptible.

— Il y a longtemps qu'aucun procès n'avait attiré autant de monde au Palais que celui de M. le comte de Broglie contre l'abbé Georgel. M. le comte de Broglie s'était flatté d'être nommé maréchal général des logis de l'armée au camp de Bayeux; il s'est imaginé qu'une cabale malveillante avait pu seule lui donner une exclusion à laquelle il ne devait point s'attendre. Confirmé dans ce soupçon par les bruits qui se sont répandus

qu'il existait des lettres dans lesquelles lui, comte de Broglie, conseillait à son frère le maréchal de profiter de la circonstance de sa nomination et du besoin qu'on avait de lui pour heurter de front les ministres et les détruire, il a cru ne pouvoir se défendre de cette calomnie qu'en cherchant à en découvrir l'auteur. Après avoir hésité quelque temps entre le sieur de Limon, ci-devant attaché à Monsieur[1], et l'abbé Georgel, ancien secrétaire d'ambassade chargé des affaires du roi en nom à Vienne et vicaire général de M. le cardinal de Rohan, c'est ce dernier, l'abbé Georgel, qu'il s'est déterminé enfin à prendre à partie. Peut-être avait-il pensé d'abord que cette seule démarche suffirait pour intimider les accusateurs et qu'elle assurerait sa justification sans l'entraîner plus loin; mais n'ayent pas eu lieu d'être content de la déclaration qu'il avait obtenue de M. l'abbé Georgel, il s'est vu forcé de suivre cette étrange discussion dans les formes accoutumées. C'est peut-être la première fois qu'on a imaginé d'opposer à une tracasserie de cour une procédure juridique et de déférer aux tribunaux une accusation qui ne porte que sur des dits, des redits et des ouï-dire; mais cette singularité même a rendu la cause fort piquante, et entre les mains d'un avocat plus habile elle eût peut-être été susceptible d'un véritable intérêt. Il n'y a peut-être jamais eu de procès où l'on ait entendu citer plus souvent les personnes les plus puissantes, les noms les plus augustes, mais c'est aussi à peu près le seul moyen que maître Tronson Du Coudray et maître de Bonnières aient su trouver pour donner quelque importance à leur plaidoirie. Ce dernier, le défenseur de l'abbé Georgel, sans posséder aucune des grandes parties de l'éloquence, a su se faire écouter du moins par une présence d'esprit peu commune et par une hardiesse qui en impose toujours au plus grand nombre des auditeurs. Il a traité sans aucun ménagement tous les amis du comte de Broglie qui ont eu le malheur d'être compromis dans cette affaire, et nommément M. Favier et M. le comte de Guibert, qu'il a appelés de vils délateurs.

Quant au fond du procès, il n'en est résulté que ce que M. le comte de Broglie aurait dû prévoir : une accusation fondée sur

1. Geoffroy de Limon, plus tard contrôleur général des finances du duc d'Orléans. Voir tome I, page 7, note.

rien s'est réduite à rien. Le premier auteur des bruits dont on avait à se plaindre est demeuré inconnu. Ce qu'on avait dit dans la liberté d'une conversation particulière, on n'a pas jugé à propos de le soutenir devant les juges. On s'est jeté dans des explications vagues. L'avocat de l'abbé Georgel a été autorisé à dire que le roi n'avait jamais entendu parler des lettres en question, que M. de Maurepas ne les avait jamais reçues ni ouï-dire qu'on les eût vues. Il a donc été prouvé juridiquement que les lettres imputées par la calomnie à M. de Broglie n'avaient jamais existé, et c'était bien là ce qu'il lui importait le plus d'établir authentiquement; mais il n'en a pas moins perdu son procès dans toutes les règles, l'arrêt ayant déchargé l'abbé Georgel de toute accusation, supprimé les termes injurieux employés dans les Mémoires de M. le comte de Broglie, et condamné celui-ci à vingt livres de dommages-intérêts et en tous les dépens.

Quoique M. l'abbé Georgel ne soit guère plus estimé que M. de Broglie n'est aimé, ce jugement a été universellement applaudi. Comment ne l'aurait-il pas été? Il n'y a point d'intrigant subalterne, que dis-je? il n'y a point de nouvelliste, point de bavard indiscret, point de curieux de quelque état que ce puisse être, et l'on imagine aisément combien toutes ces classes d'hommes doivent être nombreuses à Paris, qui n'ait vu le charme et le repos de sa vie intéressés dans la cause de l'abbé Georgel. C'est aussi ce qu'on insinue très-gravement dans le dernier mémoire qui a paru sous le nom de l'abbé Georgel, et auquel on assure que M. Marmontel et l'abbé Morellet ont eu beaucoup de part. « Comment! dans une société immense où tout est matière de conversation, où tout se dit, où les propos de la veille sont effacés par les propos du jour, il ne sera pas permis de répéter des ouï-dire, il ne sera pas permis de les répéter même tête à tête à des amis de la personne qui en est l'objet; et celui qui n'aura jamais eu cette conversation si innocente avec deux personnes à la fois sera traité de calomniateur atroce et de vil intrigant! On pourrait rire d'une si étrange prétention, si elle n'était pas encore plus injuste que ridicule, etc. »

— *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*, petit volume in-8°. On les attribue à un jeune architecte, M. Cocuau, mais on soupçonne MM. Marmontel, Saint-Lambert et l'abbé Morellet d'y avoir eu beaucoup de part. Le système et les

ouvrages de M. le chevalier Gluck y sont critiqués avec beaucoup d'amertume et la musique de M. Piccini mise au-dessus de tout. Ces *Entretiens* ont renouvelé la guerre plus vivement que jamais. Assez négligés quant au style, ils annoncent du moins un homme qui s'est occupé sérieusement des principes de l'art sur lequel il écrit, et depuis l'origine de cette longue et illustre querelle, c'est peut-être le seul ouvrage qui ait mérité cet éloge.

— *Discours prononcés à la séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.* Le premier de ces discours renferme plusieurs plans utiles pour le progrès des Écoles de peinture et de dessin. Mais que dira l'ombre de Winckelman lorsqu'elle apprendra qu'un de nos plus célèbres artistes ait osé avancer que c'est à la recherche d'un beau idéal supérieur à la nature qu'il faut attribuer la plus grande partie des erreurs de nos peintres modernes? « Ce principe séducteur flatte l'imagination de l'artiste en lui faisant espérer l'impossible, c'est-à-dire de surpasser la nature... Ce qui peut avoir contribué à établir cette opinion, c'est la poésie dont l'art est susceptible dans toutes ses parties, mais aucune poésie n'est estimable qu'autant qu'elle peint la nature... » Au beau idéal, M. Cochin veut qu'on substitue le beau de réunion, c'est-à-dire que l'artiste qui a vu diverses natures, qui a le sentiment du beau, peut réunir dans un même sujet des beautés qu'il a vues éparses dans différentes natures lorsque ces beautés se trouvent avoir de l'analogie entre elles dans l'espèce, dans le caractère et dans la conformation générale. Cette définition ne prouverait-elle pas que l'auteur en veut bien plus à l'abus du principe qu'au principe même?

— *Lettres de M. de Longueville, écrivain public, à M*** L'auteur y présente un portrait de Jean-Jacques Rousseau en dix-huit lettres.* Brochure in-8°.

Ce n'est pas ici le coup d'essai de M. de Longueville; cet illustre écrivain s'est déjà signalé par quelques autres ouvrages du même genre; et nous nous reprochons de n'en avoir pas parlé plus tôt dans nos feuilles. C'est une espèce d'homme assez singulière et à qui il ne manque peut-être qu'un peu plus d'esprit pour jouer dans sa petite guérite d'écrivain le même rôle que Diogène jouait dans son tonneau; il a tout le fonds d'assurance nécessaire pour s'en acquitter à merveille, et il s'y livrerait sans

doute encore davantage s'il était moins misérable ou s'il avait moins d'appétit; car il avoue lui-même qu'il est un des plus grands mangeurs du royaume. On ne s'attend pas sans doute à trouver dans ces lettres une idée fort approfondie des ouvrages et du génie de Rousseau, mais à travers beaucoup de bavardage on y rencontre par-ci par là quelques lueurs de sens et d'esprit. Voici un échantillon de sa dernière lettre :

« O Rousseau! je me transporte loin de ce siècle indigne de t'avoir possédé; je te vois à plusieurs siècles du moment où j'écris, je te vois dans un temps où tous nos grands écrivains auront leurs statues dans les places publiques. J'aperçois la tienne.

« Vers le soir d'un beau jour de printemps, je vois une bande d'enfants qui approchent de leur douzième année et qui dansent en rond autour de ta statue pour rendre grâces au bienfaiteur de leur âge du bonheur qu'ils ont goûté dans leur enfance. Je vois des femmes charmantes se dépouiller des fleurs qui les couronnent pour en parer ta statue... L'une d'elles dira : Je ne puis regretter de n'avoir pas vécu dans ton siècle; comment une jeune femme serait-elle mécontente de son existence actuelle? Mais si le ciel, voulant illustrer mon siècle, t'eût réservé pour le temps où j'existe moi-même, eusses-tu été laid comme Thersite, tu aurais été à mes yeux le plus beau des mortels, et si j'eusse reçu tes hommages, j'aurais été la plus superbe de toutes les femmes.

« Un homme qui sera orateur, ou peintre, ou poëte, s'approchera de la statue et dira : Quand un excès d'étude, ou, pour parler plus vrai à un homme qui a consacré sa vie tout entière à la vérité, quand l'abus du plaisir a épuisé mes esprits... j'ouvre tes livres sublimes. Mon œil s'anime, mon sang circule, ma tête s'embrase et j'éprouve sur-le-champ le besoin le plus impérieux de reprendre la plume ou le pinceau...

« Cette tête exaltée en dirait bien davantage, si elle n'était interrompue par un homme grave... Son grand chapeau, ses cheveux blancs, ses vêtements sérieux, l'air de candeur qui est répandu sur son visage inspirent de la vénération.

« Monsieur, madame, dit cet homme vertueux, permettez-moi de vous l'observer, vous semblez ne pas connaître ni l'un ni l'autre le véritable point de vue sous lequel ce grand homme doit

être considéré. Vous n'avez donc pas lu toutes ses œuvres? Elles vous auraient appris que le philosophe genevois a été sur la terre le défenseur de la vertu, etc. »

— *Vie et Aventures de Sens commun, histoire allégorique, traduite de l'anglais sur la seconde édition;* avec cette épigraphe : *Veluti in speculum.* Petit in-8°. C'est une généalogie allégorique de Wisdom, ou de la sagesse, de la vérité, du sens commun, de la prudence, de l'esprit, du génie, de la vanité, de la gaieté, etc., ou plutôt c'est le cadre de quelques réflexions assez communes sur les principaux événements de l'histoire de France et d'Angleterre sous le règne de Louis XIV. L'auteur ne paraît pas avoir des relations fort particulières avec la famille dont il prétend avoir retrouvé les titres et l'origine.

SEPTEMBRE.

EXTRAIT

DE LA RÉPONSE DE M. DIDEROT A QUELQUES OBJECTIONS DES JOURNALISTES

QUI ONT RENDU COMPTE DE SON *Essai sur la vie et les écrits de Sénèque*[1].

Sénèque n'a pu s'opposer à aucun des vices de Néron.

Il enchaîna le tigre pendant cinq ans. Pendant ces cinq années il en fit un grand empereur, à moins que nos journalistes ne prétendent en savoir plus que Trajan sur l'art de régner. Et pourquoi non? Puisqu'ils jugent de tout, il faut bien qu'ils sachent quelque chose.

Il n'a pas eu le courage de se retirer. Pourquoi rester à la cour de Néron?

1. Cette réponse n'a pas encore paru, et n'est pas encore prête à paraître. (MEISTER.) — Le texte que donne ici Meister n'a pas été reproduit par M. Assézat. Diderot est revenu beaucoup plus longuement et avec plus de détails sur Rousseau et sur ses apologistes dans la seconde édition de son *Essai sur Sénèque.* C'est le texte qu'on trouvera dans ses *OEuvres complètes,* t. III, p. 90 et suivantes. Il est encore revenu sur ses griefs dans un court fragment inédit, intitulé par Meister *Tablettes de Diderot,* et que nous publierons à la fin de cette édition,

J'invite les lecteurs qui se piquent de quelque impartialité à peser ce que je vais dire sur cette objection qu'on me refera dix fois encore.

Sénèque fut appelé à la cour de Néron, sur l'éclat de ses talents et de ses vertus, par une femme ambitieuse à qui l'austérité de ses principes n'était pas connue. Il y fit le bien; il y demeura pour empêcher le mal. Il ne se hâta point de désespérer d'un jeune homme qu'il avait placé, et qu'il se promettait de ramener au rang des bons souverains. Qui est-ce qui ignore que le véritable attachement a sa source dans les services et dans les soins qu'on a rendus? Ce n'est pas le plus bel arbre de mon jardin, c'est celui que j'ai cultivé que je me plais à visiter tous les jours. Qui est-ce qui ne connaît pas la longue patience avec laquelle un père attend le retour d'un enfant égaré? Le cœur d'un instituteur vertueux pour son élève est le même que celui d'un père pour son fils; et si cet élève est empereur, un homme qui tient entre ses mains le bonheur ou le malheur du monde, un crime (j'oserai en faire la question), le plus grand des crimes, amené par un enchaînement de circonstances malheureuses dans lesquelles il faut ou qu'une mère périsse par son fils ou le fils par sa mère, suffira-t-il pour affranchir un ministre de ses devoirs? Je vois l'homme honnête et sensible se désoler, s'éloigner, tourner ses regards en arrière, s'arrêter, revenir sur ses pas, et craindre de s'éloigner trop tôt. L'homme pénétrant sent l'importunité de sa présence et de ses conseils; l'homme ferme garde son poste, voit approcher sa perte et la brave. Il n'a recouvré sa liberté qu'au moment d'une disgrâce évidente, la veille de sa mort. C'est ce que fit Sénèque. Censeurs, tâchez de vous mettre à la place du philosophe, et de vous conduire mieux que lui.

Pélopidas disait à ses amis, à ses soldats désolés autour de son lit funéraire : « La vraie gloire ne consiste ni à vivre ni à mourir, mais à bien faire l'un et l'autre. »

Qui est-ce qui sera assez hardi pour marquer le moment où il convient au sage de continuer ou de cesser de vivre? C'est M. Sautreau de Marsy, l'éditeur de l'*Almanach des muses*, c'est l'auteur des *Affiches pour la province*.

Les amis et les parents de Sénèque auraient peut-être conseillé à Sénèque de mourir.

Je ne doute nullement qu'ils n'eussent été et que Sénèque

même ne les crût assez généreux pour cela. Que s'ensuit-il, monsieur l'abbé[1] ? Précisément le contraire de ce que vous en inférez ; qu'ils n'étaient que plus dignes que Sénèque se conservât pour eux.

Sénèque, si ta vie devait corriger celle du monstre, nous te dirions : Vis.

Convertir Néron, ç'aurait été une belle chose sans doute. Mais n'y avait-il que ce bien à faire pour un ministre, pour un homme juste chargé d'un détail immense d'affaires, et capable par ses lumières, son autorité, sa fermeté, sa bienfaisance, de répandre des secours, d'accorder des grâces, de soulager des malheureux, d'arrêter ou de prévenir les vexations de l'homme puissant, d'écouter la plainte du faible, d'empêcher les déprédations? On dirait, à entendre les censeurs, que l'enceinte du palais circonscrivait le district de Sénèque. L'homme de sens aurait dit à Sénèque : Quand tu désespérerais de corriger Néron, vis pour le bonheur des contrées dont il t'a confié l'administration. Parce que tu n'es plus qu'un moniteur importun, faut-il que tu cesses d'être un ministre utile?

Mais, après un beau règne de cinq ans, qui sait le moment où l'instituteur devait désespérer de son élève? C'est une affaire de caractère. On ne pouvait abandonner trop tôt le jeune prince à sa perversité naturelle sans commettre une faute grave; il n'y en avait aucune à l'abandonner trop tard, à ne lui dire qu'à la dernière extrémité, à ne lui jamais dire : « Je me lasse de faire des efforts superflus. Sois méchant tant qu'il te plaira, je ne m'y oppose plus, je m'en vais. »

Si Sénèque, au lieu de se retirer, eût attendu la mort à côté de Néron, dans le palais, si son sang eût arrosé les pieds de Tigellin et de Poppée, je ne l'en admirerais que davantage.

Il ne fut jamais permis de mépriser une accusation ignominieuse.

C'est l'avis du journaliste, dont la décision est assurément d'un grand poids. Mais il y eut autrefois à Tarente un petit génie, une espèce de petit philosophe appelé Pythagore, qui disait, lui,

1. C'est à M. l'abbé Grosier que ceci s'adresse. (MEISTER.) — En 1779 l'abbé Grosier rédigeait le *Journal de littérature, des sciences et des arts,* qui parut jusqu'en 1782 ; c'était une annexe des *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts,* beaucoup plus connus sous le nom de *Journal de Trévoux.*

qu'il faut être vertueux, même avec la certitude d'encourir l'ignominie.

Sénèque, tu n'obtiendras rien de Néron, ni pour les autres ni pour toi.

Pour faire le bien, Sénèque, un des ministres de l'empire, avait mille occasions par jour où le consentement de l'empereur lui était inutile, tout autant pour empêcher ou réparer le mal. Quant à ses amis, ses parents, les honnêtes citoyens qui lui étaient attachés, ils ne furent persécutés qu'après sa mort.

On s'écriera : Combien Sénèque est heureux ! ses yeux n'ont pas vu ce forfait.

Et pourquoi, sans faire de la rhétorique, n'aurait-on pas pu s'écrier : « Quel malheur que Sénèque ne soit plus ! Hélas ! peut-être ce forfait n'eût-il pas été commis ? »

Par quel motif le meurtre de Sénèque lui fut-il, à Néron, le plus agréable de tous ceux qu'il avait ordonnés, *lætissima cædes*, si ce n'est que par sa mort la bête féroce et son conseil sanguinaire, Tigellin et Poppée, se délivraient d'un témoin importun, d'un censeur odieux, de la seule digue qui les gênât ?

Apologiste vil de Sénèque, si tu devais avoir un jour le tien, il partagerait avec toi le mépris et l'indignation universelle.

Apologiste vil de Sénèque ! cela est difficile à digérer. Je m'attendais à toutes sortes de reproches, excepté à celui de bassesse, même de la part du plus violent ennemi de la philosophie, de l'augure le plus fanatique, de l'homme le plus impudent. Mais, monsieur l'abbé, ce n'est pas avec une plume qu'on répond à cela...

Entre ces coupables, qui, sans partager ma façon de penser sur Sénèque, approuvent ma tentative et la trouvent honnête, il en est un que je vous dénonce. Mais je crois que vous feriez bien d'être circonspect dans la manière dont vous en userez avec lui. Je serais fâché de l'exposer à vos gentillesses, et de vous exposer à ses répliques. Ce n'est ni un philosophe ni un auteur, c'est un galant homme à qui l'on accorde quelquefois du respect, et qui m'a permis de publier ses sentiments. Voici donc ce qu'il m'écrivait :

« Je vous lis et avec grand plaisir. J'ai le bon esprit et conséquemment l'excellent usage de faire fort peu de cas des critiques, et moins encore des journalistes ; ils m'en ont imposé tant de fois ! Celui qui aurait composé sa bibliothèque des ou-

vrages qu'ils ont loués, à l'exclusion de ceux dont ils ont dit peste et rage, en serait réduit à jeter les trois quarts de ses volumes par la fenêtre. Ces pauvres gens ressemblent aux araignées qui ne tendent qu'aux mouches, mais qui sont bien empêchées s'il arrive qu'une abeille, armée d'un bon aiguillon, donne étourdiment dans leurs toiles.

(Je ne retranche rien; quand on fait tant que de citer il faut être fidèle.)

« Je partage votre indignation contre les détracteurs d'un grand homme. Le seul point sur lequel il me semble difficile de l'excuser, c'est cette lettre écrite, sinon pour justifier, du moins pour pallier l'assassinat d'Agrippine. Bon homme, n'allez pas prendre ceci pour un scrupule; un courtisan scrupuleux! Tacite dit que Sénèque s'y prêta; mais Tacite ne pouvait-il pas se l'être persuadé sur des bruits populaires? Combien j'en ai entendu de ces bruits-là, que je ne contredisais nullement, parce qu'il en aurait fallu dire plus que je n'en voulais savoir; et combien de fois j'ai tenu pour vrai, soit d'après mes conjectures, soit d'après de grandes confidences, ce qui n'avait pas l'ombre de réalité!

« Malgré une éducation soignée, on croit un prince incapable d'écrire, et s'il paraît dans le public quelques lignes passablement faites, on les attribue à son instituteur; mais quelle certitude en a-t-on?

« Il est plus selon mon cœur, car j'en ai un, et peut-être plus selon la justice de hasarder des idées qui tendent à justifier un homme de bien, que de s'en tenir à des récits historiques qui contrediraient la teneur de sa vie, de sa doctrine, et l'estime générale dont il a constamment joui. C'est alors que je me fais honneur d'un pyrrhonisme qu'il est plus facile d'attaquer que de blâmer; cette tournure n'est pas trop du pays que j'habite; mais c'est la mienne, et je ne m'en cache pas.

(Ah! monsieur l'abbé, quelle bassesse! quel vil personnage! Ce vil personnage-là pourtant...)

« De plus, comme vous l'observez très-bien, il faudrait être instruit de ce qui s'est dit avant et après; et qui sait cela? Un prince cruel et menacé sur le trône interroge : on lui fait entrevoir l'énormité de son crime, ce qu'on n'ose pas toujours; cependant il le commet. Que reste-t-il à faire, sinon d'en prévenir les suites? Combien de circonstances connues à combiner,

d'ignorées qui changeraient le résultat du calcul! J'ai vu les choses de près, et j'en suis d'autant moins preste à me croire plus prudent que les personnages en scène, et plus sage qu'un Sénèque et qu'un Burrhus. Méfiez-vous, mon cher philosophe, de ces gens qui se font blancs de leur épée : on trouve dans l'occasion que ce sont celles qui tiennent le plus au fourreau.

« L'action de Néron, fils d'Agrippine, est un crime; l'action de Néron, empereur, en est-il un? L'ambitieuse et turbulente princesse n'avait que trop mérité la mort. S'il fallait, ainsi que l'historien l'atteste, que l'un des deux périt par la main de l'autre, quel est celui d'entre nous qui, consulté dans cette terrible alternative, n'eût éprouvé quelque perplexité? Ils ne s'écrièrent point: Ah! seigneur, ôter la vie à une femme vertueuse! Plonger les mains dans le sang d'une princesse respectable!... mais ils dirent : Qui osera frapper la mère de l'empereur?... Ils firent valoir le seul titre qui plaidait pour Agrippine dans une circonstance où il y avait de l'atrocité et de la justice.

« Je n'ai pu me refuser la satisfaction de vous témoigner toute celle que j'ai ressentie à la lecture d'un ouvrage qui aurait accru mon estime, eussiez-vous tort partout... »

— On attribue à M. de Champcenetz le fils[1] une chanson qui a couru depuis quelques jours sur le prince d'Hénin, dont la protection, encouragée par les sollicitations et par les intrigues de Mlle Arnould, a contribué beaucoup, dit-on, à faire rentrer Mlle Raucourt à la Comédie-Française. Voici le couplet qui a fait le plus de bruit, et le seul qu'on se permettra de citer, quoique ce ne soit qu'un mauvais calembour.

Sur l'air : *Ne v'là- t-il pas que j'aime.*

Chez la doyenne des catins[2],
Son existence est mince;

1. M. le marquis de Champcenetz son père, pour finir le roman de Mme de Newkerque, vient de l'épouser. Cette beauté si célèbre autrefois sous le nom de Mme Pater, après avoir eu beaucoup d'aventures fort brillantes, entre autres une avec M. le duc de Choiseul, eut presque en même temps l'espérance d'épouser M. de Lambesc qui aurait pu être son fils, et celle de jouer le rôle de Mme de Maintenon sur la fin du règne de Louis XV. Il est sûr, au moins, que ce prince, les dernières années de sa vie, entretenait avec elle des relations très-secrètes et très-intimes, et la combla de bienfaits dont elle jouit encore. (MEISTER.)

2. Sophie Arnould.

Ce n'est pas le prince d'Hénin,
Mais bien le nain des princes.

— M. Dussaulx, le traducteur très-estimable des *Satires de Juvénal*, fit, il y a quelques années, une petite diatribe contre la passion du jeu, qui parut déjà trop longue[1]. Il vient de publier sur le même sujet un gros livre de près de six cents pages qu'on ne trouvera sûrement ni plus court ni plus facile à lire. L'ouvrage est intitulé *De la Passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, par M. Dussaulx, ancien commissaire de la gendarmerie, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et de celle de Nancy; avec cette épigraphe : *Non ut desinat, sed ne vincat. Dédié à Monsieur. De l'imprimerie de Monsieur.*

Cet énorme traité est divisé en une multitude de chapitres comme *l'Esprit des lois*, ce qui veut dire seulement que les chapitres sont tantôt fort longs, tantôt fort courts, et que leur liaison n'est pas aisée à suivre. Il n'est point de bonne intention que l'honnête M. Dussaulx ne laisse entrevoir. Ici, c'est la précision de Montesquieu qu'il affecte; là, c'est l'éloquence de Jean-Jacques; ailleurs, l'énergie et la naïveté de Montaigne; le tout mêlé d'une foule de contes et d'anecdotes à l'imitation de M. d'Alembert. Le mélange de tant de manières différentes suffirait sans doute pour faire un ouvrage de fort mauvais goût; mais qu'en doit-il résulter, lorsque aucune de ces manières n'étant propre à l'auteur, toutes prennent sous sa plume pesante un air de caricature ou de prétention ridicule? Il n'y a que l'honnêteté du but que s'est proposé M. Dussaulx et sa bonhomie naturelle, que ces formes étrangères n'ont pas toujours étouffées, qui puissent inspirer quelque estime pour son travail.

Parmi les anecdotes dont l'ouvrage de M. Dussaulx se trouve surchargé, il n'en est point qui nous aient paru aussi dignes d'être remarquées que les deux suivantes.

Un père exigea que la communauté entre sa fille et son gendre fût rompue le lendemain d'une séance où celui-ci avait gagné cent mille écus. On le supplia de différer. « Non, dit-il, je ne veux pas que mon sang profite un seul instant de l'injustice, ni

1. Voir t. X, p. 10.

que ma fille meure sur un fumier.... » Il fit dater la séparation de la veille, et l'événement le justifia.

La femme d'un joueur vint, la mort dans les yeux, chercher son mari qui jouait depuis deux jours. « Laissez-moi! s'écria-t-il, je vous reverrai peut-être... » Le malheureux! il arriva. Sa femme était couchée, tenant à la mamelle le dernier de ses fils. « Levez-vous, madame, levez-vous, dit-il, le lit où vous êtes ne vous appartient pas. »

— La statue de M. de Voltaire, destinée dans l'origine par Mme Mignot-Denis à l'Académie française, vient d'être donnée à la Comédie par Mme Mignot-Duvivier. Elle a cru se venger ainsi d'une manière éclatante de tous les mépris, de toutes les injures que lui ont prodigués messieurs les Quarante depuis qu'elle a pris la licence de convoler en secondes noces, à l'âge de soixante-dix ans passés, avec une figure beaucoup plus imposante que son âge, et depuis très-longtemps très-propre à inspirer la plus froide raison au désir même. On a cru généralement qu'il était impossible qu'un pareil mariage eût été consommé; mais M. Duvivier, ci-devant dragon, ensuite secrétaire de M. de Maillebois, enfin commissaire des guerres, a voulu laisser à cet égard aussi peu de doute que la pudeur de la nouvelle mariée pouvait le permettre. Fier d'une si terrible conquête, il a souvent affecté de donner ses audiences du matin dans le lit nuptial. M. d'Alembert qui a, comme l'on sait, plus de raison qu'un autre de ne pas croire aux prodiges, et surtout aux prodiges de ce genre, n'a pu en être convaincu par ses propres yeux, car il n'a jamais voulu revoir la nièce de M. de Voltaire depuis ce malheureux mariage que toute l'Académie a blâmé, non-seulement comme une faiblesse ridicule, mais comme une insulte aux mânes de son oncle, comme une espèce d'adultère spirituel; que sais-je? L'incrédulité du philosophe a pourtant été forcée de céder au témoignage de plusieurs personnes, entre autres à la déclaration naïve d'un domestique qui venait de faire une commission chez Mme Duvivier de la part d'une femme de ses amies.

« Est-il vrai qu'on vous a fait entrer dans la chambre à coucher, et que vous avez vu madame dans son lit?

— Oui, monsieur; mêmement il y avait deux personnes dans le lit que je ne pouvions pas d'abord distinguer, étant toutes deux en bonnet de nuit, de façon que j'ai demandé si c'était

à monsieur ou à madame que j'avions l'honneur de parler.

— Son mari était donc couché avec elle?

— Ah! monsieur, je ne pourrions pas vous assurer ça, si c'était son mari, mais c'était toujours un queuquesuns... »

Nous demandons pardon à M. d'Alembert de gâter un conte qu'il fait si gaiement, mais nous ne devions pas nous dispenser de citer ici l'historiette qui a coûté à l'Académie une si belle statue, une statue que l'artiste n'avait composée que pour cet auguste lycée, et qu'il aurait sans doute conçue différemment s'il eût prévu qu'elle serait placée dans l'enceinte d'un théâtre.

— *Suite des entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris, ou Lettres à M. S...* (c'est-à-dire à M. Suard), *auteur de l'Extrait de cet ouvrage dans le* Mercure. Brochure in-8°.

Nous louons Voltaire et nous critiquons ceux qui le louent; nous disputons sur la musique de Gluck et de Piccini sans entendre beaucoup ni l'un ni l'autre, et il y a très-longtemps que toute notre littérature paraît se borner à ces deux objets.

La nouvelle brochure de M. Cocuau est infiniment mieux faite que la première; aussi MM. les Gluckistes n'ont-ils pas manqué de dire que ce jeune auteur avait appris à écrire aux Feuillants; c'est la maison où demeure M. Marmontel. Quoi qu'il en soit, on trouve dans cette réponse des observations très-saines sur les principes de l'art, de l'esprit, de la vivacité, du goût et une très-excellente logique.

Voici le résumé que l'auteur fait lui-même dans sa seconde lettre des opinions qu'il a cherché à établir et que ses critiques n'ont pas encore pris la peine de discuter. Il pense avoir prouvé que l'imitation dans les arts ne doit pas être servile, qu'elle tient à des moyens autres que ceux de la nature; que, dans la musique par exemple, le chant, qui en est la partie constitutive, a ses procédés, ses règles particulières; que, pour peindre avec des sons, il ne suffit pas de coudre bout à bout, sans dessein et sans nuances, quelques traits d'expression passagers et incohérents; qu'il faut les encadrer dans une forme qui les fasse valoir, etc. ; que M. Gluck, par l'influence trop soutenue qu'il donne à l'orchestre, se refuse une ressource contre la monotonie, et efface les effets principaux par cette teinte générale; que des chants mesurés et accompagnés sans fin sont aussi monotones, aussi ennuyeux que les longs récitatifs italiens; que ce

n'est que par le mélange heureux des diverses formes musicales que l'artiste se rend maître de ses effets et peut les distribuer où il en a besoin; que M. Gluck n'est point créateur de cette forme plus avantageuse qui distingue ses opéras de ceux d'Italie, qu'il l'a prise dans nos opéras français et qu'il n'a fait que profiter des dépouilles de notre ancienne musique; que des succès obtenus chez une nation qui n'a jamais eu de bonne musique ne peuvent servir de prétexte pour exclure un meilleur genre; que nous ne sommes pas encore en état de faire une comparaison juste, et que notre jugement ne saurait prévaloir sur celui de l'Europe entière; que la musique italienne a des abus, mais que ces abus ne l'empêchent pas d'être la musique la plus agréable et la plus expressive qu'on puisse entendre; qu'il est facile d'ailleurs de la corriger de ses défauts, puisqu'ils ne tiennent qu'à la marche des poëmes et à l'indiscipline des chanteurs; que l'effet des opéras de M. Gluck dépend plutôt des sujets intéressants qu'il a choisis que de la nature même de la musique, etc., etc.

A ces messieurs, qui ne cessent d'opposer à la musique italienne, qu'ils traitent de *petite musique*, la *musique savante*, la *grande musique* de M. le chevalier Gluck, il répond, ce me semble, assez juste, que la grandeur de la musique n'est pas en raison du bruit qu'elle fait, qu'il n'en connaît que deux espèces, la bonne et la mauvaise. « Appellerez-vous *grande peinture* les batailles d'Alexandre, et petite peinture la Vénus du Titien ou la Danaé du Corrége? Appellerez-vous grand sculpteur celui qui fit le Moïse, et petit sculpteur celui qui fit la Flore ou la Daphné? »

Il défie M. Suard de citer plus de deux ou trois airs de M. Gluck qui surnagent à l'oubli dans lequel ses opéras italiens sont tombés, tandis que l'Italie répète sans cesse les nombreux chefs-d'œuvre des Pergolèse, des Leo, des Galuppi, des Piccini, des Traetta, des Païsiello. Il observe que si tous ces beaux morceaux paraissent d'une expression admirable, même lorsqu'ils sont dépouillés des illusions de la scène et du mouvement de l'action, ils font certainement encore plus d'effet au théâtre; qu'il serait absurde de prétendre que deux moyens d'illusion et de plaisir réunis eussent moins d'effet qu'un seul, et qu'il est très-naturel au contraire de penser que l'effet que l'on attribue à une musique qui n'exprime ou ne plaît qu'au théâtre, est

étranger à cette musique, et qu'il dépend surtout du jeu des acteurs, de la magie du spectacle et de l'intérêt des situations.

— *Mémoire pour M. l'archevêque de Paris contre les officiers de l'Hôtel-de-Ville de Paris, les receveurs généraux du domaine, M. le procureur général, etc., sur cette question : L'emplacement de l'hôtel de Soissons et de ses dépendances est-il dans la censive de M. l'archevêque?* par M. Treilhard, avocat au Parlement.

Ce mémoire renferme un grand nombre de recherches historiques relatives aux antiquités de Paris, et des discussions très-lumineuses sur le Domaine. Une cause si bien plaidée ne devait pas être perdue. M. Necker ayant félicité M. l'archevêque du gain de son procès, mais non sans lui témoigner quelque regret de la perte que faisait la ville : « N'en soyez point fâché, lui répondit ce vertueux prélat ; votre administration m'inspire tant de confiance que je ne crois pas pouvoir faire un meilleur usage de la somme qui vient de m'être adjugée (c'est un objet de cinq à six cent mille livres) qu'en vous priant de vouloir bien en déterminer vous-même l'emploi comme vous le jugerez à propos. » Ce trait mérite sans doute une place, et dans l'éloge de M. l'archevêque, et dans celui du ministre dont la vertu a su forcer ainsi les préventions même les plus respectées à reconnaître la pureté de son zèle et à favoriser le succès de ses vues bienfaisantes.

CENTON DES CRITIQUES DU SALON.

Ce n'est pas une critique nouvelle que nous voulons entreprendre ; elle supposerait des connaissances qui nous manquent, et nous serions fâchés d'augmenter la liste déjà trop nombreuse des brochures et des pamphlets où l'ignorance et la malignité semblent se croire autorisées par l'usage à insulter nos arts et nos artistes. Nous nous contenterons d'indiquer les objets qui nous ont paru le plus dignes d'être remarqués, et nous chercherons moins à justifier nos impressions particulières qu'à rendre un compte fidèle du jugement du public amateur.

Tout le monde convient d'abord que l'exposition des tableaux a été plus riche et plus intéressante cette année qu'elle ne l'avait été depuis longtemps, et l'on ne peut refuser à M. le comte

d'Angivillier la gloire d'y avoir contribué en faisant faire pour le roi plusieurs grands tableaux d'histoire, genre où le vrai talent peut se déployer de la manière la plus imposante, et qu'on avait trop négligé depuis que nos mœurs et notre luxe ne demandent aux artistes que des sujets d'ornement ou de fantaisie, des sujets plus propres à décorer des boudoirs que des palais et des temples.

On n'a pas approuvé aussi généralement le choix des artistes qu'il a fait travailler, ni celui des travaux qui leur ont été donnés. On s'est permis de remarquer qu'il n'était pas trop probable qu'il y eût en même temps dix ou douze artistes capables de faire un beau tableau d'histoire; qu'en faire faire un si grand nombre, c'était s'exposer à recueillir dans le cabinet du roi une foule d'ouvrages au moins fort médiocres; que si l'honneur d'être admis à ce concours était moins prodigué, s'il n'était que la récompense des talents les plus distingués, cette récompense en deviendrait par là même plus précieuse, remplirait également le but qu'on se propose d'encourager les arts, et le remplirait avec plus d'économie.

Les quatre statues en marbre ordonnées cette année pour le roi sont Bossuet, Daguesseau, Corneille et Montesquieu. La statue de Bossuet nous a paru réunir le plus grand nombre des suffrages. On pourrait désirer dans la tête une expression plus animée, un regard plus pénétrant, un caractère d'élévation plus marqué; mais l'attitude de la figure est noble et naturelle, l'habillement et tous les accessoires sont d'un travail soigné, et la composition générale de l'ouvrage produit un bel ensemble. M. Pajou n'a rien fait encore qui prouve et plus de savoir et plus de goût.

Le chancelier Daguesseau de M. Berruer ne mérite pas les mêmes éloges. C'est une figure courte, gauche et mal dessinée; les draperies en sont très-amples sans en être plus riches, les chairs pauvres; on lui trouve en tout je ne sais quelle rondeur lourde et monotone, et ce qui sans doute est plus fâcheux encore, un air, un maintien qui rappellent très-involontairement la gravité ridicule de maître Brigandeau, de cet honnête procureur du *Mercure galant*, lorsqu'il vient d'arranger sa longue robe pour dire : *Entrez dans le détail de la friponnerie.* Le bel hommage à offrir aux mânes du plus éclairé, du plus vertueux des magistrats !

Combien le talent de M. Clodion, si varié, si ingénieux toutes les fois qu'il se borne à composer de petites figures et ces bas-reliefs où respire la grâce la plus piquante et la plus naïve, combien ne s'est-il pas mépris en croyant représenter ainsi Montesquieu dans un moment d'enthousiasme! Ne dirait-on pas que c'est quelque danseur de l'Opéra qu'il a pris pour modèle? Que ce maintien est précieux et maniéré! que le tout est faux et mesquin! Et c'est là le portrait du sage qui a rendu à l'humanité ses titres qu'elle avait perdus! L'artiste en aurait-il cru bonnement Voltaire lorsque, dans un accès de mauvaise humeur, il s'est permis de dire que ce Montesquieu, qu'on admire encore comme un des premiers génies de son siècle, n'avait jamais été qu'un agréable sophiste faisant au lieu de *l'Esprit des lois*, de l'esprit sur les lois?... Heureusement, cette figure n'est encore qu'en plâtre; on espère que M. Clodion profitera des avis qui ne lui ont pas été épargnés, pour refaire son ouvrage avant de l'exécuter en marbre.

On a trouvé plusieurs choses à reprendre dans le Corneille de M. Caffieri; son attitude et son habillement lui donnent un peu l'air d'un bailli de village tenant ses assises; mais l'artiste avait à traiter un costume ingrat, et à l'épaisseur de l'étoffe près, qu'on ne peut guère excuser, les critiques s'accordent à trouver ce costume rendu avec tout l'art dont il était susceptible. Le caractère de la tête est d'une mâle énergie; peut-être n'est-ce pas la tête d'un poëte, mais elle n'en porte pas moins les traits d'une méditation profonde.

De tous les tableaux du salon, aucun n'a excité plus d'intérêt, plus de critiques et plus d'éloges que celui de M. Vincent, qui représente le président Molé saisi par les factieux au temps des guerres de la Fronde. C'est le premier grand ouvrage que nous ayons vu de ce jeune artiste, et l'un des tableaux destinés pour le roi. Quelques défauts qu'on puisse reprocher à M. Vincent, des incorrections, des négligences de dessins, des fautes de perspective, des masses de clair et d'ombre trop heurtées, des groupes dont la distribution n'est pas assez heureusement ménagée, on ne lui disputera pas le mérite suprême d'avoir conçu son sujet avec l'enthousiasme du génie et d'en avoir saisi les beautés principales avec une hardiesse de pinceau peu commune. Il règne dans toute cette composition un tumulte qui

répond parfaitement à l'effet général de la scène qu'on a voulu peindre. La tête du président Molé est d'une expression admirable; c'est cette intrépidité imposante et tranquille qui faisait dire au cardinal de Retz : « Si ce n'était pas un blasphème d'avancer que quelqu'un a été plus brave que le grand Condé, je dirais que c'est Matthieu Molé... » Je vois encore dans ses yeux et sur ses lèvres cette haute confiance avec laquelle il répondit un jour à l'abbé de Chanvalon qui craignait de le voir exposé aux fureurs d'une troupe de séditieux : *Apprends, jeune homme, qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien...* Que le contraste d'une fermeté si calme et si majestueuse avec le mouvement féroce du soldat qui l'arrête, que ce contraste est dramatique est touchant! et que ne pardonnerais-je pas à l'artiste en faveur du sentiment qu'il m'inspire! Ce n'est qu'en laissant reposer l'œil sur les différentes parties d'une composition si chaude et si pittoresque, qu'on pourra sans doute observer que l'espace qu'occupe la scène n'est point assez marqué, que les personnages sont trop entassés les uns sur les autres, que la poussière qui s'élève dans le fond du tableau ressemble à de la fumée et se confond tellement avec le ton du ciel, que l'horizon a l'air de s'approcher et de passer devant les maisons; qu'il n'est pas aisé de dire sur quel plan se trouve la figure du président; que le bras du frondeur qui le saisit est bien court, et l'écartement de ses jambes si énorme, qu'en supposant qu'il pût se relever, ce serait un géant dont la tête ne trouverait plus place dans le tableau. Quelque graves que soient tous ces défauts, il n'en est aucun que l'étude et le travail ne puissent corriger, et les beautés que ces défauts n'ont pu faire oublier tiennent à une chaleur d'âme et d'imagination que rien ne saurait suppléer et que la nature n'accorde qu'au petit nombre de ses favoris, *paucis quos æquus amavit Jupiter*. M. Vincent mérite qu'on lui propose pour modèle les plus grands exemples. Qu'il se souvienne de la réponse du Poussin à un homme de lettres qui lui demandait par quelle voie il était arrivé à un rang si distingué parmi les plus grands peintres : *Je n'ai rien négligé*, lui dit-il modestement. Quelle leçon dans la bouche du Raphaël de la France!

Il y a deux autres ouvrages de M. Vincent, mais qui ont paru inférieurs à quelques égards : la *Guérison de l'aveugle-né* et le *Paralytique guéri à la piscine;* on retrouve dans le premier

presque tous les défauts remarqués dans celui du président Molé, et l'on n'y retrouve pas les mêmes beautés; l'autre n'est encore qu'une esquisse, mais d'une composition assez pittoresque et d'une touche hardie.

Tout ce que laissent désirer les ouvrages de ce jeune artiste se trouve répandu avec la plus grande richesse dans ceux de M. Vien. Son tableau d'*Hector* serait peut-être le chef-d'œuvre de l'École française, si le sujet en était mieux rendu, et, tel qu'il est, il éclipse encore tout ce qui l'entoure. On ne peut concevoir une distribution de groupes plus intelligente et plus heureuse, des formes plus nobles et d'un trait plus pur, un coloris plus riche et plus harmonieux. Ce tableau dirait encore moins à mon âme qu'il aurait toujours pour mes yeux le même charme qu'une musique enchanteresse ne peut manquer d'avoir pour une oreille sensible, quelque faible ou quelque incertaine qu'en soit l'expression. Que ce goût d'architecture est simple et beau! Que la perspective en est bien entendue! Quel art a disposé toutes ces figures! Que de grâce et de choix dans toutes ces draperies! Mais à l'attitude d'Hector devinerait-on que ce héros veut déterminer son père à s'armer pour la défense de sa patrie? Il a tout au plus l'air d'arriver brusquement pour lui dire que quelqu'un le demande. J'aperçois une sorte d'incertitude dans l'air de Pâris, mais cette incertitude n'est point assez caractérisée, ses regards ne se portent ni sur les armes qu'on voit suspendues à une colonne, ni sur Hélène dont la tête, quoique belle, n'a rien d'assez distingué, et dont l'expression est aussi équivoque que celle de toutes les autres figures qui composent ce riche tableau. Que ne peut-on donner à M. Vien toute l'âme et toute la chaleur de M. Vincent, ou que ne peut-on donner à celui-ci cette correction, cette pureté de dessin et ce superbe coloris que l'œil ne se lasse point d'admirer!

Nous sommes encore redevables au pinceau de M. Vien d'un charmant tableau représentant la *Toilette d'une jeune mariée*, dans le costume antique. Toutes les têtes en sont agréables sans être trop ressemblantes, la touche en est fraîche et moelleuse, mais on y désirerait sans doute un peu de mouvement et plus d'expression; nous sommes loin cependant d'adopter le sentiment des critiques qui voudraient que l'auteur y eût répandu plus de gaieté; nous pensons que le caractère qui devait animer cette

scène, c'était celui d'une volupté timide et modeste qu'une légère teinte de mélancolie ne sert qu'à rendre plus sensible, plus touchante, et c'est bien là le caractère que le peintre a tâché de saisir.

Ne voulant qu'indiquer les tableaux les plus remarquables ou pour l'énergie du dessin ou pour la perfection du coloris, ne serions-nous pas dispensés de parler du chef-d'œuvre de M. Robin? Non; il est si remarquable dans un autre sens, qu'on ne peut l'oublier, et d'autant moins qu'il occupe une des premières places du Salon. C'est un tableau ordonné par la Ville à l'occasion du rétablissement du Parlement et de la remise du droit de joyeux avénement à la couronne. On y voit le roi faisant son entrée à Paris par le quai des Tuileries sur un char qui ressemble beaucoup à nos petits cabriolets modernes, attelé de quatre chevaux d'un blanc de nacre. Il n'y a personne qui ne s'écrie en les voyant *qu'ils sont faits au tour*. La Vérité tient les rênes, et de son flambeau éclaire la marche; mais, pour remplir cet office plus commodément, elle semble s'être couchée sur le dos. La Justice, la Bienfaisance, la Concorde accompagnent le roi, et ces trois figures sont disposées presque aussi heureusement que celle de la Vérité. M. le maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, se penche fièrement en arrière pour présenter à Sa Majesté M. de La Michodière alors prévôt des marchands, et tout le corps de ville. Ce groupe mêlé de rouge et de violet forme une opposition merveilleuse avec le blanc et l'or du cabriolet et des chevaux. La tête du roi manque absolument de ressemblance, celle de M. de Brissac est une charge ridicule; mais pour suppléer à tout ce qui manque d'ailleurs à cette ingénieuse fabrique, on voit dans la partie la plus élevée une figure allégorique qui tient un rouleau où est écrit : *Premiers édits du roi*.

MM. les Échevins ont été si enchantés du pinceau qui leur assure une immortalité si glorieuse, qu'ils ont donné au sieur Robin, au delà du prix convenu avec lui, une gratification de deux mille livres. A la bonne heure; ce n'est pas payer trop cher toutes les mauvaises plaisanteries que lui a values ce bel ouvrage.

— Si la famille de Breteuil est très-noble et très-ancienne, son illustration, du moins, n'a commencé que sous le ministère du cardinal Dubois. On en parlait devant un homme de la cour :

« Comment se peut-il que MM. de Breteuil ne songent point à se marier? Laisser périr ainsi leur maison! — *Oui, et à la fleur de son âge!...* »

— Les ventes publiques à Paris sont une espèce de spectacle qui rassemble des hommes et des femmes de tous les rangs, et la distance qui les sépare est presque oubliée. Feue Mme la princesse de Conti ayant eu la curiosité de voir la vente des meubles de la demoiselle Deschamps, une des plus illustres courtisanes de ce siècle, se trouva placée près de Mlle Arnould. Son Altesse parut fort scandalisée de l'extrême richesse d'un pareil mobilier, et le témoigna sans aucun égard pour sa voisine. Celle-ci laissa tomber tous les traits qui semblaient lui être adressés; mais s'étant aperçue que la princesse avait beaucoup d'humeur de voir porter à un prix excessif une chaise percée, garnie de dentelles, de la recherche la plus magnifique et qui semblait lui plaire infiniment, elle lui dit du ton le plus respectueux : *Votre Altesse voudrait bien l'avoir au prix coûtant?*

— La jeune comtesse Amélie de Boufflers n'aime point son mari : cela est dans la règle; mais ce qui l'est peut-être un peu moins, c'est qu'elle en parlait un jour avec beaucoup de mépris devant sa belle-mère dont elle est idolâtre : » Vous oubliez qu'il est mon fils? — *Il est vrai, madame, je le croyais votre gendre.* »

— On a donné le vendredi 24, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, la première représentation d'*Écho et Narcisse*, opéra en trois actes. Le poëme est de M. le baron de Tschudi, originaire du canton de Glaris, ci-devant bailli de Metz, aujourd'hui ministre-prince de Liége, auteur des articles de botanique du nouveau supplément à l'*Encyclopédie* et de plusieurs morceaux de poésies insérés dans différents journaux; la musique est de M. le chevalier Gluck.

Il y a un chevalier romain qui a prouvé sans doute que la fable d'Écho et de Narcisse pouvait fournir un conte intéressant, plein de détails ingénieux et pittoresques; mais s'ensuit-il que ce sujet soit propre à réussir au théâtre lyrique? Voyons ce qu'en a fait un baron suisse.

Le théâtre représente des coteaux fleuris, l'autel de l'Amour, son temple, la grotte des nymphes, la fontaine de Narcisse, des bocages agréables et des bois de cyprès, entrecoupés et sur-

montés de rochers. Cette décoration qu'on a trouvée fort bien composée a été faite sur les dessins de M. Pâris, l'un des dessinateurs du cabinet du roi.

La musique d'*Écho et Narcisse* a été jugée plus sévèrement que toutes les compositions du même auteur, mais peut-être ne l'a-t-elle été ainsi que pour n'avoir pas été soutenue comme les autres par la marche rapide d'une action pathétique ou par l'appareil imposant d'un grand spectacle. Les artistes y ont vu, comme dans tous les opéras de M. Gluck, des chœurs d'une belle harmonie, des phrases de récitatif originales, une distribution d'orchestre très-savante, mais un chant dépourvu de grâce, des airs pauvres ou communs. Rien ne ressemble plus aux fureurs d'Oreste que celles de Narcisse, et les messes pour la mort d'Écho ne diffèrent pas infiniment de celles que nous avons entendues pour la mort d'Alceste. Le rôle de Narcisse a été chanté avec beaucoup d'intelligence par M. Lainez, celui de Cynire, par M. Le Gros. La voix de Mlle Beaumesnil a paru plus expirante que jamais dans le rôle d'Écho, mais celle de Mlle Girardin a fait un extrême plaisir dans celui de l'Amour. Les ballets, dont la plupart des airs ne sont pas de M. Gluck, sont d'une invention simple, pittoresque, très-analogue au sujet, et font le plus grand honneur au talent de M. Noverre. Malgré les soins que l'on a donnés à l'exécution de ce nouveau drame lyrique, il est à présumer qu'il ne se soutiendra pas longtemps. « Et comment cela réussirait-il? dit M. l'ambassadeur de Naples; des paroles suisses, une musique allemande, un opéra français, ces trois choses-là n'iront jamais ensemble. »

— Les Comédiens Français ont donné ces jours passés une représentation de la tragédie de *Gaston et Bayard*. Le public a saisi avec transport ces vers où le poëte a consacré un nom depuis longtemps précieux à la France et que les circonstances actuelles doivent lui rendre plus cher encore. C'est Bayard qui parle :

> Écoute, ô mon élève, espoir de ta patrie,
> D'Estaing, cœur tout de flamme, à qui le sang me lie,
> Toi né pour être un jour, par tes hardis exploits,
> Ainsi que ton aïeul, le bouclier des rois.

Quelque barbare que soit le style de ces vers, il en est peu dont l'auteur se fût plus applaudi lui-même s'il avait pu être

témoin de l'enthousiasme qu'ils viennent d'exciter, enthousiasme qui honore peut-être également et le peuple qui l'éprouve et le héros qui en est l'objet.

— *Les Bourgeois du jour, ou le Train de Paris,* comédie en prose et en cinq actes de M. le chevalier de Rutlidge, l'auteur de *la Quinzaine anglaise,* a été représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Italienne le vendredi 17, et n'a eu aucun succès. Il y a longtemps que cette pièce est imprimée et que nous avons eu l'honneur de vous l'annoncer[1]. On l'a jugée au théâtre comme à la lecture. Les deux premiers actes offrent des intentions heureuses, des mœurs assez vraies et quelques nuances bien senties; tout le reste est fort ennuyeux, l'intrigue languissante, les caractères faibles, le dialogue beaucoup trop long et souvent de la plus plate familiarité.

— Dans la foule des écrits qu'a fait éclore le prix proposé par l'Académie pour l'éloge de Suger, on n'a distingué jusqu'à présent que deux ouvrages; l'un a pour titre : *Éloge de Suger, abbé de Saint-Denis, premier ministre sous les règnes de Louis le Gros et de Louis le Jeune, et régent du royaume : Nihil appetere jactatione...* (TACITE); l'autre est intitulé : *Suger, moine de Saint-Denis* avec cette épigraphe :

Ils se moquent du ciel et de la Providence,
Ils aiment mieux Bacchus et la mère d'Amour :
Ce sont leurs deux grands saints pour la nuit et le jour ;
Des pauvres à prix d'or ils vendent la substance.
Ils s'abreuvent dans l'or, l'or est sur leurs lambris;
L'or est sur leurs catins, qu'on paye au plus haut prix;
Et, passant mollement de leur lit à la table,
Ils ne craignent ni loi, ni rois, ni Dieu, ni diable.

Le premier est de M. le marquis de Mesmon, connu ci-devant sous le nom du chevalier de Romance, l'auteur de quelques articles insérés dans le *Journal de lecture,* entre autres d'un morceau fort agréable *sur la Sensibilité et sur les Romans.* C'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit et le résultat d'une infinité de recherches très-curieuses et très-approfondies. Sans en excepter l'auteur de l'Éloge couronné, nous croyons que M. de Mesmon est, de tous les panégyristes

1. Voir précédemment, p. 121.

de Suger, celui qui fait le mieux connaître le caractère de ce ministre, les principes de son administration et l'esprit de son siècle. Le style de cet éloge n'est pas exempt de défauts ; on peut lui reprocher surtout un peu d'enflure, quelques expressions trop hasardées, mais on y reconnaît en général une touche pleine de finesse et d'énergie, l'empreinte d'une imagination forte et d'une âme élevée.

La brochure intitulée *Suger moine de Saint-Denis* est de M. le chevalier, ci-devant l'abbé de Langeac. C'est une espèce de pamphlet contre Suger en particulier, et contre tous les moines en général. Le héros de M. Garat et de M. de Mesmon y est représenté comme un homme souple, bas, faible, ambitieux, livré à tous les préjugés du froc et de son siècle, ne songeant qu'à augmenter les trésors de ses moines : fastueux par goût, n'embrassant la réforme que par crainte, et sacrifiant tout à sa passion pour les richesses. Ce beau portrait, l'auteur le termine par l'anecdote suivante : « Pour laisser de lui un souvenir long et cher à ses religieux, il recommanda que l'anniversaire de sa mort fût célébré tous les ans par un festin *authentique;* malgré l'abondance et la délicatesse ordinaire des mets du couvent, chacun devait en ce jour avoir deux pitances extraordinaires, et non point telles quelles *qualescumque*, comme il l'exprime ; mais bonnes, amples et bien conditionnées, avec une bouteille d'hypocras ; et il assigna des fonds pour cet objet. »

M. le chevalier paraît avoir confondu partout ce qui est propre au caractère d'un grand homme avec ce qui n'appartient qu'aux mœurs et aux caractères de son temps ; il n'a jamais pris la peine de comparer le bien dont la France fut redevable à Suger avec les obstacles sans nombre qu'il eut à surmonter. Chacun a sa manière ; si M. de Langeac n'aime pas à louer les morts, il s'étend avec beaucoup de complaisance sur l'éloge des vivants, et l'un vaut bien l'autre. Voici l'épilogue de sa diatribe, et cet épilogue doit faire oublier tout le reste :

« Mais qu'avons-nous besoin d'interroger les siècles et de leur demander un modèle quand nous pouvons admirer le mortel vertueux qui dirige la noble politique de la nation et contempler ce nouveau Nestor qui lui seul illustre plus son nom que les douze ministres dont la France est redevable à sa famille ?

« O Vergennes ! avant de se permettre un éloge, il faut s'être

acquitté de l'hommage qui t'est dû. Quel homme a su remplir une carrière aussi brillante? Du fond de la Suède et sans verser de sang, il affermit un roi sur le trône, la France le rappelle et redemande un citoyen. Absent et sans intrigue, son maître s'honore en se reposant sur lui des intérêts de sa nation; et quel choix fut mieux justifié? Sa patrie reprend son rang dans l'Europe et sa prépondérance est rétablie. Il faut venger une paix honteuse : le jour de gloire est venu. Les troubles de l'Angleterre n'échappent point à ses regards; il va la réduire à l'inertie que sa faible étendue lui commande. Son âme est sensible aux cris des opprimés, ils vivront libres, et c'est à lui qu'ils doivent des secours; un traité les assure, mais sans profiter de leurs besoins. Le malheur est sacré à ses yeux, et l'infortune élève cette nation naissante au niveau de celle qui va la protéger... Ces Ottomans que lui seul arma contre la Russie déposent le glaive dès qu'il a commandé, et la promesse de les venger devient l'assurance d'une paix éternelle. Six cent mille hommes vont s'égorger en Allemagne; sa prudence a veillé sur eux, et ces milliers de soldats ne sont plus que des frères qui s'embrassent... Voilà le mortel qui mérite des couronnes et pour qui l'enthousiasme de son siècle n'est que la justice de la postérité. »

— *Pantomime dramatique, ou Essai sur un nouveau genre de spectacle.* Un volume in-12, par M. Cochin, secrétaire de l'Académie de peinture et de sculpture.

L'auteur de ce petit ouvrage s'est proposé de résoudre un problème assez difficile, celui de réunir le charme d'une musique sublime avec l'intérêt d'une action dramatique et touchante, sans exposer le spectateur à l'ennui d'un récitatif toujours ou languissant, ou barbare, ou monotone. On ne peut se dissimuler que ce ne soit là le grand écueil de tous nos opéras. Il n'est guère possible de concevoir le plan d'un drame quelconque où il n'y ait des scènes entières employées à exposer le sujet, a en préparer les situations et à marquer leur liaison d'une manière claire et sensible. Or toutes ces scènes seront toujours peu favorables à la musique; mais en supposant que l'on eût assez d'art pour les retrancher tout à fait, ou du moins pour les abréger infiniment, en supposant même qu'on puisse imaginer une suite de tableaux tous également propres à l'expression musicale et dont la seule succession, s'expliquant toujours par elle-même, produise un en-

semble intéressant et d'un effet soutenu, comment trouver des acteurs capables d'exécuter ce nouveau chef-d'œuvre? et si de tels acteurs pouvaient jamais exister, aurait-on la force de les entendre? quelle est l'oreille qui ne se lasserait pas d'une suite si continue d'accords, quelque variée et quelque piquante qu'en fût d'ailleurs la mélodie? Il faut donc nécessairement des intervalles de repos, et pour l'acteur qui chante et pour le spectateur qui écoute; mais il s'agit de ménager ces intervalles à propos et de les occuper sans fatigue et sans ennui. Voici le moyen que propose notre auteur : c'est de s'emparer d'un poëme de Métastase, d'en couper les scènes à son gré, de mettre en pantomime tout ce qui se comprend par les yeux sans avoir besoin de l'interprétation vocale, de ne parler ou de ne réciter que pour écarter toute ambiguïté, de ne réserver du dialogue que les choses essentielles à la conduite et à l'intelligence du sujet, les traits sublimes et pathétiques et tous les morceaux de chant. Pour expliquer mieux son projet, l'auteur en présente un essai sur le *Démophoon*, mais il faut avouer que cet essai n'est pas fort heureux; M. Diderot[1], qui en convient, paraît croire cependant qu'un grand poëte qui serait en même temps un peu musicien pourrait en tirer parti. C'est ce que lui-même nous eût sans doute appris mieux que personne. Nous ne nous permettrons qu'une seule réflexion : M. Cochin n'aurait-il pas imaginé de résoudre une difficulté par une autre beaucoup plus embarrassante? Ce qu'il propose ne peut être bien exécuté que par des acteurs qui seraient à la fois d'excellents comédiens, d'excellents pantomimes et d'excellents chanteurs; or il est bien rare qu'un de ces talents n'exclue l'autre. Les anciens n'employaient que deux personnes à rendre le même rôle, et l'effet d'un pareil moyen ne nous paraît pas aisé à comprendre. Au nouveau genre de spectacle de M. Cochin, il en faudrait bien trois, ce qui se conçoit encore un peu moins.

Quoi qu'il en soit, tout homme qui cherche à étendre la sphère de nos plaisirs mérite d'être bien accueilli, et à ce titre M. Cochin vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance.

1. C'est M. Diderot qui a rendu compte de cet ouvrage dans le *Mercure* (Meister). — L'article a été publié comme inédit par M. Assézat, d'après les manuscrits de Saint-Pétersbourg (*Œuvres complètes*, t. VIII, p. 458). Il figure dans le mois d'avril 1779, p. 18 du *Mercure*, sous la signature *D.*; ce ne serait pas le seul sans doute qu'on retrouverait dans cet immense recueil, s'il en existait une table bien faite.

OCTOBRE.

Nous ne pouvons dissimuler notre embarras toutes les fois qu'il s'agit de rendre compte d'une pièce de M. Dorat; ses plans sont tracés légèrement et d'une manière si confuse qu'il paraît presque impossible d'en suivre le dessin, et plus difficile encore de l'exposer aux yeux des lecteurs sans craindre de leur faire partager la fatigue et l'ennui de notre travail. La nouvelle comédie que M. Dorat vient de faire représenter pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, le samedi 2, a d'ailleurs eu si peu de succès que nous croyons devoir nous borner à l'analyse la plus succincte. Cette pièce, en cinq actes et en vers, a trois titres : *Roséide, l'Intrigant*, ou *la Haine de famille*.

Le commencement de l'exposition se fait, suivant l'usage, par la soubrette et le valet. Un parent de la comtesse d'Ermance qui jouissait de la plus grande faveur vient d'être disgracié. Verville qui jusqu'alors avait paru fort empressé auprès de la comtesse cherche à former d'autres liens plus utiles à son avancement. Il a jeté les yeux sur Roséide. Cette jeune personne, dont la comtesse d'Ermance dirige en quelque sorte l'éducation, ne passe que pour la pupille de Nelmour. Elle est aimée, et elle aime en secret Dolsé, jeune homme plein de candeur et de sensibilité. Verville emploie toute son industrie à troubler l'union des jeunes amants, à supplanter Dolsé qui est son ami, et à rompre décemment avec la comtesse qui, depuis la disgrâce de son parent, ne paraît plus à portée de satisfaire son ambition. Ce qui l'attache à Roséide, c'est l'extrême intérêt que Nelmour paraît prendre à cette jeune personne, et l'espérance qu'il a de le voir élever aux premières dignités. A force d'intrigue et de manége il découvre que Roséide appartient de fort près à Nelmour et qu'elle doit hériter un jour de tous ses biens; en conséquence il ne néglige rien pour s'emparer de l'esprit d'un puissant protecteur et pour obtenir de lui la main de sa pupille. Voilà l'Intrigant de M. Dorat, et ce caractère, comme l'on voit, a bien quelques rapports avec *le Méchant*, de Gresset.

Roséide ignore le secret de sa naissance; elle eut pour mère la fille de ce Nelmour dont on vient de parler, laquelle avait

semble intéressant et d'un effet soutenu, comment trouver des acteurs capables d'exécuter ce nouveau chef-d'œuvre? et si de tels acteurs pouvaient jamais exister, aurait-on la force de les entendre? quelle est l'oreille qui ne se lasserait pas d'une suite si continue d'accords, quelque variée et quelque piquante qu'en fût d'ailleurs la mélodie? Il faut donc nécessairement des intervalles de repos, et pour l'acteur qui chante et pour le spectateur qui écoute; mais il s'agit de ménager ces intervalles à propos et de les occuper sans fatigue et sans ennui. Voici le moyen que propose notre auteur : c'est de s'emparer d'un poëme de Métastase, d'en couper les scènes à son gré, de mettre en pantomime tout ce qui se comprend par les yeux sans avoir besoin de l'interprétation vocale, de ne parler ou de ne réciter que pour écarter toute ambiguïté, de ne réserver du dialogue que les choses essentielles à la conduite et à l'intelligence du sujet, les traits sublimes et pathétiques et tous les morceaux de chant. Pour expliquer mieux son projet, l'auteur en présente un essai sur le *Démophoon*, mais il faut avouer que cet essai n'est pas fort heureux; M. Diderot[1], qui en convient, paraît croire cependant qu'un grand poëte qui serait en même temps un peu musicien pourrait en tirer parti. C'est ce que lui-même nous eût sans doute appris mieux que personne. Nous ne nous permettrons qu'une seule réflexion : M. Cochin n'aurait-il pas imaginé de résoudre une difficulté par une autre beaucoup plus embarrassante? Ce qu'il propose ne peut être bien exécuté que par des acteurs qui seraient à la fois d'excellents comédiens, d'excellents pantomimes et d'excellents chanteurs; or il est bien rare qu'un de ces talents n'exclue l'autre. Les anciens n'employaient que deux personnes à rendre le même rôle, et l'effet d'un pareil moyen ne nous paraît pas aisé à comprendre. Au nouveau genre de spectacle de M. Cochin, il en faudrait bien trois, ce qui se conçoit encore un peu moins.

Quoi qu'il en soit, tout homme qui cherche à étendre la sphère de nos plaisirs mérite d'être bien accueilli, et à ce titre M. Cochin vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance.

1. C'est M. Diderot qui a rendu compte de cet ouvrage dans le *Mercure* (Meister). — L'article a été publié comme inédit par M. Assézat, d'après les manuscrits de Saint-Pétersbourg (*Œuvres complètes*, t. VIII, p. 458). Il figure dans le mois d'avril 1779, p. 18 du *Mercure*, sous la signature *D.*; ce ne serait pas le seul sans doute qu'on retrouverait dans cet immense recueil, s'il en existait une table bien faite.

OCTOBRE.

Nous ne pouvons dissimuler notre embarras toutes les fois qu'il s'agit de rendre compte d'une pièce de M. Dorat; ses plans sont tracés légèrement et d'une manière si confuse qu'il paraît presque impossible d'en suivre le dessin, et plus difficile encore de l'exposer aux yeux des lecteurs sans craindre de leur faire partager la fatigue et l'ennui de notre travail. La nouvelle comédie que M. Dorat vient de faire représenter pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, le samedi 2, a d'ailleurs eu si peu de succès que nous croyons devoir nous borner à l'analyse la plus succincte. Cette pièce, en cinq actes et en vers, a trois titres : *Roséide, l'Intrigant*, ou *la Haine de famille*.

Le commencement de l'exposition se fait, suivant l'usage, par la soubrette et le valet. Un parent de la comtesse d'Ermance qui jouissait de la plus grande faveur vient d'être disgracié. Verville qui jusqu'alors avait paru fort empressé auprès de la comtesse cherche à former d'autres liens plus utiles à son avancement. Il a jeté les yeux sur Roséide. Cette jeune personne, dont la comtesse d'Ermance dirige en quelque sorte l'éducation, ne passe que pour la pupille de Nelmour. Elle est aimée, et elle aime en secret Dolsé, jeune homme plein de candeur et de sensibilité. Verville emploie toute son industrie à troubler l'union des jeunes amants, à supplanter Dolsé qui est son ami, et à rompre décemment avec la comtesse qui, depuis la disgrâce de son parent, ne paraît plus à portée de satisfaire son ambition. Ce qui l'attache à Roséide, c'est l'extrême intérêt que Nelmour paraît prendre à cette jeune personne, et l'espérance qu'il a de le voir élever aux premières dignités. A force d'intrigue et de manége il découvre que Roséide appartient de fort près à Nelmour et qu'elle doit hériter un jour de tous ses biens; en conséquence il ne néglige rien pour s'emparer de l'esprit d'un puissant protecteur et pour obtenir de lui la main de sa pupille. Voilà l'Intrigant de M. Dorat, et ce caractère, comme l'on voit, a bien quelques rapports avec *le Méchant*, de Gresset.

Roséide ignore le secret de sa naissance; elle eut pour mère la fille de ce Nelmour dont on vient de parler, laquelle avait

épousé secrètement un Volsimon, le plus mortel ennemi de sa famille. La haine qui divisait les Nelmour et les Volsimon comme les Capulet et les Montaigu, semblait d'autant plus irréconciliable qu'elle était fondée sur les plus forts motifs. Le fils unique d'un Nelmour avait été décapité sur l'accusation fausse d'un Volsimon, qui avait suborné des témoins et donné à l'imposture la plus noire toutes les apparences de la vérité. Le Volsimon qui avait épousé la fille de Nelmour était l'aîné de la famille; il mourut à la guerre sans avoir rien révélé. L'infortunée mère de Roséide ne survécut pas longtemps à son époux; sur le point d'expirer, elle avoua tout à son père, et lui confia le gage de ses tristes amours. Nelmour, se croyant seul dépositaire du secret de sa fille, ne veut paraître que le bienfaiteur de cette enfant, qu'il chérit comme le père le plus tendre, mais que la haine pour le nom de Volsimon ne lui permet pas d'avouer. Heureusement, la mère de Roséide, ayant prévu quel pourrait être l'effet d'une haine si cruelle, avait en mourant remis au plus ancien et au plus fidèle de ses domestiques un billet tracé de sa main où le sort de sa fille est dévoilé. C'est à cet homme que l'adroit Verville arrache quelques aveux dont il profite. Cependant il existe encore un frère de Volsimon qui joue un grand rôle dans la pièce, qui balance le crédit de Nelmour, et qui finit enfin par l'emporter sur lui. Des bruits confus d'un hymen secret sont parvenus jusqu'à lui; il en découvre la source, il interroge à son tour le bon vieillard et en obtient enfin l'écrit qui constate la naissance de Roséide, et qui la déclare sa nièce. Avec ce titre, il fléchit enfin la haine de Nelmour, renverse tous les projets de Verville, et réunit les deux amants, dénouement qui a, comme l'on voit, encore quelque analogie avec celui de *Mélanide*.

Il y a des choses touchantes dans le rôle de Roséide, telles que ce mot à Nelmour, dont elle ignore encore les droits lorsqu'il la presse de se décider en faveur de Verville, et de respecter enfin ses ordres : *Hélas! j'ai perdu ceux qui pouvaient m'en donner*. Il y a quelquefois de la chaleur et de l'éloquence dans les scènes de Volsimon et de Nelmour. On a remarqué dans cette comédie, comme dans tous les ouvrages de M. Dorat, de la grâce, des vers faciles, des détails agréables, peut-être même un peu moins de manière; mais la conduite en est si romanesque et si embrouillée que l'attention se fatigue à la suivre, et on le par-

donne d'autant moins à l'auteur que cette intrigue, toute pénible et tout embrouillée qu'elle est, ne produit aucune situation neuve, aucun effet vraiment dramatique. Tous les personnages du poëte se ressemblent, tâchent tous de dire de jolis vers, et ne disent presque jamais ce que leur caractère et leur passion devraient leur faire dire. Verville ne cesse de répéter que l'intrigue est son fort, et personne n'est tenté de l'en croire. Voici comme il se dépeint lui-même, et à qui? à son valet. Ce morceau, un de ceux qu'on a le plus applaudis, terminera notre article :

Rien n'est indifférent, rien n'est à négliger.
De poids et de mesure il faut savoir changer;
Extravagant ou sage, et toujours plein d'adresse,
Des ressorts opposés faire agir la souplesse;
Saisir tous les rapports apparents ou secrets,
Se glisser au milieu de tous les intérêts,
Dépendre du moment et fuir les habitudes,
Épier le crédit dans ses vicissitudes...
Si ton œil savait voir, butor, tu verrais bien
Que de tous les esprits je sais former le mien :
Vanter le prix de l'or au Crésus qui végète,
A la prude l'honneur, l'intrigue à la coquette;
Oisif en apparence et pourtant occupé,
Tirer parti du bal, briller dans un soupé,
Mettre à profit surtout, en dépit du mystère,
Beaucoup moins ce qu'on dit que ce qu'on cherche à taire;
Que je possède enfin au suprême degré
Cet art de s'arranger un visage à son gré,
Et l'utile secret de vivre avec délice
Aux dépens de l'État sans lui rendre un service.

— *Principes de style, ou Observations sur l'art d'écrire, recueillies des meilleurs auteurs*[1]. Un volume in-12.

Il n'y a rien de neuf, rien d'approfondi dans cet ouvrage; mais c'est un assez bon livre élémentaire. L'auteur a puisé dans les meilleures sources. On trouve dans l'exposition des principes de la justesse et de la clarté, dans le choix des exemples, de la littérature et du goût. Les remarques historiques qui terminent l'ouvrage renferment un précis très-rapide, mais fort bien fait, des principales révolutions qu'éprouva la langue depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à nos jours. On observe

1. Par L.-T. Hérissant.

que le premier fond de notre langue fut un mélange du celtique et de la langue romaine rustique, nommé aussi romane; c'est dans cet idiome que furent composés nos premiers romans, qui en ont tiré le nom. On compte encore aujourd'hui trois cents mots conservés du celtique presque sans altération. Quoique M. de Voltaire ait beaucoup réduit la liste des expressions grecques que la colonie des Phocéens a pu porter dans les Gaules, il nous en reste un grand nombre; il en est quelques-unes que nous ne devons probablement qu'à la renaissance des lettres dans le XVIe siècle. Si notre langue, où l'on découvre aussi plusieurs traces de l'allemand, était déjà formée lorsque les Danois s'établirent dans la partie du royaume appelée de leur nom Normandie, ils ne contribuèrent pas moins à y établir des syncopes ou abréviations barbares qu'on remarque dans plusieurs mots que nous avons tirés du latin. On ne peut méconnaître aussi l'influence qu'eurent dans la formation successive de notre vocabulaire les différentes incursions des Sarrasins dans nos provinces méridionales, les croisades, nos guerres et nos liaisons avec l'Espagne, et surtout l'ascendant que les Italiens prirent en France sous Catherine de Médicis. C'est au séjour des Italiens parmi nous que l'abbé d'Olivet attribuait l'affaiblissement de la diphtongue *oi*. Les auteurs du temps, qui regardaient cette nouveauté comme le signe d'une grande corruption, appelaient dans leur mauvaise humeur l'italien le langage *messeresque*, à cause du titre de *messer* prodigué sans doute en France aux officiers florentins. Toutes ces observations, que nous nous contenterons d'indiquer, prouvent combien une histoire critique de notre langue, faite avec soin, pourrait être curieuse et intéressante.

— *Éloge du Dauphin, père de Louis XVI*, par M. l'abbé Proyart, des Académies d'Angers, de Montauban et de Rome. Brochure in-12.

Nous avons déjà une *Vie* de feu M. le dauphin par M. l'abbé Proyart, mal écrite à la vérité, mais où l'on peut recueillir au moins quelques anecdotes précieuses. Dans l'éloge qu'il vient de faire du même prince, on ne voit que de vains efforts et une prétention au style oratoire qui devient souvent ridicule, comme dans ce tableau de M. le dauphin à la bataille de Fontenoy : « Il s'élance (dit notre orateur), il s'élance du milieu de ses gardes, et, l'épée à la main, le feu dans les yeux : « Où êtes-vous donc.

« Français? s'écrie-t-il, où est l'honneur de la nation? — Mais « arrêtez, jeune prince, où courez-vous? Quoi! l'ennemi a crié « victoire, Maurice désespère, une armée recule, et vous osez « avancer! » C'est que les yeux du courage ne voient dans le plus pressant danger que la nécessité de l'écarter. » C'est en citer assez pour faire connaître la manière du nouveau rival de M. Thomas.

— *Indication sommaire des règlements et lois de Son Altesse Royale l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, avec des notes.* A Bruxelles, un volume in-12.

Nous ignorons par quelle fatalité un ouvrage si intéressant, annoncé déjà dans quelques journaux, ne se trouve point encore à Paris. Nous ignorons aussi à qui l'on est redevable de ce précieux recueil. A en juger par l'extrait que nous avons vu dans le *Mercure*, ou, pour mieux dire, par le simple exposé des règlements qu'on y a rassemblés, c'est encore un monument bien respectable des progrès, des lumières de ce siècle. On y admire partout l'influence d'un génie bienfaisant et l'application la plus heureuse des principes d'un système d'économie politique dont on peut avoir abusé ailleurs, mais qui paraît dans ce nouveau code avec toutes les modifications nécessaires pour en prévenir l'abus. Il ne nous appartient point de mêler ici le faible tribut de nos louanges à celles de l'Europe entière; mais comment ne pas bénir en secret un prince qui a déjà plus fait à la fleur de son âge pour la félicité de ses peuples que tous les Médicis qui régnèrent avant lui sur cette heureuse contrée n'en firent jamais, et pour la gloire des arts, et pour l'agrandissement de leur maison?

SUITE

DU CENTON DES CRITIQUES DU SALON.

Que dirons-nous de tous ces grands tableaux d'histoire de MM. La Grenée, Durameau, Lépicié, Brenet, Renou, etc.? Que le *Popilius* de M. La Grenée n'est pas un ambassadeur romain, que l'Antiochus que ce triste ambassadeur renferme dans un cercle tracé sur le sable avec la baguette qu'il tient à la main n'est pas un roi, que les personnages ressemblent tous aux acteurs d'un théâtre de campagne, et qu'il n'y a rien dans cette compo-

sition qui ne soit d'une pratique lâche et commune[1], que la *Fermeté de Jubellius Taurea* par M. La Grenée le jeune n'est qu'un massacre horrible, sans élévation, sans intérêt, aussi dépourvu de pensée et de sentiment que de couleur, et que le ton vert et gris qui domine dans toutes les parties de ce tableau est beaucoup plus fait pour inspirer du dégoût que de l'effroi; que ce combat d'*Entelle et de Darès* du sieur Durameau rappelle plutôt une rixe de garçons bouchers que le combat célébré par la muse de Virgile, et sa *Piété filiale de Cléobis et de Biton*, une décoration d'opéra qu'une action religieuse; que ce Régulus est aussi froid que lourd, et le vaisseau où il va s'embarquer d'une structure aussi étrange dans son genre que les héros du bonhomme Lépicié; que le pinceau du sieur Brenet n'est ni plus romain ni plus héroïque, et que, sans le secours du catalogue, on n'eût jamais pris ce gros imbécile pour l'empereur de Rome[2] ni ce jeune homme qui veut soutenir ce vieillard[3], et ne se soutient pas lui-même, pour un fils qui demande la grâce de son père; que la veuve de Germanicus[4] n'a pas été beaucoup mieux traitée par M. Renou que son illustre époux ne l'avait été par Pradon, etc. Mais ne vaudrait-il pas mieux se contenter de dire avec l'auteur du *Coup de patte*[5] que tous ces tableaux sont pour le roi, et que Sa Majesté ne regarde pas comme perdu un argent que ses sujets gagnent, ou, pour mieux dire, dont ils profitent? Cela paraît sans réplique.

Un tableau sur lequel les yeux du public ont paru s'arrêter avec plus de complaisance est la *Justification de Suzanne* par M. Ménageot. Nous sommes déjà redevables à ce jeune artiste des *Adieux de Polyxène à Hécube*, le seul tableau peut-être du dernier salon dont on se souvienne encore. On a reproché à celui-ci plusieurs fautes de convenance et de dessin, mais on y

1. Il y a quelques petits tableaux de M. La Grenée dans le genre gracieux qui rappellent encore le temps où l'on croyait qu'il serait l'Albane de nos jours, mais ce n'est pas son tableau des *Grâces lutinées par les Amours*, ni celui des *Amours qui prennent leur revanche*, dont le dessin est pesant, la couleur vive, mais dure, et qui ressemblent à de vieux madrigaux sans esprit. (MEISTER.)

2. Octave. (*Id.*)

3. Métellus sauvé par son fils. (ID.)

4. Voyez les *Annales de Tacite*, au commencement du 3e livre. (ID.)

5. *Le Coup de patte sur le salon de 1779, dialogue précédé et suivi de réflexions sur la peinture*. Athènes (Paris), 1779, in-8°. Brochure attribuée à Carmontelle, ainsi que *la Patte de velours* publiée à l'occasion du salon de 1781.

a vu des effets pittoresques et des détails intéressants. Suzanne est sur le devant de la scène, presque évanouie, entourée de ses parents qui lui ôtent les chaînes. Ses traits sont plutôt d'une jolie que d'une belle femme, l'expression de la tête et toute l'attitude ne peignent qu'une langueur voluptueuse; ce n'est pas là sans doute le caractère de la situation, mais c'est celui qui pouvait plaire le plus aux moines de l'abbaye d'Anchin, pour qui ce tableau est destiné, et on le pardonnerait encore plus volontiers à M. Ménageot si la figure était mieux dessinée et la draperie qui la couvre plus soutenue et d'un jaune moins fade. Le jeune Daniel est petit et mesquin, il a plus l'air de prêcher que de désigner, comme dit le catalogue, le ciel qui condamne les vieillards et le supplice qui les attend. Quoique la position du soldat qui entraîne un des vieillards soit un peu forcée, l'ensemble du groupe n'en est pas moins pittoresque et d'une exécution assez vigoureuse. Le défaut le plus impardonnable de cet ouvrage est la fabrique de l'édifice où Suzanne vient d'être jugée; il est si mal en perspective qu'il menace ruine, et tout le Sanhédrin y paraît juché sous les gouttières, à peu près comme Dandin dans la comédie des *Plaideurs*.

Il y a beaucoup moins de choses à reprendre dans cet autre tableau du même artiste : c'est *David prosterné devant l'ange du Seigneur, et demandant à Dieu de tourner sur lui tous les maux qui accablent son peuple*. L'idée de la jeune fille qui voudrait secourir sa mère, et que la tendresse de cette mère mourante repousse avec inquiétude, offre une scène pathétique et dont l'intérêt adoucit un peu la sombre horreur que ce sujet inspire; mais on voit avec peine cette masse d'escalier dont la disposition forme une ombre excessivement régulière et fait supposer une étendue qui écrase tout ce qui se montre au-dessus.

Ce *Martyre de Saint-Pierre*, de M. Berthellemy, de treize pieds de large sur onze de haut, est sans doute une grande machine, mais ce n'est pas un grand tableau. On y remarque plus de facilité que d'étude et plus de pratique que de savoir. Cet artiste a refait aussi pour le roi le sujet qu'il avait déjà traité il y a deux ans : *Édouard accordant aux instances de la reine la grâce des citoyens de Calais*. Ce sont absolument les mêmes têtes, le même éclat de coloris rouge, bleu, violet, etc. M. Berthellemy n'a pas le génie dramatique de l'auteur du *Siége de*

Calais, mais on peut dire au moins que le style du peintre et celui du poëte sont également harmonieux, et les peintres et les poëtes ne trouveront pas, je crois, l'éloge exagéré.

Un jeune artiste dont les travaux laissent concevoir de plus solides espérances est M. Suvée. Son *Adoration des Anges*, et surtout sa *Naissance de la Vierge*, réunissent plusieurs parties essentielles de l'art, une ordonnance noble et sage, un bon choix de draperies, un coloris plein d'harmonie, quoique un peu terne, quoique un peu noir, des études faites d'après les meilleurs modèles, un pinceau suave et moelleux. On pourrait désirer dans ses têtes plus de grâce et plus d'expression, dans la conception générale de ses ouvrages plus de chaleur et d'effet, mais il n'y a point de mérite, pas même celui qu'on lui dispute encore auquel un talent tel que le sien ne puisse atteindre quelque jour : c'est au moins l'opinion de plusieurs connaisseurs. L'*Herminie* de M. Suvée a paru inférieure à ses autres ouvrages. Il a saisi le moment où, sous les armes de Clorinde, cette douce héroïne rencontre un vieillard et s'étonne de sa tranquillité au milieu des horreurs de la guerre. On sait quel intérêt le Tasse à su répandre sur cette scène; mais ce qui peut réussir en poésie n'est pas toujours aussi favorable à l'illusion du pinceau, et il n'est pas toujours vrai que *pictura ut poesis*. Chaque art a son domaine et ses limites.

Voilà trois jeunes peintres dont l'École française doit attendre d'assez brillants succès, M. Vincent, M. Ménageot et M. Suvée. Le premier est celui qui annonce le plus de caractère, d'énergie et de feu ; le second se distingue surtout par une touche sensible et gracieuse; le dernier par une application très-rare à l'étude des grands maîtres. Tous les trois pourront obtenir un rang distingué dans le genre le plus digne d'exercer de grands talents, le seul où le génie de la peinture puisse déployer toute sa puissance et toute sa dignité.

Serait-ce pour ne point troubler le succès de ces jeunes artistes par une concurrence trop difficile à soutenir que M. Doyen n'a exposé au salon de cette année que de petits sujets anacréontiques d'assez mauvais goût, et M. Van Loo l'allégorie la plus confuse, la plus commune et la plus ennuyeuse qu'on ait jamais imaginée, quoiqu'elle soit destinée à célébrer la gloire et le bonheur d'un règne dont la France se félicite tous les jours avec de

nouveaux transports? Que ces idées du Temps qui découvre les Vertus, de la Sagesse qui détruit les Vices, du Soleil qui anime la Nature, sont neuves et ingénieuses! Comme toutes ces figures tombent avec grâce les unes sur les autres et que leur assemblage forme un magnifique amphigouri!

Notre grand Vernet est toujours le même. Il ne se lasse point de faire de beaux *Clairs de lune*, de beaux *Levers du soleil*, de superbes *Tempêtes*, et le public ne se lasse point de les admirer. Voici une *marine* couverte d'un léger brouillard dont la magie est incomparable: et le *Paysage* qui lui sert de pendant nous offre le site le plus heureux. Voyez comme ces petites baies s'enfoncent agréablement dans le terrain! que ce ciel est beau! que ces eaux sont transparentes! On n'a jamais approché de la vérité avec laquelle ces deux tableaux représentent la cataracte du Rhin[1] vue des deux côtés opposés. Si leur effet ne remplit pas entièrement l'idée que l'imagination se fait de ce merveilleux spectacle, c'est qu'il n'est pas, c'est qu'il ne sera jamais au pouvoir de la peinture d'exprimer toute la rapidité, toute la violence du fleuve, encore moins le long bruissement avec lequel il bouillonne en écume du haut des rochers jusqu'au pied de l'abîme. L'impétuosité de cette chute bruyante est surtout ce qui imprime à son aspect une horreur si sublime et si majestueuse, et pour en donner l'idée, il ne suffit pas du seul instant que le pinceau peut saisir. M. Vernet a rapporté du voyage qu'il vient de faire en Suisse un grand nombre d'études qui ont renouvelé son goût pour le paysage, et la fécondité de son talent nous laisse espérer que nous en profiterons. Il prétend que l'Italie même n'offre pas une aussi grande variété de sites pittoresques que la tranquille enceinte des murs helvétiens.

Parmi nos peintres de portraits, c'est toujours M. Duplessis et M. Roslin qui tiennent le premier rang. Le portrait du patriarche de Philadelphie serait le chef-d'œuvre de M. Duplessis si la position du modèle était mieux indiquée; on ne sait s'il est debout ou s'il est assis, il a l'air d'un homme qui tombe. Les portraits de M. Roslin brillent surtout par la perfection des étoffes et de tous les autres accessoires. On reproche à ses chairs d'avoir le luisant de l'émail. Il y a de la vie dans ses figures, mais peu

1. A. Lauffenbourg, près de Schaffhouse en Suisse. (MEISTER.)

d'âme, peu de pensée. Le plus parfait de ses ouvrages est peut-être le portrait du célèbre Linné. Celui de M. le comte de Panin a des détails où l'artiste semble avoir franchi les bornes mêmes de l'art ; cette épée et cette plaque de diamants sont la nature même, et la dorure de ce siége est d'une imitation si vraie et si frappante que la bordure du tableau qui la touche n'en détruit point le merveilleux artifice.

Le genre du drame mis à la mode en peinture par M. Greuze a beaucoup moins occupé le salon cette année que les années précédentes ; on y a vu pourtant quelques tableaux de ce genre par MM. Wille, Aubry, Bounieu, etc., mais on nous dispensera d'en parler avec beaucoup de détail. Ce *Braconnier* de M. Wille et *le Seigneur indulgent qui lui pardonne* ont le caractère à peu près également noble, et leurs traits mêmes se ressemblent. Toutes les figures sont d'un dessin faible et mol, et le coloris d'un vernis sale. Ce *Fils repentant*, de M. Aubry, a plutôt l'air d'un bandit qu'un capucin conduit au supplice, que d'un fils implorant le pardon de son père, mais il règne d'ailleurs dans ce tableau un ton de couleur assez ferme. On retrouve dans ce *Supplice d'une Vestale*, par M. Bounieu, le même pointillage, la même indécision de trait qui caractérisent tous ses autres ouvrages, mais on y remarque cependant quelques intentions plus heureuses, une expression plus vive et plus touchante. Sa *Bethsabée* n'a rien d'historique, mais c'est une nudité qui, sans être belle, a trouvé grâce aux yeux de quelques amateurs.

On a dit trop de mal du pauvre *Régulus* de M. Lépicié pour ne pas rendre justice à son tableau de l'*Intérieur d'une halle*[1]. La composition en est simple, les détails d'une variété piquante, pleins de nature et de vérité, la plupart des accessoires bien rendus. Quoique le ton soit un peu gris, l'effet général en est agréable. Nous n'en dirons pas autant, ni de sa *Flore*, ni de son *Amour*, ni de son *Jardinier en belle humeur*.

M. Robert semble s'être surpassé cette année, surtout dans ses deux tableaux qui représentent, l'un la *Vue d'une cascade d'Italie*, l'autre celle d'un *Pont en Normandie*. Il est difficile de réunir dans un degré plus éminent, et la vérité du trait, et la

1. Aujourd'hui au musée de Tours, ainsi qu'une *Douane* qui figurait au salon de 1777.

fraîcheur du coloris, et le choix des sites les plus favorables à son talent.

On admire dans les compositions de M. Leprince une touche encore plus spirituelle et plus variée. Si dans cette scène de cabaret il lutte avec succès pour le coloris contre les meilleurs peintres flamands, il les surpasse dans tous les autres par l'invention et par la gaieté de ses sujets. Quelle multitude de détails charmants dans son *Marché asiatique!* Comme on respire un air pur et champêtre dans ce paysage où l'on amène un cheval pour être attelé à une charrue! Quelle finesse et quelle simplicité d'expression dans ce petit tableau où ce cabaretier s'apercevant que le cavalier arrêté devant la porte embrasse cette jeune femme, se presse de l'avertir que son cheval est prêt! Avec quel goût ce charmant artiste n'a-t-il pas su enrichir ses différents tableaux de la variété des costumes qu'il a recueillis dans ses voyages! Ses moindres productions ont toujours du caractère et de l'esprit, et nous pensons qu'en faveur d'un mérite si rare, on peut bien lui pardonner de faire quelquefois ses ciels trop bleus, ses nuées trop blanches, et ses arbres d'un vert qui paraît un peu factice, du moins dans nos climats.

Les fleurs et les fruits de M. Bellengé et de Mlle Vallayer ont paru cette année un peu ternes à côté des fleurs et des fruits de M. Van Spaendonck qui promet d'approcher quelque jour de la beauté des Van Huysum.

Le Salon a peut-être été moins riche en sculpture que les années précédentes. Nous avons déjà parlé de quatre statues pour le roi; nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer les superbes bustes de Voltaire, de Molière et de Rousseau par M. Houdon[1]; tout le reste mérite assez peu d'être remarqué. Ce buste de Mme Chalgrin[2] par M. Boizot est un peu maniéré, mais il est au moins ressemblant et par conséquent très-agréable. Celui de Racine, du même artiste, est un chef-d'œuvre de platitude,

1. Cet illustre artiste est chargé dans ce moment de plusieurs travaux plus propres à déployer la supériorité de ses talents. Il vient de terminer la statue de Voltaire assis qu'il doit exécuter en marbre pour Mme Denis. Ce beau monument sera digne de la gloire du génie auquel il est consacré. Nous verrons de lui au prochain Salon la statue du maréchal de Tourville, qui lui a été demandée pour le roi, faveur qu'il ne doit assurément qu'à son mérite et aux vœux de l'admiration publique. (MEISTER.)

2. La fille de M. Vernet. (ID.)

une véritable tête à perruque. Le *Gladiateur mourant*, de M. Julien, pour être le morceau de réception de l'auteur, n'en est pas plus intéressant; ce n'est ni un gladiateur ni un homme qui se meurt, c'est tout au plus une figure académique à laquelle on a fait faire une contorsion pénible. Le *saint Sébastien* de M. Dejoux n'a pas beaucoup plus de mérite; mais les bas-reliefs de M. Clodion sont charmants; ses figures, sans avoir le trait noble et pur de l'antique, en ont souvent l'air, une touche originale et fine, de l'élégance et de la grâce.

Nos graveurs ne nous laissent rien à dire.

— M. l'abbé Millot, l'un des Quarante, a été condamné dernièrement en Espagne à être pendu en effigie. On ne sait si c'est à cause de ses *Mémoires du maréchal de Noailles* ou à cause de ses *Catéchismes d'histoire* où l'on trouve des vérités assez hardies, mais présentées toujours avec une mesure et une circonspection extrêmes. Une femme de ses amies prétend que la triste figure de ce pauvre abbé le rend bien plus susceptible de la distinction dont il vient d'être honoré qu'aucun de ses ouvrages.

— M. de La Harpe est depuis quelques semaines à Lyon. On assure que le principal objet de son voyage est de faire imprimer la vie de maître Linguet, et c'est, dit-on, une manière de le pendre en effigie qui pourra lui faire beaucoup plus de chagrin que le jugement de l'Inquisition n'en a fait à M. l'abbé Millot. Le moment est venu, sans doute, de punir l'audace sacrilége avec laquelle ce nouvel Encelade ne cesse de braver les foudres académiques. *Horrida bella!*

LETTRE DE M. HUBER, DE GENÈVE,

A M. HOUDON.

Le 8 octobre 1779.

« Je ne puis comprendre par où j'ai mérité, monsieur, la faveur que vous me faites en m'envoyant un de vos chefs-d'œuvre, si ce n'est que vous aurez peut-être ouï dire à quelqu'un de mes amis que personne n'avait été aussi frappé que moi de la physionomie et de tous les mouvements du bel esprit que vous faites revivre.

« Comme j'ai tout lieu de croire que les grands artistes visent beaucoup plus à émouvoir le sentiment qu'à s'attirer des

éloges, je me crois en état de vous servir selon votre goût. Je ne puis vous exprimer tout l'effet qu'a produit sur moi et que produit à tout moment le présent dont vous m'avez honoré. Je m'en tiens à vous dire, monsieur, qu'après avoir passé vingt ans avec l'original, l'avoir fortement empreint dans ma tête, m'être efforcé de rendre plutôt son caractère que ses traits, et avoir été mécontent de toutes les tentatives que l'on a faites pour y parvenir, je me prends à tout moment sur le fait, me hâtant de saisir ce modèle admirable sans m'aviser qu'il m'en donnera le temps. Non-seulement il remplit toutes mes idées, mais il les passe de beaucoup. Vous l'avez rendu à ses amis et vous le donnez à la postérité; car on a beau dire que peu importe la ressemblance à ceux qui n'ont jamais vu l'original; ceux qui, sur les œuvres de Voltaire, en auront saisi l'esprit le reconnaîtront dans votre ouvrage par la force majeure de la vérité.

« Il en est sûrement de même de vos autres chefs-d'œuvre, mais il est tout simple que je regarde celui-ci comme le plus grand, non-seulement parce que j'en connais la difficulté, mais parce qu'il doit y avoir plus de choses à rendre dans ce visage-là que dans tout autre.

« Soyez donc persuadé, monsieur, que vous me rendez très-heureux et que mon enthousiasme ne se borne pas à la créature. Enseignez-moi par quel moyen je puis mériter cette faveur, et permettez que je joigne à l'admiration qui vous est depuis longtemps acquise, les sentiments particuliers de reconnaissance et de considération avec lesquels je suis, monsieur, votre, etc. »

— On vient de remettre au théâtre de la Comédie-Italienne l'*École de la jeunesse, ou le Barnevelt français*, comédie en trois actes et en vers mêlés d'ariettes. Cet opéra, dont M. Anseaume a pris le sujet dans *le Marchand de Londres*, fut représenté pour la première fois il y a environ quinze ans, avec la musique de M. Duni[1]. On s'est flatté de rajeunir l'ouvrage en le donnant avec une musique nouvelle de M. Prati, jeune artiste que l'on dit être élève de M. Piccini. Cette tentative n'a pas eu beaucoup de succès. Le poëme a paru comme dans la nouveauté beaucoup

1. Voir tome VI, p. 187.

plus triste qu'intéressant, la musique d'un style assez agréable, mais trop uniforme; on s'est ennuyé surtout de la monotonie de l'ouverture et de la longueur des ritournelles.

L'Abbé de plâtre, espèce de comédie-proverbe de M. de Carmontelle, a été donnée pour la première fois sur le même théâtre le mardi 26. En voici le sujet en peu de mots :

Un vieillard passablement imbécile partage toute sa tendresse entre Mlle Agathe, sa fille unique, et une statue de plâtre représentant un abbé, tel qu'on en voit beaucoup aujourd'hui dans nos jardins des boulevards. Pendant l'absence du vieillard, le fils d'un voisin qui a déjà tenté, sans succès, plusieurs moyens de déclarer sa passion à la jeune Agathe, s'avise enfin, de concert avec son valet, d'enterrer la statue de l'abbé et d'en occuper la place revêtu du même costume. La jeune personne vient se promener dans les jardins, le feint abbé soupire ses amours sur l'air de la romance du *Barbier de Séville.* Elle l'entend et s'approche, le jeune homme tombe à ses pieds. C'est dans cet instant même que le maître de la maison arrive; il se désole de ce qu'on a fait tomber son cher abbé, il gronde sa fille d'y avoir touché. Il va chercher le jardinier pour le faire relever, et notre jeune homme a le temps de reprendre son poste. On persuade au vieillard qu'il n'y voit pas clair. Des voisins cependant avaient vu enterrer un abbé, la maréchaussée est avertie, et veut s'emparer des assassins. Le père du jeune homme, gravement accusé, vient raconter ses chagrins à son vieil ami, mais prêt à le quitter, il s'approche assez de la prétendue statue pour reconnaître son fils. Celui-ci fait l'aveu de son stratagème, et le mariage, que les deux pères avaient depuis longtemps projeté en secret, s'accomplit.

Cette petite pièce a été aussi bien accueillie qu'une bagatelle de ce genre pouvait l'être. On y a trouvé quelques situations plaisantes et l'on a ri sans songer à l'invraisemblance des moyens qui en préparent l'effet. Il n'y a que l'incident de l'accusation d'un meurtre qu'on a eu peine à supporter, soit qu'il arrive trop brusquement, soit qu'il ait paru trop peu analogue au ton d'une facétie si folle.

— *Jean-Jacques Rousseau vengé par son amie, ou Morale pratico-philosophico-encyclopédique des Coryphées de la secte;* avec cette épigraphe : ... *Vertit furiale venenum pectus in*

amborum, præcordiaque intima movit. Au Temple de la Vérité, ou chez Marc-Michel Rey, 1779[1], brochure in-8°.

Le titre seul de cette diatribe suffit pour faire connaître le goût dans lequel elle est écrite. L'auteur anonyme qui croit s'être déguisé ingénieusement sous le nom de Mme La Motte, s'est encore imaginé qu'il ne pouvait mieux adresser l'apologie de Rousseau qu'au sieur Fréron comme au *juge le plus équitable, au littérateur le plus instruit, à l'écrivain le plus éloquent, au critique le plus éclairé.* Tout cela est d'un tact admirable. Nous avouerons cependant que quelque étrange et précieux que nous ait paru le style de la prétendue dame de La Motte, si elle n'intéresse pas en faveur de sa cause, ce n'est pas faute d'excellents moyens. Les lettres de Rousseau et de milord Maréchal qui lui ont été communiquées par M. Du Peyrou, dépositaire de tous les manuscrits du philosophe de Genève, prouvent très-clairement l'injustice de la note du philosophe de Paris, et ces lettres font plus aimer milord Maréchal que tout le panégyrique de l'orateur des Quarante. On y verra que ce n'est point Jean-Jacques qui a sollicité les bienfaits de son illustre ami, qu'après les avoir reçus, il n'a jamais donné lieu à son bienfaiteur de douter de sa reconnaissance, que son bienfaiteur aussi n'a jamais cessé de l'aimer et lui a donné jusqu'au dernier moment de sa vie des marques de la plus tendre estime, quoiqu'il eût été fort affligé de la malheureuse querelle qui s'était élevée entre lui et le bon David Hume.

— *Histoire universelle des théâtres de toutes les nations depuis Thespis jusqu'à nos jours,* par une société de gens de lettres[2]. Dédiée à Monsieur, frère du roi, in-8°. Il paraît tous les mois un demi-volume de cet ouvrage avec les gravures. C'est M. Des Fontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, du *Mai*, de *la Cinquantaine*, qui en est, dit-on, le principal rédacteur, Quoique cette compilation périodique renferme une suite de recherches assez curieuses, elle n'a pas fait jusqu'à présent une grande fortune. Tous les articles ne sont pas rédigés avec le même soin, le plan même de l'ouvrage embrasse trop de détails peu susceptibles d'intérêt, et l'on est effrayé du nombre de

1. Par Mme Latour de Franqueville.

2. (Par des Fontaines, Testu, Le Fuel de Méricourt et l'abbé Coupé); 1779-1781, 3 vol. in-8°.

volumes qu'il faudra pour le remplir. Quant à l'histoire particulière de notre théâtre, on en trouvera un extrait assez commode dans la nouvelle édition des *Tablettes dramatiques* du vieux chevalier de Mouhy.

— *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les vingt-trois volumes in-folio du Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers, et dans son supplément. Tome Ier*, in-folio de 944 pages, par M. Mouchon, de Genève, ministre de l'Église française, à Bâle.

Le but de cet énorme travail est de rapprocher les articles de l'*Encyclopédie* qui s'éclairent, s'expliquent et se développent mutuellement. Cela était-il donc bien nécessaire ? « Vous êtes un habile homme, monsieur Mouchon, vous dirait sans doute l'auteur des *Lettres persanes*, vous venez dans ma bibliothèque, et vous mettez en bas les livres qui sont en haut, et en haut ceux qui sont en bas. Vous avez fait un chef-d'œuvre[1]. »

— Voici une facétie qui a couru tous les cafés de Paris avec un succès digne de son mérite. On aurait été fort tenté de l'oublier entièrement si M. Linguet ne l'eût pas citée dans ses *Annales* à jamais mémorables *du* XVIIIe *siècle* comme un chef-d'œuvre de plaisanterie et de gaieté. Ce jugement est une nouvelle preuve du bon goût de ce grand écrivain. Il faut le justifier[2].

SUPPLÉMENT

A LA *Gazette de France* DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1779.

Brest, le 13 septembre. — La division s'est mise dans la flotte, les deux partis sont prêts à en venir aux mains. Le principe de cette querelle est, dit-on, la jalousie. Le capitaine Vestris, mortellement blessé des succès journaliers et de la gloire du capitaine Sainval l'aînée, a résolu la perte d'un rival dont les grandes qualités attiraient toute l'admiration publique.

1. Quérard, si volontiers injuste pour ses devanciers, qualifie la table de Mouchon de « chef-d'œuvre de patience et d'exactitude ».

2. Cette facétie figure aussi dans la *Correspondance secrète* de Métra, à la date du 2 octobre 1779, et dans les *Mémoires secrets* au 30 septembre, avec quelques variantes. Les notes que nous reproduisons ici sont toutes de Meister; il nous paraît donc inutile de placer son nom à chacune d'elles.

TABLEAU DES DEUX ESCADRES RIVALES

ESCADRE NOIRE.			ESCADRE BLANCHE.		
CAPITAINES.	VAISSEAUX.	CANONS.	CAPITAINES.	VAISSEAUX.	CANONS.
Vestris, amiral.	*Le Duras,*	120	Sainval l'aînée, amiral.	*Le Talent,*	100
Brizard.	*L'Intérêt,*	74	Sainval cadette.	*La Sensible,*	80
Préville.	*Le Courtisan,*	80	Molé.	*Le Rusé,*	74
Desessarts.	*Le Balourd,*	64	Monvel.	*L'Ingénieux,*	74
Ponteuil [1].	*L'Inutile,* Beau vaisseau qui n'a ni poudre ni canons.		Fleury.	*Le Véridique,*	64
La Rive.	*L'Insensible,*	64	Auger.	*La Bonne Foi,*	64
La Préville.	*La Vengeance,*	64	Dazincourt [3].	*Le Comique,*	64
Dugazon.	*Le Gredin,*	14	Faniez.	*La Gentille,*	32
La Belcour.	*La Méduse,* Vieux bâtiment marchand armé en course.	16	Doligny.	*La Douceur,*	32
Vanhove.	*Le Tartuffe,*	64	Contat.	*La Dédaigneuse,*	32
Courville [2]	*Le St-Joseph,*	64	La Chassaigne.	*L'Insouciante,*	26
Bouret.	*Le Capucin,*	14			
La Dugazon.	*L'Effrayante,* Cutter armé d'un seul canon.	1			
La Luzy.	*La Coquette,*	23			
La Suin.	*La Fatigante,*	32			

1. Le sieur Ponteuil n'est rentré à la Comédie que par la protection de la dame Préville. C'est un acteur qui n'a que des poumons et des épaules, une chaleur factice, peu d'intelligence et beaucoup de disgrâces; et c'est là un des successeurs de Le Kain!

2. Il est chargé des rôles à manteaux, et l'on présume qu'il les garde quelquefois. Sa femme est d'une charmante figure... comme celle de saint Joseph.

3. Cet acteur, qui double Préville dans l'emploi des valets, a de l'esprit et connaît le théâtre; mais il manque de chaleur et de gaieté. Il a le tic de parler toujours du coin de la bouche. Mme Bellecour prétend qu'il joue comme on fume.

VAISSEAUX DE SUITE			VAISSEAUX DE SUITE		
VAISSEAUX.	CAPITAINES.	CANONS.	VAISSEAUX.	CAPITAINES.	CANONS.
Mercure, lougre;	De Charnois[1].	14	*Le Journal de Paris*, lougre.	D'Ussieux.	10
Gardes-Françaises, flûte;	Deschamps.	14			
Les Petites-Affiches, flûte, bâtiment parlementaire.	Boyer[2].	10	*Le Public*, bombarde.	Parterre.	

Le capitaine Raucourt, corsaire, monte *la Sophie*[3] avec trois cents volontaires, commandés en second par le lieutenant Florence[4]. Il vient de se joindre à l'escadre noire; mais ce bâtiment, qui tombe en pourriture quoiqu'il soit calfaté tous les jours, a une voie d'eau si considérable qu'on ne croit pas qu'il puisse tenir la mer longtemps.

DU 14 SEPTEMBRE.

On mande que les escadres sont en présence par un assez beau temps et en fort bon état, à l'exception du capitaine Raucourt qui a essuyé, lundi 13 du courant, un grain violent à la hauteur de l'île Phèdre[5], et a manœuvré si mal qu'il a été hué

1. C'est le gendre du sieur Préville, qui a fait pendant quelque temps le *Journal des théâtres*, et qui fait aujourd'hui l'article des spectacles dans le *Mercure*.

2. M. Boyer travaille aux *Petites Affiches* avec l'abbé Aubert. Il est aussi le correspondant du *Courrier de l'Europe*.

3. Mlle Arnould, qui loge Mlle Raucourt dans sa maison, au-dessus d'elle.

4. M. le prince d'Hénin.

5. Allusion fine à la manière dont Mlle Raucourt fut reçue dernièrement dans Phèdre. On lui fit les applications les plus cruelles de tous les endroits de son rôle qui pouvaient y prêter le moins du monde. Elle n'en joua pas mieux, mais elle soutint l'orage avec une fermeté merveilleuse. Ayant été fort huée pour avoir dit avec beaucoup d'emphase :

. . . Je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais...

Regardant le parterre avec indignation, elle reprit tout le morceau et le redit d'un ton encore plus mâle, encore plus assuré. Si ce n'est pas du talent, n'est-ce pas là du caractère, et *la cocarde d'un franc dragon sur l'oreille de Melpomène?*

par le peuple qui s'était rassemblé sur le port de Brest, et même par ses volontaires. Le *Duras*, capitaine Vestris, a donné chasse dès les premiers jours au *Talent*, capitaine Sainval l'aînée; comme le premier avait le vent en poupe, et que ce dernier était mal approvisionné de munitions de guerre, il a été obligé de gagner le large. On ne croit pas qu'il rentre jamais dans le port de Brest, et tout ce qu'on désire, c'est qu'il puisse gagner quelque port neutre où il ne peut manquer d'être très-bien reçu [1].

Cette division a gagné la ville; le peuple tient pour l'escadre blanche; mais le garde-magasin des vivres et des munitions de guerre, qui est dominé par le capitaine Vestris, lui envoie sans cesse des munitions et des rafraîchissements; il est même parvenu à faire protéger son escadre par le canon du fort, ce qui fait craindre que l'escadre blanche ne soit obligée par la nécessité de se rendre sans pouvoir en venir aux prises, ou de déserter pour aller servir les puissances voisines.

P.-S. — Nous avons été instruits par un courrier extraordinaire que l'amiral de l'escadre noire a fait offrir au capitaine du *Sensible* le grade de vice-amiral avec augmentation d'appointements, et que ce capitaine, aveuglé par ces offres dans lesquelles il a cru voir la certitude d'humilier le capitaine Raucourt, dont il craignait la rivalité, les a acceptées au mépris de ce qu'il se devait à lui-même, à son amiral et à ses amis [2].

NOVEMBRE.

M. de Florian, l'auteur des *Deux Billets*, vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne une pièce nouvelle en trois

1. C'est ce qui vient de lui arriver à Bordeaux.

2. MM. les gentilshommes de la chambre ont cru que leur autorité était intéressée à punir Mlle Sainval l'aînée de l'indiscrétion de ses plaintes, et surtout de l'indécence du mémoire de Mme la marquise de Saint-Chamont; mais ils ont fait entendre à Mlle Sainval cadette que ce serait en grande partie de la conduite qu'elle observerait elle-même dans cette circonstance que dépendrait le retour de sa sœur.

actes, intitulée *Arlequin roi, dame et valet*[1]. Ce titre semblait promettre quelque chose d'assez original, mais l'ouvrage est loin d'y répondre. C'est un roman dont l'invraisemblance n'a rien d'ingénieux, rien d'intéressant, rien de vraiment comique. Le signor Lélio, Arlequin son valet, et Argentine, ont fait naufrage sur les côtes d'une île où il y a une loi fort extraordinaire, qui donne le trône au premier étranger qui abordera dans l'île après la mort du roi, pourvu toutefois qu'il consente à épouser la reine douairière. Arlequin s'est sauvé à la nage; il a été proclamé roi aussitôt qu'il s'est présenté à ces insulaires. Pour jouir paisiblement de la couronne, il ne lui reste plus qu'à donner sa main à la veuve; on a bien voulu lui accorder un mois pour y réfléchir, mais ce délai va expirer au moment où la pièce commence. Il est prêt à se décider; Argentine arrive, et renverse tous ses projets; il ne veut plus d'autre épouse qu'elle. La reine cependant le presse de recevoir sa main, ou de renoncer au trône. Les deux propositions lui déplaisent également. Guerre civile. Arlequin est assiégé dans son palais, et, pour se sauver, il ne trouve plus d'autre expédient que celui de se travestir en dame. On le reconnaît malgré ce déguisement, et il ne s'agit de rien moins que de le faire pendre, lorsque son maître paraît fort à propos pour le tirer d'embarras. C'est ce même signor Lélio qui a commandé l'armée victorieuse; il épouse la reine, monte sur le trône, fait grâce à son valet, et le marie avec Argentine.

Ce canevas, tout absurde qu'il est, aurait pu fournir au moins quelques situations assez gaies; mais l'auteur n'en a tiré aucun parti, et le peu de bonnes plaisanteries qu'on y rencontre est noyé dans un fatras de scènes très-embrouillées et très-ennuyeuses.

— On vient de publier de prétendues *Lettres originales de madame la comtesse Du Barry, avec celles des princes, seigneurs, ministres et autres qui lui ont écrit, et qu'on a pu recueillir*; un volume in-12[2].

1. Représentée pour la première fois le 5 novembre 1779.

2. On les attribue à un M. de Mairobert, censeur royal, qui, se voyant impliqué d'une manière fort déshonorante dans la discussion des intérêts du marquis de Brunoy, a jugé à propos, le 29 mars 1779, pour se tirer d'embarras, de s'ouvrir les veines, comme le philosophe Sénèque, dans un bain chaud, et, par attention pour ses domestiques, chez un baigneur public. On assure aussi que c'est M. de Mairobert qui a été le principal rédacteur du *Journal des affaires du Parlement*, publié en Hollande. (MEISTER.)

Il y a toute apparence que ces Lettres n'appartiennent pas plus à Mme Du Barry que celles qu'on a publiées, il y a quelques années, sous le nom de Mme la marquise de Pompadour, n'appartenaient à cette illustre favorite; mais on dirait volontiers que, pour être supposées, elles n'en sont que plus vraies. L'auteur très-anonyme des nouvelles lettres paraît non-seulement assez instruit de toutes les petites intrigues qui occupèrent les dernières années du règne de Louis XV, il paraît connaître encore fort bien et le caractère et le tour d'esprit de la plupart des personnages dont il a pris le masque. Les lettres de Mme Du Barry portent surtout un grand air de vérité, et la peignent telle qu'on l'a vue dans les différentes révolutions de sa vie : douce, simple, insouciante, légère, guidée souvent par un instinct assez heureux, et mêlant avec moins d'art que d'ingénuité la décence à l'étourderie, l'inconséquence à la bonté. Une éducation plus honnête, une jeunesse moins avilie, n'en auraient-elles pas fait une seconde Agnès Sorel? Quelque contagieuse que fût la corruption dont elle se vit entourée dès le berceau, son bon naturel l'emporta constamment sur toutes les habitudes de sa vie. Peut-être n'y eut-il jamais en France de favorite plus puissante qu'elle, et peut-être n'en est-il point aussi qui ait moins abusé de sa faveur, du moins personnellement. C'est sans doute à l'avilissement général qu'elle fut redevable de son élévation; mais elle ne l'augmenta point, et ce n'est pas à l'influence de son crédit que la nation peut reprocher aucun de ses malheurs. Depuis qu'elle est sortie du couvent où elle avait été exilée après la mort de Louis XV, elle a presque toujours demeuré dans sa maison de Luciennes; ainsi fort près de la cour, et sous des yeux peut-être assez disposés à examiner sévèrement sa conduite, sans avoir jamais donné la moindre prise à la médisance, sans avoir occupé le public d'elle en aucune manière. Le seul faste qu'elle ait conservé de sa gloire passée est un assez grand nombre de domestiques, n'ayant voulu renvoyer aucun de ceux qui lui sont demeurés attachés malgré le changement de sa fortune, et se soumettant sans peine à toutes les économies qu'on a pu lui proposer, pour se dispenser de celle qui eût coûté le plus à sa bonté naturelle.

Il est bien évident que l'auteur des Lettres en question n'a pas eu le projet de faire le panégyrique de Mme Du Barry; il rap-

pelle avec la plus grande naïveté les circonstances les plus humiliantes et de son origine, et de son éducation, et des erreurs de sa première jeunesse. Il dévoile sans aucun ménagement toutes les intrigues qui l'ont portée à la cour, et qui l'y ont soutenue. Cependant la première réflexion qu'on est tenté de faire après la lecture de ce singulier ouvrage, c'est que, dans tout le brillant tourbillon dont Mme Du Barry se vit entourée dans le temps de sa faveur, il n'y avait personne, en vérité personne, qui ne fût moins estimable qu'elle. Vous y voyez les premières dignités, les puissances les plus considérables du royaume s'avilir à ses pieds, mendier son crédit, se montrer incomparablement plus avides qu'elle, favoriser le désordre général dans l'espérance d'en profiter, rechercher et trahir tour à tour sa confiance, essuyer les plus justes humiliations, et mériter tout le mépris dont l'envie et la haine cherchaient à l'accabler. Il y a fort peu de grands noms en France qui ne se trouvent cruellement compromis dans le recueil de ces Lettres, et l'on a lieu de s'étonner de la facilité avec laquelle on l'a laissé répandre à Paris et à Versailles. Peut-être n'a-t-on pas été fâché de montrer la prodigieuse différence de l'esprit qui régnait à la cour à celui qu'on y voit régner aujourd'hui. Il est vrai, et l'on peut l'assurer sans aucune flatterie, que le contraste est frappant.

Nous ne citerons qu'un seul trait de cette singulière correspondance pour donner une idée de l'extrême liberté ou plutôt de l'extrême licence avec laquelle l'auteur s'est permis de faire parler ses masques. Voici comme Mme Du Barry raconte au duc d'Aiguillon la présentation de sa nièce[1] chez M. le Dauphin : « Eh bien, mon cher duc, ne vous l'avais-je pas dit que j'avais raison de craindre cette présentation? Vous n'imagineriez pas jusqu'où ce grand garçon mal élevé a poussé sa malhonnêteté. Lorsque nous avons été chez lui, il était occupé, ou feignait de l'être, à regarder par la fenêtre; quoiqu'on nous eût annoncées, il n'a pas quitté cette posture; enfin nous sommes sorties sans qu'il nous ait honorées d'un seul regard. Ma nièce a été vivement touchée du procédé, mais elle en est amplement dédommagée par les attentions que le roi a pour elle. Elle lui plaît au

1. La vicomtesse Du Barry, à qui l'on vient de permettre de reprendre son nom de fille, qui est *de Tournon*, assez proche parente de M. le prince de Soubise. (Meister.)

point de m'inquiéter beaucoup; cependant je n'en fais rien paraître de peur de déplaire à Sa Majesté..... » On lit aussi dans une note que monseigneur le Dauphin ayant appris que Mme Du Barry sollicitait, pour son neveu le vicomte, la place de premier écuyer, il se transporta sur-le-champ chez elle, et lui dit : *Si votre neveu a cette place, qu'il ne s'approche pas de moi, je lui donnerais de ma botte sur la joue.....* « Ce contre-temps fâcheux (lui dit à cette occasion M. le duc d'Aiguillon) ne justifie que trop bien ce que j'ai eu l'honneur de vous dire lorsque j'ai su que vous vous étiez permis quelques plaisanteries sur ce prince, dont le caractère n'est pas endurant... »

On trouve encore dans ce recueil plusieurs lettres assez curieuses sur l'intrigue formée en faveur de Mme la baronne de Newkerque. Ces lettres accusent M. le maréchal de Duras d'en avoir été le premier mobile, et M. d'Aiguillon de s'y être intéressé dans les commencements, mais de l'avoir abandonnée lorsque Mme Du Barry eut été instruite des démarches qu'il avait faites à cet égard. Ne sont-ce pas là des objets bien dignes d'intéresser la curiosité des siècles à venir! *Magna adulteria... Nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine... Corrupti in dominos servi, in patronos liberti, et quibus deerat inimicus per amicos oppressi...* Et tout cela, comme l'on voit, n'est pas fort nouveau.

— *Les Événements imprévus*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée devant Leurs Majestés à Versailles le 11 de novembre, a été donnée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le samedi 13. Les paroles sont de M. d'Hèle, l'auteur de *l'Amant jaloux* et du *Jugement de Midas*; la musique est de M. Grétry.

Le sujet de cette pièce est tiré d'un ancien canevas italien, *Di peggio in peggio*. Quoique M. d'Hèle en ait changé entièrement toute la conduite et tout le dialogue, on lui a reproché de ne s'être pas encore assez éloigné de la manière et des convenances d'un genre auquel notre goût ne saurait se faire.

Ce canevas est trop chargé de situations pour être susceptible de beaucoup de développements ; les événements y sont trop précipités pour exciter un grand intérêt. Le sentiment que le marquis inspire dans les deux premiers actes est si éloigné de celui qu'il inspire à la fin, que, quoique son changement soit préparé en

quelque sorte même dès l'exposition, il n'en paraît pas moins extraordinaire. La conduite de Philinte n'est pas plus naturelle, et les moyens par lesquels le poète a retardé le dénouement de son intrigue sont, comme nous l'avons déjà observé, sinon invraisemblables, au moins trop forcés pour en soutenir l'illusion. Il y a moins de dialogue encore dans *les Événements imprévus* que dans *le Jugement de Midas* et dans *l'Amant jaloux.* Ce genre de drame n'en supporte peut-être pas davantage; mais ce qu'on ne peut guère pardonner à l'auteur, c'est d'avoir encore plus négligé le style de cette pièce que celui des deux premières.

Quoique la musique du nouvel opéra ne soit pas toujours aussi riche, aussi brillante que celle des premières compositions de M. Grétry, on y a remarqué plusieurs morceaux dignes de son meilleur temps. On ne cesse de disputer sur Gluck, sur Piccini, sur toutes les musiques du monde, mais les connaisseurs et les ignorants s'accordent assez, ce me semble, à trouver qu'il n'y a jamais eu de compositeur qui ait su adapter plus heureusement que lui la mélodie italienne au caractère et au génie de notre langue, saisir mieux le goût de la nation, et donner à tous ces motifs, à toutes ses phrases, à toutes ses notes une intention plus fine et plus spirituelle.

— M. Diderot jouait à la campagne une partie de piquet, et ne jouait pas gros jeu, puisqu'il ne gagnait au premier tour que *six sous.* Une femme qui s'intéressait à la partie lui dit : « *Avec ces six sous-là nous en aurons six autres.* — Mais voilà un vers auquel il ne manque rien; il faut continuer... » Et sans cesser de jouer il fit l'impromptu que voici :

Avec ces six sous-là, produisant maint écu,
Nous prendrons une femme et nous serons cocu,
Car, quand on est cocu, c'est une bonne affaire :
Aucun talent ne rend de plus sûr honoraire.
Un peu de mouvement de la douce moitié
Vous dispense bientôt de vous traîner à pié.
Nous aurons des valets, nous aurons la voiture,
Nous aurons de bons vins, grande chère qui dure;
Nous ferons accourir les enfants d'Apollon,
Nous ferons résonner tout le sacré vallon;
Nous leur ordonnerons du doux, du pathétique,
Nous ferons aux festins succéder la musique.

Nous aurons des savants, des ignorants, des fous,
Même des gens de bien; et le tout pour six sous.

Je ne sais si le fameux impromptu du marquis de Dangeau valait celui de notre philosophe, mais la manière dont il fut fait a quelque chose de plus merveilleux encore. Louis XIV avait promis à ce courtisan de lui accorder la grâce qu'il avait sollicitée en commençant le jeu, si, le jeu fini, il la lui demandait en deux cents vers ni plus ni moins. M. de Dangeau fit les deux cents vers, et gagna la partie.

— Le malheureux prince Édouard, après être sorti de la Bastille, resta caché pendant trois ans à Paris, chez Mme la marquise de Vassé, qui demeurait alors avec son amie, la célèbre Mlle Ferrand[1], à Saint-Joseph, au faubourg Saint-Germain. La princesse de Talmont, dont il était toujours fort amoureux, habitait la même maison. Il se renfermait pendant le jour dans une petite garde-robe de Mme de Vassé, où il y avait un escalier dérobé par lequel il descendait la nuit chez la princesse, et le soir derrière une alcôve du cabinet de Mlle Ferrand. Il jouissait là tous les jours, sans être aperçu, de la conversation d'une société fort distinguée. On y parlait souvent de lui, on en disait et beaucoup de bien et beaucoup de mal, et l'on se doutait bien peu du témoin caché devant qui l'on parlait. L'existence du prince dans cet asile, et le profond secret qui le déroba si longtemps aux yeux de tout l'univers entre trois femmes, et dans une maison où l'on recevait l'élite de la ville et de la cour, semblent tenir du prodige. M. de Choiseul qui, plusieurs années après le départ du prince, avait entendû parler de cette singulière anecdote, ne pouvait y croire. Étant ministre des affaires étrangères, il écrivit lui-même à Mme de Vassé pour lui en demander les détails. Elle lui avoua tout, sans lui laisser ignorer qu'elle avait été obligée de chasser le prince de chez elle, à cause des scènes trop vives qu'il avait eues avec Mme de Talmont, scènes qui commençaient toujours fort tendrement, mais qui finissaient souvent par des querelles et même par des coups. Nous tenons ce fait d'une amie très-particulière de Mme de Vassé.

— Le bon docteur Tissot vient de publier une *Lettre*

1. L'abbé de Condillac lui doit l'idée ingénieuse de la statue qu'il a si bien développée dans son *Traité des sensations*. (Meister.)

à M. Hirzel, conseiller d'État à Zurich, sur le blé et le pain.

L'estimable auteur de l'*Avis du peuple* a pris la peine de réfuter très-sérieusement dans cette brochure les déclamations tant de fois rebattues de M. Linguet contre le pain. Il soutient par des raisons tirées de la chimie et de l'expérience la plus universelle que, de toutes les graines connues, le froment est celle dont l'usage habituel offre le plus d'avantages et le moins d'inconvénients, dont la culture paraît réussir le mieux dans nos climats, et dont la récolte, aussi sûre que celle du riz, beaucoup moins pénible, beaucoup moins pernicieuse à la santé, se conserve également lorsqu'elle est gardée avec le soin nécessaire.

« Les armées de Gustave-Adolphe, dit notre médecin suisse, celles de Charles XII, du roi de Prusse, nourries de pain, seraient bien aussi redoutables aujourd'hui pour les Italiens, qui en mangent moins qu'on n'en mangeait dans le temps des Scipions, que leurs ancêtres l'étaient il y a quatorze cents ans pour les derniers Romains. Et puisque M. Linguet parle de conquêtes, qui sait mieux que lui que ces Grecs qui vivaient de pain, ces Romains qui ne voulaient que des jeux et du pain, asservirent tous les peuples connus, parmi lesquels il y en avait beaucoup qui en mangeaient moins qu'eux? La ration de pain des soldats romains était beaucoup plus forte que celle des soldats de nos jours, et ils étaient bien aussi vigoureux. On donnait au soldat romain soixante-quatre livres de froment par mois, qu'il lui était défendu de vendre ou d'échanger : il le mangeait en pain, en bouillie, en galettes, et les épidémies putrides ne le fauchaient pas. »

M. Tissot, bien persuadé qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes raisons pour convaincre son adversaire, qu'il faut encore être poli et flatter, s'il est possible, son amour-propre, termine sa petite diatribe par ce joli compliment :

« On peut avoir des hommes assez gros, assez grands, assez forts, avec du maïs, des pommes de terre, du mil même; mais je doute que l'homme qui en vivrait écrivît jamais les *Annales politiques du* XVIIIe *siècle*, les *Plaidoyers de M. le duc d'Aiguillon*, les *Défenses de M. le comte de Morangiès.* »

On croira sans peine que cet argument a dû toucher M. Linguet; aussi le traite-t-il comme la plus forte objection qu'on ait jamais faite à son système, et il y répond avec beaucoup de poli-

tesse à la vérité, mais d'une manière qui doit mettre M. Tissot au pied du mur. « Vous croyez avec toute l'Europe, lui dit-il, que je vis de pain? Eh bien, point du tout, j'en mange fort peu, mon estomac le digère mal et supporte beaucoup mieux la pâtisserie... » Que répliquer à cela? Voilà de ces anecdotes intéressantes du XVIIIe siècle qu'on ne trouvera guère que dans les *Annales* de M. Linguet, et qui doivent les rendre à jamais précieuses à la postérité.

EXTRAIT D'UNE LETTRE TRÈS-ORIGINALE DE J.-J. ROUSSEAU A UNE DAME DE LYON.

De Bourgoing en Dauphiné, le 3 septembre 1768.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion. Ayant été malade ici et détenu dans une chambre pendant quelques jours, dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer derrière une porte quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passants mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire, en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer.

SENTIMENT DU PUBLIC SUR MON COMPTE DANS LES DIVERS ÉTATS QUI LE COMPOSENT.

Les Rois et les Grands ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours généreusement.

La vraie Noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les Magistrats me haïssent à cause du tort qu'ils m'ont fait.

Les Philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre, et réussiront.

Les Évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les Prêtres vendus aux philosophes aboient après moi pour faire leur cour.

Les Beaux Esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité, qu'ils sentent.

Le Peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme crotté.

Les Femmes, dupes de deux p....-froid qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les Suisses ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le Magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les Chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien qu'on ne vît qu'eux.

Les Auteurs me pillent et me blâment; les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

Les Gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort. Et moi, je le bénis, s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

— Nous avons fait l'extrait le plus impartial des meilleures critiques du Salon. Voici le titre des principales brochures qui ont paru à ce sujet :

Le Coup de patte[1]. C'est une des plus sévères, mais on y a trouvé de l'esprit et des connaissances. Elle est terminée par une description assez intéressante du superbe tableau du *Déluge* par le Poussin.

Encore un rêve. Suite de la Prêtresse[2]. Quelques jugements fort équitables, en général beaucoup de partialité.

Ah! Ah! encore une critique! Voyons ce qu'elle chante[3].

1. Attribué à Carmontelle.
2. L'auteur est inconnu.
3. Par Radet, plus tard vaudevilliste, alors élève peintre, et protégé par le baron de Joursanvault.

Critique peu raisonnée, mais assez bien sentie; quelques mots assez gais.

Janot au Salon[1]. L'idée de cette brochure pouvait être plaisante, mais l'exécution en est plate et commune; beaucoup d'exagération et dans la critique et dans les éloges.

Le Salon. Ouvrage du moment[2]. Ce sont des vers d'une facilité désespérante, la critique et la louange y sont jetées sans dessein pour remplir la mesure des vers ou pour en attraper la rime.

Le Visionnaire[3]. Allégorie froide et pénible où le dieu du goût et sa sœur la critique disent beaucoup de choses du plus mauvais goût et de la critique la plus fausse, mais toujours avec l'intention louable de célébrer le mérite de nos artistes et la gloire du ministre chargé de conduire et de protéger leurs travaux.

Le Mort vivant[4]. On y ressuscite le fameux Le Moyne pour ne dire que des platitudes.

Les Connaisseurs, ou *la Matinée du Salon des tableaux.*

Le Miracle de nos jours et *la Bonne Lunette*[5]. Pur bavardage.

Une des meilleures choses qu'on ait écrites sur le dernier Salon, ce sont sans contredit les articles du *Journal de Paris* qui sont de M. Renou. On eût seulement désiré que cet artiste eût bien voulu charger un de ses confrères, M. Vincent, par exemple, de faire l'analyse du tableau de *la Veuve de Germanicus.* On lui aurait rendu la justice qu'il a si bien su rendre aux autres, et le public l'eût trouvé plus impartial et plus modeste.

— La nouvelle édition de l'intéressante *Histoire du commerce des Deux-Indes*, par M. l'abbé Raynal, doit paraître au mois d'avril prochain. C'est un livre entièrement nouveau et par les corrections et par les additions que l'auteur y a faites, et qui, fondues dans le corps de l'ouvrage, forment un supplément de près de trois volumes. Il n'y en aura que neuf en tout, mais ces neuf volumes seront tous beaucoup plus considérables que ne l'étaient ceux de la première édition, qui n'en avait que sept. On a donné tous les soins imaginables à l'impression de cette nou-

1. Par L.-J.-H. Lefébure.
2. L'auteur est inconnu.
3. Auteur inconnu.
4. Même remarque. Il s'agit du peintre François Le Moyne, mort en 1737.
5. Auteur inconnu.

velle édition pour la rendre aussi correcte que les précédentes le sont peu, attentions très importantes pour un ouvrage où l'on trouve tant de noms propres peu familiers et tant de calculs qui exigent la plus grande exactitude; on l'a enrichie encore de plusieurs gravures nouvelles et d'un atlas très complet. L'auteur a eu la bonté de nous dire qu'il s'était réservé les cent premières épreuves des gravures et des cartes géographiques, pour lui-même et pour ses amis, et qu'il nous avait mis sur sa liste. Faire hommage de ce privilège aux lecteurs de ces feuilles qui voudront bien nous charger de leur souscription, c'est sans doute en faire l'usage qui peut flatter le plus l'homme célèbre de qui nous l'avons reçu.

DÉCEMBRE.

Mirza et Lindor, nouveau ballet-pantomime, de la composition du sieur Gardel, occupe en ce moment le théâtre de l'Académie royale de musique, avec un succès que n'eurent jamais les meilleurs ouvrages de Noverre[1].

Il n'y a néanmoins dans la composition de ce ballet ni beaucoup d'invention, ni beaucoup d'esprit, ni beaucoup d'intérêt, mais l'exécution en a été très-soignée. Mlle Guimard, habillée en créole, a toutes les grâces de seize ans. Le combat de Vestris et de Nivelon fait une illusion extraordinaire et le grand bruit du troisième acte est bien fait pour séduire des oreilles accoutumées au charme de l'opéra français.

— Jamais conquête n'a été plus célébrée que la prise de Grenade ne l'a été sur tous les théâtres des boulevards et du bois de Boulogne, spectacles devenus fort à la mode depuis le digne succès des *Battus payent l'amende*, chef-d'œuvre qui en a produit plusieurs autres, tels que *Janot chez le dégraisseur*, *le Janotisme*, *la Janomanie*, *En est-ce ou n'en est-ce pas?* etc. Parmi les pièces consacrées à la gloire de M. d'Estaing, on a distingué surtout *la Prise de la Grenade*, représentée sur le théâtre des Grands Danseurs du roi, et *Veni, vidi, vici*, pièce jouée

1. Ce ballet fut représenté pour la première fois le 18 novembre 1779.

par les élèves pour la danse de l'Opéra. L'auteur de cette pièce est M. Pariseau qui, par un excès de zèle, s'est déterminé à jouer lui-même le rôle de commandant français. « On a traité, dit-il dans le *Journal de Paris*, ce parti d'indiscrétion et d'étourderie ; mais ce rôle était celui du chef : je suis patriote, et je vous avoue qu'il est entré de l'enthousiasme dans ma résolution, etc. »

— On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Française cinq ou six représentations de *Pierre le Grand*, tragédie de M. Dorat. Cette pièce, le premier coup d'essai de l'auteur dans le genre dramatique, était déjà tombée, il y vingt ans, sous le nom de *Zulika*[1]. Le grand nom de Pierre le Grand ne lui a pas été plus favorable ; on l'a débaptisé dès le premier jour ; au lieu de l'appeler *Pierre le Grand*, tout le monde s'est accordé à l'appeler *Pierre le Long*. Il y a cependant des beautés réelles dans cet ouvrage ; nous attendons qu'il soit imprimé pour en donner une analyse plus détaillée.

— Les bougies de M. Daran sont regardées depuis longtemps par les premiers médecins de l'Europe comme le seul remède qui puisse guérir parfaitement les maladies de l'urètre. Le secret de ce remède, qu'il découvrit étant au service de l'armée de Charles VI[2], en cherchant tous les moyens possibles d'adoucir les souffrances d'un seigneur auquel il avait les obligations les plus essentielles, lui a valu des sommes immenses ; mais cette grande fortune provenant du canal, par une fatalité assez singulière, s'est trouvée presque entièrement absorbée dans l'entreprise du canal de Provence, et c'est ce qui l'a empêché de publier plus tôt une découverte si utile à l'humanité, et surtout à l'humanité de ce siècle. L'auteur d'un bienfait si précieux ne mériterait-il pas un hommage de la reconnaissance publique? Les anciens n'auraient pas manqué de lui dresser une statue. Ils auraient représenté le nouvel Esculape assis sur un siége orné des plus modestes attributs du dieu des jardins, tendant une main secourable à un Amour éploré, les ailes pendantes ou repliées sur le dos ; à ses pieds on eût aperçu d'autres Amours remplissant un carquois de flèches nouvelles, et montrant, avec l'expression de la reconnaissance, le mortel dont les secours leur auraient rendu la joie et la

1. *Zulika* avait été représentée, pour la première fois, le 7 janvier 1760 (voir t. IV, p. 180) ; *Pierre le Grand* le fut le 1er décembre 1780.

2. Empereur d'Autriche.

santé. Au lieu de lui décerner de pareils hommages, on s'est contenté de dire que c'était un homme qui *prenait des vessies pour des lanternes*; qu'il ferait tomber le proverbe : *le jeu ne vaut pas la chandelle*, qu'on dirait à l'avenir : *le jeu ne vaut pas les bougies*, et d'autres folies semblables.

— L'*Amadis* de M. Bach, désiré depuis si longtemps pour renouveler la guerre entre les Gluckistes et les Piccinistes, ou pour les mettre enfin d'accord, a paru pour la première fois ce mardi 14, et n'a point rempli notre attente. Le style de M. Bach est d'une harmonie pure et soutenue; son orchestre a de la richesse et de la grâce; mais s'il est toujours assez bien, il n'est jamais mieux; et l'on ne peut dissimuler que, dans cet ouvrage au moins, l'ensemble de sa composition manque de chaleur et d'effet. Les Gluckistes ont trouvé qu'il n'avait ni l'originalité de Gluck, ni ses sublimes élans; les Piccinistes, que son chant n'avait ni le charme ni la variété de la mélodie de Piccini, et les Lullistes et les Ramistes, grands faiseurs de pointe, ont décidé qu'il nous fallait un *pont* à l'Opéra, qu'on n'y passerait point le bac, etc.

Les paroles d'*Amadis* ont été arrangées par M. de Vismes, officier d'artillerie, frère du directeur de l'Opéra, et voici comment : il a retranché, sans miséricorde, tout le premier acte de l'opéra de Quinault, et il en a fondu en un seul les deux derniers, de sorte qu'à l'exception de l'épisode de Corisande et de Florestan, il a conservé toutes les situations, pour ainsi dire, toutes les scènes de l'ancien *Amadis*, et qu'il n'en a supprimé que la liaison et les motifs; réparation fort ingénieuse, comme l'on voit, et qui ressemble beaucoup à l'entreprise d'un homme qui, pour affermir un édifice, se contenterait d'en détruire le faîte et les fondements.

Nous avons, il faut l'avouer, d'étranges idées sur la manière de perfectionner notre théâtre lyrique. Nous ne connaissons rien au-dessus des poèmes de Quinault, et l'on ne cesse de nous répéter que la coupe de ces poèmes n'est pas susceptible des beautés de la musique moderne. En conséquence, nous voudrions à la fois conserver ces poèmes et en changer absolument la marche et le caractère. Après avoir bien tronqué, bien mutilé ces chefs-d'œuvre, antique objet de notre idolâtrie, et le tout pour les rendre plus propres aux formes de la musique nouvelle,

nous ne sommes pas moins occupés ensuite à presser, à tourmenter le compositeur à qui nous avons confié la gloire d'un dépôt si précieux de plier son art au goût de la nation, au caractère de notre poésie et de notre langue, ce qui veut dire en d'autres mots de nous faire de la musique italienne, de la bonne musique, mais de la faire aussi française que faire se pourra, parce que, quelque goût que nous ayons pour la nouveauté, ce qui ressemblera le plus à notre vieille musique sera toujours ce qui nous charmera le plus. Ainsi, désirant de passer en Europe pour d'habiles connaisseurs en musique, sans renoncer à ce beau chant qui fit les délices de nos pères, nous ne négligeons rien pour gâter à la fois et nos poëmes et le goût des musiciens qui veulent bien travailler pour notre théâtre. Plus conséquents, nous choisirions enfin entre Métastase et Quinault, entre le drame vraiment lyrique et la tragédie-ballet, et nous ne chercherions plus à confondre ce qu'il est impossible de réunir avec succès.

— M. le prince de Condé vient de donner une nouvelle preuve de cet héroïsme qui semble caractériser particulièrement l'honneur de la chevalerie française. Mme la marquise de Courtibonne, dame de Mme la duchesse de Bourbon, et à qui le prince de Condé a paru rendre depuis quelque temps des soins distingués, avait reçu autrefois les vœux de M. le vicomte d'Agoult, capitaine des gardes du prince, et lui avait même donné une promesse de mariage par écrit. De nouvelles circonstances et les réflexions que la conduite de M. d'Agoult lui avait laissé le temps de faire, ayant déterminé Mme de Courtibonne à rompre un engagement qu'elle crut avoir pris trop légèrement, elle supplia M. d'Agoult de lui remettre un titre qu'il ne pouvait s'obstiner à garder s'il s'intéressait encore au bonheur et au repos d'une femme qu'il avait aimée. M. d'Agoult ne refusa pas seulement de rendre un écrit qu'il ne pouvait faire valoir sans se manquer à lui-même, il se permit encore depuis ce moment de répandre les propos les plus indiscrets sur Mme de Courtibonne, sur ses liaisons présentes et passées. Le prince auquel il avait l'honneur d'être attaché lui en ayant plusieurs fois témoigné son mécontement sans lui inspirer plus de retenue, il lui déclara enfin qu'il ne lui convenait plus de garder à son service un homme qui avait si peu d'égards pour une femme que son mérite et l'attachement qu'il avait pour elle devaient faire respecter. Le vicomte d'Agoult lui ayant porté

sa démission et la promesse qu'il avait refusé de rendre à Mme de Courtibonne, on dit que le prince, entouré dans ce moment de plusieurs gentilshommes de sa maison, reçut l'une et l'autre avec beaucoup d'humeur. M. d'Agoult, du moins, se crut assez offensé pour aller attendre, le lendemain, le prince, à Sèvres, sur le chemin de Versailles. A peine se fut-il présenté à la portière de la chaise du prince que celui-ci lui dit avec la plus grande tranquillité : « Je vous attends, demain au Champ de Mars, à sept heures et demie... » Il s'y trouva suivi seulement de M. du Chayla et de M. d'Autichamp ; M. d'Agoult était accompagné de son frère, le chevalier ; le combat fut très-vif. M. d'Agoult se battait en homme furieux ; il fut d'abord blessé, mais légèrement, et blessa ensuite le prince au bras droit assez grièvement pour faire tomber son épée. Le prince se baissait pour la relever, quand M. d'Autichamp, choisi pour juge du combat, décida que le prince ne pouvait continuer de se battre sans un désavantage sensible. M. d'Agoult obligé de se rendre à cette décision, le prince partit sur-le-champ pour Versailles, et demanda au roi la grâce de son adversaire ; elle n'a été ni obtenue ni refusée. M. d'Agoult s'est retiré à Bruxelles, mais son frère, témoin du combat, a continué de faire son service à la cour.

Quoiqu'il n'y ait eu qu'un sentiment sur la valeur et la générosité d'un prince du sang qui dépose l'orgueil de sa naissance et de ses dignités pour ne pas être dispensé de remplir le devoir d'un simple chevalier, on n'a pu s'empêcher de remarquer dans cette circonstance que l'opinion qu'on avait eue autrefois en France des priviléges attachés au rang des princes du sang royal n'était pas absolument la même aujourd'hui. Dans le siècle passé, le comte de Soissons se crut en droit de refuser à un gentilhomme la réparation que celui-ci avait osé lui demander. Il y eut à cette occasion une assemblée de la principale noblesse du royaume, où l'on convint de ne plus voir le comte de Soissons, jusqu'à ce qu'il eût expié, suivant l'usage, l'insulte faite à un gentilhomme ; mais on décida en même temps qu'on ne pourrait exiger la même chose d'un prince du sang royal, vu l'éminence de son rang. On sait avec quel respect cet officier, à qui le grand Condé avait fait un outrage réel, en reçut la réparation ; il n'eut pas plutôt croisé son épée avec celle du prince qu'il la jeta à ses pieds en s'y précipitant lui-même. Louis XIV cependant

ne voulut jamais lui accorder sa grâce. Le malheureux officier fut réduit à passer le reste de ses jours loin de sa patrie et sans autre ressource qu'une pension que le grand Condé le pria d'accepter comme un gage de son estime et de son amitié.

Si l'espèce de culte rendu par l'opinion publique à la dignité des premiers rangs semble avoir éprouvé quelque variation depuis le règne de Louis XIV, faut-il l'attribuer à l'influence du luxe et des richesses ou au progrès de cette philosophie indépendante et fière qui, discutant sans réserve tous les préjugés de la religion et de la société, sans confondre les différents états, en a rapproché les distances et élevé en quelque sorte la dignité de l'homme au-dessus des distinctions qui n'appartiennent qu'à l'ordre social, qui en sont sans doute le plus ferme appui ?

— *Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres*, par Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, armateur et citoyen français, dédiées à la patrie, avec cette épigraphe : *Facit indignatio versum.* A Londres, à Philadelphie, et se trouve partout.

On avait admiré dans l'*Exposé*, fait par M. le comte de Vergennes, *des motifs de la conduite du roi relativement à l'Angleterre*, la candeur et la simplicité d'un style aussi peu ambitieux que les vues présentées dans cet écrit au jugement impartial de toutes les puissances de l'Europe. La réponse de l'Angleterre à une déclaration si modérée, sans avoir peut-être toute la précision, toute la dignité qu'un ouvrage de ce genre devait avoir, offre au moins les résultats d'une logique assez adroite, et si l'on n'y trouve pas toujours le ton le plus convenable à l'interprète public de sa nation et de son souverain, on y reconnaît sans peine la plume ingénieuse et l'excellent esprit de l'estimable écrivain[1] qui a eu le courage d'entreprendre l'exécution d'un travail dont l'illustre président de Montesquieu ne nous a laissé qu'une ébauche, mais une ébauche qui porte toute l'empreinte de son âme et de son génie. M. de Beaumarchais a eu l'honneur d'être cité dans le Mémoire de l'Angleterre comme ayant été chargé de diriger les premiers armements faits par la France en faveur des Américains; en conséquence il s'est trouvé autorisé à justifier sa patrie et son roi du soupçon de perfidie

1. M. Gibbon, auteur de l'*Histoire de la décadence de l'empire romain.* (MEISTER.)

auquel ces armements avaient servi de prétexte aux yeux de nos ennemis. Comment M. de Beaumarchais eût-il voulu perdre l'occasion de s'immiscer dans cette auguste querelle? Comment eût-il laissé échapper une si belle occasion de publier un manifeste de sa façon et de son autorité? Quelque digne que cette idée fût d'un génie aussi hardi que le sien, elle n'a pas eu tout le succès qu'il en avait espéré. On a trouvé que ces *Observations* étaient assez indifférentes à la justification du ministère français, et n'en étaient pas plus propres à rassurer les honnêtes particuliers qui s'étaient intéressés aux armements de l'auteur; que le ton dont on avait pu traiter un Goezman du parlement Maupeou n'était pas celui qu'on devait employer en parlant au ministre d'une nation respectable; qu'il n'y avait ni beaucoup d'esprit ni beaucoup de goût à donner à milord Stormont les épithètes ridicules de *grand politicien* ou *politiqueur*; à dire d'une fausse nouvelle que *c'est du Stormont tout pur*; à prévoir dans un transport patriotique qu'enfin Marseille, Nantes et Bordeaux pourront devenir à leur tour *les cabarets de l'univers*, etc. On a trouvé qu'il était encore un peu plus absurde d'avancer, dans un écrit destiné à venger la gloire de la France, des faits qui la déshonorent et qui ne sont prouvés par aucun titre digne de foi, d'oser publier qu'on avait fixé par le traité de 1763 le petit nombre de vaisseaux que l'Angleterre daignerait souffrir à la France; c'est surtout ce dernier trait d'indiscrétion, pour ne pas nous servir d'un autre mot, que le ministère public n'a pas cru devoir tolérer. On n'y avait pas fait d'abord une grande attention; ce n'est, dit-on, qu'à la requête de M. de Choiseul, compromis personnellement dans cette étrange assertion, que la brochure a été défendue. Il est à remarquer que, depuis la défense, elle n'a pas été mieux vendue qu'auparavant.

— *Recherches sur la cause des affections hypocondriaques appelées communément vapeurs*, ou *Lettres d'un médecin sur ces affections*. On y a joint un journal de *l'état du corps*, en raison de *la perfection de la transpiration* et de *la température de l'air*, par M. Claude Revillon, docteur en médecine, de l'Académie des sciences de Dijon. A Mâcon, avec cette épigraphe *Si quanta et qualis opporteat quotidie fieret additio eorum quæ: deficiunt, et ablatio eorum quæ excedunt, sanitas amissa recuperaretur, et præsens semper conservaretur...* (SANCTOR.) Un petit volume in-8°. Cet ouvrage en général est assez propre à donner

la maladie dont il traite. Si les principes en sont sages, l'application en est beaucoup trop minutieuse. La seule lettre du docteur de Mâcon que nous ayons lue avec un véritable intérêt est celle où il a tâché d'expliquer le mécanisme des parties qui contribuent à la coction des aliments et qui les rendent propres à la nourriture et à l'entretien de notre machine. Cette description nous a paru d'une grande clarté, et peut donner même aux ignorants quelque idée de la merveilleuse organisation du corps humain.

— *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque.* Trois volumes in-8° [1]. Ces *Mélanges* renferment beaucoup de choses curieuses et amusantes. Le premier volume est une *Bibliothèque historique*, à l'usage des dames, avec un catalogue raisonné de tous les livres nécessaires pour faire un cours complet d'histoire en langue française. Le second est le *Manuel des châteaux*, ou lettres contenant des conseils pour former une bibliothèque de romans, pour diriger une comédie de société et pour diversifier les plaisirs d'un salon. Le troisième contient le précis d'une *Histoire générale de la vie privée des Français* dans tous les temps et dans toutes les provinces de la monarchie. Nous ignorons qui sont les rédacteurs de cet ouvrage, mais on assure que c'est M. le marquis de Paulmy qui en a fourni les matériaux.

1780.

JANVIER.

Charades, pointes, calembours sont encore quelquefois l'esprit à la mode, et ces jours passés on ne parlait plus, même à Versailles, d'autre langage. De toutes ces facéties, celle qui a le plus réussi, mais qu'on oserait le moins expliquer, c'est l'anagramme de M. le prince de Condé ou *les Jeux de l'amour et du hasard.*

— M. de Bastard, chancelier de monseigneur le comte d'Artois,

1. Le principal rédacteur des *Mélanges* fut Contant d'Orville; mais Paulmy prit une part réelle à la publication dont il faisait les frais, et notamment au *Manuel des châteaux.*

accusé de prévarications assez graves, vient de mourir sous la conduite du célèbre Bouvard, au moment où son procès allait être jugé. Dans le commencement de la maladie, son Esculape disait : *Je le rendrai au parlement.* Quelques jours après : *Le pauvre homme! il ne peut plus rien prendre, il en mourra.* « Eh bien! notre chancelier? — *Je l'ai tiré d'affaire.* »

C'est M. de Monthyon, distingué par son zèle et par sa probité dans l'intendance des différentes provinces confiées à son administration, qui vient d'être nommé à la place de M. de Bastard. Il y a quelques années que M. le comte d'Artois, l'ayant trouvé dans l'antichambre de la reine, le dos tourné, et regardant par la fenêtre, le prit pour son tailleur, et lui arracha sa perruque. On n'a pas manqué de rappeler cette petite anecdote dans la circonstance présente, et l'on a dit que le prince n'avait choisi M. de Monthyon que *parce qu'il connaissait sa tête mieux que personne.*

— On a tiré d'un manuscrit de M. le docteur Franklin les principes suivants, auxquels se réduit tout le système économiste :

1° Toute nourriture ou subsistance du genre humain vient de la terre ou des eaux.

2° Les nécessités de la vie qui ne sont pas la nourriture, et toutes les autres commodités, ont une valeur égale à celle des subsistances que nous consumons dans le temps employé à nous les procurer.

3° Un petit peuple, avec un grand territoire, peut subsister des productions de la nature, sans autre travail que celui de recueillir les végétaux et de prendre les animaux.

4° Un grand peuple, avec un petit territoire, trouve ses ressources insuffisantes; et, pour subsister, il faut qu'il travaille la terre, afin qu'elle produise une plus grande quantité de nourriture végétale propre aux hommes ou aux animaux qu'il se propose de manger.

5° De ce travail résulte une grande augmentation en végétaux et animaux, et de matières pour se vêtir, telles que le lin, la laine, la soie, etc. Le superflu de ces choses est richesse. Avec cette richesse, nous payons le travail employé à construire nos maisons, nos villes, etc., qui ne sont par conséquent que notre subsistance ainsi métamorphosée.

6° Les ouvrages des manufactures sont seulement une autre forme qu'on fait prendre à autant de denrées et de subsistances qu'il en faut pour égaler leur valeur. Cela est vrai, parce que le manufacturier ne reçoit dans le fait, de celui qui l'emploie, que la simple subsistance, en y comprenant l'habillement, le logement et le chauffage, toutes choses dont la valeur vient des productions consumées en se les procurant.

7° Les productions de la terre ainsi converties en ouvrages de manufactures sont bien plus propres à être transportées dans les marchés qu'elles ne l'étaient avant cette transformation.

8° Le commerce est dans son plus grand état de perfection lorsqu'il est l'échange de valeurs égales entre elles, y compris les frais de transport. Ainsi supposez qu'en Angleterre A ait autant de travaux à faire et de charges à essuyer pour récolter un boisseau de froment que B en France pour récolter quatre galons de vin, quatre galons de vin sont alors le juste prix d'un boisseau de froment, en supposant qu'A et B font chacun de leur côté la moitié du chemin pour faire l'échange avec commodité. L'avantage de ce commerce est que les deux parties augmentent le nombre de leurs jouissances, en se procurant, au lieu du vin seul ou du froment seul, l'usage de l'un et de l'autre.

9° Lorsque le travail et la dépense nécessaires pour se procurer les deux denrées proposées en échange seront connus des deux parties, les marchés se feront généralement avec égalité et justice. Lorsqu'ils ne seront connus que d'une partie seulement, les marchés se feront souvent avec inégalité, l'instruction profitant de l'ignorance.

10° Ainsi celui qui transporte au loin mille boisseaux de froment pour les vendre n'en retirera vraisemblablement pas un si grand profit que si, en faisant subsister avec ce froment des ouvriers de manufactures, il l'avait préalablement converti en marchandises manufacturées, parce qu'il y a plusieurs manières de faciliter et de rendre le travail plus prompt qui ne sont pas généralement connues. Les gens étrangers aux manufactures, quoiqu'ils connaissent assez la dépense de la culture du froment, sont absolument ignorants de ces méthodes d'abréger le travail, et étant plus propres par conséquent à y en supposer plus qu'il n'y en a effectivement, on leur impose plus facilement sur la

valeur de ces marchandises, et ils sont portés à en donner plus qu'elles ne valent honnêtement.

11° L'avantage d'avoir des manufactures dans un pays ne vient donc pas, comme on le suppose communément, de ce qu'elles augmentent la valeur des matières informes qu'elles travaillent, parce que si le même lin qui a coûté six pennys vaut vingt schellings lorsqu'il est converti en dentelle, la seule cause de cette augmentation de valeur est qu'outre le lin, il en a coûté dix-neuf schellings et six pennys pour la subsistance du manufacturier; mais l'avantage des manufactures est que, sous la forme des marchandises qu'elles fabriquent, les productions sont transportées plus facilement dans les marchés éloignés, et que, par leur moyen, nos commerçants peuvent tromper plus facilement les étrangers : dans les pays où l'on ne travaille pas la dentelle, peu de gens sont juges de sa valeur. Celui qui l'importe demandera quarante, et obtiendra peut-être trente schellings pour ce qui ne lui en coûte que vingt.

12° Enfin il n'y a, ce me semble, pour une nation, que trois chemins vers la richesse. Le premier est par la guerre, comme fit le peuple romain; le second, par le commerce, qui généralement est *tromperie*; le troisième, par l'agriculture, où l'homme, par un miracle continuel que la main de Dieu opère en sa faveur, reçoit les productions réelles de la semence qu'il a déposée dans la terre, comme une récompense de sa vie innocente et de son industrie vertueuse!

— On vient de donner, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, trois ou quatre représentations du *Lord anglais et le Chevalier français*[1], comédie en un acte et en vers libres, par M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, du *Gâteau des rois*, des *Égarements de l'amour*, etc. Quoi qu'en dise M. Imbert dans sa préface, le titre de sa pièce est un pléonasme ridicule : on peut bien dire un lord d'Écosse, mais on ne dit point un lord anglais; et l'on ne voit pas non plus en quoi il importait si fort au poëte de nous apprendre, même sur l'affiche, que le héros de son drame était d'un des trois royaumes plutôt que de l'autre. Ce n'est pourtant pas une faute si facile à corriger qui a nui au succès de cette comédie; le reproche le plus grave qu'on

1. Représenté pour la première fois le 23 décembre 1779.

ait à lui faire, c'est non-seulement d'avoir trop peu d'action, mais de manquer encore, dans le peu d'action qui s'y trouve, et de vraisemblance et de vérité. Mme de Merville a deux amants qui se disputent sa main, milord Morinson et le chevalier Deliane. Pour connaître à fond leur caractère, elle cherche à les intéresser l'un et l'autre en faveur d'un vieux militaire accablé d'infortunes. Milord sert ce malheureux tant qu'il le croit Anglais, et l'abandonne aussitôt qu'il apprend qu'il est Français d'origine. Deliane, à qui l'on assure qu'il est Anglais, n'en est pas moins empressé à soulager ses malheurs, et c'est ce qui détermine pour lui Mme de Merville, déjà fort excédée de toutes les préventions de son milord. Il n'est pas besoin de dire, sans doute, combien ce moyen est faux et peu susceptible d'intérêt, à quel point il est absurde et plat de supposer qu'un homme amoureux d'une Française, et prêt à l'épouser, cesse de s'intéresser à un homme protégé par elle, parce qu'il est Français. Si c'est là, comme le dit l'auteur, une petite hostilité qu'on a cru pouvoir se permettre contre l'Angleterre dans les circonstances actuelles, il faut convenir qu'elle n'est pas plus heureuse que beaucoup d'autres, et que si nous n'apprenons pas à faire plus de mal à cette nation, il eût mieux valu, sans doute, ne pas s'en mêler. Quelque mécontent qu'on ait été généralement de l'idée et du plan de la nouvelle comédie de M. Imbert, nous y avons remarqué plusieurs détails dignes des applaudissements qu'on leur a donnés dans le tumulte même de la première représentation. Nous citerons les morceaux qui paraissent propres à donner une idée du talent de l'auteur pour le style de la comédie.

Voici le portrait de milord fait par son rival :

Un important...
Qui dédaigne par air, qui brave par système,
Frondant toujours nos goûts, qu'il voudrait imiter,
Et méprisant Paris, qu'il ne peut plus quitter;
N'écoutant jamais rien que ce qu'il daigne dire,
Ou, s'il vous applaudit, vous payant d'un sourire
Qui, naissant avec peine, expire tout d'un coup;
Parce qu'il parle peu, croyant penser beaucoup;
Qui, n'aimant que lui seul, croit aimer sa patrie;
Qui, dupe de l'orgueil dont son âme est nourrie,
Croit vanter l'Angleterre en se disant Anglais,
Patriote en discours, égoïste en effets...

Le frère de Mme de Merville, à qui elle n'a pas voulu confier le secret de son amour, fait fort à propos la réflexion qui suit :

Toujours les femmes, nous dit-on,
Ont de parler une secrète envie;
Elles se taisent bien aussi! moi je parie
Que si l'on veut y regarder,
Une femme a toute sa vie
Des secrets à redire et d'autres à garder.

Un trait plus applaudi que tout ce que nous venons de citer est celui qui termine ce même monologue :

A propos de projets, ce soir quels sont les miens?
Des spectacles du jour la feuille va m'instruire;
Hom! aux Italiens, voyons : *les Trois Fermiers,*
Alceste à l'Opéra, hem! aux Français, *Zaïre...*
J'irai voir *Janot...*

— C'est l'auteur de ce fameux *Janot, ou les Battus payent l'amende*, M. Dorvigny, qui a ouvert glorieusement, cette année, la lice du Théâtre-Français, par une petite pièce en un acte, en vers libres, intitulée *les Étrennes de l'amour*[1]. Si cette nouvelle production du plus heureux génie de nos jours n'a pas eu beaucoup de succès, c'est sans doute parce qu'elle s'éloigne absolument du genre dans lequel il s'est acquis une si grande réputation aux boulevards. *Les Étrennes de l'amour* sont en vers fort négligés à la vérité, mais d'un ton et d'un style qui ressemble du moins à celui des honnêtes gens. C'est le tableau assez fidèle, et par conséquent fort insipide, de tout ce qui peut se passer un premier jour de l'an dans le sein d'une bonne famille de bourgeois. Le sieur Dugazon y joue le rôle du précepteur de la maison; c'est un pédant de la vieille comédie, et ses lazzis ont fait rire un moment dans la scène où il vient présenter son pupille au père et à la mère, pour les ennuyer d'un beau compliment plein d'emphase et de sottises, ce qui amène, comme l'on voit, fort naturellement beaucoup de lieux communs de morale sur le ridicule de nos usages, sur les faussetés de la politesse, sur toutes les perfidies de la société, etc.; car il faut savoir que dans cette pièce le père est une espèce

1. Représentée le 1er janvier 1780.

de misanthrope. Mais en voilà beaucoup trop sur un ouvrage qui n'a eu que trois ou quatre représentations, et qui n'en méritait peut-être pas une.

— On a donné, le lundi 3, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, *Aucassin et Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux temps*, comédie en quatre actes et en vers, mêlée d'ariettes; paroles de M. Sedaine, musique de Grétry. Quoique cette pièce n'ait pas été reçue très-favorablement, nous croyons qu'elle mérite une mention particulière. Nous la réserverons pour l'ordinaire prochain.

— Depuis que les oracles de Ferney ont cessé, ce n'est plus que de Sans-Souci que nous viennent les nouveautés les plus piquantes. Nous venons d'en recevoir deux à la fois, d'un genre fort différent, mais qui portent l'un et l'autre l'empreinte de la main du maître : les *Lettres sur l'amour de la patrie, ou Correspondance d'Anapistémon et de Philopatros*, ouvrage dont la morale et l'éloquence eussent honoré également le génie de Cicéron, et les *Commentaires apostoliques et théologiques sur les saintes prophéties de l'auteur sacré de Barbe-Bleue*[1]. Nous ne connaissons rien de Voltaire ni de Lucien qui soit d'une ironie plus fine et plus soutenue. Le Commentaire est précédé d'un avant-propos de l'évêque du Puy, où l'on apprend à l'univers que cet ouvrage édifiant a été trouvé dans les papiers de dom Calmet. Il n'y a en effet qu'un homme aussi savant que cet illustre théologien qui ait pu rassembler autant d'autorités respectables pour démontrer la divinité du conte de *Barbe-Bleue*; il n'y a qu'une imagination aussi étonnante que la sienne qui ait pu pénétrer ainsi le sens mystique et profond d'un monument si précieux. Pour le faire sentir, il suffira de rappeler quelques traits du nouveau Commentaire; voyez quelle érudition le pieux docteur emploie pour prouver que *Barbe-Bleue* c'est le Diable. « Cet auteur de tous nos maux, dit-il, ne peut avoir une barbe comme l'ont les hommes; elle doit être bleue, car le Diable, qui, sous la forme d'un serpent, tentait Ève dans le paradis, avait une couleur bleuâtre. J'appuie encore cette assertion par une raison physique. Les lampes qu'on entretient avec de l'huile jettent des reflets

1. Ce commentaire est signé D. Calmet, et daté du 17 septembre 1692. (B.) — Les *Lettres sur l'amour de la patrie* et les *Commentaires sur Barbe-Bleue* sont imprimés t. XV, p. 73 et 211 de l'édition Preuss.

bleuâtres; les démons, qui plongent les damnés dans de grandes cuves d'huile bouillante, teignent insensiblement leur barbe de cette couleur, de même qu'il arrive à ceux qui travaillent aux mines de vitriol de prendre à la longue des cheveux verdâtres... » Feuilletez tout Polus, tout Grotius, toute la *Somme* de Thomas d'Aquin, vous n'y trouverez pas une démonstration d'une logique plus ferme et plus subtile.

« Une dame de qualité avait deux filles à marier, *Barbe-Bleue* lui en demanda une. Remarquez que le Diable s'adresse toujours aux femmes... » Quelle connaissance du cœur humain!

« La veuve de *Barbe-Bleue*, ou, pour mieux dire, de Belzébuth, se remarie ensuite à un fort honnête homme, etc. »

Tout est expliqué avec la même clarté, avec le même intérêt. Toutes les parties de l'allégorie se tiennent, et forment un ensemble qui ne laisse aucune prise aux atteintes de l'hérésie ou de l'incrédulité.

— *Les Jammabos, ou les Moines japonais*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Fenouillot de Falbaire, sont un libelle contre les moines en général et contre les Jésuites en particulier. Si cet ouvrage eût paru dans le temps où il y avait encore quelque danger à attaquer les jésuites, ou quelque honneur à les haïr, il eût fait sans doute la plus grande sensation; aujourd'hui ce sujet ne peut inspirer le même intérêt, et le moment de le traiter avec succès est passé, ou bien n'est pas encore venu. Le fonds de ce drame était digne d'exercer le génie qui créa *Mahomet;* il offre des caractères et des situations vraiment tragiques; mais la conduite en est faible, et le style en est plus faible encore. On y trouve quelques traits d'une sensibilité touchante, quelquefois même des vers assez heureux, mais le poëte ne s'élève jamais à la hauteur de son sujet; c'est un peintre qui tient sa palette d'une main tremblante; les pinceaux échappent de ses mains, barbouillent sans cesse son ouvrage; et, quelque effort qu'il lui en coûte, il ne fait presque jamais rien de ce qu'il veut faire. Il y a dans les remarques qui sont à la suite de cette tragédie d'excellentes choses et des morceaux entiers très-bien pensés, très-bien écrits. M. de Falbaire a fait distribuer ici un assez grand nombre d'exemplaires de son ouvrage; mais il ne s'en est vendu aucun, du moins de son aveu.

— Les lettres ont fait, l'année dernière, peu de pertes consi-

dérables. Le théâtre n'a perdu que le chevalier de Laurès, l'auteur de l'acte de *Zémide*, à l'Opéra, et de quelques pièces de société représentées à Berny, chez le prince de Clermont[1]. Il était plus connu par sa traduction en vers de *la Pharsale*, qui n'a pourtant pas fait oublier celle de Brébeuf. L'Académie française a perdu M. de Foncemagne[2], que ses mœurs et son caractère rendaient infiniment estimable, qui savait, dit-on, l'histoire de France mieux que personne, mais qui n'a laissé aucun ouvrage digne de cette réputation. C'est plutôt à la librairie qu'aux lettres à regretter la plume infatigable de l'abbé de La Porte[3], l'auteur de tant de compilations aussi volumineuses qu'inutiles, entre autres du *Voyageur français*, du *Calendrier des théâtres*, du *Dictionnaire dramatique*, de *la France littéraire*, etc., etc.; tous ouvrages qui ont beaucoup moins enrichi les lettres que leur auteur.

— Le sujet de la nouvelle pièce de M. Sedaine est tiré d'un ancien fabliau du XIIIe siècle, publié en 1756 par M. de Sainte-Palaye, sous le titre des *Amours du bon vieux temps*. Cette jolie romance est mêlée alternativement de vers et de prose; la prose qui forme le corps de la narration était récitée par le trouvère ou jongleur qui faisait le premier rôle; cette prose est toujours précédée par ces mots: *Ici l'on dit, l'on conte et l'on fabloye*; ce qui est en vers, précédé des mots: *On chante*, était mis en musique, et se chantait sans doute en chœur par la troupe des chanteurs à qui le chef donnait le ton, ce qui prouve assez que nos opéras-comiques ne sont pas une découverte absolument nouvelle, et dont puisse s'enorgueillir la philosophie de notre siècle; on voit que la première idée de cette sublime invention appartient aux temps les plus reculés de la monarchie. Le poëme d'*Aucassin* fut composé vers le commencement du règne de saint Louis, et il ne paraît pas que ce fût le premier ouvrage connu de ce genre. Il y règne un ton de loyauté, de candeur et de simplicité vraiment antique; le style de l'original, comme l'observe M. Le Grand[4], a beaucoup de cette naïveté touchante

1. Meister oublie que l'année 1779 vit mourir l'auteur des *Trois Jumeaux vénitiens*, Colalto, dont il a enregistré la mort, p. 163. (T.)

2. Étienne Lauréault de Foncemagne, né à Orléans le 8 mai 1694, mort le 26 septembre 1779.

3. Né en 1713, mort le 19 décembre 1779.

4. L'auteur des *Fabliaux, ou Contes du* XIIe *et du* XIIIe *siècle, traduits ou ex-*

qui devint, dans le siècle suivant, le caractère de notre langue, et qu'elle semble avoir perdu sans retour.

Le second et le premier acte ont fait le plus grand plaisir aux premières représentations; mais le troisième a paru long et froid. On a été blessé de voir, dans le premier, un chevalier manquer à sa parole, et l'on n'a point senti que ce que le comte de Beaucaire se permettait à l'égard de son fils, et dans une circonstance où il croyait l'honneur de son sang si vivement intéressé, il ne se le serait pas permis sans doute dans toute autre, même envers le dernier de ses vassaux ou le plus redoutable de ses ennemis; on n'a point su assez de gré à M. Sedaine de nous avoir peint les chevaliers de ce temps tels qu'ils étaient en effet, et non pas tels qu'on nous les a représentés dans les romans du dernier siècle. Un reproche qu'on pourrait lui faire, avec plus de justice peut-être, c'est d'avoir choisi le théâtre de l'Opéra-Comique, peu susceptible de développement, pour nous peindre des mœurs si étrangères aux mœurs de notre âge. Excepté le dénouement, qui lui appartient tout entier et qu'il n'était pas aisé de rendre aussi dramatique qu'il l'a fait, il s'est attaché à suivre fidèlement tous les caractères et toutes les situations du conte, et il y eût encore mieux réussi, sans doute, s'il avait laissé sa pièce comme il l'avait écrite d'abord, en prose. L'embarras de la versification, toute négligée qu'elle est, a rendu souvent le style de son dialogue lâche et diffus, et lui a fait perdre surtout cette naïveté si pure et si touchante dans l'original qui lui a servi de modèle. Malgré tous les défauts qu'on lui a reprochés, et qu'il eût été aisé de corriger, ou d'adoucir au moins, sans nuire ni à la simplicité du plan ni à la vérité des caractères, nous osons présumer que l'ouvrage, tel qu'il est, aurait eu beaucoup de succès au théâtre s'il avait été joué par des acteurs capables d'en saisir l'esprit et le ton; mais un des principaux rôles et des plus difficiles en même temps, celui du vieux comte de Beaucaire, a été indignement défiguré par le sieur Menier. Il n'y a que Mme Dugazon qui ait su donner au rôle de Nicolette tout l'intérêt et toute la grâce que ce rôle devait inspirer. On a remarqué, dans la musique de cet opéra, plusieurs morceaux dignes de la réputation de M. Grétry, tels que le premier air de Nico-

traits d'après divers manuscrits du temps; avec des notes historiques et critiques: 3 vol. in-8°. (MEISTER.) — Voir le mois d'avril suivant.

lette, le duo des sentinelles, au second acte, l'ariette du pâtre en comptant son or; mais on y a trouvé en général beaucoup de négligence et je ne sais quel caractère sauvage et rustique que l'auteur a cru peut-être analogue au sujet, mais qui, sans ajouter rien à la vérité de la scène, en rend la marche plus pesante, plus monotone, et fatigue souvent l'oreille au lieu de la charmer.

— Un ancien fermier général, compris dans la réforme que toute la France vient de voir exécuter avec autant d'étonnement que de joie et d'admiration, fut se plaindre ces jours passés à M. de Maurepas de l'injustice qu'on osait lui faire. En effet, comment se dispenser de récompenser un homme qui a sacrifié trente ou quarante ans de sa vie à s'enrichir aux dépens du roi et de ses peuples! Fatigué de l'importunité d'une plainte si bien fondée, M. de Maurepas finit par lui dire, de ce ton plein de grâce et d'ironie qui n'appartient qu'à lui : « Eh bien, que voulez-vous, monsieur? Voulez-vous être brigadier? Voulez-vous être maréchal de camp? J'en parlerai à M. de Montbarrey; il fait assez volontiers ce que je lui demande; mais à M. Necker, cela m'est impossible. »

— Comme grand maître, M. le prince de Condé perd des droits de finance très-considérables par la suppression qui vient d'être arrêtée dans le nouveau plan fait pour régler les dépenses de la maison du roi, plan qui va être suivi également par les frères de Sa Majesté. Nos faiseurs de pointes n'ont pas manqué de dire à cette occasion que M. le prince de Condé était le *chef des réformés*, comme on l'avait été souvent dans sa maison. On n'a pas observé moins ingénieusement que beaucoup d'officiers reconnus inutiles dans la maison du roi pourraient être employés avec avantage ailleurs, et nommément messieurs les officiers *hâteurs*, qui seraient fort nécessaires à la marine. Les officiers hâteurs n'avaient point d'autre fonction que celle de faire dépêcher le service des cuisines, et d'avoir soin que les viandes fussent servies à propos.

— On n'avait guère retenu de la tragédie de M. de Sauvigny, *Hirza, ou les Illinois*[1], que ce vers ridicule :

Vengeons enfin, vengeons l'orgueil du nom sauvage.

1. Représentée pour la première fois le 27 mai 1767, reprise le 22 janvier 1780. Voir tome VII, p. 325.

L'auteur a cru rajeunir sa pièce et lui assurer le succès le plus éclatant en y mêlant un grand nombre d'allusions aux circonstances actuelles. Ce sera, disait-il, une tragédie-vaudeville; mais la tragédie a ennuyé, les vaudevilles n'ont pas pris, et, à la troisième représentation, la salle s'est trouvée déserte. Dans le nombre des allusions, voici celle qui devait produire le plus grand effet et qui a été aussi le mieux accueillie, au moins le premier jour : c'est un vieux militaire français qui a retrouvé son fils unique parmi les Illinois, où l'amour le retient; il veut le ramener sous les drapeaux de sa patrie : Courons, lui dit-il les yeux baignés de larmes,

Courons nous présenter, plus généreux et fiers,
A ce héros français, dominateur des mers.
De la France indignée il venge les injures;
Tu le verras couvert d'honorables blessures.
Pour laver tes forfaits, sous ses hardis drapeaux,
De ton sang dans le sien va confondre les flots.

Quelque mauvaise que soit la tournure de ces vers, Brizard les a si bien soutenus du charme de sa voix imposante, que le parterre a cru y trouver un hommage digne du héros de la Grenade et les a vivement applaudis. Une allusion d'un autre genre n'a pas eu le même succès. C'est une tirade sur la prétendue défection de l'Irlande, à propos de laquelle on s'écrie qu'il semble que le ciel ait répandu sur toute l'Angleterre *un esprit de trouble et de confusion*. Cette tirade n'eût pas excité à Londres même de plus grandes huées.

M. de Sauvigny a voulu mettre en action, dans le cinquième acte, le trait fameux du chevalier d'Assas; mais il s'y est pris avec tant d'adresse que ce trait sublime n'a pas même été entendu, et il s'en est si bien douté qu'après l'avoir montré en action, il s'est cru obligé de le faire expliquer encore par un récit; malheureusement ce récit, quoique assez long, n'est ni beaucoup plus clair ni beaucoup plus intéressant que la pantomime dont il est le commentaire. On sait que le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, fut surpris dans l'obscurité de la nuit près de Clostercamp par les grenadiers ennemis, à cent pas de sa troupe; que, parvenus jusqu'à lui sans être reconnus, ils lui dirent : *Arrête, ou meurs!* et que,

malgré les vingt baïonnettes dont il se voyait menacé, ce brave officier s'écria : *C'est l'ennemi!..* et, se dévouant ainsi à une mort certaine, sauva, et l'avant-garde, dont il était, et toute l'armée, d'une surprise qui pouvait avoir les suites les plus importantes. M. de Sauvigny a cru consacrer cette action au théâtre en plaçant son héros dans le défilé d'une montagne et en le faisant crier là, aussitôt que les sauvages paraissent : *A moi, Français!* Il est évident que ce n'est ni la chose ni le mot. Il n'y a pas beaucoup d'héroïsme à crier au secours quand on se voit attaqué, et, lorsqu'on prétend se dévouer pour les autres, on ne dit point : *A moi!* c'est le cri de la personnalité, et non pas celui du dévouement et du courage.

Nous ne pouvons finir cet article sans remarquer combien l'idée d'une tragédie adaptée aux circonstances est absurde et ridicule. Si la tragédie des *Illinois* offrait un véritable intérêt, comment l'auteur ne l'aurait-il pas détruit en cherchant à détourner sans cesse l'attention du spectateur sur des circonstances absolument étrangères à son sujet? L'art du poëte tragique est de nous transporter hors de nous-mêmes; nous rappeler à nous par des objets trop présents à notre pensée, c'est vouloir nous ôter toute espèce d'illusion, à moins que ces objets ne forment par eux-mêmes le fonds de l'intérêt qu'on s'est proposé de nous inspirer. Si le genre de mérite que peut avoir la tragédie de M. de Sauvigny n'était pas décidé depuis longtemps, nous répéterions encore ici qu'on y a trouvé des détails d'une éloquence vive et touchante, même quelques vers d'un assez grand éclat.

— Il paraît trois nouveaux volumes du *Théâtre d'éducation*, de Mme la comtesse de Genlis. Ces nouveaux volumes soutiendront la réputation du premier. C'est la même morale présentée avec toutes les grâces de l'imagination la plus heureuse et de la sensibilité la plus douce. Il est impossible de rendre la vertu plus aimable et d'intéresser le cœur par des impressions plus innocentes et plus pures. On a distingué, surtout dans ces trois derniers volumes, *la Bonne Mère, la Rosière de Salency, le Magistrat, la Marchande de modes,* et *la Colombe;* cette dernière pièce offre des images dignes de la touche gracieuse du Guide ou de l'Albane.

FÉVRIER.

On vient de remettre, au théâtre de l'Académie royale de musique, la tragédie de *Médée*, ballet tragi-pantomime de la composition du sieur Noverre. Ce ballet qui eut, il y a quelques années, le plus grand succès, nous a paru en avoir beaucoup moins aujourd'hui, et nous serions fort embarrassés à en trouver les raisons, si ce n'est dans le mauvais goût du public, qui vient de se passionner pour le ballet de *Mirza*, très-inférieur à tous égards à celui de *Médée* pour l'intérêt du sujet, pour la dignité de l'exécution, pour la pompe et même pour la variété du spectacle. Les défauts qu'on a principalement reprochés à la composition du sieur Noverre sont deux ou trois scènes de transition dont on aurait quelque peine à saisir le motif sans l'explication du programme, mais nous ne connaissons point de ballet où les scènes de ce genre soient plus courtes et moins fréquentes; ces défauts tiennent donc aux bornes mêmes de l'art. L'action du ballet est développée en général de la manière du monde la plus claire et la plus intéressante; les différentes scènes qui le composent s'enchaînent et se succèdent avec une grande rapidité; il n'y a pour ainsi dire aucun moment de l'action qui ne présente le spectacle le plus riche et qui, transporté sur la toile, ne pût devenir le sujet d'un grand et magnifique tableau. Une combinaison de scènes capable de produire cet effet sera toujours la plus extrême difficulté de l'art de la pantomime et son plus beau triomphe. La musique du ballet de *Médée* est du sieur Rodolphe. Le sieur Berton y avait inséré anciennement quelques airs de sa composition qui ont été supprimés et regrettés à cette reprise-ci.

— Ce fut ces jours derniers (le vendredi 18), à la représentation de ce ballet, précédé d'*Iphigénie en Tauride*, que M. le comte d'Estaing parut pour la première fois au spectacle. Il était dans la loge de M. le duc de Chartres, où il demeura caché assez longtemps derrière la colonne; mais ayant été aperçu entre le troisième et le quatrième acte de la tragédie, le public l'accueillit avec de grands applaudissements qui furent bientôt secondés par les timbales, les trompettes et tous les autres instruments militaires de l'orchestre. Ces applaudissements redoublèrent encore

dans le ballet, lorsque le sieur Dauberval, chargé du rôle de Créon, au moment où le peuple de Corinthe rend hommage à son nouveau roi, s'avança sur le bord du théâtre, une couronne de lauriers à la main, la présenta à M. le comte d'Estaing, et la laissa tomber à ses pieds.

Des marques si flatteuses de l'estime publique l'auraient été sans doute encore davantage, si elles n'avaient pas eu l'air d'avoir été concertées entre M. le duc de Chartres et le directeur de l'Opéra, ou s'il n'y avait pas un peu de ridicule à choisir des histrions et des musiciens pour en faire les interprètes de la nation. Quoi qu'il en soit, nous savons que le héros de la Grenade a su apprécier tous ces honneurs à leur juste prix. Il a écrit le lendemain au sieur Dauberval : « Si j'étais ministre de la police, je vous aurais puni ; comme je ne suis que M. d'Estaing, je vous envoie cent louis. » Un remerciement si modeste n'a pas moins de noblesse que de simplicité.

— Les Comédiens français, jaloux de l'affluence de monde que les pièces de M. Dorvigny avaient attirée aux spectacles des boulevards, se sont empressés à nous donner de suite, sur leur théâtre, deux ouvrages de ce fameux auteur. Le premier est celui que nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer, *les Étrennes de l'Amour;* l'autre est une comédie en prose, et en quatre actes, intitulée *les Noces houzardes.* Cette dernière production, bien plus digne, sans doute, des tréteaux de la Foire que du théâtre consacré par les chefs-d'œuvre de Molière et de Racine, a été représentée pour la première fois le dimanche 30 janvier. M. Dorvigny avait fait donner la veille, aux Variétés-Amusantes [1], un nouveau proverbe de sa façon qui avait été fort mal reçu. Après beaucoup de huées, on en vint à demander l'auteur par dérision; il était dans la coulisse; il s'élance tout à coup sur la scène : « Messieurs, dit-il aux spectateurs avec une assurance rare, vous demandez l'auteur, le voilà. J'ai eu le bonheur de vous amuser par des proverbes; mettez que ceci en soit un autre : *Qui compte sans son hôte, compte deux fois...* » Cette saillie d'intrépidité fut merveilleusement accueillie, et les huées se changèrent en applaudissements.

1. C'est le nom que l'on a donné au spectacle établi, à la foire Saint-Laurent, par le sieur l'Écluse, et dirigé aujourd'hui par les soins du sieur Malter, danseur de l'Opéra. (Meister.)

Voici en peu de mots le sujet des *Noces houzardes*. La dame Subtil, depuis longtemps sans nouvelles de son mari absent, se fait passer pour veuve. Elle a vu au bal un jeune homme déguisé en houzard, qui, pour se moquer d'elle, lui a fait, sous le nom de baron de Jarnoncourt, une déclaration qu'elle a prise très-sérieusement. Depuis, elle ne cesse de chercher cet amant chimérique, et croit le rencontrer partout. Un Gascon l'entretient dans cette erreur, et s'en sert adroitement pour en tirer de l'argent. Léonore, sa pupille, est aimée d'un jeune homme nommé Lindor; mais la vieille folle ne veut point consentir à ce mariage qu'elle n'ait retrouvé son houzard. Cependant M. Subtil revient de ses longs voyages. Sa femme ayant déjà pris le nom de la baronne de Jarnoncourt, il se croit veuf, et veut épouser Léonore. Le mari et la femme sont joués tout à la fois par un valet intrigant, de concert avec la femme de chambre de Mme Subtil et avec M. Griffard, oncle de Lindor. Grâce à cette intrigue, on donne à M. et à Mme Subtil un rendez-vous nocturne où l'un et l'autre se flattent de terminer le mariage qui fait l'objet de tous leurs vœux, et ne se reconnaissent qu'après avoir signé le contrat de mariage de Lindor avec Léonore, tous les deux croyant signer le leur, etc.

Le plus grand défaut de cette farce n'est pas de porter sur une extravagance à laquelle il est difficile de se prêter, c'est d'offrir une intrigue aussi embrouillée qu'invraisemblable, c'est de rassembler dans un même sujet tous les moyens usés de la vieille comédie, sans qu'il en résulte aucun effet véritablement comique. On ne refusera point à l'auteur une certaine intelligence du théâtre, même une sorte d'invention, quelques idées de situation assez plaisantes; mais tout cela est perdu dans un fatras de trivialités et de platitudes dégoûtantes, et les scènes de l'ouvrage les plus supportables pèchent toujours par le vide et par l'insipidité du dialogue. Cette pièce, quoique jouée avec beaucoup de soin par nos meilleurs acteurs, est tombée à la troisième représentation; elle a été dignement remplacée par *Jodelet maître et valet*, ancienne bouffonnerie de Scarron, qui n'est pas beaucoup plus estimable que *les Noces houzardes*, quoique écrite sans doute avec infiniment plus de verve. On y a fait justice du sieur Ponteuil, chargé du rôle de l'amoureux. *Va*, lui dit-on dans la pièce, *va-t'en à Burgos jouer tes tragédies*. Le parterre s'est empressé

de lui en faire l'application avec des brouhahas et des applaudissements redoublés; mais tout cela n'empêche pas que ledit sieur Ponteuil n'ait son ordre de réception dans la poche, et ce monde n'en sera pas moins le meilleur des mondes possibles.

— On a donné, le mercredi 26 janvier, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Mina*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes; paroles de M. Garnier, comédien de province, musique de M. Champein.

Le sujet de cette pièce est un petit roman fort triste et fort mal tissu. Mina, élevée dans une ferme, et n'ayant jamais connu ses parents, s'est laissé abuser par un jeune lord. Il y a six ans qu'il a abandonné cette infortunée et le fils qu'il eut d'elle. Le hasard, qui paraît jouer le premier rôle dans l'intrigue de ce nouveau drame, conduit fort heureusement les parents du jeune lord à la porte de la ferme où Mina cache ses malheurs. Ce même hasard les engage à s'y arrêter, il y ramène aussi son perfide amant; et, pour dénouer encore mieux une si belle aventure, il découvre à propos à l'oncle du jeune lord que Mina est sa fille, cette fille chérie qu'il croyait perdue, etc., etc.

La musique est en général faible et languissante, elle se ressent de l'extrême médiocrité du poëme. On a pourtant remarqué quelques airs agréables dans celle du premier acte.

— Il y a eu le mercredi 19 janvier, dans la salle des Tuileries, un concert extraordinaire, où l'on a exécuté avec beaucoup de succès, et devant une assemblée fort nombreuse et fort brillante, le *Poëme séculaire* d'Horace, mis en musique par M. Philidor. Cet ouvrage, composé l'année dernière à Londres, n'y avait pas été reçu moins favorablement, et fait un honneur infini aux talents de ce célèbre virtuose. On a été étonné de l'art avec lequel il a su saisir toute la variété des motifs de chant dont ce poëme était susceptible, sans s'éloigner jamais de ce ton sublime et religieux qui en est le caractère dominant. On a surtout admiré la manière pleine d'énergie et d'élévation dont il a su rendre la belle strophe :

Alme Sol, curru nitido diem qui
Promis et celas, aliusque et idem
Nasceris, possis nihil urbe Roma
Visere majus.

On ne croit pas avoir jamais entendu de chant plus sensible

que celui de la strophe suivante : *Rite maturos aperire partus*, etc., de plus frais et de plus gracieux que celui des deux vers si doux sur l'abondance :

Fertilis frugum pecorisque tellus
Spicea donet Cererem corona :
Nutriant fœtus et aquæ salubres
Et Jovis auræ.

Le succès général de cette musique a fait désirer à tous les amateurs de l'art de la voir embellie, quelque jour, de l'illusion que pourrait lui prêter encore l'appareil pompeux des fêtes pour lesquelles Horace composa ce beau poëme. Quelle impression ne ferait pas en effet sur un grand théâtre la représentation la plus simple de ces jeux séculaires ! On y verrait toute la cour d'Auguste arriver dans le temple au son d'une marche religieuse, et se placer sur un amphithéâtre au fond de la scène. Le poëte, une couronne de laurier sur la tête, rassemblerait au pied de la statue d'Apollon le chœur des jeunes garçons et celui des jeunes filles ; l'hymne serait chanté par eux, et les différentes parties de l'hymne seraient interrompues, comme elles l'étaient en effet dans cette auguste cérémonie, tantôt par des danses religieuses, tantôt par des offrandes de fleurs et d'encens. On voit que, pour achever l'ensemble d'une fête si imposante, il resterait peu de chose à faire au musicien, une marche et quelques airs de danse dont le génie de Noverre ordonnerait le dessein dans le costume le plus noble et le plus antique. Pourquoi notre Académie royale de musique n'adopterait-elle pas un projet qu'il lui serait si facile d'exécuter ? Et que sait-on ? peut-être M. l'archevêque ne le permettrait-il pas ; une si belle fête païenne pourrait bien nous dégoûter encore plus des nôtres ; Dieu sait pourtant que nous les avons imitées le mieux qu'il nous a été possible.

Nous ne devons point finir cet article sans observer, pour l'honneur du siècle et de la nation, que l'on s'est pour ainsi dire défendu d'applaudir la strophe où le poëte souhaite, avec la même charité qui respire souvent dans les cantiques du roi David, que le ciel préserve Rome des horreurs de la peste et de la famine, et repousse ces fléaux sur les Parthes et les îles britanniques. C'est de la valeur de nos guerriers que nous attendons la seule vengeance qui puisse nous plaire.

— La persévérance est une belle chose et moins commune dans ce pays-ci que partout ailleurs; elle y doit encore de plus grands prodiges. L'ardeur soutenue avec laquelle M. de Chabanon poursuit, depuis douze ou quinze ans, les faveurs de l'Académie française, vient d'obtenir enfin sa juste récompense. Il a pris possession, le 20 du mois dernier, de ce fauteuil tant désiré; c'est à M. de Foncemagne qu'il succède; et l'on ne peut dissimuler que c'était bien l'un des Quarante immortels que le génie de M. de Chabanon pouvait le mieux remplacer. M. de Foncemagne n'eut guère plus de titres que lui à ces honneurs littéraires. On dit qu'il était fort savant et fort aimable; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'a laissé aucun ouvrage qui puisse justifier ses droits aux yeux de la postérité. Il n'y aurait assurément pas un grand mal à tout cela, si de pareils choix ne privaient pas des talents plus distingués d'une récompense due à leurs travaux, et que l'extrême médiocrité de leur fortune leur eût rendue doublement précieuse.

Tout le discours du bienheureux récipiendaire a été employé à louer le grand homme auquel il a l'honneur de succéder; le mérite littéraire de ce grand homme est l'objet de la première partie, ses qualités sociales celui de la seconde; on nous dispensera volontiers d'en faire une plus longue analyse; nous nous contenterons de citer un morceau de la péroraison qui a été fort applaudi, et qui nous a paru digne de l'être. Il s'agit de la perte que l'Académie et la nation ont faite, depuis vingt ans, de plusieurs hommes de lettres qui avaient conversé avec les Despréaux et les Racine, etc. « Toutes ces pertes multipliées, dit l'auteur, effacent à nos yeux les derniers vestiges du siècle de Louis XIV. Ce siècle, dont la mémoire ne s'éteindra jamais, n'a plus que quelques témoins vivants qui puissent nous entretenir de sa gloire. Toutes les fois que la mort frappe une de ces têtes, elle achève de séparer l'âge où nous vivons du plus bel âge qui ait illustré notre monarchie. Le voyageur qui parcourt les ruines de la Grèce, et contemple avec respect les monuments qui lui parlent des vainqueurs de Marathon et de Salamine, s'il voyait s'écrouler, s'anéantir et disparaître ces ruines augustes, saisi de douleur, s'écrierait : C'en est donc fait! des merveilles que la Grèce a produites, il ne reste plus rien sur la terre; elles ne vivent plus que dans le souvenir des hommes!... N'est-ce pas avec ce senti-

ment douloureux que nous devons voir périr ceux dont la jeunesse ou l'enfance ont vu le siècle de Louis XIV? »

M. le maréchal duc de Duras, en qualité de directeur de l'Académie, a répondu au discours du récipiendaire avec beaucoup de mesure, de simplicité et de précision; il n'y a pas moins d'adresse que de bonne foi dans la manière dont il a rassemblé tous les titres qui ont pu mériter à M. de Chabanon les suffrages de l'Académie. « Un goût sain, un esprit éclairé par les bons principes et par les grands modèles de l'antiquité, un style élégant et correct, des mœurs douces, une conduite noble et sage, tels sont, monsieur, les titres qui vous ont mérité l'estime du public et les suffrages de l'Académie; car elle ne doit pas séparer des talents ces qualités qui donnent à l'homme de lettres une considération personnelle qui se réfléchit sur les lettres elles-mêmes. »

Ce discours a été suivi de la lecture d'un dialogue en vers, du nouvel académicien, sur le traitement que l'on doit dans la société aux gens vicieux.

M. de La Harpe a terminé la séance par la lecture de quelques fragments du nouvel *Éloge de M. de Voltaire*. De mauvais plaisants qui ne croient ni à la reconnaissance, ni à la vertu, osent soupçonner que tant d'Éloges de toute espèce, dramatiques, dithyrambiques, oratoires, pourraient bien n'être destinés qu'à préparer adroitement le public à recevoir avec plus de confiance le commentaire que l'auteur se propose de faire sur les OEuvres de M. de Voltaire, commentaire très-impartial, dont il nous a déjà donné une légère idée dans une certaine critique de *Zulime*, qui a précédé tous ces beaux panégyriques, mais que l'on trouva dans le temps beaucoup trop prématurée.

Les fragments lus par M. de La Harpe n'ont pas tous également réussi. Celui qui concerne *la Henriade* a paru très-embarrassé; l'article de *Zaïre* n'a pas été mieux accueilli; mais le parallèle du style de Racine et de Voltaire, considérés comme auteurs tragiques, a remporté tous les suffrages, et nous regrettons de ne pouvoir le retranscrire ici tout entier, ainsi qu'un éloge de l'administration de M. Necker, que l'auteur a su amener fort naturellement en parlant des espérances que M. de Voltaire avait conçues du règne de Louis XVI. Le seul nom du vertueux succcesseur de Colbert et de Sully a excité des acclamations et des applaudisse-

ments redoublés; on eût dit que l'assemblée s'empressait de remercier l'orateur, de lui offrir cette occasion publique de témoigner à M. Necker la reconnaissance et l'admiration que son génie et ses vertus inspirent à toute la France, sans en excepter même Messieurs de la Ferme générale. Mme la duchesse de Bourbon a honoré cette séance académique de sa présence.

MARS.

Nous avons remarqué en parlant de la tragédie des *Jammabos* que, quoique le style ne se fût jamais élevé à la dignité de son sujet, on y trouvait cependant un assez grand nombre de vers d'une expression forte et heureuse. Qu'il nous soit permis d'en citer ici quelques exemples. C'est Vranka, le chef des Jammabos, qui parle :

L'univers appartient à qui peut l'acheter.
Le crime, la vertu, les succès, la victoire,
La haine, l'amitié, l'autorité, la gloire,
Tout se vend, tout se paye aux avares humains,
Tout est le prix de l'or; l'or, en d'habiles mains,
Est la foudre du ciel et le sceptre du monde.

Ilmagis, le premier ministre, à l'empereur, qui veut abdiquer sa couronne :

D'illustres souverains du trône ont descendu,
Mais au dernier degré leur gloire a disparu.
Des rois qu'on voit rentrer dans les rangs où nous sommes,
Peu furent assez grands pour n'être que des hommes...
Le ciel, qui de limon a pétri tous les êtres,
Le trempa dans le fiel quand il forma les prêtres...

L'EMPEREUR.

Ils ne sont plus à craindre et les temps sont changés.
Toujours vains, il est vrai, je sais qu'avec adresse
Du masque de la force ils couvrent leur faiblesse.
Mais, par d'heureux écrits, les lettrés, dès longtemps,
De ce colosse altier minent les fondements.
Les lettrés forment seuls l'opinion publique,
Le plus grand des ressorts dans l'ordre politique,

Et quand les Jammabos seront anéantis,
C'est la main des lettrés qui les aura détruits...
J'entrepris d'adoucir les mœurs de ma patrie...
J'éclairai les esprits au lieu de les forcer,
Un prêtre fut un homme et l'on osa penser.

Le chef des Jammabos à son confident :

... Écoute, ami, nous sommes sans témoin :
S'il est des dieux, crois-moi, je n'en ai pas besoin,
Je ne veux, n'attends rien de leur appui céleste ;
Ils me prêtent leur nom, et mon bras fait le reste.

Il y a, dans les remarques imprimées à la suite de la tragédie, une anecdote fort curieuse d'un testament fabriqué par les jésuites en 1626, au nom d'un seigneur d'Ancier, gentilhomme franc-comtois, mort à Rome, dans la maison du Grand-Jésus. Ce fait, qu'on n'avait pas encore imprimé, mais qui a toujours été de notoriété publique dans la Franche-Comté, paraît avoir fourni à Regnard l'idée de la meilleure scène de son *Légataire;* ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que les circonstances du prétendu testament de M. d'Ancier ne sont pas moins plaisantes que celles du testament de Crispin. M. de Falbaire nous assure que « l'original de cet acte singulier existe encore, et suffirait seul pour prouver la vérité de toute l'histoire. On ne peut douter que Regnard, qui voyagea beaucoup dans sa jeunesse, n'ait eu connaissance de cette anecdote ; mais quand il composa sa comédie, les jésuites jouissaient du plus grand crédit ; il eut donc la prudence de cacher ce que sa pièce leur devait, et ces pères eurent la modestie de ne pas le réclamer. »

— Ce fut le mardi 22 février qu'on donna sur le théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation de l'opéra d'*Atys*, paroles de Quinault, retouchées par M. Marmontel, musique de M. Piccini. Il n'est pas trop aisé, sans doute, de dire quelle est l'opinion la plus générale sur un ouvrage jugé par deux partis aussi exclusifs que celui des Gluckistes et des Piccinistes. L'attention avec laquelle nous avons suivi les quatre premières représentations de ce nouvel opéra nous persuade cependant qu'on ne s'éloignerait guère de cette mesure commune que nous tâchons de saisir, en assurant que, si l'on a trouvé dans *Roland* quelques morceaux de musique supérieurs aux plus beaux airs d'*Atys*, on trouve non-seulement dans *Atys* un plus grand nombre

de détails agréables, mais encore un ensemble plus dramatique et plus attachant. Le poëme d'*Atys*, tel que l'a conçu Quinault, a plus d'intérêt, plus de dignité que celui de *Roland*; et, quoi qu'en puissent dire les vieux pleureurs de Lulli et de Quinault, les changements que M. Marmontel s'est permis de faire dans cet ouvrage ne lui ont ôté presque aucune des beautés qui le distinguent, et en ont fait disparaître plusieurs taches sensibles.

Nous n'entreprendrons pas ici de disserter longuement sur le mérite de la nouvelle musique d'*Atys*; nous nous contenterons de remarquer que si les airs du premier acte sont presque tous de la même couleur, ce n'est peut-être pas la faute du musicien; que le premier air d'Atys, *Amants qui vous plaignez*, est de l'expression la plus naturelle et la plus touchante, le chœur de la descente de Cybèle d'une simplicité sublime, et le duo des deux amants, quoique inférieur au beau duo de Roland, d'une touche ravissante; que l'air de Cybèle au second acte, *Je ressens un plaisir extrême*, a toujours excité les plus vifs applaudissements; que le chœur des songes heureux a désarmé l'envie même, et qu'il y a peu de morceaux de musique où l'art du chant ait déployé une puissance plus enchanteresse; qu'on a désiré avec raison que le chœur des songes funestes eût un caractère plus marqué; que l'air de Cybèle, qui termine le second acte, est plein de passion et de grands mouvements; qu'il est impossible de concevoir une mélodie à la fois plus douce et plus passionnée que l'air de Sangaride : *Malheureuse, hélas! j'aime encore*; un chant plus frais, plus animé que l'air de Célœnus : *Je vais posséder Sangaride*; des accents plus tendres, plus vrais, plus pathétiques que le second duo d'Atys et de Sangaride, et le dernier quatuor des deux amants avec Cybèle et Célœnus.

MM. les Gluckistes mêmes ne peuvent guère se dispenser d'en convenir; mais cet aveu si pénible ne les empêche pas de conclure qu'*Atys* n'est pas une tragédie, que ce n'est pas même un bel opéra. Il y a, sans doute, une foule de beaux airs; mais tous ces airs, qui feraient le plus grand plaisir dans un concert, ne forment point cet ensemble admirable dont le chevalier Gluck possède seul le secret. S'il faut avouer que les chœurs d'*Atys* sont plus soignés que ceux de *Roland*, on se venge sur le récitatif, que l'on met au-dessous de celui de Lulli, parce qu'il n'est en

effet que ce qu'il doit être, une déclamation soutenue par les accords les plus simples sur les airs de danse où l'on trouve encore moins d'attention et de variété que dans ceux d'*Amadis*, etc. A la bonne heure, messieurs, dites, comme vous voudrez, qu'*Atys* n'est qu'un beau concert; que le premier objet de la musique est d'émouvoir, et que celle-ci, qui ne crie jamais, ne vous touche que faiblement. Pour moi, qui ne vais chercher à l'Opéra que l'illusion d'un doux enchantement, et qui l'attends surtout du charme d'une mélodie toujours pure et toujours nouvelle, je vous prie de me permettre de ne pas manquer, s'il est possible, une seule représentation d'*Atys*, et je ne disputerai point à M. Gluck la seule gloire dont il paraisse jaloux. Mlle Laguerre n'a jamais mieux chanté que dans le rôle de Sangaride; la voix de M. Le Gros n'a jamais paru plus brillante et plus sensible que dans le rôle d'Atys; et Cybèle est, de tous les rôles que Mlle Duplan joue depuis quinze ans, le premier où elle se soit avisée quelquefois de chanter juste.

— On a donné, samedi 26, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Cécile*, comédie en trois actes, en prose mêlée d'ariettes, paroles de M. Mabile, commissaire des guerres, musique de M. Dezède. Le sujet de cette pièce est tiré du joli roman de Mme Riccoboni, intitulé *Lettres de milady Catesby*. Il est impossible de comprendre la fable du drame sans avoir lu le roman, et peut-être plus impossible encore d'avoir ce modèle présent à l'esprit, et d'en supporter la copie. Il n'y a dans le second acte, le plus long des trois, qu'une seule scène qui tienne un peu au sujet; le reste est purement épisodique et n'ajoute rien au développement de l'action. C'est pourtant dans cet acte que se trouve un des plus agréables morceaux de musique de tout l'ouvrage, la chanson du batelier; quelques airs dans le goût de cette barcarolle auraient suffi pour faire réussir la pièce malgré tous ses défauts; mais le sieur Dezède a voulu composer dans un genre plus élevé, et ce genre n'est pas le sien. Ses airs de bravoure n'offrent que des formes communes et usées; les morceaux où il a voulu s'efforcer d'être noble et pathétique, une longueur triste et monotone. Quoique fort applaudie le premier jour, la pièce n'a eu que cinq ou six représentations peu suivies. Ce faible succès avait été suivi d'un début trop illustre pour l'oublier ici.

Janot ou M. de Volange, cet acteur si célèbre aux boulevards, cet homme unique qui avait fait tout l'été dernier l'admiration et les délices de la ville et de la cour, dont on avait gravé le portrait de vingt manières différentes, qu'on trouvait en porcelaine de Sèvres sur les cheminées de toutes nos jolies femmes, qu'on allait voir modelé en cire dans le cabinet du sieur Curtius, entre M. de Voltaire et M. le comte d'Estaing, cet homme enfin si rare et si fêté, a cru devoir déployer ses grands talents sur un théâtre plus digne de sa gloire que les tréteaux des Variétés-Amusantes. Il a débuté le 22 février, jour à jamais mémorable, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, par les rôles des *Trois Jumeaux* de Colalto. Quoiqu'il y eût ce jour-là plusieurs autres spectacles intéressants, et nommément celui de la première représentation d'*Atys*, on ne se souvient pas d'avoir jamais vu à aucun de nos théâtres dans les occasions les plus remarquables, pas même au triomphe de M. de Voltaire, une pareille affluence de spectateurs. Il n'y avait pas moins de monde dans les coulisses et dans les corridors qu'au parterre et dans les loges, et l'on fut obligé de renvoyer à la porte encore plus de curieux que l'on n'en put faire entrer. Eh bien! quel fut le succès d'un début suivi avec un empressement si extraordinaire? A quoi tient donc la plus brillante renommée? L'objet d'un si bel enthousiasme, l'idole des boulevards transportée dans ce nouveau temple y voit tomber tout à coup ses honneurs, et sa gloire éclipsée. C'est en vain que la foule de ses adorateurs, qu'il avait entraînée après lui, ne cessait de l'applaudir et de lui crier avec attendrissement : *Courage, Janot, courage!...* L'illusion s'était déjà évanouie; le Roscius de la Foire parut ici confondu dans la foule des acteurs les plus ordinaires; on trouva son maintien décontenancé, sa voix grêle, son jeu non-seulement commun et trivial, mais encore froid et dépourvu de comique. Il paraît que sa figure et son organe ne peuvent guère se prêter qu'à l'expression la plus basse et la plus niaise; c'est le caractère qu'il a su saisir avec une vérité très-piquante; mais c'est le seul aussi qui lui soit propre : il n'a pas même dans les autres rôles le mérite d'une bonne caricature. Quoiqu'il ait été jugé ainsi dès le premier jour, tout Paris a voulu le voir, et son seul début a plus fait gagner à la Comédie-Italienne que toutes les nouveautés de l'année ensemble. O Athéniens! ce n'est pas ici la première de vos folies;

et, si les dieux vous sont propices, ce ne sera pas la dernière.

— *Le Monde de verre réduit en poudre, ou Analyse et réfutation des Époques de la nature, de M. le comte de Buffon,* par M. l'abbé Royou, chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, et professeur au collége de Louis-le-Grand. On peut juger, par le seul titre de ce livre, de la modestie et du bon goût de notre critique, digne successeur de l'illustre Fréron, plus savant que lui peut-être, tout aussi impartial, mais un peu moins plaisant. L'objet de cette docte analyse est de prouver que le système des *Époques* n'est qu'un tissu de suppositions gratuites, de faits imaginaires, de contradictions palpables; qu'il blesse également la saine raison et l'autorité des Écritures; qu'il est contraire aux principes de la mécanique, aux observations astronomiques, aux faits les plus constants de l'histoire naturelle; et voici le secret de cette puissante démonstration : c'est, en deux mots, de faire valoir avec une audace merveilleuse toutes les objections que M. de Buffon a bien voulu se faire lui-même, et de dissimuler avec le même art toute la force de ses réponses. Il n'en est pas moins vrai que ce livre a fait une sorte de sensation. M. l'abbé Royou paraît très-exercé à manier toutes les armes que peut fournir la logique de l'école et l'éloquence du parti dont il s'est fait l'apôtre. Nous en félicitons le collége des augures et leurs dévots; ces messieurs ont toutes les raisons du monde d'en concevoir les plus hautes espérances.

— On doit juger plus favorablement l'*Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII, terminée par la Fronde;* ouvrage de M. Anquetil, auteur de l'*Esprit de la Ligue.* Cet extrait des meilleurs Mémoires que nous ayons sur le règne de Henri IV et de Louis XIII, est fait avec beaucoup de discernement et de goût. Le style en est rapide et serré, sans recherche, sans affectation; point de réflexions inutiles, point de détails superflus; et tout ce qui peut servir à faire connaître le caractère et les mœurs du siècle qu'on a voulu peindre y est rappelé de la manière la plus précise et souvent la plus pittoresque. Cet ouvrage a paru très-supérieur à *l'Esprit de la Ligue*[1], moins propre, il est

1. On doit s'étonner de voir Meister, dont les opinions sont généralement si justes, dire ici que l'*Intrigue du cabinet* d'Anquetil a paru très-supérieure à l'*Esprit de la Ligue* du même auteur; Meister ne pouvait apparemment pardonner à M. Anquetil l'approbation qu'il donne, dans *l'Esprit de la Ligue,* à la révocation

vrai, à l'instruction de la jeunesse que les catéchismes d'histoire du bon abbé Millot, mais infiniment plus agréable à lire. La seule chose peut-être que le bon goût puisse reprendre dans ces Mémoires historiques, c'est la prétention du titre, dont la tournure est tout à fait provinciale; mais ce tort-là est bientôt oublié.

— *Zoramis*, tragédie nouvelle, par M. Dorat[1], ressemble à toutes les tragédies du monde, ou plutôt ne ressemble à rien; c'est un ramas insipide de situations usées, de caractères vagues. de maximes communes, la reconnaissance d'un père et d'un fils, un amant qui sauve sa maîtresse, une conspiration qui tombe des nues, un tyran à qui l'on fait grâce, etc., etc. On trouve à la suite de cette tragédie *les Oiseaux*, poëme érotique que l'auteur a retouché, et qui avait déjà paru sous le titre des *Tourterelles de Zelmis*.

AVRIL.

Le premier ouvrage par lequel M. Le Grand a débuté dans la carrière des lettres lui donne des droits à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la poésie française. Il n'est point de monuments de notre littérature plus anciens, plus instructifs, plus curieux que les Fabliaux dont il vient de publier le recueil en trois volumes in-8°, intitulé *Fabliaux ou Contes du* XIIe *et du* XIIIe *siècle, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des notes historiques et critiques, et les imitations qui ont été faites de ces contes depuis leur origine jusqu'à nos jours. — Sit apud te honor antiquitati et fabulis quoque...* (PLIN., *Epist.*)

Les recherches et les travaux de M. Le Grand ont découvert dans ces catacombes de notre ancienne poésie une mine d'inventions très-abondante et très-précieuse, où nos meilleurs auteurs ont fouillé avec succès, et où ceux qui voudront suivre leur exemple trouveront encore d'assez riches dépouilles. C'est

de l'édit de Nantes; mais cet ouvrage est tellement regardé comme supérieur à l'*Intrigue du cabinet* qu'on a cru que les deux ouvrages ne pouvaient être de la même main. (B.)

1. *Zoramis, roi de Crète, ou le Ministre vertueux;* Londres et Paris, Monory, 1780, in-8°. Un frontispice de Marillier, gravé par Duflos.

dans ces anciens Fabliaux que l'on voit le premier germe des plus heureuses fictions de Boccace, de La Fontaine et de tous nos conteurs modernes, l'idée de plusieurs pièces de Molière, entre autres du *Médecin malgré lui*, de *Georges Dandin*, de quelques scènes du *Malade imaginaire*, etc. Un des plus ingénieux chapitres du roman de *Zadig*, *l'*Ermite, y est pris tout entier; c'est le conte de *l'Ermite qu'un Ange conduisit dans le siècle;* il est à la tête du second volume. M. de Voltaire en a conservé soigneusement tous les traits, toute la naïveté; et, pour lui donner la grâce et l'élégance de son coloris, il paraît presque n'avoir eu d'autre soin à prendre que celui d'en rajeunir un peu le style.

Il ne faut point confondre les Fabliaux, que la traduction de M. Le Grand vient de faire revivre, avec les poésies des troubadours provençaux, dont M. l'abbé Millot nous donna, il y a quelques années, une si longue et si fastidieuse histoire. Notre auteur combat avec beaucoup de modestie et d'érudition le préjugé qui nous a fait regarder jusqu'à présent ces fameux troubadours comme les pères de toute notre littérature moderne. Il fait voir que ces tristes chansonniers ne doivent leur grande fortune qu'à l'Italie, dont ils furent les maîtres, où les introduisit l'affinité du langage, et qui s'est plu à immortaliser leur mémoire. On les a crus de grands hommes, parce que Pétrarque et le Dante les chantèrent; c'est la reconnaissance de deux ou trois écrivains célèbres qui les a sauvés de l'oubli. Il suffit de se rappeler le peu d'intérêt qu'il y a dans toutes les poésies provençales que l'abbé Millot nous a fait connaître, pour être fort disposé à embrasser l'opinion de M. Le Grand.

Parmi les chansons militaires, celle de Roland prévalut sur toutes les autres; elle devint pour nos armées la chanson du combat, et subsista jusqu'assez avant dans la troisième race, comme il paraît par cette réponse si fière d'un soldat au roi Jean, qui lui reprochait de la chanter dans un temps où il n'y avait plus de Roland, disait-il. *Sire*, repartit le soldat, *il s'en trouverait encore s'ils avaient à leur tête un Charlemagne...* Elle n'est pas venue jusqu'à nous, et a eu le sort de beaucoup d'autres plus modernes, que personne ne songe à transmettre, parce que personne ne les ignore, et qui, après avoir été dans toutes les bouches, finissent, par cette raison-là même, par s'oublier et se perdre.

Les romans d'amour et de féerie sont peu nombreux; ceux de chevalerie, au contraire, le sont infiniment. On range ordinairement ces derniers sous trois classes : romans d'Arthus, romans de Charlemagne, romans des Amadis. On pourrait en ajouter une quatrième plus nombreuse que les autres encore : celle dont les héros n'étaient ni chevaliers de Charles ou d'Arthus, ni descendants des Gaulois Amadis, mais des paladins ou des princes que le poëte fait vivre dans d'autres temps, ou dans d'autres cours, tels que Perceforêt, Alexandre, etc. Tous ces romans furent écrits en vers; on ne commença guère à les traduire en prose que sous Charles V. François Ier fit traduire de l'espagnol les Amadis, romans originairement français, mais que le temps avait fait oublier, ainsi que beaucoup d'autres. Parmi ces milliers de poëmes, inconnus aujourd'hui, il en est plusieurs qui sont vraiment intéressants; on trouve, du moins dans la plupart, des morceaux très-agréables, et surtout un talent particulier pour exciter la curiosité et l'admiration.

La traduction de M. Le Grand nous a paru en général simple, naïve et correcte; on eût désiré seulement qu'elle eût été quelquefois un peu moins austère; sous le prétexte de retrancher des détails trop libres, il laisse souvent regretter à ses lecteurs la fin d'un conte qn'il eût été possible d'achever sans blesser la décence. Ses notes sont pleines d'érudition, et d'une critique fort judicieuse.

— On vient de nous donner à la Comédie-Française quelques représentations d'*Atrée et Thyeste*, tragédie de Crébillon, qui n'avait pas été remise au théâtre depuis près de trente ans. Ces représentations ont été peu suivies; mais la sensibilité du public, accoutumé depuis quelque temps aux douces émotions de *Beverley* et de *Gabrielle de Vergy*, a eu moins de peine à supporter la petite atrocité de la coupe d'*Atrée*. En effet, l'horreur répandue dans cet ouvrage n'est pas son plus grand défaut, c'est la faiblesse de l'intérêt et des passions qui produit une si terrible catastrophe; et, comme l'a remarqué M. de Voltaire, la rage qu'un homme montre de se venger d'une offense qu'on lui a faite il y a vingt ans, la rage avec laquelle il médite cette action détestable, et la facilité avec laquelle il l'exécute sans aucune intrigue, sans obstacle et sans danger, est beaucoup plus froide qu'elle n'est horrible. Ce n'est pas dans ses *Pélopides*, sans

doute, mais c'est dans *Mahomet* que le génie de ce grand homme nous a montré le seul art qui pouvait éviter les écueils d'un sujet de ce genre ; car il serait difficile de se dissimuler les rapports très-sensibles qu'il y a entre les deux ouvrages, entre *Mahomet* et *Atrée*, entre la situation de Plisthène avec Thyeste, et celle de Séide avec Zopire. Quelle différence d'ailleurs dans l'exécution et dans le plan ! Que de grandeur il a su donner à ses caractères ! quelle étendue et quelle élévation à leurs desseins ! que d'énergie et de vérité à leurs passions ! En les plaçant pour ainsi dire dans les mêmes circonstances, il n'est aucune de ces situations que M. de Voltaire n'ait eu le secret de rendre et plus forte et plus pathétique, aucune qu'il n'ait su préparer par des ressorts à la fois plus naturels et plus tragiques, plus nobles et plus attachants.

La clôture des spectacles n'a rien eu de fort remarquable. Le compliment des Comédiens italiens, dialogué suivant l'usage introduit depuis plusieurs années, est de M. Favart fils, qui a débuté il y a quelques mois sur ce théâtre avec un succès assez médiocre. On a surtout applaudi à la manière dont l'auteur parle de lui-même. Un seigneur, et c'est le public, se dispose à recevoir les adieux de ses fermiers, et ces fermiers ce sont les Comédiens. Son intendant aperçoit un jeune homme qu'il n'avait pas encore remarqué ; il lui demande son nom ? — Justin. — Son emploi ? — Je ne suis jusqu'à présent que le balayeur de la salle du château où monseigneur vient tous les soirs s'amuser avec une brillante cour, mais je ne demande qu'à travailler. — Qui sont tes répondants ? — Mon courage et mon cœur. — Ta famille ? — Je suis le fils de cette petite Bastienne, connue depuis sous le nom de la bonne vieille Urgèle. — On ne l'a point oubliée dans le village, et c'est un titre pour vous auprès de monseigneur. Venez avec nous, etc.

— *L'Abeilard supposé, ou le Sentiment à l'épreuve* ; c'est un roman nouveau qu'on attribue à Mme de B***[1] ou à M. Dorat, et qui pourrait bien leur appartenir également ; l'idée en est assez neuve, assez piquante. La comtesse d'Olnange, née avec une sensibilité très-délicate, n'a trouvé que de l'amertume dans

1. Mme de Beauharnais ; le *Dictionnaire des anonymes* la désigne comme seul auteur de ce roman.

les nœuds mal assortis d'un premier mariage. Veuve à dix-huit ans, et rendue à elle-même, son cœur craint de se livrer à de nouvelles chaînes. Elle ne se détermine enfin à recevoir la main du marquis de Rosebelle que parce qu'on a su lui persuader qu'il avait eu le malheur d'éprouver en Italie la même destinée que l'amant de la tendre Héloïse. Toutes les situations qui pouvaient naître d'un pareil sujet sont amenées fort naturellement, et la peinture en est, quoique souvent très-vive et très-animée, pleine de décence et de délicatesse. Pour ne pas tomber dans un autre écueil, l'auteur termine heureusement l'histoire par un viol, mais par un viol dont les mœurs ne peuvent être blessées. Le marquis de Rosebelle a déjà épousé la comtesse, elle est encore dans l'erreur à laquelle il doit sa félicité ; il profite d'un rêve qui agite cette imagination si sensible, il le réalise, et l'hymen couvre de son voile ces plaisirs qu'il avoue. *Le Mari Sylphe* de M. Marmontel pourrait bien avoir donné la première idée de ce nouveau roman. L'invention du conte a sans doute quelque chose de plus poétique et de plus ingénieux, l'exécution en est infiniment supérieure, mais il y a peut-être dans le plan de l'*Abeilard supposé* une marche plus facile et plus naturelle, dans les détails plus de vraisemblance et de variété, quoiqu'on y reconnaisse toujours le ton et la manière de l'école de M. Dorat, car on ne peut lui refuser l'honneur d'en avoir fait une : voyez l'*Almanach des Muses* et tous nos recueils à la mode.

LETTRE DE M. FRANKLIN A MADAME HELVÉTIUS.

Chagriné de votre résolution, prononcée si positivement hier au soir, de rester seule, pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi. Tombé sur mon lit, je me crus mort, et je me trouvai dans les Champs-Élysées. On m'a demandé si j'avais envie de voir quelques personnages particuliers? « Menez-moi chez les philosophes. — Il y en a deux qui demeurent ici près de ce jardin; ils sont très-bons voisins et très-amis l'un de l'autre. — Qui sont-ils ? — Socrate et Helvétius. — Je les estime prodigieusement tous les deux ; mais faites-moi voir premièrement Helvétius, parce que j'entends un peu de français, et pas un mot de grec... » Il m'a reçu avec beaucoup de courtoisie, m'ayant connu, disait-il, de caractère, il y a

quelque temps. Il m'a demandé mille choses sur la guerre et sur l'état présent de la religion, de la liberté et du gouvernement en France. « Vous ne me demandez donc rien de votre chère amie Mme Helvétius? et cependant elle vous aime excessivement; il n'y a qu'une heure que j'étais chez elle. — Ah! dit-il, vous me faites souvenir de mon ancienne félicité; mais il faut l'oublier pour être heureux ici. Pendant plusieurs années je n'ai pensé que d'elle; enfin je suis consolé. J'ai pris une autre femme la plus semblable à elle que je pouvais trouver; elle n'est pas, c'est vrai, tout à fait si belle, mais elle a autant de bon sens et d'esprit, et elle m'aime infiniment; son étude continuelle est de me plaire. Elle est sortie actuellement pour chercher du meilleur nectar et ambroisie pour me régaler ce soir; restez chez moi, et vous la verrez. — J'aperçois, disais-je, que votre ancienne amie est plus fidèle que vous, car plusieurs bons partis lui ont été offerts qu'elle a refusés tous. Je vous confesse que je l'ai aimée, moi, à la folie, mais elle était dure à mon égard, et m'a rejeté absolument pour l'honneur de vous. — Je vous plains, dit-il, de votre malheur, car c'est une bonne femme et bien aimable. Mais l'abbé de La Roche et l'abbé Morellet ne sont-ils pas encore quelquefois chez elle? — Oui, assurément, car elle n'a pas perdu un seul de vos amis. — Si vous aviez gagné l'abbé Morellet avec du café à la crème pour parler pour vous, peut-être vous auriez réussi, car il est raisonneur subtil comme saint Thomas, et il met ses arguments en si bon ordre qu'ils deviennent presque irrésistibles; ou si l'abbé de La Roche avait été gagné par quelque belle édition d'un vieux classique à parler contre vous, cela aurait été mieux, car j'ai toujours observé que quand il conseille quelque chose, elle a un penchant très-fort à faire le revers... » A ces mots entrait la nouvelle Mme Helvétius; à l'instant je l'ai reconnue d'être Mme Franklin, mon ancienne amie Américaine. Je l'ai réclamée, mais elle me disait froidement: « J'ai été votre bonne femme pendant quarante-neuf années et quatre mois, presque un demi-siècle, soyez content de cela. J'ai formé ici une nouvelle connexion qui durera à l'éternité... » Mécontent de ce refus de mon Eurydice, j'ai pris tout de suite la résolution de quitter ces ombres ingrates, et de revenir ici en ce bon monde revoir le soleil et vous. Me voici; vengeons-nous.

LETTRE DE M. DE BUFFON A Mme LA COMTESSE DE GENLIS.

Je ne suis plus amant de la nature, je la quitte pour vous, madame, qui faites plus et qui méritez mieux. Elle ne sait que former des corps, et vous créez des âmes. Que la mienne n'est-elle de cette heureuse création! J'aurais ce qui me manque pour plaire, et vous jouiriez avec plaisir de mon infidélité. Pardonnez-moi, madame, ce moment de délire et d'amour. Je vais maintenant parler raison.

Votre charmant *Théâtre* m'a fait autant de plaisir que si j'étais encore dans l'âge auquel vous l'avez consacré. Vieux et jeunes, grands et petits, tous doivent étudier ces tableaux si touchants où les vertus données par l'éducation triomphent des vices et des ridicules. Chaque trait porte l'empreinte de votre âme céleste. Vous l'avez peinte en chaque scène sous un emblème différent et sous la morale la plus pure. Une connaissance parfaite du monde, toutes les grâces de l'esprit et du style, ont conduit aussi vos pinceaux, et, quoique vous n'ayez pas parlé de Dieu, je crois néanmoins aux anges. Vous êtes un de ceux qu'il a le mieux doués. Recevez en ces qualités toutes mes adorations; nul mortel ne peut vous en offrir de plus sincères.

— Les spectacles donnés cet hiver sur le théâtre de Mme de Montesson n'ont pas été moins brillants que l'année dernière. Il y a eu deux ou trois représentations par semaine auxquelles on a vu constamment les personnes les plus distinguées de la ville et de la cour s'empresser d'être admises. De ce nombre il faut excepter pourtant toute la famille royale, la maison de Condé, M. et Mme la duchesse de Chartres, Mme la comtesse de Genlis, etc. Les principaux acteurs de cette illustre troupe sont toujours M. le duc d'Orléans, M. le vicomte de Gand, MM. de Ségur, M. le comte d'Ornésan, Mme de Montesson, Mme la comtesse de Lamarck, Mme la marquise Ducrest. M. le duc d'Orléans, qui joue tous les rôles de paysan et de financier avec un naturel et une vérité admirables, nous a paru se surpasser encore dans le rôle de Forlis [1] et dans celui de Freeport [2]. Mme de Montesson,

1. Des *Dehors trompeurs*, de Bussy.
2. De *l'Écossaise*, de Voltaire.

quoique un peu gênée par son embonpoint, qui l'oblige à se serrer trop la taille, continue de rendre les rôles de jeunes amoureuses avec une intelligence, une grâce et une noblesse infinies. Elle vient d'enrichir encore son théâtre de quelques nouveautés intéressantes, du *Sourd volontaire*, pièce en trois actes et en vers, des *Frères généreux*, drame en cinq actes et en prose. Ses ouvrages respirent tous la sensibilité la plus douce et la plus pure, le charme de la bienfaisance et l'amour de toutes les vertus. Si ses pièces ne sont pas fortement intriguées, elles ont du moins le mérite d'une marche simple et suivie, ses caractères sont bien soutenus; son dialogue, quoique un peu long, quoique un peu lent, est facile et naturel; ses dénouements, préparés avec adresse, laissent une impression aimable, et qu'aucun autre sentiment n'altère. Nous croyons cependant que des ouvrages de ce genre ne sont pas susceptibles d'une analyse détaillée, et ce serait leur faire tort sans doute que d'oser l'entreprendre.

L'activité avec laquelle Mme de Montesson s'étudie à rassembler auprès de M. le duc d'Orléans les plaisirs les plus propres à l'amuser ne l'empêche point de s'occuper encore d'autres objets plus dignes d'intéresser la bonté de ce prince. Nous venons d'apprendre qu'elle a formé le projet d'établir, dans la paroisse de Saint-Eustache, un hospice de charité sur le plan de celui que Mme Necker a dirigé avec tant de succès dans la paroisse de Saint-Sulpice, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans une de nos dernières feuilles[1].

Est-ce une méchanceté, est-ce un mot de sentiment qui a échappé à M. l'ambassadeur de Naples, quand il a dit que « M. le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait lui-même M. de Montesson » ?

— L'*Éloge de Voltaire*, par M. de La Harpe, mérite d'être distingué, à plus d'un titre, de la foule des panégyriques dont on n'a pas encore cessé de fatiguer les mânes de Voltaire. Si dans l'éloge qu'en a fait M. Thomas, sous le nom de M. Ducis[2], il y a plus d'idées et d'originalité, on a cru trouver dans celui-ci une éloquence plus touchante et plus soutenue. Ce n'est pas sans doute le plus glorieux monument qui ait été consacré à la mé-

1. Voir précédemment page 165, note 1.
2. Dans le discours de réception de ce dernier.

moire du grand homme, puisqu'il en existe un de la main de Frédéric, et qu'il en est un autre que lui destine l'amitié de Catherine II; mais de tous les ouvrages où l'on a tâché de présenter le tableau du génie de M. de Voltaire, il n'en est, ce me semble, aucun où le mérite de ses différents travaux ait été développé avec plus d'admiration, d'intérêt et de goût. De l'avis de l'auteur lui-même, cet éloge est ce qu'il a jamais écrit de mieux en prose, et le public paraît fort disposé à l'en croire, au moins cette fois-ci, sur sa parole.

— La Comédie-Italienne, ayant obtenu la permission de ne plus donner de pièces italiennes, les a remplacées par les comédies de son ancien répertoire qu'elle avait entièrement abandonné depuis sa réunion avec l'Opéra-Comique. On a renvoyé en conséquence tous les acteurs ultramontains, à l'exception de Carlin Bertinazzi et de son double, qui continuent de jouer leurs rôles d'Arlequin dans les pièces françaises. La troupe des Bouffons a été congédiée en même temps par l'administration de l'Académie royale de musique, au grand regret d'un très-petit nombre d'amateurs, mais à la satisfaction générale du public de Paris, plus amoureux que jamais des grands airs de Rameau, du bruyant orchestre de M. le chevalier Gluck et des pantomimes-parades de mons Gardel. On assure que la complaisance qu'on a eue pour le goût de MM. les Bouffonistes a fait perdre encore l'année dernière à l'Opéra plus de soixante mille livres. L'ancien directeur de l'Académie royale de musique, le sieur Berton, vient de reprendre les rênes de ce mobile empire [1], et, pour lui rendre son antique splendeur, on va remettre *Castor et Pollux*.

Dans le grand nombre de débuts qu'on a vus depuis quelque

1. Ce n'est plus la ville de Paris qui se trouve chargée de l'administration de l'Opéra. Sa Majesté lui en a retiré le privilége, et s'est déterminée à la faire régir elle-même sous les ordres immédiats du secrétaire d'État ayant le département de la ville de Paris, et sous l'inspection du sieur Berton, en associant aux bénéfices de la nouvelle administration et les directeurs et les principaux sujets de ce spectacle. En vertu du nouveau plan, Sa Majesté a ordonné que les habits, décorations, etc., qui sont actuellement dans les magasins de ses Menus-Plaisirs, fussent remis à l'Académie royale de musique, à la charge par elle de faire le service de la cour pour telles rétributions qui seront trouvées justes. Pour éviter encore plus sûrement que l'Opéra ne contracte des dettes et ne devienne à charge au Trésor royal, Sa Majesté a décidé que le prix des places du parterre, depuis longtemps à 40 sous, serait porté à 48 sous. Cette augmentation, déjà autorisée par celle des petites loges, n'est que dans une faible proportion avec l'accroissement de valeur de tous les objets de subsistance et de commerce. (MEISTER.)

temps à la Comédie-Italienne, le seul qui mérite d'être remarqué est celui de Mme Verteuil. Elle avait déjà débuté il y a sept ou huit ans sur le théâtre de la Comédie-Française, mais dans les grands rôles tragiques, et elle n'y avait point réussi[1]. Un emploi qui paraît lui convenir infiniment mieux est celui des grandes coquettes et des grandes amoureuses; elle l'a rempli à Versailles avec le plus grand succès, et nous ne l'avons pas trouvée au-dessous de sa réputation dans les deux pièces que nous lui avons vu jouer ici, les *Fausses Confidences* et les *Jeux de l'Amour et du Hasard*. Quoiqu'elle ne soit plus de la première jeunesse[2], sa figure est intéressante et noble; sa voix, naturellement un peu forte, a cependant des inflexions très-sensibles et très-douces. Si son jeu laisse apercevoir plus d'étude que de naturel, c'est une étude sans affectation et sans manière. Il est difficile de montrer une plus grande intelligence de la scène, plus de finesse et de talent pour faire valoir jusqu'aux moindres détails. L'illusion de cet art enchanteur lui a valu quelquefois, dit-on, la plus haute fortune à laquelle une femme puisse prétendre en France après la première, mais ce sont des succès dont il ne nous appartient pas de rendre compte. Ce qu'il y a de certain, c'est que Monsieur a pris beaucoup d'intérêt au début de Mme Verteuil, et qu'elle a eu son ordre de réception même avant d'avoir débuté.

— *Tangu et Félime, poëme en quatre chants*, par M. de La Harpe, de l'Académie française. Petit in-12, orné de très-jolies gravures, par le sieur Marillier[3].

Ce conte est tiré originairement des historiettes que les romanciers provençaux ont empruntées des Arabes. On lui donne une nouvelle forme dans les *Aventures d'Abdallah*, espèce de roman merveilleux dans le goût des *Mille et une Nuits*, qui parut en 1713 et qui passa pour être l'ouvrage de la jeunesse de l'abbé Bignon. M. de La Harpe n'y a rien changé, il l'avoue lui-même dans son poëme avec moins d'élégance que de bonne foi.

1. Voir tome IX, p. 391 et, précédemment, p. 290.

2. Il y a vingt ans au moins que M. le baron de Breteuil lui a vu jouer le rôle de Zaïre à Saint-Pétersbourg avec Orosmane du Belloy, depuis l'un des Quarante, et qui s'appelait alors M. Dormon (Meister.)

3. Un titre gravé par Marillier et quatre figures du même gravées par Dambrun, de Ghendt, Halbou et Ponce. Il a été fait sur ces planches un tirage nouveau pour accompagner une réimpression de *Tangu et Félime*, publiée par la librairie P. Rouquette.

— *Je vous le rends comme on me l'a donné.* — *Il l'abandonne ainsi que tout le reste à ceux qui jugent les bagatelles comme des ouvrage sérieux, et les ouvrages sérieux comme des bagatelles.* On a usé du droit que M. de La Harpe veut bien accorder à ses lecteurs pour observer qu'il ne suffirait pas de diviser un conte en quatre parties, ni même de le rimer, pour en faire un poëme en quatre chants; qu'il n'y avait ni plus d'invention, ni plus de gaieté, ni plus de couleur poétique, ni plus de détails ingénieux, dans ce prétendu poëme que dans le conte en prose, et qu'une facilité négligée n'était pas toujours une grâce facile, etc. Mais, au lieu de nous arrêter à des critiques si sévères, nous aimons mieux transcrire ici quelques morceaux de l'ouvrage qui nous ont paru d'une touche agréable et légère.

Il est reçu que femme à qui l'on donne
Pour l'ordinaire en devient plus friponne;
Pour la princesse, elle l'était si bien
Qu'en un besoin elle eût trompé pour rien.

Tangu se trouve, grâce à son talisman, dans l'alcôve de Félime.

Il s'encourage et tire les rideaux,
Non toutefois comme un amant timide
Que l'on attend, que l'espérance guide
Devers minuit, à l'heure du repos,
Au rendez-vous : touchant la terre à peine,
Il craint son ombre et retient son haleine,
Vingt fois se tourne et s'arrête en chemin,
Avance un pied, puis un autre, et sa main
Cherche à tâtons le lit où son amante,
Plus agitée encore et plus tremblante,
L'entend venir et, l'appelant tout bas,
Demi-levée et lui tendant les bras,
En l'embrassant lui rend son assurance,
Reste immobile et jouit en silence :
Tangu s'annonce avec plus de fracas...

Voici la conclusion du poëme:

Ce châtiment est assez exemplaire.
On ne doit pas le trouver trop sévère:
Elle en fit trop, et sans doute elle eut tort.
Tromper trois fois! c'est beaucoup. Les traîtresses!
Ah! j'en ai vu de ces enchanteresses
Tromper dix fois, et qu'on aimait encor.

— *Les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, recueillies par N*** et publiées par Thimothée de Lyon, dépositaire de ses manuscrits,* avec cette épigraphe : *Il s'essaie par ces historiettes; bientôt il prendra un vol plus haut.* Quatre volumes in-12, ornés de gravures.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ces vingt-quatre nouvelles de M. Rétif de La Bretonne n'est que la répétition des mêmes aventures et de la même morale qu'il nous a déjà débitées dans son *Paysan perverti*, dans son *Nouvel Abeilard*, dans son *Quadragénaire*, etc. Ses héros et surtout ses héroïnes sont toujours prises dans le ruisseau ; mais comment les prendrait-il ailleurs? cet homme n'a jamais voulu sortir de la fange où son génie se plaît à chercher ses modèles. Il n'est pas moins vrai qu'on trouve encore dans cette dernière production de sa plume, comme dans toutes les autres, des caractères et des situations pleines de chaleur, de naturel et de vérité; *le Nouveau Pygmalion, la Fille échappée, le Garçon de boutique, la Fille naturelle,* offrent, à travers beaucoup d'absurdité et de mauvais goût, quelques scènes ingénieuses, des détails heureusement saisis, et surtout ce caractère de naïveté qui attache et qui fait oublier les plus grands défauts. Il faut toujours dire de cet auteur ce qu'Horace disait de Lucilius : *Cum fluceret lutulentus, erat quod tollere velles.*

MAI.

Nos querelles de musique, loin de s'éteindre, semblent se renouveler, depuis quelque temps, avec une nouvelle animosité. Quelques efforts que M. d'Alembert ait tentés pour rapprocher les deux partis, quelques sacrifices qu'un de nos plus ardents Piccinistes, le chevalier de Chastellux, ait cru devoir faire à l'idolâtrie des Gluckistes, dans un long article du *Mercure*[1] qui n'a point d'autre but que celui de ménager une réconciliation si désirable pour l'honneur des lettres, nous voyons éclore tous les

1. *Mercure* du 25 avril, article de l'Académie royale de musique. (Meister.)

jours de nouveaux pamphlets, de nouvelles épigrammes, et tout ce qui s'ensuit. M. Suard a fait dire avec beaucoup de douceur à M. Marmontel que, s'il s'avisait jamais de faire paraître son poëme sur la guerre de musique, il lui couperait le visage. M. Marmontel n'en est pas moins empressé à lire le poëme à qui veut l'entendre[1]. En attendant une vengeance plus meurtrière, l'abbé Arnaud ne cesse de harceler son adversaire d'épigrammes et de chansons. Voici une des épigrammes qui a le plus couru ; il faut bien faire connaître les armes des deux partis :

Ce Marmontel si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle,
Et la musique comme un sourd.
Ce pédant à si sotte mine
Et de ridicules bardé,
Dit qu'il a le secret des beaux vers de Racine.
Jamais secret ne fut si bien gardé.

— La vénérable confrérie des Économistes vient de perdre un de ses plus dignes champions dans la personne de M. le colonel de Saint-Leu, ci-devant au service du roi de Pologne, un des principaux auteurs du journal intitulé les *Éphémérides du citoyen*. Ce fameux apôtre de la doctrine par excellence a été trouvé dernièrement sur le bord d'un fossé des nouveaux boulevards, la tête fracassée d'un coup de pistolet. Il avait sur lui deux lettres, l'une adressée à M. le lieutenant de police, l'autre à l'Ami des hommes, au marquis de Mirabeau. On imaginera sans doute que c'est l'amour de la liberté indéfinie, la décadence sensible du crédit de la secte, le désespoir de ne pouvoir ramener le genre humain aux grands principes de l'ordre, ou quelque autre motif de cette importance, qui auront déterminé ce sage à un parti si violent. Eh bien, ce n'est rien de tout cela : c'est une passion malheureuse pour une jeune et jolie femme, pour la femme de son ami, pour Mme la baronne de Tschudi. Nous n'avons appris que deux circonstances de ce triste roman, l'une assez intéressante et l'autre fort bizarre. Deux ou trois jours avant d'exécuter

1. Nous ne pouvons penser que ce soit l'effet de la menace, mais il est certain que le poëme de *Polymnie* de Marmontel ne parut pas en entier de son vivant. Il est compris dans ses *OEuvres posthumes*. Paris, Verdière, 1820, in-8°. (T.)

son projet, il conjura Mme de Tschudi de vouloir bien se charger de quinze ou vingt mille francs qu'il venait de recevoir, et de lui en assurer la rente viagère. Dans la lettre à M. de Mirabeau, qu'on trouva attachée à la boutonnière de son habit, il lui demande, comme le dernier service qu'il attendait de son amitié, la faveur d'être transporté dans la maison de son amie avant d'être enseveli [1]. Comment concilier deux procédés, dont l'un paraît l'excès de l'indiscrétion, une vraie barbarie, et l'autre la preuve du désintéressement le plus sensible, de la générosité la plus délicate? On peut juger des principes politiques de M. de Saint-Leu par ceux du parti auquel il s'était attaché; mais plusieurs de ses mémoires supposent de l'esprit et des connaissances. Il avait dans la conversation de la vivacité, de l'imagination, de la douceur et une éloquence naturelle.

— L'intrépide Paul Jones est ici depuis quelques semaines. Il a eu l'honneur d'être présenté au roi. Il a été applaudi avec transport dans tous les spectacles où il s'est montré, et particulièrement à l'Opéra. Une singularité assez digne d'être remarquée, c'est que ce brave corsaire, qui a donné des preuves si multipliées de l'âme la plus ferme et du courage le plus déterminé, n'en est pas moins l'homme du monde le plus sensible et le plus doux; qu'il a fait beaucoup de vers pleins de grâce et de mollesse; que le genre de poésie qui paraît même avoir le plus d'attrait pour son génie, c'est l'élégie et l'églogue. La loge des *Neuf-Sœurs*, dont il est membre, a engagé M. Houdon à faire son buste [2]. Ce portrait est un nouveau chef-d'œuvre digne du ciseau qui semble destiné à consacrer à l'immortalité les hommes illustres en tout genre.

— On a donné, le samedi 29 avril, la première représentation de la reprise de *la Veuve du Malabar*, tragédie de M. Lemierre, représentée pour la première fois en 1770 [3]. Cette pièce alors fut médiocrement accueillie; l'auteur en ayant senti lui-même tous les défauts ne se permit pas de l'exposer au grand

1. M. le baron de Tschudi, bailli de Metz, est connu par plusieurs morceaux de poésie imprimés dans plusieurs recueils, et par un grand nombre d'articles de botanique du nouveau supplément de l'*Encyclopédie*. (MEISTER.)

2. Exposé au Salon de 1781.

3. Voir tome IX, p. 100.

jour de l'impression; il y a fait depuis des changements si considérables, qu'on peut la regarder comme un ouvrage entièrement nouveau. Le succès que la pièce a eu à cette reprise est un des plus brillants que l'on ait vus depuis longtemps au théâtre. Nous nous contenterons d'indiquer en peu de mots la disposition actuelle du poëme.

Quelques défauts que l'on puisse reprendre dans le plan de cet ouvrage, dont la fable n'est peut-être pas assez solidement établie, et qui, dans quelques circonstances, peut paraître un peu trop romanesque, on y trouvera toujours un mérite que rien ne peut suppléer, celui d'une sensibilité touchante et d'un intérêt qui va toujours en croissant. Il y a dans chaque acte des beautés d'un ordre supérieur, des scènes entières d'une chaleur entraînante, une foule de mots de situation de l'effet le plus heureux, et la catastrophe, pour paraître avoir quelques rapports avec celle d'*Olympie*, n'en est pas moins très-neuve et très-brillante; elle réunit au plus haut degré d'intérêt l'appareil d'un spectacle infiniment riche, infiniment pittoresque. Il y a dans le style de cette tragédie des inégalités, des négligences comme dans tous les ouvrages de M. Lemierre, mais il y en a beaucoup moins que dans *Hypermnestre*; on y trouve surtout ce mouvement, cette chaleur qui, du moins au théâtre, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres parties du style. On a reproché souvent à M. Lemierre la dureté de sa versification, et il a souvent mérité ce reproche; mais il n'y a aucun de ses poëmes où l'on ne puisse remarquer non-seulement beaucoup de vers d'une touche forte et neuve, mais encore beaucoup d'autres pleins de douceur et d'harmonie.

Le rôle du jeune bramine, qui anciennement ne tenait presque pas à l'action, mais qui, dans le nouveau plan, répand sur tout l'ouvrage l'intérêt le plus touchant et le plus doux, a été rendu par le sieur Monvel avec beaucoup de finesse et de sensibilité. Il n'est peut-être point de rôle au théâtre où le sieur Larive ait déployé un caractère plus noble et plus soutenu que dans celui du général français; il a saisi parfaitement tout ce qui le caractérise; il lui a donné la noblesse et l'enthousiasme chevaleresque qui lui sied, et la manière dont il a rendu le dernier coup de théâtre, qui n'est assurément pas d'une exécution aisée, est une nouvelle preuve des progrès qu'il fait tous les jours dans la con-

naissance de la scène. Mlle Sainval cadette a paru fort monotone dans le rôle de la Veuve; mais elle a racheté, s'il est possible, un si grand défaut par deux ou trois élans de sensibilité qui ont été du plus grand effet. Le triste Vanhove a crié les beaux vers du grand bramine comme s'il en eût été l'auteur; aussi l'auteur en est-il fort content.

— Les Comédiens italiens ont donné sur leur théâtre, ce mercredi 3, la première représentation d'*A trompeur trompeur et demi*, ou *les Torts du sentiment*, proverbe en un acte, en vers, mêlé d'ariettes, paroles de M. de Sauvigny, l'auteur des *Illinois*, musique de M. Dezède.

C'est une espèce de parade où l'auteur a eu la prétention de peindre ce qu'on appelle les mœurs de la bonne compagnie. Les mœurs représentées dans cet ouvrage sont, à la vérité, assez scandaleuses pour n'être pas sans modèle; mais le ton en est si gauche et si détestable, que ce tableau a paru beaucoup plus dégoûtant que ridicule. Quant à la construction du drame, il est impossible d'en donner une idée : elle est aussi obscure que le titre. La pièce a été si mal reçue en général, quoiqu'on y ait applaudi quelques détails, et particulièrement un duo assez piquant, que les auteurs l'ont retirée après la première représentation. Ils se proposent d'y faire des changements. Si ces corrections rendent la pièce meilleure, nous ne manquerons pas d'en donner une analyse plus exacte.

— *La Demande imprévue*, comédie en trois actes, en prose, par M. Mercier, représentée pour la première et la dernière fois[1] sur le théâtre de la Comédie-Italienne, n'a eu aucun succès. On nous avait annoncé cette pièce comme une comédie de l'ancien genre, et cet éloge n'a paru que trop exact, car l'intrigue de *la Demande imprévue* est prise tout entière dans *le Souper mal apprêté*, de Hauteroche, que Garrick avait déjà imité dans son *Valet menteur*. Le dénoûment de M. Mercier diffère un peu de celui de Hauteroche, mais c'est, pour ainsi dire, mot à mot celui des *Fausses Confidences*. Ces rapprochements ne sont pourtant pas ce qui a nui le plus à la réussite de cette nouvelle comédie; ce sont les longueurs d'un dialogue lâche et décousu, toutes les fautes de convenance, de ton et de goût qui détruisent l'effet des

1. Le 23 mai.

scènes que l'on aurait crues le plus susceptibles de grâce et de vérité comique.

On a donné sur ce même théâtre, le mardi 30, la première représentation de *Cassandre oculiste*, comédie-parade en un acte, en vaudevilles, par M. Auguste[1], l'auteur des nouveaux Contes dont nous avons eu l'honneur de vous parler dans une de nos dernières feuilles, en société avec M. Barré. Ce petit ouvrage a été fort applaudi; on y a trouvé de l'esprit et de la gaieté; mais peut-être sera-t-on surpris de n'en avoir pas trouvé davantage lorsqu'on l'aura comparé avec le charmant conte de M. le chevalier de Boufflers, qui en a fourni le fonds et les traits les plus heureux. Ce conte, intitulé *l'Oculiste dupe de son art*, paraît offrir des situations si piquantes, des développements si heureux, qu'il eût été facile, je crois, au vrai talent d'en composer un acte entier plein de mouvement et d'intérêt, sans avoir recours, comme M. Auguste et compagnie, à la ressource d'une double intrigue, encore moins au remplissage de deux ou trois scènes épisodiques qui ne tiennent nullement au sujet. Pourquoi leur faire cependant un reproche de ce qui leur a si bien réussi? Il faut profiter de la morale du conte:

Les malheurs d'un bon oculiste,
Ami lecteur, vous apprendront,
Si vous êtes bon moraliste,
A laisser vos yeux tels qu'ils sont.

— Nous en sommes à la vingtième représentation de *la Veuve du Malabar;* il y a plus de quinze ans que nous n'avons vu à la Comédie-Française un pareil succès. Si l'on a toujours cru que les acteurs, et particulièrement le sieur Larive, en partageaient la gloire avec le poëte, on le sent encore mieux depuis qu'on a vu la pièce imprimée.

LOGOGRIPHE, ÉNIGME, CALEMBOUR, ACROSTICHE

PAR M. DIDEROT[2].

Le mérite principal de cet ouvrage, qu'on ne saurait trop louer, c'est de réunir quatre genres de littérature très-importants

1. De Piis.
2. Pièce inédite.

et fort goûtés des meilleurs esprits. Il est à la fois *logogriphe, énigme, calembour, acrostiche.* Quel dommage que ce chef-d'œuvre, le premier de son auteur, en soit peut-être le dernier! La basse jalousie ne manquera pas de dire que la rime en est quelquefois mauvaise et le vers mal tourné; c'est ainsi qu'elle se vengera des efforts impuissants qu'elle aura faits pour le déchiffrer. Il est adressé à un homme rare qui depuis trente ans ne s'est pas couché sans avoir deviné l'énigme et le logogriphe du *Mercure.* Il a gagé, et sa gageure est même assez forte, qu'on ne mettrait point sa pénétration en défaut, et nous avouerons qu'après une si longue suite d'expériences heureuses il est permis d'avoir de la confiance en son talent. Qu'il perde ou qu'il gagne, nous ne l'en estimerons ni plus ni moins. Il paraît, par l'envoi de la pièce merveilleuse, qu'elle avait d'abord été faite en prose.

ENVOI.

Logogriphe jamais ne s'écrivit en prose;
Un glossateur ancien l'a dit dans sa leçon.
Je vais donc sur la même chose
Torturer votre esprit, mais d'une autre façon.
En deux façons sur une chose même
Je sais tourner et retourner mon thème,
Tant je suis un joli garçon.

Je ne suis pas, et je suis cependant.
On me comprit dans toutes les contrées,
Sans savoir ma langue on m'entend,
Quatre lettres *non séparées*
Peignent dans l'ABC mes vertus figurées.

A mon aspect, le roi s'est incliné,
A mon aspect, le peuple a frissonné,
A mes ordres, le bloc sortit de la carrière;
Mes ordres ont donné des ailes à la pierre,
Et les plus grands objets, des bouts de l'univers,
Vinrent chercher les bras des artistes divers.

Mais à présent d'une énorme puissance
Que vous offrir? Hélas! une réminiscence,
Et quelques restes précieux
Fixant du voyageur les regards curieux.

Mais laissez tout cela. Si votre œil effronté
D'un ensemble au quart écourté
Considérait le reste à la jésuite
Je vous apparaîtrais soudain,
Mais, comme on dit que l'Être souverain,
Quelque beau soir ou quelque beau matin,
Au chef du peuple hébreux apparut dans sa fuite.

Pour un fameux calembourdin,
L'homme vraiment scientifique,
J'aurais parlé suffisamment.
Mais vous faut-il un supplément?
Si du quadrille énigmatique
Dont j'ai fait mention tout au commencement
De cet écrit logogriphique,
Vous mettez à la fin le premier élément,
Mon tout s'arrangera dans l'ordre alphabétique.

Par cette caractéristique
Ne suis-je pas encor signalé clairement?
En une savante boutique
Allez, pour dernier truchement,
Consulter l'art numismatique;
Et l'érudit cénobitique
Vous épargnera du tourment.

Relisez avant tout ces vers où je m'affiche,
Que vous sachiez d'abord que le mot tant cherché,
Pour être plus ou moins caché,
Se révèle en cet acrostiche.
L'homme ignorant et l'homme studieux
M'a tenu dans ses doigts, m'a tenu sous ses yeux.
Eh bien, dans le nombre des seize,
Oui, des seize moyens que j'ai spécifiés,
Il n'en est pas un seul qui vous ait mis à l'aise?
Rougissez de honte et payez [1].

— Il est temps d'avouer en toute humilité que nous nous sommes bien trompé dans l'opinion que nous avons eue du succès de la nouvelle musique d'*Atys*. Cet opéra, quoique soutenu par toutes les grâces du divin ballet de *la Chercheuse d'esprit* et de *Ninette à la cour*, s'est vu presque entièrement délaissé à la neuvième représentation. *Atys*, ont dit les plaisants du parti

1. Le mot est S. P. Q. R. (*Senatus populusque Romanus*).

Gluck, *Atys*, *Satis*. Oui, afin de marquer davantage l'humiliation des pauvres Piccinistes, nous avons vu la cabale, et cette cabale devient tous les jours plus nombreuse, affecter d'arriver tout exprès vers la fin de l'opéra, l'attendre aux foyers, dans les corridors, et ne paraître dans la salle que pour rendre hommage au talent des Vestris, des Théodore et des Guimard. Le sieur Berton a fort bien calculé que le plus sûr moyen de satisfaire le goût d'un public aussi éclairé en musique, c'était de remettre *Castor*, et de le remettre avec tout le soin et toute la pompe dont ce spectacle est susceptible. C'est aussi ce qu'il a fait avec un succès bien digne de son zèle; mais, hélas! il n'en a pas joui longtemps. Les efforts qu'il a faits pour donner à l'exécution de ce magnifique opéra toute la perfection imaginable lui ont causé une fluxion de poitrine dont il est mort au bout de quelques jours. Déjà fort malade, il voulut encore battre lui-même la mesure le jour de la première représentation; on peut dire qu'il est mort le bâton à la main : c'est, pour un directeur d'Opéra, s'ensevelir glorieusement sous ses drapeaux. Son intelligence, son activité, et le talent qu'il avait eu de se faire aimer de tous les membres de l'illustre corps dont on venait de lui confier pour la seconde fois la direction, le font généralement regretter. Il avait raccommodé beaucoup d'anciens opéras, il avait fait quelques actes en société avec MM. Trial, Grente, La Borde; celui d'*Érosine*, qui est tout entier de lui, eut dans le temps un assez grand succès; mais de toutes ses compositions, celle qui a vraiment le plus de célébrité, c'est sa *Chaconne*; on l'a toujours regardée comme le chef-d'œuvre de ce genre, et les sublimes talents du sieur Vestris en feront conserver longtemps le souvenir. Ce sont MM. Dauvergne et Gossec qui remplacent M. Berton dans le gouvernement de l'Académie royale de musique.

— La littérature vient de faire aussi deux pertes dans le courant du mois dernier, celle de M. de Querlon et celle de M. Dorat. Nous nous réservons de parler de la dernière lorsque nous serons mieux instruit de tout ce qui peut intéresser la mémoire de cet écrivain léger, facile, ingénieux, et qui eût sans doute acquis quelques droits de plus au souvenir de la postérité, s'il eût laissé dix fois moins d'ouvrages. Quant à M. de Querlon, il suffira de dire qu'il fut longtemps un des plus vaillants émules de Fréron dans ses fameuses *Affiches de province*, mais qu'il gagna peu d'argent

à ce triste métier, et qu'il aurait fini sa vie assez misérablement, si M. de Beaujon, ne sachant de quelle manière meubler un des appartements de son superbe hôtel, ne s'était pas avisé fort à propos d'acheter pour cet objet une belle bibliothèque, de l'y loger commodément, de l'en nommer bibliothécaire, et d'attacher à ce titre une pension fort honnête. M. de Querlon a été l'éditeur de différents ouvrages, entre autres des *Poésies* de Malherbe qu'il a enrichies de beaucoup de notes, du *Journal des voyages de Montaigne*, que sa longue préface n'a pas rendu moins ennuyeux, de l'*Élite des meilleurs écrits anciens et modernes à la louange des grâces*, etc. Il fit aussi dans sa jeunesse quelques romans, mais dont on ne se souvient guère. « Je suis très-fâché de l'avoir perdu, disait l'autre jour M. de Beaujon; le soir en me couchant je priais le bonhomme de venir me voir; il était savant. Je lui faisais un petit *interrogat*, c'était assez pour le faire parler une heure de suite, et cela m'endormait tout doucement. »

— On ne dira plus que les doux plaisirs de l'amitié fuient la majesté du trône; ce que la reine vient de faire pour Mme la comtesse Jules de Polignac en est une preuve bien touchante. Nous pardonnerait-on de ne pas recueillir un trait que l'amitié s'enorgueillira de consacrer dans ses fastes? Mme la comtesse Jules vient d'accoucher à Paris, dans la maison de son meilleur ami, M. le comte de Vaudreuil, sa propre maison n'étant pas encore prête à la recevoir. Aussitôt que la reine l'a su, elle ne s'est pas contentée de l'aller voir, de passer une journée tout entière au chevet de son lit, elle a engagé le roi et toute la cour à venir s'établir à la Muette uniquement pour s'en rapprocher le plus qu'il était possible, pour être plus à portée de la voir et d'en recevoir des nouvelles à chaque instant. Le roi a bien voulu partager les empressements de la reine; il a été voir lui-même Mme la comtesse Jules le troisième ou le quatrième jour de ses couches. Quoique l'histoire de France soit en ce genre aussi riche qu'une autre, nous ne croyons pas qu'elle ait encore offert l'exemple d'une faveur à la fois plus intime et plus éclatante.

— Le jeune abbé d'Espagnac a fait une violente diatribe contre l'abbé Suger; le vénérable successeur de Fréron, l'abbé Royou, a fait une critique plus violente encore de la diatribe de l'abbé d'Espagnac, et lui a prouvé très-poliment qu'il mentait comme un philosophe, comme un athée. Beaucoup de combat-

tants ont pris parti dans cette importante querelle, toujours avec la même modération; le scandale a été porté si loin que M. le garde des sceaux s'est cru obligé d'envoyer à tous nos journalistes l'ordre exprès de ne plus parler de Suger ni en bien ni en mal. Que ne peut-on terminer ainsi toutes les disputes! Ceci nous rappelle un mot du docteur Gatti. On parlait devant lui de la fureur de disputer. « Ah! pour notre docteur, disait-on, convenez qu'il n'aime pas la dispute. — Moi, je l'aimerais assez; mais c'est que malheureusement je n'ai jamais d'avis. »

JUIN.

Le sort du nouvel opéra, représenté pour la première fois ce mardi 6, ne paraît pas encore bien décidé; nous attendons qu'il le soit davantage pour en parler avec plus d'étendue. C'est l'*Andromaque* de Racine arrangée, d'autres veulent qu'on dise déracinée, par un honnête particulier de Lyon, M. Pitra, qui ne s'est avisé, comme Francaleu [1], qu'à quarante ans passés, de ses dispositions pour la poésie. La musique est de M. Grétry, mais dans la manière du chevalier Gluck ; peu de chant, beaucoup de récitatifs, et des chœurs sans nombre.

Depuis que la littérature est devenue un métier, et qui plus est un métier dont la multitude des modèles et la facilité des méthodes a rendu la pratique aisée et commune, faut-il s'étonner si, dans la foule des ouvrages que chaque jour on voit éclore, il en est si peu où l'on puisse reconnaître le talent d'une production véritable? Il semble plus que jamais que la seule occupation de notre siècle soit de compiler et d'analyser, d'extraire et de commenter, de louer et de critiquer, de défaire et de refaire ce que le génie du siècle dernier a produit en tout genre. Il y a, et peut-être est-ce beaucoup dire, une vingtaine de sujets au théâtre qu'on ne cesse de retourner et de rhabiller en cent façons différentes. Souvent, pour les rajeunir, on se contente de les faire paraître sous des noms nouveaux, de transporter la scène dans

1. De *la Métromanie.*

des climats différents; des tyrans et toujours des tyrans que l'amour brave avec succès, ou dont il se joue avec adresse, voilà le cercle éternel dont nos auteurs dramatiques n'ont presque jamais songé à sortir. Quelque faciles que dussent paraître toutes ces imitations, toutes ces copies plus ou moins déguisées, on a vu qu'on y réussissait encore assez rarement, et l'on vient d'imaginer une espèce d'entreprise bien plus commode, celle de s'approprier des ouvrages tout faits, grâce à quelques changements dans la distribution générale du plan, ou quelquefois seulement dans le choix des détails et dans les formes du style. Ainsi l'on a fait de nos meilleurs poëmes lyriques, de nos meilleures tragédies, des ballets-pantomimes, des opéras dans le goût moderne, réchauffés tantôt par les accents mélodieux du chant italien, tantôt par les symphonies bruyantes de la musique allemande. Tous les moyens possibles de multiplier et de varier nos plaisirs méritent bien sans doute d'être accueillis avec empressement; mais, en voulant nous enrichir par des ressources qui découvrent si bien l'extrême disette où nous sommes, n'est-il pas à craindre que nous n'exposions encore le peu de fonds solides qui nous restent? Notre siècle, ce beau siècle de philosophie et de lumières, ne fait-il pas précisément ce qu'on voit faire à un fils de famille qui se ruine? il a recours aux expédients, il vit d'emprunts, et, pour satisfaire aux besoins du moment présent, il ne craint pas d'engager et d'aliéner même les plus anciens titres de sa maison. Je n'ai jamais trop bien su comprendre comment l'on pouvait faire une tragédie en musique, et je ne vois pas, quoi qu'on en dise, qu'il en existe encore une seule, une seule où l'intérêt de la scène ne soit pas sacrifié à la musique, ou le charme de la musique à l'intérêt de la scène.

Quoi qu'il en soit, c'est en France une opinion très-établie aujourd'hui par les succès multipliés de M. le chevalier Gluck, que l'on peut faire en musique des tragédies, et des tragédies d'un plus grand effet que celles de nos plus grands maîtres lorsqu'elles ne sont que déclamées. Demandez-le aux partisans du nouvel Orphée de Bohême, il n'en est aucun qui ne préfère, au moins quant à l'effet théâtral, les deux *Iphigénies* de M. le bailli Du Rollet et de M. Gaillard à celles de Racine et de Guymond de La Touche. Pourquoi M. Grétry et son poëte ne seraient-ils pas flattés de réussir en suivant un système si fort goûté, et pourquoi

leur saurait-on mauvais gré d'avoir tenté de s'emparer d'*Andromaque* comme on s'était emparé des *Iphigénies?*

Le charmant auteur du *Sylvain*, du *Tableau parlant*, de *Zémire et Azor*, a cru s'apercevoir que, pour être tragique en musique, il fallait faire beaucoup de bruit, du moins au théâtre de l'Opéra ; il a calculé de plus qu'un des plus sûrs moyens d'en faire, c'était de faire parler tout le monde à la fois; en conséquence, il a demandé à son poëte beaucoup de chœurs, et son poëte l'a servi à cet égard avec une profusion des plus magnifiques. Les trois quarts de l'opéra d'*Andromaque* sont en chœurs : chaque personnage principal, et il y en a quatre, en a un à lui qui ne le quitte point. Il n'y a point de scène où le chœur ne joue le principal rôle; monologue, duo, trio, même les apartés, tout se termine en chœur, et souvent assez longuement. C'était sans doute une idée fort heureuse de remplacer les confidents de la tragédie par des chœurs ; mais quelle est l'idée heureuse dont il ne faille user avec ménagement? M. Pitra ne ressemble-t-il pas un peu à cet homme qui, enchanté de l'utilité de quelques-uns de nos ports, voulait absolument qu'on mît toutes les côtes du royaume en ports de mer?

Soit que le spectacle ait été mal exécuté, soit qu'il y ait des objets infiniment plus propres à frapper notre imagination que nos yeux, il s'en faut bien qu'il fasse autant d'impression que nous en a toujours fait le simple récit de Racine. Ce qui ne nous paraît qu'une timidité de l'art pourrait donc bien être un de ses plus heureux artifices.

Nous ne devons point terminer cet article sans observer que ce sont précisément les plus beaux endroits de la tragédie, ceux qu'on n'eût jamais pardonné à M. Pitra d'avoir osé retrancher, qui ont fait le moins d'effet à l'Opéra, tels que les reproches d'Hermione à Pyrrhus, ces traits si déchirants dans sa dernière scène avec Oreste :

> Pourquoi l'assassiner? Qu'a-t-il fait? à quel titre?
> Qui te l'a dit? — O dieux! quoi! ne m'avez-vous pas
> Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas? etc.

tant il est vrai que les beautés d'un genre ne sont pas celles d'un autre et qu'une des plus grandes hérésies du goût de notre siècle est d'en confondre les caractères et les nuances.

Mlle Le Vasseur a rempli le rôle d'Andromaque avec son intelligence accoutumée; mais il n'y a personne qui n'ait éprouvé le sentiment de Pyrrhus pour Mlle Duplan dans celui d'Hermione; elle l'a crié faux d'un bout à l'autre. Le sieur Larrivée a rendu le rôle d'Oreste avec assez de chaleur; et s'il faut avouer que le sieur Legros a paru encore plus embarrassé que de coutume dans celui de Pyrrhus, il faut ajouter aussi qu'il n'y a presque rien à chanter pour sa belle voix dans ce triste rôle.

ÉPITAPHE DE M. DORAT.

De nos papillons enchanteurs,
Émule trop fidèle,
Il caressa toutes les fleurs,
Excepté l'immortelle.

COUPLETS SUR M. L'ABBÉ ARNAUD QUE L'ON ATTRIBUE A M. COLLÉ, MAIS QUI POURRAIENT BIEN ÊTRE DE M. L'ABBÉ MORELLET.

Sur l'air : *L'avez-vous vu, mon bien-aimé?*
(Air que M. l'abbé Arnaud s'est toujours vanté d'avoir fait à M. Duni.)

L'abbé Fatras,
De Carpentras,
Demande un bénéfice;
Il en aura,
Car l'Opéra
Lui tient lieu de l'office.
Monsieur d'Autun [1],
Qu'il en ait un!
C'est un devoir
De le pourvoir;
On veut le voir
Marcher le soir
Précédé de sa crosse,
Et le matin,
Chez sa catin
Arriver en carrosse.
Pour *Armide,* il a tant trotté,
Pour *Alceste,* il s'est tant crotté,

1. C'est M. de Marbeuf, évêque d'Autun, qui a dans ce moment la feuille des bénéfices. (MEISTER.)

Que c'est pitié
De voir à pié
Ce grand apôtre de coulisse,
Comme un sergent de milice. (*bis.*)

— La reine a été voir ces jours passés les jardins d'Ermenonville, accompagnée de toute la cour, excepté le roi. On a su qu'elle s'était arrêtée assez longtemps dans l'île des Peupliers, dans cette île bienheureuse où reposent les cendres de Jean-Jacques, et l'on aurait bien voulu se persuader (ce n'est pourtant pas à l'Académie) que la dévotion à la mémoire du saint philosophe avait été le principal objet de l'auguste pèlerinage. Mais tant de gloire ne paraît pas avoir été réservé à ces paisibles mânes. On a considéré le tombeau, on en a trouvé l'architecture simple et de bon goût, le site des lieux qui l'entourent d'une mélancolie douce et romanesque, et l'on a paru s'occuper ensuite d'autres objets, sans avoir marqué aucune espèce d'intérêt pour le souvenir de l'homme auquel ce monument a été érigé. Que de haines et de jalousies ce silence a consolées !

— Il n'est sans doute aucune nouveauté littéraire aussi intéressante que la révolution qui se prépare depuis quelques jours dans le système des coiffures de nos dames. On a fait remarquer que les longues épingles, nécessaires pour étayer ces hautes fabriques de cheveux qui ont été si longtemps à la mode, n'étaient guère moins dangereuses, dans le temps d'orage, que ces pointes de fer dont on garnit fort imprudemment le faîte des maisons, et surtout des clochers. Soit qu'on ait été plus frappé qu'on ne l'avait encore été de l'importance de cette observation, soit qu'on ait vu tout simplement que le costume des hautes coiffures devenait tous les jours plus incommode, on vient d'en imaginer une où l'on peut se passer presque entièrement d'épingles. Cette nouvelle coiffure, qu'on appelle une coiffure à l'enfant, est très-basse. Il faudrait être plus initié que nous ne le sommes dans les mystères de la toilette pour en donner une idée complète ; ce que nous en pouvons dire de plus clair, c'est que ce sont des cheveux frisés légèrement, et qui, renoués derrière la tête par des nœuds de rubans, retombent avec beaucoup de grâce en longues boucles flottantes sur le chignon et autour du cou. Toutes nos beautés ne supporteront peut-être pas également bien l'agréable simplicité de cette mode ; mais les peintres et les

artistes la préféreront sûrement au gothique étalage des modes qu'elle remplace.

— Par les nouveaux règlements de M. Le Camus de Néville, directeur de la librairie, les priviléges accordés aux libraires ne pourront être de moindre durée que de dix ans[1], et auront encore lieu non-seulement pour le terme expiré, mais encore pendant la vie de l'auteur, s'il survit à l'expiration du privilége. Les libraires et imprimeurs dépossédés ainsi d'anciens priviléges qu'ils avaient acquis ou de leurs propres confrères ou des auteurs eux-mêmes, sur la foi des anciens réglements, ont réclamé contre la nouvelle loi. M. l'avocat général, pour discuter la justice de leur réclamation, est entré dans des détails assez curieux relativement à la législation de notre librairie. Les plus anciens titres connus à ce sujet sont, le premier (de 1552) un privilége de deux ans demandé par Érasme pour son ami Froben; l'autre un arrêt de 1561, *qui condamne à être pendu tout libraire qui aura imprimé un livre quelconque sans permission.* Il serait trop long de suivre l'orateur magistrat dans toutes ses recherches sur cet objet; mais voici l'établissement qu'il propose pour prévenir toutes les fraudes et pour lever toutes les difficultés de la constitution actuelle :

« Est-il impossible (dit-il) que l'administration se charge elle-même de l'acquisition des manuscrits, qu'elle traite avec les auteurs du prix de leurs ouvrages, sauf à se faire rembourser d'une portion ou de la totalité de ce prix par l'imprimeur qui se présenterait pour entreprendre l'édition ? On lui accorderait un privilége exclusif plus ou moins étendu, suivant l'importance de la somme et la difficulté du débit; à l'expiration de ce privilége, et lorsque la somme avancée serait rentrée dans la caisse destinée à cet effet, le livre deviendrait commun, et tout imprimeur pourrait obtenir la permission de le réimprimer, sans donner matière à aucune contestation. Mais en attendant, comme il est glorieux à l'humanité de n'opérer le bien qu'en faisant le moins de mal possible à ceux dont l'ancien état contrarie le bien qu'on veut faire, il serait peut-être à désirer qu'on fît un inventaire de tous les livres du

1. Ce terme ci-devant était fixé à la volonté du vendeur ou de l'acquéreur, et le droit d'imprimer exclusivement un ouvrage était regardé comme un fonds de propriété qui pouvait être transmis d'une famille et d'une génération à l'autre. (Meister.)

fonds de la librairie, qu'on se fît représenter les titres légaux pour le droit exclusif des livres qui sont actuellement dans les magasins, qu'on accordât une continuation de privilége pour donner le temps de vendre ce qui reste des livres après l'expiration du privilége ou de la continuation du privilége qui ont été obtenus jusqu'à présent; en un mot, que le nouveau réglement, en recevant à l'avenir son exécution, n'eût point d'effet rétroactif pour les priviléges actuellement existants, c'est-à-dire qu'on fixât un délai, passé lequel tous les priviléges anciens, et les continuations de priviléges obtenus jusqu'à ce jour, seraient absolument nuls et de nul effet. »

Cette idée de charger le gouvernement de l'acquisition de tous les manuscrits ne serait-elle pas la meilleure manière de mettre l'esprit en ferme? et cette idée bien travaillée en finance ne pourrait-elle pas produire un établissement aussi utile à l'État que la ferme du tabac? Que de belles ressources n'y trouverait-on pas encore pour opposer de nouvelles digues à cette malheureuse liberté de penser! Tout cela mérite bien quelque réflexion.

JUILLET.

Il n'existe encore dans Paris qu'un ou deux exemplaires du livre intitulé *Rousseau juge de Jean-Jacques, dialogues*, avec cette épigraphe :

> Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.
> (OVID).

Cet ouvrage, pour avoir été ignoré jusqu'ici des dépositaires de l'édition complète des *Œuvres de Rousseau*, n'en est pas moins sûrement de lui; quelque étranges qu'en soient l'objet et l'idée, il est impossible d'y méconnaître son style et son caractère. Pour en constater encore mieux l'authenticité, l'éditeur en a déposé, depuis l'impression finie, le manuscrit original, très-proprement écrit de la main de l'auteur, dans le *British Museum*.

Voici ce qu'on lit en tête de ce singulier ouvrage : « Qui que vous soyez que le ciel a fait l'arbitre de cet écrit, quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, et quelque opinion que vous ayez de l'auteur, cet auteur infortuné vous conjure, par vos entrailles humaines et par les angoisses qu'il a souffertes en l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grâce que vous demande un cœur brisé de douleur est un devoir d'équité que le ciel vous impose. »

La seconde partie du dialogue est, de tout l'ouvrage, le morceau le plus propre à faire connaître et le caractère de ce livre et la bizarrerie affligeante des préventions qui tourmentèrent l'esprit et l'imagination de cet homme célèbre dans les dernières années de sa vie. On y verra le mélange le plus étonnant de force de style et de faiblesse d'esprit, tout le désordre d'une sensibilité profondément affectée, un ridicule inconcevable avec la folie la plus sérieuse et la plus digne de pitié.

On ne peut douter qu'en écrivant ceci Rousseau ne fût parfaitement fou ; et il ne paraît pas moins certain qu'il n'y a que Rousseau dans le monde qui ait pu l'écrire. Quelles inexplicables disparates ! A quoi tient donc le système de nos idées? Comment, au même instant, la sagesse et la folie, le talent et l'imbécillité peuvent-ils occuper ainsi le même cerveau? Il est donc vrai qu'un ressort de cette merveilleuse machine peut se déranger entièrement, sans que le mouvement des autres en paraisse altéré? Ne dirait-on pas que cet esprit humain, qui se comprend si peu lui-même, n'est formé que d'une foule de fils différents dont les nœuds se forment, pour ainsi dire, au hasard, se brouillent et se rompent de même? Et c'est de ce pauvre esprit humain que l'on ose attendre de la constance, de la suite, des principes, des affections immuables !

Il paraît prouvé que le malheureux Rousseau se défiait lui-même plus que personne des fougues de son imagination ; le soin de l'éteindre semblait l'appliquer uniquement dans les derniers temps de sa vie. On a su par un de ses amis particuliers que c'est dans cette vue qu'il s'attacha si fort à l'étude de la botanique, et qu'il s'était imposé, comme une œuvre de pénitence, la tâche singulière de copier de sa main toute l'*Histoire de France*, par Mézeray.

O curas hominum! o quantum est in rebus inane!

— Pour soutenir la malheureuse *Andromaque* [1], on vient de remettre au théâtre de l'Académie royale de musique le charmant ballet des *Caprices de Galathée*, du célèbre Noverre. C'est le jeune Vestris qui remplit, dans cette ingénieuse pantomime, le rôle où le sieur Le Picq a mérité, il y a quelques années, tant d'applaudissements. Quelque brillant, quelque admirable, quelque sublime que soit déjà le talent de ce digne fils du *Diou* de la danse, on ne sera point surpris qu'à son âge il n'ait pas encore acquis dans ce genre toute la sensibilité, tout le moelleux des mouvements que Le Picq y déployait avec tant de grâces et de légèreté. Son illustre père n'en conviendrait-il pas lui-même? Il n'y a pas si longtemps que nous lui avons entendu dire avec cet accent qui sied si bien à la dignité de son amour-propre : « Jusque-là (en portant la main à sa poitrine), plus rien à désirer pour mon fils; mais, quant au haut du corps, il lui faut encore des années de travail. J'en ai passé, moi, une toute entière à me raccourcir les bras; je lui en donne dix pour danser le menuet, et ce n'est pas trop. Ah! monsieur, si je pouvais exécuter aujourd'hui avec mes pieds ce que j'ai dans ma tête, vous verriez!... Mais l'âge ne permet plus de faire ce que le génie a conçu... » Ce n'est que depuis deux ou trois ans, depuis les grands succès que ce fils a obtenus, grâce à ses leçons, qu'il a consenti à le reconnaître. « S'il continue ainsi, disait-il alors, je lui réserve quelque chose d'assez beau pour ses étrennes : *je lui permettrai de porter mon nom...* » Dauberval qui avait vécu comme Vestris avec Mlle Allard, la mère de ce jeune prodige, le lorgnait ces jours passés dans la coulisse, et disait avec autant de dépit que d'admiration : « Quel talent! C'est le fils de Vestris, et ce n'est pas le mien! Hélas! je ne l'ai manqué que d'un quart d'heure. »

— On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne une nouvelle pièce de M. Imbert : *Florine*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, musique de M. Désaugiers [2], l'auteur peu connu de la musique du *Petit Œdipe*. Cette dernière tentative n'a pas mieux réussi à M. Imbert que toutes celles qu'il a déjà faites dans le même genre. A la Comédie-Française, à la Comédie-Italienne, seul, en société, sans musique, avec de la musique, il a toujours paru également dépourvu de l'art de juger

1. Voir précédemment, p. 402.
2. Père du chansonnier de ce nom.

et de préparer les effets de la scène; on ne peut lui refuser cependant d'avoir montré dans d'autres ouvrages de l'esprit, du goût, de la facilité, et dans son *Jugement de Pâris* un vrai talent pour la poésie.

— M. d'Éprémesnil, intervenu comme partie pour la défense de feu son oncle dans la révision du procès de l'infortuné comte de Lally, a été fort indigné de la manière dont le sieur Linguet a rendu compte de cette intervention dans ses feuilles. Il a résolu d'attaquer juridiquement le folliculaire, et de le dénoncer au parlement. En attendant, il a été trouver le sieur Le Quesne, chargé à Paris de la distribution des *Annales*, et l'a menacé, dit-on, dans sa colère, de le prendre lui-même à partie s'il continuait à être l'agent de ce faiseur de libelles, qui, tout protégé qu'il pouvait être par de lâches ministres, n'en recevrait pas moins le juste prix de ses honteuses calomnies, etc. Le sieur Le Quesne lui a répondu avec beaucoup de respect et de réserve; mais la furieuse semonce de M. d'Éprémesnil n'a pas plus tôt été finie que ledit sieur Le Quesne s'est rendu sur-le-champ chez un commissaire pour déposer sa plainte contre un quidam désigné par tous les traits de M. d'Éprémesnil, et se disant être lui, mais qu'il ne peut regarder que comme un imposteur, vu la scène indécente qu'il est venu faire chez lui, les propos menaçants qu'il a osé lui tenir sans qu'il se les fût attirés en aucune manière, et surtout les expressions injurieuses qu'il s'est permises en parlant des ministres honorés de la confiance de Sa Majesté, procédés incompatibles avec les sentiments et la dignité du magistrat respectable dont le quidam n'a pas craint de prendre le nom, etc. On ne sait pas quelles pourront être les suites de cette affaire; ce qu'il y a de certain, c'est que la plainte du sieur Le Quesne existe, que tous les discours imputés à M. d'Éprémesnil y sont rapportés dans toute leur énergie, et que les dispositions supposées du ministère en faveur de maître Linguet se trouvent traduites dans ces discours de la manière la plus insolente et la plus dure. On lui fait dire entre autres extravagances : « Nous verrons qui des deux l'emportera, ou de la justice du parlement, ou de l'indulgence d'un gouvernement faible et pusillanime. » M. d'Éprémesnil avait déjà donné quelques preuves de la vivacité de sa tête, mais il n'en avait pas donné d'aussi imprudentes; et pour quel sujet, encore!

— On a donné, par ordre, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, une pièce intitulée *le Déguisement forcé*, comédie en deux actes et en prose[1]. C'est l'essai d'un jeune homme protégé par M. le duc de Fronsac. L'idée en est au moins assez bizarre. Un jeune homme et une jeune fille sont menacés par les fées du sort le plus funeste; il n'y a qu'un cas où leur destinée puisse être garantie; c'est celui où ils prendront de l'amour en croyant céder à la simple amitié. La fée qui veille sur leur bonheur les rapproche en donnant à chacun d'eux les habits du sexe qui lui est opposé. Ce moyen réussit à merveille; mais la pièce n'en a pas eu plus de succès : quelques situations, quelques mots qui ont fait rire n'ont pas empêché que l'ensemble n'ait été reçu comme devait l'être un ouvrage plein d'absurdités, de mauvais goût et de mauvais ton. Depuis la première représentation, on a réduit la pièce en un acte; elle n'a pas été beaucoup mieux accueillie sous cette nouvelle forme.

— *Adélaïde, ou l'Antipathie pour l'amour*, comédie en deux actes et en vers de dix syllabes, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, le lundi 10, est de M. Du Doyer, l'auteur de *Laurette* et du *Vindicatif*, drame en cinq actes. Quoique le fonds de cette petite comédie ne soit pas neuf, puisque c'est celui de *la Surprise de l'amour*, de Marivaux, et de beaucoup d'autres qui n'en sont que des copies plus ou moins heureuses, comme *la Feinte par amour*, de feu M. Dorat, etc., nous ne sommes point étonné qu'elle ait infiniment réussi. Le style nous en a paru facile et soutenu, plein de grâces, de naturel, d'intérêt, et de la plus aimable simplicité. Le peu de mouvement qu'il y a dans l'action, peut-être même dans le dialogue, est suppléé autant que ce défaut peut l'être par la vivacité du jeu des acteurs qui en remplissent les premiers rôles, le sieur Molé et la demoiselle d'Oligny. Il ne faut pas oublier non plus que le mariage secret de l'auteur avec cette actrice chérie du public étant aussi connu aujourd'hui que le sont tous les secrets de la comédie, on n'a laissé échapper aucune occasion de faire à sa personne quelque application flatteuse de son rôle, et cette circonstance n'a pas peu contribué encore à exciter les applaudissements que pouvait mériter ce joli ouvrage.

1. Par M. F..., dit l'*Almanach des spectacles* de 1781.

— Après trente représentations de *la Veuve du Malabar*, suivies toujours avec la même affluence, succès dont il n'y a pas eu d'exemple au Théâtre-Français depuis *Mérope*, on a voulu essayer de remettre *la Mort de Pompée*. Cette tragédie, quoiqu'elle n'eût pas été jouée depuis longtemps, a attiré si peu de monde, que les Comédiens n'ont pas jugé à propos de la donner plus de deux fois. O scandale! ô barbarie! Sans vouloir excuser ici le mauvais goût du siècle, il faut avouer au moins, pour être juste, que de tous les rôles de cette magnifique pièce il n'y en a eu qu'un seul qui ait été rendu d'une manière tolérable, celui d'Achorée, par le sieur Monvel; que cette belle scène de Cornélie. où le talent de Mlle Clairon a laissé un si long souvenir, a été mise en pièces par la demoiselle Raucourt; et qu'enfin la plus mauvaise tragédie, soutenue par le jeu des acteurs, est plus supportable encore au théâtre que les chefs-d'œuvre de nos plus grands maîtres aussi impitoyablement défigurés. On peut convenir de plus, sans manquer au respect qu'inspirent les mânes du grand Corneille, qu'il y a dans ce sublime ouvrage bien moins de situations attachantes, bien moins d'intérêt que de majesté de raisonnement, de grandeur et de pompe de style; c'est le jugement que ce grand homme en a porté lui-même.

Pour réparer le mauvais succès de cette reprise, on vient de hasarder celle d'une tragédie qui ne ressemble sans doute en rien à *la Mort de Pompée*. Cette tentative a merveilleusement réussi: *Pierre le Cruel*, de M. de Belloy, vient d'exciter autant de transports d'admiration qu'il avait essuyé d'outrages et de huées lorsqu'il parut pour la première et la dernière fois dans l'hiver de 1772 [1]. Nous ignorons jusqu'à quel point l'enthousiasme pourra se soutenir, et nous ne pouvons nous dissimuler qu'en relisant la pièce nous avons eu beaucoup de peine à comprendre ce qui a pu lui attirer tour à tour tant d'honneur et tant d'indignité. Il y a sans doute dans *Pierre le Cruel*, comme dans toutes les autres tragédies de M. de Belloy, des effets, des situations, des caractères, des vers même d'une couleur vraiment théâtrale; mais il n'en est peut-être aucune dont la marche soit plus forcée et plus confuse, où l'on trouve plus de déclamations froidement ampoulées, plus de

1. Le 20 mai 1772. La première quinzaine de juin 1772 manquant dans le manuscrit de Gotha et dans les anciennes éditions, nous ignorons si Grimm a rendu compte de cette tragédie.

sentiments gigantesques, plus de coups de théâtre accumulés sans vraisemblance, une impropriété d'expressions plus outrée et plus choquante. M. de Belloy est de tous nos poëtes tragiques celui qui a le plus usé du ressort de l'héroïsme chevaleresque; mais ne l'a-t-il pas souvent exagéré jusqu'au ridicule? On a dit que Corneille avait fait la tragédie de sa nation, Racine celle de la cour de Louis XIV, Crébillon celle de son caractère, et Voltaire celle de son siècle; ne pourrait-on pas ajouter que M. de Belloy, dont presque tous les héros sont des don Quichottes gascons, a fait la tragédie des bords de la Garonne? Le seul changement remarquable que l'auteur ait fait à *Pierre le Cruel*, depuis la première et unique représentation que la pièce eut de son vivant, regarde le dénouement; on y a épargné quelques coups de couteau. Le poète s'est déterminé à laisser vivre la reine Blanche, et c'est elle qui finit la pièce par ces deux vers :

Quand tu punis le crime, ô suprême justice!
Fais-lui voir la vertu : c'est son plus grand supplice.

Le sieur Larive a donné au rôle du prince Noir tout l'intérêt dont il était susceptible, et par la noblesse de sa figure et par la beauté de son organe; c'est peut-être après celui de Montalban, dans *la Veuve du Malabar*, le rôle où il a été le plus universellement et le plus justement applaudi.

— On a donné ces jours passés une très-belle fête à Mme la comtesse de Genlis dans la maison de campagne qu'elle occupe à Bercy avec Mlles d'Orléans et de Chartres. Joutes sur l'eau, feux d'artifices, proverbes, scènes détachées, couplets de tout genre, rien n'y manquait; mais de tous les détails de cette fête, beaucoup plus intéressants à voir qu'à entendre conter, nous n'avons retenu que ces quatre mots qu'on a fait dire aux deux princesses, qui n'ont guère plus de deux ans :

MADEMOISELLE D'ORLÉANS, en portant la main sur son cœur.

Maman Genlis, ces deux noms-là
sont là.

MADEMOISELLE DE CHARTRES.

Et tous deux font dire de même :
J'aime.

Ce joli petit duo est de M. le chevalier de Bonnard, sous-gouverneur de MM. de Valois et de Montpensier[1].

— *Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang.* Tome Ier, in-folio de trois cent trois pages[2].

L'exécution de cet ouvrage répond parfaitement à l'idée qu'on en a donnée dans le prospectus que nous avons eu l'honneur de vous envoyer il y a quelques mois. On y trouve non-seulement des recherches qui prouvent l'érudition la plus étendue, la sagacité la plus ingénieuse, mais encore un grand nombre d'observations intéressantes pour le progrès des arts et de l'esprit humain. Les auteurs, en rendant compte dans leur préface de tous les secours qu'ils ont reçus dans le cours de leur travail de plusieurs savants distingués, citent particulièrement plusieurs morceaux pleins de finesse et d'imagination dont M. l'abbé Arnaud a bien voulu enrichir leur ouvrage. On ne peut donner trop d'éloges aux soins avec lesquels la partie typographique de ce beau monument a été exécutée. Les talents réunis de M. de Saint-Aubin et de M. Cochin ont donné aux gravures, qui sont le principal objet de cette magnifique entreprise, toute l'exactitude et toute la perfection dont elles étaient susceptibles. Plusieurs personnes ont remarqué la ressemblance frappante d'une belle Minerve antique, couverte du casque guerrier, avec les meilleurs portraits que nous ayons de Catherine II. Cette divinité ne pouvait choisir sans doute des traits plus dignes d'elle. Quel parti M. Lavater[3] ne tirerait-il pas d'une pareille analogie!

— *Évelina, ou l'Entrée d'une jeune personne dans le monde, ouvrage traduit de l'anglais*[4]. Trois petits in-8°. Quelques jour-

1. Auteur d'un recueil de poésies plusieurs fois réimprimé.

2. Le second volume ne parut qu'en 1784. Nous renvoyons le lecteur, pour la description minutieuse des estampes, au *Guide* de MM. Cohen et Mehl, et surtout au *Catalogue de l'OEuvre d'Augustin de Saint-Aubin,* dressé par M. Emmanuel Bocher (Morgand et Fatout, 1879, in-4°).

3. Un théologien de Zurich, l'auteur des *Essais physionomiques*, ouvrage qui a fait une grande sensation en Suisse et en Allemagne, et dont la traduction française doit paraître très-incessamment. (MEISTER.)

4. Traduit et abrégé de miss Francess Burney, plus tard mistriss d'Arblay, par Griffet de Labaume. R. Marcé a publié en 1816 (Aubry, 2 parties in-18) un roman intitulé *Évelina, ou Aventures d'une jeune Anglaise.* La même année, on a réimprimé le roman de miss Burney, chez Maradan, 2 vol. in-12.

nalistes ont eu l'impertinence de comparer ce nouveau roman aux sublimes productions des Fielding et des Richardson ; c'est lui faire un honneur qu'il ne mérite à aucun titre. Il y a dans le dernier volume quelques scènes, quelques situations vraiment pathétiques, mais les deux premiers sont à peine lisibles. L'auteur y peint avec beaucoup de détails des caractères, des sociétés, des usages et des mœurs qu'on est peu curieux de connaître. Ces caractères ont plus de bizarrerie que d'originalité, ces sociétés et leurs habitudes n'ont rien d'instructif, rien d'amusant; la peinture en est souvent très-naïve, mais cette naïveté n'en rend pas les objets plus aimables. Il est à présumer que ce roman n'a pas été traduit en France ; on y rencontre une foule de termes impropres et des constructions absolument étrangères.

— *Merlin bel-esprit*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Dorat ; avec cette épigraphe : *Incedo per ignes.*

Cette comédie, qui a paru peu de jours après la mort de M. Dorat, n'est qu'une nouvelle édition revue et corrigée de ses *Prôneurs* ou du *Tartuffe littéraire*. Il y a dans le plan et dans les détails plusieurs changements considérables ; mais l'ensemble de l'ouvrage n'en étant pas meilleur, nous nous dispenserons d'en rendre compte. Quoique le fonds de cette pièce, qui est toujours le même, ne nous ait jamais paru tout à fait aussi gai, aussi plaisant qu'à l'auteur, nous avions déjà remarqué dans la première édition quelques idées de scènes assez comiques, et nous les avons retrouvées dans celle-ci. On aurait pu faire du rôle de Broussin un personnage de comédie fort original ; l'esprit de parti de nos coteries littéraires et les petites intrigues des juges prétendus de notre littérature mériteraient bien sans doute qu'on en fît justice sur la scène; mais comment rajeunir un sujet traité par Molière?

VERS

DE Mme LA COMTESSE D'HOUDETOT

POUR ÊTRE MIS AU BAS DU PORTRAIT DE Mme HERBERT, PEINT PAR SA PETITE-FILLE.

(Le portrait est chez Mme de Bréjet, fille de Mme Herbert et mère de Mme de La Porte, auteur du portrait. L'aïeule et la petite-fille sont mortes. C'est Mme de Bréjet qui parle.)

Je vivais pour les adorer.
Près de cette image si chère,

Ouvrage de ma fille et portrait de ma mère,
Je vis encor pour les pleurer.
Monument cher à ma tendresse,
De deux objets que j'ai perdus
Vous entretenez ma tristesse,
Mais vous me tenez lieu d'un bonheur qui n'est plus.

VERS

POUR METTRE AU BAS DU BUSTE DE Mlle ARNOULD

PAR M. DE MURVILLE.

Ce buste nous enchante; ah! fuyez, mes amis,
Fuyez; que de périls on court près du modèle!
Je n'ai jamais vu d'homme en sa présence admis
Qui n'entrât inconstant et ne sortît fidèle.

ANECDOTE

QU'ON A ENTENDU RACONTER SOUVENT

A M. L'AMBASSADEUR DE NAPLES.

M. Gobi, résident de Venise à Turin, s'était engagé assez légèrement à être le sigisbée de Mme la marquise de Gorsegne. Cet honneur, qu'il n'avait brigué que pour représenter plus dignement, lui parut d'autant plus pénible qu'il ne lui fut disputé par personne, et que les appas surannés de la dame ne la rendaient ni moins importune ni moins exigeante. Sans oser se plaindre, il demandait à tout venant dans sa détresse: *Caro amico, non c'è rivali in questo paese?*

— *Félicia, ou Mes Fredaines.* Deux volumes in-12, avec cette épigraphe: *La faute en est aux dieux, qui me firent si folle*[1].

Il est peu de catéchismes de libertinage et de corruption plus naïfs et plus effrontés que ce nouveau roman: on n'y trouve pas même l'apparence d'un sentiment moral. C'est l'histoire d'une jeune personne qui, depuis l'âge de quatorze ans, se livre sans scrupule à tous ses goûts; a longtemps, sans le savoir, le bonheur d'être la maîtresse entretenue de son père; de donner à son frère, sans le connaître, les premières leçons du plaisir, etc., et

1. L'un des plus célèbres romans d'Andréa de Nerciat; les réimpressions anciennes et modernes en sont nombreuses, et quelques-unes bien exécutées. M. Ch. Monselet a donné de *Félicia* une analyse rapide et spirituelle dans *les Galanteries du XVIIIe siècle.*

se voit récompensée enfin de tant de sagesse et de vertu par toutes les faveurs qu'on peut attendre d'une destinée heureuse. Ce beau roman, qu'on attribue à un ancien mousquetaire, n'est pas écrit avec beaucoup de soin, mais il offre quelques aventures assez comiques et plusieurs descriptions infiniment voluptueuses. On ne peut se dissimuler que ce ne soit l'ouvrage d'un amateur, et d'un amateur profondément initié dans les mystères de son art.

— *Les Amusements du jour, ou Recueil de petits contes dédiés à la reine*, par Mme de Mortemart. Brochure avec cette épigraphe :

Sur une fleur à peine éclose,
La vive abeille en folâtrant
Puise le germe bienfaisant
Des riches dons qu'elle dépose.

Ce sont des contes de fées sans intérêt, sans invention, et Mme de Marle qui a pris, on ne sait pourquoi, le nom de Mortemart, ne paraît pas avoir plus de droit à ce beau nom par son esprit que par sa naissance.

AOUT.

Nous venons de recevoir la première livraison de l'édition complète des *OEuvres de Jean-Jacques Rousseau*. Les huit volumes qui forment cette première livraison ne contiennent qu'*Émile* et *Julie* avec deux fragments qui n'avaient pas encore paru : *les Amours de milord Édouard Bomston* et *les Solitaires, ou Émile et Sophie*. Ce premier morceau est fort court, il remplit les lacunes que l'on trouve dans la douzième lettre de la cinquième partie de *la Nouvelle Héloïse*, et dans la troisième de la sixième. Ce sont les aventures de milord Édouard à Rome, aventures que Jean-Jacques a trouvées lui-même trop romanesques pour pouvoir être mêlées à celles de Julie sans en gâter la simplicité. Cette pièce a été copiée sur le manuscrit original et unique de la main de l'auteur, qui appartient et existe entre les mains de Mme la maréchale de Luxembourg.

On voit que le but de l'auteur dans cet épisode est de montrer qu'il est encore moins difficile à une femme prostituée de revenir à la vertu qu'à une femme adultère. Mais on ne comprend pas trop quelle peut être pour notre siècle l'utilité d'une pareille morale, et ce que l'on ne comprend guère mieux, c'est l'attention que l'auteur a eue de consacrer cet écrit à Mme de Luxembourg, surtout lorsqu'on se souvient d'une certaine chanson où l'on excusait si bien madame de la fantaisie qu'elle avait eue de passer la nuit avec le philosophe, en disant *qu'elle n'en avait été tentée que pour voir son ridicule de plus près*. Serait-ce une manière délicate de la louer sur l'excès des difficultés qu'elle eut à surmonter pour devenir ce qu'elle est, depuis longtemps, dans l'opinion de toute la France, une des femmes les plus respectées et les plus dignes de l'être, aussi distinguée aujourd'hui par ses vertus qu'elle le fut autrefois par l'éclat de ses intrigues et de ses galanteries si gaiement célébrées par M. de Tressan?

Si Jean-Jacques a eu dans ce fragment le tort de traiter avec trop de sévérité les femmes honnêtement adultères, il l'a bien réparé dans celui de la continuation d'*Émile*. Il n'est pas possible de manquer à la foi conjugale avec plus d'intérêt, avec plus de vertu que ne le fait Sophie.

Messieurs les éditeurs de Genève, qui ne traitent pas légèrement des objets si graves, avouent, dans un Avertissement, que ce n'est qu'avec une sorte de répugnance qu'ils se sont déterminés à publier ce morceau. « Plus le tableau qu'il nous présente, disent-ils, est empreint du génie de son sublime auteur, et plus il est révoltant; Émile désespéré, Sophie avilie; qui pourra supporter ces odieuses images?.... Gardons-nous d'imputer à M. Rousseau ces contradictions; nous le savons, elles n'existaient point dans son plan; aurait-il voulu défigurer lui-même son plus bel ouvrage? Sophie fut coupable, elle ne fut point vile... Elle succomba comme Clarisse, et se releva plus sublime qu'elle. Mais si Émile devait connaître l'excès du malheur, ne fallait-il pas que Sophie fût infidèle? Auprès d'elle, pouvait-il être malheureux? Et qui pouvait l'en séparer? les hommes? la mort?.... Non, le crime de Sophie. »

— On a donné de fort belles fêtes à l'occasion du mariage de Mme la princesse de Rohan-Guémenée avec M. le prince de Rohan-

Rochefort, à l'hôtel de Soubise, dans la maison de Mme de Guémenée à Montreuil et au petit hôtel de Mlle Guimard. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la fête de M. le prince de Soubise, c'est un magnifique feu d'artifice représentant la fable de Vénus surprise avec Mars par le dieu Vulcain. Il y a bien peu de mariages sans doute auxquels ce sujet ne puisse convenir tôt ou tard ; mais l'exécution n'a pas répondu à l'attente des spectateurs et l'imprudence de quelques ouvriers a risqué de mettre le feu à tout le quartier. L'idée de la fête de Montreuil nous a paru plus neuve et plus riante ; c'était un ballet composé, par MM. Noverre et Dauberval, de plusieurs scènes de *Don Quichotte*, et nommément des *Noces de Gamache*. Cette pantomime, exécutée par les principaux sujets de l'Académie royale de musique, au milieu d'un jardin très-heureusement disposé pour en être le théâtre, offrait une suite de tableaux dignes du pinceau des Le Prince, des Teniers et des Watteau. La scène se passait sur un des bords du ruisseau qui arrose ce jardin, et sur l'autre était placé, pour les spectateurs, un vaste amphithéâtre, lequel, garni des plus jolies femmes de la ville et de la cour, formait un second spectacle non moins riche et non moins agréable. La fête donnée sur le théâtre de Mlle Guimard n'a pas été la moins gaie ; on y a joué plusieurs scènes de pantomime burlesque, le proverbe intitulé *Contentement passe richesse*, et une parodie d'*Andromaque*, par le sieur Dugazon. L'idée sans doute la plus plaisante de cette parodie est d'avoir fait représenter le rôle de la reine Andromaque par Mlle Guimard, la plus élégante, mais aussi la plus exiguë de toutes nos nymphes, et celui du petit Astyanax par le sieur Desessarts, le plus grand, le plus gros et le plus lourd de tous les acteurs qui aient jamais paru sur la scène française. La fête a été terminée par un souper de plus de cent couverts, dont le prince de Soubise a bien voulu faire les honneurs, mais auquel on ne sera point surpris que la jeune mariée ait été dispensée d'assister, quoique le souper n'en ait pas moins eu, dit-on, tout l'air d'un souper de famille.

— On fait un grand éloge de deux tragédies nouvelles ; l'une, de M. le comte de Guibert, l'auteur du *Connétable de Bourbon*, est *la Mort des Gracques* ; l'autre, de M. de La Harpe, est le *Philoctète* grec traduit en vers, mais aussi littéralement qu'il pouvait l'être. Les deux pièces sont cependant peu connues, n'ayant

encore été lues que dans un petit nombre de sociétés très-particulières. La pièce de M. de Guibert est plus historique qu'aucun drame de Shakespeare, elle n'est qu'en trois actes. Les amis du jeune Gracque l'invitent à soutenir les droits du peuple et à venger la mort de son frère; sa mère l'y exhorte, son épouse tâche de l'en détourner ; et c'est tout ce que contient le premier acte. Le second est l'assemblée du peuple sur la place publique; c'est la défense du pauvre contre le riche. Le troisième offre la catastrophe qui termina les jours de ce vertueux républicain, et tout le récit de Plutarque mis en action. Il y a, dit-on, dans cet ouvrage, beaucoup de vers fort négligés, mais une grande élévation de sentiments, d'idées, et des traits de la plus sublime éloquence.

— Claude-Joseph Dorat, né à Paris en 1734, y est mort le 19 avril 1780. Quelque tristes qu'aient été les dernières années de sa vie, la destinée semblait lui avoir préparé des jours assez heureux. D'une famille connue depuis longtemps dans la robe, avec une fortune honnête, très-suffisante au moins pour un homme de lettres qui ne désire que de l'aisance et de la liberté, livré de bonne heure à lui-même, après avoir suivi d'abord le barreau, où le vœu de ses parents l'avait appelé, il ne tarda pas à quitter cet état peu conforme à son génie, et se fit mousquetaire. Lui-même nous a confié dans une de ses épîtres qu'il n'avait renoncé à cette dernière carrière que par complaisance pour une vieille tante janséniste qui ne croyait pas que sous cette brillante casaque il fût aisé de faire son salut : caprice dont il eut raison de se plaindre, si, comme il nous l'assure dans cette même épître, sans ce travers il eût peut-être eu quelque jours le plaisir de se voir maréchal de France. Quoi qu'il en soit, la philosophie, les muses et l'amour l'eurent bientôt consolé. M. Dorat, d'une taille médiocre, mais svelte et leste, sans avoir des traits fort distingués, avait de la finesse dans le regard, et je ne sais quel caractère de douceur et de légèreté assez original, assez piquant; on eût deviné, ce me semble, sans peine, le caractère de ses ouvrages en regardant sa physionomie, et celui de sa physionomie en lisant ses ouvrages. Ce qui le caractérisait le plus particulièrement tenait plutôt à une façon d'être qu'à la disposition naturelle de ses traits. Le feu dont ses yeux étaient animés ressemblait à ces étincelles d'une flamme vive, mais fugitive et

sans chaleur. Son sourire avait moins de gaieté que de grâce, et moins de grâce que de manière. La pensée sur son front prenait volontiers l'air de la contrainte et de l'inquiétude, sa légèreté même n'était pas sans apprêt; l'ensemble cependant de sa personne n'en avait pas moins au premier coup d'œil de la noblesse, de l'agrément et de la vivacité. Facile et doux dans la société, il y cherchait moins à briller qu'à plaire. Il se fit beaucoup d'ennemis par imprudence, par indiscrétion, quelquefois même par maladresse, mais il paraît avoir eu rarement l'intention d'offenser. Ce n'est que sur la fin de ses jours qu'aigri par des critiques trop dures et par ces petites tracasseries littéraires qu'un poëte ne manque jamais de regarder comme de véritables persécutions, il se permit de repousser la haine par la haine, et l'injure par l'injure. En risquant sans cesse de déplaire ou à ses maîtres ou à ses rivaux, il ne pouvait supporter l'idée d'être mal avec eux, et ne cherchait que les occasions de s'en rapprocher. Après avoir insulté plusieurs fois fort lestement MM. les Quarante, que de démarches n'a-t-il point faites pour obtenir les honneurs du fauteuil académique ! Quelques torts qu'aient eus avec lui M. Linguet, qui s'était cru, dit-on, assez intimement lié avec lui pour le voler sans conséquence, et M. de La Harpe, à qui il avait rendu des services qu'on ne reçoit que de ses meilleurs amis, il revint toujours à eux avec les plus vifs empressements : sa colère et ses vengeances n'avaient pas plus de suite que toutes les autres habitudes de son cœur et de son esprit.

Le premier essai de la muse de M. Dorat fut, je crois, une *Ode sur le malheur;* elle fut bientôt suivie de quelques *Héroïdes*, et notre jeune poëte n'avait guère que vingt ans lorsqu'il fit sa première pièce, *Zulika*, qui fut représentée en 1760. Il nous apprend lui-même, dans la préface de cette tragédie, qu'il a fait reparaître l'année dernière sous le titre de *Pierre le Grand*, que le célèbre Crébillon, qui était alors censeur du théâtre, la prit si bien sous sa protection, qu'il se chargea de refaire le cinquième acte. « On conçoit aisément, dit-il, d'après cela, quelle était mon ivresse et quelles furent mes espérances. Je voyais déjà ma pièce aux nues, j'entendais les applaudissements retentir à mon oreille. je n'aspirais à rien moins qu'à l'immortalité... Le jour fatal arrive. Une première représentation ramène tout au vrai : c'est le coup de baguette qui change en déserts les jardins d'Armide. Le

charme, hélas! disparut, et le temple de la postérité se ferma pour moi. Mes quatre premiers actes furent cependant reçus avec transport; mais le cinquième, sur lequel je comptais le plus, échoua... » Il donna quelques années après, sur le même théâtre, *Théagène et Chariclée*, qui tomba tout à plat. Cette chute fut supportée avec beaucoup de courage; il se pressa d'avertir gaiement le public qu'il renonçait désormais *aux honneurs du sublime*, et qu'heureux de son *insouciance* il ne chanterait plus que les jeux et les ris, les grâces et les amours. Depuis cette époque, chaque mois vit éclore quelque production nouvelle de sa muse, épîtres fugitives, contes, fables, poëmes érotiques de toutes les formes et de tous les genres; il n'y eut point d'Iris à laquelle il n'adressât ses vœux, ou dont il ne célébrât les faveurs; point d'événement, point d'aventure singulière qu'il ne se crût obligé de consacrer dans ses vers; point de célébrité, quelque éphémère qu'elle pût être, sur l'aile de laquelle il n'essayât de s'élever à l'immortalité : les rois, les philosophes, les comètes, les beautés à la mode partagèrent tour à tour le tribut brillant et léger de sa verve poétique; et si, dans cette foule d'écrits qui se succédèrent si rapidement, il en est peu dont la postérité daigne conserver le souvenir, ils eurent au moins le mérite d'amuser quelques instants l'oisiveté de nos cercles, et d'instruire assez passablement les provinces et les colonies de la marotte du jour, de l'éclat passager de nos frivolités et de nos ridicules.

On a reproché à la plupart de ces ouvrages beaucoup de néologismes, une enluminure fastidieuse, un persiflage qui cesse souvent d'être plaisant à force d'être outré, des disparates de ton et de goût très-choquantes, une manière éternellement la même; mais il n'en est presque aucun où l'on ne trouve, malgré tous ces défauts, des expressions, des images heureuses, quelques rapprochements de mots et d'idées nouveaux et piquants, un rhythme facile et sonore, une tournure galante et légère. L'ordonnance de ses tableaux est toujours négligée; mais le premier jet de leur composition est souvent ingénieux; ses dessins sans correction, sans vérité, ont un air d'élégance auquel le goût de notre siècle a pu aisément se laisser séduire. Il n'a peint qu'une nature factice et maniérée, mais il l'a peinte quelquefois avec les crayons d'Ovide et de Boucher. Il n'a guère fait que des esquisses et s'est presque toujours flatté qu'il suffisait, pour les finir, de les

colorer et de les couvrir d'un vernis brillant. Nous osons présumer cependant que la postérité ne confondra point toutes les productions de M. Dorat dans la même classe, et que, dans l'immense collection de ses œuvres, elle voudra bien distinguer toujours son poëme sur *la Déclamation*, le plus soigné de ses ouvrages, son charmant conte d'*Alphonse*, quelques-unes de ses fables et un assez grand nombre d'épîtres et de poésies fugitives, genre où personne n'a peut-être approché plus que lui de la manière et du coloris de M. de Voltaire.

Quelque loin que dans ce genre même il fût toujours resté de son modèle, il eût été sans doute heureux pour M. Dorat d'y borner tous les efforts de son talent; mais, entraîné de nouveau dans la carrière du théâtre par l'espèce de succès qu'eurent son *Régulus* et sa *Feinte par amour*, il n'est point de route qui conduit au temple de la gloire qu'il ne crût pouvoir franchir. Repoussé de tous côtés par ses rivaux, maltraité par le public, il n'imputa ses mauvais succès qu'à l'acharnement d'une cabale ennemie; il se flatta de l'emporter sur elle par des travaux multipliés; et, pour en assurer mieux la réussite, il eut la faiblesse d'acheter les applaudissements des loges et du parterre, et d'achever ainsi de ruiner sa fortune déjà fort épuisée, en fournissant encore à ses ennemis de nouveaux moyens de le tourner en ridicule. Il donna dans l'espace de peu d'années : *Adélaïde de Hongrie*, *le Célibataire*, *le Malheureux imaginaire*, *le Chevalier Français à Turin*, *le Chevalier Français à Londres*, *Roséide* et *Pierre le Grand*, sans compter quelques pièces reçues, mais non encore représentées, telles que *Zoramis*, *les Prôneurs*, *Alceste*, etc. Toutes les pièces qu'il fit jouer eurent au moins le succès de plusieurs représentations, mais à chaque nouveau succès on lui appliquait le mot des Hollandais après la bataille de Malplaquet : *Encore une pareille victoire, et nous sommes ruinés.* Ainsi, payant fort cher le plaisir d'occuper presque sans relâche la scène française, M. Dorat a passé les dernières années de sa vie dans l'amertume et dans le chagrin, en disputes avec les Comédiens dont il finissait toujours par être le débiteur, en procès avec ses libraires qu'il avait ruinés par le luxe de planches et de culs-de-lampe dont il avait eu la manie de décorer ses moindres productions; harcelé par ses créanciers, plus harcelé encore par quelques journalistes acharnés contre lui,

en proie aux vapeurs d'une bile noire, épuisé de travail et de plaisir, et s'efforçant toujours de soutenir, en dépit des circonstances, les prétentions de cette philosophie insouciante et légère dont l'affiche lui devenait de jour en jour plus nécessaire et plus pénible.

Qu'il était bien préférable, sans doute, le temps où, renfermant sa gloire dans des limites plus convenables à son génie, notre Ovide ne célébrait que les charmes de l'amour et ses heureux loisirs, ses bonnes fortunes, même celles qui ne furent jamais qu'imaginaires, l'embarras des *Cinq Maîtresses*, réduites à *trois* dans une édition plus modeste, le bonheur plus doux de n'en posséder qu'une, les heureux caprices de Mlle Beaumesnil, les infidélités accumulées de Mlle Dubois, *ce joli nez* qui ne fut point *troussé pour les déserts*, *le pied de nez des Amours*, et tant d'autres objets dignes des mêmes hommages!

En s'attachant à perfectionner son talent pour la poésie légère, M. Dorat eût obtenu sans doute dans notre littérature un rang plus marqué, et par là même des titres plus sûrs à l'immortalité. On ne saurait lui disputer ni le talent, ni l'esprit, ni le tour d'imagination qui peuvent donner le plus de prix à ce genre, et il semble qu'en soignant davantage ce qu'il composait avec tant de facilité il eût évité sans peine ce que lui reprochera toujours la critique la plus indulgente. Il ne serait pas impossible cependant que son talent borné à des esquisses agréables, à je ne sais quel vernis de style assez brillant, n'eût pas gagné beaucoup à une étude plus opiniâtre. On ajoute à l'esprit par de nouvelles connaissances, mais ajoute-t-on au talent? Si l'exercice lui donne plus ou moins d'habitude, est-ce assez pour étendre la sphère de son activité, pour lui communiquer l'essor et l'énergie que lui refusa la nature?

Quoi qu'il en ait pu coûter à M. Dorat, il a joué jusqu'à la fin son rôle avec assez de courage. L'état d'épuisement et de langueur où il était depuis plusieurs mois lui annonçait une fin très-prochaine; il paraît l'avoir envisagée sans aucune espèce de crainte et de faiblesse. Ses derniers moments ont été occupés, comme le reste de sa vie, à faire des vers, à vivre avec ses amis, à se laisser tromper par sa maîtresse, et à se persifler lui-même assez gaiement sur toutes ses folies. Il était déjà mourant, et, qui plus est, ruiné, qu'il se ruinait encore pour une petite intrigue

cachée, sans en être moins assidu ni chez Mme de Beauharnais, ni chez Mlle Faniez de la Comédie-Française, avec qui l'on assure qu'il était marié secrètement; il était déjà mourant, qu'il travaillait encore avec Mme de Beauharnais à *l'Abeilard supposé*, et qu'il n'en était pas moins occupé de son poëme épique, de ses dernières tragédies, de son *Voltaire aux Welches*, etc. La veille de sa mort, il reçut la visite de son curé avec beaucoup de décence, mais en éludant toujours fort poliment toutes les offres de son saint ministère. Deux heures avant d'expirer, il voulut faire encore sa toilette comme de coutume, et c'est dans son fauteuil, bien coiffé, bien poudré, qu'il rendit le dernier soupir. Si la malignité peut jeter quelque ridicule sur cette dernière circonstance, elle n'en est pas moins la preuve d'une disposition d'esprit assez courageuse, assez rare pour mériter d'être remarquée, et la fin de notre poëte vaut bien celle de quelques philosophes plus fiers que lui de la gloire de leur nom et de leur système : tant il est vrai qu'un caractère frivole nous sert souvent mieux que tous les efforts de la raison et de la vertu.

— A la fête de Mme de Genlis, on voulut faire après souper une promenade sur la rivière : bateaux très-ornés, collation délicieuse, musique charmante, on n'avait rien oublié pour la rendre agréable. Déjà l'on était embarqué et prêt à partir, lorsqu'il ne se trouva pas un batelier en état de conduire la petite flotte; on s'aperçut que tous étaient ivres, et plusieurs d'entre eux ivres-morts. La compagnie, très-nombreuse, n'eut pas moins d'empressement alors à sortir des bateaux qu'elle n'en avait eu à y entrer : on se précipitait les uns sur les autres avec beaucoup d'inquiétude, et M. de Schomberg, livré à une de ses distractions accoutumées, disait froidement à M. le duc de Chartres : « Monseigneur, ceci ressemble à nos campagnes sur mer. »

LA PRIÈRE EN MONOSYLLABES,

PAR M. LE CHEVALIER DE LA TREMBLAYE [1].

O toi, qui, tel que le dieu que nous a peint le plus grand des Grecs, ne fais qu'un pas des bords du Nil à ceux où l'on te

1. Boufflers a fait également une lettre en monosyllabes, que l'on a craint de comprendre dans les éditions de ses *OEuvres*, mais qui se trouve dans le recueil intitulé *Contes théologiques*. (T.)

sert sous le nom de *Tien;* qui vois d'un coup d'œil du fond des mers au plus haut des cieux, qui as dit au jour : Sois... et le jour fut; dans qui tout est, par qui tout se meut et tout vit; dis, ô mon Dieu! dans le grand tout où je suis, que veux-tu de ton fils? Que te doit-il? Est-il vrai que le dieu de tous les temps veut et ne veut pas? Est-il vrai que je ne sais quel bout de chair te plut au temps de Sem et de Cham, et qu'un peu d'eau sur le front en tient lieu de nos jours? Ce n'est pas tout : on me dit que j'ai des yeux pour ne pas voir par mes yeux, et qu'un de mes plus grands torts aux tiens est ce tact si vif et si fin, ce nœud si doux qui joint mon cœur à un cœur, et de deux n'en fait qu'un; on le dit, mon Dieu, mais je ne le crois pas. Quoi! tu as mis des fruits près de moi, et ces fruits ne sont pas pour moi! j'ai des goûts, j'ai des sens que je tiens de toi, je m'en sers, et c'est un tort à tes yeux! Non, non, tout ment, hors mon cœur, où tu vis: mes droits et ta loi y sont peints en traits de feu. J'y vois que qui craint le joug des lois et le frein des mœurs ne craint rien de toi. Mais le mal, me dit-on; mais si tu fais le mal?... Eh bien! je ne vois pas le mal qu'un ver tel que moi fait à Dieu; mais tout me dit que le vrai Dieu ne hait point, ou qu'il ne hait point sans fin; tout me dit qu'il n'est pas tel que le peint le Juif, un dieu de feu, de fer et de sang... Un dieu de sang! ô ciel! lui à qui je dois le jour qui me luit, et la fleur qui naît sous mes pas, et le jeu si doux de mes sens, et ce cœur qui bat sous ma main, et le feu qui court dans mon sang, qui vit sous les eaux, dans les airs, dans tous les corps, ce feu si vif et si pur qu'on a pris pour toi, qui n'est pas toi, mon Dieu, mais qui seul m'eût dit que tu es, et que tu es bon.

— Les spectacles donnés, ces jours passés, dans la jolie salle de Trianon intéressent trop l'honneur du théâtre et la gloire de M. Sedaine pour ne pas nous permettre d'en conserver le souvenir dans nos fastes littéraires. On n'a jamais vu, on ne verra sans doute jamais *le Roi et le Fermier* ni *la Gageure imprévue* joués par de plus augustes acteurs ni devant un auditoire plus imposant et mieux choisi. La reine, à qui aucune grâce n'est étrangère et qui sait les adopter toutes sans perdre jamais celle qui lui est propre, jouait, dans la première pièce, le rôle de Jenny; dans la seconde, celui de la soubrette. Tous les autres

rôles étaient remplis par des personnes de la société intime de Leurs Majestés et la famille royale. M. le comte d'Artois a joué le rôle du valet dans la première pièce, et celui d'un garde-chasse dans la seconde. C'est Caillot et Richer qui ont eu l'honneur de former cette illustre troupe. M. le comte de Vaudreuil, le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris, faisait le rôle de Richard; Mme la duchesse de Guiche[1], dont Horace aurait bien pu dire : *Matre pulchra filia pulchrior*, celui de la petite Betzi; Mme la comtesse Diane de Polignac celui de la mère, et le comte d'Adhémar celui du roi. Les mêmes acteurs ont joué depuis sur le même théâtre, sans y avoir admis beaucoup plus de spectateurs, *On ne s'avise jamais de tout*, et *les Fausses Infidélités*, de M. Barthe.

— L'Académie royale de musique vient de remettre l'opéra d'*Écho et Narcisse*, avec des changements assez considérables. On a élagué des longueurs, on a fait à l'exposition quelques changements qui la rendent plus claire, on a supprimé presque en entier le rôle de l'Amour, qui n'était qu'un hors-d'œuvre. Des scènes les plus agréables de ce rôle on en a composé un prologue; et l'opéra, réduit ainsi en trois actes, y a gagné sans doute une marche plus simple et plus rapide; toutes ces corrections cependant ne le rendent ni moins triste ni moins froid; c'est le défaut essentiel du sujet, celui de la manière au moins dont M. le baron de Tschudi l'a conçu. Le seul morceau de la musique de cet opéra qui nous ait paru réunir à peu près tous les suffrages est l'hymne à l'Amour; il a été applaudi, il a été redemandé avec transport; mais on a su fort mauvais gré aux acteurs, qui ont bien voulu le répéter. Les plus respectables colonnes de ce théâtre ont décidé qu'une pareille condescendance pour le parterre avait grièvement compromis la dignité de l'Académie royale. Il n'y a plus rien de sacré pour ce siècle pervers.

Mais à quoi ne faut-il pas s'attendre, puisque la police a bien souffert qu'on nous montrât Aristote, le vénérable Aristote, à l'Opéra-Comique, et dans quel avilissement profond! attelé indécemment au char d'une courtisane, et livré par elle à la risée d'Alexandre et de toute sa cour. C'est le sujet scandaleux

1. La fille de Mme la comtesse Jules de Polignac. (Meister.)

d'un petit acte en vaudeville représenté pour la première fois avec beaucoup de succès, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le vendredi 11.

Cet acte, intitulé *Aristote amoureux, ou le Philosophe bridé*, est des deux auteurs de *Cassandre oculiste*, de M. Barré et de M. de Piis, connu jusqu'ici sous le nom de M. Auguste. Le fonds de ce petit drame est tiré d'un ancien fabliau du XIIe siècle, *le Lay d'Aristote*, d'Henri d'Andely. Ce fabliau, imité d'un vieux conte arabe intitulé *le Visir sellé et bridé*, l'a été depuis par plusieurs écrivains modernes. M. Imbert en a fait un fort joli conte en vers, et M. Marmontel en avait fait avant lui un plus joli conte en prose : son *Philosophe soi-disant* n'est que *le Lay d'Aristote* adapté à nos mœurs et à nos usages.

Ce qui a contribué le plus à faire réussir la petite pièce de MM. Auguste et Barré, ce sont quelques plaisanteries assez lestes, mais que le refrain du vaudeville amène si naturellement, qu'il y aurait de l'humeur à s'en fâcher. En relisant la pièce, nous y avons trouvé cependant peu de couplets qui, détachés de la scène, pussent faire encore plaisir; la finesse et la gaieté du trait ne tiennent presque jamais qu'au choix heureux des airs, et ce mérite ne se soutient pas à la lecture. La scène où l'on a trouvé le plus d'esprit, mais où il était difficile sans doute d'en avoir assez, est celle où la jeune Indienne met en jeu tout ce qu'elle a d'artifice et de charmes pour séduire le philosophe qui cherche à lui disputer le cœur de son amant; cette scène est filée avec beaucoup d'adresse, beaucoup de naturel, et la beauté de Mlle Colombe est très-propre à en augmenter l'illusion.

Quelque talent qu'on eût prodigué dans cette jolie bagatelle, il serait difficile de ne pas trouver les grands noms d'Alexandre et d'Aristote un peu déplacés à l'Opéra-Comique; il serait difficile de ne pas savoir mauvais gré aux auteurs d'avoir dégradé à ce point la philosophie, et de nous avoir représenté en plein théâtre le mentor le plus respectable de l'antiquité, humilié, avili par une courtisane aux yeux de son disciple. Craint-on que la sagesse ait jamais trop de crédit ?

— *La Logique*, de l'abbé de Condillac, est le dernier ouvrage de cet illustre académicien, mort le 2 de ce mois dans sa terre de Flux, près de Baugency. Nous ne connaissons point de livre où les premières leçons de l'art de penser soient exposées avec plus

d'évidence et de clarté. On sent que l'auteur a cherché tous les moyens possibles de se mettre à la portée de ses lecteurs; cet effort l'a entraîné dans quelques répétitions; son style en est devenu quelquefois un peu lâche, un peu diffus; mais l'objet qu'il s'est proposé, d'éclairer des esprits entièrement neufs, et de désabuser ceux qui pouvaient être prévenus par l'habitude des méthodes scolastiques, cet objet important ne pouvait être rempli d'une manière plus adroite et plus heureuse. *La Logique* de M. l'abbé de Condillac est divisée en deux parties. On voit, dans la première, comment la nature même nous enseigne l'analyse et comment, d'après cette méthode, on explique l'origine et la génération, soit des idées, soit des facultés de l'âme. La seconde considère l'analyse dans ses moyens et dans ses effets; on y prouve que l'art de raisonner se réduit à une langue bien faite.

SEPTEMBRE.

En arrivant à Paris, M. Mesmer avait excité d'abord assez vivement la curiosité du public; ce premier moment de vogue passé, il s'était laissé entièrement oublier. J'ignore quelle heureuse circonstance a pu remettre son magnétisme et ses miracles en crédit; mais il est très-certain que depuis quelques mois on en paraît plus occupé qu'on ne l'avait encore été. Il a eu l'honneur de trouver des prôneurs plus enthousiastes, des contradicteurs plus opiniâtres, des malades plus soumis ou plus crédules, et, quelle que soit la malice avec laquelle M. Paulet se moque des uns et des autres dans sa *Gazette de santé*, la renommée du docteur allemand s'est très-sensiblement accrue. Il a beaucoup de peine à suffire à toutes les visites qu'il reçoit chaque jour, et son appartement, quoique assez spacieux, ne peut plus contenir le nombre des malades qui ont le courage de se soumettre à son traitement. C'est une chose tout à fait curieuse que le spectacle des assemblées que l'on trouve chez lui. Qu'on imagine, au milieu de la chambre, une grande table d'où sortent, d'espace en espace, des baguettes de fer ou d'acier plus ou moins longues. Parmi les patients rangés autour de cette table merveilleuse, les uns ont une

de ces baguettes appuyée contre l'oreille, d'autres sur les yeux, d'autres contre l'estomac, chacun dans une posture différente, ceux-ci couverts de sueur, ceux-là tremblants de froid, les uns dans des agitations convulsives, les autres bâillant à toute outrance, et l'Esculape qui préside à ces étranges exercices, tantôt dans un coin, jouant de l'harmonica, tantôt allant d'un de ses malades à l'autre, un doigt ou deux mis en fourche vis-à-vis le front de ceux qui lui paraissent avoir le besoin le plus pressant d'un secours si naturel et si propice. Nous ne serons point étonnés si l'on trouve que tout ceci ressemble beaucoup moins à des expériences de médecine, de physique, qu'aux extravagances des disciples du bienheureux Pâris; mais, quelque jugement qu'on puisse porter de l'usage que M. Mesmer a fait jusqu'à présent de ses secrets, il serait difficile de se refuser à la multitude des témoignages qui prouvent qu'il a découvert dans la nature un agent quelconque par le moyen duquel il produit des effets au moins fort extraordinaires. M. le docteur Thouvenel, connu par plusieurs Mémoires de chimie très-profonds et très-savants, a imaginé une préparation de poudre d'aimant fortement électrisée dont il suffit de se frotter les mains ou de porter des sachets dans sa poche, pour produire à peu près les mêmes sensations que produit M. Mesmer; il est parvenu même à en faire éprouver, chez M. le baron d'Holbach, à plusieurs personnes sur qui le doigt de M. Mesmer n'avait fait aucune impression[1]. Cette expérience, suivie et renouvelée avec l'attention qu'elle mérite, ne pourrait-elle pas mener plus loin? Et, sans justifier la charlatanerie du thaumaturge allemand, n'est-elle pas très-propre à confirmer l'opinion de ceux qui sont persuadés que son système porte sur quelques bases réelles?

Le plus ardent, le plus zélé des apologistes de M. Mesmer est M. Deslon, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. Il vient de publier un petit ouvrage intitulé *Observations sur le magnétisme animal,* dans lequel il expose une suite de miracles dont il dit avoir été témoin oculaire. Tous ces miracles ne sont pas autant de guérisons, mais tous annoncent le pouvoir d'une

1. M. Mesmer avait une lettre de recommandation pour M. le baron d'Holbach. Il y fut dîner peu de temps après son arrivée à Paris avec tous nos philosophes. Soit que lui-même, soit que ses auditeurs fussent mal préparés aux merveilleux effets du magnétisme, il ne fit ce jour-là aucune impression sur personne, et depuis ce fâcheux contre-temps il n'a plus reparu chez M. d'Holbach. (MEISTER.)

vertu très-surprenante. Sans chercher à expliquer la découverte de M. Mesmer, qu'il ignore aussi bien que ses lecteurs, il ne s'attache qu'à discuter les faits qui en démontrent la réalité, et les raconte avec une simplicité qui ne laisse du moins aucun doute sur sa bonne foi.

Que l'on trouve les motifs de la conduite de M. Mesmer plus ou moins fondés; qu'on l'accuse de charlatanerie si l'on veut, qu'on se moque de ses découvertes gaiement, comme M. Paulet[1], lourdement, comme l'auteur anonyme de la *Réponse d'un médecin de Paris à un médecin de province*[2], je n'en désirerai pas moins qu'on examine sa doctrine avant de la rejeter; et je ne vois pas non plus en quoi se compromettrait le gouvernement qui lui accorderait la faveur qu'il demande, pour en constater les effets ou pour en détruire l'illusion. On a eu des torts si ridicules avec toutes les vérités nouvelles! Pour les réparer ou pour n'en plus avoir, ne devrait-on pas quelques égards, même à ce qui n'en a que l'apparence?

CONTE, PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Sur les rochers, dans les cavernes,
Dans les palais, dans les tavernes,
De temps en temps je m'arrêtais.
Usant dans toute ma patrie
Des droits de la chevalerie,
A mille exploits je m'apprêtais,
Comme le héros de Cervantes,
A l'instar de qui je trottais,
Sur le pire des rossinantes.
Aux paladins les plus fameux
Je ne cédais point en prouesse :
Ainsi qu'eux j'aimais, et comme eux
Je courais après ma maîtresse.
Quand on aime on en court bien mieux.
Chemin faisant, de plusieurs dames
Je voulus défendre l'honneur.
Voyez la malice des femmes!
Toutes, au lieu d'un défenseur,

1. Numéros 28 et 29 de la *Gazette de Santé*. (MEISTER.)
2. *Réponse d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur le prétendu magnétisme animal de M. Mesmer;* in-8°.

Ne demandaient qu'un agresseur.
Mais je fus toujours trop fidèle :
Pour m'engager dans un métier
Si peu digne d'un chevalier,
Je tiens trop de la tourterelle;
Je suis bien chevalier errant,
Mais point chevalier inconstant.
Pressé de voir ma demoiselle,
Bientôt j'arrive en mon pays,
Le cœur plein d'amour et de zèle,
Et je retrouve enfin ma belle
Dans les bras d'un de mes amis.

— On a donné, le lundi 21 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation des *Héros français, ou le Siége de Saint-Jean-de-Lône*, drame héroïque en quatre actes et en prose, par M. d'Ussieux, l'auteur du *Décaméron français*, d'une nouvelle traduction de l'Arioste, et l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*. Il y a plusieurs années que cette pièce avait déjà été imprimée en trois actes; elle n'a été représentée que deux ou trois fois en quatre, et remise ensuite dans son premier état.

C'est une tragédie qui, pour être en prose, n'en est ni plus naturelle, ni plus vraie, qui paraît même l'être un peu moins. Ce sont des caractères et des situations que l'on a vus cent fois au théâtre, et que l'on n'a jamais vus sous une forme plus commune; ce sont des héros bourgeois, des héroïnes bourgeoises, des tyrans bourgeois, et leur prose boursouflée a paru plus bourgeoise encore, grâce au ton tragique et déclamatoire avec lequel les acteurs ont tâché de la faire valoir. Le rôle de Camille est de la bassesse la plus révoltante; ce rôle seul eût suffi pour décider le sort de l'ouvrage. En beaux vers, il n'y a guère de scélérat qu'on ne puisse rendre supportable; mais un scélérat en prose! Ah! ce n'est plus qu'un coquin digne de Bicêtre. Le peu de succès qu'a eu cet ouvrage, malgré toutes les peines qu'on s'est données pour le faire réussir, prouve au moins que nous ne sommes pas encore aussi barbares qu'on nous l'a reproché quelquefois.

— De toutes les pièces nouvelles représentées sur le théâtre des Italiens, depuis qu'on y joue des pièces françaises le mardi et le vendredi, il en est bien peu qui aient été aussi favorablement accueillies que *l'Officieux*, en trois actes et en prose, par

M. le marquis de La Salle[1]. C'est plutôt un canevas qu'une pièce, un proverbe qu'une comédie; mais le caractère de l'Officieux nous a paru avoir été saisi par l'auteur sous un point de vue assez comique; les situations qui le développent sont heureusement variées et la conduite de l'ouvrage est en général facile, naturelle et raisonnable. Ce qu'on y désire le plus, c'est un dialogue plus vif, plus animé; et puisqu'il nous est permis d'employer le mot propre, moins dénué d'esprit, moins languissant, moins plat.

— On a vu le moment où la séance publique que l'Académie française est dans l'usage de tenir le jour de la Saint-Louis ne pourrait pas avoir lieu. Aucune des pièces qui ont concouru cette année pour le prix de poésie n'a été jugée digne d'être présentée au public; et MM. les Quarante, malgré la fécondité de leur génie, ont eu beaucoup de peine à y suppléer. MM. Gaillard et de La Harpe ont tiré enfin cette illustre compagnie d'embarras; le premier, en lisant un morceau de critique et d'histoire relatif au sujet du prix que l'Académie a proposé de nouveau pour l'année prochaine, *la Servitude abolie dans les domaines du roi*; le second, une traduction en vers des deux premiers actes du *Philoctète* de Sophocle.

On a remarqué dans le morceau de M. Gaillard plusieurs observations très-fines et des recherches fort savantes sur l'origine de l'esclavage, sur les différents états de servitude connus chez les anciens et chez les modernes, sur l'établissement des communes sous Louis le Gros et ses successeurs, établissement auquel l'humanité eut cependant beaucoup moins de part que l'intérêt du fisc et le désir d'étendre les limites de l'autorité royale, etc. Une idée qui nous a paru du moins fort ingénieuse, c'est la manière dont M. Gaillard explique l'attachement des Français pour le gouvernement monarchique mis en opposition avec celui des Anglais pour les maximes républicaines. « En France, dit-il, ce sont toujours les rois qui défendirent la liberté des peuples contre les vexations des grands, tandis qu'en Angleterre ce sont presque toujours les grands qui l'ont défendue contre les usurpations du trône. » Quand cela ne serait pas abso-

1. Représenté pour la première fois le 18 août 1780. Meister dit au mois d'octobre suivant que cette pièce était attribuée, par d'autres personnes, à Mme Benoit. (T.)

lument exact, pourrait-on se refuser au plaisir de le croire? On n'a pas moins applaudi le rapprochement que l'auteur a fait, dans un autre endroit de son discours, du Code noir, des dragonnades, et de la révocation de l'édit de Nantes, qui, tous trois, sont de la même époque, et dont la France et l'humanité ont encore plus souffert que du massacre de la Saint-Barthélemy.

La traduction du *Philoctète* de Sophocle a excité les applaudissements les plus universels, et nous les croyons justement mérités. M. de La Harpe a conservé, autant que le génie de notre langue et de notre versification pouvait le permettre, l'antique simplicité de l'original; et cette simplicité, quelque étrangère qu'elle soit au goût et aux mœurs de notre siècle, n'en a pas été sentie moins vivement. Le tableau des souffrances et du désespoir de Philoctète est du pathétique le plus déchirant; celui de la candeur et de la pitié du jeune Pyrrhus, de l'expression la plus touchante et la plus vraie. Si M. de La Harpe se permettait de substituer au dénouement de Sophocle celui qui se trouve tout fait dans l'épisode de *Télémaque*, nous osons présumer que la pièce ne réussirait guère moins sur notre théâtre qu'elle ne réussit autrefois sur celui d'Athènes. Le grand succès d'*Œdipe chez Admète* ne prouve-t-il pas que les beautés de la scène grecque ne sont pas encore perdues pour nous?

— Les débuts de Mme Vanhove[1], dans les rôles de reine, ont fini sans laisser une opinion bien décidée sur les espérances que l'on pouvait concevoir de son talent. Il me semble qu'on lui accorde assez généralement de l'intelligence et de la sensibilité, mais peu de moyens pour la rendre intéressante. On lui trouve de la timidité, de l'apprêt, toutes les disgrâces qui tiennent au défaut d'habitude, et dont on se corrige difficilement à son âge. Sa voix manque d'étendue et de force; ses intonations sont souvent fausses, et les passages d'un accent à l'autre monotones et peu flexibles. C'est dans *Phèdre* qu'elle a paru pour la première fois; elle y a été si mal accueillie, que dans la sixième scène du quatrième acte, au lieu de cette apostrophe à Minos:

Pardonne : un dieu cruel a perdu ta famille;

1. La femme du sieur Vanhove, double du sieur Brizard. (Meister.) — Elle divorça quelques années après, et quitta le théâtre. Sa fille, qui fut mariée trois fois, épousa Talma en secondes noces.

Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille,

il lui échappa de dire :

Reconnais sa vengeance aux fureurs du *parterre*.

Quelque déplacée que puisse paraître cette petite incartade, le public en fut charmé, et prodigua, dans ce moment, à Mme Vanhove plus d'applaudissements qu'il ne lui en avait donné dans tout le cours de la pièce ; elle a même été reçue depuis beaucoup plus favorablement dans les rôles de Cléopâtre, d'Agrippine et de Sémiramis, sans avoir mérité peut-être ni plus de sévérité ni plus d'indulgence. C'est ainsi que les acteurs forment le public, et que le public forme les acteurs. Il n'est pas difficile de voir ce qu'il en doit résulter pour le progrès des arts et du goût.

— Les représentations de *Thamas Kouli-Kan*[1], tragédie nouvelle d'un jeune Américain, de M. Du Buisson de Saint-Domingue, viennent d'être interrompues par l'indisposition de Mlle Sainval. N'ayant pu voir que la première, qui fut fort tumultueuse, grâce aux cabales de quelques auteurs outrés de ce qu'on avait fait passer cette pièce avant la leur, nous attendrons, pour en donner l'analyse, que nous l'ayons revue une seconde fois. Nous nous laisserons aussi peu prévenir par le dédain avec lequel on l'a jugée d'abord que par l'enthousiasme avec lequel on l'a vue applaudie ensuite. Nous y avons remarqué des caractères, des situations dramatiques, des morceaux pleins de chaleur et de verve ; mais une conduite faiblement soutenue, une exécution pleine de négligence et d'inégalités, beaucoup de déclamations, des lieux communs et une foule de vers de réminiscences, tout ce qui annonce le talent et tout ce qui prouve en même temps qu'il n'est pas encore formé. Malgré tous ces défauts, s'il est vrai, comme on l'assure, que c'est l'ouvrage de quinze jours ou de trois semaines, c'est un vrai prodige. L'auteur le plus furieux contre le poëte de Saint-Domingue est M. le chevalier de Sauvigny, auteur des *Illinois ;* sa *Gabrielle d'Estrées* est la première tragédie qui devait être donnée dans l'ordre des nouveautés reçues à la Comédie depuis dix ans. Il a même envoyé, dit-on, une manière de cartel à M. Du Buisson ; mais on a été assez heureux pour

1. *Nadir, ou Thamas Khouli-Kan,* fut représenté pour la première fois le 31 août 1780.

assoupir l'affaire, sans que MM. les maréchaux de France aient été obligés de s'en mêler. Le dénoûment des querelles de ces messieurs est beaucoup moins funeste que la catastrophe de leurs drames.

— Tandis que le fameux Janot voit éclipser chaque jour sa gloire au théâtre de la Comédie-Italienne [1], le théâtre des boulevards, celui de son triomphe et de ses grands succès, se trouve occupé par une actrice dont tout Paris raffole dans ce moment presque autant qu'il raffolait de Janot l'année dernière. C'est la demoiselle Jeannette [2] qui fait aujourd'hui le charme et les délices de la France dans *les Battus ne payent pas toujours l'amende*, dans le *Mariage de Janot*, dans *Janot et Dodinet*, etc., toutes pièces du même ton, et je crois aussi du même auteur [3] que ce sublime chef-d'œuvre des *Battus payent l'amende*, qui n'a eu guère plus de deux ou trois cents représentations, et que les amateurs revoient toujours avec le même empressement, avec les mêmes transports. Nous prions les frondeurs éternels du mauvais goût du siècle de vouloir bien se souvenir que la génération qui vit naître les plus beaux ouvrages de Corneille et de Molière n'en fut pas moins engouée des farces de Scarron, et que les plus indécentes parodies de la foire attirèrent dans le temps aussi grande affluence de spectateurs que les premières représentations d'*Alzire* et de *Mérope*. La populace a ses plaisirs qu'elle aime avec fureur; et la bonne compagnie, qui n'en a jamais assez, ne dédaigne pas toujours ceux de la populace.

— On croit savoir assez positivement que le petit poëme intitulé *Parapilla* est de M. Borde, de Lyon [4]; c'est une imitation, mais une imitation très-libre et très-adoucie d'un poëme italien, intitulé *Il C....*, juron favori du pape Benoît XIV. Cette bagatelle a été longtemps fort rare; elle l'est un peu moins aujourd'hui. S'il n'y a point de poëme dans la langue dont le sujet soit plus obscène, il n'y en a point aussi où la pureté de l'expression ait

1. Voir précédemment, p. 379.

2. Les noms réels de cette actrice ne figurent dans aucun des répertoires spéciaux que nous avons consultés.

3. Le sieur Dorvigny, depuis quelques mois un des principaux acteurs de cette illustre troupe. (MEISTER.)

4. *Parapilla* avait été imprimé à Lyon dès 1776.

lutté plus heureusement contre l'indécence des idées et des images. Il serait difficile d'y trouver un seul mot qui pût blesser l'oreille la plus chaste ; le mot substitué par le traducteur à celui de *C...*, ne signifie rien en français, et suffit toujours pour le tirer d'embarras. *Vert-Vert*, le pieux *Vert-Vert*, n'est pas écrit d'un ton plus pur ; le coloris de Gresset est sans doute plus vif et plus brillant, mais il n'est pas plus sage, peut-être même l'est-il moins. Il y a dans *Vert-Vert* une poésie plus riche et plus moelleuse ; mais on trouve quelquefois dans *Parapilla* des saillies plus originales, des traits plus ingénieux, en général plus d'énergie et plus de finesse dans les idées. On regrette que l'auteur n'ait pas travaillé sur un fond moins licencieux ; la bonne compagnie ne peut guère se permettre de le lire, et la mauvaise n'est pas trop faite pour en sentir le mérite, pas même pour l'entendre.

Le seul ouvrage où nous ayons vu annoncer ce petit poëme, avec les éloges qu'il mérite, est *l'Espion Anglais, ou Correspondance secrète entre milord All'Eye et milord All'Ear*, quatre volumes in-8°. Cette espèce de gazette-anecdote, quoique en général assez mal digérée, contient plus de vérités qu'on n'en trouve ordinairement dans les livres de ce genre. On assure aujourd'hui que c'est l'ouvrage du feu sieur Mairobert, censeur royal, qui s'ouvrit les veines l'année dernière dans un bain public pour se consoler d'avoir été impliqué de la manière la plus déshonorante dans le procès de Brunoy, dont il avait essayé de partager la dépouille avec beaucoup d'autres honnêtes gens comme lui au-dessus des scrupules, mais moins susceptibles, à ce qu'il paraît, de honte et de remords.

— M. l'abbé Batteux, chanoine honoraire de l'église de Reims, professeur vétéran au Collége royal, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, né en 1713, au village d'Alland'huy en Champagne, est mort le 14 juillet 1780.

De tous les écrits publiés par M. l'abbé Batteux, le premier est celui qui a eu le plus de réputation en France : *les Beaux-Arts réduits à un principe*. Ce principe est, comme on sait, l'imitation de la belle nature et ce principe, sans doute, est incontestable ; mais, pour le rendre plus fécond, plus lumineux, pour en faire une application plus sûre et plus utile, il était indis-

pensable de commencer par expliquer aux artistes, aux poëtes, ce qu'il fallait entendre par belle nature; c'est ce que M. l'abbé Batteux n'a jamais fait, et c'est ce qu'il eût été probablement très-incapable de bien faire. Il y a dans l'ouvrage qu'on vient de citer de la méthode, une méthode même assez ingénieuse, un degré de clarté, de correction, qu'on est quelquefois tenté de prendre pour de l'élégance, mais une philosophie très-commune et très-superficielle. « C'est, disait M. Diderot dans le temps qu'on prônait le plus ce livre, c'est une belle statue, mais à laquelle il manque une tête bien faite. »

Son *Cours de belles-lettres*, malgré ses défauts, est le meilleur catéchisme de littérature que nous connaissions; le choix des exemples qu'on propose pour modèles le rendra toujours très-propre à l'instruction de la jeunesse. Il s'en faut bien pourtant qu'on trouve dans cet ouvrage autant d'érudition, autant de goût, autant de vues fines et profondes que dans les *Réflexions* de l'abbé Du Bos, qui sont infiniment plus agréables à lire, mais qui embrassent peut-être un peu trop de détails étrangers à l'objet principal, et dont les développements ne sont d'ailleurs ni assez simples, ni assez méthodiques. Il n'est pas étonnant que le *Cours de belles-lettres* ait eu plus de succès en Allemagne qu'en France; il avait pour les étrangers, outre le mérite dont nous avons déjà parlé, celui d'être un excellent abrégé de littérature française, ce qui devait naturellement intéresser encore plus leur curiosité que la nôtre.

La traduction que M. l'abbé Batteux nous a donnée d'Horace, pour être d'un style plus moderne, n'est pas meilleure que celles qu'on avait faites avant lui; elle n'a servi qu'à prouver qu'on pouvait enseigner assez passablement les *belles-lettres* sans en être plus capable de sentir le génie des poëtes et ce charme inexprimable qui caractérise le plus particulièrement leurs sublimes productions. Nous ne disons rien de son *Histoire des causes premières*, de son *Traité de la construction oratoire*, de son *Commentaire sur les quatre Poëtiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Boileau*; il y a longtemps que tous ces ouvrages sont parfaitement oubliés, ainsi que son *Cours d'études*, rédigé par l'ordre de feu M. le comte de Saint-Germain, pour l'éducation des élèves de l'École royale militaire. On assure que c'est la précipitation avec laquelle il a composé cet

ouvrage qui a ruiné sa santé sans retour; il n'en a pas été consolé par la gloire.

OCTOBRE.

Les représentations de *Thamas Kouli-Kan* viennent d'être reprises; elles n'attirent pas une très-grande affluence de monde, mais elles continuent d'être applaudies avec des fureurs d'admiration presque aussi difficiles à comprendre que le plan de la tragédie qui en est l'objet.

On sait que Nadir ou Thamas Kouli-Kan, né dans la province du Khorassan, de la tribu des Afschars, s'éleva de l'état de simple soldat au trône de Perse; qu'après avoir fait mourir son maître, ravagé une grande partie de l'Asie, et conquis tout l'Indoustan, il fit arracher les yeux à son fils soupçonné de haute trahison, et que peu de temps après lui-même fut assassiné dans son propre camp par les ordres de son neveu Ali, qui lui succéda sous le nom d'Ali-Cha en 1747.

On remarque dans la tragédie de M. Du Buisson des situations, des morceaux de verve, qui annoncent certainement du talent; mais il est impossible d'y trouver un intérêt soutenu. De cette foule de moyens accumulés par le poëte pour émouvoir le spectateur, il ne résulte le plus souvent qu'une impression d'horreur déchirante et pénible. Les scènes les plus pathétiques ne sont jamais assez graduées; tous les passages d'un mouvement à l'autre sont toujours violents et forcés; ce sont, si j'ose m'exprimer ainsi, des hurlements perpétuels. Le poëme ne manque point de chaleur, sans doute; mais cette chaleur ressemble à des accès de fièvre; elle fatigue toutes les figures du tableau, au lieu d'y répandre de l'intérêt et de la vie. Le caractère de Mirza est d'une conception forte et touchante, peut-être même assez neuve, mais est-il toujours dans la vérité de la nature? Un amant à qui l'on vient d'arracher les yeux n'offre-t-il pas aussi un spectacle trop hideux? OEdipe, victime de sa destinée, se livre lui-même à ce supplice horrible, mais il ne blesse pas à ce point l'imagination. Je doute que Sophocle ou Racine se fussent permis de présenter au théâtre un *OEdipe amoureux*. Quoi qu'il en soit, il

faut convenir du moins, avec M. Lemierre, *que ce fils a pour son père une tendresse très-aveugle;* à la bonne heure. La pièce a été jouée comme elle est écrite, avec des convulsions d'énergumène ; la figure et le jeu du sieur Monvel prêtent au rôle de Mirza une illusion qui fait souffrir.

M. Du Buisson vient de faire recevoir à la Comédie, depuis huit jours, une seconde pièce, *Constantin*, et de plus, dit-on, un grand opéra à l'Académie royale de musique. *Ainsi soit-il!* mais parlons d'autre chose.

— Le métier d'Arétin a toujours eu ses périls et ses désagréments. Le sieur Linguet, qui s'était persuadé très-sérieusement qu'il y échapperait toute sa vie, grâce à la fermeté de son caractère et à une demi-douzaine de pistolets qu'il avait grand soin d'étaler sur son bureau ou de porter dans ses poches, vient d'être mis à la Bastille. Il y a été conduit, dit-on, pour éviter tout éclat, par un de ses amis, le commissaire Chesnon, sous le prétexte d'un dîner que ce bon ami lui avait proposé dans une maison de campagne au bois de Vincennes. Le public ignore encore le véritable sujet de sa détention, mais il en soupçonne plusieurs : les impertinences débitées dans ses *Annales* sur le roi de Prusse, sur la conduite des États-Généraux, sur nos traités avec l'Amérique, sur les plans de la guerre actuelle, dont il a osé dire, dans une de ses dernières feuilles, qu'il n'y en avait pas eu un seul dont on ait pu deviner le motif, même après l'événement, etc. On cite, de plus, une lettre écrite à M. le maréchal de Duras, au sujet du numéro des *Annales* qui concernait son procès avec M. Desgrée, et dont M. le maréchal avait obtenu la suppression, lettre où l'audacieux folliculaire a la démence de dire à un homme revêtu de la première dignité du royaume, et sans aucune de ces circonlocutions métaphoriques dont son style est ordinairement hérissé : *Vous êtes un Jean.....* en toutes lettres, *signé Linguet.* Quelle que puisse être la principale cause de la disgrâce de ce fameux écrivain, l'ordre des avocats, l'Académie, le parlement, un grand nombre d'honnêtes particuliers, grièvement insultés dans ses écrits, n'auront pas beaucoup de peine à s'en consoler ; mais il lui reste des amis et des protecteurs pleins de zèle dans le clergé, à la cour, dans le militaire d'un certain ordre, et surtout dans les cafés de Paris, où la violence de sa plume intéresse la malignité, amuse les oisifs et le fait admirer des sots

comme un des plus sublimes modèles de l'éloquence française. Quelle perte pour le genre humain, quelle perte irréparable, si l'on arrêtait longtemps l'essor de ce génie extraordinaire! Avec un peu moins de géométrie dans la tête qu'on n'en apprend au collége, il venait de s'engager publiquement à démontrer que Newton n'était qu'un visionnaire. Et n'avait-il pas prouvé qu'en législation Montesquieu n'était qu'un imbécile? Il n'y a, dans toutes ces entreprises comme dans celle de saint Denis de marcher sans tête, que le premier pas qui coûte.

— M. l'abbé Raynal vient de faire un voyage en Suisse et à Genève, où l'on imprime la nouvelle édition de son *Histoire des Deux Indes*, édition qui devait paraître au mois de mai dernier, mais qui a été retardée par les graveurs, et ne sera guère prête avant la fin de l'année. Il se plaint amèrement des amis qui l'ont cru capable d'avoir défiguré son ouvrage par des cartons, dans l'espérance de faire révoquer les ordres rigoureux envoyés à toutes les barrières du royaume pour défendre l'entrée de cette nouvelle édition beaucoup plus hardie, ainsi qu'il l'avoue lui-même, que toutes celles qui l'ont précédée. A Genève, notre philosophe a travaillé à réconcilier les deux partis de la république ; mais comment aurait-il été plus heureux que les plus habiles ministres de l'Europe? Le seul fruit qu'il a retiré de cette négociation a été de manger d'excellentes truites et dans le cercle des constitutionnaires et dans celui des représentants. En Suisse, indigné de ne trouver aucun monument public dans l'endroit[1] où les trois fondateurs de la ligue helvétique firent le serment d'affranchir leur pays du joug de la maison d'Autriche, il s'est engagé à en faire élever un à ses frais, et si la politique suisse y consent, ce sera sans doute une chose assez remarquable que l'honneur que méritaient ces trois héros ne leur ait été rendu qu'au bout de quatre siècles par un homme de lettres, et par un Français sûrement très-incapable de prononcer leurs noms[2]. A Lyon, notre illustre voyageur ayant été reçu membre de l'Académie lui a remis les fonds de deux prix, l'un de la valeur de six cents livres, et l'autre de douze cents. Il a proposé pour sujet du premier prix : *Quels ont été les principes qui ont fait prospérer les manufactures qui distinguent la*

1. Dans la vallée de Grutli. (MEISTER.)
2. Furst, Melchtal et Stauffacher. (*Id.*)

ville de Lyon? Quelles sont les causes qui peuvent leur nuire? Quels sont les moyens d'en maintenir et d'en assurer la prospérité? Pour sujet du second : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain? S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître? Si elle a causé des maux, quels sont les moyens d'y remédier?...* Ce dernier est peut-être le plus vaste et le plus beau sujet qu'on ait encore proposé depuis qu'il existe des Académies dans le monde. Il n'en est sûrement point dont la discussion puisse être plus intéressante pour notre siècle. Voyager ainsi en faisant du bien dans tous les lieux que l'on parcourt, élever des monuments, fonder des prix, n'est-ce pas voyager avec la magnificence d'un souverain? Si l'on est surpris de voir des philosophes voyager en princes, ne devrait-on pas l'être beaucoup plus de voir des princes et des rois ne pas dédaigner aujourd'hui de voyager en philosophes, et mériter, dans cette simplicité, plus de respect et d'admiration qu'au milieu du faste de la cour la plus brillante?

— Il vient de paraître encore quatre nouveaux volumes des *Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent*, par M. Rétif de La Bretonne. Tomes V, VI, VII et VIII.

C'est toujours le même esprit, le même ton, la même folie, le même excès de mauvais goût, avec moins d'invention que dans les premiers volumes. On trouve cependant des idées encore fort originales dans *le Mari Dieu, la Jolie Laideron, la Vertu inutile, la Fille de mon hôtesse, le Modèle*, etc. La préface offre quelques réflexions fort sages sur les dangers du système de Jean-Jacques mal entendu, sur la nécessité d'accoutumer les enfants aux peines inséparables de la vie, en contrariant de bonne heure les habitudes qui ne paraissent qu'indifférentes dans l'enfance, mais qui, dans un âge plus avancé, peuvent avoir des suites infiniment fâcheuses. Le sieur Rétif pense, et peut-être avec assez de raison, qu'une éducation absolue et sévère est plus propre, en général, à former des hommes que l'éducation la mieux raisonnée lorsqu'elle n'est pas suivie avec cette continuité d'attention dont les esprits même les plus sages ne sont guère capables.

— La veuve de J.-J. Rousseau se propose, dit-on, malgré sa douleur et ses soixante ans, de convoler en secondes noces avec

le jardinier de M. de Girardin. A la bonne heure. Il nous eût paru cependant plus raisonnable que la veuve du philosophe, au lieu de songer à lui donner un successeur, et pour successeur un Bostangi, eût consacré tout le bénéfice qui lui reviendra de la nouvelle édition des OEuvres de son mari, et qui pourra former un objet de soixante ou quatre-vingt mille livres, faire à une fondation pieuse dans la maison des Enfants-Trouvés, et à réparer ainsi, autant qu'il est encore en son pouvoir, la faute cruelle qui coûta tant de larmes et de remords à son malheureux époux [1].

— La petite pastorale représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique, le dimanche 24 septembre, est de feu l'abbé de Voisenon. Il l'avait intitulée *Colin-Maillard*; mais le jeune poëte [2] qui s'est chargé de la mettre au théâtre n'a pas jugé ce titre digne de la majesté de l'Opéra français ; il y a substitué celui d'*Érixène*, qui est d'autant plus noble, sans doute, qu'il ne présente aucune idée. La musique est de M. Désaugiers, déjà connu par la musique du *Petit Œdipe*, de *Florine*, etc.

Le sujet du nouvel acte est tiré d'une scène du *Pastor Fido*. Érixène est aimée de Daphnis qui n'a pu l'attendrir. Il lui présente un enfant aveugle pour lequel il lui *demande les droits de l'hospitalité*; elle veut bien le recevoir, mais elle ordonne en même temps à Daphnis de la quitter; il se retire. L'enfant couché sur un banc de gazon paraît livré au plus profond sommeil. On propose de détacher son bandeau, de le placer sur les yeux d'Érixène, en un mot (et ce mot, on se garde pourtant bien de le prononcer), de jouer à colin-maillard. Le jeu commence. Pour tromper la belle indifférente, ses compagnes s'éloignent quelques instants. Une troupe d'Amours ramène Daphnis. L'enfant endormi se lève, c'est l'Amour lui-même; il reprend son flambeau, et conduit le berger près d'Érixène, qui le saisit, nomme Chloé, et donne son bouquet à Daphnis, qu'elle prend pour sa compagne. En le reconnaissant, elle s'indigne, mais l'Amour apaise son courroux, et l'oblige enfin d'avouer sa défaite.

Quelques détails qui rappellent encore la manière facile et

1. Marie-Thérèse Le Vasseur, femme de J.-J. Rousseau, née à Orléans, le 21 septembre 1721, est morte au Plessis-Belleville, le 23 messidor an IX (21 juillet 1801). (Beuchot.)

2. M. Guillard, l'auteur de l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*. (Meister.)

ingénieuse de l'abbé de Voisenon n'ont pu racheter l'extrême négligence qu'on a remarquée dans d'autres, encore moins le peu d'intérêt qu'on a trouvé dans l'ensemble de l'ouvrage. Il y a dans la musique, ainsi que dans le poëme, des choses agréables, mais rien de neuf, rien d'assez marqué. Ce petit intermède n'a eu que trois ou quatre représentations peu suivies.

— Il n'y a point de spectacle, pas même ceux des boulevards, où les nouveautés se succèdent aujourd'hui plus rapidement qu'au Théâtre-Italien. On y a vu, dans l'espace de trois ou quatre semaines, *la Comédie à l'impromptu, ou les Dupes*[1]; *les Deux Oncles*[2], *la Veuve de Cancale,* parodie de *la Veuve du Malabar*[3], et je ne sais combien de débuts qu'on nous dispensera même de nommer, excepté celui de Mlle Guédon, la fille de l'inimitable Carlin, dont le talent ne donne cependant encore que de faibles espérances.

Le sujet de *la Comédie à l'impromptu* n'est pas neuf. C'est un amant qui, feignant de faire jouer au père de sa maîtresse une comédie qui finit, selon la règle, par un mariage, lui fait signer le contrat tout de bon. Quelque usé que soit le fonds de cette pièce, il ne l'est pas encore autant que l'exécution en est plate et ridicule. Nous en ignorons l'auteur.

Il y a, dans *les Deux Oncles,* quelques scènes assez gaies. Lisimon a promis sa fille au neveu d'un homme riche; mais cet oncle, qu'on attend pour terminer, n'arrive point; le vieil avare change d'avis, et veut marier sa fille à un président. Pour rompre ce nouveau projet, le valet du jeune homme s'avise de se travestir et de se présenter chez Lisimon sous le costume et sous le nom de l'oncle de son maître. Lisimon, n'ayant jamais vu cet oncle, ne manque pas de donner dans le piége; il revient à son premier plan; le président est éconduit, et l'on est prêt à conclure lorsque le véritable oncle arrive lui-même. La première personne à laquelle il s'adresse est précisément ce valet déguisé qui s'est chargé de suppléer à son absence; leur rencontre produit une scène assez comique. L'arrivée des autres personnages débrouille promptement l'intrigue, à la satisfaction de tout le monde, sans en excepter le président qui, renonçant de bonne

1. Représentée le 5 septembre 1780.
2. Le 29 septembre 1780.
3. Le 3 octobre 1780.

grâce au titre de mari, veut bien se contenter de n'être que l'ami de la maison. Ah! dit Rosette, la suivante :

> Ah! combien de maris, dans le fond de leurs âmes,
> Trouveraient cet échange doux,
> Et, risque à devenir les amis de leurs femmes,
> Céderaient de bon cœur tous leurs titres d'époux.

On assure que cette bagatelle est le coup d'essai d'un très-jeune homme, de M. Forgeot; elle a été fort bien accueillie; on y a trouvé de la facilité, quelque connaissance du théâtre et plusieurs traits d'une gaieté vive et naturelle.

La Veuve de Cancale est de M. Pariseau, l'illustre auteur de *la Prise de Grenade*, etc., etc. Le grand-prêtre est parodié par un bailli, le jeune bramine par son greffier, le général français par un sergent de milice, la loi des bûchers par l'usage qui donne aux baillis de Cancale le droit d'épouser celle qu'il leur plaît de choisir entre les veuves du village; le bûcher même par un puits où la veuve de grand Colas va se précipiter, et d'où son amant, le sergent de milice, la retire. On voit que l'idée principale de cette parodie, donnée d'abord en cinq actes, ensuite en trois, n'est pas fort heureuse; mais il y a plusieurs détails, dans le premier acte, qui ont paru assez plaisants.

Mme Julien rend ce spectacle fort gai par la manière dont elle parodie le jeu de Mlle Sainval, sans y mettre ni trop d'affectation ni trop de charge. Tout ce qui a paru d'ailleurs attaquer trop directement ou l'auteur de *la Veuve du Malabar* ou la tragédie même a été fort mal reçu du public; il a témoigné de la manière la plus marquée qu'il ne voulait point qu'on maltraitât un ouvrage qu'il avait pris si hautement sous sa protection. On a retranché, à la seconde représentation, les grossièretés, les critiques trop dures; on y a substitué même quelques éloges, et la pièce, sans en être beaucoup meilleure, a été infiniment plus applaudie.

On prétend que *l'Officieux* n'est point de M. le marquis de La Salle, comme on l'avait cru d'abord, mais de son amie, Mme Benoît, l'auteur des *Lettres d'Élisabeth* et de beaucoup d'autres romans moins connus. Ce qu'il y a de certain, c'est que les principaux caractères et les principales situations de cette comédie n'appartiennent ni à M. le marquis de La Salle ni à Mme Benoît, mais à M. le chevalier de Chastellux, l'auteur d'un

Officieux importun représenté il y a plusieurs années, avec le plus grand succès, sur le théâtre de M. de Savalette et sur quelques autres de société. Il est bien dommage qu'en se permettant de s'emparer ainsi du sujet de la pièce, des caractères, des situations, on n'ait pas été assez adroit pour en prendre auss le style et le dialogue, dont on est bien loin d'avoir imité l'élégance et la grâce.

— Mme de Lalande, marquise Du Deffand, née de Vichy-Chamrond, vient de mourir à Paris, le 24 du mois dernier, âgée de quatre-vingt-quatre ans[1]. Ce fut sans contredit une des femmes de ce siècle les plus célèbres par leur esprit; elle l'avait été longtemps par sa beauté. Ayant perdu la vue encore assez jeune, elle tâcha de s'en consoler en rassemblant autour d'elle la société la plus choisie de la ville et de la cour; mais la malignité de son esprit, dont il lui était impossible de réprimer les saillies, en éloigna souvent les personnes avec qui il lui convenait le moins de se brouiller. Feu Mlle de Lespinasse, qui avait été pendant quelques années sa demoiselle de compagnie, s'en sépara brusquement, et lui enleva la plus grande partie des hommes de lettres qui composaient alors sa société. L'ami qu'elle eut le bonheur de conserver le plus longtemps fut M. de Pont-de-Veyle.

Nous avons expliqué ailleurs ce qui avait rendu cette liaison si douce et si durable[2]. La société qu'elle ne trouvait plus chez elle, mais dont elle ne pouvait se passer, même dans sa plus extrême vieillesse, elle la cherchait chez les autres. A quatre-vingts ans passés, elle allait souper encore presque tous les jours en ville, souvent à la campagne, et veillait habituellement jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Il nous reste d'elle plusieurs lettres charmantes à M. de Voltaire, un portrait de Mme du Châtelet, quelques poésies fugitives imprimées dans différents recueils, et beaucoup de couplets pleins de sel et de méchanceté.

1. On n'est pas encore parvenu à retrouver l'acte de naissance de Mme Du Deffand, qui reçut vraisemblablement le jour au château de Chamrond (arrondissement de Charolles, Saône-et-Loire), en 1697. M. Ch. Read avait découvert et communiqué à M. de Lescure l'extrait du registre des décès de la paroisse Saint-Sulpice, constatant que l'enterrement de la marquise (âgée de quatre-vingt-quatre ans, dit cet acte) eut lieu le 24 septembre 1780. Cette pièce a disparu dans l'incendie des Archives de l'État civil en mai 1871.

2. Voir précédemment p. 151.

Ses meilleures amies, Mme la maréchale de Luxembourg, Mme de Choiseul, Mme de Cambise, ne l'ont presque pas quittée dans sa dernière maladie; par un excès d'attachement même assez rare, ces dames n'ont pas cessé, dit-on, de jouer tous les soirs au loto dans sa chambre jusqu'à son dernier soupir inclusivement. Elle n'a point voulu entendre parler ni de confession ni de sacrement. Tout ce que le curé de sa paroisse, qui lui a fait une visite d'office, en a pu obtenir, après les exhortations les plus pressantes, a été qu'*elle se confesserait à son ami M. le duc de Choiseul*. Nous ne doutons pas qu'un confesseur si bien choisi ne lui ait accordé de la meilleure grâce du monde l'absolution de tous ses péchés, sans excepter le petit couplet impromptu qu'elle fit autrefois contre lui-même, et qu'on voudra bien nous pardonner de rappeler ici :

Plus étourdi qu'un éclair,
Plus ginguet qu'un pet-en-l'air,
Plus méchant que Lucifer,
  Revenant d'enfer,
  Revenant d'enfer [1];
On ne le prend pas sans vert,
M'a dit un certain frater [2].

NOVEMBRE.

Tandis qu'une multitude de brochures frivoles ne cessent de nous occuper ou plutôt de nous distraire, les ouvrages vraiment utiles deviennent tous les jours plus rares, et le petit nombre de ceux qu'on voit paraître n'excite presque aucune attention. C'est le sort que vient d'éprouver le livre de M. Paucton, intitulé *Métrologie, ou Traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes*; grand in-4° de plus de neuf cents pages, avec cette épigraphe : *Omnia in mensura et pondere et numero disposuit Deus*. Cet ouvrage est un monument de connaissances infiniment précieuses, le résultat des recherches

1. M. de Choiseul était fort épris d'une dame qui demeurait rue d'Enfer. (Meister.)
2. Cette épigramme a déjà été citée tome X, p. 453.

les plus exactes et du travail infatigable de plusieurs années; il n'est cependant point de roman, point d'opéra-comique, quelque médiocre qu'en ait été le succès, qui n'ait valu à son auteur et plus d'argent et plus de réputation; de celle, à la vérité, qui passe plus vite, mais dont on jouit le plus sûrement.

Il existe déjà un assez grand nombre d'ouvrages sur cette matière importante; Budée est, parmi les écrivains modernes, le premier qui l'ait discutée avec le soin qu'elle mérite, dans son traité *De Asse*, publié en 1512. Cet essai a été suivi de beaucoup d'autres, mais où l'on s'est moins occupé cependant du rapport des mesures anciennes entre elles que de celui qu'elles doivent avoir avec les mesures modernes; et, pour faire cette réduction, il restait peu de monuments de l'antiquité dont on fût satisfait.

Les rapports des mesures et des monnaies ne pouvaient être exprimés en nombre entier et sans fractions, ces rapports ne pouvant même, le plus souvent, être assignés avec exactitude que par de grandes fractions qui, dans la pratique, nécessitent des opérations longues et pénibles. On ne désapprouvera point M. Paucton d'avoir adopté un système numérique au moyen duquel on fera dans une demi-heure des calculs que souvent on aurait peine à faire dans un jour entier par les méthodes ordinaires, et qu'on ne pourrait jamais espérer de faire par ces dernières méthodes avec la même précision. Ce système est le calcul décimal et celui des logarithmes, dont il a développé dans son introduction la théorie et l'usage de la manière du monde la plus simple et la plus lumineuse.

L'ouvrage est terminé par d'amples tables d'évaluations, de mesures, de poids et monnaies de tous les pays par ordre alphabétique. Voilà sans doute assez de matières utiles et curieuses pour justifier l'étendue du volume que nous avons l'honneur de vous annoncer. Après avoir donné au fonds de cet ouvrage tous les éloges qu'il mérite, nous ne devons pas dissimuler ce qu'il laisse à désirer quant à l'exécution. Le style en est plus que négligé; il est souvent lâche, embarrassé, quelquefois emphatique et précieux. Comme ces défauts, cependant, ne sont guère sensibles que dans quelques digressions où l'on a cru qu'il était indispensable d'être éloquent et fleuri, l'objet essentiel de l'ouvrage n'en souffre pas infiniment. Un tort qu'on aura plus de

peine à pardonner à l'auteur, c'est de n'avoir pas su rassembler les différents résultats de ses savantes recherches d'une manière plus propre à faire sentir leur importance et toute l'utilité dont elles peuvent être dans l'étude de l'histoire et de la politique. On y aperçoit des vues nouvelles, des découvertes d'une érudition profonde qui se trouvent comme ensevelies dans une foule de détails inutiles ou minutieux. L'ouvrage de M. Paucton, ainsi que tant d'autres livres bien moins savants, ressemble un peu à ce qu'était le monde au commencement, *rudis indigestaque moles*, ou *Tohu Bohu*, suivant la traduction plus littérale de M. de Voltaire.

ANECDOTE

EXTRAITE D'UNE LETTRE DE M*** A SON ANCIEN AMI.

Bisson, chirurgien à N***, est un citoyen aisé, aimant les hommes, exerçant sa profession avec désintéressement, ayant de la chaleur dans l'âme, de la droiture dans l'esprit, et dans le discours une franchise fort voisine de l'indiscrétion. Lecture faite du *Système*, il s'écria : « Béni soit à jamais l'auteur de cet ouvrage! Ce qu'il y a là-dedans, je le pensais, mais je ne savais pas le dire... » De ce jour il se mit à professer la doctrine hardie au chevet de ses malades, les consolant, les rassurant, leur démontrant la vanité de leurs terreurs. On l'écouta, il persuada, et Dieu sait combien déménagèrent de ce monde sans tambour et sans trompette. Cependant le clergé se déchaîne contre le singulier convertisseur; il est appelé chez l'évêque, il y comparaît. Le prélat, violent de son caractère, après l'avoir dédaigneusement mesuré de la tête aux pieds, lui demande « qui il était pour oser publiquement prêcher contre l'existence de Dieu; qu'il eût à s'observer à l'avenir, sans quoi il le ferait traîner de sa maison dans un cachot, d'où il ne sortirait que pour aller sur un bûcher ». Bisson, sans se déconcerter, lui demanda froidement, à son tour, « qui il était, lui, pour appeler à son tribunal un citoyen qui ne devait compte de ses actions qu'aux lois; qu'il se manquait à lui-même, en excédant les limites de son autorité; et que, s'il ne s'en rapportait qu'à son ressentiment, il irait de ce pas le déférer aux magistrats.... » Le prélat ne s'attendait pas trop à cette verte réplique, bien moins à ce que Bisson ajouta : « Je suis accusé, et par qui, monseigneur? par le troupeau de vos satel-

lites, aussi dissolus qu'ignorants. Sachez qu'au moment où je vous parle, j'en traite plusieurs, et qu'il y en a une vingtaine, parmi ceux qui vous entourent, que j'ai guéris gratuitement de ce que vous savez. Eh! commencez par donner des mœurs à vos prêtres, dont la vie scandaleuse fait plus de mal à la religion que mes discours; ensuite vous vous mêlerez de nos affaires, si vous en avez le droit. »

Les deux antagonistes se sont rapprochés; l'évêque a fait une espèce d'excuse au chirurgien; et celui-ci, qui a, comme vous le voyez, le secret de l'Église, persévère dans son étrange apostolat sans que l'autre s'en aperçoive.

— De tous les opéras de Quinault, *Persée* est peut-être celui où l'on trouve le moins d'intérêt, le moins de situations touchantes. Le merveilleux qui y domine ne laisse pas un moment d'illusion; c'est une grande machine à spectacles; mais nous ne voulons plus à l'Opéra que des tragédies, et nous sommes si las de voir des chars volants, des dieux suspendus en l'air, des monstres de carton s'agitant dans des flots de gaze, etc., etc., que toute cette magie n'a plus rien qui puisse exciter notre admiration. Faut-il s'étonner après cela si l'opéra de *Persée*, quoique retouché par l'un des Quarante, quoique remis en musique par le savant Philidor, n'a pas fait une grande fortune? On n'a pas manqué de reprocher à M. Marmontel d'avoir gâté le poëme de Quinault, cela est dans la règle. Voici en quoi consistent les principaux changements qu'il s'est permis de faire à ce chef-d'œuvre de notre ancien théâtre lyrique. Il a supprimé en entier le rôle de Mérope, personnage absolument inutile à l'action, et qui ne paraissait jamais sans être ou désagréable ou même ridicule; il a fondu les deux premiers actes en un seul, grâces à la licence qu'il s'est donnée de transporter dans le même acte le lieu de la scène du vestibule du temple de Junon dans les jardins du palais de Céphée; il a fini par le quatrième acte et nous a fait perdre ainsi le beau combat de *Persée*, où ce héros pétrifiait son rival et toute sa nombreuse suite en leur montrant la tête de Méduse; circonstance qui donnait sans doute au rôle de Phinée plus d'importance et plus d'action qu'il n'en a dans le *Persée Marmontélisé*. On a relevé encore dans cet opéra plusieurs vers passablement ridicules dont on s'est empressé de faire honneur au poëte moderne; on a été très-fâché de se voir obligé de les restituer à

Quinault; mais on ne s'est pas cru dispensé par-là de remercier M. Marmontel de la tâche pénible dont il a bien voulu se charger par l'épigramme suivante :

Quinault, par la douceur de ses aimables vers,
Suspendait les tourments des ombres malheureuses.
« Cherchons, pour l'en punir, des peines rigoureuses, »
S'écria le dieu des enfers.
Il invente en effet le mal le plus horrible
Dont au Tartare même on se fût avisé.
« Je veux faire, dit-il, un exemple terrible :
J'ordonne que Quinault soit *Marmontélisé.* »

La nouvelle musique de *Persée* n'a pas eu plus de succès que la nouvelle forme du poëme. M. l'ambassadeur de Naples avait annoncé que ce serait du Gluck perfectionné; mais les Gluckistes se sont bien gardés d'être de son avis. Les amateurs sans prévention y ont admiré de très-beaux chœurs, un style en général ferme et soutenu, mais ils y ont trouvé beaucoup de réminiscences, peu de traits, pas une idée nouvelle. M. Marmontel leur a paru cette fois-ci moins heureux dans le choix et dans la coupe de ses duos et de ses ariettes qu'il n'a coutume de l'être. Cet opéra, représenté pour la première fois le vendredi 27 octobre, est déjà très-peu suivi. Mlle Durancy a rendu le rôle de Méduse avec l'intelligence d'une grande actrice.

— On a donné à la Comédie-Française, le 4 de ce mois, la première représentation du *Bon Ami*, comédie en un acte et en prose, par M. Le Grand. Il n'y a pas une situation dans cette petite pièce qui ne soit fort usée au théâtre. Lucile est aimée d'Éraste; mais Lucile a pour mère une vieille folle qui a l'impertinence d'être sa rivale; Éraste a un père atteint de la même folie, qui veut épouser Lucile. Un ami de la famille, un certain M. Lisimon, tour à tour grave et caustique, s'intéresse au bonheur de nos jeunes amants, emploie toutes les ressources de son éloquence à prouver au père d'Éraste et à la mère de Lucile que leur prétention n'a pas le sens commun, et parvient enfin à les faire consentir, quoique d'assez mauvaise grâce, à l'union de leurs enfants. Il n'y a dans cette petite comédie ni action, ni mouvement, ni vérité de mœurs; mais, à travers beaucoup de longueurs, on remarque dans le dialogue quelques mots assez naturels, assez gais, et la manière dont le sieur Molé a joué le

rôle de Lisimon a soutenu l'indulgence avec laquelle le public a bien voulu recevoir ce premier coup d'essai de l'auteur.

— On annonce deux ouvrages nouveaux de Mme la comtesse de Genlis : les *Annales de la vertu*, et un *Cours d'éducation complet par lettres*.

Le premier embrasse l'histoire universelle depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; mais on se borne à développer les actions vertueuses, et c'est sans doute la méthode la plus sûre et la plus utile pour en abréger l'étude. Tout ce qui n'appartient pas aux fastes sacrés de la vertu ne sera qu'indiqué légèrement, autant qu'il sera nécessaire pour suivre la liaison des événements. On ne cite encore de cet ouvrage qu'un seul mot, mais qui nous a paru mériter d'être retenu, c'est le dernier trait du portrait de l'empereur Auguste : « Il fut assez malheureux pour ne connaître de la vertu que ce qu'elle a d'utile... »

Le *Cours d'éducation* est une espèce de roman moral dont l'idée est assurément fort ingénieuse. C'est une correspondance entre Émile et Sophie qui se rendent compte mutuellement, depuis le premier âge jusqu'à celui de l'adolescence, de toutes les instructions qu'on leur donne et de tous les sentiments que ces instructions font éclore dans leurs jeunes cœurs; ce qui semble fait pour réunir dans un tableau plein d'intérêt et de grâces les différentes connaissances qui conviennent à l'éducation des deux sexes, la juste gradation des progrès de l'esprit et du cœur, et l'application la plus aimable de toutes les leçons propres à former l'un et l'autre. Il ne faut pour exécuter un si beau plan que l'esprit de Locke, le génie de Rousseau, l'âme de Fénelon et la naïveté de Gessner.

— L'Académie française vient d'élire, le 30 de ce mois, M. Lemierre à la place de l'abbé Batteux et M. le comte de Tressan à celle de l'abbé de Condillac. Les deux nouveaux académiciens avaient pour concurrents M. de Chamfort qui a eu sept ou huit voix; M. Bailly qui en a eu trois ou quatre; M. Sedaine deux; M. Le Blanc et M. l'abbé Coyer, chacun une. Le premier de ces messieurs, M. de Chamfort, qui s'était flatté de l'emporter même sur les recommandations pressantes que l'Académie avait reçues en faveur de M. de Tressan, fort étonné de n'avoir point réussi, s'est permis de s'en venger par l'épigramme que voici :

Honneur à la double cédule
Du sénat dont l'auguste voix
Couronne, par un digne choix,
Et le vice et le ridicule!

« Et pourquoi M. de Chamfort s'en plaindrait-il? dit un des nouveaux académiciens après l'avoir écoutée tranquillement; Il aurait deux voix de plus... »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE STRASBOURG.

« Notre prince-évêque[1] est arrivé ici le 3 de novembre, de retour d'un petit voyage qu'il avait fait dans ses domaines de l'autre côté du Rhin, où sa présence et ses bienfaits ont excité une sensibilité générale inspirée par l'amour et la reconnaissance. Le jour même de son arrivée à Renchen, le prince a été à Salsbach pour voir la place où le maréchal de Turenne a été tué. S. A. E. a acheté cet emplacement; il y sera bâti une maison avec son jardin et ses dépendances; elle sera toujours habitée par un soldat invalide français du régiment de Turenne; et s'il se trouve dans le corps un Alsacien, il sera préféré. Cet invalide sera chargé d'accompagner les étrangers; on lui donnera l'histoire du maréchal, et l'on fera traduire en allemand les détails de la campagne dans laquelle il a été tué; on y joindra les cartes les plus exactes de ses marches, avec l'ordre de bataille du jour. A l'endroit où Turenne est tombé, on formera une enceinte de trente-cinq à quarante pieds de circonférence, fermée par une grille de fer; il y aura dans le milieu un piédestal de quatre pieds de haut, sur lequel sera élevée, à la hauteur de douze pieds, une pyramide, symbole de l'immortalité. A l'un des côtés, les armes de Turenne seront suspendues à une branche de laurier. Au bout de la colonne sera une fleur de lis environnée d'un cyprès. Aux trois côtés du piédestal sera écrit que c'est là que Turenne a expiré, et au quatrième on remarquera que l'armée impériale était commandée par le fameux Montécuculli. C'est une manière impartiale de faire passer à la postérité les noms de deux grands hommes. Dans l'espace, entre le piédestal

1. Louis-René-Édouard, cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg en 1779, célèbre par le rôle qu'il joua dans l'affaire du *collier*.

et la grille, seront cultivés des lauriers; on ne laissera croître que des ronces à l'endroit où sera placé le boulet qu'on a retrouvé, et que l'on croit, par tradition, être celui qui a frappé Turenne. »

— On a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le mardi 7 novembre, la première représentation des *Vendangeurs, ou les Deux Baillis*, divertissement en un acte et en vaudeville; par MM. de Piis et Barré, les auteurs de *Cassandre oculiste*, d'*Aristote amoureux*, etc. Cette jolie bagatelle a infiniment réussi; elle présente une suite de situations dignes du pinceau de Teniers ou de Watteau ; tout le spectacle en est agréable, plein de mouvement et de vérité. S'il y a dans les couplets quelques calembours, quelques équivoques, on y trouve aussi plusieurs traits du naturel le plus heureux, et ce qui réussit infiniment mieux au théâtre que l'esprit et le goût, de la verve, de la folie et de la franche gaieté.

On vient de donner sur le même théâtre, le mardi 14, *Jeannot et Colin*, comédie en trois actes et en prose, par M. de Florian, l'auteur des *Deux Billets*, d'*Arlequin Roi*, *Dame et Valet*, etc. Le fonds de cette petite pièce est tiré d'un conte de M. de Voltaire trop connu sans doute pour ne pas nous dispenser de le rappeler ici[1]. Il suffira de dire que M. de Florian n'en a pris que la catastrophe, et qu'il s'est privé ainsi de toutes les ressources de comique qui pouvaient rendre ce sujet neuf et piquant. Il en a fait un drame au lieu d'en faire une comédie, et ce drame est d'un intérêt faible, parce que rien n'y est préparé et que tout n'en est pas moins prévu. On y a remarqué cependant, comme dans *les Deux Billets*, quelques mots de situation, de l'esprit, de la sensibilité et baucoup de ces naïvetés ingénieuses dont les ouvrages de Marivaux offrent l'exemple et l'abus.

DÉCEMBRE.

Monsieur a donné ces jours derniers de fort belles fêtes au château de Brunoy. On y a représenté pour la première fois *la*

1. Le conte de Voltaire sous le même titre est de 1764.

Réduction de Paris sous Henri IV, drame historique en trois actes et en prose, par M. Des Fontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, de *la Cinquantaine*, etc., et *Cassandre astrologue, ou le Préjugé de la sympathie*, comédie-parade en un acte, en vaudevilles, par MM. de Piis et Barré. Ces nouveautés ont fait beaucoup moins de plaisir que quelques pièces de théâtre de M. Collé dont elles ont été ou suivies ou précédées : *la Tête à perruque* et *la Vérité dans le vin* ont même si fort amusé le roi qu'ayant su que l'auteur avait encore dans son portefeuille un volume entier de pièces du même genre qui n'avaient jamais été imprimées, il dit devant M. Désentelles, l'intendant des Menus, qu'*il voulait absolument les voir*. Celui-ci a pris ce mot pour un ordre positif, et s'est transporté le lendemain chez M. Collé pour lui demander le manuscrit en question; il était absent : on s'est cru permis, en vertu des ordres de Sa Majesté, de faire forcer les serrures de l'appartement et du secrétaire pour trouver ce qu'on était venu chercher. Malheureusement l'auteur avait emporté son manuscrit avec lui à la campagne; il a fallu lui écrire. M. Collé s'est empressé de satisfaire la curiosité de Sa Majesté; mais il a écrit en même temps à M. Désentelles : « Monsieur, je suis bien vieux pour croire que vous avez reçu de Sa Majesté l'ordre de forcer toutes mes serrures pour trouver un recueil de vieilles parades. Je n'en obéis pas avec moins de soumission. Il y a bien dans la préface d'une de ces pièces quelques mauvaises plaisanteries sur messieurs les gentilshommes de la chambre; mais comme je suis très-persuadé que ces messieurs ne prendront pas la peine de les lire, je n'hésite pas de vous envoyer l'ouvrage tel qu'il est, etc. »

Les fêtes de Brunoy ont duré quelques jours. Le roi n'y était pas encore arrivé lorsque, pour varier les scènes de ce brillant séjour, on a imaginé d'exécuter au milieu de la nuit, avec les seigneurs de la cour, une espèce de pantomime qui pouvait ressembler à *l'Enlèvement des Sabines*. Les dames de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne, qui devaient y jouer le lendemain, commençaient à peine à reposer leurs attraits, qu'elles se sont vues subitement enlevées dans l'état où elles se trouvaient, et rassemblées ainsi dans la chambre de Mlle Raucourt. La chronique secrète assure que le principal motif de cette plaisanterie nocturne avait été de justifier aux yeux des connaisseurs le juge-

ment d'un personnage considérable sur une de ces demoiselles qui lui avait refusé d'abord ses faveurs à mille louis, qui les lui avait accordées ensuite sans condition, et à qui il n'avait envoyé que deux cents louis, parce qu'il les trouvait suffisamment payées à ce prix, la demoiselle, selon lui, n'ayant pas à beaucoup près toutes les perfections que semblait promettre sa charmante tête. Nous ne sommes qu'historiens, *non nostrum... tantas componere lites.*

— *La Réduction de Paris*, qui n'avait pas eu beaucoup de succès aux fêtes de Brunoy, n'a pas été reçu plus favorablement à Paris, où il a été donné, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, le samedi 25 novembre. Cette pièce est moins un drame qu'une espèce de pantomime, où les paroles paraissent d'autant plus inutiles qu'elles ne servent, le plus souvent, qu'à faire languir le spectacle. Au premier acte, la scène est dans un camp près de Saint-Denis. La sœur du brave Crillon vient annoncer au roi que Brissac, le gouverneur de Paris, est disposé à lui en ouvrir les portes. Au second, le théâtre représente les avenues du palais. Le peuple, pressé par la famine, demande Henri IV et menace Mayenne. Entrevue de Crillon et de Mayenne, qui facilite au premier le moyen de se concerter avec Brissac. Au troisième acte, on fait des préparatifs pour monter à l'assaut, du côté de la porte Saint-Antoine. On y transporte des canons, des échelles, des mortiers; marches, contre-marches, musique guerrière, le tout mêlé de pluie et d'orage. Henri IV arrive le dernier, et, pour s'en excuser, il dit qu'il a craint *de faire mouiller ses soldats*. Quel trait d'humanité! Dans ce moment, Brissac et le prévôt des marchands, Lhuilier, font ouvrir les portes de la ville; Mayenne les suit de près, et se jette aux pieds du roi [1], etc. En voilà beaucoup trop, sans doute, pour montrer qu'il n'y a dans ce tableau ni intérêt, ni vérité, et que, s'il était possible que le caractère de Henri IV fût avili aux yeux de la nation, il le serait sans doute par des farces de ce genre, quelque héroïque qu'en puisse être l'intention. On regrette tout l'appareil du spectacle prodigué pour un ouvrage qui en était si peu digne. La seule chose qu'on y ait

1. On sait que Mayenne était alors en Picardie, et que Brissac profita de son absence pour ouvrir les portes de Paris à son légitime souverain. (MEISTER.)

applaudie, ce sont quelques mots du brave Crillon, que le mauvais génie de l'auteur n'a pu gâter, qui, bien ou mal amenés, ont été relevés heureusement par le jeu noble et naturel de Brizard.

— On a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le mardi 28 novembre, la première représentation de *la Somnambule*, en un acte et en vers, par M. le baron de Stade. C'est le coup d'essai d'un très-jeune homme. Sophie craint d'aimer ; elle aime cependant Saint-Albin ; mais, quoiqu'il ait l'aveu de son père, elle s'obstine à rejeter ses vœux. Heureusement pour elle et pour son amant, Sophie est somnambule ; elle arrive endormie sur la scène, et finit par avouer, en dormant, le secret qu'elle avait caché jusqu'alors, etc. Ce dénoûment, assez bizarre en lui-même, est préparé sans art, noyé dans une foule de détails absolument étrangers au sujet. On n'a point sifflé cette bagatelle, par la grande raison qu'on ne siffle point lorsqu'on bâille ; mais on a été obligé de la retirer après la seconde ou la troisième représentation.

Le nouvel opéra de MM. de Piis et Barré, *Cassandre astrologue, ou le Préjugé de la sympathie*, représenté sur le même théâtre pour la première fois, le mardi 5, n'a pas été moins favorablement accueilli que *Cassandre oculiste*, *Aristote amoureux* et *les Vendangeurs*. Voilà, depuis six mois, le quatrième succès de ces messieurs dans un genre qui semblait entièrement oublié, et que le patriotisme français se félicite de voir renaître pour le bonheur et pour la gloire de la nation.

L'idée de ce nouveau chef-d'œuvre est passablement folle. On suppose un astrologue assez extravagant pour imaginer que sa destinée est liée à celle d'un homme borgne et bossu. L'amant de sa pupille Isabelle, instruit de cette manie, prend la figure de ce borgne et bossu, et se présente sous ce nouveau costume au seigneur Cassandre. Enchanté de voir un homme qu'il cherchait depuis longtemps, il le reçoit à merveille et lui propose à dîner ; le faux bossu accepte, et mange très-avidement, ce qui jette M. Cassandre dans de terribles inquiétudes ; il craint par sympathie de mourir d'indigestion.

Le pauvre astrologue se trouve bien plus malheureux encore lorsque le faux bossu lui confie qu'il va se battre ; il se croit prêt à mourir de la blessure que celui-ci feint d'avoir reçue ; Colombine, habillée en médecin, lui persuade enfin que le blessé

ne peut être guéri qu'en épousant Isabelle. Il consent à tout, et ne change pas même d'avis après avoir découvert la ruse dont il a été la dupe. Ce fonds, comme l'on voit, est beaucoup plus fou qu'il n'est gai. On a trouvé dans l'exposition du sujet de l'embarras et des longueurs; mais on a pardonné tout cela en faveur d'un grand nombre de couplets pleins d'esprit et de saillies. La situation de Cassandre, pendant ce dîner, est véritablement plaisante, et l'est surtout par la pantomime du sieur Rosière, qui lui prête toute l'illusion dont une pareille folie peut être susceptible.

Le grand talent de MM. de Piis et Barré est de bien choisir leurs airs, et de tirer souvent des refrains les plus connus tout le sel de leurs couplets. Ce qui paraît leur manquer le plus, c'est sans doute l'usage et le ton de la bonne compagnie: mais, avec ce défaut de moins, auraient-ils plu aussi généralement, dans un moment où les tréteaux des boulevards semblent être devenus sérieusement l'objet de la jalousie et de l'émulation de tous les autres spectacles?

— Un jeune poëte, nommé Gilbert, moins célèbre par son talent que par l'abus qu'il en a fait dans deux satires [1], où les hommes qui honorent le plus aujourd'hui la philosophie et les lettres en France sont insultés sans pudeur, vient de finir malheureusement sa triste carrière [2]. Né à Fontenoy-le-Château, près de Nancy, de parents honnêtes, mais sans fortune, il avait été attiré dans la capitale par son goût pour les lettres. N'y ayant trouvé d'autres moyens de subsister que le pain de M. l'archevêque et le vin de maître Fréron, il se crut obligé, sans doute par reconnaissance, d'employer tout ce qu'il pouvait avoir de génie et de malignité à déchirer les philosophes; c'est une justice qu'on doit lui rendre, personne n'a fait contre eux des vers d'une touche et plus originale et plus vigoureuse. J'ignore par quelle fatalité un service de cette importance n'a pas été mieux payé; mais il est certain que l'infortuné jeune homme n'en a pas été beaucoup moins misérable. Il était tombé, depuis quelques mois, dans une maladie de vapeurs, qui a fini par troubler entièrement sa raison. Il s'était persuadé, comme Jean-Jacques, que les

1. Le *Dix-huitième Siècle* et *Mon Apologie*. Il est aussi l'auteur de quelques odes sur le Jubilé, sur le Jugement dernier. (MEISTER.)

2. Gilbert, né en 1751, mourut le 12 novembre 1780. (T.)

philosophes avaient soulevé tout l'univers contre lui, et qu'on en voulait à sa vie. Dans un de ses accès de délire, pour empêcher ses ennemis de le surprendre, il avait imaginé d'avaler la clef de sa chambre, et ce qui paraîtrait presque incroyable (si le fait n'était pas attesté par tous les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, où il a été transporté quelque temps avant sa fin), c'est qu'après avoir avalé réellement cette grosse clef, il n'en a pas moins vécu encore quinze jours ou trois semaines. Rendu à lui-même par les remèdes qui lui avaient été administrés, il parlait souvent de cette clef; mais on prenait ce qu'il en disait pour un reste de folie, et ce n'est qu'après sa mort qu'ayant fait ouvrir son corps, on a découvert la vérité d'un si singulier phénomène. La clef s'est trouvée accrochée, par une de ses dents, aux membranes de l'œsophage, près de l'orifice supérieur de l'estomac. Les derniers vers que nous avons vus de M. Gilbert sont la traduction d'un psaume, où l'on a remarqué cette strophe touchante :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs;
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

— *Roland furieux, poëme héroïque de l'Arioste*, nouvelle traduction, par M. le comte de Tressan, précédée d'un extrait de *Roland amoureux*. Cinq volumes in-12.

Cette traduction a été jugée fort sévèrement par les gens de lettres; mais elle a été lue par les gens du monde. Je crois qu'on pourrait justifier également les critiques et les éloges qu'on en a faits. On lui reproche beaucoup d'infidélités, et qui ne paraissent pas toujours volontaires, des incorrections impardonnables, des répétitions de mots choquantes, des tours de phrases vagues et embarrassés, un style à la fois plein de négligence et de manière. Tout cela n'est que trop vrai; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, malgré tous ces défauts, la nouvelle traduction est infiniment plus agréable à lire que celle de Mirabaud; elle a du moins ce qui peut rappeler quelquefois le génie du poëte, plus de grâce, de mouvement et de facilité. « Ce *molle et facetum* de l'Arioste, cette urbanité, cette bonne plaisanterie répandue dans tous les chants, dit M. de Voltaire, n'ont été ni rendus, ni même sentis par Mirabaud, son traducteur, qui ne s'est pas douté

que l'Arioste raillait de toutes ses imaginations.... » C'est ce ton si difficile à prendre dans une traduction que M. de Tressan a parfaitement bien saisi, et qu'il a rendu souvent avec beaucoup de finesse et de légèreté. Sa traduction peut se comparer, ce me semble, à ce portrait dont le dessin manque, à la vérité, d'exactitude et de correction, mais que l'on trouve cependant ressemblants, parce qu'ils expriment assez vivement l'air et la physionomie du modèle.

On nous prépare encore deux nouvelles traductions *del divino Ariosto*, l'une en prose de M. d'Ussieux, l'autre en vers de M. François de Neufchâteau; ce que nous avons entendu lire de cette dernière nous a paru mériter les plus grands éloges

Personne n'est plus indigné contre M. de Tressan que le signor Bartoli. « Comment, dit-il, oser corriger l'Arioste dès le premier vers! Le poëte dit tout simplement :

Le donne, i cavalier, l' arme, gli amori,
Le cortesie, l' audaci imprese io canti;

M. le comte de Tressan s'écrie : « Sexe enchanteur! fiers pala-
« dins! amours! combats! galanterie! c'est vous que je chante. »
Ne voyez-vous pas qu'il veut paraître ivre avant d'avoir bu? Il ne le sera jamais. »

— C'est le 14 qu'on a donné sur le théâtre de la Comédie-Française la première représentation de *Clémentine et Desormes*, drame en cinq actes et en prose, par M. Monvel, aujourd'hui l'un des premiers acteurs de ce spectacle, et déjà connu comme auteur par le succès de *l'Amant bourru*, des *Trois Fermiers*, de *l'Erreur d'un moment*, etc.

Quelques reproches qu'on puisse faire à l'auteur de ce drame, on ne lui refusera point le mérite de connaître la perspective du théâtre. Il est peu d'ouvrages dramatiques où l'illusion de la scène soit portée plus loin et produise un plus vif intérêt. A quelques invraisemblances près, qui précèdent plutôt l'action qu'elles n'en font partie, l'intrigue de la pièce marche avec beaucoup de simplicité, et les situations mêmes que le spectateur a pu prévoir d'avance n'en sont pas moins du plus grand effet, parce que toutes se succèdent sans effort et se pressent avec rapidité vers le dénoûment. Mais l'intérêt qu'inspire *Clémentine et Desormes* est-il celui qu'on va chercher au spectacle, celui qu'il con-

vient d'y trouver? Un fils qui vole son père, une fille qui devient folle, un honnête homme qui risque d'être pendu, sont-ce là les objets qu'on doit choisir pour nous émouvoir? Faut-il beaucoup d'art pour produire de l'effet avec des moyens de ce genre? et n'y a-t-il aucun inconvénient pour les mœurs à nous présenter de pareils tableaux? Je sais fort bien que la tragédie nous offre des crimes beaucoup plus atroces que celui de Valville, mais les circonstances qui ont pu porter à ces grands crimes sont rares; cèlle où se trouve Valville est malheureusement trop commune. Il se joint aux crimes de la tragédie un sentiment de courage et de grandeur qui inspire l'étonnement, l'admiration, et qui en diminue ainsi l'horreur; celui de Valville est marqué d'un caractère de bassesse avec lequel il paraît dangereux de familiariser l'imagination de la jeunesse par la nécessité indispensable de le rendre aussi intéressant qu'il peut l'être pour le faire supporter au théâtre. La situation de Desormes, qui demeure un acte entier sous le poids de l'accusation la plus terrible, et dans l'attente du supplice le plus ignominieux, n'est-elle pas trop pénible, et devait-elle être prolongée si longtemps? S'il nous faut désormais de pareils spectacles pour être attendris, nous reste-t-il encore un cœur qui puisse être touché par les beaux vers de Racine et de Voltaire?

Le rôle de Clémentine nous a paru le rôle le plus faible de la pièce. Il n'y a aucun art dans les gradations qui annoncent son délire, encore moins dans celles qui marquent le retour de sa raison, et dans sa folie il ne lui échappe pas un trait digne d'être retenu; or, ce n'est pas assurément la peine de devenir folle, pour ne dire que des choses aussi communes que si l'on était dans son bon sens. La pièce en général est médiocrement écrite; c'est à la pantomime qu'elle doit sans contredit sa plus grande magie.

Une chose qui mérite d'être remarquée, et dont tout le monde a paru frappé, c'est que la fable de ce drame si larmoyant, si noir, est calquée de tout point sur la fable de *l'Avare* de Molière. M. de Sirvan est volé par son fils comme Harpagon; on en accuse comme dans *l'Avare* l'intendant, qui est aussi, comme Valère, l'amant déguisé de la fille de la maison; M. de Sirvan veut le faire pendre également comme larron et comme suborneur; c'est dans le moment où l'on va livrer Valère aux mains de la justice

que son père Anselme arrive pour le reconnaître et le sauver; Desormes retrouve son père dans la même situation, est justifié, et devient heureux par le même moyen. Ainsi le canevas de la comédie du monde la plus gaie a fourni le sujet et pour ainsi dire toutes les situations du drame le plus tragique qu'on ait vu depuis longtemps. Il est à craindre que le succès de cette tentative n'engage les génies inventeurs de notre siècle à suivre l'exemple de M. Monvel. Le beau drame que l'on pourrait faire encore du *Tartuffe*, de *Turcaret*, du *Légataire*, etc. !

— *Le Seigneur bienfaisant*, opéra-ballet, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le jeudi 14, est composé de trois actes : *le Pressoir ou les Fêtes de l'automne*, *l'Incendie* et *la Fête au château*. Ces trois actes offrent trois actions différentes, mais liées cependant par un intérêt commun, la bienfaisance du seigneur. Les paroles sont de M. Rochon de Chabannes; la musique est de M. Floquet.

Les paroles ne sont pas fort lyriques, mais il y en a peu. La musique n'est pas plus chantante que les vers ne sont lyriques, mais les airs de danse sont presque tous agréables, et il y en a un grand nombre. Chaque acte offre un tableau différent, et celui du second acte, dont l'exécution ne laisse rien à désirer, est on ne peut pas plus pathétique. Tout cela ne mérite-t-il pas au moins le succès de *Mirza* et de tant d'autres pantomimes dont le sujet est assurément bien moins intéressant. Un opéra qui chante peu et qui danse bien est, et le sera longtemps encore, je pense, le genre qui nous convient le mieux.

En historien fidèle, il faut rapporter ici l'épigramme dont on a gratifié l'auteur du nouvel opéra, quelque impertinente et quelque injuste qu'elle soit :

Vit-on jamais opéra si méchant?
Musique et vers, tout en est détestable,
Disait tout haut un critique tranchant.
Mais comme en tout il faut être équitable,
Pour moi, j'y trouve un tableau très-touchant,
De beaux habits, un ballet agréable;
Bref, retranchez le poëme et le chant,
On en peut faire un ouvrage passable.

— On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne deux nouveautés dont on nous dispensera volontiers de faire

vient d'y trouver? Un fils qui vole son père, une fille qui devient folle, un honnête homme qui risque d'être pendu, sont-ce là les objets qu'on doit choisir pour nous émouvoir? Faut-il beaucoup d'art pour produire de l'effet avec des moyens de ce genre? et n'y a-t-il aucun inconvénient pour les mœurs à nous présenter de pareils tableaux? Je sais fort bien que la tragédie nous offre des crimes beaucoup plus atroces que celui de Valville, mais les circonstances qui ont pu porter à ces grands crimes sont rares; cèlle où se trouve Valville est malheureusement trop commune. Il se joint aux crimes de la tragédie un sentiment de courage et de grandeur qui inspire l'étonnement, l'admiration, et qui en diminue ainsi l'horreur; celui de Valville est marqué d'un caractère de bassesse avec lequel il paraît dangereux de familiariser l'imagination de la jeunesse par la nécessité indispensable de le rendre aussi intéressant qu'il peut l'être pour le faire supporter au théâtre. La situation de Desormes, qui demeure un acte entier sous le poids de l'accusation la plus terrible, et dans l'attente du supplice le plus ignominieux, n'est-elle pas trop pénible, et devait-elle être prolongée si longtemps? S'il nous faut désormais de pareils spectacles pour être attendris, nous reste-t-il encore un cœur qui puisse être touché par les beaux vers de Racine et de Voltaire?

Le rôle de Clémentine nous a paru le rôle le plus faible de la pièce. Il n'y a aucun art dans les gradations qui annoncent son délire, encore moins dans celles qui marquent le retour de sa raison, et dans sa folie il ne lui échappe pas un trait digne d'être retenu; or, ce n'est pas assurément la peine de devenir folle, pour ne dire que des choses aussi communes que si l'on était dans son bon sens. La pièce en général est médiocrement écrite; c'est à la pantomime qu'elle doit sans contredit sa plus grande magie.

Une chose qui mérite d'être remarquée, et dont tout le monde a paru frappé, c'est que la fable de ce drame si larmoyant, si noir, est calquée de tout point sur la fable de *l'Avare* de Molière. M. de Sirvan est volé par son fils comme Harpagon; on en accuse comme dans *l'Avare* l'intendant, qui est aussi, comme Valère, l'amant déguisé de la fille de la maison; M. de Sirvan veut le faire pendre également comme larron et comme suborneur; c'est dans le moment où l'on va livrer Valère aux mains de la justice

que son père Anselme arrive pour le reconnaître et le sauver; Desormes retrouve son père dans la même situation, est justifié, et devient heureux par le même moyen. Ainsi le canevas de la comédie du monde la plus gaie a fourni le sujet et pour ainsi dire toutes les situations du drame le plus tragique qu'on ait vu depuis longtemps. Il est à craindre que le succès de cette tentative n'engage les génies inventeurs de notre siècle à suivre l'exemple de M. Monvel. Le beau drame que l'on pourrait faire encore du *Tartuffe*, de *Turcaret*, du *Légataire*, etc. !

— *Le Seigneur bienfaisant*, opéra-ballet, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le jeudi 14, est composé de trois actes : *le Pressoir ou les Fêtes de l'automne*, *l'Incendie* et *la Fête au château*. Ces trois actes offrent trois actions différentes, mais liées cependant par un intérêt commun, la bienfaisance du seigneur. Les paroles sont de M. Rochon de Chabannes; la musique est de M. Floquet.

Les paroles ne sont pas fort lyriques, mais il y en a peu. La musique n'est pas plus chantante que les vers ne sont lyriques, mais les airs de danse sont presque tous agréables, et il y en a un grand nombre. Chaque acte offre un tableau différent, et celui du second acte, dont l'exécution ne laisse rien à désirer, est on ne peut pas plus pathétique. Tout cela ne mérite-t-il pas au moins le succès de *Mirza* et de tant d'autres pantomimes dont le sujet est assurément bien moins intéressant. Un opéra qui chante peu et qui danse bien est, et le sera longtemps encore, je pense, le genre qui nous convient le mieux.

En historien fidèle, il faut rapporter ici l'épigramme dont on a gratifié l'auteur du nouvel opéra, quelque impertinente et quelque injuste qu'elle soit :

Vit-on jamais opéra si méchant?
Musique et vers, tout en est détestable,
Disait tout haut un critique tranchant.
Mais comme en tout il faut être équitable,
Pour moi, j'y trouve un tableau très-touchant,
De beaux habits, un ballet agréable;
Bref, retranchez le poëme et le chant,
On en peut faire un ouvrage passable.

— On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne deux nouveautés dont on nous dispensera volontiers de faire

l'analyse. L'une est un opéra-comique, paroles de M. Du Rozoy, musique de M. Bonesi; la musique est d'un assez bon style, mais le poëme est une caricature pitoyable du *Pygmalion* de Jean-Jacques[1]. L'autre est une comédie en quatre actes, de M. Quétant, l'auteur du *Maréchal, le Charbonnier ou le Dormeur éveillé*[2]; c'est le joli conte des *Mille et une Nuits*, qui a déjà été traité plus d'une fois au théâtre, comme dans *Arlequin toujours Arlequin*, mais qui ne l'a jamais été d'une manière plus gauche et plus insipide. Ces deux ouvrages ont été retirés après la première représentation, et ne reparaîtront plus.

— Si l'on a trouvé dans les *Mémoires de M. le comte de Saint-Germain* des observations et des anecdoctes intéressantes, des vues militaires et patriotiques, on n'en trouvera pas moins dans le *Commentaire* de ces Mémoires, qui a paru il y a quelques mois, mais qu'il est encore aujourd'hui fort difficile de se procurer, au moins dans ce pays-ci. Ce *Commentaire* est le supplément des *Mémoires;* quoiqu'il en fasse tour à tour la critique et l'éloge, on reconnaît sans beaucoup de peine qu'il est de la même main, et l'on s'accorde assez généralement, ce me semble, à l'attribuer à M. le baron de Wimpfen[3], si bien connu par les lettres pleines de franchise et de courage qu'il écrivit à M. de Saint-Germain, dans le temps que ce ministre lui avait accordé sa confiance.

L'hommage que M. le baron de Wimpfen rend aux qualités du roi et de la reine, l'admiration particulière dont il paraît pénétré pour cette princesse charmante, ont été justifiés depuis par les événements, et le public a pu voir qu'il n'y avait aucune bonté qui pût l'entraîner, ni aucun intérêt qui fût capable de la séduire quand le bien lui était démontré.

— M. le chevalier de Mouhy, à qui nous ne devons guère que quatre-vingts volumes, vient d'augmenter encore nos richesses d'un *Abrégé de l'histoire du Théâtre français*, depuis son origine jusqu'au 1er juin 1780[4]. C'est le répertoire le plus complet

1. Cette représentation est du 19 décembre 1780.

2. Représenté le 29 décembre.

3. Les *Mémoires de M. le comte de Saint-Germain* (Amsterdam, 1779, in-12 et in-8°) n'ont point été composés par lui-même, comme le dit le titre, mais ne sont pas non plus du baron de Wimpfen, comme le dit Meister. Rédigés par l'abbé La Montagne, ils furent publiés par l'abbé Du Bois. Quant aux *Commentaires* de ces *Mémoires* (Londres, 1780, in-8°), ils sont en effet regardés comme l'ouvrage du baron. (T.)

4. 3 vol. in-8°.

que nous ayons encore vu sur l'histoire du théâtre : mais il fourmille de fautes et de bévues grossières. Nous ne citerons ici qu'une seule de ces âneries, qui nous a paru bien propre à faire juger de toutes celles dont l'auteur est capable. Dans la liste des tragédies de M. Lemierre, on lit en toutes lettres : *Barnevelt, grand pensionnaire du roi*. Le style du chevalier de Mouhy, qui n'est pas en général beaucoup plus correct que ses Mémoires, en revanche a souvent le mérite d'être plat jusqu'au ridicule; et cela peut bien amuser quelquefois. Il est cependant des traits qu'il a le talent d'ennoblir très-heureusement. Tout Paris sait à quelles fonctions M. le maréchal de Belle-Isle l'avait employé. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans sa préface : « M. le maréchal, auquel j'avais été utile autrefois pour des ouvrages militaires, ayant été nommé ministre de la guerre, daigna s'en souvenir et me chargea des affaires secrètes du département, exigeant que je ne m'occuperais plus que de ce travail... » Il est certain que M. le chevalier de Mouhy s'acquittait de son emploi en citoyen, en homme d'État. Il venait de découvrir un de ces sujets intéressants que le ministre l'avait chargé de lui procurer : « Ah ! monsieur le maréchal, l'heureuse découverte que je viens de faire! Seize ans, belle comme le jour, la fraîcheur, l'innocence même; et ce n'est rien que tout cela : elle possède une qualité bien supérieure encore. — Eh! qu'est-ce donc ? — Le bonheur le plus rare; oui, monsieur le maréchal : elle est sourde et muette; le secret de l'État est en sûreté. »

Ce trait seul ne mérite-t-il pas la pension dont M. le chevalier de Mouhy a l'honneur de jouir, et qui lui donne un droit réel au titre de pensionnaire du roi, dont il gratifie si généreusement l'illustre et infortuné Barnevelt?

1781.

JANVIER.

On a représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, le lundi 8, *le Jaloux sans amour*, comédie

en cinq actes, en vers libres, par M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, poëme en quatre chants, d'un roman intitulé *les Égarements de l'amour*, d'un recueil de *Nouvelles* en vers, etc. Quoiqu'on y ait remarqué des détails brillants, quelques conceptions heureuses, une grande facilité de style, la pièce n'en a pas moins ennuyé, et c'est un tort que rien ne saurait racheter. Pour ne pas le partager, s'il est possible, nous croyons devoir nous contenter d'indiquer le sujet de la nouvelle comédie, sans nous arrêter à en développer la conduite, tout à la fois lente, faible et décousue.

Le comte d'Orson est jaloux de sa femme qu'il n'aime plus, qu'il n'a peut-être jamais aimée; il l'est en même temps d'une certaine Sophie, femme très-indigne de son attachement, mais dont il paraît très-sérieusement épris. Le chevalier d'Elcourt, l'ami du comte d'Orson, dont il doit épouser la sœur, est touché du sort de la comtesse, qui connaît tous les torts de son mari, et qui, au lieu de s'en plaindre, ne fait que redoubler pour lui d'attentions et de tendresse. Le moyen que le chevalier emploie à dessiller les yeux de son ami est de chercher lui-même à plaire à Mlle Sophie, ce qui n'est pas absolument difficile, puisqu'en lui envoyant un écrin de diamants il obtient tout ce qu'il lui demande. Grâce au succès de ce soin généreux, le comte reconnaît ses injustices; il en sollicite le pardon auprès de la comtesse, qui lui répond :

> Moi, mon ami, vous pardonner, hélas!
> Quand vous vous accusez, je ne me souviens pas
> Que vous ayez été coupable...

Il n'est que trop aisé de voir combien cette intrigue est dénuée de toute espèce d'intérêt; aussi l'auteur, loin de courir au dénoûment, comme le recommande Horace, semble ne s'être occupé dans tout le cours de la pièce qu'à l'éviter. Il a bien fallu, pour y réussir, avoir recours à des rôles épisodiques. Celui d'un oncle du comte, d'un marquis de Rinville qui, trompé par la jalousie de son neveu, le croit passionnément amoureux de sa femme, n'est qu'ennuyeux et maussade; mais il y a de la grâce et une naïveté assez piquante dans celui de la jeune sœur qu'on destine au chevalier : c'est une âme toute neuve, qui, s'ignorant pour ainsi dire elle-même, et ne tenant au monde que

par l'ennui que lui a inspiré le couvent, ne voit encore dans les soins de l'amour qu'un mouvement qui plaît à son esprit, sans lui faire éprouver un intérêt plus tendre.

Du couvent ainsi la laideur
Embellit souvent l'hyménée.

Le caractère du Jaloux sans amour existe sans doute dans la nature ; le chevalier a raison quand il dit :

D'un cœur qu'on a quitté l'on veut être encor maître.
Il est de faux jaloux, j'en trouve chaque jour;
Et l'amour-propre fait peut-être
Autant de tyrans que l'amour.

Mais ce caractère est-il d'un choix heureux? Tous ces demi-caractères, dont les nuances sont si fugitives et si faciles à confondre, réussissent rarement au théâtre, où l'attention ne peut être fixée que par de grands traits, des formes simples et des couleurs vivement contrastées. D'ailleurs le Jaloux de M. Imbert est jaloux, d'un côté par amour-propre, de l'autre par amour; il a, pour le même objet, tantôt les transports d'un amant véritable, tantôt la défiance odieuse d'une vanité blessée. Aime-t-il, n'aime-t-il pas? On n'en sait rien; et de tout ce mélange de sentiments qui se contrarient il ne résulte cependant aucun mouvement théâtral; c'est un composé plus faible encore qu'il n'est bizarre, et où l'on ne saurait démêler ni vérité ni unité d'intention.

La pièce n'a été donnée que trois fois, et elle est tombée dans les règles; il n'y a que la première représentation qui ait été fort tumultueuse; on a été à même de l'apprécier très-paisiblement aux deux dernières.

— La muse féconde de MM. de Piis et Barré vient de gratifier encore la Comédie-Italienne d'une pièce en vaudevilles, intitulée *les Étrennes, ou le Bonnet magique.* Ce nouvel opéra-comique, représenté pour la première fois le jour de l'an, n'a pas eu autant de succès que ses aînés. On lui a reproché d'abord d'être en trois actes, ce qu'on trouve un peu long pour un ouvrage de ce genre; on lui a reproché de plus des équivoques trop peu gazées, et que la licence même du vaudeville ne pardonne pas, surtout lorsqu'elles ne le rendent ni plus piquant ni plus gai.

Géronte imagine qu'il y aurait un grand plaisir à pouvoir distinguer dans les compliments qu'on reçoit le jour de l'an ceux qui sont vrais ou ceux qui sont faux. Mercure veut bien avoir la complaisance de se prêter à cette fantaisie, et lui apporte un bonnet magique dont la vertu pourra le satisfaire. Coiffé de ce bonnet miraculeux, le pauvre Géronte s'entend dire les choses les plus désagréables par sa femme, par sa fille, par ses amis, par ses domestiques, et ne tarde pas à se repentir de sa curiosité.

Cette bagatelle ne pouvait plaire que par la finesse et par l'agrément des détails; mais ce sont des détails que la précipitation avec laquelle ces messieurs travaillent ne leur a pas permis de soigner assez. Ils ont vu d'ailleurs que les libertés un peu fortes que leur muse s'était donnée jusqu'à présent, loin de déplaire, n'avaient pas peu contribué à leur succès, ils ont été plus loin, et il leur est arrivé ce qui arrive à tant de femmes qui commencent par ne mettre qu'un peu de rouge, mais qui, s'y accoutumant peu à peu, finissent par s'en barbouiller au point d'en être entièrement défigurées.

— M. Ramond vient de traduire de l'anglais les *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, un volume in-8°. Nous ne croyons pas qu'il existe un ouvrage plus propre à faire connaître la Suisse, ses différentes constitutions politiques, le caractère et la vie privée de ses habitants, leur bonheur et leur industrie, enfin la beauté sauvage et majestueuse des aspects sous lesquels la nature se plaît à s'offrir dans ces heureuses contrées qu'elle-même semble avoir destinées à devenir l'asile impénétrable des mœurs et de la liberté. En lisant ces lettres, on croit voyager avec l'auteur, partager à chaque instant sa surprise, et voir, pour ainsi dire, par ses propres yeux ce qu'il y a si bien observé et ce qu'il a su décrire avec une simplicité si éloquente, souvent même si poétique.

Nous ne craignons point d'assurer que la traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer est fort supérieure à l'original. Ce que M. Ramond s'est permis d'ajouter aux descriptions du voyageur anglais forme plus du tiers de l'ouvrage, et n'en est sûrement pas la partie la moins intéressante. M. Coxe a voyagé en Anglais; la constitution civile et politique a surtout

arrêté ses regards; il a voyagé en homme riche; c'est parmi les hommes de son état qu'il a cherché des instructions; mais il ignorait la langue du pays, et n'a pu observer que très-superficiellement le paysan des Alpes. « J'ai voyagé, dit son jeune traducteur, dans les montagnes, ou, pour mieux dire, j'ai erré sans tenir de route déterminée, à pied, avec un seul compagnon né dans la région que nous parcourions; comme lui, j'entendais les différents dialectes en usage dans ces contrées; tous deux nous savions sacrifier nos convenances au but de notre voyage; nous cherchions l'hospitalité dans les cabanes les plus retirées; et nous avons vécu en égaux avec les bergers que nous visitions, dérobant à leurs yeux tout ce qui aurait pu faire soupçonner que nous étions de simples curieux. »

— C'est le jeudi 25 que M. Lemierre et M. le comte de Tressan ont été prendre séance à l'Académie française. La curiosité y avait attiré un concours de spectateurs très-brillant et très-nombreux. La première tribune était occupée par Mme la duchesse de Chartres, par Mme la comtesse de Genlis et quelques autres dames de sa cour; il y avait dans les autres tribunes et dans la salle même un grand nombre de femmes distinguées par leur naissance, par leur figure ou par leurs talents : Mme la princesse de Nassau, Mme la duchesse de Coigny, Mmes de Lauzun, de Boufflers, de Sabran, de Schouwalof, de Grammont, de Beauharnais, etc., sans oublier Mme Bouret, la Muse limonadière.

On s'attendait à un discours un peu sauvage de la part de l'auteur d'*Hypermnestre*, peut-être même à quelques saillies d'amour-propre dont le ridicule eût été avidement saisi. On a été fort surpris d'y trouver, avec la franchise propre à son caractère, de l'adresse et de la mesure, le ton qu'il lui convenait de prendre et pour ne se point démentir lui-même, et pour ne point manquer aux bienséances du lycée académique. On lui a su gré de la manière simple, noble et polie dont il a remercié ces messieurs d'une adoption que l'on savait bien qu'il s'était flatté d'avoir méritée plus tôt. « Je n'avais guère de liaison avec vous que par vos ouvrages et par l'admiration qu'ils inspirent et les leçons que j'y ai puisées. La place que vous m'accordez est d'autant plus flatteuse pour moi que, ne l'ayant sollicitée que par mes écrits, je serais presque tenté de croire que je n'ai eu affaire qu'à des juges..... Telle a été la conduite et le sort de plusieurs

d'entre vous que j'avais pris pour modèles. Il semble que vous avez différé quelquefois de les adopter pour exciter en eux une nouvelle émulation, et dans la crainte qu'ils ne se reposassent sur la dernière palme qu'ils venaient de cueillir. Plus vous avez espéré des écrivains, plus vous avez cru être en droit de leur faire attendre leur récompense. »

M. Lemierre n'a point suivi l'usage établi depuis quelques années de traiter un sujet, ce que les formes de ce genre de discours ne supportent guère; mais en se bornant à louer son prédécesseur, à indiquer le mérite des différents ouvrages, il a trouvé le moyen de sauver la sécheresse et la stérilité d'une route si commune par quelques digressions assez brillantes sur l'institution de l'Université, sur la morale du théâtre et sur l'autorité des jugements du public.

La réponse que M. l'abbé Delille a faite à ce discours en qualité de directeur de l'Académie a été reçue avec les plus vifs applaudissements.

Le discours de M. de Tressan a été peu goûté à l'Académie, et ne l'a pas été davantage à l'impression; il ne contient qu'une analyse aussi frivole qu'ennuyeuse de la philosophie de l'abbé de Condillac, quelques lieux communs fort usés sur la galanterie et les vertus de l'ancienne chevalerie, avec beaucoup de louanges fades et déplacées; une des plus maladroites et des plus malheureuses est celle que l'orateur avait été chercher fort loin pour la jeter à la tête de Mme la comtesse de Genlis, l'auteur du *Théâtre d'éducation* et des *Annales de la vertu*[1]. Quoique cette nouvelle muse fût présente, quoiqu'elle se fût placée de la manière la plus propre à recevoir l'encens qu'on lui destinait, l'auditoire fut assez peu galant pour le laisser s'évanouir dans le plus profond silence. Elle avait déjà préparé un mouchoir qui pût la dérober modestement à sa gloire; précaution très-superflue! Elle n'en fut pas moins remarquée par la malignité, et le fut surtout à cause de la précipitation un peu étourdie avec laquelle on retira le

1. Ce dernier ouvrage n'a eu aucun succès : premièrement, parce qu'il est mal fait; ensuite, parce qu'il a le grand tort d'être ennuyeux; et ce qui en est un plus grand, s'il est possible, celui d'attaquer les philosophes, la classe des hommes de lettres, qui, quoique un peu déchue de ses premiers titres, dispose encore avec plus de justice et d'autorité qu'aucune autre des réputations et des honneurs littéraires. (MEISTER.)

mouchoir lorsqu'on eut bien vu qu'on n'en avait aucun besoin.

Si le discours de M. de Tressan fit languir un peu l'intérêt de la séance, on en fut bien dédommagé par la réponse du directeur; celle-ci parut encore plus brillante que la première. En voici un trait qu'on s'est plu à retenir :

« Placée entre les mystères augustes de la religion et les mystères impénétrables de la nature, entre ce qu'il est ordonné de croire et ce qu'il est impossible de connaître, la métaphysique peut creuser dans ce champ si étroit; mais elle ne peut l'élargir... »

Après ces discours, M. Lemierre a lu quelques morceaux de sa tragédie de *Barnevelt*, mais si mal choisis, et surtout si décousus, qu'ils n'ont fait aucun effet, et n'en devaient faire aucun.

M. l'abbé Delille, qui voulait remporter tous les honneurs de cette journée, et qui les avait déjà si bien mérités, a terminé la séance par la lecture d'un chant de son *Poëme sur l'art de jouir de la nature, de la chanter et de l'embellir*[1]. Cette lecture a excité des transports et des applaudissements qui prouvent bien que le charme de la poésie n'est pas encore perdu pour nous. Si nous ne craignions pas d'avoir été séduits par l'illusion que l'art du lecteur a pu prêter à son ouvrage, nous dirions avec la plus grande assurance que depuis Racine on n'a pas fait de plus beaux vers. Ce charmant poëme va être imprimé dans la collection des auteurs de M. le comte d'Artois, édition plus précieuse encore par la beauté du papier, des caractères, par l'élégance et la netteté de l'impression, que par sa rareté. On ne tire de chaque ouvrage que soixante à soixante-dix exemplaires dont le prince seul dispose; mais, quelles que soient les précautions qu'on prenne à cet égard, il faut bien espérer que l'édition de celui-ci sera bientôt contrefaite. Tout ce qu'on désire, c'est qu'elle le soit avec la correction et le soin nécessaires.

On n'a pas oublié que M. le comte de Tressan fit autrefois, contre M. le duc de Nivernois, une chanson atroce; elle commençait par ce vers, sur lequel on peut juger du reste :

Escroc, menteur et poltron....

1. *Les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages,* ne parurent qu'en 1782.

Lorsque, pour être de l'Académie, il fut lui demander sa voix, M. de Nivernois lui dit d'un grand sang-froid : « Je vous félicite, monsieur, de votre bonne santé, de vos succès passés, de vos nouvelles espérances, et surtout de votre mémoire. »

— Nous avons de singulières idées sur la délicatesse des procédés que se doivent réciproquement les hommes de lettres ou les artistes. On leur pardonne de chercher à se supplanter, à se déchirer, à se nuire de mille et mille manières; mais ce qui passe pour un crime à peu près irrémissible, c'est de se permettre de lutter ouvertement les uns contre les autres, en traitant les mêmes sujets. Un des principaux motifs de la haine et des persécutions que M. de Voltaire éprouva de la part des gens de lettres, ce fut la liberté qu'il prit de faire réussir au théâtre des sujets déjà traités par Crébillon. Il n'est point d'excuse aujourd'hui que les partisans de M. Piccini n'aient cru devoir employer pour engager le public à pardonner à ce célèbre compositeur d'avoir osé mettre en musique une seconde *Iphigénie en Tauride*, sans être arrêté par le succès prodigieux de celle de M. le chevalier Gluck. Loin de lui savoir mauvais gré d'une si grande témérité, nous aurions désiré, pour le progrès de l'art et du goût, que M. Piccini eût non-seulement travaillé sur le même sujet, mais encore sur le même poëme; c'est peut-être à cet usage établi depuis longtemps en Italie, usage qui favorise l'émulation, donne lieu sans cesse aux comparaisons les plus instructives, et forme par là même le goût des artistes et de leurs juges, que la musique doit une partie de la gloire dont elle jouit dans ces heureuses contrées.

Le poëme de la nouvelle *Iphigénie*, représentée pour la première fois le mardi 23, est de M. Dubreuil, homme peu connu jusqu'à présent dans la république des lettres, mais qui s'est imaginé qu'il pourrait, comme un autre, mettre une tragédie en pièces, en tirer des hémistiches d'opéra et les assembler tant bien que mal à l'usage du musicien. Le fonds de l'*Iphigénie* de M. Dubreuil étant tiré de la pièce de Guymond de La Touche, comme celui de l'*Iphigénie* de M. Guillard, et ce fonds étant déjà si connu, nous nous croyons fort dispensé de la rappeler ici.

Ce poëme, dont on laisse tous les honneurs à M. Dubreuil, ne lui appartient pas tout entier; il n'y a guère d'ami de Piccini qui n'y ait changé ou ajouté quelques vers. Voici un de ceux que la

tendresse paternelle de l'honnête M. Dubreuil a regrettés le plus. Oreste dit à Thoas :

Oui, je le suis, je suis le fils d'Agamemnon.....

M. Dubreuil n'avait rien trouvé de plus simple et de plus sublime à répondre que :

Eh! que m'importe à moi qu'il soit ton père ou non.

On l'a forcé d'y substituer un vers beaucoup moins remarquable; c'est ce qu'Oreste ajoute :

Baisse les yeux, tyran, et respecte ce nom.....

Mais en voilà bien assez pour faire connaître les talents du nouveau successeur de Quinault, il est temps de dire un mot d'une musique qui nous a paru prête à désarmer l'envie, le préjugé, la critique, et même les Gluckistes. Il est impossible d'imaginer une mélodie plus sensible et plus touchante que celle de tous les airs du rôle d'Iphigénie, et le pouvoir du chant n'a peut-être jamais été porté plus loin que dans la belle scène de l'amitié au troisième acte, et surtout dans l'air divin de Pylade : *Oreste, au nom de la patrie,* et dans le trio ravissant qui termine cet acte, qu'on a trouvé tout entier de l'expression la plus dramatique et la plus vraie. On avait reproché à M. Piccini d'avoir trop négligé la plupart des chœurs de *Roland* et d'*Atys* ; il n'y en a pas un dans son *Iphigénie* qui ne soit de la plus grande beauté. On n'a pas pu s'empêcher aussi de reconnaître dans le récitatif de ce nouvel opéra beaucoup plus de mouvement, d'effet, de chaleur et de vérité. Que lui manque-t-il donc pour avoir le plus grand succès? Des airs de danse plus piquants, des ballets plus variés. Le croirait-on de bonne foi? Il n'est rien de plus certain ; quelque applaudie qu'ait été une musique si céleste, elle attire moins de monde que *le Seigneur bienfaisant,* qui est à la quatorzième ou à la quinzième représentation. Après cette épreuve, comment douter encore si nous avons en France des yeux ou des oreilles ?

Il est arrivé à la seconde représentation d'*Iphigénie* un événement trop mémorable pour être oublié dans les fastes de l'Aca-

démie royale de musique. Mlle La Guerre, qui, dans sa première jeunesse, se signalant sur les grands chemins, payait les fiacres de sa personne; qui, quelques années après, sut ruiner, dans l'espace de cinq ou six mois, M. le prince de Bouillon; qui vient d'épuiser encore la fortune d'un de nos plus riches fermiers généraux, M. Haudry de Soucy, et qui n'a jamais pu renoncer aux douces habitudes de ses premières liaisons, Iphigénie La Guerre était ivre, mais ivre au point de chanceler sur la scène, et de se rendre fort incommode à toutes les prêtresses empressées à la soutenir; on ne sait comment elle a pu achever son premier acte. La crainte d'interrompre le spectacle, et surtout la compassion qu'inspirait la situation où l'on supposait que devait être dans ce moment le malheureux Piccini, obtint du parterre plus d'égards et de ménagements qu'on ne devait peut-être en attendre : il n'y eut que des murmures sourds : on se défendit de rire et de huer. Tous les secours qui pouvaient dissiper promptement les vapeurs qui offusquaient encore le cerveau de la princesse lui furent administrés dans l'intervalle du second acte, et la mirent en état de chanter avec plus de décence dans les deux derniers. Cet accident n'a pas eu de grandes suites. Le roi, s'en étant fait rendre compte, dit à M. Amelot : *Hé bien, vous l'avez envoyée en prison?.....* Elle n'y était pas encore; mais elle reçut, le même soir, l'ordre de se rendre au For-l'Évêque, et s'y soumit avec beaucoup de résignation. On l'en a fait sortir deux jours après pour reprendre son rôle à jeun. Elle dit avec beaucoup de sensibilité les deux premiers vers du rôle :

O jour fatal, que je voulais en vain
Ne pas compter parmi ceux de ma vie!

Le public parut ivre à son tour, et le lui témoigna par des applaudissements sans fin et sans nombre. Il est vrai qu'elle chanta mieux que jamais; à la fin du premier acte, on lui fit annoncer, de la manière qui pouvait donner le plus de prix à cette grâce, que sa liberté lui était rendue. M. Piccini et le prince de Guémenée, qui s'intéressent beaucoup à l'honneur de la musique italienne, avaient vivement intercédé en sa faveur ; eh! que ne pardonne-t-on pas à une belle voix! J'ai connu une dame d'Italie moins indulgente. On louait beaucoup devant elle

un célèbre virtuose : « Oui, dit-elle, belle voix, mais mauvais cœur : mon frère le cardinal l'a fait châtrer, et il n'en a jamais eu la moindre reconnaissance. »

— La plupart des *Pièces intéressantes et peu connues*[1] que M. de La Place vient de faire imprimer à Bruxelles ont été trouvées dans les papiers de M. Duclos. C'est M. de La Place qui en est l'éditeur, mais qui, heureusement, n'y a rien ajouté du sien. On sait qu'à la mort de l'académicien historiographe, M. le duc de La Vrillière s'empara de tous les papiers du défunt; mais on ignore absolument dans quelles mains ils ont passé depuis, et par quel hasard le sieur de La Place a obtenu le droit d'en disposer. Ce recueil n'en est pas moins curieux; et quoique toutes les anecdotes qu'on y a rassemblées ne paraissent ni également sûres ni également importantes, quoiqu'il y en ait plusieurs déjà fort connues, la lecture en est assez piquante.

La correspondance de J.-B. Rousseau et du comte de Bonneval, sur les démêlés qui forcèrent ce dernier à se réfugier en Turquie, n'a pas un grand intérêt; mais elle fait connaître au moins le caractère de cet illustre aventurier beaucoup mieux que tous les mémoires que nous avions vus de lui jusqu'à présent. La plus originale de ces lettres est la réponse que le comte de Bonneval, déjà bacha, fit à son frère le marquis, qui lui avait écrit de Paris par le chevalier de Bauffremont : c'est un tableau très-naïf de sa manière d'être à Constantinople, et l'exposé le plus simple et le plus naturel de tous les motifs de son étrange conduite.

L'extrait du Mémorial de M. Duclos contient plus de mots que de faits intéressants; mais il vaut bien la plupart des *anu* du siècle dernier. On y trouve un assez grand nombre de traits, dignes d'être retenus, de la fin du règne de Louis XIV, de la Régence, du duc de Noailles, du cardinal Dubois, etc. On trouve parmi ces anecdotes la confirmation très-détaillée des soupçons que l'on eut toujours sur la mort de Henriette d'Angleterre. L'auteur assure

1. Ce Recueil a été porté par de La Place à 8 vol. in-12. (T.) — Un chercheur des plus érudits et des plus délicats, M. Gustave Mourvit, a publié dans *le Moniteur du bibliophile* (1878) et fait tirer à part le texte d'un cahier de notes autographes de Collé annexé à un exemplaire du tome (alors unique) des *Pièces intéressantes* imprimé en 1781. Nous renvoyons le lecteur, curieux d'étudier le problème bibliographique que soulèvent les *Mémores secrets* de Duclos, à l'introduction et aux notes dont M. Mouravit a enrichi ce piquant opuscule.

que Morel, contrôleur de la bouche de Madame, avoua tout à Louis XIV : que Madame avait été empoisonnée; que le chevalier de Lorraine avait envoyé de Rome le poison au marquis d'Effiat, et qu'il avait été mis dans le verre d'eau de chicorée que Madame avait bu, et après lequel elle éprouva dans l'instant d'horribles douleurs, et, quelques heures après, les convulsions de la mort. « Mon frère, reprit le roi, le savait-il? — Monsieur? dit Morel; nous le connaissons trop pour lui avoir confié notre secret. » Alors le roi respirant : « Me voilà soulagé! s'écria-t-il. Sortez... »

M. Duclos ne cite pas ses garants, il n'en indique même aucun; mais ces détails ne s'accordent que trop bien avec les circonstances que M. de Voltaire n'a pas cru devoir dissimuler, quelque scrupuleuse que soit la circonspection qu'il a toujours portée dans le récit des anecdotes de ce genre. Il ne cache point que la princesse s'était crue empoisonnée, que l'ambassadeur d'Angleterre Montaigu en était persuadé, que la cour n'en doutait pas, que toute l'Europe le disait, et qu'un des anciens domestiques de la maison de Monsieur lui avait nommé celui qui, selon lui, donna le poison.

Une anecdote plus obscure et plus suspecte qu'on retrouve encore dans ce recueil, c'est l'histoire de la princesse Charlotte-Sophie de Wolfembuttel, femme du czaréwitz Alexis. On l'avait déjà vue imprimée, il y a quelques années, dans les *Nouveaux Voyages du capitaine Bossu dans l'Amérique septentrionale*[1]. La lettre que M. le comte de Schouwaloff fit insérer, à ce sujet, dans le journal de M. de La Harpe[2], prouve assez combien toute cette aventure est fabuleuse; et c'est grand dommage sans doute, car il faut convenir qu'il n'est point de roman de l'abbé Prévost dont le fond soit plus extraordinaire et plus attachant. Sans rappeler ici toutes les invraisemblances qu'on a pu relever dans le détail d'une si merveilleuse anecdote, nous nous contenterons de remarquer que la seule autorité sur laquelle on ait imaginé de l'appuyer est le témoignage du maréchal de Saxe. Mais à qui le maréchal de Saxe en a-t-il confié le secret? Comment le maréchal de Saxe aurait-il pu reconnaître la princesse à Paris, aux Tuileries, sous le costume de Mme d'Auban, pour l'avoir vue autrefois à la cour

1. Voir tome IX, p. 325 et 394 et tome XI, p. 503.
2. Numéro XV de l'année 1778. (MEISTER.)

de Russie, lorsqu'il est démontré qu'elle avait disparu de Pétersbourg en 1715, puisque c'est l'année où l'Europe en porta le deuil, et que lui ne fut que plusieurs années après, pour la première fois, à Pétersbourg, en 1726 ou 1728? Comment supposer encore que l'impératrice-reine, si connue par sa justice et par sa piété, instruite une fois de la destinée d'une si proche parente, de sa propre tante, l'eût abandonnée ou mis à ses bienfaits des conditions qui ne pouvaient être acceptées?

FÉVRIER.

LETTRE DE Mlle JUSTINE A M. CAZE.

« Je t'attends demain de bonne heure, le mien est de te voir. Mon chouchou te fait des mines; mais ce ne sont pas celles du Pérou, car je suis sans le sou. »

Nous n'avons pas cru ce petit échantillon de l'esprit, de la gentillesse et des agréments de nos Laïs modernes indigne d'être conservé. L'auteur de ce précieux billet est cette même demoiselle Justine que M. le comte de Genlis entretenait assez magnifiquement l'année dernière, et qu'il surprit dans son lit un beau matin avec le jeune marquis de Lawœstine; il fut assez indiscret pour vouloir lui reprocher sa perfidie. « Ingrat, lui dit-elle, ingrat que vous êtes! vous me traitez ainsi, quand je me donne une *peine de chien* pour engager ce jeune homme, qui doit être un jour immensément riche, à épouser votre fille!...» Une explication si essentielle apaisa tout : on consentit à ne plus troubler la négociation, et le mariage fut déclaré en effet quelques mois après, mais à la condition très-équitable que la demoiselle Justine partagerait toujours ses faveurs entre le beau-père et son gendre. Si jamais on nous donne les anecdotes qui seules peuvent suppléer à ce qui nous a paru manquer aux *Annales de la vertu*, nous espérons qu'on n'oubliera pas un trait, qui caractérise si bien l'esprit et les mœurs du siècle.

— C'est à un officier de l'escadre de M. de Guichen que nous avons entendu dire que dans le temps où les deux flottes, celle

de M. de Guichen et celle de M. de Solano, se trouvaient réunies aux îles de l'Amérique, le commandant espagnol avait été dénoncé par son aumônier aux familiers de l'Inquisition embarqués sur l'escadre, comme atteint et convaincu d'avoir eu l'impiété de lire l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal, et que, pour obtenir l'absolution d'un si grand péché, il avait été obligé d'en demander, à genoux, pardon à Dieu et à la Sainte-Inquisition, après avoir vu brûler solennellement le livre en sa présence. On sait qu'un des plus grands griefs que l'on ait eus contre le malheureux Olavidès fut d'avoir traduit en espagnol ce terrible ouvrage : cette traduction n'a jamais été imprimée ; mais, pour être encore secret, un pareil crime en est-il moins irrémissible? Grands dieux! et il n'y a que les Pyrénées[1] entre nous et les suppôts barbares d'une religion si douce !

— La rapidité avec laquelle les nouveautés se succèdent depuis quelque temps à la Comédie-Italienne ferait perdre haleine au journaliste le plus intrépide, s'il s'obstinait à vouloir en discuter scrupuleusement le mérite et les défauts, et cette tâche pourrait bien devenir plus pénible encore pour ses lecteurs que pour lui-même ; on nous pardonnera donc de ne pas entrer dans de grands détails sur l'*Amour conjugal, ou l'Heureuse Crédulité*, comédie en un acte, assez froidement accueillie le 23 du mois dernier; sur *la Mélomanie*, opéra-comique, passablement hué le 29 suivant ; sur *Jenneval*, drame en cinq actes et en prose de M. Mercier, représenté sur le même théâtre le 13 de ce mois, au milieu des plus vifs applaudissements et des plus grandes huées.

L'Amour conjugal est du jeune auteur des *Deux Oncles*, de M. Forgeot ; c'est encore un imbroglio de valet. Pour engager le président et sa femme à consentir à l'union de leur neveu avec la jeune Rosalie, la pupille du président, on fait croire à la femme que son mari est lui-même amoureux de sa pupille et qu'il se propose de l'enlever ; au mari, que sa femme a un rendez-vous avec le neveu, et qu'il s'agit aussi entre elle et lui d'un projet d'enlèvement. L'inquiétude et le tourment que leur cause cette fourberie leur inspirent tant d'intérêt et tant de pitié pour les deux

1. Il n'y a plus de Pyrénées. — (Cette note que les premiers éditeurs et M. Taschereau attribuent à Grimm, c'est-à-dire en réalité à Meister, n'existe pas dans le manuscrit de Gotha.)

amants, qu'ils ne s'opposent plus à leur bonheur, même après avoir été désabusés assez gratuitement par l'inventeur du stratagème. Quelque invraisemblable qu'ait paru le fonds de ce petit ouvrage, quelque négligée qu'en soit l'exécution, on y a remarqué, comme dans le premier essai de M. Forgeot, des lueurs d'un talent vraiment comique, des mouvements de scène heureux, du naturel et de la gaieté dans le dialogue.

On ignore l'illustre auteur des paroles de *la Mélomanie*. Le mélomane veut que tout ce qui l'approche soit musicien. Il refuse sa fille à l'amant qu'elle aime, et la réserve pour un virtuose d'Italie, nommé Fugantini, qu'il n'a point encore vu, mais qui est attendu de jour en jour en France, où sa gloire l'a déjà précédé. Le valet de Saint-Réal, l'amant de la jeune personne, imagine, sans un grand effort de génie, de faire passer son maître pour Fugantini, et le père est, comme de raison, la dupe d'une si ingénieuse supercherie. Ce chef-d'œuvre est encore mieux écrit qu'il n'est bien conçu, mais on nous dispensera volontiers des preuves.

La musique de ce nouvel opéra est de Champein[1]. La bêtise des paroles dont il a fait choix ne l'a pas empêché de recevoir les applaudissements dus à son talent; on a trouvé dans la nouvelle composition de ce jeune artiste plusieurs morceaux d'une facture savante et d'une mélodie agréable, très supérieurs à tout ce que nous avions entendu jusqu'à présent de lui.

Nous avons peu de choses à dire de la pièce même de *Jenneval;* il y a longtemps qu'elle est imprimée, et qu'on l'a jouée avec assez de succès sur plusieurs théâtres de province; nous observerons seulement qu'on a été révolté de l'atrocité du sujet, de la bassesse dégoûtante du rôle de Brigard, et bien plus encore de la légèreté avec laquelle l'auteur s'est permis de dénouer brusquement une action de ce genre. Lorsqu'on veut présenter sur la scène un sujet tel que celui de *Barnevelt*, on blesse peut-être encore moins les mœurs et le goût en nous l'offrant dans toute son atrocité et avec toutes ses suites, qu'en cherchant à l'adoucir par les circonstances qui en diminuent l'énergie et la vérité, qui en éloignent surtout la seule correction théâtrale dont

1. L'auteur de la musique de *Mina*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. (Meister.)

un pareil sujet puisse être susceptible. Si vous craignez de nous montrer le spectacle de la Grève, eh! pourquoi vous permettre de peindre des personnages dignes de trouver là le terme de leur destinée? C'est dans les conséquences de cette observation qu'on trouverait peut-être les plus fortes objections que l'on puisse faire contre la poétique des drames; sans vouloir l'exclure, il en résulterait du moins que ce genre, quant aux grands effets de la scène, est encore plus borné que celui de la haute tragédie.

C'est Mme Verteuil, dont nous avons eu l'honneur de vous annoncer le début l'année dernière, avec les éloges qu'il nous a paru mériter, qui a joué dans *Jenneval* le rôle de Rosalie, et l'on ose assurer qu'il n'y a dans ce moment aucune actrice de la capitale en état de rendre ce rôle avec plus d'intelligence, de noblesse, de séduction et de vérité.

— L'impression de la tragédie de *Philoctète* n'a fait que confirmer le jugement que nous avions porté de cette excellente traduction à la lecture que l'auteur en fit l'année dernière à une séance publique de l'Académie française. Nous croyons que c'est un des plus grands services que M. de La Harpe ait rendus à notre littérature et l'ouvrage peut-être qui fait le plus d'honneur à son talent. Dans un moment où nos écrivains et le public qui les juge s'éloignent plus que jamais des principes de la nature et du vrai beau, le meilleur moyen d'éclairer le goût qui s'égare, c'est sans doute de le rappeler à ces premiers modèles de l'art dont l'étude forma nos plus grands maîtres. Le *Philoctète* de Sophocle, qui réunit à la plus grande simplicité du sujet le pathétique le plus touchant, ne doit-il pas être regardé comme le chef-d'œuvre de l'ancienne tragédie? Il est impossible d'en donner une idée plus juste et plus intéressante que celle qu'en a donnée le traducteur lui-même dans sa préface. « Si l'on considère, dit-il, que la pièce, faite avec trois personnes, dans un désert, ne languit pas un moment; que l'intérêt se gradue et se soutient par les moyens les plus naturels toujours tirés des caractères qui sont supérieurement dessinés; que la situation de *Philoctète*, qui semblerait devoir être toujours la même, est si adroitement variée, qu'après s'être montré le plus à plaindre des hommes dans l'île de Lemnos, il regarde comme le plus grand des maux d'être obligé d'en sortir; que ce personnage est un des plus dramatiques qui se puissent concevoir, parce qu'il réunit les dernières misères de l'humanité aux ressentiments

les plus légitimes, et que le cri de la vengeance n'est chez lui que le cri de l'oppression, qu'enfin son rôle est d'un bout à l'autre un modèle parfait de l'éloquence tragique, on conviendra facilement qu'en voilà assez pour justifier ceux qui voient dans cet ouvrage la plus belle conception théâtrale dont l'antiquité puisse s'applaudir. »

Les seuls changements essentiels que le traducteur se soit permis de faire à l'original sont : le premier, d'avoir retranché la scène du second acte, où un soldat d'Ulysse déguisé vient, par de fausses alarmes, presser le départ de Pyrrhus et de Philoctète ; ressort superflu, puisque celui-ci n'a pas de désir plus ardent que de partir au plus tôt ; le second, c'est d'avoir ajouté au commencement de ce même acte un monologue qu'il a cru nécessaire pour préparer l'aveu que Pyrrhus va faire à Philoctète, et annoncer l'impression qu'a faite sur lui le spectacle des douleurs de cet infortuné ; le troisième enfin, c'est d'avoir supprimé tous les chœurs, comme inutiles et déplacés dans une traduction française qui peut être jouée, mais dont le succès sur notre théâtre lui paraîtrait à lui-même au moins fort douteux. « Comment espérer d'y faire réussir une pièce non-seulement sans amour, mais sans rôle de femme? Il y a là de quoi effaroucher bien des gens. »

Les amis de M. de La Harpe n'ont pas manqué de relever dans le nouveau *Philoctète* français beaucoup de vers faibles et prosaïques. On ne peut se dispenser d'avouer qu'en général sa versification, même lorsqu'elle est élégante et pure, manque encore souvent de mollesse et de coloris; son style a de la force, de la simplicité, de la précision, mais une manière trop sèche, et l'on est tenté quelquefois de dire comme M. de Buffon : « Cela est fort bien écrit, mais cela est écrit sans amour. » Il manque aux vers de M. de La Harpe précisément ce que la prose de Fénelon a dans un degré si éminent, ce qui donne tant de charme à ce bel épisode de son *Télémaque*, où l'on retrouve les plus grandes beautés du *Philoctète* de Sophocle, avec toute l'énergie et toute la douceur de leur simplicité primitive.

— La *Vie privée de Louis XV*[1], qu'on vient de publier en

1. *Vie privée de Louis XV, ou Principaux Événements, Particularités et Anecdotes de son règne*, par Moufle d'Angerville, avocat; Londres, Lyton, 1781. En 1796, Maton de La Varenne publia une nouvelle édition de ce livre en deux

quatre volumes in-12, sans nom d'auteur, n'est pas une histoire, mais une compilation de Mémoires rassemblés sans beaucoup de choix; il y a presque autant d'inégalités dans le style que dans le fonds des matériaux employés par l'auteur; il trouve tantôt sous sa main la plume d'un Mairobert, tantôt celle d'un La Chalotais, et il se sert à peu près indifféremment de l'une et de l'autre. Pour lui rendre justice, il faut convenir pourtant que le nouveau compilateur paraît avoir été assez sérieusement occupé à découvrir la vérité des faits, qu'on n'aperçoit dans ses jugements aucun esprit de parti, qu'il a peut-être cru trop légèrement beaucoup d'anecdotes dont il fallait au moins douter, mais qu'il s'est attaché surtout à recueillir celles qui lui ont paru avoir quelque influence sur les affaires publiques, et que ses Précis, sans approcher d'ailleurs du style de Voltaire, en imitent au moins quelquefois la manière et la rapidité. MM. les fermiers généraux se seraient bien passés des recherches que l'auteur a pris la peine de faire sur la généalogie de leurs maisons. Eh! qu'importe à la postérité de savoir que le grand-père de M. Haudry fut boulanger à Corbeil; l'aïeul d'un autre, vinaigrier; que quelques-uns de ces messieurs débutèrent à Paris par porter la livrée, etc.? Toutes ces notes nous en apprennent-elles plus que Frontin dans *Turcaret?* « Voici le règne de M. Turcaret fini, le mien va commencer... »

— Jamais ministre d'un monarque absolu conçut-il une plus belle et plus haute idée que celle de prendre la nation et l'Europe entière à témoin du compte qu'il rend à son maître des travaux et des succès de l'administration qui lui est confiée? Jamais ministre, dans l'ivresse des grandeurs et du pouvoir, vit-il ériger à sa gloire un plus superbe monument que celui que le Sully de nos jours vient de produire lui-même à nos yeux, en publiant le Compte qu'il a rendu au roi[1]? C'est sur les plus grands intérêts de l'État, la puissance du souverain et le bonheur public qu'il a fondé cet illustre monument, et ce sont ces grands intérêts qui

volumes in-8°, sous le titre de *Siècle de Louis XV*, et la présenta comme l'œuvre d'Arnoux Laffrey. Barbier a dénoncé ce plagiat et quelques autres du même écrivain au cours d'une polémique dont il a consigné les éléments dans la préface de la deuxième édition des *Anonymes*. Cette correspondance n'a pas été reproduite par MM. Billard.

1. *Compte rendu au roi*, par M. Necker, directeur général des finances, au mois de janvier 1781, imprimé par ordre de Sa Majesté. In-4°.

lui en garantissent la durée. En ordonnant la publicité de l'ouvrage de son ministre, notre jeune monarque a renouvelé plus solennellement que jamais le vœu qu'il a fait de rendre ses peuples heureux; et il n'est point de cœur patriote qu'un gage si authentique de la confiance et de l'amour de son souverain n'ait attaché plus fortement au service du trône et de la patrie.

Les Comptes rendus écrits autrefois par MM. Desmarest et Lepelletier ne peuvent être comparés sous aucun rapport au *Compte rendu* par M. Necker; ils n'eurent ni les mêmes motifs, ni la même publicité, et diffèrent encore plus, s'il est possible, par la manière dont ils furent conçus et exécutés. Le Compte de M. Desmarest fut plutôt un Compte exigé qu'un Compte rendu. Ce qu'on y voit de plus clair, c'est que l'auteur était un honnête homme, ce qu'il était sans doute fort intéressant de prouver pour ne pas être pendu, mais ce qui n'était pas absolument de la même importance pour l'instruction de ses successeurs et pour le bien de la chose publique. Tel qu'il est, l'ouvrage fit, dans le temps, beaucoup d'honneur au ministre disgracié; et c'est même à cet ouvrage qu'il dut toute la gloire de sa retraite. Le Compte de M. Lepelletier-Desforts eut moins d'éclat; il ne fut présenté qu'au Conseil, et l'on ne jugea pas à propos d'en permettre l'impression. M. Desmarest avait montré, avec beaucoup de candeur, que, s'il avait laissé les finances dans un grand désordre, il ne lui avait pas été possible de faire mieux. M. Lepelletier fit voir, avec la même ingénuité, qu'il ne lui était plus permis de garder sa place, parce qu'il y avait épuisé toutes ses ressources. On voulut bien l'en croire sur sa parole, mais on décida qu'une pareille confidence à faire au public était au moins inutile.

Je ne sais si l'obligation de mettre au grand jour l'état des finances d'un royaume tel que la France pourrait jamais avoir des inconvénients assez décidés pour en balancer l'utilité; mais ce qui me paraît au moins très-évident, c'est que le temps où l'on en doit espérer les plus sensibles avantages, c'est celui où l'on peut prouver que les ressources de l'État sont au-dessus de l'opinion qu'on en avait généralement; celui où le génie d'un ministre éclairé vient de rétablir dans toutes les parties de l'administration l'ordre, l'abondance et l'économie; celui enfin où la nation se trouve engagée dans une guerre plus dispendieuse que meurtrière, dans une guerre qui n'a pour objet que la rivalité du

commerce, et où les puissances belligérantes ne luttent pour ainsi dire qu'à force d'argent et de crédit. En rendant compte de son administration, quel que soit le prix qu'en puisse attendre M. Necker, il a moins fait sans doute pour l'intérêt de sa gloire personnelle que pour l'intérêt de l'État, et c'est encore un titre de plus qu'il s'est acquis à l'estime des Français.

Le *Compte rendu* par M. Necker est divisé en trois parties : la première concerne l'état actuel des finances, et toutes les opérations qui sont relatives au trésor royal et au crédit public ; la seconde développe les opérations qui ont réuni des économies importantes à des avantages d'administration ; la troisième traite des dispositions générales qui n'ont eu pour but que le bonheur des peuples et la prospérité de l'État. Cette division fait voir assez que le plan de l'auteur embrasse toute l'étendue de son sujet ; et quoiqu'il ait observé lui-même, à la fin de l'ouvrage, qu'il s'est vu obligé de parcourir la plupart des objets rapidement, que c'est un Compte rendu à un grand monarque, et non pas un traité d'administration des finances, nous ne craignons point de dire qu'il n'existe encore aucun traité de ce genre à la fois plus complet et plus lumineux.

La sensation qu'a faite cet ouvrage est, je crois, sans exemple ; il s'en est débité plus de six mille exemplaires le jour même qu'il a paru, et depuis, le travail continuel de deux imprimeries n'a pu suffire encore aux demandes multipliées de la capitale, des provinces et des pays étrangers. On vient d'en faire une traduction en Hollande, qui y a été reçue, dit-on, avec le même empressement. Quelque imposante que puisse être l'opinion publique lorsqu'elle se déclare d'une manière si éclatante, on se tromperait de croire que l'envie et la malignité n'aient pas encore essayé de l'ébranler par des mensonges ou de vaines déclamations. De deux ou trois libelles où l'on n'a pas craint d'attaquer cet important ouvrage avec autant d'ineptie que d'indécence, il n'en est qu'un dont on se permettra de citer ici le titre : c'est, dit-on, le mot d'un vieillard infiniment respectable, mais dont l'esprit facile se plaît souvent à ne voir dans les affaires de ce monde que le sujet d'une plaisanterie plus ou moins heureuse, qui en a donné l'idée[1]. Ce pamphlet, rempli d'ignorance et de mauvaise

1. Maurepas. L'auteur de la *Réponse au Conte bleu* s'appelait de Bourboulon. Il est question de lui au mois de mai suivant, p. 513.

foi, est intitulé *Réponse au Conte bleu*, par une allusion qu'on a pu saisir sans beaucoup de peine, à la couleur du papier que le hasard a fait choisir pour servir de couverture au *Compte rendu*. Mais l'auteur anonyme a-t-il donc tant de torts? Un ministre qui dédaigne tous les honneurs, toutes les vanités des grandes places, et ne considère dans le pouvoir qui lui est confié que la puissance de faire le bien, et la gloire de l'avoir fait; un ministre qui, dans les temps les plus difficiles, ouvre tout à coup des ressources immenses, sans augmenter le fardeau des impositions, et malgré les obstacles réunis que lui opposent la légèreté de la nation, la foule des abus, et ces besoins même qui semblaient rendre leur influence plus redoutable; un ministre enfin qui lutte pour ainsi dire par le seul effort de son génie contre l'ascendant impérieux d'un peuple prêt à déployer tous les ressorts du patriotisme et de la liberté, d'un peuple encore armé de la richesse et du crédit des deux mondes, tout cela ne ressemble-t-il pas en effet aux merveilles d'un conte de fées? et notre siècle n'a-t-il pas perdu le droit d'y croire?

VERS ENVOYÉS A M. NECKER,

AU NOM DES OUVRIERS DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

Pour Dieu, monsieur, cessez d'écrire!
Nous payons trop cher vos honneurs.
On n'est pas lassé de vous lire;
Mais à la foule des lecteurs
Notre zèle ne peut suffire.
Si vous n'avez pitié de notre triste sort,
Votre immortalité nous donnera la mort.

— On ne se souvient pas d'avoir vu sur le théâtre de l'Académie royale de musique une plus maussade platitude que *la Fête de Mirza*, ballet-pantomime, de la composition de M. Gardel, représenté pour la première fois le jeudi 22; mais on ne se souvient pas non plus d'avoir vu faire une justice plus prompte et plus éclatante d'un mauvais ouvrage, malgré toute la pompe et toute la magnificence prodiguée à l'exécution de ce ridicule spectacle. Pour exécuter une seule fois ce chef-d'œuvre de décence et de bon goût, il n'en a coûté à l'administration que trente à trente-trois mille livres. Mlle Guimard s'était flattée que le public

lui ferait une heureuse application des hommages rendus à Mirza; mais le public a trouvé sans doute que cet hommage n'était pas digne de lui être offert, et jamais fête n'a moins réussi.

ÉPIGRAMME

PAR M. DIDEROT [1].

D'une prêtresse de Cypris
Un peintre ayant trouvé la figure jolie,
Pour ornement d'un saint pourpris
En fit une Vierge Marie.
Un libertin la contempla
Et dit en s'étonnant : « Que le ciel me punisse
Si ce n'est cette Vierge-là
Qui m'a donné la ch.....! »

— *Vie de Jean Bart, chef d'escadre sous Louis XIV,* avec son portrait assez bien gravé et une explication des termes de marine. Un volume in-12 [2]. On annonce dans la préface que c'est M. l'abbé Rive, bibliothécaire de feu M. le duc de La Vallière, qui a fourni tous les matériaux de ce petit ouvrage. Le style en est vif et serré. On y a remarqué un assez grand nombre de faits qui, sans tenir aux grands événements de l'histoire, méritaient cependant qu'on en conservât le souvenir pour la gloire et l'instruction de la marine française.

MARS.

Mme de Boufflers croyait avoir besoin de l'appui de Mme la duchesse de Polignac, et sollicita sa faveur par toutes les offres que peut inspirer la reconnaissance la plus délicate et la plus empressée. Mme de Polignac, s'appuyant sur les bons offices rendus à Mme de Boufflers, crut pouvoir lui proposer, sans indiscrétion, de lui céder, pendant quelques mois, cette même maison d'Auteuil dont

1. Inédite.

2. Par Richer. Portrait en buste, signé : *J. Pelicier fecit.* La collaboration de l'abbé Rive à cet opuscule anecdotique, maintes fois réimprimé, même de nos jours, était restée inconnue.

on l'avait tant priée de disposer toutes les fois que la cour serait au château de la Muette, qui en est fort près. Soit que Mme de Boufflers ne s'attendît pas que sa reconnaissance fût mise à cette épreuve, soit que le service en question ne lui parût plus de la même importance, elle se permit de refuser très-poliment ce qu'elle avait offert de si bonne grâce, et termina ses excuses par les vers suivants :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs.
Vos *jours toujours* sereins coulent dans les plaisirs.
La *cour* en est pour vous l'inépuisable source,
Ou si quelque chagrin en interrompt la *course,*
Tout le monde, soigneux de *les entretenir,*
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Mon Amélie[1] est seule. A l'ennui qui la presse,
Elle ne voit jamais que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tout plaisir *qu'Auteuil* et *quelques* fleurs,
Qui lui font *quelquefois* oublier ses malheurs.

Ces vers, lus dans la société de Mme de Polignac, furent trouvés généralement détestables; mais, après les avoir jugés avec cette sévérité, on ne fut pas peu surpris d'y reconnaître la main d'un assez bon faiseur : ils sont pris, pour ainsi dire, mot à mot dans la troisième scène du second acte de *Britannicus,* entre Néron et Junie.

.... Britannicus est seul. Quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tout plaisir, seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

Mais, sans partialité, quelque douceur, quelque harmonie qu'ait l'ensemble du morceau, s'il n'était pas de Racine, ne serait-on pas blessé de *vos jours toujours,* de l'espèce d'obscurité qu'il y a dans le régime du verbe *entretenir* si éloigné du mot *plaisirs,* auquel il se rapporte, de la répétition des *qui, que, quelque chagrin, quelque ennui, quelques pleurs, quelquefois,* etc.? Ne faut-il pas l'autorité de Racine pour faire sentir le prix de tant d'heureuses négligences? Ne serait-ce pas le caractère de naïveté qui en résulte et qui sied si bien à la timide Junie qui en forme tout

1. La comtesse Amélie, sa belle-fille. (MEISTER.)

le charme? Et ce charme n'est-il pas un peu perdu dans l'application qu'en a faite Mme de Boufflers?

— Les Comédiens italiens, dont le zèle est infatigable, viennent de nous donner encore deux nouveautés depuis quinze jours : *l'Amant statue*[1] et *les Deux Morts*[2], l'un et l'autre en vaudevilles.

L'Amant statue est de M. Des Fontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, etc.; c'est un proverbe de M. de Carmontelle, mis en couplets. Dorval, amoureux de Célimène, lui a déjà fait l'aveu de sa passion par lettres; il s'introduit chez elle déguisé en chanteur, et lui fait l'hommage d'un almanach qui a pour titre *l'Amour fidèle*; ensuite, vêtu en berger d'Arcadie, il se place sur un piédestal, au lieu de la statue que Célimène y voulait faire placer. Frontin, le valet de Dorval, qui joue le rôle de sculpteur, assure la belle indifférente que cette statue est merveilleusement organisée; le berger joue en effet sur sa flûte l'air du monde le plus touchant. Célimène en est si ravie, qu'elle se décide à faire transporter ce charmant automate dans son boudoir; à ce mot, Dorval se fait connaître, et, suivant l'usage, on finit par l'épouser.

Il y a dans cette petite pièce quelques couplets écrits avec assez de grâce et de fraîcheur; mais elle manque en général de gaieté comme de naturel. Le ton de l'ouvrage, souvent trop libre, n'en est pas plus piquant et conserve toujours je ne sais quelle couleur fade et doucereuse qui ne sied nullement au vaudeville.

Les Deux Morts sont du sieur Patrat, comédien de Versailles; le fond de cette triste facétie est tiré d'un conte oriental. Colombine et Pierrot ayant favorisé le rendez-vous d'Isabelle avec Léandre, son amoureux, ont été surpris par M. et Mme Cassandre; on veut les mettre à la porte. Pour se tirer d'embarras, Colombine persuade à M. Cassandre qu'elle vient de perdre Pierrot, son mari; de son côté, Pierrot fait croire à Mme Cassandre qu'il a perdu sa femme. On fait venir un commissaire. Il menace d'inquiéter M. et Mme Cassandre sur les deux morts qui se trouvent dans leur maison; mais il finit par promettre d'étouffer l'affaire si on lui donne en mariage la jeune personne; il l'obtient en bonne forme. Alors les deux morts ressuscitent, et le faux commissaire se

1. Représenté pour la première fois le 20 février 1781.
2. Représenté le 27 février 1781.

découvre. C'est Léandre, etc. Cette bagatelle a été reçue aussi tristement qu'elle méritait de l'être.

EXTRAIT

DE LA DÉNONCIATION FAITE PAR M. D'ÉPRÉMESNIL AU PARLEMENT, DE LA SOUSCRIPTION PROPOSÉE PAR M. DE BEAUMARCHAIS POUR LES *Œuvres* DE VOLTAIRE.

« *Ululate et clamate*[1]. (JER., C. XXXIV.) Voilà, messieurs, ce que crient à tous les hommes vertueux la patrie, la religion et les mœurs. J'ose être aujourd'hui leur interprète, et dénoncer à toute la magistrature l'entreprise la plus révoltante. Et si les auteurs téméraires n'ont pas craint de soulever toute âme honnête, s'ils ont pu se persuader que tout ne s'armerait pas contre cette entreprise, et qu'ils réussiraient dans leur projet, il faut qu'ils aient compté sur la dépravation la plus universelle, qu'ils aient cru le corps entier de la nation si gangrené, les esprits si corrompus, les cœurs si flétris, qu'on pouvait maintenant tout oser, tout entreprendre, tout exécuter.

« On publie hautement, et avec la plus grande ostentation, une souscription pour les Œuvres entières de Voltaire, et dans cette édition on se propose de réunir et les ouvrages qu'il a donnés en les avouant, et ceux qu'il a furtivement répandus en niant qu'il en fût l'auteur, et ceux que l'effroi qu'ils lui inspiraient à lui-même a tenus renfermés dans son portefeuille. C'est cette collection d'impiétés, d'infamies, d'ordures, qu'on invite l'Europe entière à se procurer, en la parant de tout le luxe des caractères, de toute l'élégance du burin, de toute la magnificence typographique[2].

« Ainsi, on va rassembler en un seul corps tous ces membres épars, afin que tout le poison soit réuni, et que rien n'échappe à la contagion, pour que l'impiété y trouve des armes contre la

1. L'heureuse épigraphe ! Il est fort peu d'ouvrages de M. d'Éprémesnil à qui elle ne puisse convenir. (MEISTER.) — Les anciens éditeurs et M. de Loménie, qui a reproduit cette *Dénonciation* dans *Beaumarchais et son Temps*, ont ignoré le nom de l'auteur, révélé ici pour la première fois.

2. Sera-ce en renchérissant ainsi le prix du poison qu'on en rendra l'usage plus facile et plus commun ? (MEISTER.)

religion; le libertinage, des attraits dans les peintures les plus obscènes; l'esprit d'indépendance, un appui dans les maximes les plus propres à soulever contre l'autorité, etc., etc.

« Rendez donc inutile cette conjuration funeste à la religion et à la société; montrez la même sollicitude, la même rigueur pour étouffer ces poisons des esprits, que vous avez montrée pour arrêter le cours de cette contagion qui menaçait nos fortunes et nos vies. Des hommes, plutôt avides que méchants, avaient découvert dans une plante presque ignorée une vertu funeste, d'autant plus dangereuse que l'usage en était plus facile pour endormir [1] et dépouiller les citoyens. Vous avez senti les suites terribles de cette espèce de brigandage qui, n'ayant rien de violent, ne laissait presque aucunes traces; vous avez cru devoir en punir les premiers essais par des châtiments si rigoureux qu'ils fussent capables d'inspirer une crainte salutaire. Tout le monde a compris combien cette sévérité, qui d'abord eût pu paraître excessive, avait été nécessaire. Servez-vous à vous-mêmes de modèles; ne vous bornez pas à empêcher l'effet de cette criminelle souscription ; trouvez dans votre sagesse les moyens nécessaires pour étouffer, s'il est possible, ces germes de corruption qui empoisonnent les cœurs, pour empêcher l'activité de ce levain qui fermente depuis longtemps, et qui est près de gangrener la masse entière de la nation, pour faire rentrer peu à peu dans les ténèbres de l'oubli des ouvrages qui n'eussent jamais dû en sortir.

« Nous ne vous proposons pas pour remède la juste sévérité de vos prédécesseurs [2]. Dans un siècle *ridiculement philosophe*, où l'on ne connaît de vertu qu'une cruelle tolérance, cette sévérité serait regardée comme barbare; mais au moins est-il permis de vous la remettre sous les yeux. Des auteurs impies et licencieux avaient composé des vers contre l'honneur de Dieu et l'honnêteté publique [3]; la cour les condamna au dernier supplice comme criminels de lèse-majesté divine, et comme étant, par leur système, plus funestes à l'ordre social que les empoisonneurs et les incendiaires. Elle étendit la peine prononcée contre les auteurs sur ceux même qui s'en trouveraient saisis, et les

1. Ah! monsieur d'Éprémesnil! est-ce en les endormant que M. de Voltaire empoisonnait ses lecteurs? (MEISTER.)

2. Quelle clémence! quel excès d'humanité! (MEISTER.)

3. Théophile, Berthelot, en 1623. (*Note de M. d'Éprémesnil.*)

libraires furent décrétés de prise de corps et poursuivis suivant la rigueur des ordonnances. Puisse au moins cet exemple vous convaincre qu'il est des cas où les corps doivent, pour arrêter la communication d'une épidémie meurtrière, déployer toute la rigueur de la puissance que le prince leur a confiée, et que la religion, les mœurs, l'intérêt politique lui-même l'exigent quelquefois des magistrats qui savent qu'en sapant les fondements de toute la religion, on bannit toutes les vertus, qu'on établit le règne des vices, qu'on anéantit le règne de la dépendance la plus nécessaire, et qu'on rompt tous les liens de la société! — Ce 10 mars 1781. »

La cour a, dit-on, arrêté de prendre l'affaire en délibération au premier jour, c'est-à-dire aux calendes grecques.

— L'*Histoire littéraire de M. de Voltaire*, par M. le marquis de Luchet, ressemble beaucoup plus à une spéculation de librairie qu'à toute autre chose, et nous craignons bien que, même sous ce rapport, le plan de l'ouvrage n'ait été mal conçu. Tout ce que contiennent ces six volumes se réduit à une espèce de paraphrase du *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la* Henriade; à une notice fort vague des différentes productions de M. de Voltaire, notice qui n'est pas même complète; à un recueil de lettres dont le choix est fort peu intéressant; et à un assez grand nombre de pièces fugitives qui ont couru depuis longtemps tous les portefeuilles sous le nom de M. de Voltaire, mais qui ne sont pas même toutes de lui, et dont la plupart ont déjà paru dans les dernières éditions de ses Œuvres. M. de Luchet avoue lui-même qu'il a composé ces six volumes avec beaucoup de précipitation; et, quand il ne nous aurait pas dit son secret, il eût été difficile de ne pas le deviner. Le seul article de cette compilation qui soit un peu curieux est celui qui concerne les disgrâces qu'éprouva M. de Voltaire à son départ de Berlin. Il y a tout lieu de présumer que le nouveau biographe a eu, sur cette triste époque de la vie de son héros, des mémoires au moins fort circonstanciés; mais ce n'est pas assez sans doute pour en garantir l'exactitude.

— M. de La Harpe mécontent, et ce n'est en vérité pas sans raison, de la manière dont il s'est vu jouer sur le théâtre de Paris et par le public et par les acteurs, a renoncé généreusement

aux honneurs tumultueux de la représentation; mais pour ne pas priver plus longtemps les amateurs dignes de l'apprécier du plaisir de lire les ouvrages dramatiques restés dans son portefeuille, il vient de se déterminer à les imprimer. *Philoctète* et *Menzikof* paraissent déjà; *les Brames* et *Gustave* ne tarderont pas à les suivre. « Je n'ignore pas, dit-il dans sa préface de *Menzikof*, tout ce que peut perdre un ouvrage de ce genre, dénué des avantages de la représentation; je sais qu'à peine compte-t-on pour quelque chose une pièce de théâtre qui n'est pas jouée. Mais, accoutumé aux *épreuves* et aux *sacrifices*, je ne puis que répéter pour ma consolation ces paroles d'un ancien : *Veritatem laborare nimis sæpe aiunt, extingui nunquam..... et spreta in tempore gloria nonnunquam cumulatior redit.* »

M. de La Harpe ne voit que deux moyens de rendre aux auteurs dramatiques une lice honorable et des juges éclairés : c'est qu'il s'élève un second théâtre, et que tous les ordres des spectateurs y soient assis. « C'est à ces deux points capitaux que tient, selon lui, la révolution nécessaire sans laquelle le Théâtre-Français est menacé d'une ruine prochaine et inévitable.... » Il y a quelque temps qu'il avait été fort question de ce projet à Versailles. Tous les gens de lettres, réunis sous l'étendard de M. de Beaumarchais, l'auteur dramatique qui donne le mieux à dîner, étaient parvenus, dit-on, à y intéresser les puissances; mais on assure depuis que MM. les gentilshommes de la chambre, et nommément M. le maréchal de Duras, ont obtenu que les choses resteraient dans leur ancien état, au moins jusqu'à nouvel ordre. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces grands intérêts; mais ce qui paraît incontestable, c'est qu'il faudrait sans doute faire tout autrement qu'on ne fait pour avoir de bonnes pièces et de bons acteurs; car il est impossible de se dissimuler que depuis longtemps nous n'en voyons plus, et que la décadence de l'art n'a jamais été marquée d'une manière plus sensible et plus déplorable.

STANCES DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS

A MADEMOISELLE DE B***.

Tout à mes yeux me peint d'Adélaïde
L'aimable et séduisant portrait.
Partout je la vois trait pour trait;

Mon esprit, de plaisirs avide,
Voit sans cesse ce qui lui plaît.

Lorsque je sors, les yeux d'Adélaïde
Sont le soleil qui me conduit;
Pendant les horreurs de la nuit,
C'est l'astre brillant qui me guide.
Partout son image me suit.

Lorsque j'écris, le nom d'Adélaïde
Sous ma plume vient se placer;
J'aurais beau vouloir l'effacer,
Ma main, que le tendre Amour guide,
Est toujours prête à le tracer.

Lorsque je dors, je vois Adélaïde
Comme si je ne dormais pas;
Je vois ses grâces, ses appas,
Ses traits en qui l'amour réside :
Quand je dors, que ne vois-je pas?

Je vois encor ma chère Adélaïde
Se rendre sans peine à mes vœux;
Je la vois approuver mes feux,
Et moi je deviens moins timide;
Quand je dors, que je suis heureux!

— Encore trois nouveautés ce mois-ci à la Comédie-Italienne : *Blanche et Vermeille*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. de Florian, musique de M. Rigel, le lundi 5; *Chacun a sa folie*, comédie nouvelle en deux actes et en vers, par M. le marquis de La Salle ou par Mme Benoît, l'auteur de *l'Officieux*, le mardi 20; enfin, *la Matinée et la Veillée villageoise, ou le Sabot perdu*, divertissement en deux actes et en vaudevilles par MM. de Piis et Barré, le mardi 27.

Blanche et Vermeille sont deux jeunes filles élevées à la campagne par une fée. Vermeille n'est sensible qu'à l'amour, Blanche se laisse séduire par l'ambition; elle quitte son berger pour épouser un prince qui lui a proposé sa main; mais, avant de conclure ce mariage, le prince, instruit par les plaintes de l'amant abandonné, feint aux yeux de Blanche d'avoir usurpé un titre, un rang qui ne lui appartenaient pas, et s'aperçoit bientôt qu'il n'est pas aimé pour lui-même. On renvoie Blanche au village;

elle y arrive au moment où sa sœur vient d'épouser son amant. Le tableau de leur bonheur achève de lui ouvrir les yeux sur sa faute; le berger, touché de ses remords, est trop heureux de lui pardonner, et la fée, dont l'intervention n'était pas bien nécessaire, les unit l'un à l'autre. Il y a dans cette pièce des détails agréables, mais elle a toute la froideur des sujets de ce genre sans en avoir les illusions et les surprises heureuses; tout y est prévu, et l'appareil de la féerie semble même déplacé dans une composition si simple et si champêtre.

Nous avons remarqué que l'idée de *l'Officieux* était prise dans une pièce manuscrite de M. le chevalier de Chastellux, intitulée *l'Officieux importun;* l'idée de *Chacun a sa folie* paraît prise également dans une autre pièce manuscrite du même auteur, intitulée *les Prétentions*, qu'on a vu représenter souvent, ainsi que la précédente, sur les théâtres de société. Il faut supposer que M. le marquis de La Salle ou Mme Benoît croit avoir des droits tout particuliers sur le portefeuille du comte de Chastellux, ou qu'il y ait entre leurs idées et les siennes une analogie peu commune. L'intrigue de cette petite pièce est faible, et n'en est pas moins embrouillée.

La Matinée et la Veillée villageoise offre une suite de petits tableaux charmants. De toutes les productions de MM. de Piis et Barré, nous croyons que c'est celle qui mérite le mieux son succès. L'idée en est neuve et l'exécution facile et gaie; on ne pouvait guère rassembler plus de peintures agréables des différentes scènes de la campagne en hiver, et il serait difficile, sans doute, de les peindre avec des couleurs plus vives et plus riantes.

AVRIL.

La clôture des spectacles s'est faite, suivant l'usage, à la Comédie-Italienne, par un compliment en vaudevilles de MM. de Piis et Barré; à la Comédie-Française, par un discours en prose, prononcé par le sieur Florence. Ces sortes d'ouvrages, quoique ordinairement fort applaudis, sont oubliés le lendemain, et nous n'en avons fait mention que pour remarquer la justice qu'il a plu au parterre

de se rendre à lui-même, en répondant par de grands éclats de rire à la politesse avec laquelle le sieur Florence lui a dit : « Le goût, messieurs, se conserve parmi vous comme les prêtresses de Vesta conservaient le feu sacré. »

Pour justifier la singulière estime que le parterre a montrée dans cette occasion pour ses propres lumières, nous ne récapitulerons point l'histoire des nouveautés dont nos théâtres se sont enrichis depuis la clôture des spectacles ; mais nous ne devons point oublier ici les pertes que viennent d'éprouver encore l'Académie royale de musique, par la mort de Mlle Durancy ; la Comédie-Française, par la retraite de Mlle Luzy ; la Comédie-Italienne, par la mort de Mme Moulinghen.

Mlle Durancy qui, dans un temps où le souvenir de Mlle Clairon était encore présent à tous les spectateurs, ne parut qu'une actrice assez médiocre au Théâtre-Français, n'en fut pas moins une des meilleures actrices d'opéra que nous ayons vues depuis longtemps. L'énergie, l'intelligence et la vérité de son jeu firent oublier souvent tout ce que le caractère de ses traits, la qualité de son organe et la méthode de son chant pouvaient laisser à désirer.

Sans avoir jamais approché des talents de Mlle Dangeville, sans avoir, quoique très-jolie, ni la figure ni l'esprit qui convenaient aux rôles de son emploi, Mlle Luzy a des droits à nos regrets. Son instinct suppléait souvent à l'intelligence qui lui manquait. Elle avait une belle voix, une prononciation fort distincte, assez d'usage de la scène, de la grâce et de la gaieté. On s'est amusé à faire croire au public que c'était la lecture de l'histoire de la conversion de Mlle Gauthier[1] qui l'avait déterminée à quitter le théâtre. Il paraît plus vraisemblable que c'est le mouvement d'un dépit amoureux ; elle avait la promesse d'épouser son ancien amant, M. Landry ; elle avait grande envie d'épouser un de ses nouveaux camarades, M. Fleury ; ces deux maris lui ayant manqué presque en même temps, elle a repris l'époux spirituel pour qui l'on dit qu'elle avait toujours conservé je ne sais quel goût, mais qu'elle avait su allier commodément aux distractions les plus mondaines. Quoi qu'il en soit, elle est entrée dans un couvent,

1. Insérée dans le *Recueil des pièces intéressantes et peu connues* (t. I, p. 259), qui parut il y a quelques mois. (MEISTER.)

où elle fait, dit-on, son noviciat avec une ferveur très-distinguée[1].

Mme Moulinghen avait beaucoup de justesse et de volubilité dans la voix; elle jouait fort naturellement les rôles de duègne et ceux de mère et pouvait encore être longtemps d'une grande utilité à la Comédie-Italienne; cette perte cependant n'est pas du nombre de celles qui ne puissent se réparer assez facilement[2].

Une perte bien plus considérable, à tous égards, est celle qu'a faite ce même théâtre, par la mort de M. Thomas d'Hèle[3], écuyer, l'auteur du *Jugement de Midas*, de *l'Amant jaloux*, des *Événements imprévus*, de *Gilles ravisseur*, parade qu'on a donnée depuis sa mort sur le théâtre des Variétés-Amusantes. Quelque supériorité que puissent avoir d'ailleurs les écrivains qui avaient travaillé avant lui pour ce spectacle, il n'en est peut-être aucun dont le génie ait sympathisé plus heureusement avec celui de Grétry, il n'en est peut-être aucun qui ait fourni à ce charmant compositeur des sujets et des situations plus analogues au caractère de sa musique, à la touche fine et spirituelle de son talent. M. d'Hèle, sans doute, n'écrivait pas ses ariettes et ses duos comme M. Marmontel, mais il en choisissait les motifs avec beaucoup de goût, et les plaçait de la manière la plus propre à faire de l'effet. Il entendait parfaitement la scène, et saisissait avec une grande adresse les combinaisons les plus favorables et à l'art du musicien et à la marche théâtrale. Son dialogue, quoique plein de négligences, est vif et pressé; l'intrigue de ses pièces, piquante, ingénieuse, l'est presque toujours sans effort.

Tout ce que nous avons pu découvrir sur la vie de M. d'Hèle, c'est qu'il était du comté de Glocester, qu'il entra fort jeune dans les troupes anglaises, et qu'il fut envoyé, pendant la dernière guerre, à la Jamaïque; que depuis il voyagea dans toute l'Europe et qu'il fit un long séjour en Suisse et en Italie. Il y a lieu de croire

1. Mlle Luzy venait, selon M. de Manne, de perdre une fille de dix à douze ans, et ce fut là le motif réel de sa retraite. Elle se maria, en 1793, avec un sieur P.-F. Guillon; mais, ayant divorcé dès l'année suivante, elle épousa un avoué au tribunal de première instance de la Seine, Jean-Gérard Maris. Elle mourut à Paris le 23 novembre 1830, à quatre-vingt-trois ans.

2. Louise-Frédérique Skreuderf, dame Moulinghen, fut d'abord danseuse à la Comédie-Italienne; plus tard elle excella, dit d'Origny, dans les scènes muettes; elle mourut le 21 novembre 1780.

3. Son véritable nom était Hales. Voir t. XI, p. 484, note.

qu'il n'était pas né sans fortune ; toute sa manière d'être annonçait du moins une éducation peu commune ; mais il y a une dizaine d'années qu'il était fixé à Paris, et on ne l'y avait pas vu plus de trois mois à son aise. La perte de son patrimoine, de quelque manière qu'il eût été dissipé, l'avait réduit à passer sa vie dans les cafés ou au For-l'Évêque. Cependant, quelque déplorable que fût sa position, elle ne parut jamais altérer en rien ni la fierté de son âme, ni même celle de ses habitudes; quelque mal vêtu qu'il fût, son ton, son maintien annonçaient l'homme bien né. Il était sans morgue, sans affectation, et la manière dont il évitait de parler de lui semblait aussi pleine de modestie et de discrétion pour les autres que d'égards, et, si j'ose m'exprimer ainsi, de respect pour lui-même. Depuis ses succès à l'Opéra-Comique, il s'était fort attaché à Mme Bianchi, qui jouait les rôles de soubrette dans les pièces italiennes. La passion qu'elle lui avait inspirée l'occupait uniquement ; il avait renoncé pour elle à toutes ses sociétés, à tous ses amis. N'ayant pu réussir à la retenir dans ce pays-ci, après la suppression de la troupe italienne, on ne peut douter que le chagrin de s'en voir séparé n'ait hâté le terme de ses jours ; c'est à la fin de l'année dernière, quelques mois après son départ, qu'il mourut des suites d'une maladie de poitrine. Il n'avait pas quarante ans.

— L'abbé Coyer vient de publier un *Essai sur la prédication, Carême entier en un seul discours*. L'auteur annonce qu'il n'y aura point de divisions méthodiques dans ce discours ; il n'en est pas moins divisé en trois points. Il prouve que nous ne sommes ni chrétiens, ni citoyens, ni hommes. *Chrétiens :* n'en dégoûte-t-il pas un peu, en montrant si clairement qu'il n'y en eut jamais, en insinuant si indiscrètement qu'il y aurait de la duperie à vouloir l'être? *Citoyens :* comment le serions-nous sans motifs, sans intérêt? *Hommes :* y pensez-vous? est-il encore permis d'y prétendre?... Il y a dans ce discours quelques mouvements assez oratoires, mais encore plus de vaine déclamation, d'idées vagues et communes.

Le *Carême prêché devant le roi*, par l'abbé Maury, ne serait-il pas encore plus curieux à lire que le *Carême entier* de l'abbé Coyer? Le plus grand reproche qu'on lui ait fait à Versailles est d'avoir mêlé dans ses sermons trop de choses étrangères à l'Évangile, trop de discussions de politique, de finance

et d'administration ; d'avoir prêché le roi, plutôt que devant le roi. « C'est dommage, disait l'autre jour Sa Majesté en sortant de l'église ; si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. »

— Encore sept volumes nouveaux de la plume intarissable de M. Rétif de La Bretonne ; quatre de la suite des *Contemporaines*, les volumes IX, X, XI et XII ; c'est toujours, comme il le dit lui-même quelque part, c'est toujours la vertu, mais la vertu mise en fille de joie, et trois volumes d'un nouveau roman, intitulé *la Découverte australe, ou l'Histoire de l'homme volant*. Cet Homme volant est le fils d'un procureur de village, qui devient éperdument amoureux de la fille d'un gentilhomme. Cette passion lui fait inventer des ailes de la construction du monde la plus commode et la plus ingénieuse. Grâce à cet heureux secret, il enlève sa maîtresse, la transporte sur la pointe d'un rocher inaccessible ; là il l'épouse, et lui fait un si grand nombre d'enfants, que la pointe du rocher ne peut plus suffire à son établissement. Il passe les mers, toujours volant, et suivi de sa famille ; il fonde un nouvel empire dans une île déserte. De là il fait le tour du monde. Il rencontre des hommes-chevaux, des hommes-singes, des hommes-fourmis, des Patagons, etc., etc., et tout cela est d'une folie si grave et si sérieuse que cela en devient insipide et fatigant. Il faut bien que l'auteur s'en soit douté lui-même, car il s'est arrêté tout à coup au milieu de sa carrière ; le roman n'est pas fini, et il ne s'engage pas à nous en donner la suite. Quelle perte !

— Quelque rigoureux qu'aient été les ordres envoyés à toutes les barrières du royaume pour défendre l'entrée de la nouvelle édition de l'*Histoire des deux Indes*, on a trouvé le secret d'en faire introduire un très-grand nombre d'exemplaires ; tant il est vrai qu'il n'est point de loi prohibitive que l'industrie et l'avidité du gain ne parviennent à éluder. La calomnie n'a pas craint d'accuser l'intégrité d'un grand ministre d'avoir favorisé cette fraude ; mais de tous les mensonges inventés par elle il n'en est point sans doute de plus frivole et de plus absurde. Quoiqu'elle nomme, dans un de ses derniers libelles[1], l'abbé Raynal *le timbalier du*

1. Dans la *Lettre* prétendue *de M. le marquis de Caraccioli à M. d'Alembert*, par l'honorable M. Daudet, déjà connu par quelques pamphlets du même style. (Meister.) — Barbier tenait du comte de Grimoard que cette lettre était de lui-

parti Necker, il est certain que personne n'a été moins empressé que lui à rendre justice aux opérations de ce ministre ; il n'en est pas moins sûr aussi que personne n'a vu avec plus de peine que M. Necker l'indiscrétion, et l'on peut dire la folie avec laquelle l'abbé Raynal vient de compromettre si gratuitement le bonheur et le repos de sa vieillesse ; ce qui est bien plus sûr encore, c'est qu'aucun intérêt d'amitié ni de haine n'aurait pu obtenir du plus vertueux des hommes une faveur si contraire à la sagesse et à l'austérité de ses principes.

La nouvelle édition de l'*Histoire des deux Indes* est considérablement augmentée ; et quant au fonds de l'ouvrage, on ne peut nier qu'elle ne soit, à beaucoup d'égards, très-supérieure aux éditions précédentes ; la partie historique est infiniment plus exacte, particulièrement dans tout ce qui concerne les colonies d'Espagne et du Portugal, sur lesquelles l'auteur a eu d'excellents mémoires qui lui ont été communiqués par M. le comte d'Aranda et par M. de Souza. Sans être plus méthodique, la forme de cette nouvelle édition est au moins d'un usage plus commode, grâce aux indications qui sont à la tête de chaque livre et à la table des matières qui termine chaque volume. Si l'on remarque encore beaucoup d'inégalité dans le style, nous croyons cependant qu'on doit le trouver, en général, plus correct, plus précis, plus soigné ; mais les lecteurs qui se sont plaints de se voir arrêtés sans cesse, dans les premières éditions, par des digressions inutiles ou déplacées, n'en seront pas moins fatigués dans celle-ci. Il n'est guère de lieu commun de morale, de politique et de philosophie, que l'auteur n'ait voulu placer dans quelque coin de son ouvrage, et il en est deux ou trois auxquels il ne se lasse point de revenir. Dans la foule de ces morceaux, quoique absolument parasites, il en est, sans doute, un assez grand nombre qui, par la manière dont ils sont faits, ne peuvent qu'ajouter à l'intérêt du livre ; mais il en est beaucoup d'autres qui ne sont que de froides déclamations, et qui blessent

même et qu'elle avait été seulement revue par Daudet de Jossan. Selon Métra (t. XI, p. 299) et Bachaumont (t. XVII, 25 mai), elle fut attribuée à Beaumarchais. Réimprimée au tome III des *Pièces pour et contre M. Necker* (1781), et dans l'*Histoire du 18 brumaire* par de La Rue, la *Lettre du marquis de Caraccioli* a été de nouveau publiée en 1828 par H. de Châteaugiron, dans les *Mélanges* de la Société des bibliophiles français. Il en existe un tirage à part, dont quelques exemplaires sur papier bleu.

surtout le bon goût par défaut de convenance et de liaison. On ne s'est jamais moins inquiété du soin de préparer des transitions heureuses ; on dirait que l'auteur, après avoir fini son ouvrage, craignant que le fonds n'en fût pas assez intéressant par lui-même, s'est empressé d'y jeter au hasard toutes les fleurs de philosophie et de rhétorique qu'il a pu trouver dans ses recueils et dans ceux de ses amis. Le peu d'art avec lequel ces ornements sont placés en fait précisément ce qu'on appelle des taches dans un tableau.

Nous n'avons point voulu dissimuler les reproches que peut mériter l'illustre auteur de l'*Histoire des deux Indes ;* la célébrité qu'il a si justement acquise ne doit point en imposer à l'impartialité de nos critiques. Mais tous ces reproches, quelque fondés qu'ils nous paraissent, et toutes les persécutions de ses ennemis, quelque acharnement qu'ils y puissent mettre, ne lui ôteront point le rang qu'il occupera toujours parmi les écrivains les plus distingués de la nation ; son livre n'en sera pas moins l'ouvrage le plus complet, le plus philosophique, le plus original qui ait encore paru sur l'histoire du commerce, et, sous ce rapport, un des plus utiles monuments du progrès de nos connaissances et de nos lumières. Voilà ce qui nous paraît incontestable.

— Si l'auteur des *Fausses Infidélités*, si M. Barthe ne travaille plus pour la comédie, il la donne encore de temps en temps à ses amis. Quelque désagréable que soit la dernière scène dont il a été l'objet, cette scène est accompagnée de circonstances si bizarres, elle est devenue si publique, que nous ne pouvons nous empêcher d'en dire deux mots. Notre poëte jouait au trictrac, dans je ne sais quel café, avec un officier qu'il ne connaissait pas, mais que ses glorieux exploits avaient déjà tenu renfermé pendant plusieurs années à Vincennes. La partie s'échauffe, on s'impatiente, on se dit mutuellement des mots fort durs ; cependant on en reste là. Le jeu fini, M. Barthe a l'imprudence de répéter assez haut pour être entendu : « Voilà un homme très-malhonnête, mais je lui ai bien dit son fait.... » Aussi fier de ce petit triomphe que M. de Pourceaugnac, il veut sortir ; quelle est sa surprise, lorsqu'il trouve l'homme à la porte, qui l'attendait froidement, la canne à la main ! Il veut se saisir de son épée ; mais avec une vue aussi basse que la sienne, et dans le trouble qui l'agite, trouve-t-on son épée tout de suite ? Il la trouve enfin, mais autre accident ;

elle tient si bien au fourreau qu'il ne peut jamais parvenir à l'en tirer. Son adversaire a l'indignité de profiter de la circonstance; et, sans le secours des passants qui accourent pour terminer un combat si inégal, les épaules de notre pauvre poëte allaient être mises en pièces. Revenu tant bien que mal de cette rude épreuve, il va dîner en ville, ne confie encore son secret à personne; mais toujours distrait par de fâcheux souvenirs, en sortant de la maison, au lieu de prendre son chapeau, il prend celui de son voisin, un grand chapeau à plumet, et va s'étaler ainsi à l'amphithéâtre de l'Opéra. On l'aperçoit, on se regarde; sa désastreuse histoire avait déjà transpiré, et l'on se demande autour de lui s'il a pris ces malheureux coups de bâton pour une accolade de chevalerie. L'affaire cependant est dénoncée au tribunal de MM. les maréchaux de France; le poëte convient d'avoir reçu les coups, l'officier de les avoir donnés. On est d'abord tenté de les renvoyer hors de la cour, en leur disant comme le duc régent dans une circonstance toute pareille: *Hé bien, messieurs, vous êtes d'accord*. Mais, après avoir avoir reçu des informations plus exactes sur la conduite de M. Poireau (c'est le nom de l'officier en question), on le condamne à cinq ans et un jour de prison, et l'on conseille à M. Barthe de suivre l'avis du grand cousin[1] et de ne jamais jouer avec les gens sans les connaître. Ainsi finit cette triste et mémorable aventure.

—Les spectacles de Mme de Montesson n'ont pas été, cet hiver, moins suivis, moins variés que les années précédentes. Toute la France s'est empressée d'y voir deux pièces nouvelles en vers, *l'Homme impassible* et *la Fausse Vertu*. Ce sont les premiers ouvrages que Mme de Montesson ait écrits en vers, et il y a longtemps que nous n'avions vu de nouveauté, même au Théâtre-Français, dont la versification nous ait paru plus pure, plus aisée, plus naturelle. Le fonds de *l'Homme impassible*, il en faut convenir, est essentiellement froid. Sans passion, le ridicule même ne fera jamais que peu d'effet sur la scène, et des caractères de ce genre ne peuvent guère réussir que comme rôles secondaires. Le sujet de la *Fausse Vertu*, ou de la fausse sensibilité, est infiniment plus heureux. C'est proprement le ridicule du siècle; plus on devient personnel, plus on craint de le paraître

1. Dans *le Déserteur* de M. Sedaine. (MEISTER.)

et plus on affecte les dehors les plus propres à cacher un vice si méprisable. Les précieuses, les Philamintes du siècle passé n'offraient pas, ce me semble, des travers plus dignes d'exercer la censure du poëte comique. Mais ce qui n'est pas facile, sans doute, c'est de saisir un pareil caractère sous un point de vue assez juste pour le peindre avec vérité sans le rendre trop odieux, ou, en le montrant aussi odieux qu'il l'est, de l'entourer de situations si plaisantes qu'on en modifie l'impression par la force même du ridicule; c'est ce que Molière sut faire avec tant de génie dans son *Tartuffe;* mais à qui Molière a-t-il laissé son secret?

Parmi les autres pièces données sur le théâtre de Mme de Montesson, nous avons encore distingué *Marianne.* C'est son coup d'essai. M. le duc d'Orléans en avait eu la première idée; il en avait même ébauché déjà quelques scènes; il engagea Mme de Montesson à s'en occuper, et c'est au succès de ce premier ouvrage que nous sommes redevables de tous ceux qui l'ont suivi. Toutes les situations du roman de Marivaux y sont rappelées avec beaucoup d'art; quelque étendu, quelque compliqué que soit le plan de cette intéressante fiction, il se trouve resserré ici sans effort dans les bornes ordinaires de l'action dramatique, et le style du drame est aussi simple, aussi naturel que celui du roman l'est peu.

La dernière nouveauté par laquelle on a fait la clôture de ce brillant spectacle est celle qui a le moins réussi; c'est *la Réduction de Paris par Henri IV*, grand opéra, paroles de M. le marquis Ducrest, frère de Mme la comtesse de Genlis, musique du sieur Mereaux, déjà connu par quelques Oratorios exécutés avec assez de succès au concert spirituel. Quoique, dans cet opéra, Mayenne voie en songe toutes les hautes destinées de la maison de Bourbon, toutes ses alliances, sans en excepter celles dont l'amour et la vertu ne s'applaudissent encore qu'en secret; quoique l'auteur n'ait rien négligé, comme l'on voit, pour donner à son poëme le caractère le plus national, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, même le plus domestique, l'ouvrage n'en a pas été trouvé moins ennuyeux, maladroitement conçu, plus maladroitement exécuté, sans invention et du plus faible intérêt.

— *Les Conversations d'Émilie,* nouvelle édition avec cette épigraphe : *Inutiles falce ramos amputans, feliciores inserit...* (Horat.) Deux volumes in-12.

La première édition de cet ouvrage, imprimé à Leipzig en 1774[1], avait déjà obtenu l'approbation universelle; on l'avait traduit avec succès dans plusieurs langues, et peut-être n'appartenait-il qu'à l'auteur de sentir qu'il était possible de faire encore mieux; c'est du moins ce que nous a prouvé la nouvelle édition que nous avons l'honneur de vous annoncer. Non-seulement une grande partie des entretiens de cette nouvelle édition n'existait pas dans l'ancienne, mais il n'en est presque aucun de ceux que l'on a conservés qui n'ait été entièrement refondu; on peut donc regarder l'ouvrage comme un livre absolument nouveau, à l'esprit près qui l'a dicté, et qu'on aurait sans doute eu beaucoup de regret de n'y pas trouver. Quoique ces Conversations ne forment ni un traité suivi d'éducation, ni un système de morale complet, on y remarque aisément la seule méthode qu'il était essentiel d'observer dans ce genre d'instruction, un développement d'idées gradué suivant le progrès que la lecture même de chaque entretien doit faire faire naturellement à l'intelligence d'un enfant. L'objet que Mme d'Épinay, à qui nous devons cet excellent ouvrage, paraît n'avoir jamais perdue de vue, c'est le soin de n'employer que des idées simples et justes à réveiller le sentiment qu'elle désirait d'inspirer à sa pupille, et les mouvements les plus naturels et les plus vrais à rendre ses leçons claires et sensibles. Nous ne connaissons aucun auteur moderne qui ait porté plus loin l'art inventé par Socrate, l'art sublime d'accoucher les esprits et d'en faire jouer les ressorts sans peine et sans confusion. Sous ce rapport, *les Conversations d'Émilie* sont à la fois le meilleur livre de morale qu'il soit possible de mettre entre les mains d'une jeune personne, et le traité de logique le plus instructif et le plus propre à disposer l'esprit à l'espèce de raisonnement dont ce premier âge est susceptible. Les agréments que l'auteur a eu l'art de répandre sur un fond dont la simplicité semblait pour ainsi dire les exclure, loin de distraire l'attention, ne servent qu'à la fixer. Ces agréments sont puisés dans la nature même du sujet; c'est l'expression touchante des sentiments d'une mère, ce sont les grâces naïves et spirituelles de l'enfant qu'elle se plaît à former, c'est l'adresse avec laquelle cette mère ingénieuse et tendre cherche à mettre à profit toutes les circonstances qui peuvent

1. Voir tome X, p. 441 et note.

offrir une instruction facile et naturelle. Tous ces moyens, très-heureusement saisis et très-heureusement variés, ont donné souvent aux *Conversations d'Émilie* une forme intéressante et dramatique; mais si cette forme les a rendues plus agréables et plus amusantes, l'utilité qui en fut toujours le premier objet n'y a sûrement rien perdu. Ici on ne peut s'empêcher d'admirer une femme qui, au milieu des plus longues et des plus cruelles souffrances, conserve non-seulement l'activité d'esprit nécessaire pour s'occuper de soins si importuns et si difficiles, mais encore une sérénité d'âme assez grande pour en faire l'amusement de son esprit, le charme et la consolation de toutes ses peines; c'est dans l'intervalle d'une maladie douloureuse, et dans le trouble des chagrins domestiques les plus sensibles, que Mme d'Épinay a composé ce précieux ouvrage. Parmi les Conversations nouvelles dont cette dernière édition se trouve enrichie, on distinguera sans doute dans le premier volume la *onzième* sur la curiosité; dans le second, l'histoire intéressante de la dame charitable qui occupe la *dix-huitième*, et dans la *dix-neuvième*, le petit dialogue très-philosophique et très-original entre la poupée et sa gouvernante,

— *Discours oratoire contenant l'éloge de Gustave III, roi de Suède*[1].

Sans connaître l'auteur anonyme de ce discours, nous ne craignons pas d'avouer que s'il a choisi un sujet digne de l'éloquence de Pline, le Trajan de la Suède n'a pas eu le bonheur de trouver en lui un panégyriste digne de sa gloire. Au lieu de peindre les vertus que Gustave a déployées avec tant d'éclat dans l'époque intéressante où, par la sagesse de son génie, la fermeté de son caractère, il sut triompher seul de tous les tyrans de sa patrie, affranchir à la fois son peuple et son trône, notre orateur. effrayé sans doute de l'étendue et de la noblesse de son sujet, s'attache à développer longuement l'excellente éducation qui distingua le monarque dans sa première jeunesse, et cette partie de l'ouvrage, à laquelle il s'est cru obligé de donner la plus grande étendue, est traitée encore d'une manière fort commune. On n'y montre point le rapport d'une éducation si heureuse et si rare avec les qualités qui sont devenues depuis l'objet de l'admiration publique, mais on y discute l'utilité qu'un bon roi peut retirer

1. Nous n'avons pu découvrir le nom de l'auteur.

de l'étude des langues et surtout du latin; on y définit avec autant de faste que de pédanterie ce que c'est que la métaphysique, l'astronomie, l'histoire, la politique, la morale, etc., etc. Quelque maladroite que soit l'éloquence de notre anonyme, elle n'a pu atteindre toutes les beautés de son sujet; quelque faiblement que soit tracé le tableau de la révolution qui a placé Gustave au rang des plus grands princes, il n'est aucune circonstance de ce mémorable événement qui puisse être rappelée sans exciter le plus vif intérêt, l'attendrissement et l'admiration.

— *Œuvres de M. le chevalier Mengs.* Un volume in-8°. Traduites par M. Jansen, et dédiées à Mme Le Brun. Ce volume contient : 1° les *Pensées sur la beauté et sur le goût dans la peinture*, publiées en allemand, à Zurich, par M. J.-C. Fuessli; 2° *Règles générales pour juger les peintres, leurs ouvrages, et le degré auquel ils sont parvenus;* ce traité n'avait pas encore été imprimé; 3° la *Lettre à Don Antonio Ponz;* cette lettre écrite, en espagnol par M. Mengs, se trouve dans le VIe volume du *Voyage en Espagne* de don Antonio Ponz; on l'a traduite en français sur la traduction italienne qui parut, il y quelques années, à Turin.

Nous ignorons ce que les chefs de notre Académie royale de peinture et de sculpture peuvent penser de cet excellent ouvrage, mais voici ce que nous en a dit un de nos plus célèbres artistes, un de ceux qui a prouvé le mieux par ses chefs-d'œuvre combien il avait étudié la nature et l'antique : « J'ai souhaité souvent d'avoir assez de loisir, assez de talent pour rassembler les résultats de mon expérience et de mes réflexions sur les principes et sur les procédés de l'art. Mon vœu est rempli; je retrouve dans ce petit volume tout ce que j'ai jamais pensé, et mille fois plus. »

Si la traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer laisse beaucoup à désirer, si elle n'est ni d'un homme qui connaisse parfaitement l'art dont il parle, ni d'un écrivain exercé à manier la langue dans laquelle il écrit, il faut convenir que l'entreprise de cette traduction eût effrayé peut-être l'homme le plus capable de la bien faire. On peut donc savoir gré à M. Jansen d'avoir osé surmonter tant de difficultés. Avec quelque profondeur, avec quelque justesse que le Raphaël de nos jours ait exposé les grands principes de sa théorie et le motif de ses jugements particuliers sur les ouvrages des grands maîtres dont il est l'émule et le rival, quand il s'élève à la métaphysique de l'art,

l'expression échappe souvent à sa pensée, et le développement de ses idées manque alors de précision et de clarté. M. Mengs regardait lui-même son premier Traité comme intraductible.

—*Recueil de nouveaux contes amusants*. Deux volumes in-12. Ce sont des histoires de chevalerie, des nouvelles anglaises, des contes iroquois, des aventures de Paris, et la variété de ce recueil n'en est pas le seul mérite. Dans le nombre de ces contes, presque tous assez courts, il y en a plusieurs dont l'invention nous a paru heureuse, agréable et facile. Le reproche qu'on a fait le plus généralement au nouveau conteur, reproche fort opposé à celui qu'ont mérité souvent nos plus illustres conteurs, c'est de ne pas filer assez ses dénoûments et de courir trop vite au terme. On attribue cet ouvrage à un M. de Ségure. Tout ce que nous en savons, c'est que ce M. de Ségure n'est ni le comte ni le vicomte de Ségur.

MAI.

ÉPITAPHE D'UN PERROQUET.

Ci-gît Jacquot, trépassé de vieillesse
Et tendrement chéri de sa douce maîtresse.
Il ne parla jamais qu'après autrui :
Combien de gens sont morts et mourront comme lui !

— Après tant de débuts que nous avons cru devoir passer sous silence, en voici un enfin qui nous laisse concevoir d'assez belles espérances ; c'est celui de la demoiselle Joly[1], qui a joué, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, le mardi 1er, le rôle de Dorine dans *le Tartuffe*, depuis celui de Lisette dans *la Métromanie*, et de suite les principaux rôles de soubrette. C'est une enfant de la Comédie ; elle a été élevée sur les planches de ce théâtre, où elle a rempli souvent le rôle de Joas et quelques autres du même âge ; elle y a dansé aussi plusieurs années ; il est donc assez naturel que l'habitude de voir jouer tous les jours Mlle Luzy lui ait donné quelques rapports très-sensibles avec la manière et le jeu de cette actrice. Nous

1. Marie-Élisabeth Joly, née à Versailles le 8 avril 1761, morte à Paris en 1798.

avons cru remarquer cependant avec beaucoup de plaisir que cette espèce d'imitation n'avait point effacé le caractère original dont son talent nous paraît susceptible. Sa figure, sans être régulièrement jolie, est pleine de vivacité et d'expression, et si cette expression n'était pas quelquefois un peu exagérée, sa physionomie y gagnerait encore plus d'agrément et de finesse. Sa voix est sonore et flexible; sa prononciation, en général pure et distincte, n'a d'autre défaut que celui de s'élever trop souvent au-dessus du ton de ses interlocuteurs, défaut que l'usage de la scène peut corriger. Nous ne lui avons encore vu jouer aucun rôle dont elle eût assez étudié l'ensemble; mais il n'en est aussi pas un où elle n'ait saisi des nuances très-fines avec le tact le plus heureux, et ces nuances-là sont toujours rendues par elle d'une manière piquante et d'une manière qui lui semble propre. Nous serions bien trompé si, guidée par des conseils éclairés, si, soutenue par des encouragements modérés (car les autres dévouent le talent à une médiocrité éternelle), Mlle Joly ne parvenait bientôt à nous consoler de Mlle Luzy, peut-être même à nous rappeler les beaux jours de Mlle Dangeville.

— La tragédie de *Jocaste*, que M. le comte de Lauraguais vient de faire imprimer [1], n'est pas la première tragédie de l'illustre auteur; nous avons déjà de lui une *Clytemnestre*, publiée il y a vingt ans. Quelque singulier qu'ait paru dans le temps ce premier essai de sa muse tragique, celui-ci paraîtra sans doute encore beaucoup plus étrange. Nous en allons tracer le plan le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Acte premier. — Un chœur de Thébains nous apprend que Laïus est allé consulter l'oracle d'Apollon sur *les énigmes affreuses du Sphinx*. Iphise et Naxos, sœurs de Jocaste, après nous avoir répété la même chose, s'entretiennent encore fort longuement des motifs secrets du voyage de Laïus; Jocaste se mêle à leur entretien, et ne le rend ni plus clair ni plus intéressant. Enfin l'on voit arriver Phorbas, le grand-prêtre du Destin, qui déclare aux trois princesses, en présence du peuple assemblé, ce que le Sphinx vient d'annoncer; ce sont les paroles mêmes du monstre :

Je vins pour prévenir Laïus sur son destin.

1. Paris, Debure, 1781, in-8°.

Il me dédaigna trop ; il voit déjà sa fin.
Je vois la mienne aussi. Mon vainqueur va paraître.
Jocaste est sa conquête, il sera votre maître.
Mais des maux que j'annonce et que vous souffrirez,
Par Jocaste et par lui vous serez délivrés [1].

Jocaste sort dans le plus grand trouble. « Je vais ordonner... — Quoi donc? lui dit Iphise. — Eh! je l'ignore. »

Acte deuxième. — Anaxès, frère de Laïus et grand-prêtre de l'Hymen, fait à Naxos le récit de la mort de Laïus. Arcas, un des officiers du palais, leur raconte l'arrivée mystérieuse de l'inconnu qui a triomphé du Sphinx; mais aux transports qu'excite cette victoire succède une nouvelle horreur; les derniers soupirs du monstre ont infecté l'atmosphère : la peste ravage Thèbes. Le peuple demande à grands cris qu'on donne le trône et la veuve de Laïus au vainqueur du Sphinx. On a déjà conduit ce héros au temple; *on cherche partout* la reine pour l'obliger de se soumettre *aux ordres absolus du Destin;* Anaxès s'est chargé de l'y déterminer. Tandis qu'Arcas et la princesse réfléchissent encore sur cette étonnante révolution, Phorbas, suivi du peuple, vient lui-même chercher la reine. Après quelques instants de silence, on voit les sœurs de Jocaste l'entraîner sur la scène, le peuple l'entourer, et la conduire au temple.

Acte troisième. — Iphise et Naxos sont occupées à se rappeler toutes les circonstances du funeste hyménée dont elles viennent d'être témoins; Jocaste semblait interdite, éperdue. Jusqu'alors cachée sous des voiles épais, elle les jette tout à coup, et s'élance à l'autel. On croyait qu'un fer mortel allait venger dans ce terrible instant l'injure de sa gloire offensée, mais...

Mais ce jeune étranger, pressé par la nature,
A prévu son dessein, vole devant ses pas.
L'éclair n'est pas plus prompt; Jocaste est dans ses bras.

Oui, Jocaste en devient tout à coup éperdûment amoureuse. Les présages qui suivent le sacrifice destiné à consacrer leur union n'en sont pas moins alarmants. Le grand-prêtre vient encore augmenter l'effroi des deux princesses, lorsqu'on entend

1. On dit assez plaisamment que ce qu'il y avait de plus clair dans la tragédie de M. de Lauraguais, c'était l'énigme du Sphinx. (Meister.)

tout à coup du bruit dans le palais. Les personnages qui sont sur le théâtre demeurent interdits; le bruit augmente, le grand-prêtre se retire, et les princesses accourent à l'appartement de Jocaste dans l'instant que Jocaste et OEdipe entrent sur la scène. C'est ici qu'est placée la double confidence de Jocaste et d'OEdipe. La reine semble avoir déjà pénétré le mystère de leur destinée; elle frémit de reconnaître dans Eudoxe (c'est le nom sous lequel OEdipe fut enlevé) et son fils et le meurtrier de Laïus. Elle le fuit en lui disant : « Craignez jusqu'à l'air que Jocaste respire. »

Acte quatrième. — La princesse Naxos est condamnée à essuyer tous les récits de la pièce. C'est à elle que s'adresse encore celui que fait Iphise des soins que prit Laïus pour dérober son fils OEdipe aux horreurs dont les oracles menaçaient sa destinée; mais l'ennuyeuse exposition de ce mystère est tout à fait inintelligible; on comprend seulement que ce qu'Iphise en avait pu savoir devait paraître assez propre à calmer les terreurs de Jocaste. Un officier du roi vient annoncer aux princesses qu'on se prépare à rendre les derniers devoirs aux mânes de Laïus; que son corps va être exposé, selon l'usage, sous le portique du palais. Jocaste, dans ce moment, sort éperdue de son appartement. Quels prodiges nouveaux!... « Laissant rentrer dans son âme l'espérance et l'amour, elle croit lire dans les yeux d'Eudoxe la clémence céleste... Ne pouvant résister à sa nouvelle ardeur, elle y succombe, et presse cet époux contre son sein; mais à l'instant un bruit terrible et souterrain les fait trembler tous deux d'horreur; un fantôme entre eux s'élève et les sépare, et ce fantôme est Laïus, etc. » La reine prie Naxos d'aller rejoindre Eudoxe; elle sort avec Iphise pour apaiser les mânes de son époux.

Acte cinquième. — Jocaste s'épuise en plaintes vagues et obscures; Iphise même en est fatiguée et lui dit :

> Prétendez-vous toujours, ma sœur, vous appliquer
> A parler sans jamais vouloir vous expliquer?

Après avoir continué de parler encore longtemps de la même manière, elle s'écrie enfin :

> Eudox n'est point Eudox, et c'est OEdipe, hélas!
> Avant de le savoir, mon cœur n'en doutait pas.

OEdipe paraît, et ce n'est, comme l'on voit, que pour la seconde fois; il achève la confidence commencée à la fin du troisième acte. Jocaste, pour l'écouter, couvre tantôt sa tête d'un voile, et tantôt elle l'ôte. La pompe de Laïus arrive sur le théâtre. OEdipe, en soulevant le linceul funèbre, reconnaît sa victime. Jocaste expire; OEdipe se frappe et tombe à ses pieds. Le grand-prêtre déclare que le fléau de la peste a cessé, et que les dieux sont satisfaits; qu'il faut adorer leur justice et craindre leur courroux.

Nous sommes trop glorieux d'avoir déchiffré si heureusement le nouveau logogriphe tragique de M. de Lauraguais pour nous arrêter encore à faire admirer toutes les beautés qui distinguent ce chef-d'œuvre, et cette élévation de style dont nous avons déjà cité quelques exemples, et cette foule de grands événements pressés dans l'espace de vingt-quatre heures; le voyage du roi, sa mort, le couronnement de son successeur, le mariage de sa veuve, cette passion violente qu'elle conçoit au pied même des autels, et ces transports incestueux qui suspendent tout à coup ses craintes et ses remords, enfin la pompe funèbre du pauvre Laïus; au second acte, le commencement de la peste; au cinquième, la fin de ce terrible fléau, etc. Quelque merveilleux que puisse paraître le plan du nouvel OEdipe, l'exécution en est encore plus extraordinaire; mais il faut lire la pièce pour s'en faire une juste idée, et cela n'est point aisé. M. de Lauraguais avait déjà obtenu, dit-on, l'ordre de la faire jouer; sa famille, en s'y opposant, nous a privés d'un spectacle qui eût excité sans doute la plus grande curiosité. Elle doit des dédommagements à la Comédie.

Jocaste est précédée d'une longue dissertation sur les *OEdipe* de Sophocle, de Corneille, de Voltaire, de La Mothe. On y prouve que tous ces messieurs ont manqué absolument ce beau sujet; et l'on fait entendre de plus, avec assez de dureté, que M. de Voltaire n'avait pas le génie vraiment tragique. Faut-il s'étonner qu'il ait fallu à M. de Lauraguais près de deux cents pages pour établir des propositions si nouvelles?

— Nous n'entreprendrons point ici de pénétrer les motifs secrets de la retraite de M. Necker, encore moins de juger ni la conduite de ce ministre, ni celle de ses ennemis. Nous ne voulons que conserver un souvenir fidèle de la sensation que cet

événement a faite dans ce pays, quelque accoutumé qu'on y soit aux révolutions de ce genre, quelque indifférence qu'on y ait ordinairement pour tout ce qui intéresse la chose publique, et quelque peu durables qu'y soient les impressions même les plus vives.

Ce n'est que le dimanche matin, le 20 de ce mois, que l'on fut instruit à Paris de la démission donnée la veille par M. Necker. On y avait été préparé depuis longtemps, par les bruits de la ville et de la cour, par l'impunité des libelles les plus injurieux, et par l'espèce de protection accordée à ceux qui avaient eu le front de les avouer, par toutes les démarches ouvertes et cachées d'un parti puissant et redoutable; cependant l'on eût dit, à voir l'étonnement universel, que jamais nouvelle n'avait été plus imprévue. La consternation était peinte sur tous les visages; ceux qui éprouvaient un sentiment contraire étaient en trop petit nombre; ils auraient rougi de le montrer. Les promenades, les cafés, tous les lieux publics étaient remplis de monde; mais il y régnait un silence extraordinaire; on se regardait, on se serrait tristement la main, je dirais comme à la vue d'une calamité publique, si ces premiers moments de trouble n'eussent ressemblé davantage à la douleur d'une famille désolée qui vient de perdre l'objet et le soutien de ses espérances.

On donnait ce soir, à la Comédie-Française, une représentation de *la Partie de chasse de Henri IV*. J'ai vu souvent au spectacle, à Paris, des allusions aux circonstances du moment, saisies avec beaucoup de finesse; mais je n'en ai point vu qui l'aient été avec un intérêt aussi sensible, aussi général; chaque applaudissement semblait, pour ainsi dire, porter un caractère particulier, une nuance propre au sentiment dont on était pénétré; c'était tour à tour celui des regrets et de la tristesse, de la reconnaissance et du respect, et tous ces mouvements étaient si vrais, si justes, si bien marqués, que la parole même n'aurait pu leur donner une expression plus vive et plus intéressante. Avec quel éclat on applaudit le duc de Bellegarde lorsqu'il répond aux officiers qui osaient calomnier le ministre qu'ils croyaient disgracié : *Parlez avec respect d'un si grand ministre!* avec quelle émotion lorsqu'il confond les bruits qu'on avait répandus sur sa démission en disant : *Je viens de le voir entrer au conseil;* avec quel morne silence on laisse passer ce trait toujours

applaudi dans la bouche de Sully : *Sire, avec tout autre prince qu'avec vous je me serais cru perdu!* Que de larmes mêlées aux applaudissements redoublés qui furent donnés à ce mot si vrai d'Henri IV, après l'explication du billet : *Les cruelles gens! comme ils m'ont trompé!* Que de murmures d'indignation au souvenir des pamphlets obscurs par lesquels on avait cherché à détruire l'homme vertueux dans l'esprit du roi! Rien de ce qui pouvait s'appliquer sans effort au sentiment du public pour M. Necker ne fut négligé; souvent les applaudissements venaient interrompre l'acteur au moment où l'on prévoyait que la suite du discours ne serait plus susceptible d'une application aussi pure, aussi flatteuse, aussi naturelle. Enfin, nous osons croire qu'il est peu d'exemples d'un concert d'opinions plus sensible, plus délicat, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus involontairement unanime. Les Comédiens ont été s'excuser auprès de M. le lieutenant de police d'avoir donné lieu à une scène si touchante, mais dont on pouvait leur savoir mauvais gré. Ils ont justifié leur innocence en prouvant que la pièce était sur le répertoire depuis huit jours. On leur a pardonné, et l'on s'est contenté de défendre, à cette occasion, aux journalistes de parler à l'avenir de M. Necker ni en bien ni en mal. Grâce à ces précautions, la postérité ne saura rien de tout ceci. Aussi n'est-ce point pour elle que nous remarquerons que, pendant qu'on rendait à la Comédie-Française un hommage si flatteur aux vertus du ministre retiré, M. le bailli du Rollet, l'illustre auteur de l'opéra d'*Iphigénie en Aulide*, fut sur le point d'être fort maltraité à l'Opéra, et en plein foyer, pour avoir osé dire qu'on était bien heureux d'être enfin délivré d'un insolent comme M. Necker. Un vieux chevalier de Saint-Louis [1], remarquable par ses cheveux blancs et par les nobles cicatrices dont son visage est tout sillonné, ayant entendu le propos, s'empressa de le relever avec la plus extrême vivacité, et, sans l'attention que quelques personnes eurent d'écarter un si rude assaillant, la moelle épinière de M. le bailli courait sans doute le plus grand risque. La modération du poëte de Malte a évité prudemment toutes les suites qu'aurait pu avoir cette affaire; mais, depuis la retraite de M. Necker, il n'y a guère eu de jour où

1. Le chevalier de Roveray, selon la *Correspondance secrète* de Métra.

M. le lieutenant de police n'ait reçu le rapport de quelques scènes du même genre.

M. de Bourboulon, le digne auteur des *Observations sur le Compte rendu*, observations pleines de mensonges, et, de tous les libelles que la calomnie a vomis contre M. Necker, celui auquel il a été le plus sensible, parce qu'il pouvait porter au moins dans l'opinion des lecteurs légèrement instruits l'atteinte la plus nuisible au crédit public, M. de Bourboulon ayant été aperçu au Palais-Royal, quelques jours après la démission de M. Necker, à l'heure où cette promenade est le plus fréquentée, y fut suivi avec tant d'affectation et avec des marques de mépris si bien prononcées, qu'il se vit enfin obligé de sortir du jardin. La foule l'accompagna jusqu'à la porte par où il s'échappa; et si on ne le prit pas par les épaules pour le mettre dehors, c'est qu'il voulut bien en épargner la peine au nombreux cortége qui lui faisait hâter sa marche à travers une petite pluie de murmures et de huées.

Les différentes gravures que l'on avait faites en l'honneur de M. Necker n'ont jamais été mieux accueillies que depuis sa retraite. Il y en a même plusieurs qui n'ont paru qu'après. Les moins mauvaises sont *la Vertu récompensée* et *l'Allégorie du Compte rendu*; la première, de Borel; l'autre, d'un anonyme, retouchée par Moreau le jeune. *La Vertu récompensée* représente la France tenant d'une main *le Compte rendu*, indiquant de l'autre à la nation la pyramide de l'immortalité, sur laquelle est gravé le nom de Necker. Au bas de la pyramide, à droite, sont placées la Charité, l'Équité, l'Humanité, l'Abondance. A gauche, l'Économie, qui ordonne à l'Histoire d'effacer de nos fastes le nom d'impôts, etc. Dans l'allégorie faite pour servir de frontispice au *Compte rendu*, on voit la France, à la tête de sa marine, appuyée d'une main sur le *Compte-rendu*, et tenant de l'autre une corne d'abondance d'où sortent des fruits et des édits de bienfaisance; aux pieds de la France, un léopard, couché sur une autre corne d'abondance renversée, et regardant un coq qui le fixe avec fierté; plus loin, l'ancienne Finance, représentée sous l'emblème des écuries d'Augias, que traverse le fleuve Necker; dans le fond, une troupe d'habitants de la campagne pleins d'allégresse, dansant autour de la statue de Sa Majesté, et, pour inscription, cette phrase si sensible du *Compte rendu :*

Que le nom de Votre Majesté toujours chéri ne soit prononcé que pour la consolation et pour l'espérance[1].

Si jamais ministre n'emporta dans sa retraite une gloire plus pure et plus intègre que M. Necker, jamais ministre aussi n'y reçut plus de témoignages de la bienveillance et de l'admiration publique. Il y eut, les premiers jours, sur le chemin qui conduit à sa maison de campagne, à Saint-Ouen, à une lieue de Paris, une procession de carrosses presque continuelle. Des hommes de toutes les classes et de toutes les conditions s'empressèrent à lui porter l'hommage de leurs regrets et de leur sensibilité; et dans ce nombre on a pu compter les personnes les plus respectables de la ville et de la cour, les prélats les plus distingués par leur naissance et par leur piété, M. l'archevêque de Paris à la tête; les Biron, les Beauveau, les Richelieu, les Choiseul, les Noailles, les Luxembourg, M. le duc d'Orléans; enfin, les noms les plus respectés de la France, sans oublier celui de son successeur[2], qui n'a pas cru pouvoir mieux rassurer les esprits sur les principes de son administration qu'en donnant lui-même les plus grands éloges à celle de M. Necker, et en se félicitant de n'avoir qu'à suivre une route qu'il trouvait si heureusement tracée.

MAXIME A RETENIR

PAR M. LE COMTE DE SCHOUWALOFF.

Sous Louis Quinze, on vit l'abbé Terray,
Vil scélérat justement abhorré,
Le bras armé de la toute-puissance,
Tromper son maître et dévorer la France.
Jusques au bout d'un règne désastreux
Il fut en charge, et fit des malheureux.
Sous Louis Seize, on trouve un honnête homme
Que l'on chérit, que l'Europe renomme,
Qui, sans fouler les peuples écrasés,
Remplit du roi les coffres épuisés,

1. La planche de Borel a été gravée plusieurs fois en contre-partie et avec des changements plus ou moins heureux. Quant à l'allégorie que Meister attribue ici à la collaboration d'un anonyme et de Moreau le jeune, elle est excessivement rare. La collection Michel Hennin en contient une belle épreuve : elle est signée à gauche : *I. H. E. invenit,* et à droite : *G... sculpsit.*

2. J.-F. Joly de Fleury.

Qui des traitants fuit les secours perfides,
Et sans impôt sait trouver des subsides;
Eh bien! mon homme est soudain terrassé,
L'Enfer agit, l'Olympe est courroucé;
La fermeté se nomme encore audace.
Faites le bien, et vous serez chassé;
Faites le mal, vous resterez en place.

JUIN.

Le début de Mlle Thénard[1], dans les grand rôles tragiques, occupe assez utilement la Comédie-Française depuis un mois. Ce qui peut servir à confirmer les espérances que plusieurs personnes ont osé concevoir du talent de cette actrice, c'est que son succès a presque toujours été en croissant d'une représentation à l'autre, sans exciter jamais ces applaudissements tumultueux qui ne décèlent aujourd'hui que les efforts de la cabale, ou l'effervescence d'un engouement passager. Mlle Thénard, qui avait déjà débuté sur ce théâtre il y a deux ou trois ans, n'avait que médiocrement réussi alors; elle nous a paru avoir acquis de la connaissance et de l'habitude de la scène. Sa voix, avec plus de force et d'étendue, des inflexions plus sensibles et plus variées, manque encore de tenue et de souplesse; ses transitions d'un ton à l'autre ne sont pas toujours faciles, elles ne sont pas même toujours justes. Mlle Thénard joue plutôt la scène que le rôle, et tel ou tel moment de la scène, que la scène entière; mais il est des traits de sensibilité qu'elle rend avec une vérité touchante, et quelquefois même avec une énergie nouvelle et tout à fait propre à son talent. Comme Mlles Sainval, elle tombe souvent dans une trop grande familiarité; elle ne connaît point assez le grand secret, sans lequel tous les arts d'imitation seraient restés

1. Madeleine-Claudine Perrin, née à Voiron (Isère), le 11 décembre 1757, avait débuté le 1er octobre 1776, dans le rôle d'Idamé, de *l'Orphelin de la Chine*; elle y fut unanimement jugée mauvaise et passa quatre années en province. Elle reparut au Théâtre-Français le 23 mai 1781, et tint divers emplois jusqu'en 1819, année de sa retraite. Mlle ou, selon de Manne, Mme Thénard (nous ignorons où et pourquoi elle avait pris ce nom) mourut à Paris le 20 décembre 1849, ayant, paraît-il, conservé la vivacité de ses souvenirs et la plénitude de son intelligence.

imparfaits et sauvages, le secret d'ennoblir la nature sans en affaiblir, sans en exagérer l'expression. Nous lui croyons en général plus de sensibilité que d'esprit, plus de talent que d'intelligence; mais l'étude et la réflexion, qui ne peuvent donner ni le talent ni la sensibilité, ne suppléent-elles pas plus aisément aux défauts de l'esprit? La figure de Mlle Thénard, quoique assez commune, n'est pas désagréable au théâtre; sans être élégante, sa taille est bien, elle a le nez gros, la bouche grande, mais de l'expression dans les yeux et dans les sourcils, avec des cheveux d'une beauté que nous serions tenté d'appeler tragique, parce que la manière dont ils sont plantés donne à son front je ne sais quel caractère sombre et prononcé qui lui sied. Elle vient d'être reçue à demi-part pour doubler également Mme Vestris et Mlle Raucourt dans les rôles de reines et dans ceux de princesses.

Si le Théâtre-Français vient de faire dans Mlle Thénard une acquisition utile, il a fait dans le sieur Monvel une perte à plusieurs égards fort regrettable. On assure qu'il nous quitte pour aller en Suède; mais on n'est pas d'accord sur les motifs de cette retraite. Ses amis l'attribuent aux dégoûts qu'il a éprouvés de la part de ses camarades, au mauvais état de ses affaires; mais ces raisons ne paraissant pas suffisantes, on en a cherché de plus réelles dans les éclats scandaleux d'un goût qu'il partage avec plusieurs héros de l'histoire ancienne et moderne, de ce goût que l'illustre historien des *Deux Indes* a la naïveté de trouver *plus facile à concevoir qu'honnête à expliquer*[1], mais qui n'en a pas

1. Tome III, p. 371 de l'*Histoire philosophique*. Cette phrase fait souvenir que M. l'abbé a été élevé chez les jésuites. (MEISTER.) — La phrase, singulière en effet, et qui est imprimée livre VI, chap. VIII, de l'*Histoire philosophique*, est bel et bien de Diderot. Du moins on la lit textuellement dans un passage sur *le goût antiphysique des Américains*, classé par Chéron et Thory, avec divers autres morceaux, sous le titre de *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe*, et reproduit par M. Assézat au tome VI des *OEuvres complètes*. On feuillette assez peu Raynal aujourd'hui, et personne n'avait remarqué que ces fragments de Diderot ont été rédigés pour le fameux livre de l'abbé. On en découvrira bien d'autres sans doute, si l'on retrouve jamais le fameux exemplaire sur lequel Diderot aurait marqué tout ce qu'il avait fourni à Raynal, puisque, selon Mme de Vandeul, celui-ci brûlait les minutes des pages qu'il demandait aux plumes complaisantes de ses amis; et, ce point délicat établi, il resterait à découvrir le traité que Mallet du Pan (*Mercure britannique*, n° 14, 10 mars 1799, tome II, p. 365) dit avoir vu entre les mains de M. D..., ancien receveur des finances, et par lequel Raynal paya 10,000 livres tournois (*sic*) les « amplifications convulsives » de Diderot. Nous avouons jusqu'à plus ample informé tenir pour suspect cet unique témoignage d'un homme, res-

moins excité toute la colère et toute l'indignation des dames de sa compagnie. Quelque juste que puisse être cette indignation, le public, dans l'état actuel du Théâtre-Français, est réduit à regretter un acteur à qui il ne manque qu'une figure, des poumons et des dents pour être un excellent comédien. Il laisse ici, pour payer ses dettes, quatre pièces nouvelles, deux pour la Comédie-Française, et deux pour l'Opéra-Comique. L'expédient n'est pas nouveau; M. de l'Empyrée, dans *la Métromanie*, fait à ses créanciers des délégations de ce genre.

— Depuis l'événement malheureux qui a réduit en cendres la salle de l'Opéra[1], l'Académie royale de musique s'est bornée à donner des concerts deux fois la semaine dans la salle du château des Tuileries destinée au Concert spirituel. Les premiers ont été fort suivis, mais cet empressement n'a pas été de longue durée. MM. les Gluckistes ont pris beaucoup d'humeur de la méprise dont ils furent dernièrement les dupes : on avait annoncé sur l'affiche un air italien de M. le chevalier de Gluck; au moment où l'on se dispose à l'exécuter, tous nos Piccinistes affectent de sortir ou d'aller au foyer; les Gluckistes redoublent d'attention, et, restés seuls maîtres du champ de bataille, ils se tuent d'applaudir. Hélas! on les avait trompés; l'air n'était pas de Gluck, il était de Jomelli, et n'en était pas meilleur; on l'avait sifflé en Italie. Que de regrets! que de remords! et quelle confusion! Il faut avouer aussi que cette musique de concert n'a pas le sens commun; elle peut exposer tous les jours les plus braves gens du parti à des prévarications de cette espèce, toujours très-nuisibles à la bonne cause, quoique assurément très-involontaires et très-innocentes.

— MM. les Théatins viennent de faire un bâtiment immense qui touche à la maison de M. de Villette. Il est toujours fâcheux d'avoir un voisin si profane; il l'est bien plus encore de l'avoir pour locataire; cependant les révérends Pères, désirant de tirer le meilleur parti possible de leur maison, n'ont pas fait de diffi-

pectable d'ailleurs, mais qui avait voué à tous les philosophes, et nommément à Diderot, une haine étroite et aveugle.

1. Cet incendie eut lieu le 8 juin 1781. La salle du Palais-Royal avait déjà été incendiée le 6 avril 1763, comme on l'a vu précédemment, t. V, p. 270. C'est à la suite de ce second malheur que fut construite en moins de quarante jours la salle de la Porte Saint-Martin, destinée à servir d'asile provisoire à l'Opéra, spectacle protégé particulièrement par la reine. (T.)

culté de lui louer fort cher la partie du rez-de-chaussée et de l'entre-sol qui joint sa maison. Il a fait ce qu'il voulait dans l'entre-sol ; et, dans le rez-de-chaussée, il a établi une boutique qu'il a relouée à un marchand d'estampes, mais sous la condition très-expresse qu'il ferait mettre sur l'enseigne, en grandes lettres d'or : *Au grand Voltaire*. Celui-ci n'a eu garde d'y manquer[1]. Les pauvres Pères sont désespérés ; mais, tenus par leur marché, ils préfèrent encore la douleur de laisser subsister une affiche si peu décente pour leur maison à la dépense du procès qu'il faudrait intenter à M. de Villette pour l'ôter.

— La cour du parlement a rendu, le 21 mai dernier, l'arrêt si longtemps attendu qui condamne l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal. Cet arrêt a été rendu sur le réquisitoire de l'avocat général du roi ; mais on sait que M. Séguier ne s'est chargé de ce triste ministère qu'à la requête de M, le procureur général, et que M. le procureur général avait reçu à ce sujet des ordres supérieurs. La cour ordonne, par cet arrêt, que le nommé Guillaume-Thomas Raynal, dénommé au frontispice dudit livre, serait saisi et appréhendé au corps et amené ès prisons de la Conciergerie du Palais, pour y être ouï et interrogé par-devant le conseiller-rapporteur sur les faits dudit livre, etc., et où ledit Guillaume-Thomas Raynal ne pourrait être pris et appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis et annotés, etc.

Et voilà ce qu'il en coûte à notre philosophe, pour n'avoir pas voulu essuyer de la part de la postérité le sensible et grief reproche de n'avoir pas dit, même signé, tout ce que lui et ses amis pouvaient penser de plus hardi sur les différentes puissances du ciel et de la terre, sur les prêtres, sur les ministres, et nommément sur ceux qui auraient le plus de droit à le trouver mauvais. La reconnaissance de la postérité le dédommagera-t-elle de ce qu'il lui a si gratuitement sacrifié ? L'opinion de son siècle ne se dispose guère à lui assurer un pareil dédommagement. On dit qu'en retranchant de son livre tout ce qui l'a si fort compromis l'ouvrage n'en eût été sûrement ni moins utile, ni moins lu ; on observe qu'en se dispensant de mettre à la tête du livre et son nom et son portrait, comme il s'en était dispensé aux

1. Ce magasin et cette enseigne ont longtemps subsisté.

éditions précédentes, le livre n'en eût pas été moins à lui, et que, sans cette folle imprudence, les juges n'auraient pas été du moins dans la nécessité d'employer contre lui les formes les plus sévères, celles dont il sera le plus difficile d'obtenir l'adoucissement. Mais que ne fait oublier, que ne fait souffrir l'amour violent de la célébrité !

M. l'abbé Raynal, enivré du succès qui avait surpassé son attente, voulait surpasser encore l'éclat de ce premier succès ; pour faire plus de bruit, ne fallait-il pas tâcher de mériter quelques mandements, quelque bonne censure de la Sorbonne? Ne fallait-il pas aussi que le Mai du Palais vît flamber l'ouvrage? La première édition, toute hardie qu'elle était, n'avait obtenu aucun de ces honneurs ; il était donc indispensable de hasarder encore plus que la première fois. Ses coopérateurs avaient beau lui représenter que cela serait trop fort, ils avaient beau dire : « Mais qui est-ce qui osera imprimer, qui est-ce qui osera avouer cela? — Moi, répondit-il, moi, moi ; faites toujours ; je vois bien que vous ne vous doutez pas du courage dont je suis capable : vous verrez... » Et, en attendant, il payait bien. La seule condition qu'il avait mise à ce marché, c'est qu'en maltraitant les prêtres et la religion chrétienne, on ménagerait le théisme, vu que les principes du système opposé répandus dans la première édition avaient révolté beaucoup d'honnêtes gens en Angleterre et en Allemagne ; c'était une raison de payer mieux, et il l'avait, dit-on, fort bien senti.

Notre pauvre abbé, pour vouloir être trop sûr d'exciter une grande sensation, s'est laissé emporter sans doute au delà de toute mesure, et, trop occupé de ce vif intérêt, il n'a plus rien calculé, ou plutôt il s'est trompé dans tous ses calculs. Il a cru qu'enveloppé de sa réputation et des égards que pourrait inspirer son âge, peut-être même son état, on ne se déterminerait point à l'attaquer directement, qu'on serait arrêté par la rigueur même des poursuites auxquelles on se verrait obligé de le livrer ; il s'est flatté d'en imposer ainsi par son audace même. Tout ce qu'il avait prévu qui pût lui arriver de plus fâcheux, si le gouvernement ne dédaignait pas de se venger, c'était d'aller passer quelques mois à la Bastille ; or, quel est le sage de nos jours qui ne consentît de passer à ce prix pour le martyr de la philosophie, le défenseur des peuples et de la liberté ?

Il est évident que ce n'est pas sans quelque regret que M. Séguier s'est chargé de la dénonciation qui lui a été demandée. On assure que son premier soin a été d'en avertir M. l'abbé Raynal, afin qu'il eût le temps de pourvoir à sa sûreté. Il n'a pu s'empêcher de se plaindre, dans son réquisitoire même, des reproches que cettte fonction indispensable de son ministère allait lui attirer encore de la part de nos philosophes. « Ces apôtres de la tolérance, dit-il, ne craignent point d'accuser d'envie et de jalousie ceux qui osent réclamer contre l'autorité qu'ils s'arrogent, et ils vont jusqu'à prodiguer le titre de persécuteurs à ceux mêmes qui, par état, sont obligés de s'élever contre leurs erreurs. »

Un réquisitoire, un décret de prise de corps, des pensions et des rentes saisies, la nécessité de s'éloigner d'un pays où l'on jouissait de l'existence la plus douce et la plus flatteuse, tout cela, sans doute, est assez malheureux, même pour un philosophe; mais ce qui l'est peut-être davantage, c'est de s'être attiré toutes ces peines par l'imprudence la plus gratuite, et sans en être dédommagé par ce jugement de l'opinion qui s'élève au-dessus de tous les tribunaux du monde, et dont le suffrage peut consoler seul de tous les disgrâces, de toutes les injustices des hommes et de la fortune. Quoique la dernière édition de l'*Histoire des deux Indes* soit en général fort supérieure à toutes les autres, il est certain qu'elle n'a rien ajouté à la gloire personnelle de M. l'abbé Raynal. Il y a plus; c'est que la gloire qu'il s'en promettait ne lui a jamais été plus contestée; il est sûr que c'est précisément depuis qu'il a mis à la tête du livre et son nom et ce sot portrait qui lui donne une physionomie si farouche[1] et qui lui ressemble si peu, qu'on s'obstine à nommer ses coopérateurs et à leur faire honneur de la partie de l'ouvrage dont il avait toujours paru le plus jaloux. Il en est un qu'il est impossible de méconnaître, et dont on retrouve à tout moment et le style et les idées, jusque dans ces épanchements de sensibilité où M. l'abbé Raynal avait désiré de paraître emporté par un sentiment tout à fait à lui; tels sont les regrets sur la mort de son amie Élisa Draper : il n'y a personne dans la société de Mme Necker qui ne se souvienne, par exemple, que l'épitaphe si touchante de cette Élisa Draper[2] n'est que le souvenir de celle que M. Diderot fit, il y a quelques

1. Dessiné par Cochin, gravé par de Launay.

2. « Vous qui visitez le lieu où reposent ses cendres sacrées, écrivez sur le

années, devant douze ou quinze personnes, pour Mme Necker. Malgré l'estime qu'on peut avoir pour M. l'abbé Raynal, il est impossible de ne pas trouver du ridicule dans des emprunts de ce genre, quelque équitables qu'en aient été les conditions. Mais s'il est ridicule d'engager ses amis à pleurer pour le compte d'un autre, sans doute il est encore plus fou de les obliger à donner à la hardiesse de leur génie tout son essor pour en parer un ouvrage qu'ils n'ont point fait, et pour mériter ainsi plus sûrement tous les honneurs de l'exil et de la persécution.

— Que l'Église ne considère dans l'appareil des pompes funèbres que le dernier tribut payé à ses ministres ou la dernière des flatteries prodiguées à la puissance et à la richesse, qu'une philosophie austère, dans ce faste entouré d'ombres lugubres, ne voie que les vains efforts de la grandeur expirante et l'orgueil de son néant, une philosophie plus sensible y reconnaîtra souvent l'expression touchante de l'admiration, de l'attendrissement et du respect qu'inspirent la gloire et la vertu, même lorsqu'elles ne sont plus. Elle y verra surtout un moyen d'entretenir notre pensée de la plus consolante des vérités ou de la plus sublime de toutes les erreurs, et les arts y trouveront une des cérémonies de notre culte les plus propres à exciter l'enthousiasme du génie et des talents, à déployer leurs ressources et à en consacrer l'emploi.

Ce sont les idées dont nous avons été frappé en voyant le magnifique mausolée érigé par ordre de Sa Majesté, le 30 du mois dernier, dans l'église de Notre-Dame, pour le service solennel de l'impératrice-reine [1]. Cette pompe funèbre, ordonnée par M. le cardinal de Richelieu, a été conduite par M. de La Ferté, commissaire général de la maison du roi, sur les dessins du sieur Pâris, dessinateur ordinaire de la chambre et du cabinet du roi. Sans entreprendre la description de toutes les parties de ce

marbre qui les couvre : « Telle année, tel mois, tel jour, telle heure, Dieu retira « son souffle à lui, et Élisa mourut. »

Un pamphlet, publié en 1791 (*G.-T. Raynal démasqué, ou Lettres sur la vie et les ouvrages de cet écrivain*), rappelle aussi ce plagiat. Mais si l'abbé s'inspira des paroles du philosophe, ce n'est point à celui-ci, croyons-nous, qu'il faut attribuer la rédaction de l'éloge d'Élisa Draper, qu'on trouve dans l'*Histoire philosophique* (t. I, p. 318 de l'édition in-4° de 1780). Nous avons déjà discuté cette attribution, t. XX, p. 101 des *Œuvres complètes* de Diderot.

1. Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, née le 13 mai 1717, morte le 20 novembre 1780.

superbe catafalque, nous croyons du moins devoir conserver ici celle du monument qui en formait l'objet principal.

Ce monument était élevé au milieu du chœur, sur une base composée de six degrés. Ces degrés, portés par un socle de marbre noir d'Égypte, étaient de brèche de Numidie et couverts d'une multitude de chandeliers d'argent chargés de grandes torches ardentes, à chacune desquelles étaient attachées les armes de l'impératrice. Sur les angles de cette estrade, quatre dés de marbre serpentin antique, dont les faces étaient décorées de patères de bronze, portaient de grands candélabres ardents; ces candélabres étaient d'une forme imitée des plus beaux monuments antiques de ce genre, enrichis de guirlandes de cyprès et de pavots.

Le cénotaphe, élevé sur cette base, était composé d'un très-grand stylobate, au sommet duquel deux degrés de porphyre portaient un sarcophage de même matière. Les vertus qui ont principalement illustré le règne glorieux de l'impératrice, la Prudence, la Force, la Justice, la Bienfaisance, caractérisées par leurs attributs, étaient représentées autour de ce tombeau, consacrant leurs larmes à cette princesse; elles semblent lui rendre à regret les derniers devoirs en couvrant son corps de voiles funéraires. Le poêle royal, de brocard d'or, traversé d'une croix d'argent, était porté sur un attique. Les quatre angles du poêle étaient couverts des armes de l'impératrice, relevées de broderies de toutes les couleurs. Le manteau impérial était étendu sur le bas de cette représentation, et la couronne exposée à la tête sur un carreau de velours noir, garni de franges et de glands d'argent, était recouverte d'un crêpe noir. Le stylobate qui porte le sarcophage était de marbre jaune antique, le socle sur lequel il était élevé de marbre bleu turquin, en partie recouvert de draperies funèbres; sa base et la corniche taillées des plus riches ornements étaient d'or, et l'amortissement qui le termine présentait sur ses quatre faces les armes de la princesse sur des cartels d'or entourés de guirlandes et de branches de cyprès.

Au pied du monument on voyait, du côté de l'entrée, un groupe représentant la Mort qui enlève à la Terre éperdue le médaillon de l'impératrice; au-dessus, ces mots :

Oportet mortale

Hoc induere
Immortalitatem.

Deux grands lacrymatoires d'or, placés de chaque côté de l'inscription, décoraient cette face du stylobate.

Les faces latérales étaient enrichies par des bas-reliefs d'or. Celui qui était à la droite représentait la princesse répandant ses bienfaits sur les malheureux; au-dessous, ces mots :

Palmas suas extendit
Ad pauperem.

Enfin, devant la face principale de l'autel, on voyait un groupe de deux figures. Le sujet de cette composition allégorique représente l'Europe dans l'attitude de la plus grande affliction. La France, debout devant elle, lui montre, pour la consoler, la nombreuse postérité de la princesse dont on pleure la perte et qui, formée par son exemple et héritière de ses vertus, la remplacera en faisant comme elle le bonheur des peuples. Les noms des princes et des princesses qui composent cette illustre postérité sont placés suivant l'ordre de leur naissance dans des médaillons d'or attachés aux armes de l'impératrice. La France tient d'une main celui qui porte le nom de notre souveraine et, de l'autre, montre encore ces mots tracés sur le marbre en caractères d'or :

Similem reliquit
Sibi post se.

Ce cénotaphe était couvert d'un pavillon superbe attaché à la voûte. Son couronnement était formé par une calotte ovale revêtue de velours noir et traversée dans l'intérieur d'une croix de moire d'argent avec les armes de la princesse; une corniche dorée soutenait les pentes, aussi de velours, parsemées de fleurs de lis d'or et bordées d'hermines. Des têtes de mort ailées qui décoraient les angles de cette corniche servaient de supports aux magnifiques panaches de plumes noires et blanches qui enrichissaient la cime du pavillon. D'immenses rideaux, formés de bandes d'hermine et de velours couverts de fleurs de lis d'or et de larmes d'argent sortaient de dessous les pentes suspendues en festons à la voûte par des cordons noirs.

Les sujets des figures ont été exécutés d'après les dessins du sieur Durameau, peintre de la chambre du roi, adjoint à professeur de l'Académie de peinture, et la sculpture par le sieur Bocciardi, sculpteur des Menus-Plaisirs du roi.

C'est M. de Thémines, évêque de Blois, qui avait été chargé de prononcer le discours consacré à cette auguste solennité[1]. Pour remplir l'attente qu'on devait concevoir d'un si beau, d'un si magnifique sujet, il ne fallait pas moins sans doute que le talent des Fléchier, des Bossuet; et notre orateur est loin d'écrire et, s'il est possible, plus loin encore de parler comme eux. Son action, froide, monotone et languissante, eût suffi pour éteindre l'éloquence même; mais l'éloquence, il faut l'avouer, n'est pas le genre de mérite qu'on puisse accorder au discours de M. de Blois, quelque disposé qu'on soit à le juger favorablement. La marche en est lente et pénible; c'est plutôt celle d'une discussion historique que d'un discours oratoire. Le style ne manque souvent ni de force ni de noblesse, mais il est dépourvu de naturel et d'imagination; si les négligences, les incorrections dont il fourmille décèlent à tous moments une plume peu exercée[2], ne sont-elles pas la meilleure preuve que l'ouvrage est authentique et qu'il appartient à son auteur? C'est un titre que la malignité disputa souvent aux écrits des plus illustres prélats de notre Église.

— MM. de Piis et Barré avaient déjà mis deux saisons en opéra-comique, l'Automne dans *les Vendangeurs*, l'Hiver dans *le Sabot perdu*. Ils viennent de nous donner encore *le Printemps* sous la même forme; mais cette dernière saison n'a pas eu tout le succès des deux autres. Peut-être n'est-elle pas en effet aussi susceptible de la couleur et du mouvement qu'exige le théâtre; peut-être tient-elle trop des fadeurs de l'églogue pour se prêter facilement aux saillies et à la vivacité du vaudeville. Quoi qu'il en

1. *Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême*, etc., etc., *prononcée dans l'église de Paris le 30 mai 1781*, par messire Alexandre-Amédée de Lauzières-Thémines, évêque de Blois. Paris, Didot l'aîné, 1781, in-4°.

2. La plus ridicule de ces négligences, et qui n'a pu échapper à la censure de personne, est dans la phrase par laquelle notre orateur a voulu peindre la marche que fit le général Daun pour délivrer Prague : « Il s'avance, dit-il, avec son armée comme *une citadelle immobile*. »

soit, le nouveau divertissement, représenté pour la première fois à Marly devant Leurs Majestés, le samedi 19, et à Paris le 22 mai, à quelques couplets, à une scène près dont Mme Dugazon fait presque tout le charme, a paru languissant et froid; on a trouvé surtout beaucoup de longueur dans la première partie.

Le théâtre représente d'un côté l'extrémité d'un bois, de l'autre un jardin environné d'une haie, dans le fond un aperçu de plaine. C'est dans ce lieu champêtre qu'on voit d'abord des jeunes filles occupées à cueillir des violettes et à s'en faire des bouquets, situation qui doit sans doute inspirer beaucoup de chansons, mais des chansons un peu fades et dont les idées et les images sont fort usées. Les couplets que chantent ensuite les jeunes garçons en présentant chacun à leur amoureuse des roses ou des nids ne sont guère plus piquants. Le père la Pipe, vieux invalide, vient réchauffer la scène par une ronde assez jolie sur l'histoire d'Apollon et de Daphné; mais cette mythologie est-elle bien placée dans la bouche d'un invalide? Suzette et Lisette sont les seules jeunes filles du village qui semblent avoir à redouter le sort de Daphné. Pour fléchir leur indifférence, comme en pareil cas il s'en est souvent avisé, l'on essaie d'exciter leur jalousie; leurs amoureux adressent à d'autres bergères leurs vœux et leurs présents. Suzette en avertit Lisette :

Heureusement que tu ne l'aimes bien,
Car ça t'rendrait chagrine.

Lisette en avertit Suzette :

Heureusement que tu ne l'aimes pas,
Car ça t'ferait bien d'la peine.

C'est cette confidence réciproque que Mme Dugazon, qui fait le rôle de Lisette, a su rendre infiniment agréable par la finesse et la naïveté de son jeu. Pour ne point paraître abandonnées, nos deux bergères se déterminent à prendre elles-mêmes le nid et le bouquet qu'on ne leur a point donnés; mais leurs amoureux ont tout entendu. L'un se cache dans le buisson où l'on veut aller cueillir le bouquet, l'autre dans l'arbre où l'on va chercher le nid; surprises ainsi dans leurs propres filets, elles se rendent à la loi commune, et tout le village célèbre par un long vaudeville le triomphe de l'amour.

— L'*Andromaque* de MM. Pitra et Grétry vient d'être remise au théâtre de l'Académie royale de musique, et n'a jamais été mieux exécutée. L'auteur des paroles et celui de la musique y ont fait plusieurs changements essentiels, et tous ont été fort bien reçus. Le troisième acte a été refait presque entièrement. Ce n'est plus Oreste qui tue Pyrrhus, comme dans Racine, c'est tout le contraire : Pyrrhus tue Oreste, sauve Astyanax et finit par épouser Andromaque. On perd sans doute à ce dénouement la plus belle scène de Racine, celle d'Oreste et d'Hermione; mais cette scène, tout admirable qu'elle est dans la tragédie, ne faisait aucun effet dans l'opéra, et ce n'était peut-être ni la faute du poëte, ni celle du musicien. Comment mettre en musique : *Pourquoi l'assassiner? Qu'a-t-il fait? A quel titre? Qui te l'a dit?* etc., et que devient la scène dépouillée de ces mouvements si vrais, si sublimes, mais auxquels les formes de l'art musical ne sauraient se plier? Tout sentiment dont la musique ne rend pas l'expression plus vraie et plus brillante, il est clair qu'elle ne peut que l'affaiblir, le ralentir et l'éteindre. Sans compter que le nouveau dénoûment de M. Pitra présente un spectacle plus riche, plus varié, plus convenable surtout aux effets de ce théâtre que celui de la tragédie; il devait aussi réussir davantage parce qu'il est plus analogue à l'intérêt qui domine dans les deux premiers actes. Ce n'est point de l'amour d'Oreste, ce n'est point de la jalousie d'Hermione qu'on est le plus occupé, c'est de la tendresse d'Andromaque pour son fils, c'est d'Astyanax, et c'est par le couronnement d'Astyanax que l'on aime à voir terminer l'action, surtout sur un théâtre où les dénoûments heureux le sont doublement par les fêtes et les ballets qui marchent à leur suite. Il y aurait de l'humeur à se fâcher contre M. Pitra d'avoir osé altérer si grièvement la fable de Racine; Racine n'avait-il pas lui-même altéré le premier cette fable et, qui plus est, la tradition respectable qui fait descendre en droite ligne nos premiers rois du prince Astyanax? Il serait donc dur de savoir plus mauvais gré à M. Pitra de ce qu'il n'a pas pris à Racine que de ce qu'il s'est permis de lui prendre. Quoi qu'il en soit, le succès de cette hardiesse est une nouvelle preuve de ce qui a déjà été remarqué plus d'une fois, que chaque art a ses ressources qui lui sont propres, que ce n'est pas par les mêmes moyens qu'on peut espérer de réussir dans la tragédie et dans

l'opéra, et que les beautés d'un genre sont rarement les beautés d'un autre.

On vient de donner sur le même théâtre l'acte d'*Apollon et Coronis*, tiré du ballet des *Amours des dieux*, de Fuzelier. L'ancienne musique de cet acte est de Mouret ; elle a été rajeunie assez heureusement par MM. les frères Rey, l'un attaché à l'orchestre de l'Opéra, l'autre à la musique du roi.

— La philosophie et les lettres ont perdu dans M. Turgot un ami plein de zèle, de lumières et d'opiniâtreté. Si l'État n'a pas pu regretter en lui un grand ministre, les bons citoyens l'ont pleuré du moins comme un des hommes les plus vertueux de son siècle. La maladie dont il est mort est fort extraordinaire. On lui a trouvé dans le foie trois ou quatre douzaines de petits cailloux, et l'on n'a pas manqué de dire que, s'il les avait eus dans le cœur, il eût été plus propre au ministère. C'est à M. de Malesherbes qu'il a légué tous ses manuscrits. Nous ignorons l'usage qu'on se permettra d'en faire. Ce sont des matériaux qu'il avait rassemblés pour un grand ouvrage sur la réforme générale du gouvernement français, un traité complet de l'usure, beaucoup de vers blancs, des traductions de Virgile et de plusieurs poëmes allemands, quelques pièces fugitives rimées, entre autres un conte qui avait été attribué longtemps à M. de Saint-Lambert, et cette fameuse épigramme contre un conseiller au parlement, qui courut dans le temps du procès de l'infortuné Lally, et que l'on avait toujours crue de M. de Voltaire[1]. Le *Traité de l'usure* est, dit-on, entièrement achevé et pourrait paraître dans l'état où il est.

— *Lettres de M. de Voltaire à M. l'abbé Moussinot, son trésorier, écrites depuis 1736 jusqu'en 1742, pendant sa retraite à Cirey, et dans lesquelles on voit quelques détails de sa fortune, de ses bienfaits, quelles furent alors ses études, ses querelles avec Desfontaines*, publiées par M. l'abbé D***. Un volume in-8°, dédié à M. le comte d'Argental[2].

1. Ce n'est point une épigramme, mais tout un poëme. (Voir t. VIII, p. 388, note 2.)

2. Ces lettres ont été collationnées et publiées à nouveau par M. Courtat sous ce titre : *les Vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot* (Paris, Ad. Lainé, 1875, in-8°). M. Courtat a démontré dans sa préface de quelles interpolations et même de quelles superfétations l'abbé Duvernet, leur premier éditeur, s'était rendu coupable.

Ces lettres ne roulent que sur des détails personnels à M. de Voltaire, en général même assez peu intéressants. Elles n'ont sûrement pas été écrites pour être publiées; cependant elles n'en ont pas moins un charme très-indépendant du prix que l'on peut attacher à tout ce qui tient à la mémoire d'un grand homme; quelque peu soignées que paraissent la plupart de ces lettres, on y trouve toujours l'élégance et la grâce de son style, cette manière si naturelle et si piquante qui ne fut et qui ne sera jamais qu'à lui. Une chose bien plus précieuse sans doute, c'est qu'on y voit l'homme dans un négligé où peu de philosophes trouveraient leur compte à se montrer, qu'il y paraît infiniment aimable et, qui plus est, on peut le dire, véritablement bonhomme, même dans ses colères contre ses illustres débiteurs qui le payent mal, contre le sieur Michel et la dame Dumoulin, qui lui font banqueroute, contre l'abbé Desfontaines et ses libelles diffamatoires, contre le chevalier de Mouhy, qui ne lui envoie que de fausses nouvelles et ne cesse de lui demander de l'argent, etc., etc. Indigné contre les ingrats, l'instant d'après il oublie qu'ils le sont; ardent à se venger, on le voit mettre dans ses vengeances plus d'inquiétude que de haine; empressé à servir ses amis, il sait ménager avec adresse leur amour-propre; s'il craint toujours d'être dupe, il est toujours prêt à l'être encore, défiant par amour-propre, mais bienfaisant et généreux par caractère. Fortement occupé de sa fortune, on aperçoit qu'il l'est bien moins par intérêt que par amusement, et qu'il ne vit jamais dans la richesse que la douceur d'être indépendant et le plaisir de faire du bien. *Quid mihi*, répète-t-il plus d'une fois, *quid mihi fortunas, si non conceditur uti?* Et *uti* et jouir, c'est faire du bien.

Au reste, s'il est infiniment agréable aux amis de M. de Voltaire de voir ce grand homme dans un négligé qui lui sied si bien, nous concevons que le pauvre M. d'Arnaud ne doit pas être trop content de se retrouver si souvent dans cette correspondance, et toujours fort déguenillé, pour ne rien dire de pis. Cet écrivain, si célèbre autrefois par son *Épître au cul de Manon*, et depuis par cette foule de drames et d'anecdotes tristes dont il ne se lasse point d'affliger notre littérature, paraît avoir été dans sa première jeunesse un objet distingué des soins et de la bienfaisance de M. de Voltaire; il n'est guère de lettres

où cet illustre protecteur ne se souvienne de lui pour charger son trésorier de lui donner quelques conseils et quelques écus. On lit dans l'une : « Dix-huit francs au petit d'Arnaud »... Dans une autre : « Encore un louis à ce grand d'Arnaud »... « Ayez la bonté de donner douze francs à d'Arnaud. Dites-lui donc de se faire appeler d'Arnaud tout court, c'est un beau nom de janséniste; celui de Baculard est ridicule. » Une autre fois : « C'est un jeune homme qu'il faut aider, mais à qui il ne faut pas donner de quoi se débaucher. Exhortez-le sérieusement à apprendre à écrire, c'est la seule route de la fortune pour lui... » « La lettre pour d'Arnaud doit être non avenue; il est arrivé ici sur un cheval de louage. Il a fort mal fait de venir ici seul de sa tête chez une dame aussi respectable dont il n'a pas l'honneur d'être connu; mais il faut pardonner une imprudence attachée à sa jeunesse et à son peu d'éducation... » « C'est, je crois, un bon garçon. Je l'aurais pris auprès de moi s'il avait su écrire, etc. »

Les lettres à l'abbé Moussinot sont suivies de quelques lettres à M. de La Condamine et à M. de Bourgelat, qu'on avait déjà vues imprimées dans d'autres recueils, ainsi que la lettre à milord Harvey sur *le Siècle de Louis XIV*.

— *Les Erreurs d'une jolie femme, ou l'Aspasie française*, par Mme Benoît. 5 volumes in-12. C'est encore une courtisane qui est l'héroïne de ce nouveau roman. Ce choix n'a jamais été plus à la mode, et c'est sans doute un trait remarquable de l'esprit et des mœurs de notre siècle. On serait cependant fort injuste de confondre l'Aspasie française avec les *Felicia* ou *les Contemporaines* de M. Rétif; cette nouvelle production de Mme Benoît est écrite avec toute la décence qui caractérise ses autres ouvrages, et le premier volume est peut-être supérieur à tout ce qu'elle a fait jusqu'à présent. Les mouvements secrets de l'amour-propre d'une jolie femme sont développés quelquefois avec une finesse, avec une sagacité peu communes; plusieurs portraits répandus dans cette première partie nous ont paru remplis de naturel et de vérité. Le second volume n'a pas le même mérite; ce n'est qu'un tissu d'aventures et de sentiments également romanesques; il n'en résulte aucune espèce d'intérêt, pas même de curiosité.

— *Tableau de Paris*, avec cette épigraphe : *Quærens quem devoret*, par M. Mercier le dramaturge. Deux volumes in-8°. M. Mercier, comme l'on sait, ne se pique pas de peindre en beau;

ainsi l'on ne doit pas être surpris de toutes les horreurs rassemblées sous ce titre. On y trouve, à travers une confusion de choses communes, triviales et du plus mauvais goût, plusieurs pages éloquentes, des anecdotes curieuses, des peintures remplies de sensibilité, quelques idées originales, des vues infiniment hasardées, avec une grande ignorance du monde et des affaires. Mais, quelque imparfaite que soit l'exécution de l'ouvrage, l'idée en est sans doute heureuse, le sujet riche et varié, la forme assez amusante. Nous tâcherons d'en donner incessamment une analyse plus détaillée.

— *Lettres du chevalier de Saint-Ilme et de Mlle de Melcour*, par Mlle ***, c'est-à-dire par Mlle Dionis, la sœur cadette de l'auteur du poëme de *l'Origine des Grâces*. C'est la fable de *la Nouvelle Héloïse*, réduite aux formes ordinaires du roman. Beaucoup d'expressions d'une métaphysique précieuse et recherchée, mais quelques peintures assez tendres, assez voluptueuses et qui peuvent acquérir un nouveau degré d'intérêt lorsqu'on songe à l'âge, à la figure et au sexe de l'auteur. Mlle Dionis est fort jolie et n'a que seize à dix-sept ans.

— *Réflexions sur la musique théâtrale adressées au rédacteur des articles Opéra dans le Journal de Paris*. Brochure in-8° avec cette épigraphe : *La vérité et le bon goût n'ont remis leur sceau que dans la main du temps. Cette vérité doit retenir les auteurs des journaux dans la plus grande circonspection*, etc. (Voltaire, dans la préface d'*Adélaïde du Guesclin*.)

On sent trop que c'est l'esprit de parti qui a dicté cette brochure. L'auteur, M. Cocuau, s'est permis d'y répandre plusieurs injures grossières contre le chevalier Gluck et ses partisans ; mais il y discute avec assez de justesse et de sagacité la distinction ridicule établie par MM. les gluckistes entre la musique de concert et la musique de théâtre ; il prouve très-bien que le concert est la meilleure épreuve de la musique dramatique, et détermine avec plus de précision qu'on ne l'aurait encore fait jusqu'à présent en quoi le musicien peut contribuer à l'ensemble du spectacle. Rien de plus juste que ce qu'il dit dans une note sur la nécessité d'apprendre la musique pour en juger convenablement : « Les arts, et surtout la musique, sont des langues réelles qui ont besoin comme les autres langues d'être apprises et exercées pour être entendues et senties. Cette idée sur le

rapport des arts avec les langues a des développements singuliers. L'expression d'une langue tient très-peu à l'imitation. Il n'est pas de langue, il est vrai, qui ne renferme des onomatopées, mais ces onomatopées sont bornées et en petit nombre. Qu'au milieu d'un discours dans sa langue un Français fasse entendre les mots *tonnerre*, *fureur*, *tremblement*, *fracas*, le son seul de ces mots pourra réveiller dans l'âme même d'un auditeur qui ne saurait pas un mot du français quelque chose d'analogue aux idées qu'ils expriment; mais cet auditeur n'entendra pas le reste, et si malheureusement ce discours ne contient aucun de ces mots simplement imitatifs, la phrase la plus expressive n'aura aucun sens pour lui. La musique a de même des onomatopées que tout le monde peut entendre; elle rendra, par exemple, des cris par des sons aigus, des plaintes par des notes bémolisées, etc.; mais ces imitations sont du même genre que les onomatopées des langues, et ne sont guère plus utiles à l'expression totale... Il est possible qu'un artiste qui veut réussir, travaillant chez un peuple qui n'est pas instruit, affecte d'accumuler ces imitations et de n'employer qu'elles. Qu'arrive-t-il alors? Ce peuple, surpris de trouver dans une langue étrangère des mots qu'il peut comprendre, se livrera rapidement à une admiration fondée sur l'amour-propre. Mais les gens qui connaîtront cette langue, n'apercevant que des mots détachés accumulés sans discernement et unis à des idées incohérentes ou bizarres, ne comprendront rien ni à l'admiration de ce peuple, ni à ce que ce peuple aura admiré. »

JUILLET.

C'est le vendredi 6 qu'on a donné pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, *Richard III*, tragédie de M. Du Rozoy, citoyen de Toulouse, si justement célèbre par le louable projet qu'il conçut, il y a quelques années, de mettre toute l'histoire de France en opéras-comiques, entreprise qu'il avait déjà très-heureusement commencée par *la Bataille d'Ivry*, par *le Siège de Paris*, etc., etc.

Cette double tragédie, sifflée à double carillon le premier jour, abandonnée le second, portée aux nues le troisième par une cinquantaine d'amis, est tombée, à la sixième représentation, dans toutes les règles. Nous ne pensons pas qu'elle mérite une analyse sérieuse; c'est un centon de situations, de scènes et de vers pris sans pudeur dans les pièces les plus connues, d'un style tantôt plat, tantôt gigantesque et boursouflé. La conduite des trois premiers actes est si lente, si confuse, si tristement embrouillée, qu'il serait à peu près impossible d'en deviner le sujet s'il était moins connu par l'histoire. Il y a, dans le quatrième acte, une sorte d'intérêt d'attente; mais la situation qui le produit est absolument la même que dans *Gustave*, et cette situation, trop prolongée dans la pièce de M. Du Rozoy, l'est encore sans vraisemblance et sans art. Le dénoûment se fait par un coup de théâtre si maladroitement préparé qu'il ne produit aucun effet et n'en peut produire aucun; il est évident que la princesse n'est amenée sur le théâtre par les soldats de Richard que pour être sauvée par Richemond au moment où il convenait à l'auteur de finir sa pièce, et voilà tout ce qu'il est possible d'y voir.

Le monologue du cinquième acte est le seul morceau de la pièce où le sieur Du Rozoy se soit avisé d'imiter le *Richard* de Shakespeare. Quelque barbare que soit en général le style de ce monologue, on a cru y remarquer plusieurs mouvements d'une éloquence vraiment tragique, et la manière dont ils ont été rendus par le sieur Larive nous a paru mériter au moins une grande partie des applaudissements que l'auteur n'aura pas manqué de prendre uniquement pour lui. Il a fait particulièrement ce vers assez énergique où le tyran, croyant voir autour de lui toutes les victimes immolées à son ambition, s'écrie :

Un seul de mes regards rassemble tous mes crimes.

Un autre beau vers de la pièce, qu'il faut bien laisser à M. Du Rozoy tant qu'on ne peut pas dire à qui il appartient, est celui de la mère de Richemond lorsqu'on lui apprend que son fils s'est dérobé, par un heureux déguisement, aux poursuites de Richard :

Il se cache, dit-on; ce n'est donc plus mon fils.

Mais le vers serait plus adroit sans doute si le prince ne se voyait pas en effet réduit à cette triste nécessité.

— Le fameux Esculape comte de Cagliostro, sollicité par M. le cardinal de Rohan, a bien voulu s'éloigner quelques moments de Strasbourg, jusqu'ici le théâtre le plus brillant de sa gloire, pour venir voir à Paris M. le prince de Soubise, dangereusement malade. Il ne l'a vu que dans sa convalescence. Le génie qui protége les douces destinées de l'Opéra n'a pas eu besoin de recourir aux prodiges de M. de Cagliostro pour rétablir la santé de Son Altesse. Tout ce que nous avons pu apprendre sur le compte de cet homme extraordinaire pendant son séjour à Paris, qui a été fort court et presque ignoré, c'est que quelques personnes de la société de M. le cardinal de Rohan, qui ont été à portée de le consulter, se sont fort bien trouvées de ses ordonnances et n'ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de leur reconnaissance. Il en est une qui avait imaginé de lui présenter vingt-cinq louis, en le suppliant de les distribuer à ses pauvres de Strasbourg; il ne les refusa point; mais la veille de son départ il fut la voir, et, en la remerciant de la confiance qu'elle lui avait témoignée, il exigea qu'elle en reçût à son tour cinquante pour en faire des aumônes aux indigents de sa paroisse, qu'il n'avait pas eu le temps de connaître. C'est un fait dont nous ne pouvons pas douter. On a soupçonné longtemps M. le comte de Cagliostro d'être un valet de chambre de ce fameux M. de Saint-Germain qui fit tant parler de lui sous le règne de Mme de Pompadour; on croit aujourd'hui qu'il est le fils d'un directeur des mines de Lima; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a l'accent espagnol et qu'il paraît fort riche. Un jour qu'on le pressait, chez Mme la comtesse de Brienne, de s'expliquer sur l'origine d'une existence si surprenante et si mystérieuse, il répondit en riant : « Tout ce que je puis dire, c'est que je suis né au milieu de la mer Rouge, et que j'ai été élevé sous les ruines d'une pyramide d'Égypte; c'est là qu'abandonné de mes parents j'ai trouvé un bon vieillard qui a pris soin de moi; je tiens de lui tout ce que je sais[1] »... *Credat alter.*

— On vient de nous donner les tomes VII et VIII des *Pro-*

1. Cagliostro était né à Palerme, le 8 juin 1743, de parents d'une médiocre extraction; son vrai nom était *Joseph Balsamo.*

verbes de M. de Carmontelle. Ces deux volumes contiennent encore une vingtaine de proverbes nouveaux, et dans ce nombre il en est bien peu où l'on ne trouve au moins quelques traits d'une scène, d'une situation ou d'un caractère vraiment comique. Si M. de Carmontelle avait eu l'esprit de son talent, s'il avait su nourrir d'une réflexion plus fine et plus profonde les premières idées que la fécondité de son imagination ne cesse de lui offrir, s'il s'était appliqué davantage à l'art d'écrire, il aurait pu enrichir notre théâtre de beaucoup d'excellents ouvrages. Il n'a donné, il ne donnera jamais que des esquisses fort négligées; mais, telles qu'elles sont, la plupart de ces esquisses ne manquent ni d'invention ni d'originalité. Une de celles qui nous a paru en avoir le plus est *la Diète*. C'est un homme à qui les médecins et le régime ont tourné la tête; il se croit mort : tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit pour s'entretenir dans cette folle illusion, et tout ce qu'on imagine pour l'en tirer, est rempli de caractère, de naturel et de gaieté. Il attend le moment où l'on doit venir le chercher pour le porter à l'église. « Je suis bien fâché, dit-il, d'avoir défendu les cloches; j'aurais entendu tout cela, et je saurais quand on aurait fini... » Persuadé que son convoi vient de passer, il s'ennuie d'être seul. « Ah! mon Dieu, que je m'ennuie! On a bien raison de dire, dans l'autre monde, qu'on s'ennuie comme un mort... »

— C'est le vendredi 20 qu'on a représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le mélodrame d'*Ariane abandonnée*. Le poëme, dont le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau paraît avoir été le modèle, est imité de l'allemand de M. Jean-Chrétien Brandes, célèbre acteur allemand, la musique de M. Georges Benda. Nous ignorons le nom du traducteur français[1]; nous savons seulement qu'il a mis à la tête de sa traduction une espèce de poétique du mélodrame, où il entreprend de prouver tout uniment que le mélodrame est le premier comme le plus difficile de tous les genres.

Cette admirable poétique est signée J. B. D. B. Quoique *Ariane abandonnée* n'ait pas eu à Paris le succès éclatant que son traducteur nous assure qu'elle a eu et qu'elle a encore sur tous les théâtres du Nord; quoiqu'on ait trouvé la scène longue

1. *Ariane abandonnée dans l'île de Naxe*, mélodrame (traduit par Du Bois). Paris, Brunet, 1781, in-8°.

et même un peu monotone, on y a remarqué plusieurs beaux mouvements, des traits d'une poésie vive et passionnée. La musique, sans avoir cette élégance de style continue qui semble n'appartenir qu'aux maîtres de l'école italienne, est faite avec chaleur et pleine d'expression : elle est sûrement fort supérieure aux deux musiques du *Pygmalion* de Rousseau. Le sieur Michu fait tout ce qu'il peut pour ressembler à un héros dans le rôle de Thésée, que l'auteur s'est efforcé de rendre aussi intéressant que l'action pouvait le permettre. Mme Verteuil a déployé dans celui d'Ariane toutes les ressources de son talent; il n'est point de nuance de passion et de sensibilité indiquée par le poète ou par le musicien qu'elle n'ait fait sentir; elle en a varié l'expression et le mouvement avec une adresse infinie; l'illusion de sa pantomime a presque toujours suppléé de la manière du monde la plus heureuse à la liaison que laisse désirer quelquefois la marche même de la scène; et si cette estimable actrice joignait encore à tant d'art celui de le cacher davantage, il n'y aurait presque rien à lui reprocher.

— M. de Chamfort, ayant été élu par MM. de l'Académie française à la place de M. de Sainte-Palaye, y est venu prendre séance le jeudi 19. L'assemblée, assez nombreuse, fut surtout remarquable par la présence de M. le prince de Condé [1], accompagné de Mlle de Condé et de toutes les dames de sa cour.

Le récipiendaire a débuté par déclarer que, rassasié d'hommages, MM. les académiciens *ne pouvaient plus être honorés que par eux-mêmes*; qu'en conséquence il ne doutait pas qu'on ne voulût bien lui *remettre généreusement une dette qu'on payera toujours avec transport et dont il est si doux de s'acquitter.* Cependant, et c'est sans doute après y avoir plus mûrement réfléchi, notre orateur a décidé, quelques moments après, que l'Académie réclamerait toujours cette dette imposante et pour son illustre fondateur, ce ministre qui, *parmi ses titres à l'immortalité, compte l'honneur d'avoir suffi à tant d'éloges qui la lui assurent*, et *pour ce chef de la magistrature dont la vie entière se partagea entre les lois et les lettres*, etc. Mais si les mânes de ces grands hommes peuvent encore nous entendre; si, dans leurs paisibles retraites, ils ne sont pas à l'abri des ennuis

1. Chamfort était secrétaire des commandements du prince. (T.)

du bavardage académique, ne devraient-ils pas être aussi rassasiés d'hommages que les illustres successeurs de leurs protégés? et pourquoi ne se montreraient-ils pas également généreux en se contentant d'*avoir suffi à tant d'éloges*, en remettant comme eux une dette dont l'acquit jette presque toujours les débiteurs dans l'embarras et les a trop souvent réduits aux tristes extrémités de l'emprunt?

Un récipiendaire a beau se déclarer contre les formes panégyriques, il faut toujours qu'il loue. « C'est en vivant parmi vous, messieurs, dit-il, que M. de Sainte-Palaye vit bientôt les défauts de son plan (il s'agit du Glossaire de notre ancien idiome), et, en continuant d'y vivre, il apprit de vous l'art de disposer ses idées, l'art d'abréger pour être clair et de se borner pour être lu... » En effet, n'est-il pas évident que si M. de Sainte-Palaye eût vécu hors du giron de l'Académie, il n'eût jamais possédé l'art de *disposer ses idées*, il n'eût jamais eu l'esprit de voir les défauts de son plan et la nécessité d'abréger un ouvrage qui, grâce aux utiles conseils de ses confrères, n'est plus que de quarante volumes in-folio?

M. de Chamfort n'a pas toujours loué d'une manière aussi claire, aussi simple. Voici un passage où le sens de la pensée se dérobe, pour ainsi dire, sous la finesse de l'expression. « Messieurs, sans vous écarter de cette bienveillance indulgente qui, pour vous, est souvent un plaisir, toujours un devoir, une convenance, un sentiment, vous avez dessiné d'une main sûre les proportions et les contours d'une statue, d'un buste, d'un portrait... » Il est question de la théorie des éloges; mais qu'est-ce qu'une bienveillance qui est une convenance, un sentiment, etc.? Voici des tours de phrase plus étranges encore : « le vice primitif de notre ancienne barbarie (le vice d'un vice!) qui se précipite de siècle en siècle jusqu'à nous... l'erreur, mère de l'erreur, entrant comme élément dans nos idées par la langue et les mots; c'est le mal, auteur du mal, se perpétuant dans nos mœurs par les idées... » M. de Voltaire aurait-il compris ce langage? et M. de Chamfort n'a-t-il pas un peu oublié l'avis de Fontenelle, qui voulait qu'en écrivant l'on commençât toujours par s'entendre soi-même?

Il serait aisé de pousser plus loin cette espèce de critique; une analyse plus suivie du discours de M. de Chamfort ferait

sentir et l'embarras du plan et la lenteur de sa marche; mais tant de défauts, il faut en convenir, sont rachetés autant qu'ils peuvent l'être par un grand nombre de traits heureux, d'observations ingénieuses, quelquefois même assez neuves, telles que celle-ci : « Par un singulier renversement des idées naturelles, Mahomet mit les plus grands plaisirs de l'amour dans l'autre monde, et l'instituteur de la chevalerie offrit en ce monde à ses prosélytes l'attrait d'un amour pur et intellectuel... » L'extrait des deux ouvrages de M. de Sainte-Palaye, sur l'histoire de notre langue et sur les mœurs de notre ancienne chevalerie, forme le fonds du discours, et cet extrait respire la plus saine philosophie; mais l'esprit de discussion avec lequel l'auteur a cru devoir traiter ce sujet n'a pu se prêter que difficilement aux formes oratoires d'un discours académique, et c'est peut-être là l'unique source des disparates que nous y avons remarquées. Quoique la finesse et la sagacité semblent caractériser particulièrement l'esprit de notre orateur, l'éloquence du sentiment ne lui est point étrangère. Rien de plus intéressant que le tableau de l'amitié de MM. de Sainte-Palaye.

C'est M. Séguier, l'avocat général, qui a répondu, en sa qualité de directeur de l'Académie, au discours de M. de Chamfort. Celui dont le devoir est de veiller sur les anciennes institutions et d'anathématiser les nouveautés dangereuses s'est annoncé le défenseur d'un usage né avec l'Académie, l'usage respectable des éloges publics. En cherchant à rappeler, non sans quelque peine, tous les titres du récipiendaire à l'immortalité, en comblant la mesure de louanges qui pouvait lui appartenir, il n'a pas oublié de renouveler l'hommage qu'on venait déjà de rendre à la présence de M. le prince de Condé.

Ce n'est que pour trouver aussi l'occasion de présenter à ce prince quelques grains de l'encens académique que M. d'Alembert a terminé la séance par la lecture d'une espèce d'Éloge de M. le comte de Clermont. Le fonds de ce panégyrique n'était pas infiniment riche. Le plus grand service que monseigneur le comte de Clermont ait rendu aux lettres et à l'Académie fut de n'avoir été qu'à une seule assemblée de MM. les Quarante, d'y avoir reçu son jeton comme tous les autres et de n'y être pas retourné depuis. Quelque stérile que puisse paraître cette anecdote, notre philosophe en a su tirer les conséquences les plus importantes,

les leçons les plus instructives sur l'égalité qu'il convient de maintenir dans les sociétés littéraires entre les grands et les gens de lettres. On n'avait engagé M. le comte de Clermont à entrer à l'Académie que dans l'espérance de lui faire obtenir dans ce corps immortel des marques de distinction qui eussent bientôt servi d'excuse aux autres seigneurs de la cour pour en demander à leur tour, manœuvre perfide qui menaçait l'illustre sénat de se voir dépouillé tôt ou tard du privilège auguste de sa première institution et des droits communs à tous ses membres.

On a distribué, à l'issue de la séance, le programme d'un prix extraordinaire et annuel proposé par l'Académie française pour remplir les intentions d'un citoyen ami des lettres, qui a désiré de fonder le prix d'une médaille d'or de douze cents livres en faveur de celui des ouvrages de littérature publiés dans le cours de l'année, dont, au jugement de l'Académie, il pourra résulter un plus grand bien pour la société; aucun genre n'est exclus. Ce prix est établi sur une somme de douze mille livres, employée en une rente viagère sur la tête du roi.

— Parmi les nouveautés qui viennent de paraître, il est juste d'accorder une mention honorable au *Théâtre* de M. de Cailhava; deux volumes in-8°, contenant : *la Présomption à la mode*, comédie en cinq actes, en vers; *le Tuteur dupé*, comédie en cinq actes, en prose; *le Mariage interrompu*, comédie en trois actes, en vers; *les Étrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte et en prose; *l'Égoïsme*, comédie en cinq actes, en vers; le tout précédé d'une longue préface où l'auteur fait assez plaisamment le très-naïf récit de toutes ses infortunes comiques. Quelque irrités qu'aient été MM. les comédiens des secrets révélés dans cette confession, ce n'est sûrement pas la plus mauvaise pièce du recueil. On ne saurait refuser à M. de Cailhava du talent pour la comédie, une étude assez profonde de notre ancien théâtre, de la gaieté, quelquefois même de la verve et de l'invention; mais ce qui lui manque, et ce qui probablement lui manquera toujours, c'est la connaissance du monde et des hommes, c'est le genre d'esprit et de goût que cette connaissance suppose, et qu'elle peut seule perfectionner.

— *Léonore ou l'Heureuse épreuve*, comédie nouvelle en deux actes, mêlée d'ariettes, paroles d'un anonyme, musique de M. Champein, a été donnée pour la première fois sur le théâtre

de la Comédie-Italienne, le samedi 7. On a trouvé dans la musique quelques morceaux brillants, beaucoup de détails agréables; mais le poëme n'a point réussi. C'est un petit roman fort commun, fort ennuyeux, et qui pèche encore plus par le défaut d'entente théâtrale que par le fond du sujet.

— *Lettre à M. ***, sur les théâtres des boulevards*, par M. Rousseau. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

> Mais pour un faux plaisant à grossière équivoque,
> Qui pour me divertir n'a que la saleté,
> Qu'il s'en aille, s'il veut, sur des tréteaux monté,
> Amusant le Pont-Neuf de ses sornettes fades,
> Aux laquais assemblés jouer ses mascarades.
>
> (BOILEAU.)

En soutenant que ces misérables spectacles des boulevards sont une des causes les plus sensibles de la corruption du goût et de la dépravation des mœurs de la jeunesse, surtout dans les dernières classes de la société, le sieur Rousseau, aussi ignoré d'ailleurs que son nom est célèbre, défend sans contredit une thèse plus raisonnable que celle du fameux philosophe de ce nom[1]; mais quelque bonnes qu'elles puissent être, ces raisons trouveront encore moins de crédit que l'éloquence de l'autre, et le sieur Rousseau et sa rhétorique n'ont pas en vérité le droit de se plaindre.

— *Discours sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier, lu dans une assemblée publique de l'Académie de Lyon, par M. S***, ancien magistrat*[2]. Ce discours a fait la plus grande sensation dans l'assemblée nombreuse où il a été lu ; l'auteur l'a fait imprimer ; mais on n'en laisse répandre à Paris qu'un très-petit nombre d'exemplaires ; il ne sera pas difficile d'en deviner la raison lorsque nous en aurons fait connaître le plan et les détails les plus remarquables. Voici de quelle manière l'auteur présente lui-même le tableau de son sujet :

« Au règne de l'imagination et des beaux-arts a succédé celui d'une raison plus sévère, de la méthode et de l'observation. Si j'avais à représenter cette révolution dans un tableau, je pein-

1. Dans sa *Lettre à M. d'Alembert*. (MEISTER.)
2. Par Servan; 1781, in-8°.

drais un génie qui, las d'imagination, appuie sa tête sur sa main pleine encore de pinceaux, et semble s'y reposer en méditant.

« En suivant la trace de l'esprit humain, on peut remarquer que les beaux-arts se sont avancés constamment du Midi vers le Nord, tandis que la philosophie est arrivée du Nord vers le Midi; et, pour peu qu'on observe, on s'aperçoit que l'union de tous ces arts de l'esprit commence à répandre sur notre hémisphère un jour plus pur et plus doux. Mais ce qui caractérise le plus ce siècle, c'est l'amour de l'utile, et le dégoût de ce qui n'est que curieux; partout vous trouverez la vérité marcher à grands pas vers les besoins réels de l'homme. »

On examine quelle a été la cause et l'histoire de ce progrès, à quel terme il est parvenu, jusqu'où il peut aller. L'histoire de l'homme moral a, suivant notre auteur, quatre grandes époques: l'agriculture, la monnaie, l'écriture et l'imprimerie.

« Il faut le répéter, dit-il, le plus grand ressort de l'esprit humain, ce fut sans doute l'imprimerie. Avant l'invention de cet art, les siècles qui se servent maintenant d'héritages ne se servaient que de barrières, et l'esprit humain n'était guère que l'esprit de quelques hommes du même temps et du même pays...

« Il ne restait de la Grèce et de Rome que des manuscrits égarés, que le temps, le hasard et les insectes auraient infailliblement tôt ou tard anéantis. Figurez-vous, messieurs, quelques hommes de génie surnageant à peine sur le torrent des siècles, et disputant leur immortalité avec des feuilles à demi rongées, comme dans un naufrage quelques infortunés disputent leur vie avec une planche; ils allaient être engloutis, et l'esprit humain avec eux, lorsque cet art nouveau, maître du monde, promulgue ses lois; à l'instant la raison arrachée au naufrage, immobile et paisible sur le bord de ce torrent du temps, vit tout passer, vit tout périr, excepté ses pensées, devenues immortelles et publiques; ces marbres, cet airain, le dernier dépôt comme le dernier espoir de la gloire des plus grands hommes, disparaissent à chaque instant; tandis qu'une feuille légère, qu'un souffle enlève, qu'une étincelle consume, était désormais une base éternelle pour le génie et pour la vertu... Mais ce qui véritablement a rendu l'art de l'imprimerie le législateur de l'esprit humain n'est pas tant d'avoir éternisé les pensées que d'en avoir changé le tribunal : l'œil maintenant est juge de l'esprit, que l'oreille

jugeait presque seule autrefois... L'oreille est l'organe de la passion, l'erreur y glisse jusqu'au fond de l'âme sur une pente rapide; l'œil, au contraire, semble répandre au dedans la lumière qu'il recueille au dehors; c'est dans l'œil que la vérité, comme dans un creuset, s'épure lentement au feu d'une lampe solitaire; c'est de là, et non d'une école bruyante, qu'elle sort avec un éclat sans mélange; c'est de là que, multipliée et toujours conservée, sa lumière pénètre insensiblement de connaissances en connaissances, de climats en climats... »

A la tête des hommes qui ont influé le plus puissamment sur l'esprit et les opinions de leurs siècles, sont placés Voltaire et Rousseau : les Académies ne marchent qu'à la suite de ces deux grands hommes. La manière dont on caractérise le premier n'a rien de fort remarquable; mais on dit de l'autre deux choses, l'une trop vraie, et l'autre passablement ridicule : « Il désespère son siècle, tantôt en lui révélant des maux incurables, tantôt en lui prescrivant des remèdes impraticables. Il poussa le paradoxe jusqu'à soutenir que c'était un luxe d'être deux. » Jean-Jacques peut bien avoir dit des choses plus absurdes, mais il n'a jamais employé une expression qui le fût autant.

On passe en revue toutes les sciences; on peint l'esprit de Fontenelle qui les embrassa toutes, qui créa, pour ainsi dire, l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les connaissances même les plus abstraites. On indique ce que l'histoire naturelle doit au Pline de la France; la physique, aux recherches des Réaumur, des Nollet, des Franklin; la mécanique, au génie de Vaucanson; la géométrie et la chimie, aux d'Alembert, aux Euler, aux Margraff, aux Macquer; la chirurgie, à l'art des Pouteau, des Louis, des Le Cat; la médecine et la théologie, au progrès général de l'esprit philosophique; la morale et les lois, aux Locke, aux Helvétius, aux Montesquieu, aux Beccaria; le commerce, à Guillaume-Thomas Raynal.

« Raynal, dit notre orateur, tu es homme, tu t'es trompé, et je te plains; mais s'il parut utile de te condamner pour les erreurs de ton ouvrage, n'est-il pas noble de te louer pour ses vérités? Eh quoi! tous les gouvernements humains regorgent de tribunaux qui punissent, et nous n'en avons pas un qui récompense! »

On s'entend peu sur l'art de la guerre; on se contente de

citer l'*Essai sur la tactique*, et voici de quels traits on peint le grand Frédéric :

« Ce prince attirait tous les arts de la paix dans ce Nord qu'il épouvantait par la guerre, et ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire des arts et des rois, il était à la fois leur protecteur et leur rival; mais il n'en avait point dans l'art de la guerre. Heureusement la nature, en formant cet homme prodigieux, le plaça dans une époque où les héros en Europe sont des torrents dont le cours est très-limité par la disposition du terrain où ils coulent. Ce monarque singulier est peut-être la plus grande preuve des progrès de la raison humaine; il inventait à la fois le précepte, le rédigeait en vers, et le prouvait par des victoires... »

La partie la plus étendue de ce discours, qui concerne le droit naturel, le droit des gens, le droit civil et politique, la jurisprudence criminelle, les lois fiscales, celles du commerce, le code militaire et religieux, contient les principes les plus sages et les vues les plus éclairées; mais la philosophie de nos jours ayant rendu très-heureusement ces principes assez communs, nous nous dispenserons de les rappeler ici; il en est un cependant sur le régime ecclésiastique qui nous paraît trop simplement exprimé pour ne pas mériter d'être retenu : *c'est d'accorder au sacerdoce toujours plus de moyens de persuader, et toujours moins de commander.*

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE

DU TOME DOUZIÈME

1777

Pages.

OCTOBRE. — Vers placés au bas du portrait de Franklin par Cochin, gravé par A. de Saint-Aubin, et supprimés par le censeur. — Maurepas et le piquet de la reine. — Extrait d'une lettre de Ferney sur la lecture faite par Barthe à Voltaire de *l'Homme personnel*. — *Sans dormir*, parodie d'*Ernelinde*. — *Apologie de Shakespeare*, par Mme de Montague. — *Eloges de Mme Geoffrin*, par d'Alembert, Thomas et Morellet. — Stances de Chastellux à Mme de Genlis. — Impromptu de Voltaire à Villette. — Nouveau procédé pour l'opération de la symphyse. — Brochures diverses sur le Salon 3

NOVEMBRE. — Discours de J.-H. Blessig à l'occasion de la translation du corps du maréchal de Saxe dans l'église Saint-Thomas, à Strasbourg. — Vers divers par Boufflers, la maréchale de Luxembourg et La Harpe. — *L'Olympiade* de Métastase mise en musique par Sacchini. — *Félix ou l'Enfant trouvé*, comédie par Sedaine, musique de Monsigny. — *Monument élevé à la gloire de Pierre le Grand*, par Carburi de Céphalonie. — *Milord d'Amby*, par Mme Beccary. — *Entretiens sur l'état de la musique grecque*, par l'abbé Barthélemy. — *La Science du bonhomme Richard*, par Franklin 23

DÉCEMBRE. — *Épître à l'ombre d'un ami* [Masson de Pezay], par Dorat. — *Mustapha et Zéangir*, tragédie par Chamfort, représentée pour la seconde fois à Fontainebleau. — Extrait d'une lettre de Genève démentant le voyage de Voltaire à Paris. — Retouches de Gluck à l'opéra d'*Armide*. — *L'Opéra de province*, parodie d'*Armide*, par Auguste de Piis]. — *Supplément à l'histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, par Gaillard 29

1778

JANVIER. — Intrigues académiques : candidatures de Chabanon, de l'abbé Maury et de Lemierre au fauteuil de Gresset; élection et réception de l'abbé Millot. — Dévoûment du pilote Boussard à la Rochelle; lettre que Necker lui écrit au nom du roi; sa réception à Versailles. — Fragment

Pages.

d'un discours en vers de Marmontel sur Pablo Olavidès. — *La Femme et le Philosophe*, dialogue en vers, par Boufflers. — Vers d'un anonyme. — Épigramme de Marchand sur le mariage de Villette. — *Almanach des muses* pour 1777. — Débuts à l'Opéra de Mlle Théodore, danseuse. — *Hymne au soleil*, par l'abbé de Reyrac. — *Les Fastes de la nation française*, par Goezman. — *L'Écu de six francs*, par Caraccioli. 36

Février. — Mort de Le Kain; appréciation de son talent. — Arrivée de Voltaire à Paris. — Épigrammes sur Villette. — Vers de Voltaire à Mouchy au sujet de son buste qu'il croit commandé par le roi. — Réponse du patriarche à un évêque qui lui avait envoyé un mandement contre les incrédules; visites que lui font plusieurs prêtres. — Répétitions orageuses du *Roland* de Piccini. — *L'Homme personnel*, comédie, par Barthe. — *L'Aveugle par crédulité*, comédie, par de Fournel. — *Essais politiques sur l'état actuel de quelques puissances*, par Rutlidge. 49

Mars. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon à la suite d'une intrigue de bal masqué. — Première représentation d'*Irène*. — Hommages rendus à Voltaire à l'Académie et à la Comédie-Française. — *OEuvres* de Desmahis éditées par Roubaud de Tresséol. — *Les Passions du jeune Werther*, traduites de Gœthe par Aubry ou le comte de Schmettau. — *Lettres de Stéphanie*, par Mme de Beauharnais. — *Le Parfait Boulanger*, par Parmentier. 66

Avril. — *Essai sur le commerce de la Russie*, par Marbaud. — Vers latins de Turgot pour le portrait de Franklin. — Réception de Voltaire dans la loge des Neuf-Sœurs. — Succès du *Roland* de Piccini, ballet tiré de *la Chercheuse d'esprit*, dansé par Mlle Guimard. — *Matroco*, drame burlesque, paroles de Laujon, musique de Grétry. — *La Rage d'amour*, par Dorvigny, parodie de *Roland*. — Déclaration exigée par l'abbé Gauthier, confesseur de Voltaire; correspondance du patriarche avec le curé de Saint-Sulpice; réparties et anecdotes. — Représentation chez Mme de Montesson de *la Femme sincère* et de *l'Amant romanesque*, par cette dame, et du *Jugement de Midas*, paroles de d'Hèle, musique de Grétry. 76

Mai. — *Le Cheval et son maître*, conte allégorique. — *Zulima*, opéra-comique, tiré d'une comédie de La Noue, musique de Dezède. — Impulsion donnée par Voltaire aux travaux de l'Académie. — Romance de Desdémona, par J.-J. Rousseau. — La direction de l'Opéra est confiée à de Vismes. — *Les Trois Ages de l'Opéra*, prologue, paroles de Saint-Alphonse, musique de Grétry; *la Fête de village*, intermède, paroles de Des Fontaines, musique de Gosset. — Miracles divers par Sage, Dufau et Mesmer. — *OEuvres* de Sénèque, traduites par Lagrange. — *Demi-Drames ou Petites Pièces propres à l'éducation des enfants*, par Saint-Marc. — *La Manie des drames sombres*, comédie, par Cubières. — *Salon de correspondance* et *Nouvelles de la république des lettres* fondés par Pahin de La Blancherie. — Bustes de Molière et de Voltaire, par Houdon. — Caricature sur la situation politique. — *Satire sur la fausse philosophie*, par Clément. — *Mémoire inutile sur un sujet important*, par Lauraguais. — *L'Alcade de Zalaméa*, drame traduit de Calderon. — *Correspondance d'un jeune militaire ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de Saint-Just*, par Dorat. 92

Pages.

JUIN. — Mort de Voltaire; détails sur ses derniers moments; refus de sépulture; correspondance de l'évêque de Troyes et du prieur de l'abbaye de Scellières à ce sujet; vers inspirés par ce refus à Mme de Boufflers. — Impromptu de Rulhière à la duchesse de Luynes blessée par le trot de son cheval. — Les *Finte Gemelle*, opéra de Piccini. — Représentation à la Comédie-Italienne du *Jugement de Midas*. — Inscription pour le cœur de Voltaire conservé par Villette. — Ancienne épitaphe du patriarche, par J.-J. Rousseau. — Impromptu de Lemierre à Mlle Dionis. — Cause première du retour de Voltaire à Paris. — *Le Retour de Sophocle*, comédie, par Palissot. — *Le Train de Paris ou les Bourgeois du temps*, comédie, par Rutlidge. 108

JUILLET. — Jugement de Voltaire sur la tragédie des *Barmécides*, de La Harpe; vengeance de ce dernier; première représentation de cette tragédie; complainte attribuée à Monvel. — Vers de Le Brun sur la mort de Voltaire. — Mort de J.-J. Rousseau; détails sur sa fin. — Mort de Haller, Le Moyne, Heidegger, Linné et W. Pitt. — Mot de Franklin. — Réponse de Louis XIV au sujet du comte d'Harcourt. — *Le Code des lois de Gentoux ou Règlement des Brames*. — *Annette et Lubin*, ballet de Noverre. — Réception faite au duc de Chartres après le combat d'Ouessant; vers élogieux et satiriques à ce sujet. — Extrait du *Journal de Paris* sur la mort de Rousseau et lettre adressée à cette occasion à ce journal qui ne l'a point insérée. — Quatrain de Blin de Sainmore au bas d'un buste en carton de la reine, par Gardeur. — Fin de l'examen de l'*Essai sur le commerce de la Russie*, par Marbaud. — *Le Nouvel Abélard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus*, par Rétif de La Bretonne. 122

AOUT. — « Complainte » sur les amours et la mort de Mme du Châtelet. — *Idée des liaisons de Paris* ou Dialogue de Mme Du Deffand et de Pont-de-Veyle. — Le Vigneron de Montereau. — Anecdotes sur Mme Geoffrin. — Voiture en carton inventée par M. de Montfort. — Concours académiques. — *Éloge de M. Théophile de Bordeu*, par Roussel. — *Réponse ingénue* de Beaumarchais à la consultation du comte de La Blache 151

SEPTEMBRE. — Mort de Colalto Pantalon. — Édition des *Maximes* de La Rochefoucauld, donnée par Suard. — *Les Inconvénients de la vie de Paris*, comédie, par Mlle Necker [Mme de Staël]. — Insuccès des *Barmécides* de La Harpe; anecdotes à ce sujet. — *L'Impatient*, comédie, par Lantier. . . 163

OCTOBRE. — Lettre de Catherine II à Mme Denis. — *La Chasse*, opéra-comique, paroles de Des Fontaines, musique de Saint-Georges. — Anecdote intéressante oubliée dans l'*Histoire philosophique des deux Indes*. — Caricature contre La Harpe. — *Le Savetier et le Financier*, opéra-comique, paroles de Lourdet de Santerre, musique de Rigel. — Situation prospère de l'Opéra. — *Ode sur la guerre présente après le combat d'Ouessant*, par Gilbert. — *La Vie de mon père*, par Rétif de La Bretonne. 168

NOVEMBRE. — *Lettres sur l'Atlantide de Platon*, par Bailly. — Vers de Pons de Verdun à la comtesse de Boufflers, attribués à Voltaire. — *Panégyrique de saint Côme et de saint Damien*, par le curé de Saint-Étienne-du-Mont. — *Recherches sur l'état de la religion chrétienne au Japon*, par le baron

Pages.

de Haren. — Épigrammes par Pidou. — *Le Chevalier français à Turin* et *le Chevalier français à Londres*, comédies, par Dorat. — Mort de Bellecourt. — Inscriptions diverses proposées par l'Académie pour le buste de Molière que lui avait offert Houdon. — *Le Voyage pittoresque de Grèce*, par Choiseul-Gouffier 175

DÉCEMBRE. — *OEdipe chez Admète*, tragédie, par Ducis. — Énigme de J.-J. Rousseau. — Relation de deux séances de la loge des Neuf-Sœurs en l'honneur de Voltaire. — Élection de Ducis à l'Académie française en remplacement de Voltaire. — *Le Départ des matelots*, paroles de Rutlidge, musique de Rigel, et *le Porteur de chaise*, paroles de Monvel, musique de Dezède, opéras-comiques joués à la Comédie-Italienne. — *Essai sur la vie de Sénèque le philosophe*, par Diderot, avec notes de Naigeon. — *Lettres de deux curés des Cévennes sur la validité des mariages protestants*, par Gacon de Louancy. — *Le Brigandage de la musique italienne*, par Ange Goudar. 184

1779

JANVIER. — *Les Fausses Apparences, ou l'Amant jaloux*, paroles de d'Hèle, musique de Grétry. — Bouts-rimés attribués à Voltaire. — Réflexions sur l'origine, les progrès et la décadence de la philosophie. — *Almanach des muses*, pour 1779. — *Hellé*, opéra, paroles de l'abbé Le Monnier, musique de Floquet. — *Éloge de Voltaire*, par Frédéric II. — *L'Éloquence*, poëme didactique, par l'abbé de La Serre. 198

FÉVRIER. — *Éloges de plusieurs savants*, par d'Alembert. — Lettres du chevalier d'Éon à Maurepas et à plusieurs dames de la cour. — *Les Muses rivales*, comédie, par La Harpe. — Retour de La Fayette après la guerre d'Amérique; anecdote sur les amours d'un officier et d'une Indienne. — Épitaphe de Voltaire par une dame de Lausanne. — *Médée*, tragédie, par Clément. — *Les Deux Billets*, comédie, par Florian. — *Élégie à Mme de Pezay*, par Le Brun. — Débuts divers à la Comédie-Française : succès de Grammont de Roselly. — Vers poissards sur la naissance de Madame Royale. — Brochure en faveur du mariage et de la condition civile des protestants. 210

MARS. — Réception de Ducis à l'Académie française. — Difficultés soulevées à l'Opéra par l'administration de de Vismes. — *Les Deux Amis, ou le Faux Vieillard*, comédie mêlée d'ariettes, par Du Rozoy et Ginguené. — *Lettre de M. de La Bastide*. — *Premier et second voyages de milord de *** à Paris*, par Rutlidge. — *Histoire de la Société royale de médecine*. . . . 228

AVRIL. — *Les Époques de la nature*, par Buffon. — Singulière demande adressée à Gluck par un jeune homme. — Reprise du *Devin de village*. — *L'Amour français*, comédie, par Rochon de Chabannes. — Publication du théâtre de La Harpe 237

Pages.

MAI. — *Défense du système de guerre moderne*, par de Guibert. — *Iphigénie en Tauride*, paroles de Guillard, musique de Gluck. — *Recherches sur l'administration des terres chez les Romains*, par Butel-Dumont. . . 248

JUIN. — Succès de Volange dans *Janot ou les Battus paient l'amende*, par Dorvigny. — Procédé délicat de La Harpe à l'égard de Dorat. — *Discours historiques, politiques et critiques sur quelques gouvernements de l'Europe*, par le comte d'Albon. — Relation d'une fête donnée à la reine des Lanturelus [Mme de La Ferté-Imbault] par ses fidèles sujets. — *Agathocle*, tragédie posthume, par Voltaire. — *OEuvres complètes* de de Belloy. — *Graves Observations sur les bonnes mœurs, faites par frère Paul* [Gudin de La Brenellerie]. — Achmet IV fait traduire en turc l'*Histoire philosophique* de Raynal. — Poëmes divers annoncés à propos du compte rendu des *Fastes* de Lemierre. — *Le Petit OEdipe*, opéra-comique, paroles d'un anonyme, musique de Désaugiers. — Insuccès d'*Agathocle* et reprise du *Droit du seigneur*. — Succès soutenu d'*Iphigénie en Tauride*. — Reprise de *l'Impatient*, de Lantier. — *Les Rêveries renouvelées des Grecs*, parodie d'*Iphigénie*. — *Histoire des troubles et des démêlés littéraires depuis leur origine jusqu'à nos jours*. — *Sophie ou Mémoires intéressants*, etc., par Contant d'Orville. — *Contes orientaux*, par Mlle Monnet. 253

JUILLET. — *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, par Mme de Genlis. — Querelle de Mlles Sainval et Vestris, de la Comédie-Française; *Lettres de Mme la comtesse de Mal... à Mme la marquise d'A...*, par Mme de Saint-Chamond; extraits de ce pamphlet. — *Traité de l'éducation des femmes*, par Mme de Miremont. — *OEuvres* de Colardeau. — *Le Joyeux-Moribond*, comédie, par Billard. — *La Malédiction paternelle*, par Rétif de La Bretonne. 273

AOUT. — Séance annuelle de l'Académie française; éloges divers lus et couronnés. — Huitain sur l'accident de la maréchale de Mouchy. — Singulière conduite de quatre seigneurs polonais à Bagatelle (propriété du comte d'Artois) et au Palais-Royal. — *Lamentine*, pièce tragi-comique. — Plaisanteries sur d'Alembert et sur le comte d'Orvilliers. — Reprise de *Roland* et de *la Reine de Golconde* à l'Opéra. — *Laurette*, comédie, par d'Oisemont. — Procès du comte de Broglie contre l'abbé Georgel. — *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*, par Cocuau. — *Discours prononcé à la séance publique de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen*, par C.-N. Cochin. — *Lettres de M. de Longueville, écrivain public, à M.*** [sur J.-J. Rousseau]. — *Vie et aventures de Sens commun*, histoire allégorique, traduite de l'anglais 286

SEPTEMBRE. — Extrait de la réponse de Diderot à quelques journalistes [à propos de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*]. — Couplet d'une chanson de Champcenetz sur le prince d'Hénin. — *De la passion du jeu depuis les anciens temps jusqu'à nos jours*, par Dussaulx. — Plaisant récit d'un valet envoyé chez Mme Denis, nièce de Voltaire. — *Suite des Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra*, par Cocuau. — *Mémoire pour l'archevêque de Paris contre les officiers de l'Hôtel de Ville de Paris*, par Treilhard, avocat au parlement. — Centon des critiques du Salon :

Pages.

Pajou, Berruer, Clodion, Caffieri, Vincent, Vien, Robin. — Bon mot sur la famille de Breteuil. — Réplique de Sophie Arnould à la princesse de Conti. — Réponse de la comtesse Amélie de Boufflers à sa belle-mère. — *Écho et Narcisse,* opéra en trois actes, paroles de Tschudi, musique de Gluck. — Reprise de *Gaston et Bayard,* de de Belloy. — Représentation des *Bourgeois du jour ou du Train de Paris,* par Rutlidge. — *Éloge de Suger,* par le marquis de Mesmon et par le chevalier de Langeac. — *Pantomime dramatique ou Essai sur un nouveau genre de spectacle,* par Cochin. 297

Octobre. — *Roseïde,* comédie, par Dorat. — *Principes de style et Observations sur l'art d'écrire,* par L.-T. Hérissant. — *Éloge du dauphin, père de Louis XVI,* par l'abbé Proyart. — Indication sommaire des règlements et des lois de l'archiduc Léopold, duc de Toscane. — Suite du centon des critiques du Salon : les La Grenée, Durameau, Lépicié, Brenet, Renou, Ménageot, Berthellemy, Suvée, Vernet, Duplessis, Roslin, Wille, Aubry, Bounieu, Robert, Le Prince, Bellangé, Mlle Vallayer, Van Spaendonck, Houdon, Boizot, Julien, Dejoux. — Pendaison en effigie de l'abbé Millot, en Espagne. — Motif d'un voyage de La Harpe à Lyon. — Lettre (inédite) de Huber, de Genève, à Houdon, sur son buste de Voltaire. — Reprise de *l'École de la jeunesse,* d'Anseaume, musique nouvelle de Prati. — *L'Abbé de plâtre,* comédie, par Carmontelle. — *Jean-Jacques Rousseau vengé par son amie* (Mme de Latour de Franqueville). — *Histoire universelle des théâtres,* par Des Fontaines, Le Fuel de Méricourt, Testu, l'abbé Coupé. — *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie,* par P. Mouchon. — Facétie sur les divisions de la Comédie-Française. 319

Novembre. — *Arlequin roi, dame et valet,* comédie, par Florian. — *Lettres originales de Mme la comtesse Du Barry,* par Pidansat de Mairobert. — *Les Événements imprévus,* comédie mêlée d'ariettes, paroles de d'Hèle, musique de Grétry. — Impromptu de Diderot sur un gain de six sous. — Anecdote sur le séjour du prince Édouard à Paris, chez Mme de Vassé. — *Lettre à M. Hirzel, conseiller d'État à Zurich, sur le blé et le pain,* par le docteur Tissot. — Extrait d'une lettre très originale de Rousseau à une dame de Lyon. — Brochures diverses sur le Salon. — Annonce d'une nouvelle édition de l'*Histoire du commerce des deux Indes,* par l'abbé Raynal. 337

Décembre. — *Mirza et Lindor,* ballet-pantomime, réglé par Gardel. — Pièces de théâtre en l'honneur du comte d'Estaing. — Reprise de *Zulika,* tragédie de Dorat, sous le titre de *Pierre le Grand.* — Plaisanteries sur les bougies de Daran. — *Amadis,* opéra, paroles de Quinault, arrangées par de Vismes de Saint-Alphonse, musique de Bach. — Duel du prince de Condé et du vicomte d'Agoult. — *Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres,* par Beaumarchais. — *Recherches sur les causes des affections hypocondriaques,* par Claude Révillon. — *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* par Paulmy, Contant d'Orville, etc. 348

1780

Pages.

JANVIER. — Jeux de mots et calembours sur divers personnages de la cour. — Principes de Franklin sur le système économique. — *Le Lord anglais et le Chevalier français*, comédie, par Imbert. — *Les Étrennes de l'Amour*, comédie, par Dorvigny. — *Aucassin et Nicolette*, comédie mêlée d'ariettes, par Sedaine, musique de Grétry. — *Lettres sur l'amour de la patrie* et *Commentaires sur les saintes prophéties de l'auteur de Barbe-Bleue*, par Frédéric II. — *Les Jammabos ou les Moines japonais*, tragédie non représentée, par Fenouillot de Falbaire. — Mort du chevalier de Laurès, de Foncemagne et de l'abbé de La Porte. — Examen d'*Aucassin et Nicolette*. — Réponse de Maurepas à un solliciteur. — Plaisanterie sur le prince de Condé. — Reprise d'*Hirza ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny. — Nouveaux volumes du *Théâtre d'éducation*, de Mme de Genlis 355

FÉVRIER. — *Médée*, ballet tragi-pantomime, réglé par Noverre. — Hommages publics rendus à d'Estaing. — *Les Noces houzardes*, comédie, par Dorvigny. — *Mina*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Garnier, musique de Champein. — *Carmen seculare* d'Horace, mis en musique par Philidor. — Réception de Chabanon à l'Académie française 355

MARS. — Citations empruntées aux *Jammabos*. — *Atys*, opéra, paroles de Quinault, retouchées par Marmontel, musique de Piccini. — *Cécile*, opéra-comique, paroles de Mabile, musique de Dezède. — Début de Volange, dit Janot, à la Comédie-Italienne. — *Le Monde de verre réduit en poudre, ou Analyse et réfutation des* Époques de la Nature, de *M. de Buffon*, par l'abbé Royou. — *L'Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII*, par Anquetil. — *Zoramis*, tragédie, par Dorat, non représentée. 368

AVRIL. — *Fabliaux ou Contes du* XIIe *et du* XIIIe *siècles traduits ou extraits* par Le Grand d'Aussy. — Reprise d'*Atrée*, tragédie de Crébillon. — Clôture annuelle des spectacles. — *L'Abélard supposé ou le Sentiment à l'épreuve*, par Mme de Beauharnais. — Lettre de Franklin à Mme Helvétius. — Lettre de Buffon à Mme de Genlis. — Spectacles de société chez Mme de Montesson. — *Éloge de Voltaire*, par La Harpe. — Changements survenus dans les théâtres lyriques; renvoi des bouffons; reprise de la direction de l'Opéra par Berton; débuts de Mme Verteuil à la Comédie-Italienne. — *Tangu et Félime*, poëme, par La Harpe. — *Les Contemporaines*, par Rétif de La Bretonne. 381

MAI. — Querelles musicales : Marmontel et l'abbé Arnaud. — Suicide du colonel de Saint-Leu. — Arrivée de Paul Jones à Paris; ses succès à l'Opéra; Houdon fait son buste. — Reprise de *la Veuve du Malabar*, tragédie, par Lemierre. — *A trompeur, trompeur et demi*, paroles de de Sauvigny, musique de Dezède. — *La Demande imprévue*, comédie, par Mercier. — *Cassandre oculiste*, comédie-parade, par de Piis et Barré. — Logogriphe, énigme, calembour, acrostiche (inédit), par Diderot. — Insuccès d'*Atys*, reprise de *Castor et Pollux;* mort de Berton, remplacé par Dauvergne et Gossec. — Mort de Dorat et de Meusnier de Querlon. — Querelles des journalistes à propos de Suger; pourquoi le docteur Gatti n'aimait pas la dispute 392

Pages.

JUIN. — *Andromaque*, opéra tiré de la tragédie de Racine, paroles de Pitra, musique de Grétry. — Épitaphe de Dorat. — Couplets sur l'abbé Arnaud, attribués à Collé et plus vraisemblablement à Morellet. — Visite de Marie-Antoinette au tombeau de Jean-Jacques. — Révolution dans la coiffure des dames. — Nouveaux règlements sur les privilèges de librairie, par Le Camus de Néville. 402

JUILLET. — *Rousseau juge de Jean-Jacques.* — Débuts de Vestris fils, dit Vestrallard, dans *les Caprices de Galathée*, ballet de Noverre; réflexion de Dauberval sur ce jeune prodige. — Querelles de Linguet et de d'Éprémesnil. — *Le Déguisement forcé*, comédie, par M. F... — *Adélaïde ou l'Antipathie pour l'amour*, par Du Doyer de Gastel. — Reprise de la *Mort de Pompée*, tragédie de P. Corneille; reprise de *Pierre le Cruel*, tragédie, par de Belloy. — Fête donnée par Mme de Genlis à Bercy. — *Description des principales pierres gravées* du duc d'Orléans, tome Ier. — *Évelina ou l'Entrée d'une jeune personne dans le monde*, traduit de l'anglais de miss Fr. Burney, par Griffet de La Baume. — *Merlin bel-esprit*, comédie non représentée, par Dorat. — Vers de Mme d'Houdetot au nom de Mme de Bréjet. — Vers mis au bas du buste de Sophie Arnould par Murville. — Anecdote contée par Caraccioli, ambassadeur de Naples. — *Félicia, ou Mes Fredaines*, par Andréa de Nerciat. — *Les Amusements du jour ou Recueil de contes dédiés à la reine*, par Mme de Mortemart [Mme de Marle]. 408

AOUT. — *OEuvres posthumes* de J.-J. Rousseau; fragments inédits de *la Nouvelle Héloïse* et d'*Émile*. — Fêtes eu l'honneur du mariage du prince de Rohan-Rochefort et de la princesse de Rohan-Guémenée. — Lectures dans les salons de *la Mort des Gracques* et de *Philoctète*, tragédies par de Guibert et La Harpe. — Portrait de Dorat. — Naïve réflexion du comte de Schomberg au duc de Chartres. — *La Prière en monosyllabes*, par le chevalier de La Tremblaye. — Représentation à la cour par divers membres de la famille royale de deux pièces de Sedaine: *le Roi et le fermier* et *la Gageure imprévue*. — Reprise d'*Écho et Narcisse* avec changements. — *Aristote amoureux ou le Philosophe bridé*, comédie par Barré et de Piis. — *La Logique*, par Condillac. 418

SEPTEMBRE. — Premières séances de Mesmer. — Conte, par Boufflers. — *Les Héros français, ou le Siège de Saint-Jean-de-Losne*, drame, par d'Ussieux. — *L'Officieux*, comédie, par le marquis de La Salle. — Séance annuelle de l'Académie française. — Débuts de Mme Vanhove au Théâtre-Français. — *Thamas-Kouli-Khan*, tragédie, par Du Buisson, de Saint-Domingue. — Débuts de Mlle Jeannette au théâtre des boulevards. — *Parapilla*, poëme, par Borde. — Mort de l'abbé Batteux. 430

OCTOBRE. — Reprise de *Thamas-Khouli-Khan*. — Emprisonnement de Linguet à la Bastille. — Voyage de Raynal en Suisse. — *Les Contemporaines*, (tomes V à VIII). — Thérèse Le Vasseur, veuve de J.-J. Rousseau, se remarie. — *Érixène*, pastorale, tirée des papiers de Voisenon, par Guillard, musique de Désaugiers. — *La Comédie à l'impromptu*, par un anoyme; *les Deux Oncles*, par Forgeot; *la Veuve de Cancale* (parodie de *la Veuve de Malabar*), par Pariseau. — Mort de Mme Du Deffand. 440

Pages.

NOVEMBRE. — *Métrologie ou Traité des mesures*, par Paucton. — Anecdote sur le chirurgien Bisson. — *Persée*, opéra de Quinault retouché par Marmontel, musique nouvelle de Gluck. — *Le Bon Ami*, comédie, par Le Grand. — Annonce de deux ouvrages nouveaux de Mme de Genlis. — Élection à l'Académie française de Lemierre et du comte de Tressan. — Monument projeté en l'honneur de Turenne. — *Les Vendangeurs, ou les Deux Baillis*, divertissement, par de Piis et Barré. — *Janot et Colin*, comédie, par Florian. 448

DÉCEMBRE. — Fêtes données par Monsieur au château de Brunoy. — *La Réduction de Paris*, drame héroïque, par Des Fontaines. — *La Somnambule*, comédie, par le baron de Stade. — *Cassandre astrologue*, vaudeville, par Piis et Barré. — Mort de Gilbert. — *Roland furieux*, poëme de l'Arioste, traduit par le comte de Tressan. — *Clémentine et Désormes*, drame, par Monvel. — *Le Seigneur bienfaisant*, opéra-ballet, paroles de Rochon de Chabannes, musique de Floquet. — *Pygmalion*, opéra-comique, paroles de Du Rozoy, musique de Bonesi; *le Charbonnier* ou *le Dormeur éveillé*, paroles de Quétant, musique d'un anonyme. — *Mémoires* du comte de Saint-Germain et *Commentaires* sur ces Mémoires, par le baron de Wimpfen. — *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français*, par le chevalier de Mouhy. 455

1781

JANVIER. — *Le Jaloux sans amour*, comédie, par Imbert. — *Les Etrennes ou le Bonnet magique*, par Piis et Barré. — *Lettres de M. W. Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, traduites par Ramond. — Réception de Lemierre et du comte de Tressan à l'Académie française. — *Iphigénie en Tauride*, paroles de Dubreuil, musique de Piccini; scandaleuse tenue de Mlle La Guerre à la première représentation. — *Pièces intéressantes et peu connues*, recueillies par La Place. 465

FÉVRIER. — Lettre de Mlle Justine à M. Caze. — Humiliation infligée à un officier espagnol par l'Inquisition. — Pièces nouvelles représentées à la Comédie-Italienne : *l'Amour conjugal, ou l'Heureuse crédulité*, par Forgeot; *la Mélomanie*, paroles d'un anonyme, musique de Champein; *Jenneval*, drame, par Mercier. — Publication de la traduction de *Philoctète*, par La Harpe. — *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Angerville. — *Compte rendu au roi*, par Necker; impression profonde que cause cette publication. — *La Fête de Mirza*, ballet réglé par Gardel. — Épigramme (inédite), par Diderot. — *Vie de Jean Bart*, par Richer. . . . 477

MARS. — Vers de Racine empruntés par Mme de Boufflers : jugement qu'en porte la société de Mme de Polignac. — Comédies nouvelles au Théâtre-Italien : *l'Amant statue*, par Des Fontaines, et les *Deux Morts*, par Patrat.